

Guide d'utilisation

Module : GTA avancée

Version : 5.7.6

Date de mise à jour : 4 septembre 2017

PARIS ■ NEW YORK ■ MONTREAL

SIGMA-RH.net

© 2002-2017 SIGMA-RH Solutions inc. Tous droits réservés à l'exception du Canada.

Aucun élément du présent document ne peut être reproduit en tout ou en partie ni transmis sous quelque forme, par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, y compris par photocopie, enregistrement, microfilm ou par tout autre système de stockage et de recherche d'information, sans le consentement écrit de SIGMA-RH Solutions inc.

Tous droits réservés.

Date de mise à jour: 4 septembre 2017

Version: 5.7.6

Table des matières

Généralités	13
Navigation et interface utilisateur	15
Réinitialiser mon mot de passe.....	16
Soumettre une demande pour obtenir son identifiant utilisateur.....	17
Barres de menus.....	18
Icônes et types de champs.....	19
Fenêtre principale	22
Fenêtre de type « saisie de données »	22
Fenêtre de type « gestion de données »	23
Filtrer une liste.....	25
Trier une liste.....	26
Imprimer une liste affichée à l'écran.....	27
Gérer les enregistrements d'une liste.....	28
Fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)	28
Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique).....	30
Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique).....	32
Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)	34
Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique).....	35
Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique).....	36
Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique).....	37
Fenêtre secondaire	37
Fenêtres flottantes	38
Aide contextuelle	38
Préférences d'utilisation	39
Modifier mon mot de passe	39
Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation	40
Modifier mon fuseau horaire	42
Modifier mon unité de mesure	45
Personnaliser ma signature électronique utilisée dans les workflows	46
Désigner mes approbateurs délégués pour l'approbation des workflows	47
Rapporter un problème à l'équipe de soutien technique	48
Dossiers des employés	51
Définir les données requises pour la gestion du temps et des activités dans le dossier de l'employé	52
Définir le numéro de badge d'un employé	53
Associer un horaire de travail à un employé	54
Associer un modèle de gestion du temps à un employé	55
Associer un outil d'analyses de temps à un employé	56
Visualiser les familles associées à un employé	56
Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps	57
Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé	63

Gérer les jours fériés des employés	66
Associer une liste de jours fériés à un employé.....	67
Informé un employé des jours fériés à venir.....	69
Configurer les jours fériés.....	70
Gérer les projets de feuilles de temps d'un employé	73
Définir la date limite pour la publication du planning	75
Gérer les compteurs d'un employé	76
Associer manuellement un compteur à un employé	77
Ajouter manuellement des transactions dans les compteurs de l'employé	78
Visualiser le solde ou les transactions dans les compteurs de l'employé	79
Gérer les congés payés des employés	80
Associer un modèle de congés payés à un employé.....	80
Configurer les modèles de congés payés	81
Attribuer manuellement les congés payés à partir d'un modèle.....	86
Automatiser l'attribution des congés payés à partir d'un modèle.....	86
Gérer les RTT des employés	87
Associer un modèle de RTT à un employé.....	88
Configurer les modèles de RTT.....	88
Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT.....	93
Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT.....	93
Gérer les tickets restaurant des employés	94
Associer un modèle de tickets restaurant à un employé.....	95
Configurer les modèle de tickets restaurant.....	95
Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant	99
Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant	99
Événements des employés (Gestion express)	101
Rechercher un employé et les événements associés.....	101
Filtrer la liste des événements.....	103
Ajouter un événement à un salarié	104
Visualiser les événements sur un TimeLine	105
Définir les employés pouvant être responsables de dossier pour la gestion des événements.....	106
Modifier le responsable de dossier d'un événement.....	110
Visualiser le calendrier des événements des employés.....	112
Configurer le calendrier des événements.....	115
Éléments de suivi.....	116
Billets médicaux	117
Conséquences	119
Conversations	121
Dépenses	126
Documents associés	127
Documents fusionnés	129
Expertises	136
Inaptitudes	138
Notes évolutives	142
Transférer un suivi de dossier vers une absence ou un rapport d'accident.....	144

Temps et activités	147
Planning	148
Naviguer dans l'outil de planification (Planning)	149
Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification (Planning)	151
Visualiser la planification individuelle de l'employé	160
Visualiser les jours fériés d'un employé dans le planning	162
Gérer les événements à partir de l'outil de planification (Planning)	163
Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning)	166
Exemples de calcul des heures planifiées	170
Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification (Planning)	182
Modifier un découpage journalier sur mesure dans l'outil de planification (Planning)	200
Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification (Planning)	206
Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification (Planning)	211
Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification (Planning)	212
Configurer les couleurs dans l'outil de planification (Planning)	213
Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification (Planning)	215
Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification (Planning)	216
Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification (Planning)	218
Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification (Planning)	219
Lancer la validation dans l'outil de planification (Planning)	220
Accéder aux badgeages de l'employé à partir du planning	221
FAQ - Outil de planification (Planning)	222
Badgeages - Heures de présence des employés	223
Visualiser le tableau des présences des employés	224
Visualiser les heures de présence des employés	225
Filtrer les employés et les heures de présence à partir du menu Badgeages	229
Ajouter des heures de présence pour un employé	231
Modifier les heures de présence d'un employé	235
Supprimer des heures de présence pour un employé	237
Imprimer les heures de présence des employés	237
Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée	238
Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée	240
Configurer la couleur des types de badgeage	241
Appliquer un découpage journalier à un employé dans le menu Badgeages	242
Restaurer le découpage journalier d'un employé dans le menu Badgeages	251
Ajouter une absence à partir du menu Badgeages	252
Accéder aux absences de l'employé à partir du menu Badgeages	254
Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages	254
Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages	255
Accéder au planning de l'employé et aux feuilles de temps à partir du menu Badgeages	257
Calcul des heures réalisées (heures effectives)	258
Configurer le module Badgeuse	261
Définir les configurations de terminaux	263
Gérer les terminaux	269
Feuilles de temps	270
Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps	271
Processus de création des feuilles de temps	272
Notifications et alertes pouvant être configurées pour les feuilles de temps	272

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de feuilles de temps.....	273
Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des feuilles de temps	275
Gérer les feuilles de temps des employés	278
Consulter la liste des feuilles de temps des employés (approbateur).....	278
Créer manuellement une feuille de temps pour un employé (approbateur).....	279
Modifier les paramètres d'une feuille de temps (approbateur).....	280
Modifier les entrées d'une feuille de temps (approbateur).....	281
Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps.....	282
Gérer la validation des entrées de feuilles de temps par projet	284
Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps.....	285
Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps	287
Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps.....	288
Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets	290
Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets.....	292
Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets.....	293
Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets	294
Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation.....	295
Configurer les activités	296
Configurer les budgets	297
Configurer les projets	299
Ajouter un projet.....	299
Filtrer les projets.....	307
Visualiser le récapitulatif d'un ou de plusieurs projets de feuille de temps.....	307
Configuration de base pour la gestion du temps et des activités.....	315
Processus d'utilisation du module GTA avancée	315
Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée	322
Configurer les unités	330
Configurer les facteurs	330
Ajouter un facteur.....	331
Exemple de facteur avec taux double.....	334
Exemple de facteur avec un intervalle simple.....	335
Exemple de facteur avec un intervalle cumulé.....	336
Exemple de facteur avec un plafond.....	337
Configurer les intervalles de temps	338
Configurer les types de plage	339
Configurer les découpages journaliers	350
Exemples : découpages journaliers	366
Exemples : lissage en entrée et en sortie.....	370
Exemples : lissage de fin de journée.....	372
Exemples : arrondi en entrée.....	373
Exemples : arrondi en sortie.....	376
Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie	378
Exemples : temps de pause.....	380
Configurer les séquences	382
Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée	394
Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée.....	395
Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée.....	396
Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée.....	399
Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée.....	400
Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée.....	401
Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée.....	403
Modifier un horaire de travail.....	411
Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée.....	412
Supprimer un horaire de travail.....	413

Modèles de gestion du temps	414
Créer un modèle de gestion du temps	416
Copier un modèle de gestion du temps	430
Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps	431
Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps	432
Configurer la création automatique des badgeages dans le modèle de gestion du temps	433
Définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence	436
Définir les paramètres sur l'exposition à la pénibilité dans le modèle de gestion de temps	437
Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps	440
Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs	445
Automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle de gestion du temps	448
Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle	449
Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail	449
Configuration des anomalies	453
Configurer les familles	460
Configurer les familles de base.....	462
Configurer les familles élémentaires	464
Configurer les règles de validation dans une famille	467
Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse d'un compteur).....	471
Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse du temps de repos).....	477
Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse d'une feuille de temps).....	483
Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse des badgeages).....	487
Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse du découpage journalier).....	495
Analyses de temps et outils d'analyses de temps	501
Schéma des informations nécessaires aux analyses de temps	505
Configurer les outils d'analyses de temps	505
Configurer les analyses de temps finales	509
Configurer les analyses de temps de plancher	522
Configurer les analyses de temps d'intervalle	526
Configurer les critères d'analyse du temps	531
Exemples d'analyses de temps	532
Exemple d'analyse de temps - Crédits et débits.....	533
Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration.....	535
Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration par intervalles.....	536
Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle.....	538
Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration et débit/crédit (intervalle mixte)	540
Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées la nuit.....	543
Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées les samedis et dimanches	545
Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées les jours fériés.....	547
Exemple d'analyse de temps - Validation du temps planifié par jour.....	549
Exemple d'analyse de temps - Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit.....	551
Exemple d'analyse de temps - Temps réalisé provenant des badgeages.....	553
Exemple d'analyse de temps : Modulation du temps de travail.....	556
Tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée	562
Définir une tâche « Mise à jour des événements dans le planning »	565
Définir une tâche « Analyser les badgeages »	566
Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »	567
Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »	568
Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »	570
Définir une tâche « Création automatique des badgeages »	570

Définir une tâche « Publication du planning de l'employé »	572
Définir une tâche « Envoi automatique d'approbation de feuilles de temps »	573
Gérer les heures travaillées	574
Listes standard se rapportant à la gestion du temps et des activités	575
Fiche récapitulative individuelle (GTA)	575
Planification collective (GTA)	577
Liste des fréquences et gravités absence	577
Liste des fréquences et gravités accident	581
Absences et demandes de congé	585
Gérer les absences	586
Ajouter une absence	587
Modifier une absence	594
Supprimer une absence	594
Approuver/refuser une absence	595
Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé	596
Gérer les demandes de congé	596
Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé	600
Visualiser les demandes de congé (mode « évolué »)	602
Ajouter une demande de congé (mode « évolué »)	603
Modifier une demande de congé (mode « évolué »)	608
Supprimer une demande de congé (mode « évolué »)	609
Approuver une demande de congé (mode « évolué »)	610
Refuser une demande de congé (mode « évolué »)	612
Retourner au demandeur une demande de congé (mode « évolué »)	614
Retourner une demande de congé à l'étape précédente (mode « évolué »)	616
Annuler une demande de congé approuvée (mode « évolué »)	618
Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé	619
Visualiser les notifications concernant le processus d'approbation des demandes de congé	620
Calculer les jours perdus (durée)	621
Calculer automatiquement les jours perdus (durée) selon l'horaire de l'employé	622
Saisir manuellement les jours perdus (Absence et accident de travail)	634
Utiliser la saisie détaillée de la durée	636
FAQ - Calcul des jours perdus	638
Configurer les absences et les conséquences	640
Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents	640
Gérer les codes de raisons d'absences	648
Configurer les paramètres d'affichage pour les questionnaires et la diffusion	652
Tâches APS requises pour la gestion des absences	659
Tâche système « Calcul des jours perdus »	659
Définir une tâche « Effectuer une transaction dans les comptes »	659
Définir une tâche « Assigner une table de jours fériés à un employé »	664
Notifications et alertes pouvant être configurées pour les absences et les demandes de congé	665
Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de demandes de congé	665
Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des demandes de congé	668

Configurer des notes automatiques pour les absences et les demandes de congé	670
Outils de géolocalisation	673
Utiliser les outils de géolocalisation pour visualiser des événements ou des enregistrements sur une carte	674
Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat	675
Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application	678
Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation	679
Saisir les adresses dans l'application	681
Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation	683
Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation	685
Configurer les outils de géolocalisation	690
Configurer les régions d'utilisation pour les outils de géolocalisation	690
Configurer l'unité de mesure prise en compte par les outils de géolocalisation	692
Tâches APS requises par les outils de géolocalisation	692
Définir une tâche « Calculer les distances »	692
Définir une tâche « Géolocaliser les adresses »	694
Notifications et alertes	695
Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés en fonction de certaines conditions	699
Automatiser l'envoi de courriers électroniques récurrents	701
Reporting	705
Générateur de conditions	705
Principes de base pour l'ajout de conditions	705
Ajouter une condition générique	709
Exemples de conditions génériques	711
Ajouter une condition simplifiée	717
Exemples de conditions simplifiées	718
Modifier une condition	719
Supprimer une condition	719
Configuration des modules	721
Configurer les recherches de personnel	721
Définir les critères de recherche de personnel	721
Définir la sécurité d'une recherche de personnel	726
Effectuer une recherche de personnel	727
FAQ - Recherche de personnel	729
Configurer les agendas et les rappels	732
Sécurité des agendas	733
Paramétrer un agenda	733

Inscrire des notes manuelles dans un agenda	736
Supprimer une note dans un agenda	738
Imprimer un agenda	739
Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda	740
Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda.....	741
Modifier une note automatique individuelle dans un agenda.....	751
Copier une note automatique individuelle dans un agenda.....	752
FAQ - Configurations des notes automatiques individuelles.....	753
Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles.....	756
Configurer des notes automatiques collectives	758
Ajouter une note automatique collective.....	758
Modifier une note automatique collective.....	767
Supprimer une note automatique collective.....	768
FAQ - Configuration des notes automatiques collectives.....	768
Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives.....	770
Gérer les rappels	771
Créer un agenda collectif	772
Configurer les modèles de documents.....	774
Créer un modèle de document (interne)	777
Créer un modèle de document (à partir d'un fichier Word)	780
Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word	785
Modifier et extraire un modèle de document Word	787
Définir la sécurité d'un modèle de document	788
Copier un modèle de document	789
Désactiver un modèle de document	790
Récupérer une version antérieure d'un modèle de document	791
Filtrer les modèles de documents	791
Supprimer un modèle de document	792
Importer et exporter un modèle de document	793
FAQ (Foire aux questions) - Modèles de documents et documents fusionnés	794
Automatiser l'envoi de documents fusionnés à partir d'un modèle de document	798
Définir une tâche « Fusionner des documents »	799
Barre d'outils d'édition	802
Insérer des champs dans un modèle de document ou un modèle de portail.....	804
Insérer des statistiques (graphiques, rapports, tableaux de données) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail.....	809
Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail.....	814
Utiliser l'éditeur de tableau dans un modèle de document ou un modèle de portail.....	818
Configurer les compteurs.....	820
Configurer les calendriers.....	825
Ajouter un calendrier	826
Modifier l'état d'une période dans un calendrier	828
Définir une tâche « Fermeture automatique des périodes de calendrier »	829
Configurer les métiers.....	830
Configurer les experts.....	831
Configurer les clients et les fournisseurs.....	833
Ajouter un client ou un fournisseur	834
Copier un client ou un fournisseur	837
Définir un ou plusieurs sites pour un client ou un fournisseur	838
Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur	839

Configurer My SigmaRH	840
Index	843

Généralités

Étapes obligatoires dans les tutoriels

Dans tous les tutoriels, un astérisque (*) indique qu'une étape est obligatoire. Certaines options peuvent ne pas être disponibles selon la définition de votre profil d'utilisateur.

Générique masculin

Dans tous les documents, le générique masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Navigation et interface utilisateur

L'interface utilisateur de l'application SIGMA-RH.net est constante, c.-à-d. que les écrans de l'application sont tous conçus de la même façon. Il vous est ainsi plus facile de vous repérer.

Le bureau est structuré de la manière suivante :

- [des barres de menus](#)^[18] et [des champs standardisés](#)^[19];
- une grande fenêtre à gauche de l'écran ([fenêtre principale](#))^[22] qui sert à gérer et saisir des données.
- une petite fenêtre à droite de l'écran ([fenêtre secondaire](#))^[37] qui affiche un résumé de la fenêtre principale ou des renseignements complémentaires (par ex. le détail du calcul des heures supplémentaires que vous avez effectuées). C'est aussi dans cette fenêtre que s'affichent les éventuels messages d'erreur.



Note : Il arrive que la fenêtre principale ou la fenêtre secondaire contienne une quantité d'information trop importante pour pouvoir s'afficher dans un même écran. Les données sont alors regroupées par catégorie dans des [fenêtres flottantes](#).^[38]

Règles de navigation et de connexion

Règle	Explications
Déplacement d'un écran à l'autre	Les déplacements d'un écran à l'autre se font à l'aide des commandes disponibles (ex. Annuler , Enregistrer). Nous vous recommandons de ne pas utiliser les boutons Précédent et Suivant de votre navigateur.
Déplacement d'un champ à l'autre	Dans toute l'application, les déplacements d'un champ à l'autre peuvent se faire à l'aide de la souris ou de la touche Tab de votre clavier.
Utilisation proscrite de multiples onglets ou sessions dans le même navigateur	Les utilisateurs doivent ouvrir une seule session par navigateur.  Attention : Dans SIGMA-RH.net, les utilisateurs ne doivent JAMAIS utiliser de multiples onglets ou ouvrir de multiples sessions dans le même navigateur. L'utilisation de multiples onglets ou de multiples sessions par le même utilisateur dans le même navigateur n'est PAS supportée dans l'application et peut causer des pertes de données. Cependant, les utilisateurs peuvent ouvrir deux sessions dans deux navigateurs différents. Par exemple, si vous voulez ajouter des données dans un dossier d'employé et consulter en même temps un autre dossier d'employé, ouvrez une première session dans un navigateur supporté (ex. Chrome), puis ouvrez une seconde session dans un autre navigateur (ex. Internet Explorer).

Éléments communs de l'interface utilisateur

The screenshot shows the 'Change de mot de passe' (Change password) page in the SIGMA-RH.net application. The interface is divided into several key areas:

- 1:** Top navigation bar with menu items like 'Accueil', 'Feuille de temps', 'Demande de congé', 'Mon dossier de salarié', 'Formation', and 'Outils'.
- 2:** A secondary menu bar with 'My SigmaRH', 'Sonia Guimond', and 'Quitter'.
- 3:** A secondary window titled 'Position actuelle: Changement du mot de passe'.
- 4:** A sidebar window titled 'Informations sur l'utilisateur' showing user details: Login: sguimond, Nom: Guimond, Prénom: Sonia.
- 5:** Footer area showing the user name 'Guimond,Sonia (My SigmaRH)'.
- 6:** The SIGMA-RH.net logo and version information.
- 7:** The main form area for password change, including fields for 'Ancien mot de passe', 'Nouveau mot de passe', and 'Confirmation', along with 'Enregistrer' and 'Annuler' buttons.

Légende

N	Description
1	Barre de menus de la fenêtre principale
2	Barre de menus de l'écran ¹⁸
3	Titre de l'écran actuellement affiché.
4	Fenêtre secondaire – Affiche un résumé de la fenêtre principale, des renseignements complémentaires (par ex. le détail du calcul des heures supplémentaires que vous avez effectuées) ou les éventuels messages d'erreur.
5	Identifie l'utilisateur actuellement connecté à SIGMA-RH.net.
6	Logo de SIGMA-RH.net, avec hyperlien vers le numéro de version de l'application.
7	Fenêtre principale – Sert à lister et saisir des données.

Réinitialiser mon mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe pour vous connecter à SIGMA-RH.net, vous pouvez vous-même faire une demande pour le réinitialiser, sans vous adresser à votre administrateur de système.'



Attention : Pour réinitialiser votre mot de passe, il faut absolument qu'une adresse courriel ait été enregistrée dans votre dossier, car la demande de réinitialisation sera envoyée à cette adresse.

1. Dans la page de connexion, cliquer **Mot de passe oublié**.

Résultat : La page « Réinitialisation du mot de passe » s'affiche.

- Saisir les informations demandées.



Note : Si ces informations avaient été saisies dans la page de connexion, elles seront reportées dans la page « Réinitialisation du mot de passe ».

Champ	Utilisation
Entreprise	Saisir la clé d'entreprise utilisée lors de la connexion.
Utilisateur	Saisir l'identifiant utilisateur utilisé lors de la connexion.

- Appuyer sur **OK**.

Résultat : La page de validation de l'adresse courriel s'affiche.

- Pour des fins d'identification, saisir l'adresse courriel enregistrée dans votre dossier, puis appuyer sur **OK**.
 - S'il s'agit d'un utilisateur dont le dossier a été lié à un dossier d'employé, l'utilisateur doit saisir l'adresse renseignée dans le champ **Courriel** (figurant dans la fenêtre **Communications professionnelles**) de son dossier employé.
 - S'il s'agit d'un utilisateur non lié à un dossier d'employé, l'utilisateur doit saisir l'adresse saisie dans le champ **Courriel** figurant dans le dossier de l'utilisateur.

Résultat : Une confirmation s'affiche à l'écran pour indiquer à l'utilisateur qu'un message lui a été envoyé afin qu'il réinitialise son mot de passe.

- S'il s'agit d'un utilisateur dont le dossier a été lié à un dossier d'employé, la confirmation sera envoyée à l'adresse saisie dans le champ **Courriel** (figurant dans la fenêtre **Communications professionnelles**).
 - S'il s'agit d'un utilisateur non lié à un dossier d'employé, la confirmation sera envoyée à l'adresse saisie dans le champ **Courriel** figurant dans le dossier de l'utilisateur.
- Accéder au courriel reçu, puis appuyer sur **Cliquer ici pour changer votre mot de passe**.

Résultat : L'utilisateur est redirigé vers la page « Changement de mot de passe ».

- Saisir le nouveau mot de passe et le confirmer, puis cliquer **Enregistrer**.

Voir aussi...

[Modifier mon mot de passe](#) ³⁹

Soumettre une demande pour obtenir son identifiant utilisateur

- Dans la page de connexion, cliquer **Identifiant utilisateur oublié**.

Résultat : La page « Retrouver votre identifiant utilisateur » s'affiche.

- Saisir les informations demandées.



Note : Si ces informations avaient été saisies dans la page de connexion, elles seront reportées dans la page « Retrouver votre identifiant utilisateur ».

Champ	Utilisation
Entreprise	Saisir la clé d'entreprise utilisée lors de la connexion.

Champ	Utilisation
Courrier électronique	<p>Saisir l'adresse de courrier électronique saisie dans votre dossier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'agit d'un utilisateur dont le dossier a été lié à un dossier d'employé, l'utilisateur doit saisir l'adresse renseignée dans le champ Courriel (figurant dans la fenêtre Communications professionnelles) de son dossier employé. • S'il s'agit d'un utilisateur non lié à un dossier d'employé, l'utilisateur doit saisir l'adresse saisie dans le champ Courriel figurant dans le dossier de l'utilisateur.

3. Appuyer sur **Rechercher**.

Résultat : Une confirmation s'affiche à l'écran pour indiquer à l'utilisateur qu'un message lui a été envoyé afin de lui fournir son identifiant utilisateur.

4. Accéder au courriel reçu, puis appuyer sur **Cliquer ici pour accéder à l'application**.

Résultat : L'utilisateur est redirigé vers la page de connexion.

5. Saisir la clé d'entreprise, l'identifiant utilisateur et le mot de passe.

Voir aussi...

[Réinitialiser mon mot de passe](#) 

Barres de menus

Diverses barres de menus sont disponibles dans les écrans de l'application SIGMA-RH.net :

 Barre de menus de l'écran

Cette barre de menus ne contient que les articles de menu suivants :

Section	Explications
Gauche	<ul style="list-style-type: none"> • Nom de la barre de menus de la fenêtre principale, par ex. My SigmaRH. • Cliquer ▼ pour visualiser les autres barres de menus disponibles (ce bouton n'est visible qu'aux gestionnaires des ressources humaines).



Attention : Pour qu'un utilisateur puisse visualiser les autres barres de menus disponibles (par ex. **Menu standard** ou toute autre barre de menus configurée dans votre entreprise), la case **Gestionnaire SIGMA-RH.net** doit avoir été cochée dans sa fiche d'utilisateur. Si cette case n'est pas cochée, l'utilisateur est un simple employé qui n'a accès qu'au module My SigmaRH.

Section	Explications
Droite	<ul style="list-style-type: none"> • Sous le nom de l'utilisateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Changement du mot de passe pour modifier votre mot de passe; ^[39] ○ Options de l'utilisateur pour modifier la langue ^[40] d'affichage de l'application, la région d'utilisation ^[40] et le fuseau horaire; ^[42] ○ Mon portail pour personnaliser votre page d'accueil; ○ Mon agenda pour visualiser votre agenda ^[732]; ○ Rappels pour visualiser vos rappels ^[771]; ○ Contact pour rapporter un problème à l'équipe de soutien technique ^[48]. •  pour consulter l'aide en ligne du logiciel. • Quitter pour fermer votre session à l'application SIGMA-RH.net.
Voir aussi...	
	Icônes et types de champs ^[19]
	Fenêtre principale ^[22]
	Fenêtre secondaire ^[37]
	Fenêtres flottantes ^[38]

Icônes et types de champs

Les icônes et les champs des écrans peuvent être de plusieurs types :



Note : Dans toute l'application, les déplacements d'un champ à l'autre peuvent se faire à l'aide de la souris ou de la touche **Tab** de votre clavier.

Actualiser

Permet d'actualiser la liste, c.-à-d. de la réafficher selon les nouveaux critères saisis (filtre ou nombre de lignes).



Aide contextuelle

Permet de créer une [aide contextuelle de l'application](#). ^[38]



-  permet de saisir l'URL de l'aide contextuelle de l'écran courant.
-  permet d'afficher l'aide contextuelle de l'écran courant.

Case d'option

Permet de sélectionner une valeur (un seul choix possible, par ex. Sélectionné / Non sélectionné).



Pour sélectionner une valeur, il suffit de cliquer dessus une seule fois à l'aide de la souris.

Calendrier

Permet d'entrer une date (par ex. date de naissance).

- La date peut être saisie directement dans la zone de texte.
- La date peut aussi être saisie à l'aide de l'icône . Dans ce cas, cliquer dans l'en-tête grise pour obtenir une vue mensuelle ou annuelle, puis utiliser les flèches pour passer d'une année ou d'un mois à l'autre. L'affichage s'ajuste automatiquement. Pour sélectionner le jour qui convient, il suffit de cliquer dessus.

←		Novembre 2014							→	
	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
44	27	28	29	30	31	1	2			
45	3	4	5	6	7	8	9			
46	10	11	12	13	14	15	16			
47	17	18	19	20	21	22	23			
48	24	25	26	27	28	29	30			



Attention : Le format de saisie des dates et des heures dépend de la région d'utilisation sélectionnée par l'utilisateur dans le menu **Options de l'utilisateur**.

Case à cocher

Permet de sélectionner une ou plusieurs valeurs.

Une case à cocher est parfois disponible dans la rangée titre d'une liste. Elle permet de sélectionner tous les enregistrements de cette liste.



Champ de recherche

Permet de choisir une valeur dans une liste prédéfinie lorsque le nombre des valeurs disponibles rend impossible l'emploi d'une liste déroulante.

-  liste les valeurs disponibles. Choisir la valeur qui convient, puis cliquer **Sélectionner**. La valeur sélectionnée s'affiche alors dans la zone de texte.
-  permet d'annuler la sélection en cours.

Besson, Karine  

Chevrons

Servent à ouvrir ou fermer les [fenêtres flottantes](#). 



Compteur

Texte souligné qui permet de naviguer entre les pages d'une liste quand celle-ci en comporte plusieurs :

- << permet de retourner à la première page de la liste.
- Les chiffres identifient le numéro des pages (le numéro de la page courante apparaît entre crochets).
- >> permet de se rendre à la dernière page de la liste.

<< 1 [2] 3 >>

Hyperlien

Texte souligné qui provoque une action si l'on clique dessus.

[Détails...](#)

Information

À droite d'un champ de recherche permettant de sélectionner un niveau de structure administrative, le bouton  affiche le nom et les coordonnées du niveau de structure administrative choisi.


Imprimer

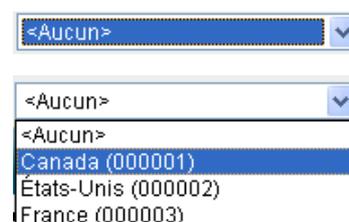
Permet d'[imprimer une liste affichée à l'écran.](#)^[27]

**Liste déroulante**

Permet de choisir une valeur parmi une liste prédéfinie. Pour faire dérouler la liste, cliquer sur le triangle à droite et sélectionner la valeur qui convient dans la liste.

Les valeurs d'une liste déroulante sont toujours classées par ordre alphabétique. Quand une liste déroulante comprend de nombreuses valeurs, un moyen facile de localiser l'une des valeurs est de taper la lettre initiale (ex. « t » pour tête) et le système se positionnera automatiquement sur la première valeur commençant par un « t ».

Dans chaque liste déroulante, vous trouverez la valeur **<Aucun>**. Cette valeur indique qu'aucune option ne s'applique dans cette liste déroulante. Cependant, si vous conservez la valeur **<Aucun>** dans une liste déroulante où la saisie d'une valeur significative est obligatoire (signalée par un astérisque *), vous obtiendrez un message d'erreur lors de l'enregistrement. Vous devrez alors choisir une des valeurs figurant dans la liste prédéfinie afin de pouvoir sauvegarder; vous ne pouvez pas conserver la valeur **<Aucun>**.


Liste déroulante combinée à une zone de recherche

Combine les avantages de la [liste déroulante](#)^[21] à ceux d'une [zone de recherche](#).^[20] Disponible seulement quand la table sous-jacente comprend des données parents et enfants (un mode de recherche arborescente est alors disponible).

- En mode **Recherche simple**, toutes les données sont listées. La colonne **Chemin** aide à repérer la hiérarchie des différentes données.

Choisir la donnée qui s'applique, puis cliquer **Sélectionner**.

- En mode **Recherche arborescente**, les données sont listées suivant leur hiérarchie.
 - Pour descendre dans l'arborescence, cliquer l'hyperlien d'une donnée parent.
 - Pour remonter dans l'arborescence, utiliser les boutons **Racine** (remonte au premier niveau) ou **Parent** (remonte d'un niveau).
 - Pour sélectionner une donnée, la cocher et cliquer **Sélectionner**.



Zone de texte

Leblanc

Permet de saisir une valeur. Certaines contraintes peuvent s'appliquer (ex. format pour les numéros de téléphone ou les [codes postaux](#)).^[22]

Validation des codes postaux

Les codes postaux saisis doivent être compatibles avec la région d'utilisation de l'utilisateur :

	Longueur maximale	Format
Afrique	6	aucun format spécifique
Canada (toutes les provinces)	6	A0A0A0
Luxembourg	5, 7 ou 8 caractères	00000 ou A-00000 ou AA-00000
Ailleurs	5	00000

Voir aussi...

[Barres de menus](#)^[18]

[Fenêtre principale](#)^[22]

[Fenêtre secondaire](#)^[37]

[Fenêtres flottantes](#)^[38]

Fenêtre principale

Vous pouvez rencontrer les types suivants de fenêtres principales :

- les fenêtres servant à [saisir des données](#);^[22]
- les fenêtres de gestion de données qui utilisent une [grille dynamique](#);^[28]
- les fenêtres de [gestion de données](#)^[23] qui offrent une vue détaillée statique.

Résumé

[Fenêtre de type « saisie de données »](#)^[22]

[Fenêtre de type « gestion de données »](#)^[23]

[Fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[28]

Fenêtre de type « saisie de données »

Ce type de fenêtre sert typiquement à entrer ou modifier des données. C'est le cas, par exemple, de l'écran d'entrée de vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse, etc.). Deux commandes peuvent être disponibles si votre administrateur vous a permis d'entrer ou de modifier ce type de données :

- **Enregistrer** pour sauvegarder les données nouvellement saisies ou modifiées;
- **Annuler** pour annuler les modifications et quitter l'écran.

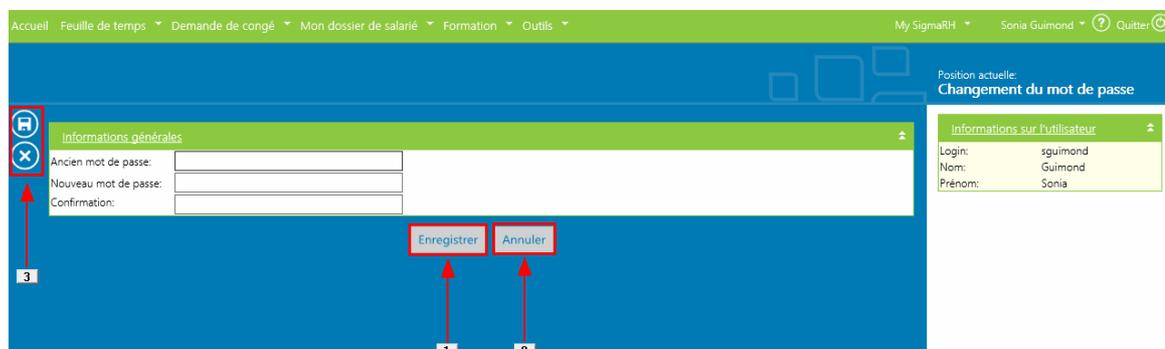


Attention : Si vous avez uniquement le droit de visualiser les données, seul le bouton

Quitter s'affiche dans la fenêtre de saisie de données. Les boutons  et  ne sont pas affichés.



Note : Afin de faciliter le suivi des modifications, une zone en bas à droite de l'écran identifie la dernière personne à avoir modifié les données ainsi que la date et l'heure auxquelles ces modifications ont été faites.



Légende

N	Description
1	Bouton Enregistrer permettant de sauvegarder les données nouvellement saisies ou modifiées.
2	Bouton Annuler permettant d'annuler les modifications et de quitter l'écran sans sauvegarder.
3	Icônes Enregistrer et Annuler , programmées pour être automatiquement en haut de l'écran, quelle que soit l'étape de la saisie, évitant ainsi d'utiliser la barre de défilement pour sauvegarder ou annuler les données.

Voir aussi...

[Barres de menus](#) ^[18]

[Icônes et types de champs](#) ^[19]

[Fenêtre secondaire](#) ^[37]

[Fenêtres flottantes](#) ^[38]

Fenêtre de type « gestion de données »

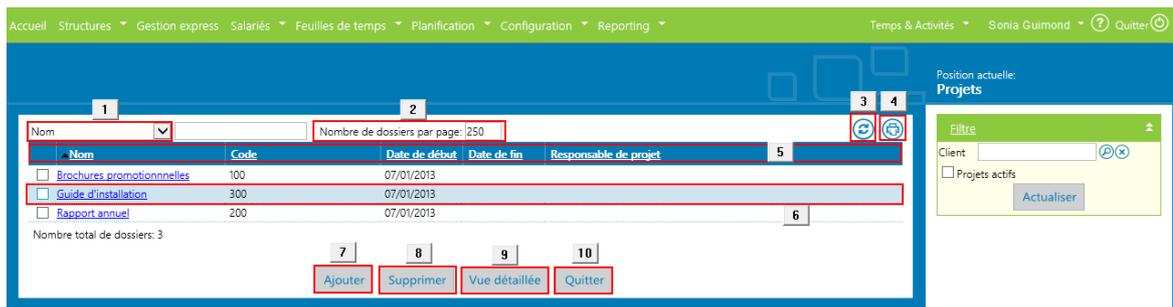
Ce type de fenêtre sert à lister des données, par ex. vos feuilles de temps ou vos demandes de congé. Les listes se présentent sous la forme d'un tableau, dont certains éléments peuvent être personnalisés.



Note : Selon la configuration du système, il est possible que les listes soient vides à l'affichage. Il vous faut alors [filtrer](#) ^[25] la liste en fonction de vos propres critères pour afficher les enregistrements qui vous intéressent. Pendant la recherche, l'application vous affichera un message vous informant que le traitement est en cours.

À partir d'une liste de données,

- Vous pouvez [consulter](#) ^[28], [ajouter](#) ^[28] ou [supprimer un enregistrement.](#) ^[28]
- Vous pouvez aussi [trier](#) ^[26], [filtrer](#) ^[25] ou [imprimer la liste.](#) ^[27]



Légende

N°	Description
1	<p>Liste déroulante et zone de texte permettant de filtrer la liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner le titre du filtre dans la liste déroulante. • Indiquer dans la zone de texte la valeur du filtre (possibilité d'utiliser * comme caractère de remplacement). • Cliquer le bouton Actualiser.
2	<p>Zone de texte permettant d'indiquer le nombre de lignes à afficher.</p> <p>Lorsque la liste comporte plus de lignes que la valeur spécifiée pour l'affichage, un navigateur permet d'afficher les « X » prochaines lignes (X étant le chiffre spécifié dans la zone de texte).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour modifier le nombre de lignes affichées, entrer le nombre souhaité et cliquer le bouton Actualiser (ou appuyer sur la touche Entrée ou Retour de votre clavier). • Pour afficher toutes les lignes, laisser la zone de texte vide et cliquer le bouton Actualiser (ou appuyer sur la touche Entrée ou Retour de votre clavier).
3	<p>Bouton qui permet d'actualiser la liste, c.-à-d. de la réafficher selon les nouveaux critères saisis (filtre ou nombre de lignes).</p>
4	<p>Bouton permettant d'imprimer la liste affichée à l'écran. Trois formats sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excel pour exporter la liste dans Excel et l'imprimer (permet de modifier la liste, y ajouter des calculs, mettre en page). • HTML pour imprimer la liste telle qu'elle est affichée dans le navigateur. • PDF pour créer et imprimer un PDF de la liste (format pratique pour transmettre la liste par courrier électronique). <p>Les informations imprimées (peu importe le format) reflètent ce qui s'affiche à l'écran. Si vous aviez filtré ou trié la liste, vos choix de filtres ou de tris sont conservés dans la liste imprimée.</p>
5	<p>Rangée titre de la liste, affiche les titres des colonnes de la liste.</p> <p>Chaque titre est un hyperlien qui permet de trier la liste par ordre croissant ou décroissant des valeurs listées dans la colonne. Lorsqu'une liste est triée, un triangle situé à gauche du titre indique l'ordre (croissant ou décroissant) dans lequel est triée la liste.</p>
6	<p>Liste de données (chaque ligne correspond à un enregistrement).</p> <p>La case à cocher placée dans la première colonne permet de sélectionner un enregistrement avant d'exécuter une action sur celui-ci (la ligne sélectionnée apparaît alors sur un fond bleu). Pour éditer ou visualiser le détail d'un enregistrement, cliquer sur l'hyperlien.</p>

N o	Description
7	Bouton Ajouter permettant d'ajouter un enregistrement à la liste.
8	Bouton Supprimer permettant de supprimer un enregistrement de la liste : <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner l'enregistrement à l'aide de la case à cocher. La ligne apparaît alors sur un fond orangé. 2. Cliquer Supprimer. L'affichage d'un message de confirmation n'est pas systématique. Cette commande est donc à utiliser avec prudence.
9	Bouton permettant de passer d'une vue détaillée (toutes les colonnes) à une vue simplifiée (quelques colonnes).
10	Bouton Quitter permettant de fermer l'écran.



Note : Les commandes disponibles en bas de l'écran peuvent différer. Par exemple, les listes de feuilles de temps et de demandes de congé offrent les commandes **Envoyer pour approbation** et **Annuler l'envoi** qui permettent respectivement d'envoyer un document pour approbation et d'en annuler l'envoi à des fins de modification.

Voir aussi...

[Barres de menus](#) ^[18]

[Icônes et types de champs](#) ^[19]

[Fenêtre secondaire](#) ^[37]

[Fenêtres flottantes](#) ^[38]

Filtrer une liste

Dans une liste, vous pouvez filtrer les enregistrements en utilisant l'une des méthodes suivantes.

Résumé

[Utiliser l'un des champs dans la liste](#) ^[25]

[Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires](#) ^[26]

Utiliser l'un des champs dans la liste

1. Sélectionner dans la liste le champ sur lequel filtrer la liste (par exemple, le champ **Statut** dans la liste des feuilles de temps).
2. Indiquer dans la zone de texte la valeur sur laquelle filtrer la liste (par exemple, **En retard**).
3. Cliquer le bouton **Actualiser**.



Astuce : Le système accepte l'astérisque * comme caractère de remplacement. Voir exemples ci-dessous.

Critères de filtre	Logique du système	Exemples
bes*	Liste les employés dont le nom de famille commence par BES.	Besnard, Bessette, Besson, etc.
*ier	Liste les employés dont le nom de famille se termine par IER.	Charpentier, Poirier, Sanscartier, etc.
ais	Liste les employés dont le nom de famille contient AIS.	Blaise, Maisonneuve, etc.

– Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires

Ces filtres varient en fonction des menus. Vous pouvez par exemple filtrer la liste de vos feuilles de temps selon leur statut (**En retard**, **Acceptée**, **Refusée**, etc). Ces critères de filtre saisis par l'utilisateur sont sauvegardés et sont donc permanents à moins que l'utilisateur ne les modifie.

1. Dans le filtre fourni dans la fenêtre secondaire, cocher la ou les valeurs sur lesquelles filtrer la liste. Par exemple, cocher **En retard** et **En attente d'envoi** pour la liste des feuilles de temps.
2. Cliquer **Actualiser**.

Voir aussi...

[Trier une liste](#) ^[26]

[Imprimer une liste affichée à l'écran](#) ^[27]

[Gérer les enregistrements d'une liste](#) ^[28]

Trier une liste

Vous pouvez trier une liste :

- en fonction d'un maximum de trois colonnes;
- par ordre croissant ou décroissant pour chacune des trois colonnes sélectionnées.



Note : Les tris sur de multiples colonnes s'appliquent lors de [l'impression de la liste](#). ^[27] que ce soit en format Excel, PDF ou HTML, tant que vous ne quittez pas la fenêtre de type « gestion de données ». Lorsque vous quittez une fenêtre où vous avez fait un tri sur de multiples colonnes, vous devrez refaire vos choix de tris si vous voulez que la liste imprimée soit triée en fonction de multiples critères.

L'ordre de tri sera en fonction de l'ordre dans lequel sont cliqués les en-têtes de colonne.

1. Dans la rangée titre de la liste, cliquer sur l'en-tête de la colonne requise pour le premier critère de tri. Par exemple, dans la liste des employés, si vous cliquez sur **Nom**, **Prénom**, cette liste sera triée par nom d'employé.

Résultat : La liste est automatiquement triée par ordre croissant en fonction du premier en-tête de colonne sélectionné.

2. Au besoin, cliquer de nouveau sur le premier en-tête de colonne pour obtenir un tri par ordre décroissant.
3. Maintenir la touche **Majuscule** enfoncée, puis cliquer sur l'en-tête de colonne requis comme deuxième critère de tri.

Résultat : La liste fait maintenant l'objet d'un sous-tri par ordre croissant en fonction du deuxième en-tête de colonne sélectionné.

4. Au besoin, maintenir la touche **Majuscule** enfoncée, puis cliquer de nouveau sur le deuxième en-tête de colonne pour obtenir un tri par ordre décroissant.
5. Continuer d'ajouter d'autres critères de tri (colonnes) en maintenant la touche **Majuscule** enfoncée.



Astuce : Lorsqu'une liste est triée, un triangle situé à gauche du titre indique l'ordre dans lequel est triée la liste :

- triangle pointant vers le haut pour une liste croissante;
- triangle pointant vers le bas pour une liste décroissante.

Désactiver le tri sur de multiples colonnes dans une liste de type « gestion de données »

Lorsque vous cliquez sur un en-tête de colonne sans maintenir la touche **Majuscule** enfoncée, vous reviendrez au mode de tri à une seule colonne sur la colonne cliquée.

Sauvegarde du tri

Le tri sur une seule colonne est sauvegardé lorsque vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ». Par exemple, si vous triez une liste selon la colonne **Nom, Prénom**, vous aurez encore ce tri lorsque vous accéderez de nouveau à cette fenêtre.

Le tri sur de multiples colonnes n'est pas sauvegardé lorsque vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ». Seul le tri sur la première colonne est sauvegardé. Par exemple, vous triez une liste selon la colonne **Province**, puis vous choisissez une deuxième colonne (**Nom, Prénom**), comme critère de tri. Lorsque vous accéderez de nouveau à cette fenêtre, les enregistrements seront triés par **Province**, car il s'agit de la colonne sélectionnée comme premier critère de tri.

Voir aussi...

[Filtrer une liste](#)^[25]

[Imprimer une liste affichée à l'écran](#)^[27]

[Gérer les enregistrements d'une liste](#)^[28]

Imprimer une liste affichée à l'écran

Vous pouvez imprimer une liste affichée à l'écran. Les informations imprimées (peu importe le format) reflètent ce qui s'affiche à l'écran. Si vous aviez [filtré](#)^[25] ou [trié](#)^[26] la liste, vos choix de filtres ou de tris sont conservés dans la liste imprimée.

1. Cliquer .
2. Choisir le format d'impression :
 - **Excel** pour exporter la liste dans Excel et l'imprimer (permet de modifier la liste, y ajouter des calculs, mettre en page).
 - **HTML** pour imprimer la liste telle qu'elle est affichée dans le navigateur.

- **PDF** pour créer et imprimer un PDF de la liste (format pratique pour transmettre la liste par courrier électronique).

Voir aussi...

[Filtrer une liste](#)^[25]

[Trier une liste](#)^[26]

[Gérer les enregistrements d'une liste](#)^[28]

Gérer les enregistrements d'une liste

Ajouter un enregistrement à une liste

1. Cliquer **Ajouter** en bas de l'écran.

Consulter un enregistrement à partir d'une liste

1. Cliquer sur l'hyperlien de la première colonne.

Supprimer un enregistrement dans une liste

1. Sélectionner l'enregistrement à l'aide de la case à cocher. La ligne apparaît alors sur un fond bleu.
2. Cliquer **Supprimer**.



Attention : Le système n'affiche pas toujours de message de confirmation avant de supprimer un enregistrement. La commande **Supprimer** est donc à utiliser avec prudence.

Voir aussi...

[Filtrer une liste](#)^[25]

[Trier une liste](#)^[26]

[Imprimer une liste affichée à l'écran](#)^[27]

Fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Dans certains menus de l'application, la fenêtre de gestion de données se présente sous la forme d'une grille où vous pouvez effectuer les opérations suivantes :

- [configurer l'affichage](#)^[30] des données;
- rechercher ou [filtrer](#)^[32] les données;
- effectuer des [regroupements](#)^[34];
- [trier](#)^[35] les données;
- [imprimer](#)^[36] les données;
- [visualiser](#)^[37], [ajouter](#)^[37] ou [supprimer un enregistrement](#)^[37].

Faites glisser l'en-tête d'une colonne pour regrouper par cette colonne.

Statut	Descriptif du statut	Date de début	Date de fin	Raison de l'absence	Durée de l'absence en jours	Durée de l'absence en heures	Compteur	Solde effectif en début d'absence	Solde effectif en fin d'absence
<input checked="" type="checkbox"/>	En attente d'approbation	21/12/2015	27/12/2015	Congés payés	4	28			
<input type="checkbox"/>	Approuvée	12/01/2015	13/01/2015	Congés payés	2	14			
<input type="checkbox"/>	Approuvée	17/12/2014	24/12/2014	Congés payés	6	42			

Prêt. Non filtré Chargé 3 sur 3

Ajouter Supprimer Quitter Envoyer pour approbation Annuler l'envoi

Légende

N o	Description
1	Boîte de regroupement qui vous permet de grouper ^[34] les données à l'aide d'une des colonnes de votre choix. Cette boîte ne s'affiche pas par défaut pour un nouvel utilisateur. Pour la visualiser, cliquez à droite dans la ligne de filtre, puis choisir Boîte de regroupement .
2	Ligne de filtre où vous pouvez effectuer vos recherches ^[32] . Cette boîte s'affiche par défaut pour un nouvel utilisateur. Pour la masquer, cliquez à droite dans la ligne de filtre, puis choisir Barre de filtre .
3	Bouton permettant d'imprimer ^[36] la liste affichée à l'écran. Trois formats sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> • Excel pour exporter la liste dans Excel et l'imprimer (permet de modifier la liste, y ajouter des calculs, mettre en page). • HTML pour imprimer la liste telle qu'elle est affichée dans le navigateur. • PDF pour créer et imprimer un PDF de la liste (format pratique pour transmettre la liste par courrier électronique). <p>Si vous avez configuré votre affichage ^[30] (modification de la largeur d'une colonne, ajout/suppression de champs), filtré ^[32] ou trié ^[35] les données ou effectué des regroupements ^[34] dans la grille, vos choix sont conservés dans la liste imprimée.</p>
4	Ligne de données où vous pouvez configurer ^[30] l'affichage des colonnes
5	Bouton Ajouter permettant d'ajouter un enregistrement à la liste
6	Bouton Supprimer permettant de supprimer un enregistrement de la liste : <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner l'enregistrement à l'aide de la case à cocher. 2. Cliquer Supprimer. <p>L'affichage d'un message de confirmation n'est pas systématique. Cette commande est donc à utiliser avec prudence.</p>

N o	Description
7	Nombre d'enregistrements récupérés dans la grille
8	Icône permettant de récupérer davantage d'enregistrements lorsque le maximum permis est atteint
9	Barre de défilement horizontale (pour afficher les informations dans d'autres colonnes)



Note : Dans la grille, vous pouvez utiliser la souris ou le menu contextuel (disponible en cliquant à droite).

Voir aussi...

[Barres de menus](#) ^[18]

[Icônes et types de champs](#) ^[19]

[Fenêtre secondaire](#) ^[37]

[Fenêtres flottantes](#) ^[38]

Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Dans une grille dynamique, vous pouvez configurer vos préférences d'affichage.



Note : Vos préférences d'affichage sont conservées lorsque vous [imprimez](#) ^[36] ou que vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ».

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Déplacer une colonne	<ol style="list-style-type: none"> Sélectionner l'en-tête de la colonne. Glisser la souris, puis relâcher le clic à l'endroit où la colonne doit être située. 	Se fait uniquement à l'aide de la souris.

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Configurer l'affichage des colonnes	Se fait uniquement à l'aide du menu.	<p>Vous pouvez sélectionner quelles sont les colonnes qui s'affichent dans la grille.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans la barre de filtre. 2. Sélectionner l'option  Sélecteur de champs. 3. Sélectionner les champs que vous voulez afficher dans la grille (ceux-ci seront accompagnés de l'icône ). 4. Sélectionner l'option Appliquer les changements pour afficher les champs sélectionnés ou Réinitialiser pour afficher les champs par défaut.
Masquer une colonne	Se fait uniquement à l'aide du menu.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans l'entête de la colonne que vous voulez supprimer. 2. Sélectionner l'option  Masquer la colonne. <p>Note : Si vous masquez une colonne par inadvertance, vous devrez utiliser l'option  Sélecteur de champs pour l'afficher de nouveau.</p>
Ajuster la taille d'une colonne	<p>Vous pouvez ajuster la largeur d'une colonne manuellement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déplacer la souris jusqu'à ce que l'icône de sélection de taille de colonne  s'affiche. 2. Glisser la souris vers la gauche ou la droite pour agrandir ou diminuer la taille de la colonne. 	Se fait uniquement à l'aide de la souris.

Voir aussi...

[Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#) ^[32]

[Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#) ^[34]

[Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#) ^[35]

[Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#) ^[36]

[Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#) ^[37]

Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Dans une grille dynamique, vous pouvez filtrer les enregistrements en utilisant l'une des méthodes suivantes.

Résumé

[Utiliser l'une des colonnes dans la grille](#) ³²

[Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires](#) ³³

– Utiliser l'une des colonnes dans la grille

Dans une grille dynamique, vous pouvez filtrer les données à l'aide d'une ou plusieurs colonnes de votre choix.



Note : Vos filtres sont conservés lorsque vous [imprimez](#) ³⁶, mais ils ne sont pas conservés lorsque vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ».

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Afficher ou masquer la barre de filtre	Se fait uniquement à l'aide du menu.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans la barre de filtre. 2. Sélectionner l'option  Barre de filtre.
Filtrer les données	<p>Vous pouvez saisir un ou plusieurs filtres de recherche.</p> <p>Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans la grille; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche.</p>  <ol style="list-style-type: none"> 1. Sous la colonne appropriée, taper le terme requis dans la zone de recherche sous l'entête. 2. Appuyer sur la touche Entrée. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sous la colonne appropriée, taper le terme requis dans la zone de recherche sous l'entête. 2. Cliquer l'icône . 3. Vérifier que l'option Comme est sélectionnée. 4. Sélectionner l'option Lancer la recherche.

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Désactiver temporairement un filtre de recherche	Se fait uniquement à l'aide du menu.	<p>Vous pouvez désactiver temporairement un filtre de recherche, par exemple si vous ne voulez pas utiliser qu'un terme précis s'applique pour une recherche, mais que vous voulez quand même conserver ce terme dans la zone de recherche pour réutilisation future.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sous la colonne appropriée, taper le terme requis dans la zone de recherche sous l'entête. 2. Cliquer l'icône . 3. Vérifier que l'option Non défini est sélectionnée. 4. Sélectionner l'option Lancer la recherche. <p>Résultat : Les résultats affichés dans la grille ne tiendront pas compte du terme de recherche tapé. Cependant, ce terme sera toujours inscrit dans la zone de recherche.</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Lorsque le terme de recherche doit s'appliquer de nouveau, cliquer l'icône . 6. Vérifier que l'option Comme est sélectionnée. 7. Sélectionner l'option Lancer la recherche.
Supprimer les filtres de recherche	<p>Pour supprimer vos filtres de recherche et afficher toutes les données dans la grille :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner le terme de recherche dans la colonne appropriée. 2. Supprimer ce terme à l'aide de la touche clavier Suppr ou de la touche d'effacement arrière. 	<p>Pour supprimer vos filtres de recherche et afficher toutes les données dans la grille :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer l'icône . 2. Sélectionner l'option Ignorer ce critère de recherche ou l'option Ignorer tous les critères de recherche.

— Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires

Ces filtres varient en fonction des menus. Vous pouvez par exemple filtrer la liste de vos feuilles de temps selon leur statut (**En retard**, **Acceptée**, **Refusée**, etc). Ces critères de filtre saisis par l'utilisateur sont sauvegardés et sont donc permanents à moins que l'utilisateur ne les modifie.

1. Dans le filtre fourni dans la fenêtre secondaire, cocher la ou les valeurs sur lesquelles filtrer la liste. Par exemple, cocher **En retard** et **En attente d'envoi** pour la liste des feuilles de temps.
2. Cliquer **Actualiser**.

Voir aussi...

[Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[30]

[Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[34]

[Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[35]

[Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[36]

[Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[37]

Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Dans une grille dynamique, vous pouvez effectuer des regroupements à l'aide d'une ou plusieurs colonnes de votre choix.



Note : La boîte de regroupement ne s'affiche pas par défaut. N'oubliez pas de l'afficher si vous souhaitez faire des regroupements. Vos regroupements sont conservés lorsque vous [imprimez](#)^[36] ou que vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ».

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Afficher ou masquer la boîte de regroupement	Se fait uniquement à l'aide du menu.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans la barre de filtre. 2. Sélectionner l'option  Boîte de regroupement.
Ajouter un regroupement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner l'en-tête de la colonne que vous voulez utiliser comme regroupement. 2. Glisser cette colonne dans la zone où figure la mention Faites glisser l'en-tête d'une colonne pour regrouper par cette colonne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans l'en-tête de colonne que vous voulez utiliser comme regroupement. 2. Sélectionner l'option  Regrouper par ce champ.
Supprimer un regroupement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner le titre du regroupement à supprimer. 2. Glisser ce sous-regroupement vers l'emplacement requis dans l'en-tête de colonne, puis relâcher le clic de la souris. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans l'en-tête de colonne que vous ne voulez plus utiliser comme regroupement. 2. Sélectionner l'option  Ne pas regrouper par ce champ.

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Ouvrir et fermer un regroupement	<ul style="list-style-type: none"> • Cliquer l'icône ☒ pour afficher toutes les données dans un regroupement. • Cliquer l'icône ☐ pour fermer un regroupement donné. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans un regroupement. 2. Sélectionner l'option requise (Développer, Développer tout, Réduire, Réduire tout).

Voir aussi...

[Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[30]

[Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[32]

[Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[35]

[Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[36]

[Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[37]

Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Dans une grille dynamique, vous pouvez trier les données :

- en fonction d'une seule colonne;
- par ordre croissant ou décroissant pour la colonne sélectionnée.



Note : Vos options de tri sont conservées lorsque vous [imprimez](#)^[36] ou que vous quittez la fenêtre de type « gestion de données ».

Opération	Procédure (avec la souris)	Procédure (avec le menu)
Trier les données dans une colonne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer une fois dans l'en-tête de la colonne requise pour obtenir un tri croissant (l'icône ▲ s'affiche). 2. Cliquer de nouveau dans l'en-tête de la colonne pour obtenir un tri décroissant (l'icône ▼ s'affiche). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans l'en-tête de la colonne requise. 2. Sélectionner l'option  pour un tri croissant ou  pour un tri décroissant.
Trier les données dans un regroupement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer une fois dans le titre du regroupement (dans la boîte de regroupement) pour obtenir un tri croissant (l'icône ▲ s'affiche). 2. Cliquer de nouveau dans le titre du regroupement (dans la boîte de regroupement) pour obtenir un tri décroissant (l'icône ▼ s'affiche). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer à droite dans le titre du regroupement (dans la boîte de regroupement). 2. Sélectionner l'option  pour un tri croissant ou  pour un tri décroissant.

Voir aussi...

[Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[30]

[Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[32]

[Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[34]

[Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[36]

[Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[37]

Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Vous pouvez imprimer une liste affichée à l'écran. Les informations imprimées (peu importe le format) reflètent ce qui s'affiche à l'écran. Si vous avez [configuré l'affichage](#)^[30] de la grille (par ex. déplacer ou supprimer une colonne), [filtré](#)^[32] ou [trié](#)^[35] les données ou effectué des [regroupements](#)^[34] dans la grille, vos choix sont conservés dans la liste imprimée.

1. Cliquer **Imprimer**.
2. Choisir le format d'impression :
 - **Excel** pour exporter la liste dans Excel et l'imprimer (permet de modifier la liste, y ajouter des calculs, mettre en page).
 - **HTML** pour imprimer la liste telle qu'elle est affichée dans le navigateur.
 - **PDF** pour créer et imprimer un PDF de la liste (format pratique pour transmettre la liste par courrier électronique).

Voir aussi...

[Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[30]

[Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[32]

[Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[34]

[Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[35]

[Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[37]

Gérer les enregistrements d'une liste à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » (avec grille dynamique)

Ajouter un enregistrement à partir d'une grille dynamique

1. Cliquer **Ajouter** en bas de l'écran.

Consulter un enregistrement à partir d'une grille dynamique

1. Cliquer l'hyperlien de la première colonne.

Supprimer un enregistrement dans une grille dynamique

1. Sélectionner l'enregistrement à l'aide de la case à cocher.
2. Cliquer **Supprimer**.



Attention : Le système n'affiche pas toujours de message de confirmation avant de supprimer un enregistrement. La commande **Supprimer** est donc à utiliser avec prudence.

Voir aussi...

[Configurer l'affichage dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[30]

[Filtrer les données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[32]

[Effectuer des regroupements dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[34]

[Trier des données dans une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[35]

[Imprimer une liste affichée à l'écran à partir d'une fenêtre de type « gestion de données » \(avec grille dynamique\)](#)^[36]

Fenêtre secondaire

Dans tous les écrans de saisie, la fenêtre secondaire placée à la droite de l'écran sert à afficher un résumé de la fenêtre principale ou des renseignements complémentaires (par ex. le détail du calcul des heures supplémentaires que vous avez effectuées). C'est aussi dans cette fenêtre que s'affichent les éventuels messages d'erreur; le titre de la fenêtre flottante apparaît alors sur un fond rouge.



Note : En général, quand le système constate une erreur de saisie des données, il surligne en rouge le ou les champs fautifs et ajoute un point d'exclamation rouge à côté. Le message d'erreur contient généralement des hyperliens vers les champs fautifs. Il vous suffit de cliquer ces hyperliens pour vous rendre directement dans les champs à corriger.

- Exemple de fenêtre secondaire :



- Exemple de message d'erreur :



Voir aussi...

[Barres de menus](#) ^[18]

[Icônes et types de champs](#) ^[19]

[Fenêtre principale](#) ^[22]

[Fenêtres flottantes](#) ^[38]

Fenêtres flottantes

Il arrive que la fenêtre principale ou la fenêtre secondaire contienne une quantité d'information trop importante pour pouvoir s'afficher dans un même écran. Les données sont alors regroupées par catégorie dans des fenêtres flottantes. Celles-ci peuvent être déplacées pour réarranger l'écran par une action glisser-déposer.

Les fenêtres flottantes comportent toujours un titre suivi d'un motif de chevrons dans le coin supérieur droit. Pour ouvrir et fermer une fenêtre flottante, il suffit de cliquer les chevrons ou l'hyperlien du titre de la fenêtre flottante.

- Quand la fenêtre flottante est fermée, les chevrons pointent vers le bas.
- Quand la fenêtre flottante est ouverte, les chevrons pointent vers le haut.



L'application conserve en mémoire l'état des fenêtres flottantes (ouvertes ou fermées) ainsi que leur position, vous permettant ainsi de personnaliser une fois pour toutes l'affichage de certaines données dans vos écrans.

Voir aussi...

[Barres de menus](#) ^[18]

[Icônes et types de champs](#) ^[19]

[Fenêtre principale](#) ^[22]

[Fenêtre secondaire](#) ^[37]

Aide contextuelle

L'aide contextuelle est une forme d'aide en ligne qui porte sur une fonction du programme bien précise plutôt que sur le programme au complet, ou encore sur une commande en cours d'exécution ou que l'utilisateur tente d'exécuter. L'application SIGMA-RH.net vous permet de créer votre propre aide contextuelle. Il vous suffit de documenter la ou les fonctions qui vous intéressent à l'aide de l'éditeur HTML de votre choix (HoTMetaL, FrontPage, Dreamweaver, etc.) et d'indiquer au système où trouver cette aide en ligne.



Attention : Seuls les utilisateurs pour lesquels vous avez coché la case **Administrateur de l'aide contextuelle** peuvent coder une aide contextuelle.

1. Ouvrir l'écran pour lequel une aide contextuelle doit être codée.
2. Cliquer le bouton  dans le titre de la fenêtre flottante à documenter.
3. Inscrire l'URL du fichier d'aide contextuelle qui s'applique (ex. `http://www.aide.html`). Le système accepte également les adresses sécurisées (ex. `https://www.aide.html`) ainsi que les adresses relatives (ex. `../../aide.html`).
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'URL.

Résultat : Un bouton  est alors affiché dans la barre de menus, qui permet de consulter l'aide qui vient d'être codée. Cette aide contextuelle est affichée dans une autre fenêtre du navigateur.

Préférences d'utilisation

— Quelles sont les préférences d'utilisation?

De nombreuses options, vous permettent de configurer vos préférences d'utilisation. Vous pouvez :

- gérer votre [agenda](#) ^[732];
- visualiser vos [rappels](#) ^[771];
- modifier votre [mot de passe](#) ^[39];
- modifier la [langue d'affichage](#) ^[40] de l'application;
- modifier la [région d'utilisation](#) ^[40] qui doit être prise en compte pour les formats de date et d'heure, l'affichage de certaines fonctionnalités ou terminologies;
- modifier le [fuseau horaire](#) ^[42] qui doit être pris en considération pour l'affichage des heures;
- modifier l'[unité de mesure](#) ^[45] qui doit être prise en considération par les outils de géolocalisation.

Résumé

[Modifier mon mot de passe](#) ^[39]

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#) ^[40]

[Modifier mon fuseau horaire](#) ^[42]

[Modifier mon unité de mesure](#) ^[45]

[Gérer les agendas](#) ^[732]

[Gérer les rappels](#) ^[771]

Modifier mon mot de passe

Options génériques sous votre nom Menu : **Changement du mot de passe**

Un mot de passe est une série de caractères codés (lettres, chiffres ou autres symboles), connue de vous seul, qui permet d'identifier l'utilisateur qui se connecte à un système informatique.

La toute première fois que vous vous connecterez à SIGMA-RH.net, vous le ferez à l'aide du mot de passe que vous aura attribué l'administrateur de votre système. Ce mot de passe est automatiquement généré par le système et nous vous conseillons de le modifier pour un mot de passe plus facile à retenir.

Il est aussi possible que l'entreprise pour laquelle vous travaillez demande à ce que tous les mots de passe des employés soient changés régulièrement.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Changement du mot de passe** sous le nom de l'utilisateur.
2. Indiquer l'ancien mot de passe.
3. Entrer le nouveau mot de passe et le confirmer dans le champ suivant.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le nouveau mot de passe.

Attention : Afin d'en conserver la confidentialité, votre mot de passe ne s'affiche jamais à l'écran. À la place, apparaît une série d'astérisques (par ex. *****).



Les mots de passe sont sensibles à la casse, c.-à-d. que le système fait la différence entre bbq1035 et BBQ1035.

À noter aussi que les apostrophes ne sont pas acceptées.

D'autres contraintes peuvent être imposées par l'administrateur du système. Se référer aux paramètres d'entreprise pour plus de détails.

Les précautions habituelles s'appliquent aux mots de passe utilisés pour se connecter à SIGMA-RH.net :

- Il est important de ne communiquer votre mot de passe à personne afin que vos données personnelles (par ex. coordonnées, banques) demeurent confidentielles.
- Il est recommandé de ne pas utiliser un mot de passe facile à deviner (par ex. date de naissance, numéro de téléphone, prénom d'un conjoint ou d'un enfant).
- Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable d'utiliser une combinaison de lettres et de chiffres.

Voir aussi...

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#)^[40]

[Modifier mon fuseau horaire](#)^[42]

Réinitialiser mon mot de passe

Soumettre une demande pour obtenir son identifiant utilisateur

Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation

Options génériques sous votre nom Menu : Options de l'utilisateur

Les écrans de l'application SIGMA-RH.net sont actuellement disponibles en français et en anglais et c'est à l'utilisateur qu'il revient de choisir la langue dans laquelle il veut travailler. La langue d'affichage par défaut est choisie avec l'option **Options de l'utilisateur**, mais elle peut être modifiée dans l'écran de connexion au démarrage de l'application (deux boutons radio permettent de faire ce choix).

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Options de l'utilisateur** sous le nom de l'utilisateur.
2. Sélectionner la langue et la région d'utilisation à partir des deux listes déroulantes.
3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les options choisies.

FAQ - À quoi sert la région d'utilisation?

La région d'utilisation régit plusieurs paramètres dans l'application :

Paramètres	Exemples
Format des dates	JJ/MM/AAAA en région d'utilisation France MM/JJ/AAAA en région d'utilisation États-Unis AAAA-MM-JJ en région d'utilisation Québec
Format des heures	Affichage en format 24 heures en région d'utilisation France : 19:45 Affichage avec la mention AM ou PM en région d'utilisation États-Unis : 07:45 PM
Format des chiffres	Utilisation du point ou de la virgule pour indiquer les décimales
Format des adresses	Une entreprise ayant uniquement des bureaux en France pourrait masquer le champ Pays afin d'alléger l'affichage.
Unité de mesure	Utilisation des kilomètres ou des miles pour afficher les distances dans les entreprises qui utilisent les outils de géolocalisation ⁶⁷³ .
Devise des montants d'argent	CAD, USD, EUR
Terminologie de certains champs	Numéro d'assurance sociale au Québec et numéro de sécurité sociale en France
Validation de certaines données	Format des codes postaux
Accès à certaines fonctionnalités	CSST au Québec et bilan social en France

Note : Même si l'utilisateur peut modifier sa région d'utilisation dans le menu **Options de l'utilisateur**, l'affichage de plusieurs éléments dans le logiciel (champs, suivis de dossier, valeurs par défaut, fenêtres flottantes) est plutôt géré par la région d'utilisation précisée dans le niveau 4 de la structure administrative (Etablissement) auquel le dossier d'employé est associé. Lorsque l'affichage d'un élément dans le logiciel (champ, suivi de dossier, fenêtre flottante secondaire, etc.) est spécifiquement géré par la région d'utilisation sélectionnée dans le niveau 4 de la structure administrative (Etablissement), cet élément s'affiche en tout temps, peu importe la région d'utilisation sélectionnée dans le menu **Options de l'utilisateur**.

Exemples



- L'utilisateur qui travaille dans SIGMA-RH.net a sélectionné Ontario comme région d'utilisation dans le menu **Options de l'utilisateur**. Cependant, si sa sécurité le lui permet, il peut visualiser des accidents de travail pour des employés associés à un niveau 4 (Etablissement) dont la région d'utilisation est Québec. Dans ce cas, l'utilisateur voit quand même les suivis de dossier spécifiques au Québec pour les accidents de travail : **Attestation médicale, Avis de l'employeur et demande de remboursement**, etc.
- L'utilisateur qui travaille dans SIGMA-RH.net a sélectionné Québec comme région d'utilisation dans le menu **Options de l'utilisateur**. Cependant, si sa sécurité le lui permet, il peut visualiser les dossiers des employés associés à un niveau 4 (Etablissement) dont la région d'utilisation est France. Dans ce cas, l'utilisateur voit quand même la fenêtre flottante secondaire **Handicaps** dans le dossier des employés.

Voir aussi...

[Modifier mon mot de passe](#) ³⁹

[Modifier mon fuseau horaire](#) ⁴²

Modifier mon fuseau horaire

Options génériques sous votre nom Menu : Options de l'utilisateur

Si votre entreprise a des bureaux dans plusieurs fuseaux, les heures affichées dans SIGMA-RH.net peuvent tenir compte du fuseau horaire dans lequel vous vous trouvez.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Options de l'utilisateur** sous le nom de l'utilisateur.
2. Sélectionner votre fuseau horaire.
3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'option choisie.

— Règles en vigueur pour l'affichage des heures

Type d'heure	Prise en compte du fuseau horaire	Prise en compte du changement d'heure
<p>Heure par défaut proposée lors de l'ajout d'un dossier ou d'un événement.</p> <p>Exemples</p> <p>Heure par défaut proposée lors de l'ajout :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une entretien • d'un accident de travail; • d'une conséquence (heure de début); • etc. 	<p>Oui. Les heures proposées par défaut tiennent compte du fuseau horaire de l'utilisateur connecté.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Est (É.-U. et Canada)) ajoute, le 8 février 2017 à 8:15 (heure de l'Est), un nouveau dossier d'employé. L'heure proposée par défaut est 8:15. • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris) ajoute, le 8 février 2017 à 11:15 (heure locale de Paris), un nouveau rapport d'accident. L'heure de l'événement proposée par défaut est 11:15. 	Oui
<p>Heure d'exécution d'une tâche de l'Assistant personnel</p>	<p>Oui. L'heure d'exécution d'une tâche tient compte du fuseau horaire précisé dans la planification de la tâche.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une tâche planifiée (dont l'exécution est prévue à 23:00), un utilisateur précise le fuseau horaire Est (É.-U. et Canada). Cette tâche s'exécutera à 23:00 (heure de l'Est). • Dans une tâche planifiée (dont l'exécution est prévue à 23:00), un utilisateur précise le fuseau horaire Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris. Cette tâche s'exécutera à 23:00 (heure locale de Paris). 	Oui. Si une tâche a été planifiée à 23:00, elle s'exécute toujours à cette heure, qu'il s'agisse de l'heure avancée ou de l'heure normale.

Type d'heure	Prise en compte du fuseau horaire	Prise en compte du changement d'heure
<p>Heure d'une action effectuée par un utilisateur dans l'application, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Heure figurant dans le journal d'exécution d'une tâche de l'Assistant personnel et dans le détail de ce journal • Heure figurant dans le journal des connexions à l'application • Heure de création et heure de dernière modification dans les fenêtres d'édition 	<p>Oui. Ces heures tiennent compte du fuseau horaire de l'utilisateur connecté.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Est (É.-U. et Canada)) modifie, le 8 février 2017 à 8:15 (heure de l'Est), un dossier d'employé. • Le 9 février 2017, un utilisateur (dont le fuseau horaire est Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris) visualise ce nouveau dossier d'employé. L'heure de modification qui s'affiche pour cet utilisateur est 14:15 (heure locale de Paris). 	<p>Oui</p>

Type d'heure	Prise en compte du fuseau horaire	Prise en compte du changement d'heure
<p>Heure saisie dans les événements et les dossiers une fois que ceux-ci sont enregistrés.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Heure de création d'un historique de dossier d'employé • Heure de l'événement (dans un rapport d'accident) • Heure de début et heure de fin dans les conséquences (absence et accident de travail) • etc. 	<p>Non. Dès que l'utilisateur sauvegarde, l'heure saisie dans l'événement ou le dossier est conservée telle quelle.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Est (É.-U. et Canada)) ajoute, le 8 février 2017 à 8:15 (heure de l'Est), un nouveau dossier d'employé. L'heure proposée par défaut est 8:15. Cependant, l'utilisateur modifie l'heure de début de l'historique afin que celle-ci soit 8:00. Dès que l'utilisateur sauvegarde, cette heure s'affiche en tout temps dans le dossier, peu importe le fuseau horaire de l'utilisateur connecté. Si un utilisateur (dont le fuseau horaire est Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris) visualise ce dossier à une date ultérieure, il verra quand même 8:00. • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris) ajoute, le 8 février 2017 à 11:15 (heure locale de Paris), un nouveau rapport d'accident. L'heure de l'événement proposée par défaut est 11:15. Cependant, l'utilisateur modifie cette heure afin qu'elle soit 09:15. Dès que l'utilisateur sauvegarde, cette heure s'affiche en tout temps dans le dossier, peu importe le fuseau horaire de l'utilisateur connecté. Si un utilisateur (dont le fuseau horaire est Est (É.-U. et Canada)) visualise ce dossier à une date ultérieure, il verra quand même 9:15. 	<p>Non. Dès que l'utilisateur sauvegarde, l'heure saisie dans l'événement ou le dossier est conservée telle quelle.</p>

Type d'heure	Prise en compte du fuseau horaire	Prise en compte du changement d'heure
Heure de la piste de vérification	<p>Non. L'heure de la piste de vérification tient plutôt compte du décalage horaire figurant dans les paramètres d'entreprise. Cependant, si le détail de la piste comprend des heures qui ont été enregistrées dans les événements et des dossiers (par ex, heure de début et de fin des conséquences, heure de création d'un historique, etc.), ce sont les heures saisies qui s'afficheront dans le détail.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'administrateur a configuré une piste de vérification (en Ajout, en Modification et en Suppression) sur les instances Absentéisme (Absence) et Conséquence (Absence). • Un utilisateur (dont le fuseau horaire est Est (É.-U. et Canada) saisit, le 15 février 2017 à 8:15 (heure de l'Est), une date de fin (15 février 2017) et une heure de fin (16:00) dans une absence. • Le 15 février 2017, le décalage horaire figurant dans le paramètre d'entreprise est de -6. • Les utilisateurs (peu importe leur fuseau horaire) verront les informations suivantes lorsqu'ils accéderont au menu Piste de vérification : <ul style="list-style-type: none"> • Une entrée pour le 15 février 2017 à 8:15. • Dans le détail de la piste, c'est l'heure saisie qui s'affiche, c'est-à-dire 16:00. 	Non

Voir aussi...

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#)^[40]

[Modifier mon mot de passe](#)^[39]

Modifier mon unité de mesure

Options génériques sous votre nom Menu : Options de l'utilisateur

Si votre entreprise utilise les [outils de géolocalisation](#)^[673], chaque utilisateur peut configurer l'unité de mesure qui doit être utilisée (kilomètres ou miles) pour afficher les distances, que ce soit lors :

- de l'utilisation des outils de géolocalisation pendant la gestion des [événements](#)^[675];
- de la production de statistiques ([modèles de rapports](#)^[683], [graphiques](#)^[685] ou [modèles de documents](#)^[774]).



Note : Si aucune unité de mesure n'est précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), les distances s'afficheront dans l'unité de mesure définie pour la région d'utilisation de l'utilisateur. Cependant, l'unité de mesure précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), a toujours préséance sur l'unité de mesure définie dans sa région d'utilisation.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Options de l'utilisateur** sous le nom de l'utilisateur.
2. Sélectionner l'unité de mesure requise.
3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'option choisie.

Voir aussi...

[Modifier mon mot de passe](#) ³⁹

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#) ⁴⁰

[Modifier mon fuseau horaire](#) ⁴²

Personnaliser ma signature électronique utilisée dans les workflows

Options génériques sous votre nom Menu : **Options de l'utilisateur**

Si des workflows ont été configurés dans votre entreprise et que ceux-ci exigent une confirmation avec signature électronique, vous pouvez configurer l'apparence de la signature électronique qui sera utilisée lors des interventions exigées de votre part pendant les étapes prévues dans ces workflows.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Options de l'utilisateur** sous le nom de l'utilisateur.
2. Choisir l'option requise :

Option	Utilisation
Utiliser la signature générée par le système	Choisir cette option afin d'utiliser la signature générée par le système, c'est-à-dire le nom de l'utilisateur formaté dans la police de caractères sélectionnée dans le paramètre d'entreprise Police de caractères à utiliser pour les signatures électroniques .
À l'aide d'une image	Choisir cette option pour utiliser une signature réelle qu'il aura numérisée au préalable dans un fichier. <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer Parcourir. 2. Choisir le fichier requis.

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'option choisie.

Voir aussi...

Configurer les workflows

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#) ⁴⁰

[Modifier mon fuseau horaire](#) ⁴²

[Modifier mon unité de mesure](#) ⁴⁵

Désigner mes approbateurs délégués pour l'approbation des workflows

Options génériques sous votre nom

Menu : **Mes approbateurs délégués**

Si des workflows ont été configurés dans votre entreprise, vous pouvez désigner des approbateurs délégués qui peuvent intervenir, en votre nom, sur les workflows où vous avez été désigné approbateur habituel ou approbateur de secours.

L'approbateur délégué est particulièrement utile si vous prévoyez être absent ou si une tierce personne vous remplace pour la réalisation de tâches précises (par ex. la secrétaire qui a l'autorisation d'intervenir sur les workflows du président de la société).



Attention : Lorsque vous désignez un approbateur délégué, assurez-vous que cet utilisateur a bien les droits de visualiser et de modifier l'écran dans lequel le workflow s'exécute. Si l'approbateur délégué n'a pas les droits de visualiser et de modifier l'écran dans lequel le workflow s'exécute, il ne pourra pas intervenir, en votre nom, sur les workflows où vous êtes approbateur.

– Ajouter un approbateur délégué

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Mes approbateurs délégués** sous le nom de l'utilisateur.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Dans le champ **Employé désigné comme approbateur délégué** :
 - Cliquer , puis sélectionner l'utilisateur requis.
 - Choisir le type d'approbateur délégué.

Type	Utilisation
Cet employé est toujours autorisé à approuver les demandes en mon nom	Choisir cette option si l'utilisateur choisi peut intervenir en tout temps sur des workflows.
Cet employé est autorisé à approuver les demandes en mon nom uniquement lorsque je suis absent	Choisir cette option si l'utilisateur choisi peut intervenir sur des workflows uniquement lorsque des absences ⁽⁵⁸⁵⁾ ont été enregistrées dans SIGMA-RH.net.
Cet employé est autorisé à approuver les demandes en mon nom uniquement pour la période indiquée	Choisir cette option si l'utilisateur choisi peut uniquement intervenir sur des workflows pendant une période précise. Dans ce cas, choisir la date de début et la date de fin de cette période.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'approbateur délégué.

– Modifier un approbateur délégué

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Mes approbateurs délégués** sous le nom de l'utilisateur.

2. Accéder à l'approbateur délégué requis.
3. Modifier les informations requises.
 - Type d'approbateur
 - Période si l'option **Cet employé est autorisé à approuver les demandes en mon nom uniquement pour la période indiquée** a été choisie
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'approbateur délégué.

– Supprimer un approbateur délégué

Lorsqu'une désignation d'approbateur délégué est supprimée, l'utilisateur n'est plus avisé dans le centre de notification.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Mes approbateurs délégués** sous le nom de l'utilisateur.
2. Cocher la case correspondant à l'approbateur délégué requis.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

Configurer les workflows

[Modifier ma langue d'affichage et ma région d'utilisation](#)^[40]

[Modifier mon fuseau horaire](#)^[42]

[Modifier mon unité de mesure](#)^[45]

Rapporter un problème à l'équipe de soutien technique

Options génériques sous votre nom Menu : **Contact**

Le menu **Contact** qui figure dans la barre de menus de l'écran (coin supérieur droit) permet d'envoyer un courriel à l'équipe de soutien technique afin de lui signaler un problème technique ou lui faire part d'une suggestion. Certaines données sont automatiquement extraites de l'application (comme le nom de l'utilisateur, le numéro de version de l'application, etc.) afin de faciliter le traitement du problème technique identifié. Ce formulaire nous aide à accélérer le traitement de vos demandes et améliore l'efficacité de notre service de soutien technique.



Note : Cette fonctionnalité est sécurisée pour empêcher que tous les utilisateurs puissent envoyer des courriels à notre équipe. Nous recommandons de ne donner accès qu'aux administrateurs de systèmes ou responsables du département d'informatique afin que ceux-ci puissent valider les problèmes ou les suggestions des utilisateurs avant de nous les soumettre.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Contact** sous le nom de l'utilisateur.

Résultat : Le système ouvre le formulaire de soutien technique. La date, le nom du client ainsi que le nom de l'utilisateur sont automatiquement extraits de la base de données.

2. Vérifier l'adresse électronique récupérée dans la fiche d'employé. Au besoin, la modifier pour rediriger le suivi du problème à une autre adresse. Par exemple, l'utilisateur chargé du soutien technique peut être Gérard Lachance (glachance@babaco.com), mais le suivi du problème concerne toute l'équipe informatique – soutien@babaco.com – plutôt que M. Lachance uniquement. Pour saisir plusieurs adresses, il suffit de les séparer par des points-virgules.

3. Vérifier le numéro de téléphone récupéré dans la fiche d'employé. Le modifier si nécessaire et ajouter le numéro de poste s'il n'est pas indiqué.
4. Préciser la gravité du problème :
 - Empêche l'utilisateur d'utiliser l'application pour les problèmes critiques (interruption partielle ou totale du fonctionnement de l'application);
 - Diminue la productivité de l'utilisateur pour les problèmes majeurs (ralentissement important du traitement des données);
 - Nuisance pour les problèmes mineurs (suivi requis);
 - Suggestion d'amélioration pour les simples suggestions.
5. Préciser le module visé par le problème technique ou la suggestion.
6. Donner un titre explicite au problème ou la suggestion (130 caractères maximum).
 - Exemple de problème majeur : Feuilles de temps remplies pas transférées à l'approbateur.
 - Exemple de problème mineur : Conséquences actives pas listées en rouge dans accidents travail.
 - Exemple de suggestion : Pouvoir changer les couleurs de l'interface pour les daltoniens.
7. Décrire en détail la suggestion ou les étapes nécessaires pour reproduire le problème à l'interne.
8. Cliquer **Envoyer** pour transmettre le courriel.

Dossiers des employés

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Le dossier d'un employé (aussi appelé « fiche d'employé ») regroupe l'ensemble des informations sur cet employé, par exemple ses données personnelles, son salaire, etc.



Note : C'est cependant dans le menu **Gestion express**^[10] que vous trouverez l'ensemble des **événements**^[11] qui ont été ajoutés pour un employé donné. La **Gestion express** est aussi disponible à partir du dossier d'un employé, grâce à un hyperlien dans la fenêtre secondaire **Liens utiles**.

Vous trouverez ci-dessous les rubriques à consulter en fonction des modules disponibles dans l'application.

– Temps et activités

[Définir les données requises pour la gestion du temps et des activités dans le dossier de l'employé](#)^[52]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#)^[53]

[Associer un horaire de travail à un employé](#)^[54]

[Associer un modèle de gestion du temps à un employé](#)^[55]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#)^[56]

[Visualiser les familles associées à un employé](#)^[56]

Gestion des absences

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé](#)^[63]

[Gérer les jours fériés des employés](#)^[66]

Gestion des feuilles de temps

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps](#)^[57]

[Gérer les projets de feuilles de temps d'un employé](#)^[73]

[Définir la date limite pour la publication du planning](#)^[75]

Gestion des compteurs

[Gérer les compteurs d'un employé](#)^[76]

[Gérer les congés payés des employés](#)^[80]

[Gérer les RTT des employés](#)^[87]

[Gérer les tickets restaurant des employés](#)^[94]

– My SigmaRH

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé](#)^[63]

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps](#)^[57]

Définir les données requises pour la gestion du temps et des activités dans le dossier de l'employé

– Quelles informations dois-je saisir dans le dossier de l'employé si j'effectue la gestion du temps et des activités?

Si vous effectuez la gestion du temps et des activités dans SIGMA-RH.net, vous devez saisir les informations suivantes dans le dossier de l'employé.

Champs dans le dossier de l'employé	Module				
	Planning ^[148]	Feuilles de temps ^[270]	Badgeuse ^[223]	Absence ^[585]	Demandes de congé ^[596]
Horaire de travail ^[54]	✓	✓	✓	✓	✓
Modèle de gestion du temps ^[55]	✓	✓	✓	✓	✗
Outil d'analyse de temps ^[56]	✓	✓	✓	✗	✗
Familles ^[56]	✓	✓	✓	✗	✗
Date limite de publication du planning ^[75]	✓	✗	✗	✗	✗
Paramètres d'approbation des feuilles de temps ^[57]	✗	✓	✗	✗	✗
Projet de feuille de temps ^[73]	✗	✓	✗	✗	✗
Numéro de badge ^[53]	✗	✗	✓	✗	✗
Métier	✗	✗	✗	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect
Type de contrat	✗	✗	✗	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect
Quart de travail	✗	✗	✗	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect

	Module				
Type de temps	✗	✗	✗	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect
Poste affecté à l'employé	✗	Optionnel	✗	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect	Recommandé si statistiques doivent être produites pour cet aspect
Paramètres d'approbation des demandes de congé ^[63]	✗	✗	✗	✗	✓ Uniquement si les demandes de congé « standards » ^[596] sont utilisées
Jours fériés ^[66]	✗	✓	✗	✓	✓

Résumé

- [Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]
- [Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]
- [Associer un modèle de gestion du temps à un employé](#) ^[55]
- [Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]
- [Visualiser les familles associées à un employé](#) ^[56]
- [Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[57]
- [Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé](#) ^[63]
- [Gérer les jours fériés des employés](#) ^[66]
- [Gérer les projets de feuilles de temps d'un employé](#) ^[73]
- [Définir la date limite pour la publication du planning](#) ^[75]

Définir le numéro de badge d'un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Si vous utilisez le module [Badgeuse](#) ^[223] chaque employé autorisé à enregistrer ses présences sur des [terminaux](#) ^[269] doit avoir une carte d'accès. Le numéro de cette carte doit être sauvegardé dans le dossier de l'employé.



Note : Vous pouvez également importer le numéro de badge d'un employé à l'aide de l'import standard.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter** ou cliquer l'employé dont le dossier est à modifier.

Résultat : L'écran s'ouvre sur le dossier d'employé.

3. Entrer les données requises dans le champ **Numéro de badge** dans la fenêtre flottante **Temps / Demande de congé**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Étape suivante

Une fois que le numéro de badge d'un employé est défini, assurez-vous que les [autorisations d'accès aux terminaux](#)^[431] de badgeages sont configurées dans le modèle de gestion du temps auquel l'employé est associé.

Voir aussi...

[Configurer le module Badgeuse](#)^[261]

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Gérer les terminaux](#)^[269]

[Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[431]

[Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[432]

[Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#)^[570]

Associer un horaire de travail à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

L'horaire de travail associé à un employé permet :

- De calculer automatiquement les jours perdus dans le cadre du suivi des absences (congé, maladie et formation) et des dossiers d'accident de travail.
- De créer les entrées dans les feuilles de temps en définissant certains paramètres du [modèle de gestion du temps](#)^[416]
- D'attribuer des RTT aux employés associés à un [modèle de RTT](#)^[87]
- D'attribuer des congés payés aux employés associés à un [modèle de congés payés](#)^[80]
- D'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483
- De calculer la durée des demandes de congé dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Mes demandes de congé**).
- De définir l'emploi du temps « théorique » des employés. Cependant, vous pouvez préciser l'emploi du temps « planifié » des employés dans le menu [Planning](#)^[148]

De plus, si vous utilisez le module GTA avancée, les horaires de travail vous permettent également de gérer de nombreuses options de planification de l'emploi du temps des employés dans le menu [Planning](#)^[148]. Afin de bénéficier de ces options de planification, vous devez associer un [découpage journalier](#)^[350] à chaque jour dans l'horaire de travail. Chaque découpage journalier est composé de plusieurs plages. Chacune de ces plages est associée à un [type de plage](#)^[339].

Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes pour associer un horaire de travail à un employé :

- En utilisant les informations disponibles dans le poste principal affecté à un employé : Si vous utilisez les postes dans votre entreprise et que vous avez défini l'horaire de travail dans un poste donné, vous pouvez reporter dans le dossier de l'employé l'horaire de travail défini pour le poste principal de l'employé.
- En sélectionnant l'horaire de travail requis directement dans le dossier de l'employé.



Note : Vous pouvez aussi définir une tâche planifiée dans l'Assistant personnel qui viendra modifier en lot le champ **Horaire de travail** dans le dossier de l'employé.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.

2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Informations d'emploi** :
 - Cocher la case **Utiliser les informations disponibles dans le poste principal?** si un poste a été affecté à l'employé et s'il s'agit du poste principal de l'employé (case **Est-ce le poste principal?** a été cochée dans l'assignation de poste). Les données relatives à ce poste seront alors importées dans le dossier de l'employé et peuvent être modifiées.
 - Si aucun poste n'est affecté à l'employé, préciser [l'horaire de travail](#)^[394] auquel l'employé est associé.

Note : Les horaires de travail pouvant être sélectionnés pour un employé donné dépendent :



- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail](#)^[396]
- du niveau de structure administrative dans lequel le dossier d'employé a été créé;
- des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Lorsqu'un horaire de travail est associé à un niveau dans la structure administrative, il peut uniquement être [associé aux employés](#)^[54] dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure administrative ou à un niveau inférieur.

Exemples

- Un horaire de travail est associé à un niveau 1 dans la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC), il peut être associé à tous les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, peu importe le niveau 4 dans lequel les dossiers de ces employés ont été créés.
- Un horaire de travail est spécifiquement associé à un niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 123), il peut uniquement être associé aux employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur. Il ne pourra pas être associé aux employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Étape suivante

Si vous utilisez le module GTA avancée, vous devez aussi [associer un modèle de gestion du temps](#)^[55] à cet employé.

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#)^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#)^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[403]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[412]

Associer un modèle de gestion du temps à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Lorsque vous gérez les feuilles de temps, le planning ou les badgeages d'un employé, vous devez lui attribuer un modèle de gestion du temps.



Note : Si plusieurs employés ont le même modèle de gestion du temps, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement cette information. À l'aide des conditions définies dans la tâche planifiée, vous pourrez associer le même modèle de gestion du temps aux employés qui ont le même horaire de travail ou métier, qui travaillent dans le même niveau 4 dans la structure administrative (Etablissement), etc. La tâche à utiliser est **Modifier un champ du dossier d'employé**.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, choisir le modèle de gestion du temps applicable.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Voir aussi...

[Gérer les modèles de gestion du temps](#)^[414]

Associer un outil d'analyses de temps à un employé

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Salariés > Dossiers des employés**

Si les feuilles de temps ou les badgeages sont soumis à des règles d'analyses précises, sélectionner l'outil d'analyses de temps qui s'applique.



Note : Si plusieurs employés ont le même outil d'analyses de temps, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement cette information. À l'aide des conditions définies dans la tâche planifiée, vous pourrez assigner le même outil d'analyses de temps aux employés qui ont le même horaire de travail ou métier, qui travaillent dans le même niveau 4 dans la structure administrative (Etablissement), etc. La tâche à utiliser est **Modifier un champ du dossier d'employé**.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, choisir l'outil d'analyses de temps applicable.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Voir aussi...

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#)^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#)^[505]

[Configurer les analyses de temps finales](#)^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#)^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#)^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#)^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#)^[532]

Visualiser les familles associées à un employé

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Salariés > Dossiers des employés**

Vous pouvez visualiser les [familles](#)^[460] associées à un employé dans la fenêtre flottante secondaire **Associations aux familles** du dossier de l'employé.

À tout moment, un employé peut être associé à :

- une seule [famille de base](#)^[462] active (c'est-à-dire sans date de fin).
- une seule [famille élémentaire](#)^[464] active (c'est-à-dire sans date de fin). Cette famille élémentaire doit être dans une structure enfant de la famille de base.

Associer manuellement un employé à une famille

Habituellement, les employés sont associés dynamiquement aux familles en fonction du niveau de structure administrative précisé dans la [famille de base](#)^[462] et des conditions définies dans les [familles élémentaires](#)^[464]. Vous pouvez toutefois associer manuellement un employé à une famille.



Note : Si le gestionnaire a associé manuellement une famille à un employé, mais que l'employé ne correspond plus au niveau de structure administrative précisé dans la [famille de base](#)^[462] ou aux conditions définies les [familles élémentaires](#)^[464] une date de fin sera ajoutée dans cette association lors la prochaine exécution de la tâche [Modifier l'association des familles aux employés](#)^[567] qui automatise l'association dynamique des employés aux familles.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.

Résultat : La fenêtre flottante secondaire **Associations aux familles** liste les diverses familles auxquelles cet employé a été associé. Cette liste peut être triée ou filtrée. Elle est par défaut limitée aux familles actives, c.-à-d. aux familles dont la date de fin est postérieure à la date du jour.

3. Cliquer **Détails...** pour afficher une liste détaillée, puis **Ajouter** pour enregistrer une nouvelle association de famille.
4. Sélectionner la famille requise.
5. Saisir la date de début de l'association entre cet employé et cette famille.
6. Au besoin, saisir la date de fin de l'association entre cet employé et cette famille.
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette association entre l'employé et la famille.
8. Cliquer **Quitter** pour retourner dans la fiche de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour la sauvegarder.

Voir aussi...

[Configurer les familles de base](#)^[462]

[Configurer les familles élémentaires](#)^[464]

[Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »](#)^[567]

[Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »](#)^[568]

[Configurer les règles de validation dans une famille](#)^[467]

[Configuration des anomalies](#)^[453]

Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Salariés > Dossiers des employés**

Lorsque les employés doivent remplir leurs feuilles de temps et les soumettre pour approbation, les paramètres de gestion des feuilles de temps doivent être précisés dans leur dossier. Ces paramètres :

- définissent, entre autres, le nom de l'approbateur, les délais d'approbation, l'approbation automatique dans certains cas, etc.
- peuvent provenir du modèle de gestion du temps attribué à l'employé, mais on peut également les saisir directement dans le dossier de chaque employé.

Cependant, **avant** de définir les paramètres, vous devez configurer qui seront les approbateurs.

Type d'approbateur	Description
Approbateur habituel	Les feuilles de temps peuvent être validées par un approbateur habituel . Cet approbateur peut être précisé dans le modèle de gestion de temps attribué à l'employé, mais vous pouvez aussi le désigner directement dans le dossier de chaque employé.
Approbateur de secours	Lorsque l'approbateur habituel s'absente pour une période prolongée, vous pouvez désigner un approbateur de secours qui prendra la relève pendant la durée de l'absence de l'approbateur habituel et s'assurera que les feuilles de temps soient approuvées. Au retour de l'approbateur habituel, vous devrez retirer la redirection vers l'approbateur de secours.
Approbateur réviseur de feuilles de temps	Les feuilles de temps peuvent également faire l'objet de multiples niveaux d'approbation. Vous devrez alors désigner un réviseur de feuilles de temps pour chaque approbateur. Par exemple, une fois que l'approbateur initial a validé la feuille de temps, celle-ci doit par la suite être vérifiée par un autre employé avant que son statut final soit Approuvée .  Note : Bien qu'il soit possible de configurer de multiples niveaux d'approbation pour les feuilles de temps, il n'est pas recommandé d'avoir un trop grand nombre de niveaux pour que les approbations soient faites dans un délai raisonnable.

Résumé

[Définir les employés pouvant être approbateurs de feuilles de temps](#) ^[59]

[Désigner un réviseur de feuille de temps pour un approbateur existant](#) ^[59]

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps dans le dossier d'un employé](#) ^[60]

[Désigner un approbateur de secours pour un approbateur absent](#) ^[61]

[Définir les employés pouvant être correcteurs de feuilles de temps](#) ^[62]

[Visualiser les feuilles de temps d'un employé à partir de son dossier](#) ^[63]

[Modifier les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps en lot avec l'Assistant personnel](#) ^[63]

— Définir les employés pouvant être approbateurs de feuilles de temps

Les employés qui doivent être approbateurs de feuilles de temps (qu'il s'agisse d'un approbateur habituel, d'un réviseur de feuilles de temps ou d'un approbateur de secours) doivent être désignés nominativement dans leur dossier respectif.



Attention : Lorsque vous désignez un approbateur de feuille de temps, assurez-vous qu'un dossier d'utilisateur a été créé pour cet employé. Si ce n'est pas le cas, vous ne pourrez pas choisir le nom de cette personne dans les paramètres suivants des dossiers des employés :

- **Personne chargée d'approuver les feuilles de temps de cet employé**
- **Cet employé doit faire réviser ses approbations par**
- **Approbateur de secours pour les feuilles de temps**

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier de l'employé qui doit être désigné comme étant approbateur de feuilles de temps.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cocher la case **Cet employé est un approbateur de feuilles de temps** dans la sous-fenêtre **Feuille(s) de temps**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Résultat : Le nom de cet employé est alors affiché dans les listes déroulantes suivantes si un dossier d'utilisateur a été créé pour cet employé.

- **Personne chargée d'approuver les feuilles de temps de cet employé**
- **Cet employé doit faire réviser ses approbations par**
- **Approbateur de secours pour les feuilles de temps**

— Désigner un réviseur de feuille de temps pour un approbateur existant

Si de multiples niveaux d'approbation existent pour les feuilles de temps, vous devrez désigner le **réviseur de feuille de temps** de chaque approbateur.

Exemple

- Michel Dupont est l'approbateur habituel des feuilles de temps de 15 employés.
- Une fois que Michel Dupont a approuvé les feuilles de temps de ses 15 employés, Stéphane Lavoie doit effectuer une seconde approbation. Les feuilles de temps de ces employés auront donc uniquement le statut **Approuvé**, lorsque Stéphane Lavoie aura fait son approbation.
- Dans le dossier d'employé de Michel Dupont, ce sera Stéphane Lavoie qui sera désigné comme le réviseur de feuille de temps.



Note : Le réviseur de feuille de temps doit avoir été préalablement [désigné comme approbateur de feuilles de temps](#)⁵⁹. Cet employé doit également avoir un dossier d'utilisateur.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier d'employé de l'approbateur qui doit faire réviser ses approbations par une tierce personne

3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, choisir le nom du réviseur dans la liste déroulante **Cet employé doit faire réviser ses approbations par** dans la sous-fenêtre **Feuille(s) de temps**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

– Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps dans le dossier d'un employé

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Entrer les données requises dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé** :

– Paramétrage du temps

Champ	Description
Modèle de gestion du temps	Sélectionner le modèle de gestion du temps ⁴¹⁴ qui servira à générer les feuilles de temps de cet employé. Certains paramètres (nom de l'approbateur, temps alloué pour compléter sa feuille de temps) sont récupérés de ce modèle, mais ils peuvent être modifiés à condition que la case à cocher qui figure à droite de ces paramètres soit d'abord décochée.
Outil d'analyses de temps	Si les feuilles de temps ou les badgeages sont soumis à des règles d'analyses précises, sélectionner l'outil d'analyses de temps qui s'applique.

– Feuille(s) de temps

Champ	Description
Personne chargée d'approuver les feuilles de temps de cet employé	<p>Ce champ définit qui est l'approbateur de feuilles de temps de l'employé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un modèle de gestion du temps a été attribué à l'employé, le nom et le prénom de l'approbateur défini dans le modèle sont affichés par défaut. • Si l'approbateur défini dans le modèle de gestion du temps de l'employé ne convient pas, décocher la case située à la fin de la ligne, puis choisir l'approbateur des feuilles de temps de cet employé. <p>Pour que le nom d'un employé s'affiche dans cette liste déroulante, il faut que toutes les conditions suivantes soient remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La case Cet employé est un approbateur de feuilles de temps doit être cochée dans le dossier de cet employé. • Un dossier d'utilisateur doit avoir été créé pour cet employé.

Champ	Description
Temps alloué pour compléter sa feuille de temps	<p>Ce champ définit la durée dont l'employé dispose pour compléter sa feuille de temps et l'envoyer à l'approbateur (ex. 2 jours après la date de fin de la feuille de temps). Quand ce délai est dépassé, la feuille de temps est classée En retard et un message d'avertissement s'affiche dans la fenêtre secondaire de la page d'accueil de l'employé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un modèle de gestion du temps à l'employé a été attribué à l'employé, la valeur définie dans le paramètre Délai alloué pour compléter les feuilles de temps après la fin de la période couverte modèle est affichée par défaut. • Si le délai alloué défini dans le modèle de gestion du temps de l'employé ne convient pas, décocher la case située à la fin de la ligne, puis choisir le délai requis, par exemple, 3 jours.
Auto-approbation des feuilles de temps	<p>Les feuilles de temps peuvent être automatiquement approuvées. Sélectionner la case à cocher requise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout le temps; • Seulement les feuilles de temps dont les entrées n'ont pas été modifiées. <p> Note : Même si une option est sélectionnée, il faut quand même que l'employé envoie sa feuille de temps pour approbation pour que l'approbation automatique soit effectuée.</p>
Temps alloué pour l'approbation d'une feuille de temps avant qu'un avertissement ne soit envoyé à cet employé et à son réviseur	<p>Spécifier la durée dont l'approbateur dispose pour approuver une feuille de temps (ex. 1 jour après la date de fin de la feuille de temps). Passé ce délai, la feuille de temps est classée En retard et un message d'avertissement s'affiche dans la fenêtre secondaire de la page d'accueil de l'approbateur et de son réviseur.</p> <p>Si un modèle de gestion de temps a été attribué à l'employé, cocher la case Basé sur le modèle. Le temps alloué pour l'approbation tiendra alors compte de la valeur précisée dans le paramètre Délai alloué pour l'approbation des feuilles de temps après la fin de la période couverte du modèle de gestion du temps auquel l'employé est associé.</p>

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

— Désigner un approbateur de secours pour un approbateur absent

Lorsqu'un approbateur de feuilles de temps s'absente pour une période prolongée, un approbateur de secours peut être désigné afin que les feuilles de temps soient approuvées ou refusées dans les délais prescrits. Au retour de l'approbateur habituel, vous devrez retirer la redirection vers l'approbateur de secours.



Note : L'approbateur de secours doit avoir été préalablement [désigné comme approbateur de feuilles de temps](#)⁵⁹. Cet employé doit également avoir un dossier d'utilisateur.

Dès que l'approbateur de secours est désigné, toutes les nouvelles feuilles de temps qui seront envoyées pour approbation pourront être approuvées par l'approbateur de secours.

Attention : Si des feuilles de temps ont été envoyées pour approbation **avant** que l'approbateur de secours soit désigné, l'employé doit annuler l'envoi pour approbation de sa feuille de temps, puis envoyer de nouveau la feuille de temps pour approbation.

Exemple

- Marc Leblanc est l'approbateur habituel des feuilles de temps de Laurence Smith.
- Marc Leblanc sera absent pendant 3 mois.
- Nancy Cohen sera l'approbatrice de secours de Marc Leblanc pendant son absence.
- **Avant** que Nancy Cohen ne soit désigné comme approbatrice de secours, Laurence Smith a envoyé sa feuille de temps pour approbation. Cette feuille de temps a donc encore Marc Leblanc comme approbateur.
- Pour que l'approbatrice de secours (Nancy Cohen) puisse approuver la feuille de temps de Laurence Smith, Mme Smith devra annuler l'envoi de sa feuille de temps, puis elle devra envoyer de nouveau sa feuille de temps pour approbation.



1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier d'employé de l'approbateur de feuilles de temps qui doit s'absenter pour une période prolongée.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cocher la case **Rediriger les approbations vers l'approbateur de secours** dans la sous-fenêtre **Feuille(s) de temps**.
4. Dans la liste déroulante **Approbateur de secours pour les feuilles de temps**, choisir le nom de l'approbateur de secours de votre choix.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

– Définir les employés pouvant être correcteurs de feuilles de temps

Un correcteur de feuilles de temps peut modifier certains éléments (par exemple, les quantités) dans les feuilles de temps ayant le statut **Approuvée**. Ces modifications peuvent être faites que le modèle de gestion du temps ait été sécurisé ou non en utilisant l'état des périodes de calendrier. Voir la case **Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier** du modèle dans le modèle de gestion du temps utilisé pour générer la feuille de temps.



Attention : Si le modèle de gestion du temps est sécurisé en utilisant l'état des périodes de calendrier, le correcteur de feuille de temps peut modifier des feuilles de temps ayant le statut **Approuvée** qui sont associées à des périodes de calendrier dont l'état est **Scellé, Fermé et Correction**.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier de l'employé qui doit être désigné comme un correcteur de feuilles de temps.

3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cocher la case **Cet employé est un correcteur de feuilles de temps** dans la sous-fenêtre **Feuille(s) de temps**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

— Visualiser les feuilles de temps d'un employé à partir de son dossier

Vous pouvez visualiser les feuilles de temps d'un employé à partir de son dossier.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier de l'employé pour qui les feuilles de temps doivent être visualisées.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cliquer l'hyperlien **Voir les feuilles de temps de cet employé**.

— Modifier les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps en lot avec l'Assistant personnel

Si les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps doivent être modifiés en lot pour plusieurs employés, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement ces informations. À l'aide des conditions définies dans la tâche planifiée, vous pourrez par exemple attribuer massivement un nouvel approbateur au départ d'un employé. La tâche à utiliser est **Modifier un champ du dossier d'employé**.

Voir aussi...

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ⁴¹⁴

Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Salariés > Dossiers des employés**

Lorsque les employés doivent remplir leurs demandes de congé et les soumettre pour approbation, les paramètres de gestion des demandes de congé doivent être précisés dans leur dossier. Ces paramètres définissent, entre autres, le nom de l'approbateur, l'approbation automatique dans certains cas.

Cependant, **avant** de définir les paramètres, vous devez configurer qui seront les approbateurs.

Type d'approbateur	Description
Approbateur habituel	Les demandes de congé peuvent être validées par un approbateur habituel .
Approbateur de secours	Lorsque l'approbateur habituel s'absente pour une période prolongée, vous pouvez désigner un approbateur de secours qui prendra la relève pendant la durée de l'absence de l'approbateur habituel et s'assurera que les demandes de congé soient approuvées. Au retour de l'approbateur habituel, vous devrez retirer la redirection vers l'approbateur de secours.

Un hyperlien permet de consulter les demandes de congé existantes, ainsi que de les envoyer pour approbation ou d'annuler l'envoi pour approbation.

L'approbation de ces demandes de congé se fait habituellement dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Approbation des demandes de congé**).



Attention : Ces paramètres de gestion s'appliquent uniquement si vous utilisez les demandes de congé « standards ». Si vous utilisez les [demandes de congé « évoluées »](#) (avec workflow configurable), ces paramètres ne sont pas requis et peuvent ne pas s'afficher dans le dossier de l'employé.

Résumé

[Définir les employés pouvant être approbateurs de demandes de congé](#)

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé dans le dossier d'un employé](#)

[Désigner un approbateur de secours pour un approbateur absent](#)

[Visualiser les demandes de congé d'un employé à partir de son dossier](#)

[Modifier les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé en lot avec l'Assistant personnel](#)

– Définir les employés pouvant être approbateurs de demandes de congé

Les employés qui doivent être approbateurs de demandes de congé (qu'il s'agisse d'un approbateur habituel ou d'un approbateur de secours) doivent être désignés nominativement dans leur dossier respectif.



Attention : Lorsque vous désignez un approbateur de demandes de congé, assurez-vous qu'un dossier d'utilisateur a été créé pour cet employé. Si ce n'est pas le cas, vous ne pourrez pas choisir le nom de cette personne dans les paramètres suivants des dossiers des employés :

- **Personne chargée d'approuver les demandes de congé de cet employé**
- **Approbateur de secours pour les demandes de congé**

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier de l'employé qui doit être désigné comme étant approbateur de demandes de congé.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cocher la case **Cet employé est un approbateur de demandes de congé** dans la sous-fenêtre **Demande de congé**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

Résultat : Le nom de cet employé est alors affiché dans les listes déroulantes suivantes si un dossier d'utilisateur a été créé pour cet employé.

- **Personne chargée d'approuver les demandes de congé de cet employé**
- **Approbateur de secours pour les demandes de congé**

– Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé dans le dossier d'un employé

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter** ou cliquer l'employé dont le dossier est à modifier.

Résultat : L'écran s'ouvre sur le dossier d'employé.

3. Entrer les données requises dans la fenêtre flottante **Temps / Demande de congé > Demande de congé** :

Champ	Description
Personne chargée d'approuver les demandes de congé de cet employé	Choisir l'approbateur des demandes de congé de cet employé. Pour que le nom d'un employé s'affiche dans cette liste déroulante, il faut que toutes les conditions suivantes soient remplies : <ul style="list-style-type: none"> • La case Cet employé est un approbateur de demandes de congé soit cochée dans le dossier de cet employé. • Un dossier d'utilisateur doit avoir été créé pour cet employé.
Approuver automatiquement les demandes de congé	Cocher cette case si les demandes de congé peuvent être automatiquement approuvées.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

— Désigner un approbateur de secours pour un approbateur absent

Lorsqu'un approbateur de demandes de congé s'absente pour une période prolongée, un approbateur de secours peut être désigné afin que les demandes de congé soient approuvées ou refusées. Au retour de l'approbateur habituel, vous devrez retirer la redirection vers l'approbateur de secours.



Note : L'approbateur de secours doit avoir été préalablement [désigné comme approbateur de demandes de congé](#)^[64]. Cet employé doit également avoir un dossier d'utilisateur.

Dès que l'approbateur de secours est désigné, toutes les nouvelles demandes de congé qui seront envoyées pour approbation pourront être approuvées par l'approbateur de secours.

Attention : Si des demandes de congé ont été envoyées pour approbation **avant** que l'approbateur de secours soit désigné, l'employé doit annuler l'envoi pour approbation de sa demande de congé, puis envoyer de nouveau la demande de congé pour approbation.

Exemple

- Marc Leblanc est l'approbateur habituel des demandes de congé de Laurence Smith.
- Marc Leblanc sera absent pendant 3 mois.
- Nancy Cohen sera l'approbatrice de secours de Marc Leblanc pendant son absence.
- **Avant** que Nancy Cohen ne soit désignée comme approbatrice de secours, Laurence Smith a envoyé sa demande de congé pour approbation. Cette demande de congé a donc encore Marc Leblanc comme approbateur.
- Pour que l'approbatrice de secours (Nancy Cohen) puisse approuver la demande de congé de Laurence Smith, Mme Smith devra annuler l'envoi de sa demande de congé, puis elle devra envoyer de nouveau sa demande de congé pour approbation.



1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier d'employé de l'approbateur de demande de congé qui doit s'absenter pour une période prolongée.

3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cocher la case **Rediriger les approbations vers l'approbateur de secours** dans la sous-fenêtre **Demande de congé**.
4. Dans la liste déroulante **Approbateur de secours pour les demandes de congé**, choisir le nom de l'approbateur de secours de votre choix.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

– Visualiser les demandes de congé d'un employé à partir de son dossier

Vous pouvez visualiser les demandes de congé d'un employé à partir de son dossier.



Attention : Seules les demandes de congé « standards » s'affichent à partir du dossier de l'employé. Pour visualiser, en mode Gestion, les [demandes de congés « évoluées »](#) [602], accédez à l'un des menus suivants :

- **GTA > Demandes de congé**
- **GTA > Demandes de congé envoyées**

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au dossier de l'employé pour qui les demandes de congé doivent être visualisées.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, cliquer l'hyperlien **Voir les demandes de congé de cet employé**.

– Modifier les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé en lot avec l'Assistant personnel

Si les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé doivent être modifiés en lot pour plusieurs employés, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement ces informations. À l'aide des conditions définies dans la tâche planifiée, vous pourrez par exemple attribuer massivement un nouvel approbateur au départ d'un employé. La tâche à utiliser est **Modifier un champ du dossier d'employé**.

Voir aussi...

[Absences et congés](#) [585]

Gérer les jours fériés des employés

– Comment puis-je gérer les jours fériés des employés?

Après avoir configuré les [jours fériés](#), [70] il existe plusieurs méthodes pour gérer les jours fériés des employés dans SIGMA-RH.net.

Méthode	Explications
Associer les jours fériés à un employé	Vous pouvez attribuer une table de jours fériés [67] à un employé dans son dossier.
Modifier en lot à l'aide de l'Assistant personnel	Vous pouvez modifier en lot la table de jours fériés [664] attribuée à plusieurs employés.

Méthode	Explications
Aviser les employés des jours fériés	<p>Vous pouvez informer les employés de leurs jours fériés de plusieurs façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> En consultant leur dossier d'employé^[69] lorsqu'ils vous en font la demande. En leur donnant accès au menu Mes jours fériés à venir dans le module My SigmaRH.

— Est-ce que les jours fériés ont une incidence sur d'autres modules?

Oui.

- Si vous utilisez le module **Feuilles de temps**, vous pouvez [créer des entrées](#)^[72] pour les jours fériés dans la feuille de temps. De plus, les jours fériés peuvent être mis en évidence par des [couleurs](#)^[428] pour faciliter leur repérage.
- Si vous utilisez le planning, vous pouvez y visualiser les [jours fériés](#)^[162] s'appliquant à un employé.
- Les jours fériés ne sont pas comptabilisés dans la durée des [absences](#)^[585] ou des demandes de congé.

Résumé

[Associer une liste de jours fériés à un employé](#)^[67]

[Associer en lot une liste de jours fériés à plusieurs employés - Tâche « Assigner une table de jours fériés à un employé »](#)^[664]

[Informé un employé des jours fériés à venir](#)^[69]

[Configurer les jours fériés](#)^[70]

Associer une liste de jours fériés à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Résumé

[Pourquoi devrais-je associer une liste de fériés à un employé?](#)^[67]

[Exemples](#)^[68]

[Associer une liste de fériés à un employé](#)^[68]

[Automatiser l'attribution d'une liste de fériés à plusieurs employés à l'aide de l'Assistant personnel](#)^[69]

— Pourquoi devrais-je associer une liste de fériés à un employé?

Une fois qu'une liste de jours fériés est associée à un employé, les [jours fériés](#)^[70] qui y sont définis :

- peuvent être visualisés par l'employé dans le module My SigmaRH (menu **Mes jours fériés à venir**);
- peuvent être [visualisés par le gestionnaire RH](#)^[69] dans le dossier de l'employé;
- peuvent être visualisés dans le [planning](#)^[162] de l'employé;

- peuvent être inclus dans les [feuilles de temps](#)^[278] de l'employé afin de faciliter la saisie des heures non travaillées (par l'entremise du facteur);
- ne sont pas comptabilisés dans les demandes de congé faites par l'employé dans le module My SigmaRH;
- peuvent être utilisés comme critères dans les [analyses de temps](#)^[515];
- peuvent être utilisés comme critères lors de l'attribution des [tickets restaurant](#)^[95], des [RTT](#)^[88] et des [congés payés](#)^[81];
- ne sont pas comptabilisés dans les [conséquences](#)^[621] qui permettent de calculer la durée des [absences](#)^[585] ou des accidents de travail.



Note : Les jours fériés peuvent également être exclus des délais d'approbation des étapes dans un workflow.

Exemples

1. Dans la liste des jours fériés, l'administrateur :
 - a défini le vendredi 25 décembre.
 - a précisé un facteur pour cette date.
2. L'administrateur a attribué cette liste de jours fériés à l'employé Marcel Dubois. L'horaire de travail de cet employé précise qu'il travaille du lundi au vendredi, à raison de 7 heures par jours.
3. Marcel Dubois fait une demande de congé pour des vacances dans le module My SigmaRH pour la période du lundi 21 décembre au vendredi 25 décembre (inclusivement). La durée de ces vacances doit être déduite du compteur **Vacances** de Marcel Dubois.

Résultat :

- La journée du 25 décembre n'est **pas** incluse dans la durée de la demande de congé.
- 4 jours sont décomptés du compteur de vacances de Marcel Dubois.
- Dans la feuille de temps de Marcel Dubois, une entrée (de temps non travaillé) est créée pour la journée du 25 décembre (en raison du facteur sélectionné dans la liste des jours fériés).

Note : L'administrateur peut aussi configurer le système afin de générer des entrées de feuille de temps pour chacune des journées d'absences (21 décembre au 24 décembre).

Associer une liste de fériés à un employé

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Jours fériés de l'employé** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.
Résultat : Le système ouvre l'écran des jours fériés de l'employé.
4. Cliquer **Ajouter**.
5. Sélectionner la [table de jours fériés](#)^[70] qui s'applique (ex. Jours fériés 2017).

6. Préciser la date à partir de laquelle cette table s'applique. La table la plus récente, c.-à-d. la table dont le statut est **Actif**, annule toutes les autres. Par exemple, si un employé occupe durant l'été un poste B qui lui donne droit à davantage de jours fériés que le poste A qu'il occupe habituellement le reste de l'année, il suffit de saisir la date de début du poste B comme date d'application de la table de jours fériés B au début de l'été (par ex. 01/05/2017) , puis de modifier la date d'application de la table A à la fin de l'été (ex. 01/09/2017) .
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la table de jours fériés.
8. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

— Automatiser l'attribution d'une liste de fériés à plusieurs employés à l'aide de l'Assistant personnel

Vous pouvez automatiser l'attribution d'une liste de fériés à plusieurs employés à la fois à l'aide de l'[Assistant personnel](#).^[664]

1. Définir une tâche planifiée où vous choisirez la catégorie **Employé** et le modèle **Assigner une table de jours fériés à un employé**.
2. Préciser les données applicables dans la tâche planifiée.

Voir aussi...

[Informé un employé des jours fériés à venir](#)^[69]

[Configurer les jours fériés](#)^[70]

Informé un employé des jours fériés à venir

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Salariés > Dossiers des employés**

Il arrive fréquemment que des employés contactent le service des ressources humaines pour se renseigner sur les jours fériés à venir. Un hyperlien dans la fiche d'employé permet de répondre rapidement à ces questions.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Jours fériés à venir** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.

Résultat : Le système liste les prochains jours fériés de l'employé, avec leur date et leur description.

4. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

Voir aussi...

[Associer une liste de jours fériés à un employé](#)^[67]

[Configurer les jours fériés](#)^[70]

Configurer les jours fériés

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Gestion
des jours fériés



Administrateur

Cette fonctionnalité vous permet de définir une liste de jours fériés qui sera ensuite [associée](#)^[67] à un employé. Seuls des jours fériés fixes (comme Noël) peuvent être définis; il est donc impossible de définir des jours fériés mobiles (par exemple, le vendredi ou le lundi de Pâques au choix des employés).

Résumé

[Pourquoi devrais-je configurer des jours fériés?](#)^[70]

[Exemples](#)^[71]

[Définir une liste de fériés](#)^[71]

— Pourquoi devrais-je configurer des jours fériés?

Une fois qu'une liste de jours fériés est associée à un employé, les jours fériés qui y sont définis :

- peuvent être visualisés par l'employé dans le module My SigmaRH (menu **Mes jours fériés à venir**);
- peuvent être [visualisés par le gestionnaire RH](#)^[69] dans le dossier de l'employé;
- peuvent être visualisés dans le [planning](#)^[162] de l'employé;
- peuvent être inclus dans les [feuilles de temps](#)^[278] de l'employé afin de faciliter la saisie des heures non travaillées (par l'entremise du facteur);
- ne sont pas comptabilisés dans les demandes de congé faites par l'employé dans le module My SigmaRH;
- peuvent être utilisés comme critères dans les [analyses de temps](#)^[515];
- peuvent être utilisés comme critères lors de l'attribution des [tickets restaurant](#)^[95], des [RTT](#)^[88] et des [congés payés](#)^[81];
- ne sont pas comptabilisés dans les [conséquences](#)^[621] qui permettent de calculer la durée des [absences](#)^[585] ou des accidents de travail.



Note : Les jours fériés peuvent également être exclus des délais d'approbation des étapes dans un workflow.

Exemples

- Dans la liste des jours fériés, l'administrateur :
 - a défini le vendredi 25 décembre.
 - a précisé un facteur pour cette date.
- L'administrateur a attribué cette liste de jours fériés à l'employé Marcel Dubois. L'horaire de travail de cet employé précise qu'il travaille du lundi au vendredi, à raison de 7 heures par jours.
- Marcel Dubois fait une demande de congé pour des vacances dans le module My SigmaRH pour la période du lundi 21 décembre au vendredi 25 décembre (inclusivement). La durée de ces vacances doit être déduite du compteur **Vacances** de Marcel Dubois.

Résultat :

- La journée du 25 décembre n'est **pas** incluse dans la durée de la demande de congé.
- 4 jours sont décomptés du compteur de vacances de Marcel Dubois.
- Dans la feuille de temps de Marcel Dubois, une entrée (de temps non travaillé) est créée pour la journée du 25 décembre (en raison du facteur sélectionné dans la liste des jours fériés).

Note : L'administrateur peut aussi configurer le système afin de générer des entrées de feuille de temps pour chacune des journées d'absences (21 décembre au 24 décembre).

Définir une liste de fériés

- Choisir **GTA > Gestion des jours fériés** dans la barre de menus **Configuration**.
- Cliquer **Ajouter**.
- Donner un titre à cette table de jours fériés, en français, en anglais ou dans les deux langues (ex. *Jours fériés Entreprise ABC*).
- Préciser la quantité à inscrire dans la feuille de temps pour un jour férié.

Option	Utilisation
Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue défini dans l'horaire de l'employé	<p>Choisir cette option si la quantité à inscrire dans la feuille de temps pour un jour férié doit correspondre à la valeur saisie dans le champ Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue figurant dans l'horaire de travail attribué à l'employé, qu'il s'agisse d'un horaire standard ou d'un horaire utilisé pour le module GTA avancée.^[396]</p> <p>Cette option est souvent utilisée lorsque tous les employés travaillent le même nombre d'heures tous les jours de la semaine.</p>

Option	Utilisation
X Heures	<p>Choisir cette option si la quantité à inscrire dans la feuille de temps pour un jour férié doit correspondre à une valeur fixe, par exemple 7 heures ou 1 jour.</p> <p>Attention : Si la table de jours fériés doit être attribuée à des employés qui ont des feuilles de temps en jours, assurez-vous de saisir 01:00 dans ce champ. Cette valeur fera en sorte que les jours fériés seront comptabilisés comme un jour et non en heures.</p> 
Nombre d'heures planifié à la date du jour férié dans l'horaire de l'employé	<p>Choisir cette option si la quantité à inscrire dans la feuille de temps pour un jour férié doit correspondre au nombre d'heures saisi pour la journée correspondant au jour férié dans l'horaire de travail attribué à l'employé, qu'il s'agisse d'un horaire standard ou d'un horaire^[403] utilisé pour le module GTA avancée.^[396]</p> <p>Cette option est souvent utilisée lorsque les employés ne travaillent pas le même nombre d'heures chaque jour. Par exemple, si un employé travaille 8 heures du lundi au jeudi, mais seulement 4 heures le vendredi, les entrées de feuilles de temps pour les jours fériés seront de 8 heures si le férié tombe un lundi, mardi, mercredi ou jeudi, mais de 4 heures si le férié tombe un vendredi.</p>

5. Définir les jours fériés :

- Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Liste de dates**.
- Saisir la date du jour férié (ex. 25 décembre).
- Au besoin, sélectionner le [facteur](#)^[330] qui s'applique pour calculer les quantités saisies dans les feuilles de temps (ex. Temps normal). Seuls les facteurs de type **Temps non travaillé** où l'on a sélectionné une [unité](#)^[330] de type **Heures** ou **Jours** sont disponibles.
- Entrer une description du jour férié (ex. Noël).
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le jour férié.
- Répéter pour chacune des dates.

6. De retour dans la table de jours fériés, cliquer **Enregistrer** pour la sauvegarder.

Voir aussi...

[Associer une liste de jours fériés à un employé](#)^[67]

[Informé un employé des jours fériés à venir](#)^[69]

[Configurer les analyses de temps finales](#)^[509]

[Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées les jours fériés](#)^[547]

[Configurer les modèles de congés payés](#)^[81]

[Configurer un modèle de tickets restaurant](#)^[95]

[Configurer les modèles de RTT](#)^[88]

Gérer les projets de feuilles de temps d'un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Si votre entreprise utilise les [projets](#)^[299] dans la gestion de ses feuilles de temps, vous pouvez :

- visualiser les projets actifs auxquels un employé est actuellement associé et pour lesquels il peut toujours saisir des entrées de feuilles de temps;
- visualiser les projets inactifs auxquels un employé a été associé dans le passé;
- associer un nouveau projet de feuille de temps à un employé pour que celui-ci puisse saisir des entrées de feuilles de temps pour ce projet;
- mettre fin à l'association entre un employé et un projet, si cet employé ne doit plus saisir d'entrées de feuilles de temps pour ce projet à compter d'une date donnée.



Note : Vous pouvez également associer un projet de feuille de temps à un employé ou mettre fin à l'association d'un projet à partir du [projet](#)^[301].

Résumé

[Visualiser les projets d'un employé](#)^[73]

[Associer un projet de feuilles de temps à un employé](#)^[73]

[Mettre fin à l'association de projet pour un employé](#)^[74]

— Visualiser les projets d'un employé

Dans la fenêtre flottante secondaire **Projets actifs** du dossier d'un employé, vous visualisez uniquement :

- les projets de feuilles de temps qui sont actuellement associés à l'employé, c'est-à-dire les associations pour lesquelles :
 - aucune date de fin n'a été précisée;
 - la date de fin est dans le futur.
- les associations faites pour des projets de feuilles de temps qui sont toujours actifs, c'est-à-dire les projets pour lesquels :
 - aucune date de fin n'a été précisée;
 - la date de fin est dans le futur.



Attention : Si un gestionnaire saisit une date de fin dans l'enregistrement d'un [projet](#)^[299] qui était associé à un employé, ce projet ne sera plus listé dans la liste des projets actifs d'un employé.

— Associer un projet de feuilles de temps à un employé

Vous pouvez associer les projets appropriés à un employé directement à partir de son dossier.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Projets actifs**.

Résultat : Le système ouvre l'écran où sont listés les associations de projets qui sont en vigueur pour l'employé.

4. Cliquer **Ajouter**.

5. Choisir le projet requis.

Seuls les projets actifs sont affichés, c'est-à-dire les projets sans date de fin ou les projets pour lesquels la date de fin est dans le futur.

6. Saisir la date de début de l'association et, au besoin, la date de fin de l'association.

Ces dates sont [validées](#)^[304] à la saisie des entrées des feuilles de temps pourvu que les entrées de feuilles de temps répondent d'abord à la [date de début et à la date de fin](#)^[300] définies pour le projet dans la fenêtre **Informations générales**.



Attention : Si elles sont renseignées, la date de début et la date de fin définies pour le projet dans la fenêtre **Informations générales** ont **toujours** préséance sur la date de début et la date de fin précisées dans l'association entre un projet et les employés. Par exemple, si la date de fin précisée pour un employé est le 31 décembre 2012 et que la date de fin précisée dans le projet est le 30 juin 2012, cet employé ne pourra en aucun cas sélectionner ce projet dans ses feuilles de temps après le 30 juin 2012.



Note : De plus, afin d'éviter tout chevauchement qui empêcherait la saisie des entrées de feuilles de temps, assurez-vous que la date de début et la date de fin précisées dans l'association entre un employé et un projet correspondent aux dates de début et de fin des périodes de feuilles de temps. Voir à ce sujet les [exemples](#)^[306].

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'association de projet.

Résultat : Cet employé sera automatiquement listé dans le [projet](#)^[299] sélectionné.

8. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

— Mettre fin à l'association de projet pour un employé

Si un employé ne doit plus saisir d'entrées de feuilles de temps dans un projet auquel il est associé, vous devez saisir une date de fin dans l'association pour ce projet.



Note : Afin d'éviter tout chevauchement qui empêcherait la saisie des entrées de feuilles de temps, assurez-vous que la date de fin précisée dans l'association entre un employé et un projet correspond à la date de fin des périodes de feuilles de temps. Voir à ce sujet les [exemples](#)^[306].

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.

2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.

3. Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Projets actifs**.

Résultat : Le système ouvre l'écran où sont listés les associations de projets qui sont en vigueur pour l'employé.

4. Cliquer le projet requis.

5. Saisir la date de fin de l'association.

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'association de projet.

Résultat : Cette association ne s'affichera plus dans le dossier de l'employé après la date de fin saisie.

Exemple

- Le 12 avril 2017, vous saisissez le 19 avril 2017 comme date de fin de l'association pour le projet ABC.
 - Jusqu'au 19 avril, le projet ABC s'affichera dans le dossier de l'employé.
 - Après le 19 avril, le projet ABC ne s'affichera plus dans le dossier de l'employé.
 - Si la date de fin de l'association doit être repoussée après le 19 avril, vous devrez la modifier à partir du projet.
7. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

Voir aussi...

[Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps](#) ⁵⁷¹

[Ajouter un projet](#) ²⁹⁹

Définir la date limite pour la publication du planning

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Si vous vous servez du module GTA avancée et que vous utilisez le planning, vous devez définir la date limite pour laquelle le [planning individuel](#) ¹⁶⁰ de l'employé doit être affiché :

- dans le menu **Planning** lorsque vous cliquez le nom de l'employé;
- lorsque vous cliquez l'hyperlien **Planning de l'employé** dans le dossier de l'employé (fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**);
- lorsqu'un employé visualise son propre planning dans le module My SigmaRH (**Mon dossier d'employé > Mon planning**).

– Définir la date limite pour un employé

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, sous-fenêtre **Paramétrage du temps**, saisir la date limite dans le champ **Le planning de l'employé est publié jusqu'à cette date**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le dossier de l'employé.

– Définir la date limite en lot pour plusieurs employés avec l'Assistant personnel

Si plusieurs employés ont la même date limite, l'administrateur peut créer une tâche planifiée dans l'[Assistant personnel](#) ⁵⁷² afin de mettre à jour massivement cette information. À l'aide des conditions définies dans la tâche planifiée, vous pourrez attribuer la même date limite aux employés qui ont le même horaire de travail ou modèle de gestion du temps, qui travaillent dans le même niveau 4 dans la structure administrative (Etablissement), etc.

1. Définir une tâche planifiée où vous choisirez la catégorie **Employé** et le modèle **Publication du planning de l'employé**.

2. Sélectionner l'option requise pour l'attribution de la date.

Voir aussi...

[Définir une tâche « Publication du planning de l'employé »](#) ^[572]

[Visualiser la planification individuelle de l'employé](#) ^[160]

Gérer les compteurs d'un employé

– Comment puis-je gérer les compteurs des employés?

Après avoir configuré les [compteurs](#), ^[820] il existe plusieurs méthodes pour gérer les compteurs des employés dans SIGMA-RH.net.

Méthode	Explications
Associer manuellement un compteur à un employé	Vous pouvez associer un compteur ^[77] à un employé dans son dossier.
Ajouter des transactions dans le compteur d'un employé	Vous pouvez ajouter des transactions dans le compteur de l'employé : <ul style="list-style-type: none"> à partir de son dossier, ^[78] à partir de ses badgages ^[254] (si vous utilisez le module Badgeuse)
Modifier en lot les associations de compteurs des employés et les transactions figurant dans ces compteurs à l'aide de l'Assistant personnel	Vous pouvez ajouter , soustraire, transférer ou copier des transactions ^[659] dans un compteur.
Importer les données	Vous pouvez utiliser l'import standard pour mettre à jour périodiquement les assignations de compteurs de plusieurs employés ou les transactions figurant dans les compteurs de plusieurs employés

– Est-ce que les autres modules ont une incidence sur les compteurs?

Oui. L'ajout de transactions (qu'elles soient négatives ou positives) dans les compteurs est généralement automatisé dans les modules suivants :

Absences

Ajout de transactions positives	Ajout de transactions négatives
<ul style="list-style-type: none"> Modèles de congés payés ^[80]: le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des congés payés dans le compteur de chaque employé pour chacune des périodes d'un calendrier ^[825] donné. 	Demandes de congé et absences par l'intermédiaire des raisons d'absence ^[648] : le système peut ainsi ajouter dans le compteur de chaque employé une transaction négative qui viendra déduire la durée de ces demandes de congé ou absences du solde de l'employé.

[-] Modèles de tickets restaurant

[Modèles de tickets restaurant](#) :^[94] le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des tickets restaurant dans le compteur de chaque employé pour chacune des périodes d'un [calendrier](#)^[825] donné.

[-] Feuilles de temps

Feuilles de temps par l'intermédiaire des [facteurs](#)^[330], le système peut ainsi calculer les quantités qui doivent être accumulées dans le compteur de l'employé en fonction des quantités saisies dans les feuilles de temps.

[-] Feuilles de temps et badgeages

[Outil d'analyses de temps](#) :^[505] le système peut ainsi ajouter ou déduire des heures ou des montants dans les compteurs des employés.

Résumé

Associer manuellement un compteur à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Cette fonctionnalité permet d'associer des [compteurs](#)^[820] à un employé afin de lui permettre d'accumuler des montants d'argent (pour des dépenses par exemple) ou des heures (congé, formation ou maladie).

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Compteurs**.

Résultat : Le système ouvre l'écran des compteurs de l'employé.

4. Cliquer **Ajouter**.
5. Préciser la date à partir de laquelle le compteur entre en vigueur. Si nécessaire, entrer la date de fin. Plusieurs compteurs peuvent être actifs pour un même employé.
6. Sélectionner le compteur qui s'applique (ex. **Formation professionnelle** ou **Heures supplémentaires récupérées**).

Note : Par défaut, le système reporte la description et les règles d'application qui ont été définies dans [le compteur](#)^[820].

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le compteur de l'employé.
8. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

Voir aussi...

[Configurer les compteurs](#)^[820]

Ajouter manuellement des transactions dans les compteurs de l'employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

La plupart des transactions inscrites dans les compteurs de l'employé le sont de manière automatisée.

En effet, vous pouvez associer des compteurs aux éléments suivants :

- [facteurs de temps:](#) ³³²
- [analyses de temps:](#) ⁵⁰¹
- [raisons d'absence:](#) ⁶⁴⁹
- [modèle de congés payés précisé dans la fiche de l'employé:](#) ⁸⁰¹
- [modèle de RTT:](#) ⁸⁷¹
- [modèle de ticket restaurant:](#) ⁹⁴¹
- tâches dans l'Assistant personnel qui permet d'ajouter des [transactions dans les compteurs.](#) ⁶⁵⁹

Les transactions peuvent également être saisies manuellement.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Compteurs**.
Résultat : Le système ouvre l'écran des compteurs de l'employé.
4. Cliquer le compteur de l'employé où la transaction doit être ajoutée.
Résultat : Le système ouvre le compteur de l'employé.
5. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Transactions**.
6. Préciser la date de la transaction.
7. Préciser la date effective de la transaction.
8. Saisir la transaction (ex. 4 pour ajouter 4 heures ou -2 pour retrancher 2 heures).

Résultat : Le système affiche l'[équivalence](#) ⁷⁹¹ appropriée. Par exemple, si vous avez saisi 3,5 dans un compteur en heures, vous verrez 3h30m comme équivalence.



Attention : Lors de la saisie de la transaction, vous devez utiliser la valeur numérique et non l'équivalence qui comprend un indicateur du type d'accumulation.

9. Si nécessaire, préciser le détail de cette transaction (ex. **Heures supplémentaires**) et inscrire une note.
10. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la transaction.
11. De retour dans le compteur de l'employé, cliquer **Enregistrer** pour la sauvegarder.
12. Cliquer **Quitter** pour retourner dans le dossier de l'employé. Cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

Voir aussi...

[Configurer les compteurs](#) ⁸²⁰

[Associer manuellement un compteur à un employé](#) ⁷⁷¹

[Visualiser le solde ou les transactions dans les compteurs de l'employé](#) ⁷⁹¹

Visualiser le solde ou les transactions dans les compteurs de l'employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Équivalences affichées selon les types d'accumulation

Lorsque vous visualisez le solde ou les transactions dans les compteurs de l'employé, une équivalence s'affiche afin de bien clarifier le type d'accumulation.

Type d'accumulation	Exemple de valeur numérique	Équivalence (avec indicateurs)
Heure	7,5	7h30m
	22,75	22h45m
	2	2h00m
Jour	10	10,00j
	22,5	22,50j
	3,5	3,50j
Euro	4,5	4,50€
Quantité	4,5	4,50
	5	5,00

Afficher les compteurs masqués

Vous pouvez cocher la case **Afficher les compteurs masqués** afin de visualiser le solde ou les transactions des compteurs systèmes (c'est-à-dire les [compteurs](#)⁸²³) où l'on a coché la case **Ne pas afficher ce compteur dans le dossier salarié**.



Attention : Les utilisateurs ne peuvent en aucun cas visualiser les compteurs systèmes dans My SigmaRH, que ce soit dans le menu **Mes compteurs** ou dans la badgeuse virtuelle.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Compteurs**.
Résultat : Le système ouvre l'écran des compteurs de l'employé.
4. Cliquer **Afficher les compteurs masqués**.

Voir aussi...

[Configurer les compteurs](#)⁸²⁰

[Ajouter manuellement des transactions dans les compteurs de l'employé](#)⁷⁸

Gérer les congés payés des employés

Avec les modèles de congés payés, le gestionnaire RH peut attribuer des congés payés dans [le compteur de chaque employé](#)^[77] (ex. vacances, congés mobiles, ou tout autre type de congé géré par [un compteur](#)).^[820] L'attribution peut se faire selon une fréquence au choix, car elle tient compte des périodes définies dans les [calendriers](#).^[825] Elle peut également être effectuée de plusieurs façons :

- Attribution d'un nombre fixe de congés payés pour chaque période de calendrier;
- Attribution d'un nombre variable de congés payés en fonction du nombre de jours travaillés dans l'horaire de l'employé;
- Attribution d'un nombre variable de congés payés en fonction du nombre de jours calendrier dans chaque période de calendrier.

Divers paramètres permettent au gestionnaire RH d'attribuer ou non au prorata les congés payés en fonction des dates d'embauche et de départ de l'employé, et de tenir compte des diverses raisons d'absences.

Le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes :

1. [Configurer un modèle de congé payés](#)^[81].
2. [Associer un modèle de congés payés à un employé](#)^[80].
3. Attribuer les congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés.

Note : Cette attribution peut se faire [manuellement](#)^[86] ou [automatiquement](#)^[86] à l'aide d'une tâche.

Résumé

[Associer un modèle de congés payés à un employé](#)^[80]

[Configurer les modèles de congés payés](#)^[81]

[Attribuer manuellement les congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#)^[86]

[Automatiser l'attribution des congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#)^[86]

Associer un modèle de congés payés à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Une fois que les [modèles de congés payés sont configurés](#).^[81] vous devez associer un modèle précis à chaque employé. Cette association se fait dans la fiche de l'employé.

Restriction

Un seul modèle de congés payés peut être associé à un employé donné.



Note : Si plusieurs employés ont le même modèle de congés payés, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement cette information. La tâche à utiliser est Modifier un champ du dossier d'employé.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante **Informations d'emploi**, sélectionner le modèle de congés payés requis.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la fiche de l'employé.

Voir aussi...[Définir un modèle de congé payés](#) ^[81][Attribuer manuellement les congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86][Automatiser l'attribution des congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86]

Aperçu du dossier d'employé

Rechercher un dossier d'employé

Créer un dossier d'employé

Configurer les modèles de congés payés

Barre de menus : **Configuration**Menu : **GTA > Modèles de congés payés**

Administrateur

Afin d'attribuer des congés payés dans les [compteurs des employés](#) ^[76], le gestionnaire RH doit définir un modèle de congé payé qui comprend entre autres :

- le calendrier qui sera utilisé pour définir la fréquence d'attribution des congés payés;
- le compteur où les congés payés seront attribués;
- le type d'attribution des congés payés, c'est-à-dire l'une des méthodes suivantes :
 - Donner un nombre fixe de congés payés pour chaque période du calendrier sélectionné;
 - Donner un nombre fixe de congés payés correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient;
 - Donner un nombre de congés payés correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient.
- les raisons d'absences pour lesquelles aucun congé payé ne doit être attribué.

— Étape préalable

Avant de définir le modèle de congés payés, vous devez configurer au préalable [le compteur](#) ^[820] et le [calendrier](#) ^[825] qui seront associés à ce modèle, ainsi que l'horaire de travail si le type d'attribution est fonction de l'horaire de l'employé.

— Restriction

Vous pouvez uniquement associer à un modèle de congés payés les compteurs dont le type d'accumulation est **Jour**.

— Ajouter un modèle de congés payés

1. Choisir **GTA > Modèles de congés payés** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Entrer les données requises dans la fenêtre **Informations générales**.

Champ	Description
Nom du modèle *	Entrer le nom du modèle de congé payé.

Champ	Description						
Calendrier définissant les périodes d'attribution *	Choisir le calendrier ⁸²⁵ requis. Le système utilise les périodes définies dans le calendrier afin de déterminer à quelle fréquence les congés payés doivent être attribués aux employés (mensuellement, toutes les deux semaines, etc.).						
Compteur à créditer *	Préciser le compteur où le système attribuera le nombre approprié de congés payés.  Attention : Vous pouvez uniquement sélectionner les compteurs dont le type d'accumulation est Jour .						
Date effective de la transaction	Sélectionner l'option requise. <table border="1" data-bbox="641 763 1426 1189"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Date d'exécution</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.</td> </tr> <tr> <td>Premier jour de la période</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.	Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.
Option	Utilisation						
Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.						
Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.						
Délai de création des congés payés *	Préciser le moment où l'attribution des congés payés se fera. Exemple : 1 jour après le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier ou 1 jour avant le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier.						

3. Sélectionner le type d'attribution des jours dans le compteur des congés payés, puis définir les informations complémentaires qui peuvent varier en fonction du type d'attribution sélectionné à l'étape précédente.

Types d'attribution possibles :

- [Donner un nombre fixe de congés payés pour chaque période du calendrier sélectionné](#)⁸²
- [Donner un nombre fixe de congés payés correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient](#)⁸⁵
- [Donner un nombre de congés payés correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient](#)⁸⁵

Donner un nombre fixe de congés payés pour chaque période du calendrier sélectionné

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des congés payés en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre fixe de congés payés pour une période donnée dans le calendrier sélectionné.

Exemple : Pour chaque période mensuelle définie dans le calendrier, l'employé reçoit 2,0800 jours de congés payés.

Option	Explications
Nombre de congés payés à attribuer par période du calendrier	Saisir le nombre de congés payés à attribuer par période de calendrier.
Voulez-vous proratiser le calcul en fonction de la date d'embauche et de départ ?	Indiquer par Oui ou Non si le nombre de jours attribués doit être proratisé en fonction de la date d'embauche et de la date de départ. Si la proratisation est permise, indiquer par Oui ou Non si : <ul style="list-style-type: none">• aucun congé payé ne doit être donné à un employé qui a une date d'embauche pendant la période;• aucun congé payé ne doit être donné à un employé qui a une date de départ pendant la période.

Option	Explications
<p>Souhaitez-vous enlever des congés payés si l'employé possède une absence identifiée dans la liste des raisons d'absences à déduire ?</p>	<p>Indiquer par Oui ou Non si aucun congé payé ne doit être octroyé si l'employé a été absent pour l'une des raisons d'absences^[85] précisées dans le modèle de congés payés.</p> <p>Si l'option Oui est choisie, définir les raisons d'absences^[85] qui empêchent l'attribution des congés payés et préciser les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le champ Nombre de congés payés à enlever pour chaque journée d'absence, saisir le nombre de congés payés qui doit être enlevé pour chaque jour où l'employé a été absent pour l'une des raisons d'absences précisées dans le modèle de congés payés. 2. Répondre à la question Voulez-vous enlever ce congé payé seulement si chaque jour de l'absence dure toute la journée prévue à l'horaire? <ul style="list-style-type: none"> • Si l'option Oui est choisie, le système enlève le nombre de congés payés précisé dans le champ Nombre de congés payés à enlever pour chaque journée d'absence pour chaque journée où l'employé a été absent toute la journée pour l'une des raisons d'absences configurées dans la fenêtre flottante Raisons d'absences^[85]. Avec cette option, aucun congés payés ne sera enlevé si l'employé est absent uniquement quatre heures alors que son horaire de travail compte huit heures par jour. • Si l'option Non est choisie, le système enlève le nombre de congés payés dans le champ Nombre de congés payés à enlever pour chaque journée d'absence pour chaque journée où l'employé a été absent, peu importe la durée de cette absence, pour l'une des raisons d'absences configurées dans la fenêtre flottante Raisons d'absences^[85]. Avec cette option, le congé payé sera enlevé si l'employé est absent uniquement quatre heures alors que son horaire de travail compte huit heures par jour. 3. Répondre à la question Si l'employé est absent toute la période pour l'une des raisons d'absence à déduire, voulez-vous qu'on lui donne des congés payés? <ul style="list-style-type: none"> • Si l'option Oui est choisie, le système attribue quand même le nombre de congés payés précisé dans le champ Nombre de congés payés à attribuer par période du calendrier^[83] si l'employé a été absent toute la période pour l'une des raisons d'absence configurées. • Si l'option Non est choisie, le système n'attribue pas le nombre de congés payés précisé dans le champ Nombre de congés payés à attribuer par période du calendrier^[83] si l'employé a été absent toute la période pour l'une des raisons d'absence configurées.

Option	Explications
Raisons d'absences	<p>Dans la fenêtre Raisons d'absences, définir les raisons d'absences ^[648] qui permettront au système de ne pas attribuer de congés payés dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • absence pendant une partie de journée (on doit avoir répondu Oui à la question Voulez-vous enlever ce congé payé seulement si chaque jour de l'absence dure toute la journée prévue à l'horaire?; • absence pendant tous les jours de la période (on doit avoir répondu Non à l'option Si l'employé est absent toute la période pour l'une des raisons d'absence à déduire, voulez-vous qu'on lui donne des congés payés?).

Donner un nombre fixe de congés payés correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des congés payés en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre de congés payés qui tient compte des jours travaillés précisés dans l'horaire de travail de l'employé.

Exemple : Certains employés travaillent à temps plein (5 jours par semaine), tandis que d'autres travaillent 4 jours par semaine et d'autres travaillent uniquement 3 jours par semaine. En sélectionnant cette option et en entrant le coefficient requis, le système calcule le nombre de congés payés en fonction du nombre de jours travaillés définis dans l'horaire de chacun des employés.

1. Saisir le coefficient à appliquer.
2. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le calcul des congés payés octroyés doit être proratisé en fonction de la date de départ et de la date d'embauche.

Exemple : Un employé a droit normalement à 0,5 jour de congés payés par jour travaillé. Pour une semaine complète de 5 jours, il devrait donc accumuler 2,5 jours de congés payés. Cependant, l'employé travaille uniquement 2 jours pendant une semaine, car il quitte l'entreprise. Si cette option est à **Oui**, il aura droit à 1 jour de congés payés.

3. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le système doit attribuer des congés payés pour les [jours fériés associés](#) ^[67] à l'employé.



Note : Les [jours fériés](#) ^[70] sont définis dans le menu **GTA > Gestion des jours fériés** avant d'être associés aux employés.

Donner un nombre de congés payés correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des congés payés en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre de congés payés qui tient compte du nombre de jours calendrier dans la période et non en jours perdus par rapport à l'horaire de travail.

1. Saisir le coefficient à appliquer.
2. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le calcul des congés payés octroyés doit être proratisé en fonction de la date de départ et de la date d'embauche de l'employé.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de congés payés.

Voir aussi...

[Associer un modèle de congés payés à un employé](#) ^[80]

[Attribuer manuellement les congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86]

[Automatiser l'attribution des congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86]

Attribuer manuellement les congés payés à partir d'un modèle

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèles de congés payés**



Administrateur

Une fois que le [modèle de congés payés est configuré](#) ^[81] et que vous l'avez [associé aux employés requis](#) ^[80], vous pouvez attribuer manuellement les congés payés dans les compteurs des employés associés à ce modèle.



Note : L'attribution manuelle des congés payés à un employé devrait être utilisée dans des cas d'exception. Par exemple, lorsque la tâche planifiée n'a pas pu mettre à jour le nombre de congés payés dans les compteurs de l'employé, parce que l'administrateur avait omis de préciser le modèle de congés payés associé à un employé.

1. Choisir **GTA > Modèles de congés payés** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de congés payés requis.
3. Cliquer **Créer les congés payés des employés associés à ce modèle**.
4. Sélectionner la période pour laquelle les congés payés doivent être créés.

Résultat : Les congés payés sont ajoutés dans le compteur de congés payés de tous les employés associés à ce modèle.

Voir aussi...

[Configurer les modèles de congés payés](#) ^[81]

[Associer un modèle de congés payés à un employé](#) ^[80]

[Automatiser l'attribution des congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86]

Automatiser l'attribution des congés payés à partir d'un modèle

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèles de congés payés**



Automatisation par l'APS

Afin que le [modèle de congés payés](#) ^[81] s'exécute automatiquement à chaque période du calendrier, vous pouvez automatiser une tâche directement à partir du modèle. Ainsi, à chaque début ou fin de période (selon votre configuration), le nombre de congés payés sera ajouté dans le compteur de l'employé associé à ce modèle.

1. Choisir **GTA > Modèles de congés payés** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de congés payés requis.

3. Cliquer **Automatiser**.

Résultat : Une fenêtre **Tâches planifiées (Assistant)** s'affiche.

4. Préciser l'adresse de courrier électronique à laquelle un courriel doit être envoyé si la tâche réussit ou échoue.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche.

Résultat : La tâche s'ajoute aux tâches planifiées affichées dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Contrairement aux autres tâches planifiées, la planification associée à la tâche planifiée définie à partir d'un modèle de congés payés ne peut pas être modifiée dans le menu **Planifications de tâches**.

Voir aussi...

[Configurer les modèles de congés payés](#) ^[81]

[Associer un modèle de congés payés à un employé](#) ^[80]

[Attribuer manuellement les congés payés aux employés associés à un modèle de congés payés](#) ^[86]

Gérer les RTT des employés



Note : Cette option s'affiche uniquement si la région d'utilisation France est sélectionnée dans le menu **Options de l'utilisateur**.

Avec les modèles de RTT, le gestionnaire RH peut attribuer des heures de RTT (réduction du temps de travail) dans le [compteur de chaque employé](#).^[77] L'attribution peut se faire selon une fréquence au choix, car elle tient compte des périodes définies dans les [calendriers](#).^[825] Elle peut également être effectuée de plusieurs façons :

- Attribution d'un nombre fixe de RTT pour chaque période de calendrier,
- Attribution d'un nombre variable de RTT en fonction du nombre de jours travaillés dans l'horaire de l'employé,
- Attribution d'un nombre variable de RTT en fonction du nombre de jours calendrier dans chaque période de calendrier.

Divers paramètres permettent au gestionnaire RH d'attribuer ou non au prorata les RTT en fonction des dates d'embauche et de départ de l'employé, et de tenir compte des diverses raisons d'absences.

Le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes :

1. [Configurer un modèle de RTT](#).^[88]
2. [Associer un modèle de RTT à un employé](#).^[88]
3. Attribuer les RTT aux employés associés à un modèle de RTT.

Note : Cette attribution peut se faire [manuellement](#)^[93] ou [automatiquement](#)^[93] à l'aide d'une tâche.

Résumé

[Associer un modèle de RTT à un employé](#) ^[88]

[Configurer les modèles de RTT](#) ^[88]

[Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#) ^[93]

[Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#) ^[93]

Associer un modèle de RTT à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Une fois que les [modèles de RTT sont configurés](#)^[88], vous devez associer un modèle précis à chaque employé. Cette association se fait dans la fiche de l'employé.

Étape préalable

Avant d'associer un modèle de RTT à un employé, vous devez vous assurer que la région d'utilisation France est sélectionnée dans le niveau 4 de votre structure administrative (Etablissement) où sont créés les employés pour lesquels les modèles de RTT doivent être gérés. Si une autre région d'utilisation est sélectionnée dans les éléments de niveau 4 de votre structure administrative, le champ **Modèle de RTT** n'est pas disponible dans la fiche de ces employés.

Restriction

Un seul modèle de RTT peut être associé à un employé donné.



Note : Si plusieurs employés ont le même modèle de RTT, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement cette information. La tâche à utiliser est Modifier un champ du dossier d'employé.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante **Informations d'emploi**, sélectionner le modèle de RTT requis.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la fiche de l'employé.

Voir aussi...

[Définir un modèle de RTT](#)^[88]

[Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93]

[Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93]

Aperçu du dossier d'employé

Rechercher un dossier d'employé

Créer un dossier d'employé

Configurer les modèles de RTT

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèles de RTT



Administrateur

Afin d'attribuer des RTT dans les [compteurs des employés](#)^[76], le gestionnaire RH doit définir un modèle de RTT qui comprend entre autres :

- le calendrier qui sera utilisé pour définir la fréquence d'attribution des RTT;
- le compteur dans lequel les RTT seront attribués;
- le type d'attribution des RTT, c'est-à-dire l'une des méthodes suivantes :
 - Donner un nombre fixe de RTT pour chaque période du calendrier sélectionné;
 - Donner un nombre fixe de RTT correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient;
 - Donner un nombre de RTT correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient.

- les raisons d'absences pour lesquelles aucun RTT ne doit être attribué.

– Étape préalable

Avant de définir le modèle de RTT, vous devez créer au préalable le [compteur](#)^[820] et le [calendrier](#)^[825] qui seront associés à ce modèle, ainsi que l'horaire de travail si le type d'attribution est fonction de l'horaire de l'employé.

– Restriction

Seuls les compteurs dont le type d'accumulation est **Jour** peuvent être associés à un modèle de RTT.

– Ajouter un modèle de RTT

1. Choisir **GTA > Modèles de RTT** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Entrer les données requises dans la fenêtre **Informations générales**.

Champ	Description						
Nom du modèle *	Entrer le nom du modèle de RTT.						
Calendrier définissant les périodes d'attribution *	Choisir le calendrier ^[825] requis. Le système utilise les périodes définies dans le calendrier afin de déterminer à quelle fréquence les RTT doivent être attribués aux employés (mensuellement, à toutes les deux semaines, etc.).						
Compteur à créditer *	Préciser le compteur qui est associé à ce modèle de RTT et dans lequel le système attribuera le nombre approprié de RTT.  Note : Seuls les compteurs dont le type d'accumulation est Jour peuvent être sélectionnés.						
Date effective de la transaction	Sélectionner l'option requise.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Date d'exécution</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.</td> </tr> <tr> <td>Premier jour de la période</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.	Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.
	Option	Utilisation					
Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.						
Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.						

Champ	Description
Délai de création des RTT *	Préciser le moment où l'attribution des RTT se fera. Exemple : 1 jour après le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier ou 1 jour avant le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier.

3. Sélectionner le type d'attribution des jours dans le compteur des RTT, puis définir les informations complémentaires qui peuvent varier en fonction du type d'attribution sélectionné à l'étape précédente.

Types d'attribution possibles :

- [Donner un nombre fixe de RTT pour chaque période du calendrier sélectionné](#)^[90]
- [Donner un nombre fixe de RTT correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient](#)^[92]
- [Donner un nombre de RTT correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient](#)^[92]

Donner un nombre fixe de RTT pour chaque période du calendrier sélectionné

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des RTT en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre fixe de RTT pour une période donnée dans le calendrier sélectionné.

Exemple : Pour chaque période mensuelle définie dans le calendrier, l'employé reçoit 0,5 jour de RTT.

Option	Explications
Nombre de RTT à attribuer par période du calendrier	Saisir le nombre de RTT à attribuer par période de calendrier.
Voulez-vous proratiser le calcul en fonction de la date d'embauche et de départ ?	Indiquer par Oui ou Non si le nombre de jours attribués doit être proratisé en fonction de la date d'embauche et de la date de départ. Si la proratisation est permise, indiquer par Oui ou Non si : <ul style="list-style-type: none"> • aucun RTT ne doit être donné à un employé qui a une date d'embauche pendant la période; • aucun RTT ne doit être donné à un employé qui a une date de départ pendant la période.

Option	Explications
<p>Souhaitez-vous enlever des RTT si l'employé possède une absence identifiée dans la liste des raisons d'absences à déduire ?</p>	<p>Indiquer par Oui ou Non si aucun RTT ne doit être octroyé si l'employé a été absent pour l'une des raisons d'absences^[92] précisées dans le modèle de RTT.</p> <p>Si l'option Oui est choisie, définir les raisons d'absences^[92] qui empêchent l'attribution des RTT et préciser les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le champ Nombre de RTT à enlever pour chaque journée d'absence, saisir le nombre de RTT qui doit être enlevé pour chaque jour où l'employé a été absent pour l'une des raisons d'absences précisées dans le modèle de RTT. 2. Répondre à la question Voulez-vous enlever ce RTT seulement si chaque jour de l'absence dure toute la journée prévue à l'horaire? <ul style="list-style-type: none"> • Si l'option Oui est choisie, le système enlève le nombre de RTT précisé dans le champ Nombre de RTT à enlever pour chaque journée d'absence pour chaque journée où l'employé a été absent toute la journée pour l'une des raisons d'absences configurées dans la fenêtre flottante Raisons d'absences^[92]. Avec cette option, aucun RTT ne sera enlevé si l'employé est absent uniquement quatre heures alors que son horaire de travail compte huit heures par jour. • Si l'option Non est choisie, le système enlève le nombre de RTT dans le champ Nombre de RTT à enlever pour chaque journée d'absence pour chaque journée où l'employé a été absent, peu importe la durée de cette absence, pour l'une des raisons d'absences configurées dans la fenêtre flottante Raisons d'absences^[92]. Avec cette option, le RTT sera enlevé si l'employé est absent uniquement quatre heures alors que son horaire de travail compte huit heures par jour. 3. Répondre à la question Si l'employé est absent toute la période pour l'une des raisons d'absence à déduire, voulez-vous qu'on lui donne du RTT? <ul style="list-style-type: none"> • Si l'option Oui est choisie, le système attribue quand même le nombre de RTT précisé dans le champ Nombre de RTT à attribuer par période du calendrier^[90] si l'employé a été absent toute la période pour l'une des raisons d'absence configurées. • Si l'option Non est choisie, le système n'attribue pas le nombre de RTT précisé dans le champ Nombre de RTT à attribuer par période du calendrier^[90] si l'employé a été absent toute la période pour l'une des raisons d'absence configurées.

Option	Explications
Raisons d'absences	<p>Dans la fenêtre Raisons d'absences, définir les raisons d'absences [648] qui permettront au système de ne pas attribuer de RTT dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • absence pendant une partie de journée (on doit avoir répondu Oui à la question Voulez-vous enlever ce RTT seulement si chaque jour de l'absence dure toute la journée prévue à l'horaire?; • absence pendant tous les jours de la période (on doit avoir répondu Non à l'option Si l'employé est absent toute la période pour l'une des raisons d'absence à déduire, voulez-vous qu'on lui donne du RTT?).

Donner un nombre fixe de RTT correspondant aux jours travaillés selon l'horaire de travail de l'employé en appliquant un coefficient

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des RTT en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre de RTT qui tient compte des jours travaillés précisés dans l'horaire de travail de l'employé.

Exemple : Certains employés travaillent à temps plein (5 jours par semaine), tandis que d'autres travaillent 4 jours par semaine et d'autres travaillent uniquement 3 jours par semaine. En sélectionnant cette option et en entrant le coefficient requis, le système calcule le nombre de RTT en fonction du nombre de jours travaillés définis dans l'horaire de chacun des employés.

1. Saisir le coefficient à appliquer.
2. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le calcul des RTT octroyés doit être proratisé en fonction de la date de départ et de la date d'embauche.

Exemple : Un employé a droit normalement à 0,15 jour de RTT par jour travaillé. Pour une semaine complète de 5 jours, il devrait donc accumuler 0,75 jours de RTT. Cependant, l'employé travaille uniquement 2 jours pendant une semaine, car il quitte l'entreprise. Si cette option est à **Oui**, il aura droit à 0,3 jour de RTT.

3. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le système doit attribuer des RTT pour les [jours fériés associés](#) [67] à l'employé.



Note : Les [jours fériés](#) [70] sont définis dans le menu **GTA > Gestion des jours fériés** avant d'être associés aux employés.

Donner un nombre de RTT correspondant au nombre de jours calendrier de la période en appliquant un coefficient

Sélectionner cette option si les règles d'attribution des RTT en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre de RTT qui tient compte du nombre de jours calendrier dans la période et non en jours perdus par rapport à l'horaire de travail.

1. Saisir le coefficient à appliquer.
2. Indiquer par **Oui** ou **Non** si le calcul des RTT octroyés doit être proratisé en fonction de la date de départ et de la date d'embauche de l'employé.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de RTT.

Voir aussi...[Associer un modèle de RTT à un employé](#)^[88][Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93][Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93]

Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT

Barre de menus : **Configuration**Menu : **GTA > Modèles de RTT**

Administrateur

Une fois que le [modèle de RTT est configuré](#)^[88] et que vous l'avez [associé aux employés requis](#)^[88], vous pouvez attribuer manuellement les RTT dans les compteurs des employés associés à ce modèle.



Note : L'attribution manuelle des RTT à un employé devrait être utilisée dans des cas d'exception. Par exemple, lorsque la tâche planifiée n'a pas pu mettre à jour le nombre de RTT dans les compteurs de l'employé, parce que l'administrateur avait omis de préciser le modèle de RTT associé à un employé.

1. Choisir **GTA > Modèles de RTT** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de RTT requis.
3. Cliquer **Créer les RTT des employés associés à ce modèle**.
4. Sélectionner la période pour laquelle les RTT doivent être créés.

Résultat : Les RTT sont ajoutés dans le compteur requis pour tous les employés associés à ce modèle.

Voir aussi...[Configurer les modèles de RTT](#)^[88][Associer un modèle de RTT à un employé](#)^[88][Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93]

Automatiser l'attribution des RTT aux employés associés à un modèle de RTT

Barre de menus : **Configuration**Menu : **GTA > Modèles de RTT**

Automatisation par l'APS

Afin que le [modèle de RTT](#)^[88] s'exécute automatiquement à chaque période du calendrier, vous pouvez automatiser une tâche directement à partir du modèle. Ainsi, à chaque début ou fin de période (selon votre configuration), le nombre de RTT sera ajouté au compteur de l'employé associé à ce modèle.

1. Choisir **GTA > Modèles de RTT** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de RTT requis.
3. Cliquer **Automatiser**.

Résultat : Une fenêtre **Tâches planifiées (Assistant)** s'affiche.

4. Préciser l'adresse de courrier électronique à laquelle un courriel doit être envoyé si la tâche réussit ou échoue.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche.

Résultat : La tâche s'ajoute aux tâches planifiées affichées dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Contrairement aux autres tâches planifiées, la planification associée à la tâche planifiée définie à partir d'un modèle de RTT ne peut pas être modifiée dans le menu **Planifications de tâches**.

Voir aussi...

[Configurer les modèles de RTT](#)^[88]

[Associer un modèle de RTT à un employé](#)^[88]

[Attribuer manuellement les RTT aux employés associés à un modèle de RTT](#)^[93]

Gérer les tickets restaurant des employés



Note : Cette option s'affiche uniquement si la région d'utilisation France est sélectionnée dans le menu **Options de l'utilisateur**.

Avec les modèles de tickets restaurant, le gestionnaire RH peut attribuer des tickets restaurant dans le [compteur de chaque employé](#)^[77]. L'attribution peut se faire selon une fréquence au choix, car elle tient compte des périodes définies dans les [calendriers](#)^[825]. Elle peut également être effectuée de plusieurs façons :

- Attribution d'un nombre fixe de tickets restaurant pour chaque période de calendrier;
- Attribution d'un nombre variable de tickets restaurant en fonction du nombre de jours travaillés dans l'horaire de travail de l'employé ou dans l'horaire du [planning](#)^[182] de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée).

Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :

- Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée);
- Définir un [horaire de travail](#)^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).

Divers paramètres permettent au gestionnaire RH d'attribuer ou non au prorata les tickets restaurant en fonction des dates d'embauche et de départ de l'employé, et de tenir compte des diverses raisons d'absences.

Le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes :

1. [Configurer un modèle de tickets restaurant](#)^[95]
2. [Associer un modèle de ticket restaurant à un employé](#)^[95]
3. Attribuer les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant.

Note : Cette attribution peut se faire [manuellement](#)^[99] ou [automatiquement](#)^[99] à l'aide d'une tâche.

Résumé

[Associer un modèle de tickets restaurant à un employé](#)^[95]

[Configurer les modèle de tickets restaurant](#)^[95]

[Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

[Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

Associer un modèle de tickets restaurant à un employé

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Une fois que les [modèles de tickets restaurant sont configurés](#),^[95] vous devez associer un modèle précis à chaque employé. Cette association se fait dans la fiche de l'employé.

Étape préalable

Avant d'associer un modèle de tickets restaurant à un employé, vous devez vous assurer que la région d'utilisation France est sélectionnée dans le niveau 4 de votre structure administrative (Etablissement) où sont créés les employés pour lesquels les modèles de tickets restaurant doivent être gérés. Si une autre région d'utilisation est sélectionnée dans les éléments de niveau 4 de votre structure administrative, le champ **Modèle de ticket restaurant** n'est pas disponible dans la fiche de ces employés.

Restriction

Un seul modèle de ticket restaurant peut être associé à un employé donné.



Note : Si plusieurs employés ont le même modèle de tickets restaurant, l'administrateur peut créer une tâche planifiée afin de mettre à jour massivement cette information. La tâche à utiliser est Modifier un champ du dossier d'employé.

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Dans la fenêtre flottante **Informations d'emploi**, sélectionner le modèle de tickets restaurant requis.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la fiche de l'employé.

Voir aussi...

[Définir un modèle de ticket restaurant](#)^[95]

[Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

[Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

Aperçu du dossier d'employé

Rechercher un dossier d'employé

Créer un dossier d'employé

Configurer les modèle de tickets restaurant

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules >
Modèles de tickets
restaurant



Administrateur

Afin d'attribuer des tickets restaurant dans les [compteurs des employés](#)^[76], le gestionnaire RH doit définir un modèle de tickets restaurant qui comprend entre autres :

- le calendrier qui sera utilisé pour définir la fréquence d'attribution des tickets restaurant;
- le compteur dans lequel les tickets restaurant seront attribués;
- le type d'attribution des tickets restaurant, c'est-à-dire l'une des méthodes suivantes :
 - Nombre fixe de tickets restaurant pour chaque période de calendrier;

- Nombre variable de tickets restaurant en fonction du nombre de jours travaillés dans l'horaire de l'employé.
- les [raisons d'absences](#) ^[648] pour lesquelles aucun ticket restaurant ne doit être attribué.

Étape préalable

Avant de définir le modèle de tickets restaurant, vous devez créer au préalable le [compteur](#) ^[820] et le [calendrier](#) ^[825] qui seront associés à ce modèle, ainsi que l'horaire de travail si le type d'attribution est fonction de l'horaire de l'employé.

Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :

- Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée);
- Définir un [horaire de travail](#) ^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).

Restriction

Seuls les compteurs dont le type d'accumulation est **Quantité** peuvent être associés à un modèle de tickets restaurant.

Ajouter un modèle de tickets restaurant

1. Choisir **Multimodules > Modèles de tickets restaurant** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Entrer les données requises dans la fenêtre **Informations générales**.

Informations générales

Champ	Description
Nom du modèle *	Entrer le nom du modèle de tickets restaurant.
Calendrier définissant les périodes d'attribution *	Choisir le calendrier requis. Le système utilise les périodes définies dans le calendrier afin de déterminer à quelle fréquence les tickets restaurant doivent être attribués aux employés (mensuellement, à toutes les deux semaines, etc.).
Compteur à créditer *	Sélectionner le compteur qui est associé à ce modèle de tickets restaurant et dans lequel le système attribuera le nombre approprié de tickets restaurant. Note : Seuls les compteurs dont le type d'accumulation est Quantité peuvent être sélectionnés.
Compteur dans lequel transférer le solde antérieur avant chaque nouvelle attribution	Sélectionner le compteur vers lequel le solde restant sera transféré avant chaque nouvelle attribution. En sélectionnant cette option, vous pouvez transférer dans un autre compteur les tickets restaurant restants pour une période donnée. Note : Seuls les compteurs dont le type d'accumulation est Quantité peuvent être sélectionnés.

Champ	Description						
Date effective de la transaction	Sélectionner l'option requise.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Date d'exécution</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.</td> </tr> <tr> <td>Premier jour de la période</td> <td>Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.	Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.
	Option	Utilisation					
Date d'exécution	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date à laquelle la tâche sera exécutée.						
Premier jour de la période	Avec cette option, la date effective de la transaction ajoutée dans le compteur correspondra à la date du premier jour figurant dans la période de calendrier utilisé pour définir les périodes d'attribution.						
Délai de création des tickets restaurant *	<p>Préciser le moment où l'attribution des tickets restaurant se fera.</p> <p>Exemple : 1 jour après le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier ou 1 jour avant le début de chacune des périodes figurant dans le calendrier.</p>						
Donner un nombre fixe de tickets restaurant pour une période	<p>Sélectionner cette option si les règles d'attribution des tickets restaurant en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre fixe de tickets restaurant pour une période donnée dans le calendrier sélectionné.</p> <p>Inscrire le nombre de tickets restaurant qui sera attribué à chaque période.</p> <p>Exemple : Pour chaque période mensuelle définie dans le calendrier, l'employé reçoit 20 tickets restaurant.</p>						
Ne donner aucun ticket restaurant si l'employé a une date d'embauche en cours de période	<p>Cette option est disponible si vous avez sélectionné l'option Donner un nombre fixe de ticket restaurant pour une période.</p> <p>Si cette case est cochée, aucun ticket restaurant n'est attribué à l'employé dans la période où figure sa date d'embauche.</p>						
Ne donner aucun ticket restaurant si l'employé a une date de départ en cours de période	<p>Cette option est disponible si vous avez sélectionné l'option Donner un nombre fixe de ticket restaurant pour une période.</p> <p>Si cette case est cochée, aucun ticket restaurant n'est attribué à l'employé dans la période où figure sa date de départ.</p>						

Champ	Description
Donner un nombre de tickets restaurant correspondant aux jours travaillés d'après	<p>Sélectionner cette option si les règles d'attribution des tickets restaurant en vigueur dans votre entreprise précisent que les employés reçoivent un nombre de tickets restaurant qui tient compte de l'une ou l'autre des options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'horaire de travail de l'employé; • L'horaire du planning de l'employé. <p>Exemple : Certains employés travaillent à temps plein (5 jours par semaine), tandis que d'autres travaillent 4 jours par semaine et d'autres travaillent uniquement 3 jours par semaine. En sélectionnant cette option, le système calcule le nombre de tickets restaurant en fonction du nombre de jours travaillés définis dans l'horaire (ou l'horaire du planning^[182]) de chacun des employés.</p> <p>Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée); • Définir un horaire de travail^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).
Donner des tickets restaurant pour les jours fériés	<p>Cette option est disponible si vous avez sélectionné l'option Donner un nombre de tickets restaurant correspondant aux jours travaillés d'après (L'horaire de travail de l'employé ou L'horaire du planning de l'employé.</p> <p>Cocher cette case si le système doit attribuer des tickets restaurant pour les jours fériés associés^[67] à l'employé.</p> <p>Note : Les jours fériés^[70] sont définis dans le menu GTA > Gestion des jours fériés avant d'être associés aux employés.</p>
Proratiser le calcul en fonction des dates d'embauche et de départ des employés	<p>Cette option est disponible si vous avez sélectionné l'option Donner un nombre de tickets restaurant correspondant aux jours travaillés d'après (L'horaire de travail de l'employé ou L'horaire du planning de l'employé.</p> <p>Cocher cette case si le système doit calculer les tickets restaurant en tenant compte des dates d'embauche et de départ de l'employé.</p> <p>Exemple : Un employé a droit normalement à 1 ticket restaurant par jour travaillé. Pour une semaine complète de 5 jours, il devrait donc accumuler 5 tickets restaurant. Cependant, l'employé travaille uniquement 2 jours pendant une semaine, car il quitte l'entreprise. Si cette case est cochée, il aura droit à 2 tickets restaurant.</p>

3. Au besoin, définir les [raisons d'absences](#)^[648] qui permettront au système de ne pas attribuer de tickets restaurant lors des journées d'absence de l'employé.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle.

Voir aussi...

[Associer un modèle de tickets restaurant à un employé](#)^[95]

[Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

[Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules >
Modèles de tickets
restaurant



Administrateur

Une fois que le [modèle de tickets restaurant est défini](#)^[95] et que vous l'avez [associé aux employés requis](#)^[95] vous pouvez attribuer manuellement les tickets restaurant dans les compteurs des employés associés à ce modèle.



Note : L'attribution manuelle des tickets restaurant à un employé devrait être utilisée dans des cas d'exception. Par exemple, lorsque la tâche planifiée n'a pas pu mettre à jour le nombre de tickets restaurant dans les compteurs de l'employé, parce que l'administrateur avait omis de préciser le modèle de tickets restaurant associé à un employé.

1. Choisir **Multimodules > Modèles de tickets restaurant** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de tickets restaurant requis.
3. Cliquer **Créer les tickets restaurant des employés associés à ce modèle**.
4. Sélectionner la période pour laquelle les tickets restaurant doivent être créés.

Résultat : Les tickets restaurant sont ajoutés dans le compteur requis pour tous les employés associés à ce modèle.

Voir aussi...

[Configurer les modèles de tickets restaurant](#)^[95]

[Associer un modèle de tickets restaurant à un employé](#)^[95]

[Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#)^[99]

Automatiser l'attribution des tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules >
Modèles de tickets
restaurant



Automatisation par
l'APS

Afin que le [modèle de tickets restaurant](#)^[95] s'exécute automatiquement à chaque période du calendrier, vous pouvez automatiser une tâche directement à partir du modèle. Ainsi, à chaque début ou fin de période (selon votre configuration), le nombre de tickets restaurant sera ajouté au compteur de l'employé associé à ce modèle.

1. Choisir **Multimodules > Modèles de tickets restaurant** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de tickets restaurant requis.
3. Cliquer **Automatiser**.

Résultat : Une fenêtre **Tâches planifiées (Assistant)** s'affiche.

4. Préciser l'adresse de courrier électronique à laquelle un courriel doit être envoyé si la tâche réussit ou échoue.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche.

Résultat : La tâche s'ajoute aux tâches planifiées affichées dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Contrairement aux autres tâches planifiées, la planification associée à la tâche planifiée définie à partir d'un modèle de tickets restaurant ne peut pas être modifiée dans le menu **Planifications de tâches**.

Voir aussi...

[Configurer les modèle de tickets restaurant](#) 

[Associer un modèle de tickets restaurant à un employé](#) 

[Attribuer manuellement les tickets restaurant aux employés associés à un modèle de tickets restaurant](#) 

Événements des employés (Gestion express)

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express

La **Gestion express** vous offre une vue centrale d'un employé en listant l'ensemble des événements qui lui sont associés (congés, accidents de travail, sessions de formation, etc.). Ces événements sont listés avec une icône indiquant leur [statut](#)^[104], leur type, leur date, le responsable de dossier (le cas échéant) et un bref récapitulatif (ex. nombre de jours perdus à la suite d'un accident de travail). À partir de cette liste, il vous est possible [d'ajouter un événement](#)^[104] ou de modifier un événement existant.



Note : La **Gestion express** est aussi disponible à partir du dossier d'un employé, grâce à un hyperlien dans la fenêtre secondaire **Liens utiles**. Dans ce cas, le système affiche directement la liste des événements pour l'employé sélectionné.

Résumé

[Rechercher un employé et les événements associés](#)^[101]

[Filtrer la liste des événements](#)^[103]

[Ajouter un événement à un salarié](#)^[104]

[Visualiser les événements sur un Timeline](#)^[105]

[Définir les employés pouvant être responsables de dossier pour la gestion des événements](#)^[106]

[Modifier le responsable de dossier d'un événement](#)^[110]

[Visualiser le calendrier des événements des employés](#)^[112]

[Configurer le calendrier des événements](#)^[115]

Consulter le registre des actions à réaliser (preboarding, onboarding, offboarding)

[Transférer un suivi de dossier vers une absence ou un rapport d'accident](#)^[144]

Rechercher un employé et les événements associés

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express

Une variété de critères de recherche aident à récupérer et filtrer les événements d'un employé.

1. Choisir **Gestion express** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Recherche**, choisir le type de critère dans la liste déroulante.
3. Entrer le critère de recherche.

Exemples

Recherche sur	Critère
Nom, Prénom	tremblay pour repérer un employé dont le nom de famille est Tremblay. *sonia pour repérer une employée dont le prénom est Sonia.
Matricule	1532 pour repérer un employé dont le matricule est 1532.

4. Cliquer **Rechercher**.

Résultat :

- Si aucun employé ne répond aux critères de recherche, un message d'erreur s'affiche.
- Si un seul employé répond aux critères de recherche, les événements associés à cet employé sont directement listés dans la fenêtre principale.
- Si plusieurs employés correspondent aux critères de recherche, une fenêtre contextuelle liste tous les employés correspondant aux critères de recherche sélectionnés à l'étape précédente. Cette liste peut être filtrée selon un certain niveau de structure ou selon l'état de l'employé (actif ou inactif).

5. Si plusieurs employés ont été repérés, choisir l'employé recherché, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système liste la totalité des événements de l'employé sélectionné. Les événements peuvent être accompagnés d'une icône qui indique leur [statut](#)^[104] ou d'un indicateur qui facilite le repérage dans la [vue TimeLine](#)^[105]. Cette liste peut être triée ou [filtrée](#)^[103].

6. Au besoin, consulter la fenêtre flottante secondaire **Informations de l'employé** pour obtenir un récapitulatif sur cet employé.

Informations de l'employé

En plus des informations de base (matricule avec hyperlien pour accéder au dossier, nom et prénom, sexe, âge), on trouve les icônes suivantes.

Icône	Explications
	Homme
	Femme
	Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.
	Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations.
	Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.

Icône	Explications
	<p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); • la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public).
	Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.
	Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.
	Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.
	Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.
	Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.
Talents	<p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; • d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe.
	Située à côté de l'hyperlien Talents , cette icône identifie les salariés à haut potentiel.

Voir aussi...

[Filtrer la liste des événements](#)^[103]

[Ajouter un événement à un salarié](#)^[104]

[Visualiser les événements sur un TimeLine](#)^[105]

[Liste des types d'événements pouvant être reliés à un employé, ainsi que les suivis possibles pour chacun de ces types d'événements](#)^[116]

Filtrer la liste des événements

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express

La liste des événements d'un employé peut être triée par numéro, type ou date. Elle peut aussi être filtrée par type d'événement à l'aide d'un filtre dans une des fenêtres flottantes secondaires.

1. Choisir **Gestion express** dans la barre de menus **RH Global**.
2. [Suivre les étapes pour rechercher un employé.](#)^[101]

3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**, sélectionner le ou les types d'événements auxquels restreindre la liste. **Tous** est la valeur implicite et permet de lister la totalité des événements de cet employé.
4. Une fois le choix du filtre terminé, cliquer **Mettre à jour la recherche**.

Résultat : La liste est maintenant restreinte aux seuls types d'événements sélectionnés. Cette liste peut être triée ou filtrée.

- Que signifient les icônes pouvant être visualisées pour chaque événement?

Icône	Signification
	Événement en cours (à l'exception de l'absence ou l'accident de travail). La date de l'événement correspond à la date du jour.
	Absence ou accident de travail comportant une conséquence active.
	Événement à venir. La date de l'événement est dans le futur.
	Événement en retard, par exemple liste d'attente en retard. La date de fin est dépassée et l'employé n'a toujours pas été inscrit à une session de formation.

Voir aussi...

[Rechercher un employé et les événements associés](#)^[101]

[Ajouter un événement à un salarié](#)^[104]

Ajouter un événement à un salarié

Barre de menus : **RH global**

Menu : **Gestion express**

Une fois les événements associés à l'employé listés à l'écran, il vous est possible d'en ajouter de nouveaux.

1. Choisir **Gestion express** dans la barre de menus **RH Global**.
2. [Suivre les étapes pour rechercher un employé](#).^[101]
3. Une fois la liste des événements de l'employé affichée à l'écran, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Une fenêtre contextuelle liste les divers types d'événements possibles.

Certains types d'événement peuvent être ajoutés à la fois dans le menu **Gestion express** ainsi que dans le menu réservé au type d'événement sélectionné.

☰ Événements associés aux absences

Événement	Menu
Absences ⁵⁸⁵	GTA > Absence
Demandes de congé ⁵⁹⁶	Uniquement à partir de My SigmaRH et des menus suivants disponibles en mode Gestion : <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Demandes de congé • GTA > Demandes de congé envoyées
Inaptitude ¹³⁸	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de l'absence ⁵⁸⁷

4. Sélectionner le type d'événement à ajouter.

Résultat : L'écran de définition pour ce type d'événement s'affiche à l'écran.

Voir aussi...

[Rechercher un employé et les événements associés](#) ¹⁰¹

[Filtrer la liste des événements](#) ¹⁰³

[Liste des types d'événements pouvant être reliés à un employé, ainsi que les suivis possibles pour chacun de ces types d'événements](#) ¹¹⁶

Visualiser les événements sur un TimeLine

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express

La vue TimeLine vous permet de visualiser les événements selon leur ordre chronologique.

Cette vue est disponible dans les menus suivants :

- **GTA > Absence** ⁵⁸⁵
- **Gestion express**



Note : En **Gestion express**, chaque type d'événement est identifié par une icône dans la vue TimeLine. Dans les menus s'appliquant uniquement à un type d'événement, chaque événement est identifié par un point coloré. En tout temps, les événements prévus dans le futur sont affichés dans une bande verte.

☰ Exemple de TimeLine



☰ Opérations possibles dans la vue TimeLine

Opération	Procédure
Afficher ou masquer la vue	Cliquer  au-dessus de la grille.

Opération	Procédure						
TimeLine							
Accéder à un événement à partir de la vue TimeLine	<p>Cliquer l'icône correspondant à l'événement.</p> <p> Note : Vous visualiserez la date précise et le type d'événement en passant votre curseur sur l'icône.</p>						
Filtrer les événements affichés dans la vue TimeLine	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Méthode</th> <th>Exemple</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Faire une recherche dans l'une des colonnes dans la grille.</td> <td>Repérer uniquement les événements survenus dans une année donnée en tapant *2017 dans la colonne Date.</td> </tr> <tr> <td>Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires.</td> <td>En Gestion express, utiliser les filtres pour visualiser seulement certains types d'événements.</td> </tr> </tbody> </table>	Méthode	Exemple	Faire une recherche dans l'une des colonnes dans la grille.	Repérer uniquement les événements survenus dans une année donnée en tapant *2017 dans la colonne Date .	Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires.	En Gestion express , utiliser les filtres pour visualiser seulement certains types d'événements.
	Méthode	Exemple					
Faire une recherche dans l'une des colonnes dans la grille.	Repérer uniquement les événements survenus dans une année donnée en tapant *2017 dans la colonne Date .						
Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires.	En Gestion express , utiliser les filtres pour visualiser seulement certains types d'événements.						
Distinguer les types d'événements dans la vue TimeLine disponible dans la Gestion express	<p>Dans la Gestion express, chaque type d'événement est accompagné d'un indicateur visuel, ce qui facilite son repérage dans la vue TimeLine.</p> <p>Temps et activités</p> <p> Absence ⁵⁸⁵</p>						

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un salarié](#) ¹⁰⁴

Définir les employés pouvant être responsables de dossier pour la gestion des événements

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules >
Gestion des
responsables de
dossier



Administrateur

Avant de commencer à [créer des événements](#), ¹⁰¹ que ce soit dans le menu **Gestion express** ou dans le menu réservé à chaque type d'événement, vous devez définir quels sont les employés qui peuvent être responsables de dossier. En effet, dès qu'un tel employé crée un événement et qu'il a été désigné « responsable de dossier », ses nom et prénom sont automatiquement insérés dans le champ **Responsable de dossier** correspondant.

Les règles de désignation des responsables de dossier sont configurées de façon centralisée dans le menu **Gestion des responsables de dossier**.

- Vous pouvez désigner des responsables de dossier distincts pour chacun des événements utilisés dans votre environnement. Par exemple, vous pouvez avoir des responsables de dossier distincts pour les absences et les rapports d'accident.
- Les responsables de dossier peuvent être des utilisateurs précis ou des utilisateurs membres d'un groupe d'utilisateurs.

Lors du départ d'un employé, il se peut que vous ayez à [modifier le responsable de dossier](#)^[110] pour certains événements afin que le successeur de l'employé puisse continuer d'en assurer le suivi.



Note : Lorsque vous désignez un employé comme « responsable de dossier », assurez-vous que :

- un dossier d'utilisateur soit lié à cet employé;
- la case **Gestionnaire SIGMA-RH.net** soit cochée dans le dossier d'utilisateur créé pour cet employé.

Résumé

[Étape 1 - Définir le type d'événement pour lequel les responsables de dossier doivent être désignés](#)^[107]

[Étape 2 - Sélectionner le niveau de structure de l'événement](#)^[108]

[Étape 3 - Désigner des responsables de dossier en fonction de la structure administrative de l'événement](#)^[108]

[Étape 4 - Désigner des responsables de dossier globalement](#)^[109]

[FAQ - Un employé n'a plus besoin d'être responsable de dossier en raison d'un départ, d'une mutation, d'une promotion. Que dois-je faire pour que son nom ne s'affiche plus parmi les responsables de dossier pouvant être sélectionnés pour un type d'événement donné?](#)^[108]

— Étape 1 - Définir le type d'événement pour lequel les responsables de dossier doivent être désignés

1. Choisir **Multimodules > Gestion des responsables de dossier** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : L'écran des règles de désignation des responsables de dossier s'affiche à l'écran.

Champ	Description
Définir les responsables de dossier pour le type d'événement suivant	<p>Choisir le type d'événement requis ou l'option Tous les types d'événements pour que les responsables de dossier désignés puissent être sélectionnés dans l'ensemble des événements disponibles dans le système.</p> <p>En plus des événements standards auxquels l'utilisateur connecté a accès, le système liste également les écrans utilisateurs de type Événement associé à un employé auxquels l'utilisateur connecté a accès.</p> <p>Événements standards où un responsable de dossier peut être sélectionné</p> <p>Absence  587</p> <p>Demande de congé  596</p>

– Étape 2 - Sélectionner le niveau de structure de l'événement

Sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel l'événement doit être créé.

Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure auxquels vous avez accès. Par conséquent, vous ne pourrez pas désigner un responsable de dossier dans une structure supérieure à la vôtre.

Exemple

- Un utilisateur a accès uniquement à un établissement en particulier.
- Cet utilisateur ne peut pas choisir uniquement le niveau 1 (Entité légale) lorsqu'il sélectionne le niveau de structure dans la désignation de responsables de dossier. S'il tente de sélectionner uniquement un niveau 1 (Entité légale), il obtiendra le message d'erreur suivant et il ne pourra pas enregistrer :

Impossible de créer cet élément, car votre dossier d'utilisateur comporte des restrictions d'accès qui vous empêchent de visualiser ce niveau de structure administrative



Attention : Le niveau de structure ne peut plus être modifié une fois que la règle de désignation de responsable de dossier sera enregistrée.

– Étape 3 - Désigner des responsables de dossier en fonction de la structure administrative de l'événement

Sélectionner les utilisateurs ou les groupes d'utilisateurs requis. Les utilisateurs ou les utilisateurs membres des groupes sélectionnés seront responsables de dossier **seulement** si leur dossier d'employé est créé dans le même niveau de structure que l'événement.



Attention : Les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs sélectionnés dans cette étape ne peuvent plus être choisis dans l'étape ④. Un utilisateur ou groupe d'utilisateurs donné ne peut pas être désigné à la fois comme étant un responsable de dossier **global** et comme un responsable de dossier pouvant être visualisé **spécifiquement** dans un niveau de structure administrative.

1. Selon le besoin, sélectionner l'option **Utilisateurs** (pour qu'un utilisateur précis soit désigné responsable de dossier) ou **Groupe d'utilisateurs** (pour désigner comme responsables de dossiers tous les utilisateurs membres d'un groupe d'utilisateurs donné).

Résultat : Le système liste :

- les utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès et dont le dossier d'employé a été créé dans le niveau de structure administrative sélectionné à l'étape ② ou dans un niveau de structure inférieur à ce niveau;
- les groupes d'utilisateurs.

2. Cocher les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à ajouter, puis cliquer **Sélectionner**.

– Étape 4 - Désigner des responsables de dossier globalement

Sélectionner les utilisateurs ou les groupes d'utilisateurs requis. Les utilisateurs ou les utilisateurs membres des groupes sélectionnés seront responsables de dossier, **peu importe** le niveau de structure de l'événement.



Attention : Les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs sélectionnés dans cette étape ne peuvent plus être choisis dans l'étape ③. Un utilisateur ou groupe d'utilisateurs donné ne peut pas être désigné à la fois comme étant un responsable de dossier **global** et comme un responsable de dossier pouvant être visualisé **spécifiquement** dans un niveau de structure administrative.

1. Selon le besoin, sélectionner l'option **Utilisateurs** (pour qu'un utilisateur précis soit désigné responsable de dossier) ou **Groupe d'utilisateurs** (pour désigner comme responsables de dossiers tous les utilisateurs membres d'un groupe d'utilisateurs donné).

Résultat : Le système liste :

- les utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès et dont le dossier d'employé a été créé dans le niveau de structure administrative sélectionné à l'étape ② ou dans un niveau de structure inférieur à ce niveau;
- les groupes d'utilisateurs.

2. Cocher les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à ajouter, puis cliquer **Sélectionner**.

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette désignation de responsable de dossier.

– FAQ - Un employé n'a plus besoin d'être responsable de dossier en raison d'un départ, d'une mutation, d'une promotion. Que dois-je faire pour que son nom ne s'affiche plus parmi les responsables de dossier pouvant être sélectionnés pour un type d'événement donné?

Situation	Opérations à effectuer
Départ d'un employé	Si une date de départ a été saisie dans le dossier de l'employé, vous n'avez rien à faire après cette date, car la liste des responsables de dossier ne comprend jamais les employés inactifs. Cependant, si cet employé avait été choisi comme responsable de dossier dans certains événements, il demeurera le responsable de dossier dans les événements.
Promotion/mutation	Si une promotion/mutation fait en sorte que cet employé n'a plus besoin d'être responsable de dossier, vous devez effectuer les opérations suivantes :

Situation	Opérations à effectuer	
	Type de désignation	Description
	Sélection d'un utilisateur	<p>Dans la règle de désignation des responsables de dossier pour l'événement approprié ou pour tous les types d'événements, vous devez retirer cet utilisateur des étapes ③ ou ④.</p> <p>Note : Si vous supprimez un utilisateur qui a été désigné comme responsable de dossier dans les étapes ③ ou ④, cet utilisateur figurera toujours comme responsable de dossier dans les événements où il a été sélectionné. Cependant, il ne pourra plus être sélectionné lors de la création ou de la modification de ces événements.</p> 
	Sélection d'un groupe d'utilisateurs	<p>Dans le dossier de l'utilisateur, vous devez faire en sorte que ce groupe d'utilisateurs ne soit plus attribué aux profils de cet utilisateur.</p>

Voir aussi...

[Modifier le responsable de dossier d'un événement](#)^[110]

Modifier le responsable de dossier d'un événement

La notion de « responsable de dossier » permet de savoir qui a saisi des données dans de nombreux événements. En effet, dès qu'un tel employé crée un événement et qu'il a été [désigné « responsable de dossier »](#),^[106] son nom et son prénom sont automatiquement insérés dans le champ **Responsable de dossier** correspondant.

Lors du départ d'un employé, il se peut que vous ayez à modifier le responsable de dossier pour certains événements afin que le successeur de l'employé puisse continuer d'en assurer le suivi.



Note : Lorsque vous désignez un employé comme « responsable de dossier », assurez-vous que :

- un dossier d'utilisateur soit lié à cet employé;
- la case **Gestionnaire SIGMA-RH.net** soit cochée dans le dossier d'utilisateur créé pour cet employé.

– Modifier le responsable de dossier d'un événement à partir de la Gestion express

Vous pouvez modifier le responsable d'un dossier en accédant à l'événement requis.

1. Accéder à l'événement requis à partir du menu **Gestion express**.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Responsable de dossier**, sélectionner l'employé requis.
Résultat : Un avertissement s'affiche concernant le transfert des notes à l'agenda concernant ce dossier.
3. Cliquer **OK** pour que les notes à l'agenda pour ce dossier soient transférées vers l'agenda du nouveau responsable ou cliquer **Annuler** pour que le transfert ne soit pas effectué.

— **Modifier le responsable de dossier de plusieurs événements à partir de l'écran de gestion réservé spécifiquement à ce type d'événement**

Pour modifier le responsable de dossier de plusieurs événements d'un même type, vous devez accéder au menu correspondant au type d'événement requis.

1. Ouvrir le menu correspondant au type d'événement pour lequel vous voulez modifier le responsable de dossier.

☐ **Événements associés aux absences et demandes de congé**

Événement	Menu
Absences ⁵⁸⁵	GTA > Absence
Demandes de congé ⁵⁹⁶	GTA > Demandes de congé GTA > Demandes de congé envoyées

2. Vérifier le niveau de structure sélectionné dans la fenêtre flottante secondaire **Structure de l'événement**.
Un établissement (ou tout niveau inférieur à l'établissement) doit être sélectionné.
3. Dans la liste des événements, cocher les événements dont le responsable de dossier doit être changé.
4. Cliquer **Changer le responsable de dossier**.

Note : Si ce bouton est grisé, c'est que vous ne répondez pas aux conditions suivantes :

- Aucun élément de niveau 4 dans la structure administrative n'est sélectionné en tant que votre niveau de structure par défaut. Sélectionnez un niveau 4 Etablissement dans le menu **Sélection d'une structure administrative**, puis revenez dans l'écran requis.
- Vous n'avez pas accès à l'instance **Changer massivement les responsables de dossier des événements**. Contactez votre administrateur pour que celui-ci vous donne les droits d'accès requis.



Résultat : Le système liste dans une fenêtre contextuelle les employés qui ont été [désignés responsables de dossier](#) ¹⁰⁶ pour ce type d'événement.

5. Cocher le responsable de dossier qui s'applique et cliquer **Sélectionner**.
Résultat : Un avertissement s'affiche concernant le transfert des notes à l'agenda concernant ce dossier.
6. Cliquer **OK** pour que les notes à l'agenda pour ce dossier soient transférées vers l'agenda du nouveau responsable ou cliquer **Annuler** pour que le transfert ne soit pas effectué.

Résultat : Le système retourne à la liste des événements. Le responsable de dossier a été modifié pour tous les dossiers sélectionnés.

Voir aussi...

[Rechercher un employé et les événements associés](#) ^[101]

[Filtrer la liste des événements](#) ^[103]

[Ajouter un événement à un salarié](#) ^[104]

Visualiser le calendrier des événements des employés

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Calendrier des événements

Le calendrier des événements vous permet de visualiser les événements des employés (vacances, formation, maladie, etc.) vous permettant, entre autres, de mieux planifier vos propres absences. Il est donc utile de consulter ce calendrier avant de remplir, par exemple, une demande de congé.



Note : Vous pouvez aussi accéder à ce calendrier en cliquant sur l'hyperlien **Calendriers des événements** disponible après avoir recherché, puis sélectionné un employé dans la [Gestion express](#). ^[101]

Résumé

[Personnaliser l'affichage du calendrier des événements](#) ^[112]

[Consulter le dossier de l'employé à partir du calendrier des événements](#) ^[115]

[Consulter le dossier d'un événement à partir du calendrier des événements](#) ^[115]

Personnaliser l'affichage du calendrier des événements

1. Choisir **GTA > Calendrier des événements** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Préciser les options d'affichage et les divers filtres à l'aide des fenêtres flottantes secondaires **Options**, **Événements**, **Employés** et **Structure**.



Note : Les options sélectionnées sont sauvegardées dans vos préférences, c'est-à-dire qu'elles s'appliqueront pour toute la durée de la session en cours **ET** qu'elles s'afficheront lorsque vous vous connecterez de nouveau à l'application.

Avancer ou reculer la vue

Méthode	Exemples
 Icônes de navigation	<ul style="list-style-type: none"> • Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . • Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai 2017 en cliquant .

Méthode	Exemples
 ou  Icônes de navigation visibles dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai en cliquant .
Choix de la période requise dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant le mois suivant (Juillet) dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier.
Sélection du nombre de semaines affichées	Vous pouvez saisir combien de semaines doivent être affichées dans le calendrier des événements. Par exemple, si vous entrez 1 dans le champ Nombre de semaines affichées , vous verrez uniquement une semaine dans le calendrier des événements (plutôt que le mois complet). Si vous avancez la vue avec l'icône  , vous avancerez d'une semaine à la fois.

Filtres supplémentaires disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Utilisation
Options	<p>Surligner</p> <p>Cocher cette option pour mettre en évidence une période en particulier afin de mieux repérer la date à visualiser. Indiquer les dates de début et de fin de la période visée.</p> <p>Configurer les couleurs</p> <p>Indiquer la couleur de votre choix pour chaque type d'événement. Chaque événement peut avoir son propre code de couleur, ce qui facilite le repérage dans le calendrier.</p>
Evénements	<p>Permet d'inclure ou d'exclure certains types d'événements dans le calendrier des événements.</p> <p>Certains des événements s'affichant dans cette fenêtre peuvent être configurés dans le menu Configuration du calendrier des événements,^[113] entre autres les raisons d'absences^[640] et les conséquences^[640] d'accident de travail.</p>

Fenêtre flottante	Utilisation	
Employés	Filtre	Explications
	Employé	Affiche le calendrier des événements d'un employé en particulier.
	Actifs (à l'emploi actuellement)	Affiche le calendrier des événements des employés qui n'ont pas de date de départ dans leur dossier d'employé ou dont la date de départ est dans le futur.
	Actifs et inactifs	Affiche le calendrier des événements de tous les employés que ceux-ci aient ou non une date de départ dans leur dossier d'employé.
	Dont je suis le supérieur direct	Affiche le calendrier des événements des employés pour qui l'utilisateur connecté est le supérieur hiérarchique.
	Ayant le même supérieur	Affiche le calendrier des événements des employés ayant le même supérieur hiérarchique que l'utilisateur connecté.
	Dont je suis l'approbateur courant des demandes de congé	Affiche le calendrier des événements des employés pour qui l'utilisateur connecté est l'approbateur de demandes de congé . ^[63]
	Ayant le même approbateur courant des demandes de congé	Affiche le calendrier des événements des employés ayant le même approbateur de demandes de congé ^[63] que l'utilisateur connecté.
	<p>Attention : Les filtres Dont je suis l'approbateur courant des demandes de congé et Ayant le même approbateur courant des demandes de congé s'appliquent uniquement si vous utilisez les demandes de congé en mode « standard »^[596] où vous devez définir les approbateurs des demande de congé dans le dossier des employés. Ces filtres ne s'appliquent pas si vous utilisez les demandes de congé en mode « évolué »^[596].</p> <p>Attention : Les filtres concernant le supérieur et l'approbateur s'affichent uniquement si le dossier de l'utilisateur connecté est lié à un employé.</p>	
Structure	Permet de filtrer le calendrier des événements selon la structure. Si nécessaire, sélectionner un autre élément de structure, par ex. un autre niveau 5 (Service) ou 6 (Département).	

3. Quand le choix des paramètres est terminé, cliquer **Actualiser**.

Résultat : Un calendrier s'ouvre alors, isolant la période précisée plus haut (ex. le mois de février).

- Les événements des employés sont codés par couleur selon leur type. Lorsque vous passez le curseur sur un événement donné, un résumé de cet événement s'affiche.
- Si une période en particulier a été mise en évidence, l'en-tête apparaît sur un fond jaune clair.

4. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

– Consulter le dossier de l'employé à partir du calendrier des événements

Dans le calendrier, cliquer sur le nom de l'employé pour consulter le dossier de cet employé.

– Consulter le dossier d'un événement à partir du calendrier des événements

Dans le calendrier, cliquer sur la case correspondant à un événement pour consulter le dossier de cet événement.

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Approuver/refuser une absence](#) ⁵⁹⁵

[Configurer le calendrier des événements](#) ¹¹⁵

Configurer le calendrier des événements

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Configuration du calendrier des événements**



Administrateur

L'administrateur peut configurer le [calendrier des événements](#) ¹¹² qui s'affiche en mode **Gestion** ou dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Calendrier des événements**).



Note : Si vous utilisez le module GTA avancée et que vous servez du menu **Planning**, la configuration du calendrier des événements vous permet également de préciser les raisons d'absences et les codes de conséquences d'accidents qui sont visibles lorsque vous [configurez les couleurs des événements](#) ²¹³ dans le planning.

1. Choisir **GTA > Configuration du calendrier des événements** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner une option dans la liste déroulante **Définition de la notion de collègue**.

L'option sélectionnée définit quels employés s'afficheront dans le calendrier des événements du module My SigmaRH (**Demande de congé > Calendrier des événements**) lorsque l'utilisateur sélectionne l'option **Mes collègues** dans la fenêtre flottante **Employés**.

- Si l'option **Même supérieur hiérarchique** est sélectionnée, l'utilisateur voit les employés qui ont le même supérieur hiérarchique que lui.

- Si l'option **Même approbateur de demande de congé** est sélectionnée, l'utilisateur voit les employés qui ont le même approbateur de demande de congé.
3. Au besoin, cocher la case **Afficher tous les employés, en My SigmaRH, lorsqu'au filtre n'est activé.**

Si cette case est cochée, l'utilisateur voit tous les employés pour lesquels il existe des événements dans la période précisée dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Calendrier des événements**) lorsqu'aucun filtre n'est sélectionné dans la fenêtre flottante **Employés** (c'est-à-dire **Dont je suis le supérieur direct, Dont je suis l'approbateur courant et Mes collègues**). Si cette case n'est pas cochée, l'utilisateur ne voit aucun employé si aucun filtre n'est sélectionné, et ce, même s'il existe des événements pour cet employé dans la période précisée dans le module My SigmaRH. L'utilisateur doit absolument sélectionner un filtre pour afficher les événements correspondants.

4. Ajouter les [raisons d'absences](#)^[648] visibles.
- Toutes les raisons d'absences sélectionnées s'afficheront dans le [planning](#)^[213] (hyperlien **Configurer les couleurs** dans la fenêtre flottante **Liens utiles**, section **Absences sans demandes de congé**). Dans le planning, vous pouvez configurer la couleur des raisons d'absences sélectionnées dans le menu **Configuration du calendrier des événements**.
 - Toutes les raisons d'absences sélectionnées s'afficheront dans le [calendrier des événements](#)^[112] (fenêtre flottante **Événements**, section **Absences sans demandes de congé**). Vous pouvez alors inclure ou exclure, dans le calendrier des événements, les raisons d'absences sélectionnées dans le menu **Configuration du calendrier des événements**.
5. Ajouter les codes de [conséquences](#)^[640] d'accident visibles.
- Toutes les conséquences d'accident sélectionnées s'afficheront dans le [planning](#)^[213] (hyperlien **Configurer les couleurs** dans la fenêtre flottante **Liens utiles**, section **Accidents**). Dans le planning, vous pouvez configurer la couleur des conséquences d'accident sélectionnées dans le menu **Configuration du calendrier des événements**.
 - Toutes les conséquences d'accident sélectionnées s'afficheront dans le [calendrier des événements](#)^[112] (fenêtre flottante **Événements**, section **Accidents**). Vous pouvez alors inclure ou exclure, dans le calendrier des événements, les conséquences d'accident sélectionnées dans le menu **Configuration du calendrier des événements**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la configuration du calendrier des événements.

Voir aussi...

[Visualiser le calendrier des événements des employés](#)^[112]

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#)^[640]

[Gérer les codes de raisons d'absences](#)^[648]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

Éléments de suivi

Vous trouverez ci-dessous les éléments de suivis possibles pour les différents types d'événements pouvant être reliés à un employé ou les différents dossiers existants dans SIGMA-RH.net. Cliquer les hyperliens pour consulter les tutoriels associés.



Note : Il est aussi possible de créer des événements et des éléments de suivi sur mesure à l'aide de l'option **Ecrans utilisateurs**.

– Éléments de suivi pour les absences

Éléments de suivi	Absence ⁵⁸⁵
Billet médical ¹¹⁷	✓
Conséquence ¹¹⁹	✓
Conversation ¹²¹	✓
Dépense ¹²⁶	✓
Document associé ¹²⁷	✓
Document fusionné ¹²⁹	✓
Expertise ¹³⁶	✓
Inaptitude ¹³⁸	✓
Note évolutive ¹⁴²	✓

Billets médicaux

Le billet médical a été créé pour gérer les « mots du médecin », c.-à-d. les absences pour maladie personnelle.

Si vous avez numérisé une copie du billet médical rempli par le médecin, il vous est possible de l'attacher au rapport d'accident de travail à l'aide de la fonction [Document associé](#) ¹²⁷.

– Où puis-je ajouter un billet médical?

Absences		
Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence ⁵⁸⁵	✓	✓

– Comment puis-je ajouter un billet médical?

1. Dans le rapport d'accident de travail ou l'absence, cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
2. Choisir **Billet médical** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : Le formulaire de billet médical s'ouvre à l'écran.

3. Saisir les données requises dans le billet médical.

Champ	Utilisation
N° dossier	Suivant le paramètre de l'entreprise Génération automatique du numéro de billet médical , il est possible que le numéro du billet médical soit généré par le système. Il ne peut alors être modifié. Sinon, entrer ce numéro selon les politiques de votre entreprise.
Prénom et nom à la naissance, Date de naissance, Sexe	Le nom et le prénom de l'employé, sa date de naissance et son sexe sont extraits de la fiche de l'employé et ne peuvent être modifiés.
Nom du médecin	<p>Sélectionner le médecin responsable de ce billet médical.</p> <p>Les renseignements saisis dans ce champ sont reportés dans la colonne Informations dans la fenêtre flottante principale Suivi de dossier de l'événement associé.</p> <p>Les médecins sont définis comme des experts.⁸³¹</p> <p>Note : Après avoir cliqué  pour faire une recherche, cliquer Ajouter afin de créer « à la volée » un nouveau dossier d'expert. Cependant, si des modifications ultérieures doivent être apportées aux dossiers des experts créés à la volée (par exemple, changement de numéro de téléphone, adresse, etc.), vous devrez effectuer ces modifications à partir du menu Multimodules > Expert.</p> 
Numéro	Une fois le médecin sélectionné, le numéro qui a été saisi dans son dossier est automatiquement affiché et ne peut être modifié.
Groupe	Si nécessaire, indiquer le groupe auquel ce médecin appartient.
Diagnostic et renseignements complémentaires	<p>Taper un résumé de ce diagnostic dans la zone de texte.</p> <p>Les renseignements saisis dans ce champ sont reportés dans la colonne Informations dans la fenêtre flottante principale Suivi de dossier de l'événement associé.</p>
Diagnostic	Sélectionner le diagnostic dans la liste déroulante.
N° de l'événement	Le numéro et la date de l'événement sont extraits du rapport d'accident de travail ou de l'absence et ne peuvent être modifiés.
Date de réception	Saisir la date de réception de ce billet médical.
Date de la signature *	Saisir la date de signature de ce billet médical.
Date du prochain rendez-vous	Saisir la date du prochain rendez-vous de l'employé avec ce médecin (cette date peut générer une note automatique à l'agenda). ⁷⁴⁰
Description	Une zone de texte supplémentaire Description permet de saisir toute donnée pertinente à ce billet médical.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le billet médical.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#) ¹⁰⁴

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

Conséquences

Les conséquences permettent de définir ce qu'a causé un accident de travail ou une [absence](#) ⁵⁸⁷, par ex. un arrêt de travail ou un poste adapté. Dans le cas des accidents de travail, les conséquences peuvent faire l'objet d'un litige; elles donnent alors lieu à une contestation. Il est possible de paramétrer le mode de calcul des jours perdus et donc d'obtenir des statistiques personnalisées sur la gravité des accidents.

Les conséquences peuvent être sélectionnées :

- dans le suivi de dossier **Décision sur l'admissibilité** afin de départager les périodes pour lesquelles vous avez reçu une décision de l'organisme chargé de l'étude du rapport d'accident;
- dans le suivi de dossier [Dépense](#) ¹²⁶ afin de départager les montants engagés pour chacune des conséquences associées à l'événement.

— Où puis-je ajouter une conséquence?

Absences		
Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence ⁵⁸⁵	✓	✓

— Comment puis-je ajouter une conséquence?

1. Dans le rapport d'accident de travail ou l'absence, cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
2. Choisir **Conséquence** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : L'écran **Conséquence** s'affiche à l'écran.

Champ	Utilisation
Conséquence *	Sélectionner la conséquence requise (ex. arrêt de travail). Les codes de conséquences sont définis dans le menu Configuration des absences et des conséquences . ⁶⁴⁰
Date de début et Heure de début *	Toute conséquence est associée à une durée. Indiquer l'heure et la date de début de cette conséquence. Par défaut, le système affiche la date et l'heure courantes, mais vous pouvez les modifier au besoin. Pour être prévenu dès qu'une conséquence est enregistrée, définir une note automatique à l'agenda . ⁷⁴⁰

Champ	Utilisation
Date de fin et Heure de fin	<p>Indiquer l'heure et la date de fin de la conséquence. Ces deux dates peuvent générer une note automatique à l'agenda.^[740]</p> <p>L'heure de fin n'est pas obligatoire si une date de fin est saisie.</p> <p>Il est impossible d'avoir deux conséquences ouvertes pour le même employé et le même événement. Il est donc essentiel d'inscrire la fin d'une conséquence pour pouvoir en créer une autre.</p> <p>Les conséquences actives (c.-à-d. en cours à la date de consultation) sont listées en rouge dans la fenêtre flottante Suivi de dossier dans l'événement.</p>
Date de retour prévue	Indiquer la date prévue pour le retour au travail de l'employé.
Poste	<p>Sélectionner le poste qu'occupait l'employé au moment de l'accident de travail (conséquence de type « arrêt de travail ») ou préciser le poste auquel est affecté l'employé après un accident de travail (conséquence de type « Poste adapté »). Il est particulièrement utile pour gérer les réaffectations et les postes adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'agit d'un des postes habituels de l'employé (c.-à-d. l'un des postes associés à l'employé dans sa fiche d'employé), cliquer Postes de l'employé et choisir ce poste dans la liste déroulante. • S'il s'agit d'un autre poste, cliquer Tous les postes, puis . Le système liste par défaut les postes actifs dans la structure organisationnelle. Au besoin, visualiser les postes inactifs à l'aide d'un filtre dans la fenêtre flottante secondaire Statut des postes affichés. Cocher le poste qui convient, puis cliquer Sélectionner.
Description	Au besoin, entrer une description pour la conséquence.
Horaire de travail	<p>Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée</p> <p>Par défaut, le système reporte l'horaire de travail qui a été attribué à l'employé dans son dossier. Cependant, vous pouvez sélectionner un autre horaire au besoin.</p> <p>Si vous utilisez le module GTA avancée</p> <p>Par défaut, l'option L'horaire du planning de l'employé est automatiquement sélectionnée afin que le calcul de la durée tienne compte de l'horaire de travail planifié défini dans le menu Planning.^[148] Cette option est en lecture seule. Aucune modification n'est permise.</p>
Calcul des jours perdus	<p>Déterminer le mode de calcul des jours perdus associé à cette conséquence.</p> <p>Automatique^[622]</p> <p>Manuel^[634]</p> <p>Saisie détaillée de la durée^[636]</p>

3. Dans le cas d'un poste adapté dans un autre niveau de la structure auquel l'employé est habituellement associé, sélectionner ce niveau dans la fenêtre flottante secondaire **Structure**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la conséquence.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#) ¹⁰⁴

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Calculer les jours perdus](#) ⁶²¹

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

Conversations

Des « conversations », un système de messagerie ou de chat peuvent être ajoutées en suivi de dossier de nombreux événements. Les participants à ces conversations peuvent être des utilisateurs de SIGMA-RH.net ou même des personnes qui n'ont pas accès à l'application.

L'historique de tous les messages échangés pendant une conversation est entièrement conservé dans le logiciel pour consultation future.

Les participants à la conversation peuvent :

- être avisés par courrier électronique dès qu'ils sont ajoutés à une conversation (si une adresse de courrier électronique a été renseignée pour ces utilisateurs);
- consulter les messages d'une conversation dans leur centre des messages (icône  qui se trouve près de leur nom);
- répondre aux messages qui leur sont envoyés (la réponse peut être faite à partir du centre des messages ou à partir du système de messagerie dont se sert le participant);
- ajouter des documents associés à une conversation.



Note : Les administrateurs peuvent consulter l'ensemble des conversations (peu importe leur provenance) dans le menu **Multimodules > Gestion des conversations** (barre de menus **Configuration**).



Attention : Si ce suivi de dossier vous intéresse, veuillez communiquer avec SIGMA-RH France SARL, car du paramétrage supplémentaire doit être réalisé.

Résumé

[Où puis-je ajouter une conversation?](#) ¹²²

[Comment puis-je ajouter une conversation?](#) ¹²²

[Quelles opérations puis-je effectuer dans une conversation?](#) ¹²⁴

— Où puis-je ajouter une conversation?



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type :

- **Événement associé à un employé;**
- **Événement associé à une structure administrative.**

Absences	Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence 		✓	✓

— Comment puis-je ajouter une conversation?

1. À partir d'un événement :
 - Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
 - Choisir **Conversation** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : L'écran **Démarrer une conversation** s'affiche.

2. Saisir le sujet de la conversation.
3. Sélectionner la personne qui doit être incluse à la conversation.

Il peut s'agir :

- de l'employé associé à l'événement;
- d'un employé dans l'entreprise;
- d'un utilisateur;
- d'un destinataire externe à l'application dont vous devez saisir l'adresse de courrier électronique.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la conversation.

Résultat : L'écran **Conversation** s'affiche.

☰ Fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Utilisation
Événement lié à la conversation	Affiche le numéro, le type et la date de l'événement, ainsi que le nom de l'employé, le niveau de structure (Etablissement) le responsable.
Liste des participants	Affiche la liste des personnes qui ont participé à la conversation.

5. Taper la note dans la zone de texte.

Le texte peut être mis en page à l'aide de [la barre d'outils d'édition](#). 

6. Au besoin, effectuer toutes les [opérations](#) ¹²⁴ requises.
7. Cliquer **Envoyer**.

Résultat : Le ou les participants à la conversation recevront le message par courrier électronique (si une adresse de courrier électronique a été renseignée pour cet utilisateur). De plus, les participants pourront visualiser le message dans le centre des messages.

– Quelles opérations puis-je effectuer dans une conversation?

Les opérations pouvant être effectuées dans une conversation ne sont pas les mêmes si vous êtes l'initiateur ou un participant dans cette conversation.

Opération	Procédure	Initiateur	Participants
Ajouter un message dans une conversation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accéder au centre des messages. 2. Cliquer sur le message requis. 3. Taper la note dans la zone de texte. Le texte peut être mis en page à l'aide de la barre d'outils d'édition.  4. Cliquer Envoyer. 	✓	✓
Ajouter un document associé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans la conversation, cliquer . 2. Cliquer Parcourir pour retrouver le document. 3. Localiser le document et cliquer Ouvrir. 4. Cliquer Sélectionner pour ajouter le document à la conversation. 	✓	✓
Ajouter des participants à une conversation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans la conversation, cliquer . <p>Résultat : Les participants à la conversation s'affichent.</p>	✓	✗
Version 5.7.6 - 4 septembre 2017	<ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer Ajouter. 3. Choisir le 		Page 125

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

Dépenses

Cette option vous permet de gérer les dépenses que l'employeur a engagées pour un rapport d'accident, une absence ou un entretien. Ces frais peuvent couvrir toutes sortes de dépenses, par exemple le remboursement du kilométrage, des frais d'expertise médicale ou légale, un bilan de carrière, etc.

Si vous avez numérisé une copie de la facture du fournisseur, il vous est possible de l'attacher à l'aide de la fonction [Document associé](#) ¹²⁷.

— Où puis-je ajouter une dépense?



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

Absences			
Événement	Menu réservé à ce type d'événement		Gestion express
Absence ⁵⁸⁵		✓	✓

— Comment puis-je ajouter une dépense?

- À partir d'un événement :
 - Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
 - Choisir **Dépense** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : L'écran **Dépense** s'affiche à l'écran.

- Saisir les données requises pour cette dépense.

Champ	Utilisation
Date de la dépense	Inscrire la date de la dépense.
Fournisseur	<p>Cliquer  pour choisir le fournisseur ⁸³³ qui a fourni les services reliés à cette dépense.</p> <p>À noter que si le fournisseur est un expert, celui-ci doit être défini à la fois dans l'option Expert ⁸³¹ et Clients et fournisseurs ⁸³³.</p>
Service fourni	<p>Sélectionner dans la liste déroulante le service fourni.</p> <p>Les services sont définis dans la table de codes de sélection Service fourni (Dépense) (code SF).</p>

Champ	Utilisation
Requis par	Indiquer quel est l'employé qui a demandé cette expertise : <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer . Résultat : Le système liste l'ensemble des employés. <ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'employé qui convient, puis cliquer Sélectionner. Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.
Type de service	Sélectionner le type de service offert : Administratif (A), Légal (L), Médical (M) ou Technique (T) . Les types de services sont définis dans la table de codes de sélection Type de service (Dépense) (code TS).
Expertise associée à cette dépense	Si les frais engagés sont reliés à une expertise , ^[136] sélectionner celle-ci dans la liste déroulante.
Conséquence associée	Si les frais engagés sont reliés à une conséquence , ^[119] sélectionner celle-ci dans la liste déroulante.
Coût du service	Indiquer le coût du service, c.-à-d. le montant facturé par le fournisseur.
Dépenses cumulées à ce jour et Dépenses cumulées pour cette conséquence	Le système calcule les dépenses cumulées à ce jour et les dépenses cumulées pour la conséquence associée.
Note	Saisir toutes les données requises dans ce champ texte.

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la dépense.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#)^[104]

[Ajouter une absence](#)^[587]

Documents associés

Cette fonctionnalité vous permet de joindre un document quel qu'il soit à un événement (par ex. rapport d'accident de travail, etc.) ou un dossier (par ex. fiche d'un employé, etc.). Il peut s'agir d'une photo du lieu de l'accident, d'un rapport d'expertise médicale, d'une copie numérisée d'un billet médical, d'une facture quelconque, d'un curriculum vitae d'un candidat.

Peu importe la provenance du document (disque dur de votre PC, serveurs de la société, fichier joint dans un courriel, etc.), il sera incorporé à la base de données SIGMA-RH.net. Ce document pourra donc ensuite être déplacé, supprimé des serveurs ou renommé; l'information demeurera disponible dans votre application SIGMA-RH.net.

Restriction

Par défaut, la taille maximale d'un document associé est de 4096 Ko. Cependant, si avez fréquemment à ajouter des documents associés dépassant cette taille, communiquez avec l'administrateur de système pour qu'il modifie cette valeur par défaut dans le fichier de configuration de l'application sur le serveur.

— Où puis-je ajouter un document associé?



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type :

- **Événement associé à un employé;**
- **Événement associé à une structure administrative.**

[-] Absences

Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence <small>585</small>	✓	✓

[-] Projets (feuilles de temps)

Événement	Menu réservé à ce type de dossier	Gestion express
Projets <small>299</small>	✓	✗

[-] Clients ou fournisseurs

Événement	Menu réservé à ce type de dossier	Gestion express
Dossier d'un client ou fournisseur <small>833</small>	✓	✗

— Comment puis-je ajouter un document associé?

1. À partir d'un événement:

- Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
- Choisir **Document associé** dans la fenêtre contextuelle.

À partir d'un dossier (projet de feuille de temps, dossier d'un client/fournisseur) :

- Cliquer **Détails...** dans la fenêtre flottante secondaire **Documents associés**.
- Cliquer **Ajouter** dans la liste des documents associés.

Résultat : L'écran **Document associé** s'affiche à l'écran.

- Inscrire, la description du document (en français, en anglais ou dans les deux langues).
- Cliquer **Parcourir** pour retrouver le document. Localiser le document et cliquer **Ouvrir**. Le chemin d'accès et le nom du document sont maintenant affichés dans la zone de texte.
- Saisir la date du document. La valeur implicite est la date du jour.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le document associé.

Résultat : Le document sera alors listé avec les autres documents associés. Un hyperlien permet de consulter le document directement, à condition que le logiciel approprié soit disponible sur le PC (ex. ouvrir un document PDF requiert Acrobat Reader).

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) 587

Documents fusionnés

Cette fonctionnalité vous permet de générer un ou plusieurs documents relatifs à un [événement](#)^[104] donné (accident de travail, absence, entretien, etc.) à partir des modèles de document définis dans le menu [Modèle de document](#)^[774]. Il peut s'agir d'une lettre pour confirmer la réception d'un curriculum vitæ, prévenir un expert qu'une date d'audition a été remise, etc.



Note : Vous pouvez également fusionner des documents en lot dans l'Assistant personnel à l'aide des modèles de type [Fusionner des documents](#)^[799] ou **Fusionner des documents pour les formateurs**.

Résumé

[Quelles méthodes puis-je utiliser pour créer des modèles de documents?](#)^[129]

[Où puis-je ajouter un document fusionné?](#)^[130]

[Comment puis-je ajouter un document fusionné?](#)^[131]

[Quels sont les destinataires disponibles en fonction des types de modèles de documents?](#)^[134]

[Quels sont les impacts de la région d'utilisation sur les organismes destinataires?](#)^[136]

— Quelles méthodes puis-je utiliser pour créer des modèles de documents?

Les modèles de document peuvent avoir été créés de deux façons :

Mode de création	À la création du document fusionné
Modèle de document interne créé dans SIGMA-RH.net ^[777]	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation à l'écran. • Remplacement des champs définis dans le modèle par les données récupérées dans la base de données (fiche de l'employé, rapport d'accident de travail, etc. selon le cas). • Documents fusionnés peuvent être envoyés par courrier électronique ou simplement imprimés. • Si l'envoi d'une pièce jointe est requis, cette pièce jointe peut uniquement être en format HTML. Si le document fusionné doit figurer directement dans le courrier électronique, il sera aussi en format HTML. • Mise en page à l'aide d'outils^[802] semblables à ceux d'un logiciel de traitement de texte ordinaire si les droits d'accès définis pour le modèle le permettent.

Mode de création	À la création du document fusionné
Modèle de document créé à partir d'un document Word <small>[780]</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation à l'écran. • Remplacement des champs définis dans le modèle (par l'entremise des correspondances)<small>[785]</small> par les données récupérées dans la base de données (fiche de l'employé, rapport d'accident de travail, etc. selon le cas). • Documents fusionnés peuvent être envoyés par courrier électronique ou simplement imprimés. • Si l'envoi d'une pièce jointe est requis, cette pièce jointe peut être en format PDF, HTML ou Word. Cependant, si le document fusionné doit figurer directement dans le courrier électronique, il sera en format HTML. • Si le fichier Word contient des images, celles-ci ne seront pas visibles si vous choisissez le format HTML. Si le document Word comprend des images, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'utiliser le format Word ou PDF. • Aucune modification du contenu ou de la mise en forme n'est possible dans SIGMA-RH.net.

— Où puis-je ajouter un document fusionné?

Les documents fusionnés peuvent être générés à partir de plusieurs menus dans SIGMA-RH.net. Lorsque vous générez un document fusionné dans un menu donné, vous aurez uniquement accès aux types de modèles de document applicables dans ce menu (ex. pour un document fusionné relatif à un accident de travail, seuls les modèles de document de type **SST - Accident de travail** seront disponibles).

Le type est défini dans le [modèle de document](#).[779]



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

Si votre entreprise a défini ce type d'écrans utilisateurs, vous pouvez donc créer des modèles de document pour ce type d'événement et gérer des documents fusionnés dans ces événements.



Attention : Même si vous pouvez sélectionner les modèles de documents dans les notes automatiques ([individuelles](#)[741] ou [collectives](#)[758]), la génération des documents fusionnés à partir de ces modèles ne s'effectue pas lors de la configuration des notes automatiques. Cette génération est effectuée automatiquement (sans aucune intervention d'un utilisateur) lorsqu'une note à l'agenda est créée à partir d'une configuration de notes automatiques.

[-] Absence

Type de modèle	Menu où ce type de modèle de document est disponible
Temps - Absence	<p>Lors de l'ajout d'un suivi de dossier de type Document fusionné dans les menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Absence ^[585] • Gestion express ^[107] (Ajouter > Absence / congé) <p>Dans les notes automatiques individuelles et les notes automatiques collectives pouvant être ajoutées à partir des menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon agenda ^[741] (si l'élément déclencheur sélectionné permet la création d'un document fusionné ^[756]) • Multimodules > Notes automatiques collectives ^[758] (si l'élément déclencheur sélectionné permet la création d'un document fusionné ^[769])

[-] Comment puis-je ajouter un document fusionné?

1. Ajouter le document fusionné :

[-] À partir d'un événement

Emplacement	Procédure
Absence ^[587]	<ul style="list-style-type: none"> • Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Suivi de dossier. • Choisir Document fusionné dans la fenêtre contextuelle.

2. Sélectionner le modèle de document requis.

Résultat : L'écran **Document fusionné** s'affiche à l'écran.

3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Informations générales**.

Champ	Utilisation
Date *	Saisir la date et l'heure d'envoi du document. Les valeurs implicites sont la date et l'heure courantes, elles peuvent être modifiées pour envoyer le document à une date ultérieure par exemple.

Champ	Utilisation
Courriel de retour	<p>Préciser l'adresse qui sera reportée dans le champ réservé à l'expéditeur dans le courrier électronique envoyé. L'adresse par défaut est celle de l'utilisateur qui est connecté, cependant elle peut être modifiée si vous souhaitez que l'adresse de l'expéditeur soit une adresse « générique » (par exemple RH@societeabc.com).</p> <p>Cette adresse permet d'éviter les rejets des serveurs de courrier électronique. En effet, certains serveurs rejettent les courriers électroniques si aucun expéditeur ne figure dans le message envoyé, car ils considèrent qu'il peut s'agir de « spam ».</p> <p> Attention : Si l'utilisateur saisit une adresse électronique (peut être utile temporairement), cette valeur n'est pas sauvegardée dans le document fusionné.</p>
Type de destinataire	<p>Le type de destinataire est pré-sélectionné et il ne peut pas être modifié.</p> <p>Note : Les types de destinataires disponibles varient selon le menu où le document est fusionné.¹³⁴</p>
Destinataire	<p>Si le type de destinataire sélectionné est Employé, Supérieur, Responsable du dossier ou Formateur, le nom de l'employé est récupéré de la base de données. Le système reporte aussi dans le champ Courriel l'adresse de courrier électronique figurant dans la fiche de l'employé.</p> <p>Si le type de destinataire sélectionné est Clients et fournisseurs, Expert, Type d'organisme, vous devez choisir le destinataire requis dans une liste déroulante. Si le document fusionné doit être envoyé par courrier électronique, vous devez également saisir manuellement l'adresse électronique dans le champ Courriel.</p>
C.C. aux supérieurs de l'employé	<p>Cette case s'affiche uniquement si le type de destinataire sélectionné est Employé. Cocher cette case si une copie du courriel doit être envoyée au(x) superviseur(s) hiérarchique(s) de l'employé. Le ou les superviseurs de l'employé sont définis dans sa fiche d'employé.</p>
Courriel	<p>Si le type de destinataire sélectionné est Employé, Supérieur, Responsable du dossier ou Formateur, l'adresse de courrier électronique figurant dans la fiche de l'employé concerné est reportée dans ce champ. Vous pouvez cependant la modifier au besoin.</p> <p>Si le type de destinataire sélectionné est Clients et fournisseurs, Expert, Type d'organisme, vous devez saisir manuellement l'adresse électronique du destinataire requis.</p>
Modèle de document	<p>Le modèle de document est pré-sélectionné et il ne peut pas être modifié.</p>

Champ	Utilisation						
Description *	Le système reporte dans ce champ la description figurant dans le champ Description à utiliser lors de la fusion et comme sujet du courriel du modèle de document sélectionné. Cependant, vous pouvez modifier cette description au besoin.						
Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel	<p>Le système reporte dans cette case à cocher l'état sélectionné dans la case Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel du modèle de document sélectionné (c'est-à-dire case cochée ou non cochée).</p> <p>Vous pouvez cependant modifier cette valeur au besoin. Si le document fusionné doit être envoyé comme pièce jointe, inscrire alors un court texte dans le champ Introduction.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Origine</th> <th>Impacts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Modèle de document interne ⁷⁷⁷</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe sera HTML. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. </td> </tr> <tr> <td>Modèle de document créé à partir d'un fichier Word ⁷⁸⁰</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe peut être défini dans le champ Format de la pièce jointe. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. Seul le format HTML est permis dans ce cas. </td> </tr> </tbody> </table>	Origine	Impacts	Modèle de document interne ⁷⁷⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe sera HTML. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. 	Modèle de document créé à partir d'un fichier Word ⁷⁸⁰	<ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe peut être défini dans le champ Format de la pièce jointe. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. Seul le format HTML est permis dans ce cas.
Origine	Impacts						
Modèle de document interne ⁷⁷⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe sera HTML. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. 						
Modèle de document créé à partir d'un fichier Word ⁷⁸⁰	<ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe peut être défini dans le champ Format de la pièce jointe. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. Seul le format HTML est permis dans ce cas. 						
Format de la pièce jointe	<p>Ce champ s'affiche uniquement si le modèle de document sélectionné a été créé à partir d'un fichier Word ⁷⁸⁰ il n'est pas affiché si un modèle de document interne ⁷⁷⁷ a été sélectionné.</p> <p>Le système reporte dans ce champ le format choisi dans le champ Format de la pièce jointe du modèle de document sélectionné : HTML, PDF, Word. Cependant, vous pouvez modifier ce format au besoin.</p>						
Introduction	<p>Le système reporte dans ce champ le texte figurant dans le champ Introduction du modèle de document sélectionné. Cependant, vous pouvez modifier ce texte au besoin.</p> <p>Si le document fusionné est envoyé par courrier électronique, c'est ce texte qui figurera dans le courriel qui sera transmis.</p>						

4. Cliquer **Générer le document**.

Résultat : Le document s'affiche; les champs ont été remplacés par les données récupérées dans la base de données.

- Si vous avez sélectionné un [modèle de document interne](#) ⁷⁷⁷ le contenu peut être mis en page à l'aide de [la barre d'outils d'édition](#) ⁸⁰²

- Si vous avez sélectionné un [modèle de document créé à partir d'un fichier Word](#),^[780] aucune mise en page supplémentaire ne peut être faite.

5. Cliquer **Envoyer par courrier électronique** pour expédier le document par courriel à l'adresse électronique saisie plus haut. À défaut de pouvoir envoyer un courriel, le document peut être imprimé, puis envoyé par la poste ou transmis par télécopieur.

Note : Si vous avez sélectionné un modèle de document créé à partir d'un fichier Word, cliquer **Visualiser**, puis sélectionner un format d'affichage (WORD, HTML, PDF). Le bouton **Visualiser** n'est pas disponible s'il s'agit d'un modèle de document interne.



Note : Si le fichier Word contient des images, celles-ci ne seront pas visibles si vous choisissez le format HTML. Si le fichier Word comprend des images, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'utiliser le format WORD ou PDF.

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le document fusionné.

– Quels sont les destinataires disponibles en fonction des types de modèles de documents?

☐ **Destinataire de type Employé**

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	Le nom de l'employé est récupéré de l'événement pour lequel le document fusionné est généré (ex. nom du travailleur victime d'un accident de travail, si le document est créé à partir d'un rapport d'accident de travail). Son adresse électronique est récupérée dans la fiche d'employé.

☐ **Destinataire de type Supérieur**

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	Les coordonnées du supérieur de l'employé pour lequel le document fusionné est généré - adresse électronique, nom, prénom - seront automatiquement récupérées dans la base de données.

☐ **Destinataire de type Utilisateur**

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	Les modèles de documents ayant ce destinataire peuvent être fusionnés : <ul style="list-style-type: none"> • dans les notes automatiques individuelles^[745] et les notes automatiques collectives^[761] afin de générer le texte de la note créée dans l'agenda; • dans les recrutements afin de générer le texte de l'offre d'emploi publiée dans l'application.

☐ Destinataire de type Type d'organisme

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>L'utilisateur peut sélectionner comme destinataire un organisme associé de ce type qui aurait été défini dans le menu Gestion des organismes. Les organismes présentés tiennent compte de la région d'utilisation^[136] de l'organisme et du niveau de structure (Etablissement) auquel l'employé est associé.</p> <p>Le document fusionné pourra être envoyé par courrier électronique, mais l'adresse électronique doit être saisie manuellement dans le champ Courriel.</p>

☐ Destinataire de type Expert

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>L'utilisateur peut sélectionner un expert défini dans le menu Expert^[83]. Le document fusionné pourra être envoyé par courrier électronique, mais l'adresse électronique doit être saisie manuellement dans le champ Courriel.</p>

☐ Destinataire de type Responsable de dossier

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>Le nom du responsable du dossier est récupéré de l'événement pour lequel le document fusionné est généré (ex. nom du responsable de dossier pour le travailleur victime d'un accident de travail, si le document est créé à partir d'un rapport d'accident de travail). Son adresse électronique est récupérée dans la fiche d'employé.</p> <p>Les responsables de dossier sont désignés dans le menu Gestion des responsables de dossier^[106].</p>

– Quels sont les impacts de la région d'utilisation sur les organismes destinataires?

Région d'utilisation du niveau de structure (Etablissement) auquel est associé l'employé pour qui le document fusionné est créé	Organismes affichés lors de la création d'un document fusionné
Canada	<ul style="list-style-type: none"> Organismes pour lesquels aucune région d'utilisation n'a été précisée Organismes dont la région d'utilisation est l'une des provinces du Canada Organismes dont la région d'utilisation est le Canada
Alberta Colombie-Britannique Île-du-Prince-Édouard Manitoba Nouveau Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Ontario Québec Saskatchewan Terre-Neuve-et-Labrador Territoire-du-Nord-Ouest Yukon France États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> Organismes pour lesquels aucune région d'utilisation n'a été précisée Organisme ayant la même région d'utilisation que le niveau de structure (Etablissement) auquel est associé l'employé pour qui on crée le document fusionné <p>Exemple : La région d'utilisation du niveau de structure (Etablissement) auquel est associé l'employé pour qui le document fusionné est créé est l'Ontario. Lors de la création d'un document fusionné dont le type de destinataire est un type d'organisme, l'utilisateur peut afficher les organismes dont la région d'utilisation est également l'Ontario, ainsi que les organismes pour lesquels aucune région d'utilisation n'a été précisée. Dans cet exemple, l'utilisateur ne peut pas afficher les organismes dont la région d'utilisation est le Québec.</p>

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#)^[104]

Expertises

Il est fréquent de demander des expertises. Il peut s'agir d'une expertise médicale dans le cas d'un accident de travail ou d'une absence, une expertise légale dans le cas d'un bilan de carrière pour une évaluation. Quel que soit le cas, il fait appel à un [expert](#)^[837] pour qu'il évalue la question et rédige un rapport.

– Où puis-je ajouter une expertise?



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

[-] Absences

Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence 	✓	✓

[-] Comment puis-je ajouter une expertise?

- À partir d'un l'événement :
 - Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
 - Choisir **Expertise** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : L'écran **Expertise** s'affiche à l'écran.

- Saisir les données requises dans l'expertise.

Champ	Utilisation
Expert	<p>Choisir l'expert  responsable de cette expertise :</p> <ol style="list-style-type: none"> Cliquer . <p>Résultat : Le système liste l'ensemble des experts.</p> <ol style="list-style-type: none"> Cocher l'expert qui convient, puis cliquer Sélectionner. <p>Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'expert sélectionné est affiché dans le champ Expert.</p> <p>Note : Après avoir cliqué  pour faire une recherche, cliquer Ajouter afin de créer « à la volée » un nouveau dossier d'expert. Cependant, si des modifications ultérieures doivent être apportées aux dossiers des experts créés à la volée (par exemple, changement de numéro de téléphone, adresse, etc.), vous devrez effectuer ces modifications à partir du menu Multimodules > Expert.</p> 
Spécialité	Si elle a été saisie dans le dossier de l'expert, la spécialité de l'expert est automatiquement affichée en dessous de son nom.
Billet médical	Quand il s'agit d'une expertise médicale (pouvant être ajoutée dans l'absence ou le rapport d'accident de travail), indiquer si elle doit être associée à un billet médical  . Sélectionner ensuite le document médical qui s'applique. Celui-ci doit avoir été créé au préalable dans l'événement.
Rapport de l'expertise	Saisir un résumé du rapport d'expertise. Ce rapport peut aussi être attaché à l'aide de la fonctionnalité Document associé . 

Champ	Utilisation
Date de la demande	Inscrire la date à laquelle l'expertise a été demandée. Cette date peut générer une note automatique à l'agenda ^[740] si l'expertise est ajoutée à partir : d'une absence ^[587]
Date de réception	Inscrire la date à laquelle l'expertise a été reçue. Cette date peut générer une note automatique à l'agenda ^[740] si l'expertise est ajoutée à partir : d'une absence ^[587]
Date de l'expertise et Heure de l'expertise	Inscrire la date et l'heure à laquelle l'expertise a été effectuée. La date de l'expertise peut générer une note automatique à l'agenda ^[740] si l'expertise est ajoutée à partir : d'une absence ^[587]

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'expertise.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#) ^[104]

[Ajouter une absence](#) ^[587]

[Transférer un suivi de dossier vers une absence ou un rapport d'accident](#) ^[144]

Inaptitudes

Les inaptitudes désignent des réductions de la capacité d'exécuter certaines tâches. Dans SIGMA-RH.net, l'option **Inaptitude** vous sert à mieux définir les éventuelles inaptitudes résultant des accidents de travail, des absences ou des médecines du travail (ex. examens pré-emploi).

— Où puis-je ajouter une inaptitude?



Note : Les inaptitudes sont listées à la fois comme des événements indépendants associés à un employé donné et comme éléments de suivi de certains événements auxquels elles sont associées (rapports d'accidents de travail, absences ou médecines du travail).



Absences

Événement

Menu réservé à ce type d'événement

Gestion express

[Absence](#) ^[585]



– Comment puis-je ajouter une inaptitude?

1. À partir d'un événement (rapport d'accident de travail, absence ou médecine du travail) :

- Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
- Choisir **Inaptitude** dans la fenêtre contextuelle.

À partir de la **Gestion express** :

- Cliquer **Ajouter**.
- Choisir **Inaptitude** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : La fenêtre de définition des inaptitudes s'affiche à l'écran.

– Fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Utilisation												
Informations de l'employé	En plus des informations de base (matricule avec hyperlien pour accéder au dossier, nom et prénom, sexe, âge), on trouve les icônes suivantes.												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th> Icône </th> <th> Explications </th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Homme</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Femme</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.</td> </tr> </tbody> </table>	Icône	Explications		Homme		Femme		Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.		Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. 		Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.
	Icône	Explications											
		Homme											
		Femme											
	Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.												
	Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. 												
	Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.												

Fenêtre flottante	Utilisation																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 331 738 385">Icône</th> <th data-bbox="738 331 1423 385">Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 385 738 734"></td> <td data-bbox="738 385 1423 734"> <p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); • la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 734 738 810"></td> <td data-bbox="738 734 1423 810">Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 810 738 887"></td> <td data-bbox="738 810 1423 887">Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 887 738 963"></td> <td data-bbox="738 887 1423 963">Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 963 738 1039"></td> <td data-bbox="738 963 1423 1039">Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express^[101] de ce salarié.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1039 738 1232"></td> <td data-bbox="738 1039 1423 1232">Uniquement dans la Gestion express^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1232 738 1509">Talents</td> <td data-bbox="738 1232 1423 1509"> <p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; • d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1509 738 1608"></td> <td data-bbox="738 1509 1423 1608">Située à côté de l'hyperlien Talents, cette icône identifie les salariés à haut potentiel.</td> </tr> </tbody> </table>	Icône	Explications		<p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); • la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). 		Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.		Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.		Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.		Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.		Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.	Talents	<p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; • d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. 		Située à côté de l'hyperlien Talents , cette icône identifie les salariés à haut potentiel.
Icône	Explications																		
	<p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); • la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). 																		
	Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.																		
	Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.																		
	Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.																		
	Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.																		
	Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.																		
Talents	<p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; • d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. 																		
	Située à côté de l'hyperlien Talents , cette icône identifie les salariés à haut potentiel.																		
Structure	Rappelle l'élément de structure auquel est rattaché l'employé. Ces données peuvent être modifiées si cette inaptitude est associée à un autre niveau de la structure administrative.																		

Fenêtre flottante	Utilisation
Responsable du dossier	<p>Permet d'indiquer le nom de la personne responsable de ce dossier.</p> <p>Dès qu'un employé crée un dossier et qu'il a été désigné « responsable de dossier », ses nom et prénom sont automatiquement insérés dans ce champ.</p> <p>Si un autre responsable de dossier doit être attribué à cet événement, cliquer . Vous verrez alors les employés ayant été désignés responsables de dossier pour ce type d'événement^[106]. Si un trop grand nombre d'employés est affiché, vous pouvez chercher^[32] l'employé requis à l'aide de la grille.</p>
Informations sur l'événement	Affiche le numéro et la date de l'événement, ainsi que le nom de l'employé et du niveau de structure (Etablissement).

- Saisir toutes les données requises concernant cette inaptitude.

Champs à remplir dans une inaptitude

Champ	Utilisation
Date de début	Spécifier la date de début pour cette inaptitude. Cette date peut générer une note automatique à l'agenda. ^[740]
Date de fin	Spécifier la date de fin pour cette inaptitude. Cette date peut générer une note automatique à l'agenda. ^[740]
Date de réexamen	Préciser la date éventuelle de réexamen. Cette date peut générer une note automatique à l'agenda. ^[740]
Source	Préciser la source de cette limitation : rapport d'accident de travail, absence ou médecine du travail. Puis sélectionner dans la liste déroulante le rapport d'accident, l'absence ou la médecine du travail qui s'applique. Lorsque la limitation est définie comme suivi d'un événement, la source est automatiquement définie avec l'événement d'origine.
Inaptitude permanente?	Indiquer s'il s'agit d'une inaptitude temporaire ou permanente. Sélectionner Indéterminée si cette donnée n'est pas connue.
Etat de l'inaptitude	Indiquer l'état requis : nouvelle inaptitude ou reprise d'une inaptitude existante. Dans ce dernier cas, sélectionner l'inaptitude dont celle-ci dépend.
Origine	Indiquer l'origine de cette inaptitude (Professionnelle ou Non professionnelle). Sélectionner Indéterminée si cette donnée n'est pas connue.

Champ	Utilisation
Médecin	<p>Sélectionner le médecin responsable de cette inaptitude. Les médecins sont définis comme des experts ⁸³¹.</p> <p>Note : Après avoir cliqué  pour faire une recherche, cliquer Ajouter afin de créer « à la volée » un nouveau dossier d'expert. Cependant, si des modifications ultérieures doivent être apportées aux dossiers des experts créés à la volée (par exemple, changement de numéro de téléphone, adresse, etc.), vous devrez effectuer ces modifications à partir du menu Multimodules > Expert.</p> 
Statut de reclassement	<p>Si la l'inaptitude a donné lieu à un reclassement (temporaire ou non), sélectionner le statut dans la liste déroulante à cet effet, par ex. Recherche d'usine ou Pas de rappel.</p> <p>Les statuts sont définis dans la table de codes de sélection Statut d'assignation (Limitation) (code ST).</p>
Incapacité	Saisir une description additionnelle pour cette inaptitude et de ses caractéristiques.
Inaptitude	Dans le cas d'une reprise d'une inaptitude existante, l'application utilise les premiers caractères de ce champ comme description pour cette inaptitude dans la liste déroulante associée. Il peut donc se révéler utile de n'utiliser cette zone de texte qu'à cet effet.

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'inaptitude.
4. De retour dans l'événement (rapport d'accident de travail, absence ou médecine du travail), cliquer **Enregistrer** pour le sauvegarder.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#) ¹⁰⁴

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

Notes évolutives

Les notes évolutives sont des notes dans un journal. Il peut s'agir du résumé d'une conversation téléphonique avec un employé blessé, un rappel, etc.

— Où puis-je ajouter une note évolutive?



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type :

- Événement associé à un employé;
- Événement associé à une structure administrative.

[-] **Absences**

Événement	Menu réservé à ce type d'événement	Gestion express
Absence 	✓	✓

[-] **Comment puis-je ajouter une note évolutive?**

- À partir d'un événement :
 - Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.
 - Choisir **Note évolutive** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : L'écran **Note évolutive** s'affiche.

[-] **Fenêtres flottantes secondaires**

Fenêtre flottante	Utilisation
Informations sur le dossier	Affiche le numéro et la date de l'événement, ainsi que le nom de l'employé et du niveau de structure (Etablissement).
Niveau d'accès *	Définir les droits d'accès des autres utilisateurs à cette note : Lecture , Lecture / écriture seulement ou Aucun accès

- Inscrire la date et l'heure de cette note ([cette date peut générer une note automatique à l'agenda](#)). 
- Indiquer son statut (ex. **A faire** ou **Appel téléphonique**).
 - Le statut de la note sera affiché dans la colonne **Informations** du tableau **Suivi de dossier** de l'événement associé.
 - Les statuts sont définis dans la table de codes de sélection **Statut note (Note évolutive)** (code SN).
- Taper la note dans la zone de texte.

Le texte peut être mis en page à l'aide de [la barre d'outils d'édition](#). 

Il est aussi possible de copier-coller une image, par exemple le logo de l'entreprise.

Le texte de la note (300 premiers caractères) sera affiché dans la colonne **Informations** du tableau **Suivi de dossier** de l'événement associé.

- Pour cette note, choisir une option de création d'une note à l'agenda :
 - Ne pas créer de note dans mon agenda**; Si la note évolutive doit uniquement figurer dans l'événement;
 - Créer une note dans mon agenda** : Si une note doit être inscrite à l'agenda de l'utilisateur;
 - Créer une note dans l'agenda** : Si une note doit être inscrite à l'agenda d'un autre utilisateur ou l'un des agendas collectifs. Dans ce cas, sélectionner l'agenda qui doit être ainsi annoté.



Note : Si le [paramétrage de votre agenda](#)^[735] le permet, un iCal sera envoyé lors de la création ou de la modification d'une note inscrite dans l'agenda d'un utilisateur. Aucun iCal n'est envoyé si vous choisissez l'option **Ne pas créer de note**. Vous aurez alors une note évolutive qui figurera uniquement dans l'événement.

Si vous avez sauvegardé une note évolutive où les options **Créer une note dans mon agenda** ou **Créer une note dans l'agenda** ont été choisies, puis que vous modifiez votre choix en sélectionnant l'option **Ne pas créer de note**, le système supprimera aussi la note à l'agenda et/ou les rappels qui ont été créés au préalable.

6. Si une note est inscrite à un agenda, préciser si un rappel lui est associé. Ce rappel comprend automatiquement le nom de l'employé et celui du responsable de dossier afin de faciliter le tri de l'information.

Deux modes sont disponibles pour définir un rappel :

- Date relative : indiquer le nombre de jours (ou semaines, mois, années) avant (ou après) la note à l'agenda auquel le rapport doit être fait (ex. rappel 3 jours avant la note à l'agenda).
- Date absolue : indiquer le jour à laquelle le rappel doit être fait (ex. rappel le 10 mars 2005).

Note : Cliquer **Enregistrer et supprimer le rappel** permet de sauvegarder la note et de supprimer le rappel.

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la note évolutive.

Note : Il est également possible de cliquer **Enregistrer et ajouter** pour sauvegarder la note affichée à l'écran et en créer une autre pour le même événement (ex. la première note pour conserver la trace de la réception d'un appel téléphonique et la seconde pour noter un rendez-vous suite à cet appel).

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#)^[587]

[Transférer un suivi de dossier vers une absence ou un rapport d'accident](#)^[144]

Transférer un suivi de dossier vers une absence ou un rapport d'accident

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Absence

Barre de menus : RH global

Menu : AT & Risques > Rapport d'accident

Pour les absences et les rapports d'accident, vous pouvez transférer certains suivis de dossier d'un événement vers un autre, s'il s'agit du même employé.

Selon le type de transfert, seuls les suivis de dossier suivants peuvent être transférés.

Type d'événement de départ	Type d'événement d'arrivée	Suivis de dossier pouvant être transférés
Absence	Accident de travail	• Note évolutive ^[142]
Absence	Absence	• Expertise ^[136] • Note évolutive ^[142]

Type d'événement de départ	Type d'événement d'arrivée	Suivis de dossier pouvant être transférés
Accident de travail	Absence	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise^[136] • Note évolutive^[142]
Accident de travail	Accident de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures correctives et anomalies • Expertise^[136] • Note évolutive^[142]

1. Choisir **Gestion express** dans la barre de menus **RH Global**.



Note : Vous pouvez également accéder à l'événement à partir des menus **Absence** ou **Rapport d'accident**.

2. Accéder à l'événement à partir duquel le transfert doit s'effectuer (absence ou rapport d'accident).
3. Dans la section **Suivi de dossier**, sélectionner les suivis à transférer.
4. Cliquer **Transférer**, puis choisir l'option **Vers une absence** ou **Vers un rapport d'accident**.

Résultat : Un message de confirmation s'affiche. Cliquer **OK**.

5. Sélectionner l'événement vers lequel le transfert doit s'effectuer.

Voir aussi...

[Ajouter un événement à un employé](#)^[104]

[Ajouter une absence](#)^[587]

Temps et activités

– Résumé du module GTA avancée

Le module **GTA avancée** vous permet de gérer pour chacun de vos employés :

- le temps **théorique** grâce aux [horaires de travail](#). Pour chacune des journées dans un horaire de travail, vous pouvez appliquer le [découpage journalier](#) approprié, c'est-à-dire les diverses périodes, appelées plages horaires, figurant dans une journée de 24 heures. Chaque plage horaire ajoutée dans un découpage journalier est associée à un [type de plage](#). Afin d'accélérer l'attribution des découpages journaliers, vous pouvez utiliser des [séquences](#). En plus des découpages journaliers habituels, vous pouvez également appliquer des [découpages journaliers sur mesure](#) à une journée.
- le temps **planifié** à l'aide d'un outil de planification ([Planning](#));
- le temps effectivement **réalisé** qui provient des entrées de [feuilles de temps](#) ou des [heures de présence](#) enregistrées à partir de l'application ou des [terminaux](#) installés pour l'utilisation du module Badgeuse.

Note : La [configuration](#) des [terminaux](#) peut faire en sorte qu'il y ait :



- des **badgeages de présence** qui comptabilisent le temps de travail effectif;
- des **badgeages d'activité** qui génèrent des entrées de [feuilles de temps](#) afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains [clients](#), [projets](#), [activités](#) ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un [processus d'approbation](#).

Ce module vous permet aussi de définir des [règles de validation](#) dans des [familles](#) afin de pouvoir visualiser des [anomalies](#), c'est-à-dire des messages qui vous signalent que le temps **planifié** ou **réalisé** des employés ne respecte pas :

- les exigences du droit du travail (par exemple, nombre d'heures travaillées par semaine, temps de coupure, nombre d'heures travaillées la nuit, etc.);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé (par exemple, que les heures planifiées figurant dans le menu **Planning** pour un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé).

Les employés sont associés dynamiquement aux familles en fonction des conditions définies dans les [familles élémentaires](#).

Afin de pouvoir gérer le temps **théorique**, **planifié** et **réalisé** de vos employés, vous devez associer les éléments suivants à chaque dossier d'employé :

- [horaire de travail](#);
- [modèle de gestion du temps](#);
- [outil d'analyses de temps](#).

Pour les besoins spécifiques du module GTA avancée, le [modèle de gestion du temps](#) auquel l'employé est associé définit :

- si les entrées de la feuille de temps (c'est-à-dire le temps **réalisé**) doivent être créées en fonction de l'horaire de travail (c'est-à-dire du temps **théorique**) ou du temps **planifié** (provenant du menu **Planning**);
- quel sera le [calendrier](#) qui doit être utilisé afin d'assurer la gestion des périodes dans le module GTA avancée.

En effet, tant que les périodes figurant dans ce calendrier ont l'état **En attente** ou **Ouvert**, les utilisateurs peuvent :

- modifier les données dans le menu [Planning](#);

- modifier les [heures de présence](#)^[223] des employés qui ont été enregistrées dans le module Badgeuse;
- créer, modifier ou supprimer une feuille de temps.

Lorsque l'état des périodes figurant dans ce calendrier est **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**, aucune modification n'est permise pour ces données, car celles-ci ont alors été exportées, puis envoyées au service de la paie.

Une fois que le temps **réalisé** a été accepté, vous pouvez effectuer des [analyses de temps](#)^[501] afin de transférer des heures ou des jours dans les [compteurs de l'employé](#)^[77], par exemple si les employés ont travaillé des heures supplémentaires. L'acceptation du temps **réalisé** peut se faire :

- Après l'approbation des feuilles de temps des employés : cette approbation peut uniquement être faite une fois que toutes les anomalies bloquantes ont été réglées dans les feuilles de temps.
- Après avoir visualisé et corrigé les [anomalies concernant les heures de présence](#)^[238] des employés : ces anomalies peuvent être générées à l'ajout ou à la modification des heures de présence ou à la fin d'une période donnée.

Les analyses de temps sont également utilisées afin de générer certaines [anomalies](#)^[471] sur le temps planifié.

Une fois les informations saisies, vous avez la possibilité de compiler des statistiques, entre autres la [Fiche récapitulative individuelle \(GTA\)](#)^[575] et la [Planification collective \(GTA\)](#)^[577].

Afin d'utiliser les modules GTA avancée et Badgeuse, l'administrateur devra vérifier régulièrement si l'exécution de certaines [tâches APS](#)^[562] s'est bien déroulée.

Résumé

[Planning](#)^[148]

[Badgeages - Heures de présence des employés](#)^[223]

[Feuilles de temps](#)^[270]

[Configuration de base pour la gestion du temps et des activités](#)^[315]

[Modèles de gestion du temps](#)^[414]

[Configuration des anomalies](#)^[453]

[Analyses de temps et outils d'analyses de temps](#)^[501]

[Tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#)^[562]

[Listes standard se rapportant à la gestion du temps et des activités](#)^[575]

Planning

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Affiché dans un format calendrier, l'outil de planification disponible dans le menu **Planning** vous permet de gérer le temps travaillé **planifié** des employés. Vous pourrez y visualiser le [découpage journalier](#)^[350] habituel auquel un employé ou un groupe d'employés sont associés par l'entremise de leur [horaire de travail](#)^[394] **théorique**.

Cet outil de planification vous permet entre autres :

- [d'appliquer un découpage journalier](#)^[182] différent à un employé (qu'il s'agisse d'un découpage journalier existant, sur mesure ou créé à la volée), par exemple pour effectuer un remplacement pour une seule journée;
- [de modifier un découpage journalier sur mesure](#)^[200], par exemple si une erreur de saisie s'est produite;
- de [restaurer](#)^[212] le découpage journalier habituel de l'employé;

- [d'appliquer une séquence](#)^[206] à un employé (qu'il s'agisse d'une séquence existante ou d'une nouvelle séquence qui peut ou non être réutilisée ultérieurement) lorsque le remplacement doit s'effectuer sur plusieurs jours;
- de visualiser l'impact de certains [événements](#)^[163] (absences et accident de travail) sur le temps travaillé **planifié**, car la durée de ces événements est prise en considération dans le [calcul des heures planifiées](#)^[166] et des [heures effectives](#)^[258];
- [d'ajouter](#)^[164], de [modifier](#)^[164] ou de [supprimer](#)^[164] des absences pour un employé;
- de [configurer les couleurs](#)^[213] des divers événements afin de bien les distinguer dans l'outil de planification;
- de [visualiser le jour férié](#)^[162] s'appliquant à l'employé pour une journée donnée;
- d'obtenir un [résumé du découpage journalier](#)^[219] où peuvent figurer des [commentaires additionnels](#)^[218] ajoutés par la personne responsable de la planification;
- [de valider](#)^[220] le temps travaillé **planifié** afin de visualiser et de traiter les [anomalies](#)^[453] possibles et vous assurer que vous respectez les règles du droit de travail et les pratiques en vigueur dans votre entreprise;
- d'accéder rapidement aux [badgeages](#)^[221] d'un employé;
- de visualiser la [planification individuelle](#)^[160] d'un employé;
- [d'exporter les données](#)^[215] afin de les imprimer ou de les remettre aux employés pour que ceux-ci connaissent leur emploi du temps dans une période donnée.

Résumé

- [Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]
- [Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]
- [Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]
- [Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[166]
- [Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]
- [Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]
- [Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]
- [Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]
- [Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]
- [Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]
- [Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]
- [Visualiser les jours fériés d'un employé dans le planning](#)^[162]
- [Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]
- [Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]
- [Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]
- [Accéder aux badgeages de l'employé à partir du planning](#)^[221]
- [FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Naviguer dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Avec le menu **Planning**, vous pouvez gérer le temps travaillé **planifié** des employés dans votre

entreprise.

Comme l'outil de planification est présenté en format calendrier, vous pouvez [sélectionner la vue.](#)^[150] c'est-à-dire la période que vous voulez afficher à l'écran (hebdomadaire ou mensuelle). Vous pouvez également visualiser les [périodes suivantes ou précédentes](#)^[150] en utilisant diverses méthodes (icônes ou sélection à l'aide de la souris).

Vous pouvez également visualiser une [planification collective ou individuelle.](#)^[151]

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.

Sélectionner la vue (hebdomadaire ou mensuelle)

Lorsque vous accédez au menu **Planning**, vous obtenez, par défaut, une vue mensuelle des découpages journaliers des employés pour le mois courant. Cependant, vous pouvez passer d'une vue à une autre à l'aide des icônes  ou .

Exemples

- Vous êtes en vue mensuelle et vous cliquez . Vous obtiendrez la vue hebdomadaire.
- Vous êtes en vue hebdomadaire et vous cliquez . Vous obtiendrez la vue mensuelle.

Avancer ou reculer la vue

Méthode	Exemples
  Icônes de navigation	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes en vue mensuelle et que vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . • Vous êtes en vue mensuelle et vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai 2017 en cliquant .
 ou  Icônes de navigation visibles dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes en vue mensuelle et que vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . • Vous êtes en vue mensuelle et vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai en cliquant .
Choix de la période requise dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes en vue mensuelle et que vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant le mois suivant (Juillet) dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier. • Vous êtes en vue hebdomadaire et vous affichez actuellement la première semaine de juillet 2017, vous afficherez la seconde semaine de juillet 2017 en cliquant cette semaine dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier.

Méthode	Exemples
Sélection du nombre de semaines affichées	Lorsque vous êtes en vue hebdomadaire, vous pouvez saisir combien de semaines doivent être affichées dans le planning. Par exemple, si vous entrez 1 dans le champ Nombre de semaines affichées , vous verrez uniquement une semaine dans le planning (plutôt que le mois complet). Si vous avancez la vue avec l'icône  , vous avancerez d'une semaine à la fois.

Visualiser la planification collective ou la planification individuelle

Lorsque vous accédez au menu **Planning**, vous visualisez, par défaut, l'outil de planification collective, c'est-à-dire les découpages journaliers applicables aux employés dont le dossier a été créé dans le niveau de structure administrative choisi dans la fenêtre flottante secondaire **Structure**. Vous pouvez toutefois visualiser la [planification individuelle](#)^[160] en cliquant l'hyperlien du nom de l'employé. Après avoir visualisé la planification individuelle, cliquer **Quitter** pour revenir à la planification collective.

2. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Avec le menu **Planning**, vous pouvez gérer le temps travaillé **planifié** des employés dans votre entreprise.

Comme l'outil de planification vous permet de visualiser une [planification collective ou individuelle](#)^[151], vous pouvez utiliser diverses méthodes pour filtrer les employés qui seront visibles dans le menu **Planning**.

Résumé

[Filtrer les employés en fonction du niveau de structure](#) ^[152]

[Filtrer les employés en définissant vos critères de recherche](#) ^[152]

[Filtrer les employés à l'aide d'une recherche de personnel existante](#) ^[157]

[Utiliser les filtres additionnels lorsque les employés sont filtrés par niveau de structure](#) ^[158]

[Modifier l'ordre d'affichage des employés dans le planning](#) ^[158]

– Filtrer les employés en fonction du niveau de structure

Vous pouvez filtrer les employés affichés dans l'outil de planification en fonction du niveau de structure administrative dans lequel sont créés les dossiers de ces employés. Par exemple, tous les employés dont le dossier a été créé dans un établissement ou un service donné.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Structure**, sélectionner le niveau de structure requis.



Note : Ce niveau de structure est conservé dans vos préférences d'affichage. Il sera donc choisi par défaut lors de vos connexions futures.

3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Employés**, sélectionner l'option **Tous les employés de la structure**.
4. Cliquer **Actualiser**.

– Filtrer les employés en définissant vos critères de recherche

Vous pouvez filtrer les employés affichés dans l'outil de planification en définissant vos propres critères de recherche.



Note : Vous ne pouvez pas sauvegarder les critères définis dans une recherche de personnel. Cependant, ces critères sont gardés en mémoire pour la durée de votre session. Si vous voulez réutiliser ces critères dans une session ultérieure, vous devrez [configurer une recherche de personnel](#) ^[72] puis la [réutiliser](#) ^[157] dans le planning.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Employés**, sélectionner l'option **Sélection d'employés**, puis cliquer l'icône .

Résultat : Le système affiche la fenêtre flottante **Recherches de personnel** où vous pouvez effectuer une recherche simple ou élaborée.

3. Choisir la recherche élaborée afin de définir vos critères de recherche.
4. Vérifier les options de recherche de base.

☐ Options de recherche de base

Option	Utilisation
Vérifier les disponibilités	<p>Au besoin, cocher la case Vérifier les disponibilités afin de définir les critères de disponibilité pour les mandats de placement en fonction d'une date donnée ou des jours de la semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le premier cas, cocher Par date et saisir la ou les dates de disponibilité recherchées. Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), l'heure de début ainsi que l'heure de fin de la disponibilité. • Dans le second cas, cocher Par jour de la semaine et cocher les jours de la semaine qui s'appliquent (ex. samedi et dimanche pour rechercher des candidats disponibles la fin de semaine). Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), la date et l'heure de début, ainsi que la date et l'heure de fin de la disponibilité. <p> Note : La case Vérifier les disponibilités est uniquement affichée si le module Externalisation (Mandats de placement de personnel) a été implémenté et que vous avez accès à l'instance Disponibilités (Employé).</p>

5. Cliquer **Ajouter** pour définir un ou plusieurs critères de recherche supplémentaire.

Vous devrez sélectionner le type de critère de recherche, puis ajoutez l'information demandée afin de terminer la composition du critère.



Note : Au besoin, vous pouvez aussi cliquer **Importer les exigences du poste** afin de récupérer dans la liste des critères de recherche toutes les exigences d'un poste donné.

☐ Types de critères disponibles

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
<p>Un document de sa fiche salarié contient un ou plusieurs mots (.doc, .txt, .html)</p>	<p>Vous permet de rechercher le mot clé spécifié dans les documents associés^[127] qui ont été ajoutés dans les dossiers des employés^[51] ou des candidats (par exemple, le nom d'une entreprise ou d'une technologie dans les curriculum vitæ des employés/candidats).</p> <p>Attention : La recherche plein texte s'effectue uniquement dans les fichiers ayant les formats suivants : .doc, .txt, .html . Si vous utilisez la version Word 2007, assurez-vous de sauvegarder le fichier Word en format .doc et non en format .docx avant de l'insérer comme document associé.</p> 	<p>Saisir le mot clé qui doit être recherché dans les documents associés^[127].</p>
<p>A suivi le cours</p>	<p>Vous permet de repérer les employés qui ont été inscrits à une session réalisée pour un cours défini dans le module Formation.</p>	<p>Sélectionner le cours défini dans le module Formation.</p>
<p>Doit répondre aux exigences obligatoires d'un domaine (GPEC)</p>	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un domaine (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	<p>Sélectionner le domaine requis dans la structure GPEC.</p>

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un métier (GPEC)	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un métier (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	Sélectionner le métier requis dans la structure GPEC.
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un emploi (GPEC)	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un emploi (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	Sélectionner l'emploi requis dans la structure GPEC.

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un poste	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un poste donné.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p> <p>Note : S'il existe plusieurs exigences pour un poste donné, vous pouvez importer toutes ces exigences dans la recherche de personnel. Après avoir cliqué Importer les exigences d'un poste, vous pouvez attribuer des pointages distincts à chacune des exigences. Vous obtiendrez ainsi des résultats plus pertinents.</p> 	Sélectionner le poste requis dans la structure organisationnelle.
Possède la compétence	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent une compétence donnée.	Sélectionner la compétence requise.
Possède le diplôme	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent un diplôme donné.	Sélectionner le diplôme requis. Les diplômes sont définis la table de codes de sélection Diplôme (code DP).
Possède l'habilitation	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent une habilitation donnée.	Sélectionner l'habilitation requise.
Possède un permis de type	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent un permis donné.	Sélectionner le permis requis. Les permis sont définis dans la table de codes de sélection Type de permis (code XI).

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Autres critères (interrogez la base en utilisant le requêteur)	Vous permet de définir un critère à partir des champs de la base de données. ^[705] On peut, par exemple, choisir de ne rechercher que des employés déjà à l'emploi de l'entreprise et dont l'ancienneté est de 5 ans. Parce qu'elle s'appuie sur les opérateurs logiques de recherche booléenne, cette fonctionnalité est réservée à des utilisateurs avancés.	Sélectionner le critère en ajoutant une condition simplifiée ^[717] ou une condition générique ^[709] .

6. Cliquer **Rechercher à partir des critères sélectionnés.**
7. Cocher les cases correspondant aux employés à afficher dans le planning.
8. Cliquer **Sélectionner.**

Résultat : L'outil de planification affiche uniquement les employés correspondant aux filtres sélectionnés

– Filtrer les employés à l'aide d'une recherche de personnel existante

Si vous avez un droit en Lecture sur des [recherches de personnel](#)^[721], vous pouvez les réutiliser afin de filtrer les employés affichés dans le planning.



Note : La sélection d'employés obtenue est conservée en mémoire pour la durée de votre session. Lors de votre prochaine connexion, vous devrez de nouveau sélectionner la recherche de personnel requise afin de filtrer les employés dans le planning.

Il existe deux façons de récupérer une recherche de personnel existante.

Méthode 1 - Utilisation de l'option Sélection d'employés

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Employés**, sélectionner l'option **Sélection d'employés**, puis cliquer l'icône .
3. Sélectionner **Recherche élaborée**.
4. Cliquer **Récupérer une recherche de personnel**.
5. Choisir la recherche de personnel requise, puis cliquer **Sélectionner**.
6. Cliquer **Rechercher à partir des critères sélectionnés**.
7. Cocher les cases correspondant aux employés à afficher dans le planning.
8. Cliquer **Sélectionner**.

Résultat : L'outil de planification affiche uniquement les employés correspondant aux filtres sélectionnés.

Méthode 2 - Sélection d'une recherche de personnel directement dans la fenêtre flottante Employés

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.

2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Employés**, sélectionner le bouton radio sous l'option **Sélection d'employés**.
3. Sélectionner la recherche de personnel que vous voulez utiliser pour filtrer les employés.
4. Cliquer **Actualiser**.

Résultat : L'outil de planification affiche uniquement les employés correspondant aux filtres sélectionnés.

– Utiliser les filtres additionnels lorsque les employés sont filtrés par niveau de structure

Lorsque vous filtrez les employés par [niveau de structure](#),^[152] vous pouvez utiliser des filtres supplémentaires suivants :

Filtre	Explications
Employé	Affiche le planning d'un employé en particulier.
Actifs (à l'emploi actuellement)	Affiche le planning des employés qui n'ont pas de date de départ dans leur dossier d'employé ou dont la date de départ est dans le futur.
Actifs et inactifs	Affiche le planning de tous les employés que ceux-ci aient ou non une date de départ dans leur dossier d'employé.
Dont je suis le supérieur direct	Affiche le planning des employés pour qui l'utilisateur connecté est le supérieur hiérarchique.
Ayant le même supérieur	Affiche le planning des employés ayant le même supérieur hiérarchique que l'utilisateur connecté.
Dont je suis l'approbateur courant des demandes de congé	Affiche le planning des employés pour qui l'utilisateur connecté est l'approbateur de demandes de congé . ^[63]
Ayant le même approbateur courant des demandes de congé	Affiche le planning des employés ayant le même approbateur de demandes de congé ^[63] que l'utilisateur connecté.



Attention : Les filtres **Dont je suis l'approbateur courant des demandes de congé** et **Ayant le même approbateur courant des demandes de congé** s'appliquent uniquement si vous utilisez les [demandes de congé en mode « standard »](#)^[596] où vous devez définir les approbateurs des demande de congé dans le dossier des employés. Ces filtres ne s'appliquent pas si vous utilisez les [demandes de congé en mode « évolué »](#)^[596].



Attention : Les filtres concernant le supérieur et l'approbateur s'affichent uniquement si le dossier de l'utilisateur connecté est lié à un employé.

– Modifier l'ordre d'affichage des employés dans le planning

Vous pouvez modifier l'ordre d'affichage des employés dans le planning afin de préciser vos critères de tri (maximum de 5 critères).



Note : Vos critères de tri sont conservés dans vos préférences. Ils sont donc sauvegardés pour les sessions futures.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Ordre d'affichage**, cliquer **Modifier l'ordre d'affichage**.

Résultat : Le système affiche la liste des champs disponibles pour la catégorie **Employé (Historique courant)** figurant dans les modèles de rapport de type **Employé**.

Naviguer dans l'arbre de sélection des champs

Les champs sont regroupés par catégorie et présentés sous forme d'arborescence. Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

Opération	Procédure
Ouvrir et fermer une catégorie	Par défaut, chaque catégorie est fermée, sauf si elle comprend un seul champ. <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer sur le nom de la catégorie. Résultat : Tous les champs de cette catégorie s'affichent. 2. Cliquer de nouveau sur le nom de la catégorie pour masquer les champs.
Ouvrir toutes les catégories simultanément	Cliquer Ouvrir tout .
Fermer toutes les catégories simultanément	Cliquer Fermer tout .

Rechercher un champ

Si vous connaissez le nom du champ que vous voulez ajouter, vous pouvez le rechercher plutôt que de naviguer dans l'arborescence.



Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans cet arbre de sélection; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche. Par exemple en tapant ***embauche** vous repérez les champs suivants: **Date d'embauche, Année d'embauche, Heure d'embauche, Mois d'embauche**.

1. Dans la zone de texte, entrer le nom du champ recherché.

2. Appuyer sur la touche **Entrée** ou cliquer l'icône .

Résultat : Les champs ou les catégories correspondant au terme de recherche s'affichent en gras pour que vous puissiez bien les distinguer. La catégorie dans laquelle le champ repéré se trouve s'affiche également pour que vous puissiez la situer dans l'arborescence.

3. Cocher la case correspondant aux champs requis dans la fenêtre **Sélection des champs**.

Résultat : Les champs passent dans la fenêtre **Informations supplémentaires**.

4. Modifier le libellé de chacun des champs s'ils sont trop longs.
5. Sélectionner le tri requis pour chacun des champs (**Ascendant** ou **Descendant**).

6. Au besoin, modifier l'ordre de tri en sélectionnant le champ, puis en cliquant **Monter** ou **Descendre**.
7. Cliquer **Enregistrer** pour confirmer votre choix de champs.

Résultat :

- Les libellés que vous avez précisés pour les champs sélectionnés sont reportés dans la ligne d'en-tête.
- Sous le nom de chacun des employés, le système reporte la valeur qui a été précisée dans ces champs dans leur dossier d'employé.
- Les champs ajoutés sont conservés dans vos préférences d'ordre d'affichage.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Visualiser la planification individuelle de l'employé

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Dossiers des employés

Lorsque vous accédez au menu **Planning**, vous visualisez, par défaut, l'outil de planification collective. Vous pouvez toutefois visualiser une planification individuelle.

Vous pouvez également visualiser la planification individuelle à partir :

- du dossier de l'employé;
- du module My SigmaRH (**Mon dossier d'employé > Mon planning**).

Pour chaque journée, le système affiche :

- le temps planifié en provenance du découpage journalier;
- le détail des heures de début et de fin de chaque plage définie dans le découpage journalier;
- le type de plage; pour les plages d'événements - la description du code de raison d'absence (pour les absences) ou de conséquence (pour les accidents de travail) s'affiche selon le cas.

Diverses options vous permettent de configurer les informations affichées dans la planification individuelle.

— Préalables

Afin de visualiser la planification individuelle de l'employé, vous devez vous assurer :

1. Qu'une date limite a été saisie dans son [dossier d'employé](#)^[75] dans le champ **Le planning de l'employé est publié jusqu'à cette date** (fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, sous-fenêtre **Paramétrage du temps**).

Si aucune date n'est saisie dans ce champ, vous verrez le message d'erreur « Aucun planning n'a été publié pour cet employé » lors de la visualisation de la planification individuelle.

2. Que les [couleurs](#)^[213] ont été configurées dans le menu **Planning** pour les journées comportant des événements.

– Visualiser la planification individuelle de l'employé à partir du planning

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Cliquer le nom de l'employé.

– Visualiser la planification individuelle de l'employé à partir du dossier de l'employé

1. Choisir **Salariés > Dossiers des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'hyperlien du dossier requis.
3. Cliquer **Planning de l'employé** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.

– Configurer l'affichage de la planification individuelle de l'employé

1. Accéder à la planification individuelle de l'employé concerné.
2. Configurer vos paramètres d'affichage.

Fenêtre flottante secondaire	Utilisation	
Configuration de la période à afficher	Sélectionner l'option de votre choix.	
	Option	Description
	Période courante ou Période suivante	Les périodes sont définies dans le modèle de gestion de temps ^[416] auquel l'employé est associé. Le système vérifie les périodes définie dans le calendrier sélectionné dans le paramètre Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées .
	x Prochains jours	Vous devez saisir le nombre de jours requis.
	Dates suivantes	Vous devez saisir les deux dates délimitant la période requise.

Fenêtre flottante secondaire	Utilisation
Filtres sur les plages	<p>Sélectionner les filtres requis.</p> <ul style="list-style-type: none"> Choisir quels types de plages travaillées doivent s'afficher : Afficher les plages fixes et variables ou Afficher seulement les plages fixes. Cocher ou décocher la case Afficher les coupures et les pauses pour masquer ou afficher les plages correspondant aux repas ou aux pauses.
Date de publication du planning	<p>Cette fenêtre vous donne, à titre informatif, la date limite^[75] pour la publication du planning qui figure dans le dossier de l'employé.</p> <p> Attention : Vous ne pouvez en cas visualiser la planification individuelle après cette date.</p>

- Cliquer **Actualiser**.
- Cliquer **Quitter** pour revenir à l'écran précédent.

– Imprimer la planification individuelle de l'employé

- Accéder à la planification individuelle de l'employé concerné.
- Configurer l'affichage de la planification individuelle.
- Cliquer **Imprimer**.
- Choisir le format d'impression : Excel, HTML, PDF.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Définir une tâche « Publication du planning de l'employé »](#)^[572]

[Définir la date limite pour la publication du planning](#)^[75]

Visualiser les jours fériés d'un employé dans le planning

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Lorsqu'un jour férié a été [configuré](#)^[70] dans la [table de jours fériés attribuée au salarié](#)^[67], la cellule pour la journée du férié est identifiée par l'abréviation définie dans le champ **Abréviation si ce jour tombe un férié** du [découpage journalier](#)^[350]. Si un nombre d'heures a été saisi dans le champ **Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié** du découpage journalier, ce nombre d'heures sera déduit du temps planifié afin que l'employé ait zéro heure travaillée pour le jour férié.



Note : L'abréviation du férié s'imprime lorsque vous [exportez](#)^[215] le planning ou lorsque vous affichez la [planification individuelle](#)^[160].

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

Gérer les événements à partir de l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

L'outil de planification tient compte de certains événements qui ont déjà été créés pour un employé donné. Vous pouvez ainsi visualiser les journées où des événements de type **Absence** ou **Accident de travail** ont été créés pour des employés. Au besoin, vous pouvez [ajouter une nouvelle absence](#)^[164] ainsi que [modifier](#)^[164] ou [supprimer](#)^[164] une absence existante.

Afin de bien distinguer les événements dans l'outil de planification, vous pouvez configurer les éléments suivants pour chaque code de [raison d'absence](#)^[648] ou de [conséquence](#)^[640] (utilisé dans les accidents de travail) :

- les [paramètres d'affichage](#)^[652];
- les [couleurs](#)^[213] qui seront utilisées :
 - dans le menu **Planning** (que ce soit à l'affichage à l'écran ou à l'impression);
 - lors de la visualisation des badgeages dans le menu **Badgeages** (en mode Gestion) et dans le menu **Mes badgeages** (dans le module My SigmaRH);
 - lors de l'impression des listes [Fiche récapitulative individuelle \(GTA\)](#)^[575] et [Planification collective \(GTA\)](#)^[577].



Note : Vous ne pouvez pas passer par le menu **Planning** pour ajouter et gérer des événements de type **Accident de travail**. Vous devez utiliser les menus [Gestion express](#)^[101] ou [Rapport d'accident](#).

Attention : L'option **Manuel** qui permet de calculer les jours perdus dans la conséquence devrait être réservée aux absences ou accidents de travail d'une journée ou moins. Si vous utilisez l'option **Manuel** pour calculer des jours perdus sur une période prolongée :



- aucun événement (absence ou accident de travail) ne sera reporté pour cet événement dans le menu **Planning** si la durée saisie manuellement est supérieure à 1 jour;
- aucune [entrée de feuilles de temps ne pourra être générée](#)^[449] pour ces absences;
- les statistiques de gravité des absences ([Liste des fréquences et gravités absence](#))^[577] ou des accidents de travail ([Liste des fréquences et gravités accident](#))^[581] en seront quelque peu faussées, les jours perdus étant alors reliés au premier jour de la conséquence et non répartis sur la durée de la conséquence. [Exemple](#)^[635]

Résumé

[Ajouter une absence à partir de l'outil de planification](#)^[164]

[Modifier une absence à partir de l'outil de planification](#)^[164]

[Supprimer une absence à partir de l'outil de planification](#)^[164]

[Comment puis-je distinguer rapidement les événements dans l'outil de planification?](#)^[165]

[Dois-je planifier des tâches dans l'Assistant personnel pour que les événements s'affichent correctement dans l'outil de planification?](#)^[166]

– Ajouter une absence à partir de l'outil de planification

Le formulaire à remplir lors de l'ajout d'une absence à partir de l'outil de planification est identique à celui affiché lorsque l'absence est ajoutée dans les menus suivants :

- [Gestion express](#) ^[101]
- [Absence](#) ^[585]

Pour de plus amples renseignements sur chacun des champs à remplir dans l'absence, veuillez vous référer à la rubrique « [Ajouter une absence ou un congé](#) ^[587] ».

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Créer une absence**.
Résultat : L'écran de définition des absences s'affiche à l'écran.
5. Remplir tous les champs obligatoires de l'absence.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Résultat : Vous retournez dans l'outil de planification. Pour toute la durée de l'absence, les journées correspondantes portent maintenant le code de la raison d'absence. Selon les [options d'affichage](#) ^[216] que vous avez sélectionnées, les statistiques sur les heures planifiées et les heures réalisées sont mises à jour.

– Modifier une absence à partir de l'outil de planification

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Editer l'absence**.
Résultat : L'écran de définition des absences s'affiche à l'écran.
5. Modifier tous les champs requis dans l'absence.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Résultat : Vous retournez dans l'outil de planification. Pour toute la durée de l'absence, les journées correspondantes portent maintenant le code de la raison d'absence. Selon les [options d'affichage](#) ^[216] que vous avez sélectionnées, les statistiques sur les heures planifiées et les heures réalisées sont mises à jour.

– Supprimer une absence à partir de l'outil de planification

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[157] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Supprimer l'absence**.
Résultat : Un message de confirmation s'affiche.
5. Cliquer **OK**.
Résultat : L'absence est supprimée du menu **Planning**. Le système récupère le découpage journalier en vigueur avant l'application de l'absence. Selon les [options d'affichage](#)^[216] que vous avez sélectionnées, les statistiques sur les heures planifiées et les heures réalisées sont mises à jour.

– Comment puis-je distinguer rapidement les événements dans l'outil de planification?

Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes pour distinguer rapidement les événements (absences ou accidents de travail) dans l'outil de planification.

Méthode	Explication
Configuration des paramètres d'affichage pour les codes de raisons d'absences ou de conséquence	<p>Vous pouvez configurer les paramètres d'affichage pour les codes de raisons d'absences ou de conséquences.</p> <p> Note : La présentation des événements dans le planning tient compte des paramètres d'affichage^[652] pour le Gestionnaire qui sont définis dans le menu Configuration des absences et des conséquences. Cependant, lors de l'impression^[215] du planning, vous pouvez choisir l'affichage pour le Gestionnaire ou la Diffusion.</p>
Création de codes de raisons d'absences ou de conséquences significatifs	<p>Pour toute la durée d'une absence ou d'un accident de travail, les cellules des journées correspondantes peuvent indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le code de la raison d'absence (pour les absences); • le code de la conséquence (pour les accidents de travail). <p>Assurez-vous que les codes de raisons d'absences ou de conséquences soient significatifs.</p>
Configuration des couleurs	<p>Vous pouvez configurer les couleurs^[213] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des raisons d'absence^[648]; • des conséquences^[640] utilisées dans les d'accidents de travail; • des journées où il y a plusieurs événements distincts; • du découpage journalier générique Absent. Ce découpage journalier est utilisé lorsque la case Masquer les informations sensibles en utilisant des termes et couleurs génériques est cochée dans les paramètres d'affichage^[652] du code de raison d'absence ou de conséquence. Plutôt que de voir le code de raison d'absence ou de conséquence, l'utilisateur verra le message générique Absent et la couleur qui aura été configurée.

– Dois-je planifier des tâches dans l'Assistant personnel pour que les événements s'affichent correctement dans l'outil de planification?

Oui. Si aucune date de fin ou aucune date de retour n'est précisée dans un événement ajouté pour un employé donné, cet événement s'affiche uniquement pour les 30 jours suivants dans le menu **Planning**.

Chaque jour, la tâche système [Mise à jour des événements dans le planning](#)^[565] viendra ajouter une journée supplémentaire dans le menu **Planning** pour les événements qui n'ont toujours pas de date de fin ou de date de retour au moment de l'exécution de la tâche.

Voir aussi...

[Visualiser les jours fériés d'un employé dans le planning](#)^[162]

[Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[166]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[Configurer les absences et les conséquences](#)^[640]

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#)^[640]

[Gérer les codes de raisons d'absences](#)^[648]

[Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion](#)^[652]

Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Résumé

[Où puis-je visualiser la durée travaillée prévue, la durée travaillée planifiée et la durée travaillée ajustée pour une journée?](#)^[166]

[Quels éléments prennent en considération la durée travaillée planifiée?](#)^[167]

[Quelles sont différences entre la durée travaillée prévue, la durée travaillée planifiée et la durée travaillée ajustée?](#)^[167]

– Où puis-je visualiser la durée travaillée prévue, la durée travaillée planifiée et la durée travaillée ajustée pour une journée?

Vous pouvez visualiser ces informations lorsque :

- vous choisissez l'option [Visualiser les détails du jour](#)^[219] dans le menu **Planning**;
- vous cliquez l'hyperlien du découpage journalier d'un employé dans le menu [Badges](#)^[225].



Note : La durée travaillée ajustée s'affiche uniquement pour les journées où un événement (absence ou accident de travail) a été ajouté.

– Quels éléments prennent en considération la durée travaillée planifiée?

La durée travaillée planifiée peut être visualisée ou utilisée dans les menus suivants :

Menu	Description
Planning	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous activez les options d'affichage^[216].
Analyses de temps	<ul style="list-style-type: none"> Si vous utilisez des analyses de temps^[509] où la source d'analyse est Planifiée. Si vous utilisez des analyses de temps^[509] où le type d'intervalles utilisés est Variable ou Mixte et que vous choisissez les options vous permettant d'utiliser les heures ou les jours provenant du planning dans les intervalles d'application.
Familles	<ul style="list-style-type: none"> Si vous utilisez des règles de validation de type Analyse d'un compteur^[471] et que vous sélectionnez l'événement déclencheur Validation du planning. Si vous activez les règles de validation sur la durée effective dans les règles de validation de type Analyse du découpage journalier^[495]. Si vous choisissez les options La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps ou La somme des heures travaillées du découpage journalier dans les règles de validation de type Analyse d'une feuille de temps^[483].

– Quelles sont différences entre la durée travaillée prévue, la durée travaillée planifiée et la durée travaillée ajustée?

Ces trois informations sont requises afin que la durée planifiée et la durée effective (réalisée) utilisées par le système prennent en considération la durée des événements (en temps travaillé ou non travaillé).

Durée travaillée prévue

Durée (en heures) provenant du champ **Durée travaillée prévue** figurant initialement dans le [planning de l'employé](#)^[182].

Cette durée peut provenir :

- d'un découpage journalier appliqué à partir de [l'horaire de travail](#)^[403] habituel de l'employé. Dans ce cas, il peut s'agir :
 - d'un [découpage journalier existant](#)^[404];
 - d'un [découpage journalier sur mesure](#)^[404] (non réutilisable).
- d'un découpage journalier appliqué à partir du [planning](#)^[182], par exemple si l'employé effectue du remplacement pour une journée donnée. Dans ce cas, il peut s'agir :
 - d'un [découpage journalier existant](#)^[184];
 - d'un nouveau [découpage journalier réutilisable](#)^[192] créé à partir du menu **Planning**;
 - d'un [découpage journalier sur mesure](#)^[185] (non réutilisable) créé à partir du menu **Planning**.

Durée travaillée planifiée

Présence d'événement?	Opération effectuée par le système
Aucun événement	Report de la valeur du champ Durée travaillée prévue . La durée travaillée prévue et la durée travaillée planifiée sont identiques.
Absence ou accident de travail	Report, par défaut, de la valeur du champ Durée travaillée ajustée . Cependant les ajustements sont possibles, car vous pouvez modifier la durée travaillée planifiée . ^[200]

Durée travaillée ajustée

Valeur calculée par le système qui s'affiche uniquement si vous avez ajouté un événement (absence ou accident de travail) pour cette journée.



Note : Bien que la durée travaillée ajustée soit initialement calculée par le système, vous pouvez dépasser cette valeur calculée afin de [modifier la durée travaillée planifiée](#).^[201] par exemple pour un employé qui doit effectuer une délégation syndicale (absence en temps travaillé) de 13:00 à 20:00, alors que son découpage journalier habituel est de 8:00 à 16:00.

Les aspects suivants ont un impact sur le calcul de durée travaillée ajustée.

- L'événement (absence ou accident de travail) est en temps travaillé ou en temps NON travaillé. C'est le facteur sélectionné dans la [raison d'absence](#)^[648] ou la [conséquence](#)^[640] qui détermine s'il s'agit du temps travaillé ou du temps non travaillé.
- Le type de [calcul des jours perdus](#)^[621] sélectionné dans la conséquence.
- La présence de plages de type **Variable** dans le découpage journalier figurant dans le planning de l'employé.

Durée travaillée ajustée

Absence ou accident de travail en temps NON travaillé		
Calcul des jours perdus	Durée travaillée ajustée	
Automatique	0 (zéro) Voir un exemple de calcul ¹⁷²	
Manuel ou Saisie détaillée de la durée	Plages variables dans le découpage journalier de l'employé?	Valeur de la durée travaillée ajustée
	Non	Somme des heures dans les plages restantes de type Fixe ou Pause (avec temps de pause effectif) Voir un exemple de calcul ¹⁷³
	Oui	En raison de la présence des plages variables, la durée travaillée ajustée correspond, par défaut, à la durée travaillée prévue. Vous pouvez toutefois modifier la durée travaillée planifiée ¹⁷⁵ pour éviter la génération d'anomalies. Voir un exemple de calcul ¹⁷⁵

Absence ou accident de travail en temps travaillé		
Calcul des jours perdus	Durée travaillée ajustée	
Automatique	Correspond à la Durée travaillée prévue figurant initialement dans le planning de l'employé. Voir un exemple de calcul ¹⁷⁷	
Manuel ou Saisie détaillée de la durée	Durée de l'événement précisée dans la conséquence PLUS (uniquement si l'employé s'absente pour une partie de la journée) Somme des heures dans les plages restantes de type Fixe ou Pause (avec temps de pause effectif) Voir un exemple de calcul ¹⁷⁸	



Attention : Lors de l'utilisation des options **Manuel** ou **Saisie détaillée de la durée**, si l'événement en temps travaillé chevauche une plage de type **Interdite**, **Coupure** ou **Pause** (où le temps de pause est non effectif), la durée de l'événement (absence ou accident de travail) a préséance sur les plages figurant dans le découpage journalier initial. La durée complète de l'événement est donc ajoutée à la durée travaillée ajustée, même si l'événement chevauche une plage de type **Interdite**, **Coupure** ou **Pause** (où le temps de pause est non effectif), dont la durée n'est normalement pas ajoutée à la durée travaillée ajustée.

Voir aussi...

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁶³

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ²¹³

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ²¹⁶

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ²¹⁹

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ²²⁰

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ²²²

Exemples de calcul des heures planifiées

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Résumé

[Exemple de calcul : Aucun événement pour la journée](#) ¹⁷¹

[Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence complète pour toute la journée](#) ¹⁷²

[Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence partielle dans une journée \(avec utilisation de plages fixes\)](#) ¹⁷³

[Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence partielle dans une journée \(avec utilisation de plages variables\)](#) ¹⁷⁵

[Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence complète pour toute la journée](#) ¹⁷⁷

[Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence partielle dans une journée](#) ¹⁷⁸

[Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence pour une journée où la durée travaillée prévue dépasse le nombre d'heures d'heures équivalent pour une journée perdue \(défini dans l'horaire de travail théorique\)](#) ¹⁷⁹

Exemple de calcul : Aucun événement pour la journée

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.

Résultat :

[-] Détails du jour pour cette journée

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	7	Comme il n'y a aucun événement pour cette journée, le système reporte dans ce champ la valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.

[-] Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 07:00	À la fin du découpage journalier, vous pourrez visualiser la durée effective ²⁵⁸ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Aucun écart, car l'employé a bien réalisé toutes les heures qui étaient planifiées.

Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence complète pour toute la journée

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
3. Le 6 juin 2017, il doit prendre un congé de maladie (une absence en temps NON travaillé) pour toute la journée.
4. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	08:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Automatique**.

Résultat :

 **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	0	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	0	Valeur de 0, car la conséquence est en mode Automatique et l'absence est en temps NON travaillé.

 **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 00:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 0 heure
(B) Afficher les heures réalisées	B 00:00	Le système reporte la durée effective ²⁵⁸¹ en provenance des badgeages. Note : Comme l'employé est absent pour toute la journée, il ne pointe pas. Les heures réalisées seront à 0.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Aucun écart.

Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence partielle dans une journée (avec utilisation de plages fixes)

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.

Les plages dans son découpage journalier sont définies de la façon suivante :

Plage interdite	04:00	08:00
Plage fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Plage fixe	13:00	16:00
Plage interdite	16:00	04:00

3. Le 6 juin 2017 (en après-midi seulement), il doit prendre un congé de maladie (une absence en temps NON travaillé).
4. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	13:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**, puis saisir les données requises.

Nb. heures	Heure de début	Heure de fin
3:00	13:00	16:00

Résultat :

 **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	4	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	4	Comme il n'y a aucune plage variable dans le découpage journalier de l'employé, le système reporte la durée travaillée de la plage fixe restante (8:00 à 12:00), soit 4:00.

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 04:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 4 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 04:00	Lorsque l'employé aura pointé en entrée à 8:00 et en sortie à 12:00, vous pourrez visualiser la durée effective ⁽²⁵⁸⁾ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Aucun écart.

Exemple de calcul : Temps NON travaillé - Absence partielle dans une journée (avec utilisation de plages variables)

Lorsque vous ajoutez une absence en temps NON travaillé pour une partie de la journée et que le découpage journalier de l'employé fait appel à des plages variables, vous devez modifier manuellement la durée travaillée planifiée pour éviter la génération d'anomalies. En effet, en raison de la présence des plages variables, le système ne peut prévoir avec exactitude la durée travaillée ajustée. Une intervention manuelle peut être requise et elle est décrite à l'étape 6 ci-dessous.

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
3. Les plages dans son découpage journalier sont définies de la façon suivante :

Plage variable	04:00	08:00
Plage fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Plage fixe	13:00	16:00
Plage variable	16:00	04:00

4. Le 6 juin 2017 (en après-midi seulement), il doit prendre un congé de maladie (une absence en temps NON travaillé).
5. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	13:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**, puis saisir les données requises.

Nb. heures	Heure de début	Heure de fin
3:00	13:00	16:00

Résultat :

☐ **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	7	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	7	Comme il y a des plages variables dans le découpage journalier de l'employé, le système reporte la durée travaillée prévue de 7 heures.

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 04:00	Une fois que l'employé aura pointé en entrée et en sortie le matin, vous pourrez visualiser la durée effective ⁽²⁵⁸⁾ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C -03:00	Pour qu'il n'y ait pas d'écart, vous devez modifier la durée travaillée planifiée.

6. Modifier la durée travaillée planifiée dans le planning de l'employé :
- Dans le menu contextuel, choisir l'option **Editer le découpage journalier sur mesure**.
 - Dans le champ **Durée planifiée pour ce découpage journalier sera basée sur**, choisir **Durée travaillée prévue**.
 - Dans le champ **Durée travaillée prévue**, saisir 4:00.

Résultat :

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 04:00	Le système reporte la durée travaillée prévue, c'est-à-dire : 4 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 04:00	Une fois que l'employé aura pointé en entrée et en sortie le matin, vous pourrez visualiser la durée effective ⁽²⁵⁸⁾ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Comme la durée travaillée prévue a été modifiée manuellement, il n'y aura plus d'écart à la fin du découpage journalier.

Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence complète pour toute la journée

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
3. Le 6 juin 2017, il doit s'absenter pour une délégation syndicale (une absence en temps travaillé) pour toute la journée.
4. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	08:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Automatique**.

Résultat :

☐ **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	7	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	7	Correspond à la Durée travaillée prévue , car la conséquence est en mode Automatique et l'absence est en temps travaillé.

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 07:00	Même si l'employé n'a pas pointé, le système reporte automatiquement dans la durée effective la durée totale de l'absence en temps travaillé.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Aucun écart.

Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence partielle dans une journée

- Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
- Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
- Les plages dans son découpage journalier sont définies de la façon suivante :

Plage interdite	04:00	08:00
Plage fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Plage fixe	13:00	16:00
Plage interdite	16:00	04:00

- Le 6 juin 2017 (en après-midi seulement), l'employé doit s'absenter en raison d'une délégation syndicale (une absence en temps travaillé).
- Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	13:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**, puis saisir les données requises.

Nb. heures	Heure de début	Heure de fin
3:00	13:00	16:00

Résultat :

☐ **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	7	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	7	Durée de l'absence en temps travaillé (3:00) PLUS Durée de la plage fixe restante (4:00)

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 03:00	Avant que l'employé ne pointe (en entrée et en sortie) pour la plage fixe de 08:00 à 12:00, les heures réalisées sont à 03:00, car même si l'employé n'a pas pointé pour la période de l'absence, le système reporte automatiquement dans la durée effective ^[258] , la durée totale de l'absence en temps travaillé. Lorsque l'employé aura pointé (en entrée et en sortie) pour la plage fixe de 08:00 à 12:00, les heures réalisées sont à 07:00, car les heures réalisées prendront alors en considération les heures effectives (en provenance des badgeages) PLUS la durée de l'absence en temps travaillé.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C -04:00	Il y aura un écart tant que l'employé n'aura pas pointé (en entrée et en sortie) pour la plage fixe de 08:00 à 12:00. Dès que l'employé aura pointé dans sa plage fixe, il n'y aura plus d'écart, car il aura réalisé toutes les heures planifiées.

Exemple de calcul : Temps travaillé - Absence pour une journée où la durée travaillée prévue dépasse le nombre d'heures d'heures équivalent pour une journée perdue (défini dans l'horaire de travail théorique)



Attention : Cet exemple s'applique uniquement si le mode de calcul des jours perdus dans la conséquence est **Horaire**.

Selon les besoins de votre entreprise, vous devrez effectuer certaines modifications lorsque la durée travaillée prévue dépasse le nombre d'heures équivalent pour une journée perdue (défini dans l'horaire de travail théorique de l'employé).

Cette situation peut survenir, par exemple, lorsque vous avez planifié des heures supplémentaires à un employé, mais qu'il doit s'absenter pour une délégation syndicale pour toute la journée. Dans ce cas, il y aura un écart entre le nombre d'heures planifiées et le nombre d'heures réalisées, car le système reporte, dans les heures réalisées, le nombre d'heures équivalent pour une journée perdue.

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans l'horaire de travail théorique qui lui a été attribué, on a défini 7 heures dans le champ **Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue**.

Pour le 6 juin 2017, les plages dans son découpage journalier **théorique** sont définies de la façon suivante :

Plage interdite	04:00	08:00
Plage variable	08:00	16:00
Plage interdite	16:00	04:00

3. Dans le découpage journalier figurant dans son planning pour le 6 juin 2017, la durée travaillée prévue est de 12 heures.

Les plages dans son découpage journalier **planifié** sont définies de la façon suivante :

Plage interdite	04:00	08:00
Plage variable	08:00	20:00
Plage interdite	20:00	04:00

4. Le 6 juin 2017 il doit s'absenter pour une délégation syndicale (une absence en temps travaillé) pour toute la journée.
5. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	08:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	20:00

- Sélectionner l'option **Automatique**.

Résultat :

[-] **Détails du jour pour cette journée**

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	12	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	12	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	12	Correspond à la Durée travaillée prévue , car la conséquence est en mode Automatique et l'absence est en temps travaillé.

[-] **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 12:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 12 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 07:00	Même si l'employé n'a pas pointé, le système reporte automatiquement dans la durée effective le nombre d'heures équivalent pour une journée perdue précisé dans son horaire de travail théorique.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C -05:00	Il y aura un écart entre le nombre d'heures planifiées et le nombre d'heures réalisées.

Pour éviter l'écart entre les heures réalisées et les heures planifiées, vous pouvez opter pour l'une des opérations suivantes :

Situation	Modification requise
Le nombre d'heures réalisées doit correspondre au nombre d'heures équivalent pour une journée perdue précisé dans l'horaire de travail théorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de créer l'absence, restaurez le découpage journalier théorique de l'employé. • Ajouter une absence, en mode Automatique. Le nombre d'heure planifiées sera alors de 7:00 et le nombre d'heures réalisées sera aussi de 7:00.
Le nombre d'heures réalisées doit correspondre au nombre d'heures de travail supplémentaires qui ont été planifiées.	<ul style="list-style-type: none"> • Plutôt que d'utiliser le mode Automatique dans l'absence, utilisez le mode Saisie détaillée de la durée. • Saisissez 12:00 dans le champ Nombre d'heures par jour. • Dans la fenêtre Saisie détaillée de la durée, saisissez 12:00 dans le champ Nb. heures, 8:00 dans le champ Heure de début et 20:00 dans le champ Heure de fin.

Voir aussi...

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Avec le menu **Planning**, vous pouvez gérer le temps travaillé **planifié** des employés dans votre entreprise.

Affiché dans un format calendrier, l'outil de planification vous permet de visualiser le [découpage journalier](#) ^[350] habituel auquel un employé ou un groupe d'employés sont associés par l'entremise de leur [horaire de travail](#) ^[394] **théorique**.

Si le découpage journalier habituel d'un employé doit être modifié, par exemple, parce qu'il doit effectuer du remplacement pour une journée donnée, vous pouvez modifier ce découpage journalier habituel :

- [en créant à la volée un nouveau découpage journalier](#) ^[192] qui pourra être réutilisé ultérieurement;
- [en définissant un découpage journalier sur mesure](#) ^[185]; celui-ci ne pourra pas être réutilisé ultérieurement;
- [en appliquant un autre découpage journalier existant](#). ^[184]

Si les changements de découpage journalier doivent être effectués sur plus d'une journée, par exemple, si un employé doit faire du remplacement pour plusieurs journées consécutives, vous pouvez alors :

- [créer à la volée une nouvelle séquence](#) ^[208] qui pourra être réutilisée ultérieurement;

- [appliquer une nouvelle séquence](#)^[210]; celle-ci ne pourra pas être réutilisée ultérieurement;
- [appliquer une séquence existante](#)^[207]

Résumé

[Quelles sont les informations et les couleurs affichées pour chaque cellule dans le planning?](#)^[183]

[Restrictions](#)^[184]

[Appliquer un découpage journalier existant dans l'outil de planification](#)^[184]

[Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) dans l'outil de planification](#)^[185]

[Créer un nouveau découpage journalier réutilisable dans l'outil de planification](#)^[192]

– Quelles sont les informations et les couleurs affichées pour chaque cellule dans le planning?

Situation	Couleur de la cellule	Information dans la cellule	Information dans l'info-bulle
Le découpage journalier provient de l'horaire de travail de l'employé. Lors de la définition de l'horaire de travail, on a appliqué un découpage journalier existant ^[404] .	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier	Abréviation saisie dans le découpage journalier	Nom du découpage journalier
Le découpage journalier provient de l'horaire de travail de l'employé. Lors de la définition de l'horaire de travail, on a appliqué un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) ^[404] .	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure
Un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) ^[185] a été appliqué dans le menu Planning .	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure
Un découpage journalier existant ^[184] a été appliqué dans le menu Planning .	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier choisi	Abréviation saisie dans le découpage journalier choisi	Nom du découpage journalier
Un nouveau découpage journalier ^[192] réutilisable a été créé à la volée dans le menu Planning .	Couleur sélectionnée dans le nouveau découpage créé à la volée	Abréviation saisie dans le découpage journalier	Nom du découpage journalier

Restrictions

Il n'est pas possible d'appliquer un [nouveau découpage journalier réutilisable](#)^[192] un [découpage journalier existant](#)^[184] ou [sur mesure](#)^[185] (non réutilisable) si la cellule (journée) contient un événement (qu'il s'agisse d'une absence ou d'un accident de travail).

Appliquer un découpage journalier existant dans l'outil de planification

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.



Note : Vous pouvez sélectionner de multiples cellules en appuyant simultanément sur la touche **Ctrl** de votre clavier et sur le clic droit de la souris. La multi-sélection peut s'effectuer pour:

- plusieurs journées pour le même employé (sélection horizontale sur la même ligne);
- plusieurs employés pour la même journée (sélection verticale sur la même colonne).

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.

4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Appliquer un découpage journalier existant**.

Résultat : Le système affiche les [découpages journaliers](#)^[350] définis au préalable.

Niveau de structure des découpages journaliers affichés

Les découpages journaliers pouvant être sélectionnés dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail attribué à l'employé](#)^[54]
- du niveau de structure administrative dans lequel le [découpage journalier](#)^[350] a été créé;
- des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
 - Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné pour les employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
5. Choisir le découpage journalier requis, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le découpage journalier sélectionné est maintenant utilisé pour cette journée.

– Appliquer un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) dans l'outil de planification



Note : Lorsque vous appliquez un découpage journalier sur mesure, vous ne pouvez pas réutiliser la configuration de ce découpage afin de l'appliquer dans d'autres séquences ou d'autres horaires de travail, ainsi qu'à d'autres journées dans les menus **Planning** ou **Badgeages**. Si ce découpage journalier sur mesure doit être réutilisé, il est préférable de le définir directement :

- dans le menu **Découpages journaliers**^[350];
- dans le menu **Planning**, à l'aide de l'option **Créer un nouveau découpage journalier réutilisable**^[192].

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les **filtres**^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.



Note : Vous pouvez sélectionner de multiples cellules en appuyant simultanément sur la touche **Ctrl** de votre clavier et sur le clic droit de la souris. La multi-sélection peut s'effectuer pour:

- plusieurs journées pour le même employé (sélection horizontale sur la même ligne);
- plusieurs employés pour la même journée (sélection verticale sur la même colonne).

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.

4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Appliquer un nouveau découpage journalier sur mesure sans le réutiliser**.

Résultat : L'écran de définition du découpage journalier sur mesure s'affiche. Par défaut, le système reporte les informations en vigueur dans le découpage journalier initial.

5. Saisir les données obligatoires dans la fenêtre flottante **Informations générales** et modifier, au besoin, les informations requises.

☐ Informations générales

Critère	Description
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans la cellule); • lors de l'impression^[215] du planning.

Critère	Description
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none">  • La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. • La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence,^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail,^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>
Durée minimale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[487]</p>

Critère	Description
<p>Durée maximale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[467]

Critère	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	<p>Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning. ^[148]</p> <p> Note : La couleur sélectionnée dans ce champ est le seul élément visuel qui « identifie » les découpages journaliers sur mesure dans le planning. Si vous souhaitez que les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) soient facilement repérables dans le planning, choisissez une couleur distincte et unique. Vous pourrez ainsi distinguer rapidement les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) des découpages journaliers réutilisables qui sont sauvegardés dans le menu Découpages journaliers.</p>

Critère	Description
Heure de mi-journée	Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).
Journée ouvrable	Cette option permet de calculer la durée des absences ^[621] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée . Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.
Désactivé	Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus : <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages^[243] • l'affecter à un employé dans le planning^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67] . Dans le planning ^[162] , le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.
Abréviation si ce jour tombe un férié	Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé

6. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez :

 **Ajouter une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- A. Cliquer **Ajouter**.
- B. Sélectionner le [type de plage](#)^[339] requis.
Résultat : Le système affiche tous les [critères](#)^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.
- C. Saisir les données requises pour chaque critère.
- D. Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#)^[433] est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- ☐ **Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

☐ **Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette plage.

☐ **Supprimer une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☐ **Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier sur mesure**

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#) ^[368] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
 - B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier sur mesure dans cette journée.

Résultat : Ce découpage journalier sur mesure est maintenant utilisé pour cette journée.

☐ **Créer un nouveau découpage journalier réutilisable dans l'outil de planification**

Si aucun des découpages journaliers existants ne convient, vous pouvez créer à la volée un nouveau découpage journalier qui sera appliqué à la journée sélectionnée.



Note : Ce nouveau découpage journalier sera ajouté dans le menu [Découpages journaliers](#) ^[350] vous pourrez donc le réutiliser ultérieurement.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[157] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.



Note : Vous pouvez sélectionner de multiples cellules en appuyant simultanément sur la touche **Ctrl** de votre clavier et sur le clic droit de la souris. La multi-sélection peut s'effectuer pour:

- plusieurs journées pour le même employé (sélection horizontale sur la même ligne);
- plusieurs employés pour la même journée (sélection verticale sur la même colonne).

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.

4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Créer un nouveau découpage journalier réutilisable**.

Résultat : L'écran de définition du découpage journalier s'affiche. Par défaut, le système reporte les informations en vigueur dans le découpage journalier initial.

5. Saisir les données obligatoires pour ce nouveau découpage journalier.

☰ Informations générales

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier ce découpage journalier.
Nom (Français et Anglais) *	<p>Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) qui sera utilisé pour identifier le découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans l'info-bulles qui s'affiche lorsque vous passez le curseur sur chaque cellule); • lors de l'impression^[215] du planning (cette information est reportée dans la légende afin d'apporter un complément d'information à l'abréviation).
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans la cellule); • lors de l'impression^[215] du planning.
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. • La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>
Durée minimale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgées^[487].</p>

Champ	Description
<p>Durée maximale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[467]

Champ	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning . ^[148]
Heure de mi-journée	Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).
Journée ouvrable	<p>Cette option permet de calculer la durée des absences ^[621] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée.</p> <p>Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.</p>

Champ	Description
Désactivé	<p>Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail ^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages ^[243] • l'affecter à un employé dans le planning ^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	<p>Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67]. Dans le planning ^[162], le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.</p>
Abréviation si ce jour tombe un férié	<p>Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé</p>

6. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez :

 **Ajouter une plage dans un découpage journalier**

- Cliquer **Ajouter**.
- Sélectionner le [type de plage](#) ^[339] requis.
 Résultat : Le système affiche tous les [critères](#) ^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.
- Saisir les données requises pour chaque critère.
- Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#) ^[433] est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- ☐ **Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

☐ **Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette plage.

☐ **Supprimer une plage dans un découpage journalier**

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☐ **Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier**

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#)^[368] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
- B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.

7. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel le découpage journalier doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#)^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le nouveau découpage journalier.

Résultat : Ce nouveau découpage journalier est maintenant utilisé pour cette journée. Il pourra être réutilisé ultérieurement.

Voir aussi...[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149][Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151][Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163][Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[206][Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211][Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212][Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213][Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215][Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216][Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[218][Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219][Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220][FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Modifier un découpage journalier sur mesure dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

À partir du planning, vous pouvez modifier un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) qui aurait été défini dans l'horaire de travail habituel de l'employé ou qui aurait été créé directement dans le menu **Planning**.



Note : Cette option est particulièrement utile lorsqu'une erreur de saisie s'est produite lors de la création du découpage journalier sur mesure, car elle vous évite de quitter le menu **Planning** pour effectuer les corrections. Vous pouvez également l'utiliser lorsque vous devez modifier la [durée travaillée planifiée](#) ^[166] dans le découpage journalier sur mesure ajouté figurant dans les journées comportant un événement.

Résumé

[Modifier un découpage journalier sur mesure](#) ^[200][Exemple - Modifier la durée travaillée planifiée dans le découpage journalier sur mesure lorsqu'une absence en temps travaillé a été ajoutée pour une journée](#)^[201][Exemple - Modifier la durée travaillée planifiée dans le découpage journalier sur mesure lorsqu'une absence en temps NON travaillé a été ajoutée pour une journée où l'on utilise des plages variables](#) ^[203]

– Modifier un découpage journalier sur mesure

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.

4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Editer le découpage journalier sur mesure**.
5. Apporter toutes les modifications requises.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier sur mesure dans cette journée.

Résultat : Ce découpage journalier sur mesure est maintenant utilisé pour cette journée.

Exemple - Modifier la durée travaillée planifiée dans le découpage journalier sur mesure lorsqu'une absence en temps travaillé a été ajoutée pour une journée

Lorsqu'un événement a été ajouté pour une journée, vous pouvez modifier la durée travaillée planifiée, par exemple pour un employé qui doit effectuer une délégation syndicale (absence en temps travaillé) de 13:00 à 20:00, alors que son découpage journalier habituel est de 8:00 à 16:00.



Attention : L'option vous permettant de modifier la durée travaillée planifiée s'affiche uniquement pour les journées où un événement a été ajouté. Elle n'est pas présente pour les journées où le découpage habituel de l'employé s'affiche.

Exemple d'utilisation

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
 - Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
 - Les plages dans son découpage journalier sont définies de la façon suivante :

Plage variable	04:00	08:00
Plage fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Plage fixe	13:00	16:00
Plage variable	16:00	04:00

2. Le 6 juin 2017, de 13:00 à 20:00, il doit assister à une délégation syndicale qui est considérée comme du temps travaillé.
3. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	13:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	20:00

- Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**, puis saisir les données requises.

Nb. heures	Heure de début	Heure de fin
7:00	13:00	20:00

Résultat :

▣ **Détails du jour pour cette journée**

Durée travaillée prévue	7
Durée travaillée planifiée	11
Durée travaillée ajustée	11

▣ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur dans la cellule du 06/06/2017	Pourquoi?
(A) Afficher les heures planifiées	A 11:00	Le système a reporté la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures pour l'absence PLUS 4 heures pour la plage fixe de 8:00 à 12:00
(B) Afficher les heures réalisées	B 07:00	Le système a comptabilisé automatiquement dans les heures réalisées la durée de l'absence en temps travaillé (7 heures).
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C -04:00	Il y a un écart entre les heures planifiées et les heures réalisées, car l'employé n'a pas encore pointé dans la plage fixe figurant dans son découpage journalier.

- Selon les politiques en vigueur dans votre entreprise, le responsable peut avoir à modifier la durée travaillée planifiée de cet employé :

Situation	Modification requise?
Après accord de son supérieur, l'employé peut ne pas de présenter au travail de 8:00 à 12:00, car il « travaillera » de 13:00 à 20:00. La durée travaillée planifiée de cet employé n'est pas de 11 heures, mais bien de 7 heures. Dans ce cas, le responsable doit modifier la durée travaillée planifiée dans le découpage journalier de l'employé pour éviter la génération d'anomalies.	Oui
L'employé sera présent de 8:00 à 12:00. Il pointera en entrée à 8:00, puis en sortie à 12:00. Une fois qu'il aura pointé en entrée et en sortie, le nombre d'heures figurant dans l'option (B) Afficher les heures réalisées passera à 11:00.	Non

4. Au besoin, modifier la durée travaillée planifiée dans le planning de l'employé :

- Dans le menu contextuel, choisir l'option **Editer le découpage journalier sur mesure.**
- Dans le champ **Durée planifiée pour ce découpage journalier sera basée sur,** choisir **Durée travaillée prévue.**
- Supprimer la plage fixe de 08:00 à 12:00, car l'employé ne sera pas présent. En supprimant la plage fixe, vous éviterez la génération d'anomalies non pertinentes.
- Prolonger jusqu'à midi (12:00) la plage variable qui était initialement de 04:00 à 08:00.

Résultat :

Détails du jour pour cette journée

Durée travaillée prévue	7
Durée travaillée planifiée	7
Durée travaillée ajustée	7

Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage

Option sélectionnée	Valeur dans la cellule du 06/06/2017	Pourquoi?
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système a reporté la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures pour l'absence
(B) Afficher les heures réalisées	B 07:00	Le système a comptabilisé automatiquement dans les heures réalisées la durée de l'absence en temps travaillé (7 heures).
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Il n'y a aucun écart entre les heures planifiées et les heures réalisées, car vous avez supprimé la plage fixe initialement requise pour cet employé.

Exemple - Modifier la durée travaillée planifiée dans le découpage journalier sur mesure lorsqu'une absence en temps NON travaillé a été ajoutée pour une journée où l'on utilise des plages variables

Lorsque vous ajoutez une absence en temps NON travaillé pour une partie de la journée et que le découpage journalier de l'employé fait appel à des plages variables, vous devez modifier manuellement la durée travaillée planifiée pour éviter la génération d'anomalies. En effet, en raison de la présence des plages variables, le système ne peut prévoir avec exactitude la durée travaillée ajustée. Une intervention manuelle peut être requise et elle est décrite à l'étape 6 ci-dessous.

1. Un employé travaille habituellement de 8:00 à 16:00.
2. Dans le découpage journalier figurant dans son planning, la durée travaillée prévue est de 7 heures.
3. Les plages dans son découpage journalier sont définies de la façon suivante :

Plage variable	04:00	08:00
Plage fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Plage fixe	13:00	16:00
Plage variable	16:00	04:00

4. Le 6 juin 2017 (en après-midi seulement), il doit prendre un congé de maladie (une absence en temps NON travaillé).
5. Une absence est ajoutée pour cet employé.
 - Choisir la raison d'absence requise.
 - Préciser la période de l'absence dans la conséquence :

Date de début	06/06/2017	Heure de début	13:00
Date de fin	06/06/2017	Heure de fin	16:00

- Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**, puis saisir les données requises.

Nb. heures	Heure de début	Heure de fin
3:00	13:00	16:00

Résultat :

Détails du jour pour cette journée

Champ	Valeur	Explications
Durée travaillée prévue	7	Valeur du champ Durée travaillée prévue figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée planifiée	7	Comme il y a un événement pour cette journée, le système reporte la valeur du champ Durée travaillée ajustée figurant dans le planning de l'employé.
Durée travaillée ajustée	7	Comme il y a des plages variables dans le découpage journalier de l'employé, le système reporte la durée travaillée prévue de 7 heures.

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 07:00	Le système reporte la durée travaillée planifiée, c'est-à-dire : 7 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 04:00	Une fois que l'employé aura pointé en entrée et en sortie le matin, vous pourrez visualiser la durée effective ⁽²⁵⁸⁾ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C -03:00	Pour qu'il n'y ait pas d'écart, vous devez modifier la durée travaillée planifiée.

6. Modifier la durée travaillée planifiée dans le planning de l'employé :
- Dans le menu contextuel, choisir l'option **Editer le découpage journalier sur mesure**.
 - Dans le champ **Durée planifiée pour ce découpage journalier sera basée sur**, choisir **Durée travaillée prévue**.
 - Dans le champ **Durée travaillée prévue**, saisir 4:00.

Résultat :

☐ **Statistiques dans le planning après activation des options d'affichage**

Option sélectionnée	Valeur	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	A 04:00	Le système reporte la durée travaillée prévue, c'est-à-dire : 4 heures
(B) Afficher les heures réalisées	B 04:00	Une fois que l'employé aura pointé en entrée et en sortie le matin, vous pourrez visualiser la durée effective ⁽²⁵⁸⁾ en provenance des badgeages. Note : Dans le présent exemple, on présume qu'aucun lissage ou arrondi n'a été effectué et qu'aucune pénalité n'a été appliquée.
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	C 00:00	Comme la durée travaillée prévue a été modifiée manuellement, il n'y aura plus d'écart à la fin du découpage journalier.

Voir aussi...

- [Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149]
- [Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151]
- [Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]
- [Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[166]
- [Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[206]
- [Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211]
- [Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212]
- [Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]
- [Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215]
- [Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216]
- [Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[218]
- [Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]
- [Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]
- [FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Avec le menu **Planning**, vous pouvez gérer le temps travaillé **planifié** des employés dans votre entreprise.

Affiché dans un format calendrier, l'outil de planification vous permet de visualiser le [découpage journalier](#) ^[350] habituel auquel un employé ou un groupe d'employés sont associés par l'entremise de leur [horaire de travail](#) ^[394] théorique.

Si le découpage journalier habituel d'un employé doit être modifié, par exemple, parce qu'il doit effectuer du remplacement pour une journée donnée, vous pouvez modifier ce découpage journalier habituel :

- [en créant à la volée un nouveau découpage journalier](#) ^[192] qui pourra être réutilisé ultérieurement;
- [en définissant un découpage journalier sur mesure](#) ^[185]; celui-ci ne pourra pas être réutilisé ultérieurement;
- [en appliquant un autre découpage journalier existant.](#) ^[184]

Si les changements de découpage journalier doivent être effectués sur plus d'une journée, par exemple, si un employé doit faire du remplacement pour plusieurs journées consécutives, vous pouvez alors :

- [créer à la volée une nouvelle séquence](#) ^[208] qui pourra être réutilisée ultérieurement;
- [appliquer une nouvelle séquence](#) ^[210]; celle-ci ne pourra pas être réutilisée ultérieurement;
- [appliquer une séquence existante.](#) ^[207]

Résumé

[Couleurs et codification des découpages journaliers après application d'une séquence](#) ^[207]

[Appliquer une séquence existante à partir de l'outil de planification](#) ^[207]

[Créer à la volée une nouvelle séquence réutilisable à partir de l'outil de planification](#) ^[208]

[Appliquer dans le planning une nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée](#) ^[210]

– Couleurs et codification des découpages journaliers après application d'une séquence

La codification suivante est en vigueur lorsque vous appliquez une [séquence existante](#) ^[207], une nouvelle séquence ([réutilisable](#)) ^[208] ou une nouvelle séquence ([non réutilisable](#)) ^[210] à partir de l'outil de planification :

Situation	Couleur de la cellule	Information dans la cellule	Information dans l'info-bulle
La séquence comprend des journées où un découpage journalier existant a été appliqué.	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier	Abréviation saisie dans le découpage journalier	Nom du découpage journalier
La séquence comprend des journées où un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) a été appliqué.	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure	Abréviation saisie dans le découpage journalier sur mesure
La séquence comprend des journées où un nouveau découpage journalier réutilisable a été appliqué.	Couleur sélectionnée dans le découpage journalier	Abréviation saisie dans le découpage journalier	Nom du découpage journalier

– Appliquer une séquence existante à partir de l'outil de planification

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Appliquer une séquence existante**.
Résultat : Le système affiche la liste des séquences qui ont été définies au préalable dans le menu [Séquences](#). ^[382]

Niveau de structure des séquences affichées

Les séquences pouvant être sélectionnées dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail associé à l'employé](#); ^[54]
- du niveau de structure administrative dans lequel la [séquence](#) ^[382] a été créée;
- des [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Une séquence est associée à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Elle peut donc être sélectionnée dans le menu **Planning** pour les employés qui ont été associés à un horaire de travail qui a été associé à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
 - Une séquence est spécifiquement associée à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = Toulouse). Elle peut donc être sélectionnée dans le menu **Planning** pour les employés qui ont été associés à un horaire qui a été créé dans ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, cette séquence ne pourra pas être sélectionnée pour les employés qui ont été associés à un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = Nantes).
5. Choisir la séquence requise, puis cliquer **Sélectionner**.
 6. Saisir la date de début et la date de fin auxquelles cette séquence doit s'appliquer dans l'outil de planification.

Résultat : Le système applique la séquence sélectionnée à toutes les dates incluses dans la période choisie.
 7. Vérifier chacune de ces dates afin de vous assurer de l'exactitude des données.

– Créer à la volée une nouvelle séquence réutilisable à partir de l'outil de planification



Note : Cette nouvelle séquence sera ajoutée dans le menu [Séquences](#); ^[382] vous pourrez donc la réutiliser ultérieurement.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Créer une nouvelle séquence réutilisable**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Informations générales

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette séquence.
Libellé de la séquence *	Saisir le libellé de cette séquence.

Champ	Description
Nombre de jours de la séquence *	Saisir le nombre de jours dans cette séquence. Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.
Date de début *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit commencer.
Date de fin *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit se terminer.

6. Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, vous pouvez :
- [Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence.](#)^[385]
 - [Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) à un jour dans une séquence.](#)^[385]
 - [Appliquer un nouveau découpage journalier que vous aurez créé à la volée.](#)^[392]
7. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel la séquence doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#)^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la séquence.
- Résultat : Le système applique la séquence à toutes les dates incluses dans la période choisie.
9. Vérifier chacune de ces dates afin de vous assurer de l'exactitude des données.

– Appliquer dans le planning une nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée



Note : Lorsque vous utilisez cette option, vous ne pouvez pas réutiliser la séquence créée ultérieurement, par exemple pour d'autres journées dans le menu **Planning**. Si cette séquence doit être réutilisée, il est préférable de la définir directement :

- dans le menu **Séquences** ^[350];
- dans le menu **Planning**, à l'aide de l'option **Créer une nouvelle séquence réutilisable.** ^[208]

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les **filtres** ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Appliquer une nouvelle séquence sans la réutiliser.**
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales.**

Informations générales

Champ	Description
Nombre de jours de la séquence *	Saisir le nombre de jours dans cette séquence. Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.
Date de début *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit commencer.
Date de fin *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit se terminer.

6. Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, vous pouvez :
 - [Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence.](#) ^[385]
 - [Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) à un jour dans une séquence.](#) ^[385]
 - [Appliquer un nouveau découpage journalier que vous aurez créé à la volée.](#) ^[392]
7. Cliquer **Appliquer la séquence.**
Résultat : Le système applique la séquence à toutes les dates incluses dans la période choisie.
8. Vérifier chacune de ces dates afin de vous assurer de l'exactitude des données.

Voir aussi...

- [Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149]
- [Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151]
- [Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]
- [Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[182]
- [Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211]
- [Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212]
- [Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]
- [Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215]
- [Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216]
- [Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[218]
- [Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]
- [Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]
- [FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Vous pouvez copier et coller des cellules dans l'outil de planification. Ces fonctionnalités sont particulièrement utiles :

- Lorsque vous vous voulez répliquer rapidement un découpage journalier sur mesure qui aurait été [appliqué](#) ^[182] pour une journée donnée.
- Lorsque vous voulez inverser le découpage journalier de deux journées.

— Restrictions

Lorsque vous copiez une cellule, vous copiez uniquement les informations concernant le découpage journalier appliqué à cette cellule.

- Si vous aviez ajouté un [commentaire](#) ^[218] dans une cellule, ce commentaire ne peut pas être copié ni collé dans une autre cellule.
- Il n'est pas possible de copier, coller ou inverser une cellule contenant un événement.
- Il n'est pas possible d'inverser le découpage journalier de deux cellules s'il existe au moins un événement dans l'une de ces deux cellules.

— Coller et copier une cellule

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée où vous voulez copier la cellule, cliquer sur le bouton droit de la souris.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Copier la cellule**.
5. Dans la cellule correspondant à la journée où vous voulez coller la cellule, cliquer sur le bouton droit de la souris.



Note : Vous pouvez sélectionner de multiples cellules en appuyant simultanément sur la touche **Ctrl** de votre clavier et sur le clic droit de la souris. La multi-sélection peut s'effectuer pour:

- plusieurs journées pour le même employé (sélection horizontale sur la même ligne);
- plusieurs employés pour la même journée (sélection verticale sur la même colonne).

6. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Coller la cellule**.

Résultat : Les informations sur le découpage journalier sont copiées dans la cellule sélectionnée.

– Inverser le découpage journalier de deux cellules

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Sélectionner les deux cellules pour lesquelles vous voulez inverser les découpages journaliers.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Inverser**.

Résultat : Les informations sur le découpage journalier sont inversées entre les deux cellules sélectionnées.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Après avoir apporté des modifications dans l'outil de planification, vous pouvez restaurer le découpage journalier habituel d'un employé pour une journée donnée. Ce découpage journalier habituel provient de [l'horaire de travail](#)^[394] auquel l'employé est associé.

Restrictions

- Lorsque vous restaurez un découpage journalier habituel pour une journée où vous avez ajouté un [commentaire](#),^[218] ce commentaire demeure dans la cellule. Vous pourrez l'effacer au besoin.
- Il n'est pas possible de restaurer un découpage journalier où figure un événement (**Absence, Accident de travail**). Si l'événement doit être supprimé ou modifié, utilisez plutôt les options [Editer l'absence](#)^[164] ou [Supprimer l'absence](#).^[164]

Restaurer un découpage journalier

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.



Note : Vous pouvez sélectionner de multiples cellules en appuyant simultanément sur la touche **Ctrl** de votre clavier et sur le clic droit de la souris. La multi-sélection peut s'effectuer pour:

- plusieurs journées pour le même employé (sélection horizontale sur la même ligne);
- plusieurs employés pour la même journée (sélection verticale sur la même colonne).

Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.

4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Restaurer le découpage journalier**.

Résultat : Les informations sur le découpage journalier habituel de l'employé s'affichent dans la cellule sélectionnée.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Configurer les couleurs dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Avec le menu **Planning**, vous pouvez gérer le temps travaillé **planifié** des employés dans votre entreprise.

Chaque journée (cellule) dans l'outil de planification peut avoir son propre code de couleur. Cette couleur peut provenir :

- du découpage journalier attribué à l'employé pour cette journée. Il peut s'agir :
 - du découpage journalier habituel auquel l'employé est associé par l'entremise de son [horaire de travail](#) ^[403];
 - d'un [découpage journalier existant](#) ^[184] appliqué directement dans le menu **Planning**;
 - d'un [nouveau découpage journalier](#) ^[192] créé à la volée dans le menu **Planning**, mais qui pourra être réutilisé ultérieurement;
 - d'un [découpage journalier sur mesure](#) ^[185] créé dans le menu **Planning**, mais qui ne pourra pas être réutilisé ultérieurement.
- de la configuration des [paramètres d'affichage](#) ^[652] qui s'effectue pour chacun des codes de raisons d'absences et de conséquences.
- de la configuration des couleurs pour les journées comportant des événements qui s'effectue dans le menu **Planning** (avec l'hyperlien **Configurer les couleurs** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**).

– Configurer la couleur des journées comportant des événements

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[157] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**, cliquer l'hyperlien **Configurer les couleurs**.



Note : Les raisons d'absences et les conséquences utilisées pour les rapports d'accidents de travail s'affichant dans cette fenêtre peuvent être configurées dans le menu [Configuration du calendrier des événements](#) ^[115].

Options	Explications
Absences sans demande de congé	Choisir la couleur qui doit s'afficher pour chacune des raisons d'absences ^[648] .
Accidents	Choisir la couleur qui doit s'afficher pour chacune des conséquences ^[640] utilisées pour les rapports d'accidents de travail.

Options	Explications	
Absent	Options	Explications
	Absent	Choisir la couleur qui doit s'afficher lorsque la case Masquer les informations sensibles en utilisant des termes et couleurs génériques est cochée dans les paramètres d'affichage ^[652] du code de raison d'absence ou de conséquence précis. Plutôt que de voir le code de raison d'absence ou de conséquence, l'utilisateur verra le message générique Absent et la couleur qui aura été configurée.
	Causes multiples	Choisir la couleur qui s'affichera si plusieurs événements ont été créés pour la même journée (par exemple, une absence pour un congé payé (vacances) le matin et une autre absence pour un RTT l'après-midi).

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les absences et les conséquences](#)^[640]

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#)^[640]

[Gérer les codes de raisons d'absences](#)^[648]

[Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion](#)^[652]

Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

À partir de l'outil de planification, vous pouvez imprimer l'emploi du temps de chaque employé afin de l'afficher dans votre entreprise ou le remettre à l'employé.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Cliquer **Exporter**.
4. Préciser la date de début et la date de fin pour laquelle vous voulez imprimer le planning.

- Si la période sélectionnée est de 14 jours ou moins, l'impression du planning sera hebdomadaire.
- Si la période sélectionnée est de plus de 14 jours, l'impression du planning sera mensuelle.



Note : Les dates de début et de fin peuvent également être présélectionnées à partir de la fenêtre flottante secondaire **Calendrier**. Par exemple si vous voulez imprimer le planning pour la semaine du 13 au 19 décembre, précisez 1 dans le champ **Nombre de semaines affichées** dans la fenêtre flottante secondaire **Calendrier**, puis cliquez cette semaine dans le calendrier. Après avoir cliqué **Exporter**, les dates du 13 décembre et du 19 décembre seront présélectionnées comme date de début et date de fin.

5. Choisir le format de papier.
6. Choisir les paramètres d'affichage.



Note : La présentation de cette liste peut tenir compte des [paramètres d'affichage](#)^[652] pour le **Gestionnaire** ou pour la **Diffusion** qui sont définis dans le menu **Configuration des absences et des conséquences**.

7. Cliquer **Imprimer**.

Résultat : Le planning s'affiche dans une autre fenêtre du navigateur. À la fin du planning, vous pouvez voir une légende qui explicite chacun des découpages journaliers utilisés.

8. Utiliser les commandes du navigateur pour imprimer le planning.
9. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

[Configurer les absences et les conséquences](#)^[640]

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#)^[640]

[Gérer les codes de raisons d'absences](#)^[648]

[Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion](#)^[652]

Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Dans l'outil de planification, vous pouvez configurer des options d'affichage concernant la taille de la grille, les heures planifiées, les heures réalisées et les cumuls.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[157] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Options d'affichage**, sélectionner la hauteur de la grille (Petit, Moyen, Grand), les statistiques que vous voulez afficher dans chacune des cellules du menu **Planning**.

Lorsque vous choisissez d'afficher les options D, E et F, préciser la date de début à laquelle le calcul des cumuls doit être effectué.

Option sélectionnée	Explications
(A) Afficher les heures planifiées	<p>Les heures planifiées proviennent du champ Durée travaillée planifiée figurant dans le planning de l'employé (pour la journée en question).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si aucun événement n'a été ajouté pour cette journée, les heures planifiées correspondent à la Durée travaillée prévue. • Si un événement a été ajouté pour cette journée, les heures planifiées ^[166] prennent en considération la Durée travaillée ajustée.
(B) Afficher les heures réalisées	<p>Les heures réalisées proviennent de la durée effective ^[258] des badgeages de l'employé (pour la journée en question).</p> <p> Note : Si un événement en temps travaillé a été ajouté pour cette journée, la durée de cet événement est incluse dans le nombre d'heures réalisées.</p>
(C) Afficher les écarts des heures réalisées et des heures planifiées	Le système effectue le calcul suivant : (B) - (A)
(D) Afficher les cumuls des heures planifiées	Pour chacune des journées, le système affiche le total des heures planifiées, qui proviennent du champ Durée travaillée planifiée figurant dans le planning de l'employé, depuis la date de début saisie.
(E) Afficher les cumuls des heures réalisées / prévisionnelles	<p>Pour la période délimitée par la date de début saisie jusqu'à la date courante, le système affiche, pour chacune des journées dans le planning la durée effective des badgeages.</p> <p>Après la date courante, le système affiche pour chacune des journées, la Durée travaillée planifiée figurant dans le planning de l'employé.</p>
(F) Afficher les écarts des cumuls	Le système effectue le calcul suivant : (D) - (E)

Note : Si vous avez ajouté des événements (absences ou accidents de travail) pour un employé, les totaux ou cumuls sont ajustés pour prendre en considération la durée de ces événements. Les règles suivantes s'appliquent, mais pour en savoir davantage à ce sujet, consultez les rubriques suivantes :

- [Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[168]
- [Calcul des heures réalisées \(heures effectives\)](#) ^[258]



Événement	Impact
Temps non travaillé	<ul style="list-style-type: none"> • Durée précisée dans la conséquence (en heures) n'est PAS comptabilisée dans les heures planifiées - (A), (C), (D), (F), sauf s'il s'agit d'une absence partielle dans une journée où le découpage journalier de l'employé comprend des plages variables. Dans ce cas, vous devez modifier le découpage journalier ^[203] sur mesure afin de modifier la durée travaillée planifiée. • Durée précisée dans la conséquence (en heures) n'est PAS comptabilisée dans les heures réalisées - (B), (C), (E), (F)
Temps travaillé	<ul style="list-style-type: none"> • Durée précisée dans la conséquence (en heures) est comptabilisée dans les heures planifiées - (A), (C), (D), (F) • Durée précisée dans la conséquence (en heures) est comptabilisée dans les heures réalisées - (B), (C), (E), (F)

4. Cliquer **Actualiser**.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]

[Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[166]

[Calcul des heures réalisées \(heures effectives\)](#) ^[258]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Vous pouvez ajouter, modifier et supprimer un commentaire pour une journée, par exemple si vous devez expliquer pourquoi le découpage journalier de l'employé a été modifié.



Note : Lorsque vous ajoutez un commentaire pour une journée dans l'outil de planification, le nom du découpage journalier s'affiche en bleu et un carré bleu s'affiche dans le coin supérieur gauche de la cellule.



Attention : L'icône identifiant les commentaires (carré bleu) ne s'imprime pas lorsque vous [exportez](#) ^[219] le planning ou lorsque vous affichez la [planification individuelle](#). ^[160]

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Ajout/édition d'un commentaire**.
Résultat : La fenêtre d'ajout d'un commentaire s'affiche.
5. Effectuer l'opération requise :

Opération	Procédure
Ajouter un commentaire	Saisir le commentaire requis, puis cliquer Enregistrer .
Modifier un commentaire	Modifier le commentaire existant, puis cliquer Enregistrer .
Supprimer un commentaire	Cliquer Effacer .

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Dans l'outil de planification, vous pouvez visualiser les détails sur le découpage journalier utilisé pour une journée donnée. Il peut s'agir :

- du découpage journalier habituel de l'employé, c'est-à-dire celui défini dans [l'horaire de travail](#) ^[54] auquel l'employé est associé;

- du découpage journalier appliqué pour une journée donnée dans le menu **Planning**.



Note : Si un événement a été ajouté pour cette journée, vous verrez également dans les détails du jour les renseignements se rapportant à la [durée travaillée planifiée](#)^[166] qui peut être [modifiée](#)^[200] au besoin.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Visualiser les détails du jour**.

Résultat : Le système affiche les détails sur le découpage journalier en vigueur pour cette journée.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[166]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

Lancer la validation dans l'outil de planification (Planning)

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Planning**

Après avoir effectué tous les remplacements requis dans le menu **Planning**, le responsable de la planification du travail peut lancer la validation.

Des [anomalies](#)^[453] s'affichent lorsque le temps travaillé planifié ne respecte pas :

- les exigences du droit du travail (par exemple, nombre d'heures travaillées par semaine, temps de coupure, nombre d'heures travaillées la nuit, etc.);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps planifié (par exemple, que les heures planifiées figurant dans le menu **Planning** pour un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé (par exemple, que les heures effectivement travaillées saisies dans la feuille de temps d'un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé).

Ces anomalies proviennent de l'analyse des [règles de validation](#)^[471] définies dans les [familles](#)^[460] auxquelles les employés sont associés.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Anomalies**, sélectionner la date de début et la date de fin de la période que vous voulez valider.
4. Cliquer **Valider**.

Résultat : Les anomalies s'affichent.

Selon la gravité de l'anomalie, il peut s'agir :

- d'un avertissement qui s'affiche à titre informatif seulement (cet avertissement est affiché en orange);
- d'une erreur plus importante (cette erreur est affichée en rouge).



Note : Bien que certaines anomalies s'affichent en rouge, elles ne sont pas « bloquantes » lorsque vous validez le temps travaillé **planifié** des employés dans le menu **Planning**.

5. Au besoin, apporter les modifications requises dans le menu **Planning** pour que les employés respectent les exigences du droit du travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

Vous devez alors :

- [Appliquer un découpage journalier différent pour certains employés](#); ^[182]
- [Appliquer une séquence de découpages journaliers différents à certains employés](#); ^[206]
- [Copier, coller et inverser des cellules afin d'appliquer un découpage journalier différent pour certains employés](#). ^[211]

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[163]

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[182]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[219]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#) ^[222]

Accéder aux badgeages de l'employé à partir du planning

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

À partir du planning, vous pouvez accéder rapidement aux [badgeages](#) ^[223] de l'employé, par exemple si vous devez apporter des corrections.

1. Choisir **GTA > Planning** dans la barre de menus.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[151] disponibles pour afficher uniquement le ou les employés requis.
3. Dans la cellule correspondant à la journée requise, cliquer sur le bouton droit de la souris.
Résultat : Le système affiche le menu contextuel de gestion.
4. Dans le menu contextuel, choisir l'option **Accéder aux badgeages de l'employé**.
Résultat : Les badgeages enregistrés pour l'employé pour cette journée s'affichent.

Voir aussi...

[Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]

[Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

[Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]

[Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]

[Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]

[Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]

[Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]

[Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]

[Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]

[Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]

[Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

[FAQ - Outil de planification \(Planning\)](#)^[222]

FAQ - Outil de planification (Planning)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Planning

Résumé

[Pourquoi certains employés ne s'affichent-ils pas dans le menu Planning?](#)^[222]

[Pourquoi y a-t-il des cellules vides pour certains employés dans le menu Planning?](#)^[222]

— Pourquoi certains employés ne s'affichent-ils pas dans le menu Planning?

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- Aucun [horaire de travail n'a été associé](#)^[54] à cet employé. Vérifiez le dossier de cet employé et assurez-vous que l'employé est associé à un horaire de travail.
- Vos [filtres de recherche](#)^[151] sont trop restrictifs. Modifiez vos filtres.

— Pourquoi y a-t-il des cellules vides pour certains employés dans le menu Planning?

Il s'agit d'un nouvel employé. Par exemple, vous avez créé le dossier de l'employé le 15 juin et sa date d'embauche est le 15 juin. Lorsque vous visualisez l'outil de planification pour le mois de juin, les cellules avant le 15 juin seront vides.

Voir aussi...

- [Naviguer dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[149]
- [Filtrer et trier les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]
- [Gérer les événements à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[163]
- [Appliquer un découpage journalier à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[182]
- [Appliquer une séquence à un employé dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[206]
- [Copier, coller et inverser des cellules dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[211]
- [Restaurer un découpage journalier habituel dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[212]
- [Configurer les couleurs dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[213]
- [Exporter l'emploi du temps des employés à partir de l'outil de planification \(Planning\)](#)^[215]
- [Configurer les options d'affichage dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[216]
- [Gérer les commentaires saisis pour une journée dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[218]
- [Visualiser les détails du jour dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[219]
- [Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[220]

Badgeages - Heures de présence des employés

Barre de menus : RH global**Menu :** GTA > Badgeages

Cette option permet de gérer les heures de présence (aussi appelées badgeages) des employés qui peuvent être enregistrées :

- sur les [terminaux](#)^[269] installés dans votre entreprise;
- dans le module My SigmaRH.

Afin d'utiliser le module Badgeuse, le gestionnaire doit effectuer certaines [configurations](#)^[261] préalables en mode Gestion.

Note : La [configuration](#)^[263] des [terminaux](#)^[269] peut faire en sorte qu'il y ait :



- des **badgeages de présence** qui comptabilisent le temps de travail effectif;
- des **badgeages d'activité** qui génèrent des entrées de [feuilles de temps](#)^[270] afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains [clients](#)^[833], [projets](#)^[299], [activités](#)^[296] ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un [processus d'approbation](#)^[271].

En mode Gestion, le gestionnaire peut [visualiser les heures de présence](#)^[225] des employés en utilisant de nombreux filtres. Il peut également [ajouter](#)^[231], [modifier](#)^[235] et [supprimer](#)^[237] les heures de présence des employés lorsque surviennent certaines situations d'exception, par exemple, oubli de pointer de la part d'un employé, heures de présence devant être modifiées, car l'employé a dû s'occuper d'une urgence à son arrivée, etc.

De plus, le gestionnaire peut savoir quels sont les [employés présents et absents](#)^[240] pour une journée donnée et visualiser les [anomalies](#)^[238] de plusieurs employés à la fois.

Lors de la vérification des anomalies, le gestionnaire peut également :

- D'appliquer un [découpage journalier](#)^[242] différent à un employé (qu'il s'agisse d'un découpage journalier existant ou sur mesure), par exemple pour effectuer un remplacement pour une seule journée.
- De [restaurer](#)^[212] le découpage journalier habituel de l'employé.
- Ajouter une [absence](#)^[252] pour employé qui n'aurait pas pointé ou [accéder](#)^[254] aux absences d'un employé afin d'y apporter les correctifs qui s'appliquent.
- Ajouter une transaction dans [le compteur de l'employé](#)^[254] ou [accéder](#)^[255] aux compteurs d'un employé si des correctifs s'appliquent.

Résumé

- [Configurer le module Badgeuse](#) ^[261]
- [Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]
- [Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]
- [Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]
- [Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]
- [Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]
- [Filtrer les employés et les heures de présence à partir du menu Badgeages](#) ^[229]
- [Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]
- [Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]
- [Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]
- [Imprimer les heures de présence des employés](#) ^[237]
- [Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238]
- [Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240]
- [Configurer la couleur des types de badgeage](#) ^[241]
- [Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]
- [Accéder aux absences de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]
- [Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]
- [Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]
- [Accéder au planning de l'employé et aux feuilles de temps à partir du menu Badgeages](#) ^[257]
- [Calcul des heures réalisées \(heures effectives\)](#) ^[258]

Visualiser le tableau des présences des employés

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Tableau des présences des employés**

Tout membre du personnel (secrétaire ou autre) peut rapidement savoir qui est au bureau et qui ne l'est pas à partir du menu **Tableau des présences des employés**.



Note : Ce tableau est rafraîchi automatiquement toutes les minutes pour que vous ayez l'information la plus à jour si ce menu est ouvert en permanence.

1. Choisir **GTA > Tableau des présences des employés** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Résultat : Le système affiche les employés présents et absents en fonction des badgeages enregistrés dans l'application. Des indicateurs visuels vous permettent de déterminer rapidement le statut (**Présent**  ou **Absent** ) de chaque employé.

Voir aussi...

- [Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]
- [Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]
- [Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]
- [Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]

Visualiser les heures de présence des employés

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Le gestionnaire peut visualiser, pour une journée ou une période, tous les badgeages des employés, ainsi que les anomalies associées.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[225] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.

Résumé

[Quelles informations puis-je voir pour les badgeages?](#)^[225]

[Quelles informations puis-je voir pour chaque employé?](#)^[227]

[Que signifie la mention N/D que l'on peut voir dans la colonne Entrée/Sortie?](#)^[228]

— Quelles informations puis-je voir pour les badgeages?

Colonne	Description
Date	Date à laquelle l'employé a enregistré sa présence.
Heure badgée	Il s'agit de l'heure à laquelle l'employé a enregistré sa présence, que ce soit à partir de l'application ou d'un terminal installé dans votre entreprise.
Heure de présence	<p>Il s'agit de l'heure réelle de l'entrée ou de la sortie de l'employé. Par défaut, l'heure de présence correspond à l'heure badgée. Cependant, le gestionnaire peut modifier l'heure de présence^[235] à partir du menu Badgeages.</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une urgence a empêché l'employé d'enregistrer sa présence lors de son arrivée dans l'entreprise à 7:00, car il a porté secours à un de ses collègues qui venait d'être victime d'un accident de travail. • L'employé a enregistré sa présence à 8:00 sur un des terminaux installés dans l'entreprise. • Dans ce cas, l'heure badgée et l'heure de présence seraient initialement toutes les deux à 8:00. Cependant, l'employé était bien présent sur le lieu de travail à 7:00 (heure réelle d'arrivée). • Afin de ne pas pénaliser l'employé, le gestionnaire peut modifier l'heure de présence^[235] pour qu'elle reflète l'heure réelle d'arrivée de l'employé, c'est-à-dire 7:00.

Colonne	Description								
Heure effective	<p>Il s'agit de l'heure de présence « interprétée » en fonction du découpage journalier qui est affecté à l'employé pour cette journée. L'interprétation de l'heure de présence varie en fonction de la configuration effectuée dans votre entreprise. Selon cette configuration, l'heure de présence peut être différente de l'heure effective.</p> <p>Principaux cas où l'heure effective peut être différente de l'heure de présence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée en retard au-delà du délai accordé par l'employeur (période de grâce); ^[370] • Sortie en avance au-delà du délai accordé par l'employeur (période de grâce); ^[370] • Entrée en retard, mais l'employeur arrondit l'heure de l'entrée; ^[373] • Sortie en avance, mais l'employeur arrondit l'heure de la sortie. ^[376] 								
Entrée / Sortie	Vous pouvez visualiser l'une des valeurs suivantes : Entrée ou Sortie .								
Type	<p>Vous pouvez visualiser l'un des types suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Badgé</td> <td> <p>S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). <p>Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé.</p> </td> </tr> <tr> <td>Manuel</td> <td>S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.</td> </tr> <tr> <td>Correction</td> <td>S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Description	Badgé	<p>S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). <p>Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé.</p> 	Manuel	S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.	Correction	S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.
Type	Description								
Badgé	<p>S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). <p>Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé.</p> 								
Manuel	S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.								
Correction	S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.								
Description	Affiche une brève description, par exemple la mention « Pause » s'affiche si vous avez sélectionné Pause comme raison du mouvement en enregistrant une présence en saisie manuelle.								

Colonne	Description
Anomalie	<p>Une icône s'affiche en cas d'anomalie, c'est-à-dire si vos heures de présence enfreignent les exigences du droit du travail ou les règles en vigueur dans votre entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'icône  signale qu'il s'agit d'un simple avertissement. • L'icône  signale qu'il s'agit d'une erreur bloquante qui empêche votre supérieur d'effectuer certaines opérations sans une intervention de sa part <p>Note : Si des anomalies^[487] Arrivée en retard ou Départ en avance sont affichées, vous pouvez ajouter une absence^[253] afin que les anomalies ne s'affichent plus et qu'il n'y ait plus d'écart entre la durée travaillée effective et la durée travaillée planifiée.</p> 
Détail	Affiche des renseignements sur l'anomalie qui pourront faciliter les corrections que votre supérieur devra apporter pour traiter cette anomalie, au besoin.
Terminal	<p>Affiche le nom du terminal^[269] « physique » à partir duquel le badgeage a été fait.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le badgeage a été enregistré à partir de l'application, la mention Badgeuse virtuelle s'affiche. • Si le badgeage a été créé automatiquement à partir du modèle de gestion du temps^[433], la mention Badgeuse automatique s'affiche.

— Quelles informations puis-je voir pour chaque employé?

Sous le nom de chaque employé, vous trouverez les informations suivantes :

Information	Description
Couleur et libellé accompagnant les journées sans événement	<ul style="list-style-type: none"> • La couleur est définie dans le découpage journalier de l'employé pour cette journée. • Le libellé suivant la date correspond au nom du découpage journalier de l'employé pour cette journée.
Couleur et libellé accompagnant les journées avec un ou plusieurs événements	La couleur et le libellé utilisés pour chaque journée avec événements prennent en considération les paramètres d'affichage ^[652] pouvant être définis pour le Gestionnaire pour les codes de raisons d'absences (pour les absences) et pour les codes de conséquences (pour les accidents de travail).
Hyperlien sur l'abréviation du découpage journalier de l'employé	Après avoir cliqué l'hyperlien, vous obtenez un résumé du découpage journalier.

Information	Description								
Somme des heures de présence	<p>Indique la durée totale (en heures) entre chaque badgeage d'entrée et de sortie enregistré dans la colonne Heure de présence.</p> <p> Note : Cette somme représente une durée AVANT interprétation, car elle ne prend pas en considération les critères qui ont été définis pour les types de plage, par exemple les arrondis (en entrée et en sortie), les lissages (en entrée et en sortie), etc.</p>								
Somme des heures effectives	<p>Indique la durée totale (en heures) entre chaque badgeage d'entrée et de sortie enregistré dans la colonne Heure effective.</p> <p> Note : Cette somme représente une durée APRÈS interprétation, car elle prend en considération les critères qui ont été définis pour les types de plage, par exemple les arrondis (en entrée et en sortie), les lissages (en entrée et en sortie), etc. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique Calcul des heures réalisées (heures effectives).^[258]</p>								
Statut de présence de l'employé	<p>Indique le statut de présence^[240] de l'employé. Les statuts peuvent être utilisés pour filtrer les badgeages des employés.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Présents</td> <td>Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.</td> </tr> <tr> <td>Sortis</td> <td>Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>Employés qui n'ont pas pointé de la journée.</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Description	Présents	Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.	Sortis	Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.	Absents	Employés qui n'ont pas pointé de la journée.
Type	Description								
Présents	Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.								
Sortis	Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.								
Absents	Employés qui n'ont pas pointé de la journée.								

– Que signifie la mention N/D que l'on peut voir dans la colonne Entrée/Sortie?

Si aucun découpage journalier n'avait été défini pour l'employé au moment où celui-ci a pointé, la mention **N/D** (Non disponible) s'affichera pour le badgeage dans la colonne **Entrée/Sortie**. Ce badgeage n'est pas pris en considération pour le [calcul des heures effectives](#).^[258]



Note : La mention **N/D** s'affiche dans des cas d'exceptions, par exemple lorsqu'un employé qui travaillait de soir se retrouve à travailler de jour et qu'il pointe dans une période où aucun découpage journalier n'a été défini. Lorsque le gestionnaire voit cette mention, il doit faire les vérifications d'usage et, au besoin, effectuer les opérations requises (par exemple, [suppression](#)^[237] du badgeage, [application d'un découpage journalier](#)^[242], [ajout de transactions](#)^[254] manuelles dans le compteur de l'employé pour que les heures effectives soient exactes).

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

Filtrer les employés et les heures de présence à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global**Menu :** GTA > Badgeages

Vous pouvez filtrer les employés pour une journée ou une période donnée, par exemple afin d'[imprimer](#) ^[237] les renseignements sur les badgeages ou de corriger l'ensemble des badgeages pour permettre la fermeture de la période de [calendrier](#) ^[828] et transmettre les informations à la paie.



Note : Vous pouvez combiner ces filtres (ex. badgeages du mois de janvier 2017, par les employés du niveau 6 (Département) Manutention et dont le type est **Correction**).

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Utiliser les filtres disponibles dans les fenêtres flottantes secondaires pour restreindre la liste.

 **Filtres disponibles**

Fenêtre flottante	Utilisation
Options	Permet de visualiser les badgeages pour une journée ou période donnée. Que vous affichiez un seul ou plusieurs employés, vous pouvez visualiser les données pour une période donnée en sélectionnant les dates requises dans les champs Du et Au .

Fenêtre flottante	Utilisation																
Filtres	<p>Permet d'afficher uniquement les badgeages de présence ou d'activité en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du type de badgeage; • du statut de présence^[240] des employés; • de la présence d'anomalies^[238] pour certains employés. <p>Note : La configuration^[263] des terminaux^[269] peut faire en sorte qu'il y ait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des badgeages de présence qui comptabilisent le temps de travail effectif; • des badgeages d'activité qui génèrent des entrées de feuilles de temps^[270] afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains clients^[833], projets^[299], activités^[296] ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un processus d'approbation^[271]. <p> Types</p> <table border="1" data-bbox="456 927 1422 1473"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Badgé</td> <td>S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir : <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé.</td> </tr> <tr> <td>Manuel</td> <td>S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.</td> </tr> <tr> <td>Correction</td> <td>S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.</td> </tr> </tbody> </table> <p> Statuts de présence</p> <table border="1" data-bbox="456 1547 1422 1839"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Présents</td> <td>Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.</td> </tr> <tr> <td>Sortis</td> <td>Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>Employés qui n'ont pas pointé de la journée.</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Description	Badgé	S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir : <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé .	Manuel	S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.	Correction	S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.	Type	Description	Présents	Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.	Sortis	Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.	Absents	Employés qui n'ont pas pointé de la journée.
Type	Description																
Badgé	S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir : <ul style="list-style-type: none"> • d'un terminal installé dans l'entreprise; • de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé .																
Manuel	S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.																
Correction	S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.																
Type	Description																
Présents	Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.																
Sortis	Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.																
Absents	Employés qui n'ont pas pointé de la journée.																
Validation de présence	Permet de vérifier quels sont les employés présents ou absents ^[240] à une date et une heure données.																

Fenêtre flottante	Utilisation	
Employés	_filtre	Explications
	Employé	Affiche les badgeages d'un employé en particulier.
	Actifs (à l'emploi actuellement)	Affiche les badgeages des employés qui n'ont pas de date de départ dans leur dossier d'employé ou dont la date de départ est dans le futur.
	Actifs et inactifs	Affiche les badgeages de tous les employés que ceux-ci aient ou non une date de départ dans leur dossier d'employé.
	Dont je suis le supérieur direct	Affiche les badgeages des employés pour qui l'utilisateur connecté est le supérieur hiérarchique.
	Ayant le même supérieur	Affiche les badgeages des employés ayant le même supérieur hiérarchique que l'utilisateur connecté.
	Dont je suis l'approbateur courant	Affiche les badgeages des employés pour qui l'utilisateur connecté est l'approbateur de demandes de congé. ^[63]
	Ayant le même approbateur courant	Affiche les badgeages des employés ayant le même approbateur de demandes de congé. ^[63] que l'utilisateur connecté.
	 Attention : Les filtres concernant le supérieur et l'approbateur s'affichent uniquement si le dossier de l'utilisateur connecté est lié à un employé.	
Structure	Permet de filtrer les badgeages. Si nécessaire, sélectionner un autre élément de structure, par ex. un autre niveau 5 (Service) ou 6 (Département).	

Voir aussi...

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Visualiser les heures de présence des employés](#)^[225]

[Imprimer les heures de présence des employés](#)^[237]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#)^[238]

[Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#)^[240]

Ajouter des heures de présence pour un employé

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Le gestionnaire peut ajouter une entrée d'heure de présence pour un employé, par exemple si celui-ci a oublié de pointer à son arrivée ou à son départ.

Cet ajout peut se faire à l'aide du bouton **Ajouter** (situé dans le bas de l'écran de gestion des **Badgeages**) ou à l'aide du menu contextuel.



Note : En utilisant le menu contextuel, vous réduisez le nombre d'étapes lors de la saisie, car l'employé est déjà sélectionné.

Résumé

[Ajouter des heures de présence à l'aide du bouton Ajouter](#) ²³²

[Ajouter des heures de présence à l'aide du menu contextuel](#) ²³³

À l'aide du bouton Ajouter

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Cliquer **Ajouter**.
3. Sélectionner l'employé requis.

Résultat : Le système affiche la fenêtre de déclaration des badgeages. Des fenêtres flottantes secondaires vous permettent entre autres :

- de savoir quand le dernier badgeage a été enregistré;
- de visualiser le solde dans les compteurs de l'employé. Selon la configuration effectuée par l'administrateur, il peut s'agir entre autres du nombre d'heures de travail pour la journée ou la semaine.

4. Saisir les informations obligatoires.

Déclaration d'un badgeage *

Préciser pourquoi vous enregistrez cette présence

- Choisir **Entrée / Sortie** pour signaler une arrivée ou un départ du lieu de travail.
- Choisir **Pause** pour signaler que l'employé part en pause ou en revient.

Mode automatique

Vous utiliserez le mode automatique pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Aucun terminal n'a été installé dans votre entreprise;
- L'employé travaille à distance, mais vous lui avez demandé de vous signaler quand il commence et termine son travail.

☐ Mode manuel

Vous utiliserez le mode manuel pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Lorsque l'employé a oublié d'enregistrer sa présence sur un des terminaux installés dans votre entreprise lors de son arrivée ou départ.
- Lorsqu'une urgence a empêché l'employé d'enregistrer sa présence lors de son arrivée ou départ dans l'entreprise, par exemple un employé qui porte secours à un de ses collègues qui vient d'être victime d'un accident de travail, etc.



Note : L'utilisation du mode manuel peut être désactivée pour certains utilisateurs ou groupes d'utilisateurs. Ces utilisateurs ou groupes d'utilisateurs ne doivent pas avoir accès à l'instance **Badgeage Manuel / Correction**.

Lors d'une saisie manuelle, vous devez préciser les informations suivantes :

Champ	Utilisation
Date du mouvement et Heure *	Saisir la date et l'heure réelles de l'entrée, de la sortie ou de la pause.
Raison de la saisie manuelle	Sélectionner la raison qui explique pourquoi vous avez dû saisir une présence de façon manuelle.
Commentaire	Saisir tout commentaire relatif à la saisie manuelle.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.

Résultat :

- Si l'employé ne respecte pas les règles en vigueur, une anomalie s'affichera. S'il s'agit d'une anomalie de type **Erreur**, le gestionnaire devra apporter les corrections nécessaires.
- Une entrée de présence (badgeage) est ajoutée. Au besoin, vous pouvez [visualiser ces informations](#) ^[225] dans le menu **Badgeages**.

6. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

☐ À l'aide du menu contextuel

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Ajouter un badgeage** dans le menu contextuel.

Résultat : Le système affiche la fenêtre de déclaration des badgeages. Des fenêtres flottantes secondaires vous permettent entre autres :

- de savoir quand le dernier badgeage a été enregistré;
- de visualiser le solde dans les compteurs de l'employé. Selon la configuration effectuée par l'administrateur, il peut s'agir entre autres du nombre d'heures de travail pour la journée ou la semaine.

3. Saisir les informations obligatoires.

☐ Déclaration d'un badgeage *

Préciser pourquoi vous enregistrez cette présence

- Choisir **Entrée / Sortie** pour signaler une arrivée ou un départ du lieu de travail.
- Choisir **Pause** pour signaler que l'employé part en pause ou en revient.

☐ Mode automatique

Vous utiliserez le mode automatique pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Aucun terminal n'a été installé dans votre entreprise;
- L'employé travaille à distance, mais vous lui avez demandé de vous signaler quand il commence et termine son travail.

☐ Mode manuel

Vous utiliserez le mode manuel pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Lorsque l'employé a oublié d'enregistrer sa présence sur un des terminaux installés dans votre entreprise lors de son arrivée ou départ.
- Lorsqu'une urgence a empêché l'employé d'enregistrer sa présence lors de son arrivée ou départ dans l'entreprise, par exemple un employé qui porte secours à un de ses collègues qui vient d'être victime d'un accident de travail, etc.



Note : L'utilisation du mode manuel peut être désactivée pour certains utilisateurs ou groupes d'utilisateurs. Ces utilisateurs ou groupes d'utilisateurs ne doivent pas avoir accès à l'instance **Badgeage Manuel / Correction**.

Lors d'une saisie manuelle, vous devez préciser les informations suivantes :

Champ	Utilisation
Date du mouvement et Heure *	Saisir la date et l'heure réelles de l'entrée, de la sortie ou de la pause.
Raison de la saisie manuelle	Sélectionner la raison qui explique pourquoi vous avez dû saisir une présence de façon manuelle.
Commentaire	Saisir tout commentaire relatif à la saisie manuelle.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.

Résultat :

- Si l'employé ne respecte pas les règles en vigueur, une anomalie s'affichera. S'il s'agit d'une anomalie de type **Erreur**, le gestionnaire devra apporter les corrections nécessaires.
- Une entrée de présence (badgeage) est ajoutée. Au besoin, vous pouvez [visualiser ces informations](#) ²²⁵ dans le menu **Badgeages**.

5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255][Gérer les terminaux](#) ^[269][Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431][Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[432][Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ^[570]

Modifier les heures de présence d'un employé

Barre de menus : RH global**Menu :** GTA > Badgeages

Le gestionnaire peut modifier une entrée d'heure de présence pour un employé, par exemple si celui-ci a omis de pointer parce qu'une urgence s'est présentée lors de son arrivée dans l'entreprise. Afin que l'employé ne soit pas pénalisé, le gestionnaire peut alors modifier l'heure de présence pour qu'elle reflète l'heure d'arrivée réelle.



Note : À des fins de contrôle, le nom de l'utilisateur qui a modifié les heures de présence, ainsi que la date et l'heure du changement, sont visibles dans le coin inférieur droit de l'écran lorsqu'on accède au badgeage en cliquant l'hyperlien dans la colonne **Heure de présence**.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Cliquer l'hyperlien figurant dans la colonne **Heure de présence** pour l'entrée de présence requise.

Résultat : Le système affiche la fenêtre de déclaration des badgeages. Des fenêtres flottantes secondaires vous permettent entre autres :

- de savoir quand le dernier badgeage a été enregistré;
- de visualiser le solde dans les compteurs de l'employé. Selon la configuration effectuée par l'administrateur, il peut s'agir entre autres du nombre d'heures de travail pour la journée ou la semaine.

3. Saisir les informations obligatoires.

Déclaration d'un badgeage *

Préciser pourquoi vous enregistrez cette présence

- Choisir **Entrée / Sortie** pour signaler une arrivée ou un départ du lieu de travail.
- Choisir **Pause** pour signaler que l'employé part en pause ou en revient.

☐ Mode automatique

Vous utiliserez le mode automatique pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Aucun terminal n'a été installé dans votre entreprise;
- L'employé travaille à distance, mais vous lui avez demandé de vous signaler quand il commence et termine son travail.

☐ Mode manuel

Vous utiliserez le mode manuel pour signaler les arrivées ou les départs dans les cas suivants :

- Lorsque l'employé a oublié d'enregistrer sa présence sur un des terminaux installés dans votre entreprise lors de son arrivée ou départ.
- Lorsqu'une urgence a empêché l'employé d'enregistrer sa présence lors de son arrivée ou départ dans l'entreprise, par exemple un employé qui porte secours à un de ses collègues qui vient d'être victime d'un accident de travail, etc.



Note : L'utilisation du mode manuel peut être désactivée pour certains utilisateurs ou groupes d'utilisateurs. Ces utilisateurs ou groupes d'utilisateurs ne doivent pas avoir accès à l'instance **Badgeage Manuel / Correction**.

Lors d'une saisie manuelle, vous devez préciser les informations suivantes :

Champ	Utilisation
Date du mouvement et Heure *	Saisir la date et l'heure réelles de l'entrée, de la sortie ou de la pause.
Raison de la saisie manuelle	Sélectionner la raison qui explique pourquoi vous avez dû saisir une présence de façon manuelle.
Commentaire	Saisir tout commentaire relatif à la saisie manuelle.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.

Résultat :

- Si l'employé ne respecte pas les règles en vigueur, une anomalie s'affichera. S'il s'agit d'une anomalie de type **Erreur**, le gestionnaire devra apporter les corrections nécessaires.
- Une entrée de présence (badgeage) est ajoutée. Au besoin, vous pouvez [visualiser ces informations](#) ⁽²²⁵⁾ dans le menu **Badgeages**.

5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

Supprimer des heures de présence pour un employé

Barre de menus : RH global**Menu : GTA > Badgeages**

Le gestionnaire peut supprimer une entrée d'heure de présence pour un employé, si celle-ci a été enregistrée par erreur.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Cocher la case correspondant au badgeage requis.
3. Cliquer **Supprimer**.
Résultat : Un message de confirmation s'affiche.
4. Cliquer **OK**.
5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

Imprimer les heures de présence des employés

Barre de menus : RH global**Menu : GTA > Badgeages**

Le gestionnaire peut imprimer, pour une journée ou une période, tous les badgeages des employés, ainsi que les anomalies associées.

Le rapport imprimé liste également :

- la somme des heures de présence et la somme des heures effectives pour chacune des journées;

- le total des heures de présence et des heures effectives pour l'ensemble des journées;
- l'écart entre les heures effectives et les heures planifiées.



Note : Les [couleurs](#)^[241] que vous avez configurées pour les types de badgeages s'affichent dans les impressions.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[229] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.

3. Cliquer , puis choisir le format d'impression (**Excel, HTML, PDF**).

Résultat : Les heures de présence (avec les heures d'entrée, les heures de sortie, la description des anomalies, etc.) s'impriment. Lorsque les badgeages de plusieurs employés s'impriment, un en-tête est présent pour bien distinguer chaque employé.

Voir aussi...

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Visualiser les heures de présence des employés](#)^[225]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#)^[238]

[Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#)^[240]

Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Vous pouvez visualiser toutes les anomalies d'un ou plusieurs employés pour une journée donnée afin de pouvoir corriger l'ensemble des badgeages pour permettre la fermeture de la période de [calendrier](#)^[828] et transmettre les informations à la paie.

Résumé

[Configuration préalable des règles de validation](#)^[238]

[Visualiser les anomalies](#)^[239]

— Configuration préalable des règles de validation

Afin de visualiser ces anomalies, vous devez paramétrer des [règles de validation](#)^[467] dans une [famille](#)^[460]. Selon l'événement déclencheur sélectionné dans les règles de validation, ces anomalies peuvent s'afficher :

- dès que les heures de présence sont enregistrées dans le module Badgeuse;
- à la fin du découpage journalier précisé pour l'employé.

Selon vos besoins, vous devrez paramétrer les règles de validation suivantes :

Règle de validation	Besoins
Analyse des badgeages 487	Vous voulez savoir entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • les arrivées en retard, les départs en avance, les arrivées après le lissage, les départs avant le lissage; • les présences pendant une plage interdite, une plage d'événement ou un jour non travaillé; • si les employés ont bien pris leurs pauses et leurs coupures; • si les durées de coupure et les durées de pause respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.
Analyse du découpage journalier 495	Vous voulez savoir entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • si certains employés ont omis d'enregistrer leur présence dans le module Badgeuse; • si les durées effectives (travaillées) respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

— Visualiser les anomalies

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
 Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)²²⁹ disponibles pour afficher uniquement les employés requis.



Note : N'oubliez pas de cocher la case **Tous les badgeages des employés en anomalie**.

3. Vérifier les anomalies.
4. Au besoin, effectuer les opérations requises pour que l'employé ne soit plus en anomalie.

Vous pouvez ainsi :

- [ajouter des heures de présence](#):²³¹
- [modifier des heures de présence](#):²³⁵
- [supprimer des heures de présence](#):²³⁷

5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...

- [Configurer le module Badgeuse](#) ^[261]
- [Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]
- [Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]
- [Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]
- [Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]
- [Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]
- [Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240]
- [Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]
- [Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]
- [Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]
- [Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ^[487]
- [Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ^[495]

Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Pour une date et une heure données, vous pouvez visualiser le nom des employés présents, absents et sortis en fonction :

- des heures d'entrée et de sorties enregistrées dans le module Badgeuse;
- du découpage journalier prévu pour ces employés dans l'outil de planification (Planning).

Cette fonctionnalité est importante par exemple dans le cas de contrôle d'évacuation pour incendie où il faudrait fournir la liste des employés présents sur le site.

Après avoir sélectionné la date et l'heure requises, vous pourrez visualiser le statut de présence de chaque employé (**Présent**, **Sorti** ou **Absent**).

À quoi correspond chacun des statuts de présence?

Type	Description
Présents	Employés pour lesquels il existe une entrée à l'heure de validation sélectionnée.
Sortis	Employés qui ont pointé pendant la journée, mais qui ont quitté le site, car ils ont enregistré une sortie.
Absents	Employés qui n'ont pas pointé de la journée.

Configuration préalable des règles de validation

Afin d'identifier les employés qui sont absents et qui ne devraient pas l'être (selon la planification), vous devrez paramétrer la règle de validation [Analyse du découpage journalier](#) ^[495] dans une [famille](#) ^[460]. Vous devrez associer l'événement déclencheur **Validation des badgeages** à la règle de validation **Absence partielle ou complète pendant la plage fixe**.



Attention : Si vous définissez plutôt une règle de validation **Analyse du découpage journalier** en associant l'événement déclencheur **Fin du découpage journalier** à la règle de validation **Absence partielle ou complète pendant la plage fixe**, cette anomalie ne sera générée qu'à la fin du découpage journalier.

Visualiser le statut de présence des employés

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[225] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Options**, sélectionner la date ou les dates requises.
4. Dans la fenêtre flottante secondaire **Validation de présence** :
 - Sélectionner l'option **Heure**, puis saisir l'heure à laquelle vous voulez visualiser les employés présents, absents ou sortis.

OU

- Sélectionner l'option **Heure actuelle**, pour visualiser les employés présents, absents et sortis à l'heure courante du système.
- Au besoin, cocher la case **Valider automatiquement toutes les minutes** pour que la liste des badgeages soit mise à jour toutes les minutes.

Résultat : Le système liste le statut de présence de chacun des employés.

5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...

[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]

[Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]

[Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238]

[Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]

[Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]

[Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ^[495]

Configurer la couleur des types de badgeage

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Badgeages**

Vous pouvez configurer la couleur des types de badgeage qui s'affichent dans le menu **Badgeages**.

À quoi correspond chacun des types de badgeage?

Type	Description
Badgé	S'affiche pour les présences qui ont été enregistrées à partir : <ul style="list-style-type: none"> d'un terminal installé dans l'entreprise; de l'application en utilisant la saisie automatique à partir du module My SigmaRH (menus Ma badgeuse virtuelle ou Mes badgeages). Les badgeages qui ont été ajoutés lorsque le modèle de gestion de temps ^[433] permet la création automatique des badgeages ont également le type Badgé .
Manuel	S'affiche pour les présences pour lesquelles la saisie manuelle a été utilisée et où l'employé ou le gestionnaire ont saisi l'heure.
Correction	S'affiche pour les présences où le champ Heure de présence a été modifié.

Configurer la couleur des types de badgeage

- Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
- Dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**, cliquer **Configurer les couleurs**.
- Sélectionner la couleur requise pour chacun des types de badgeage.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la configuration.

Voir aussi...

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Visualiser les heures de présence des employés](#)^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#)^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#)^[235]

Appliquer un découpage journalier à un employé dans le menu Badgeages

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Si le découpage journalier habituel d'un employé doit être modifié, par exemple, parce qu'il doit effectuer du remplacement pour une journée donnée, vous pouvez modifier ce découpage journalier habituel :

- [en définissant un découpage journalier sur mesure](#)^[243]; celui-ci ne pourra pas être réutilisé ultérieurement;
- [en appliquant un autre découpage journalier existant](#)^[244].

Résumé

[Restrictions](#) ^[243]

[Appliquer un découpage journalier existant à un employé dans le menu](#)

[Badgeages](#) ^[243]

[Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) à un employé dans le menu Badgeages](#) ^[244]

Restrictions

Il n'est pas possible d'appliquer un [découpage journalier existant](#) ^[184] ou [sur mesure](#) ^[185] (non réutilisable) si la journée contient un événement (qu'il s'agisse d'une absence ou d'un accident de travail).

Appliquer un découpage journalier existant à un employé dans le menu Badgeages

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[229] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.
3. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Appliquer un découpage journalier existant** dans le menu contextuel.

Résultat : Le système affiche les [découpages journaliers](#) ^[350] définis au préalable.

Niveau de structure des découpages journaliers affichés

Les découpages journaliers pouvant être sélectionnés dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail attribué à l'employé](#) ^[54]
- du niveau de structure administrative dans lequel le [découpage journalier](#) ^[350] a été créé;
- des [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
 - Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné pour les employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
4. Choisir le découpage journalier requis, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le découpage journalier sélectionné est maintenant utilisé pour cette journée.

– Appliquer un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) à un employé dans le menu Badgeages



Note : Lorsque vous appliquez un découpage journalier sur mesure, vous ne pouvez pas réutiliser la configuration de ce découpage afin de l'appliquer dans d'autres séquences ou d'autres horaires de travail, ainsi qu'à d'autres journées dans les menus **Planning** ou **Badgeages**. Si ce découpage journalier sur mesure doit être réutilisé, il est préférable de le définir directement :

- dans le menu [Découpages journaliers](#)^[350];
- dans le menu **Planning**, à l'aide de l'option [Créer un nouveau découpage journalier réutilisable](#)^[192].

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#)^[229] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.
3. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Appliquer un nouveau découpage journalier sur mesure sans le réutiliser** dans le menu contextuel.

Résultat : L'écran de définition du découpage journalier sur mesure s'affiche. Par défaut, le système reporte les informations en vigueur dans le découpage journalier initial.

4. Saisir les données obligatoires dans la fenêtre flottante **Informations générales** et modifier, au besoin, les informations requises.

☐ **Informations générales**

Critère	Description
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans la cellule); • lors de l'impression^[215] du planning.

Critère	Description
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none">  • La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. • La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence,^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail,^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>
Durée minimale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[487]</p>

Critère	Description
<p>Durée maximale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[467]

Critère	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	<p>Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning. ^[148]</p> <p> Note : La couleur sélectionnée dans ce champ est le seul élément visuel qui « identifie » les découpages journaliers sur mesure dans le planning. Si vous souhaitez que les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) soient facilement repérables dans le planning, choisissez une couleur distincte et unique. Vous pourrez ainsi distinguer rapidement les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) des découpages journaliers réutilisables qui sont sauvegardés dans le menu Découpages journaliers.</p>

Critère	Description
Heure de mi-journée	Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).
Journée ouvrable	Cette option permet de calculer la durée des absences ^[621] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée . Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.
Désactivé	Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus : <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages^[243] • l'affecter à un employé dans le planning^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67] . Dans le planning ^[162] , le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.
Abréviation si ce jour tombe un férié	Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé

5. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez :

 **Ajouter une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- A. Cliquer **Ajouter**.
- B. Sélectionner le [type de plage](#)^[339] requis.
Résultat : Le système affiche tous les [critères](#)^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.
- C. Saisir les données requises pour chaque critère.
- D. Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#)^[433] est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- ☐ **Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

☐ **Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette plage.

☐ Supprimer une plage dans un découpage journalier sur mesure

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☐ Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier sur mesure

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#) ^[368] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
 - B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier sur mesure dans cette journée.

Résultat : Ce découpage journalier sur mesure est maintenant utilisé pour cette journée.

Voir aussi...

[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]

[Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]

[Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238]

[Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]

[Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]

[Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ^[495]

Restaurer le découpage journalier d'un employé dans le menu Badgeages

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Vous pouvez restaurer le découpage journalier habituel d'un employé pour une journée donnée. Ce découpage journalier habituel provient de [l'horaire de travail](#) ^[394] auquel l'employé est associé.

☐ Restrictions

- Il n'est pas possible de restaurer un découpage journalier où figure un événement (**Absence**, **Accident de travail**). Si l'événement doit être supprimé ou modifié, utilisez plutôt l'option [Accéder aux absences de l'employé](#), ^[254] puis modifier ou supprimer l'absence.

☐ Restaurer un découpage journalier

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Au besoin, utiliser les [filtres](#) ^[229] disponibles pour afficher uniquement les employés requis.
3. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Restaurer le découpage journalier** dans le menu contextuel.

Résultat : Les informations sur le découpage journalier habituel de l'employé s'affichent pour la journée sélectionnée.

Voir aussi...

[Appliquer un découpage journalier à un employé dans le menu Badgeages](#) ^[242]

[Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]

[Accéder aux absences de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]

Ajouter une absence à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

Vous pouvez ajouter une absence à partir du menu **Badgeages** lorsque qu'un gestionnaire a omis d'ajouter une absence pour un employé et que cette omission entraîne la présence d'anomalies qui ne s'appliquent pas réellement pour cet employé.



Note : Toute absence ajoutée depuis le menu **Badgeages** est également visible dans le menu **Planning**. ^[163]

— Ajouter une absence

Le formulaire à remplir lors de l'ajout d'une absence à partir du menu **Badgeages** est identique à celui affiché lorsque l'absence est ajoutée dans les menus suivants :

- [Gestion express](#) ^[101]
- [Absence](#). ^[585]

Pour de plus amples renseignements sur chacun des champs à remplir dans l'absence, veuillez vous référer à la rubrique « [Ajouter une absence ou un congé](#) ^[587] ».

Attention : L'option **Manuel** qui permet de calculer les jours perdus dans la conséquence devrait être réservée aux absences ou accidents de travail d'une journée ou moins. Si vous utilisez l'option **Manuel** pour calculer des jours perdus sur une période prolongée :



- aucun événement (absence ou accident de travail) ne sera reporté pour cet événement dans le menu **Planning** si la durée saisie manuellement est supérieure à 1 jour;
- aucune [entrée de feuilles de temps ne pourra être générée](#) ^[449] pour ces absences;
- les statistiques de gravité des absences ([Liste des fréquences et gravités absence](#)) ^[577] ou des accidents de travail ([Liste des fréquences et gravités accident](#)) ^[581] en seront quelque peu faussées, les jours perdus étant alors reliés au premier jour de la conséquence et non répartis sur la durée de la conséquence. [Exemple](#) ^[635]

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Ajouter une absence** dans le menu contextuel.

Résultat : L'écran de définition des absences s'affiche à l'écran.

3. Remplir tous les champs obligatoires de l'absence.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Résultat : Vous retournez dans le menu **Badgeages**. Pour toute la durée de l'absence, les journées correspondantes portent maintenant un découpage journalier sur mesure de type **Événement**.

5. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

– Ajouter une absence pour corriger une anomalie d'arrivée en retard ou de départ en avance

Si des [anomalies](#)^[487] **Arrivée en retard** ou **Départ en avance** sont affichées, vous pouvez ajouter une absence de quelques heures afin que les anomalies ne s'affichent plus et qu'il n'y ait plus d'écart entre la durée travaillée effective et la durée travaillée planifiée. Cette option est utile si l'employé veut que le temps effectif manquant pour une journée soit pris dans un compteur, par exemple pour les heures supplémentaires qui peuvent être récupérées.

Exemple

- Un employé a une plage fixe de 08:00 à 12:00, une plage de coupure de 12:00 à 13:00, puis une plage fixe de 13:00 à 17:00.
- Sa durée travaillée planifiée est de 8 heures.
- L'employé a pointé aux heures suivantes : arrivée à 10:00, départ en coupure à 12:00, arrivée en après-midi à 13:00, départ en fin de journée à 17:00.
- Comme l'employé a pointé en retard le matin, une anomalie **Arrivée en retard** est affichée. Ses heures effectives sont de 6 heures et il a un écart de 2 heures par rapport à sa durée planifiée.
- Pour éviter que l'employé ne soit pénalisé, on peut ajouter une absence de 2 heures pour corriger l'anomalie. Cette absence doit être faite pour une raison qui déduira les heures d'un compteur d'heures supplémentaires.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Dans la ligne où s'affiche l'anomalie, cliquer à droite, puis choisir l'option **Ajouter une absence pour une correction d'anomalie** dans le menu contextuel.

Résultat : L'écran d'ajout d'une absence pour une correction d'anomalie s'affiche à l'écran. Le système affiche les données qui seront reportées automatiquement dans l'absence créée, c'est-à-dire le nombre d'heures, l'heure de début et l'heure de fin.

3. Sélectionner la raison d'absence requise.
4. Au besoin, saisir une description afin d'expliquer l'ajout de cette absence.

Le texte saisi sera reporté dans le champ **Description** de l'absence.

5. Cliquer **Créer l'absence**.

Résultat : Vous retournez dans le menu **Badgeages**. L'absence est ajoutée en mode **Saisie détaillée de la durée**. Pour cette journée, le système ajoute un découpage journalier événementiel.

6. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Accéder aux absences de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254][Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[255]

Accéder aux absences de l'employé à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global**Menu :** GTA > Badgeages

À partir du menu **Badgeages**, vous pouvez accéder aux [absences](#) ^[585] d'un employé. Vous pouvez alors ajouter, modifier ou supprimer une absence existante.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les badgeages.

2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Accéder aux absences de l'employé** dans le menu contextuel.

Résultat : Le système ouvre l'écran de gestion des absences.

3. Effectuer les opérations requises (Ajout, Modification ou Suppression).

Pour de plus amples renseignements sur chacun des champs à remplir dans l'absence, veuillez vous référer à la rubrique « [Ajouter une absence ou un congé](#) ^[587] ».

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]

Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global**Menu :** GTA > Badgeages

Vous pouvez ajouter une transaction dans le compteur de l'employé afin d'apporter une correction (par exemple, ajout d'heures supplémentaires qui ne serait pas géré par une analyse de temps, ajout d'heures travaillées lorsqu'un chevauchement de découpages journaliers s'applique exceptionnellement à un employé, etc.)



Note : Si vous n'avez pas encore associé le compteur à l'employé, utiliser plutôt l'option [Accéder aux compteurs](#).^[255] Vous pourrez alors ajouter l'association requise, puis ajouter la transaction.

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Ajouter une transaction dans un compteur** dans le menu contextuel.
Résultat : Le système ouvre l'écran des compteurs de l'employé.
3. Sélectionner le compteur de l'employé où la transaction doit être ajoutée.
Résultat : Le système ouvre le compteur de l'employé.
4. Préciser la date de la transaction.
5. Préciser la date effective de la transaction.
6. Saisir la transaction (ex. 4 pour ajouter 4 heures ou -2 pour retrancher 2 heures).
7. Si nécessaire, préciser le détail de cette transaction (ex. **Heures supplémentaires**) et inscrire une note.
8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la transaction.
Résultat : Vous retournez dans l'écran des badgeages.
9. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...

[Configurer le module Badgeuse](#)^[261]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#)^[53]

[Visualiser les heures de présence des employés](#)^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#)^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#)^[235]

[Supprimer des heures de présence pour un employé](#)^[237]

[Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#)^[240]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#)^[238]

[Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#)^[252]

[Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages](#)^[255]

Accéder aux compteurs de l'employé à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

À partir du menu **Badgeages**, vous pouvez accéder aux [compteurs de l'employé](#).^[77]

Vous pouvez alors :

- Visualiser le solde dans ces compteurs.
- Associer un compteur à un employé, si cela n'a pas encore été fait.

- Ajouter une transaction dans les compteurs de l'employé, par exemple lorsque des correctifs s'imposent.

— Associer un compteur à un employé

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Accéder aux compteurs** dans le menu contextuel.
Résultat : Le système ouvre l'écran des compteurs de l'employé.
3. Cliquer **Ajouter**.
4. Préciser la date à partir de laquelle le compteur entre en vigueur. Si nécessaire, entrer la date de fin. Plusieurs compteurs peuvent être actifs pour un même employé.
5. Sélectionner le compteur qui s'applique (ex. **Formation professionnelle** ou **Heures supplémentaires récupérées**).
Note : Par défaut, le système reporte la description et les règles d'application qui ont été définies dans [le compteur](#)⁸²⁰.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le compteur de l'employé.
Résultat : Vous retournez dans l'écran des badgeages.
7. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

— Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Accéder aux compteurs** dans le menu contextuel.
3. Sélectionner le compteur de l'employé où la transaction doit être ajoutée.
Résultat : Le système ouvre le compteur de l'employé.
4. Préciser la date de la transaction.
5. Préciser la date effective de la transaction.
6. Saisir la transaction (ex. 4 pour ajouter 4 heures ou -2 pour retrancher 2 heures).
7. Si nécessaire, préciser le détail de cette transaction (ex. **Heures supplémentaires**) et inscrire une note.
8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la transaction.
Résultat : Vous retournez dans l'écran des badgeages.
9. Cliquer **Quitter** pour fermer l'écran.

Voir aussi...[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225][Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231][Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235][Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237][Visualiser les employés présents, absents et sortis pour une journée](#) ^[240][Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#) ^[238][Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252][Ajouter une transaction dans le compteur de l'employé à partir du menu Badgeages](#) ^[254]

Accéder au planning de l'employé et aux feuilles de temps à partir du menu Badgeages

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Badgeages

À partir du menu **Badgeages**, vous pouvez accéder aux [feuilles de temps](#) ^[278] et au [planning de l'employé](#) ^[148], par exemple si vous devez apporter des corrections.



Note : Pour accéder au planning de l'employé, vous pouvez utiliser l'hyperlien figurant dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles** ou le menu contextuel. En utilisant le menu contextuel, vous accédez à la planification collective, mais l'employé y est pré-filtré, ce qui vous évite des recherches supplémentaires. Cependant, avec l'hyperlien, vous accédez à la planification collective où vous pouvez visualiser l'ensemble des employés.

– Accéder au planning de l'employé à l'aide de l'hyperlien dans les liens utiles

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**, cliquez l'hyperlien **Planning**.
Résultat : Vous accédez à la planification collective.

– Accéder au planning de l'employé à l'aide du menu contextuel

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Sous le nom de l'employé requis, cliquer à droite, puis choisir l'option **Accéder au planning de l'employé** dans le menu contextuel.
Résultat : Vous accédez à la planification collective, mais l'employé sélectionné y est pré-sélectionné.

– Accéder aux feuilles de temps des employés

1. Choisir **GTA > Badgeages** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les badgeages.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**, cliquez l'hyperlien **Liste des feuilles de temps**.
Résultat : Vous accédez à l'écran de gestion des feuilles de temps (menu **Liste des feuilles de temps**).

Voir aussi...

[Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

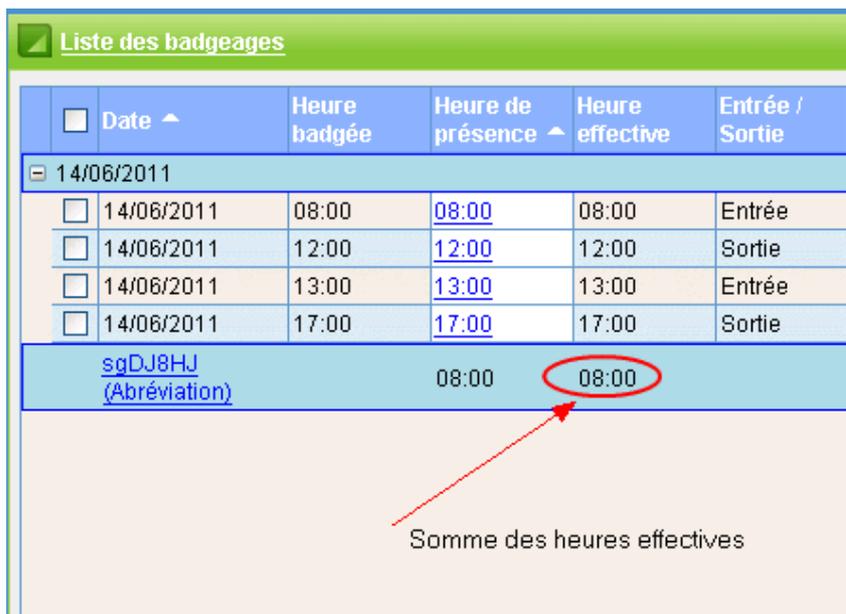
[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Calcul des heures réalisées (heures effectives)

– Quels éléments prennent en considération les heures effectives (réalisées)?

Les heures effectives (aussi appelées heures réalisées) peuvent être visualisées ou utilisées dans les menus suivants :

Menu	Description
Planning	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous activez les options d'affichage ^[216].
Badgeages	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous visualisez la somme des heures effectives ^[225]. 
Analyses de temps	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous utilisez des analyses de temps ^[509] où la source d'analyse est Badgeages (après interprétation).

Menu	Description
Familles	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous activez les règles de validation sur la durée effective dans les règles de validation de type Analyse du découpage journalier^[495]. • Si vous choisissez les options La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps ou La somme des heures travaillées du découpage journalier dans les règles de validation de type Analyse d'une feuille de temps^[483].

– Comment les heures effectives sont-elles calculées?

Éléments comptabilisés dans la somme des heures effectives

Élément	Informations supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Somme des heures effectives provenant des badgeages enregistrés dans des plages de type Fixe 	<p>Cette somme prend en considération les minutes qui auraient pu être ajoutées ou retranchées en raison des paramètres suivants figurant dans une plage de type Fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lissages (en entrée et en sortie); • les arrondis (en entrée et en sortie); • les lissages d'arrondis (en entrée et en sortie); • le temps de pause maximum si le temps de pause est effectif. <p>Attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Même si l'employé ne prend pas tout son temps de pause, c'est toujours le temps de pause maximum qui est ajouté à la somme des heures effectives.  <ul style="list-style-type: none"> • La case Temps de pause effectif doit avoir été cochée dans la plage fixe. Si ce n'est pas le cas, le temps de pause maximum n'est pas comptabilisé dans la somme des heures effectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Somme des heures effectives provenant des badgeages enregistrés dans des plages de type Variable 	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'employé pointe (en entrée ou en sortie) dans une plage de type Variable, la durée des heures effectives est ajoutée à la somme des heures effectives.
<ul style="list-style-type: none"> • Temps de pause maximum inclus dans une plage de type Pause si le temps de pause est effectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Même si l'employé ne prend pas tout son temps de pause, c'est toujours le temps de pause maximum qui est ajouté à la somme des heures effectives. • La case Temps de pause effectif doit avoir été cochée dans la plage de pause. Si ce n'est pas le cas, le temps de pause maximum n'est pas comptabilisé dans la somme des heures effectives.

Éléments comptabilisés dans la somme des heures effectives

Élément	Informations supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Durée (en heures) de l'événement (absence ou accident de travail) en temps travaillé 	<ul style="list-style-type: none"> Si l'événement chevauche une plage de type Interdite, Coupure ou Pause (où le temps de pause est non effectif), la durée de l'événement (absence ou accident de travail) a préséance sur les plages figurant dans le découpage journalier initial. La durée complète de l'événement est donc ajoutée à la somme des heures effectives, même s'il chevauche une plage de type Interdite, Coupure ou Pause (où le temps de pause est non effectif), dont la durée n'est normalement pas ajoutée à la somme des heures effectives. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning).^[166] Si la durée de l'événement dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. Cependant, si vous aviez configuré des anomalies qui vous avertissaient lorsqu'un employé dépassait la durée maximale travaillée, vous pourriez quand même visualiser une anomalie pour cet employé. Si l'événement est ajouté pour une journée où la durée travaillée prévue dépasse le nombre d'heures d'heures équivalent pour une journée perdue (défini dans l'horaire de travail théorique), le nombre d'heures réalisées correspond au nombre d'heures équivalent pour une journée perdu. Selon les pratiques en vigueur dans votre entreprise, certaines modifications.^[179] peuvent être apportées.

Éléments NON comptabilisés dans la somme des heures effectives

Élément	Informations supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Somme des heures effectives provenant des badgeages enregistrés dans une plage de type Interdite 	<ul style="list-style-type: none"> Si l'employé pointe (en entrée ou en sortie) dans une plage de type Interdite, la durée des heures travaillées n'est JAMAIS ajoutée à la somme des heures effectives.
<ul style="list-style-type: none"> Temps de pause maximum (inclus dans une plage fixe ou dans une plage Pause) si le temps de pause est non effectif 	<ul style="list-style-type: none"> Si la case Temps de pause effectif n'est pas cochée dans la plage de pause ou la plage fixe, le temps de pause maximum n'est pas comptabilisé dans la somme des heures effectives.
<ul style="list-style-type: none"> Temps de coupure pris par l'employé 	<ul style="list-style-type: none"> Le temps de coupure figurant dans le découpage journalier de l'employé n'est JAMAIS ajouté à la somme des heures effectives.

Éléments NON comptabilisés dans la somme des heures effectives

Élément	Informations supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Durée de la pénalité si l'employé ne badge pas pendant la coupure prévue à son découpage journalier 	<ul style="list-style-type: none"> La pénalité si l'employé ne badge pas pendant la coupure prévue à son découpage journalier n'est JAMAIS ajoutée à la somme des heures effectives.
<ul style="list-style-type: none"> Toutes les heures en excédent de la durée maximale travaillée pour la journée figurant dans le découpage journalier de l'employé 	<ul style="list-style-type: none"> La somme des heures effectives en provenance des badgeages enregistrés sur un terminal ou à partir du module Ma badgeuse virtuelle ne peut PAS excéder la durée maximale pour la journée figurant dans le découpage journalier de l'employé. Par exemple, si la durée maximale travaillée pour la journée est de 10 heures. L'employé travaille les 7 heures qu'il aurait dû faire, mais il fait aussi 5 heures supplémentaires, ce qui devrait porter la somme de ses heures effectives à 12 heures. Cependant, en raison de la présence d'une durée maximale, la somme de ses heures effectives sera de 10 heures.
<ul style="list-style-type: none"> Durée (en heures) de l'événement (absence ou accident de travail) en temps NON travaillé 	<ul style="list-style-type: none"> La durée des événements en temps NON travaillé n'est JAMAIS ajoutée à la somme des heures effectives.

Voir aussi...

[Visualiser les heures de présence des employés](#) ^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#) ^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#) ^[235]

[Supprimer des heures de présence pour un employé](#) ^[237]

[Ajouter une absence à partir du menu Badgeages](#) ^[252]

Configurer le module Badgeuse

Afin d'utiliser le module Badgeuse, le gestionnaire doit suivre les étapes suivantes :

1. Communiquer avec le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL, car un paramétrage initial est requis.

Ce paramétrage permet d'établir une communication entre les terminaux et l'application SIGMA-RH.net par l'entremise d'un serveur de badgeages. Lorsque ce paramétrage est fait :

- les menus suivants seront disponibles :
 - [Badgeages](#) ^[223] (en mode Gestion)
 - **Ma badgeuse virtuelle** et **Mes badgeages** (dans le module My SigmaRH)
 - les règles de validation suivantes sont disponibles dans les familles :
 - [Analyse des badgeages](#) ^[487]
 - [Analyse du découpage journalier](#) ^[495]
 - l'option **la durée effective** est disponible dans les [règles de validation d'une feuille de temps](#) ^[483]
2. Définir les [configurations de terminaux](#) ^[263] et les [terminaux](#) ^[269]



Note : La [configuration](#)^[263] des [terminaux](#)^[269] peut faire en sorte qu'il y ait :

- des **badgèges de présence** qui comptabilisent le temps de travail effectif;
- des **badgèges d'activité** qui génèrent des entrées de [feuilles de temps](#)^[270] afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains [clients](#)^[833], [projets](#)^[299], [activités](#)^[296] ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un [processus d'approbation](#)^[271].

3. Dans le [modèle de gestion du temps](#)^[414] définir :
 - les [autorisations d'accès](#)^[431] aux terminaux de badgèges pour les employés;
 - si les employés associés à ce modèle de gestion du temps doivent visualiser les [soldes](#)^[432] d'heures à travailler (pour la journée ou la semaine) sur les terminaux.
4. Au besoin, créer les [compteurs](#)^[820] où les heures travaillées des employés seront comptabilisées, par exemple, Temps travaillé (après interprétation) ou Temps travaillé la nuit.



Attention : Cette étape est particulièrement importante si vos employés ne remplissent pas de feuilles de temps et que vous devez comptabiliser les heures travaillées par exemple pour les transmettre au service de la paie. Pour en savoir davantage sur la configuration requise dans ce cas, consultez la section suivante : [FAQ - Comment configurer les modules GTA avancée et Badgeuse pour les employés qui ne remplissent pas de feuilles de temps?](#)^[317]

5. Dans les [types de plage](#)^[339], définir les paramètres qui doivent être pris en considération pour la gestion des présences :
 - **Arrondi en entrée, Arrondi en sortie, Lissage en entrée, Lissage en sortie, Lissage d'arrondi en entrée, Lissage d'arrondi en sortie, Temps de coupure avec option pénalité si non badgé;**
 - Préciser un facteur de temps travaillé.
6. Créer les [découpages journaliers](#)^[350] requis qui utiliseront les types de plage définis à l'étape précédente.
7. Définir l'[horaire de travail](#)^[394] de l'employé.
8. Définir les [analyses de temps](#)^[509] requises.
9. Définir les [outils d'analyse de temps](#)^[509] requis.
10. Définir, au besoin, les règles de validation qui s'appliquent exclusivement à la gestion des présences des employés, c'est-à-dire les règles sur les [badgèges](#)^[487] et les [découpages journaliers](#)^[495].
11. Si votre entreprise permet aux employés d'enregistrer leurs présences à partir du menu **Ma badgeuse virtuelle** dans le module My SigmaRH ou si le gestionnaire doit [ajouter](#)^[231] ou [modifier](#)^[235] les heures de présence des employés à partir du menu **Badgèges** (en mode Gestion), définir les codes de sélection pouvant être choisis dans la liste déroulante **Raison de la saisie manuelle**. Ces codes peuvent être définis dans la table de codes de sélection **Raison de la saisie manuelle d'un badgèges** (code XAO).
12. Planifier les [tâches APS](#)^[562] requises par le module Badgeuse.
13. Créer le dossier de l'employé et y saisir les informations suivantes :
 - [Numéro de badge](#)^[53] valide
 - [Horaire de travail](#)^[54] défini au préalable
 - [Outil d'analyse de temps](#)^[56] défini au préalable

- [Modèle de gestion de temps](#)^[55] défini au préalable

Voir aussi...

[Visualiser les heures de présence des employés](#)^[225]

[Ajouter des heures de présence pour un employé](#)^[231]

[Modifier les heures de présence d'un employé](#)^[235]

[Supprimer des heures de présence pour un employé](#)^[237]

[Visualiser les anomalies de plusieurs employés pour une journée](#)^[238]

[Gérer les terminaux](#)^[269]

[Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[431]

[Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[432]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#)^[53]

[Configurer les types de plage](#)^[339]

[Définir une tâche « Analyser les badgeages »](#)^[566]

[Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#)^[570]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#)^[483]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#)^[487]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#)^[495]

Définir les configurations de terminaux

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Configuration des terminaux**

Avant de configurer les [terminaux](#)^[269], vous devez définir la configuration de ce terminal, c'est-à-dire préciser quels boutons pourront y être visualisés et utilisés. Les boutons permettent aux utilisateurs de signaler :

- les entrées ou les sorties;
- les pauses;
- les débuts et les fins d'activité.

Si les boutons permettent seulement d'enregistrer les entrées, les sorties et les pauses, seuls des **badgeages de présence** pourront être visualisés dans l'application (menu [Badgeages](#)^[223]). Si les boutons permettent d'enregistrer le début et la fin d'une activité, des **badgeages d'activité** pourront être visualisé dans l'application.

Les badgeages d'activité permettent de générer des entrées de feuilles de temps afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains [clients](#)^[833], [projets](#)^[299], [activités](#)^[296] ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un [processus d'approbation](#)^[271].



Attention : Si vous souhaitez que les **badgeages d'activité** génèrent des entrées de feuilles de temps, il faut absolument que les [vues](#)^[445] définies dans le [modèle de gestion du temps](#)^[414] comprennent la colonne correspondant aux éléments d'affectation souhaités. Par exemple, si les badgeages d'activité doivent générer des entrées de feuilles de temps qui comprennent un facteur, une quantité et un projet précis, il faut que ces trois colonnes soient ajoutées dans la vue réservé au temps travaillé dans le modèle de gestion du temps [attribué à l'employé](#)^[55].

– Ajouter une configuration de terminal

1. Choisir **GTA > Configuration des terminaux** dans la barre de menus **Configuration**.

2. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : L'écran de configuration du terminal s'affiche. Un maximum de 15 boutons peuvent être configurés.

3. Saisir le nom et le code attribués à cette configuration de terminaux.

4. Cliquer sur le numéro du bouton à configurer.

5. Saisir les informations générales se rapportant à ce bouton.

☐ **Informations générales**

Champ	Description										
Position	Champ en Lecture seule. Détermine l'ordre dans lequel ce bouton doit s'afficher sur le terminal et dans la badgeuse virtuelle.										
Fonctionnalité	Sélectionner la fonctionnalité qui sera permise lors de l'utilisation de ce bouton.										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonctionnalité</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entrée/Sortie</td> <td>Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps effectif travaillé pour une journée.</td> </tr> <tr> <td>Pause</td> <td>Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps de pause.</td> </tr> <tr> <td>Début d'activité</td> <td>Permet de créer un badgeage d'activité en fonction des options supplémentaires définies.</td> </tr> <tr> <td>Fin d'activité</td> <td>Permet de créer un badgeage d'activité qui déclenchera la génération de l'entrée de feuille de temps.</td> </tr> </tbody> </table>	Fonctionnalité	Utilisation	Entrée/Sortie	Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps effectif travaillé pour une journée.	Pause	Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps de pause.	Début d'activité	Permet de créer un badgeage d'activité en fonction des options supplémentaires définies.	Fin d'activité	Permet de créer un badgeage d'activité qui déclenchera la génération de l'entrée de feuille de temps.
	Fonctionnalité	Utilisation									
	Entrée/Sortie	Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps effectif travaillé pour une journée.									
	Pause	Permet de créer un badgeage de présence qui comptabilisera le temps de pause.									
Début d'activité	Permet de créer un badgeage d'activité en fonction des options supplémentaires définies.										
Fin d'activité	Permet de créer un badgeage d'activité qui déclenchera la génération de l'entrée de feuille de temps.										
Texte du bouton	Saisir le texte qui doit s'afficher sur ce bouton.										

☐ **Paramétrage supplémentaire pour un bouton Entrée/Sortie**

Fenêtre	Description	
Options supplémentaires	Préciser quel doit être le comportement du système si le badgeage est une sortie et qu'une activité est en cours :	
	Option	Utilisation
	Badger automatiquement une fin d'activité et ensuite la sortie	Cette option peut être utilisée pour générer automatiquement des badgeages de fin d'activité lorsque les employés ont omis de les enregistrer. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • L'employé badge en entrée le matin à son arrivée à 09:00. • L'employé a ensuite badgé un début d'activité à 09:00. • L'employé badge en sortie à 12:00, mais il n'a pas badgé sa fin d'activité. • Résultat : Comme l'activité badgée à 09:00 est encore en cours (aucun badgeage de fin d'activité n'a été enregistrée), le système ajoutera automatiquement un badgeage de fin d'activité pour 12:00, puis une sortie à 12:00.
Rejeter le badgeage	Le badge sera rejeté.	

- ▣ **Paramétrage supplémentaire pour un bouton Début d'activité**

Fenêtre	Description		
Détails de l'activité	Sélectionner les informations qui doivent figurer dans l'entrée de feuille de temps qui sera associée au badgeage d'activité :		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="647 416 871 456">Option</th> <th data-bbox="871 416 1423 456">Utilisation</th> </tr> </thead> </table>	Option	Utilisation
	Option	Utilisation	
	Facteur *	<p>Cliquer  pour sélectionner le facteur^[330] qui doit être reporté dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p> <p>Le système affiche tous les facteurs actifs. Les facteurs inactifs (c'est-à-dire les facteurs dont la date de fin est antérieure à la date du jour) ne sont pas affichés.</p>	
	Quantité *	<p>Déterminer comment sera calculée la valeur reportée dans la colonne Quantité payée dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p> <p>La quantité payée peut correspondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> à une durée calculée par le système entre le début et la fin de l'activité; à une valeur fixe qui doit être saisie. 	
	Client	<p>Cliquer  pour sélectionner le client^[833] qui doit être reporté dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p>	
	Projet	<p>Cliquer  pour sélectionner le projet^[299]^[833] qui doit être reporté dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p> <p>Le système affiche tous les projets actifs applicables pour le client sélectionné précédemment (le cas échéant). Les projets inactifs (c'est-à-dire les projets dont la date de fin est antérieure à la date du jour) ne sont pas affichés.</p>	
	Activité	<p>Cliquer  pour sélectionner l'activité^[296] qui doit être reportée dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p> <p>Le système affiche toutes les activités applicables pour le projet sélectionné précédemment (le cas échéant).</p>	
Poste	<p>Cliquer  pour sélectionner le poste qui doit être reporté dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage d'activité.</p>		
Facturable	<p>Indiquer si la case à cocher Facturable doit être sélectionnée ou non dans l'entrée de feuille de temps générée par le badgeage</p>		

Fenêtre	Description	
Options supplémentaires	Préciser quel doit être le comportement du système dans les situations suivantes :	
	Employé n'est pas présent en ce moment	
	Option	Utilisation
	Rejeter le badgeage	Le badge sera rejeté.
	Badger automatiquement une entrée et ensuite le début d'activité	Cette option peut être utilisée pour générer automatiquement à la fois un badgeage d'entrée et un badgeage d'activité lorsque l'employé badge une activité sans avoir badgé son entrée. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • L'employé n'a pas encore badgé son entrée pour une journée donnée. • L'employé badge un début d'activité à 09:00. • Résultat : Le système ajoutera automatiquement un badgeage de présence de type Entrée pour 09:00 et un badgeage de début d'activité pour 09:00 également.
	Employé est déjà en cours d'activité	
Option	Utilisation	
Terminer automatiquement l'activité et démarrer la nouvelle activité	Cette option peut être utilisée pour générer automatiquement un badgeage de fin d'activité lorsque les employés ont omis de les enregistrer. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • L'employé a badgé un début d'activité à 10:00. • L'employé badge de nouveau un début d'activité à 11:00. • Résultat : Comme l'activité badgée à 10:00 est encore en cours (aucun badgeage de fin d'activité n'a été enregistrée), le système ajoutera automatiquement un badgeage de fin d'activité pour 10:59, puis un nouveau badgeage d'activité à 11:00. 	
Rejeter le badgeage	Le badge sera rejeté.	

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la configuration de terminal.

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223][Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431][Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[432][Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ^[570]

Gérer les terminaux

Barre de menus : Configuration**Menu : GTA > Terminaux**

Les terminaux sont utilisés dans le module Badgeuse afin de permettre aux employés d'enregistrer leurs [entrées et leurs sorties](#). ^[223] Il peut s'agir :

- de terminaux « physiques » situés à différents endroits dans votre entreprise;
- d'un terminal virtuel disponible dans le menu **Ma badgeuse virtuelle** (module My SigmaRH).

Les terminaux « physiques » situés dans votre entreprise doivent être définis dans le menu **Terminaux**.



Note : Avant de définir les terminaux, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL, car un [paramétrage initial](#) ^[261] est requis afin d'établir une communication entre les terminaux et l'application SIGMA-RH.net.

1. Choisir **GTA > Terminaux** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Informations générales

Champ	Description
Numéro de série *	Saisir le numéro de série qui permet d'identifier ce terminal.
Nom (Français ou Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de ce terminal.
Configuration	Sélectionner la configuration ^[263] qui doit s'appliquer pour ce terminal. Cette configuration définit les boutons qui doivent s'afficher sur la badgeuse.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le terminal.

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223][Configurer le module Badgeuse](#) ^[261][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431][Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[432][Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ^[570]

Feuilles de temps

Le module **Feuilles de temps** vise à récupérer les informations relatives au temps travaillé et non travaillé des employés (ex. nombre d'heures travaillées, description de la tâche, budget d'affectation), ainsi que les dépenses engagées par ces mêmes employés dans le cadre de leur emploi. Il permet aussi de gérer l'approbation de ces données.

Les feuilles de temps sont habituellement générées à partir de [modèles](#)^[414] selon un calendrier et un horaire de travail. Elles peuvent aussi être entrées manuellement, généralement pour saisir des heures rétroactives. Quel que soit le cas – générées ou saisies manuellement –, les feuilles de temps seront disponibles aux utilisateurs par l'intermédiaire du module My SigmaRH. Ceux-ci pourront alors y faire des entrées et les envoyer pour approbation selon [un processus clairement défini](#)^[271].



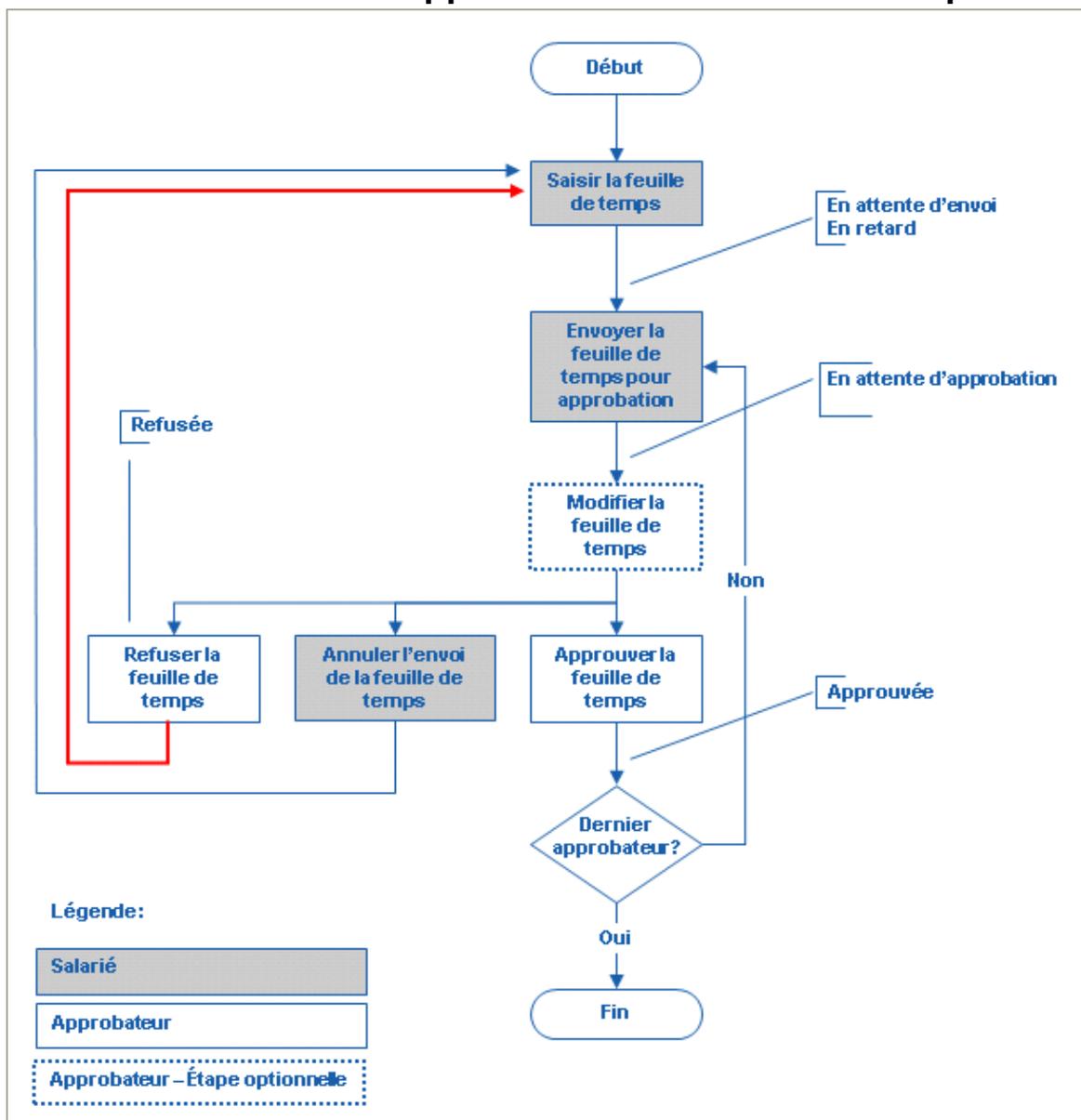
Note : La [configuration](#)^[263] des [terminaux](#)^[269] peut faire en sorte qu'il y ait des **badgeages d'activité** qui génèrent des entrées de [feuilles de temps](#)^[270] afin que le gestionnaire soit en mesure de connaître les heures effectivement travaillées pour certains [clients](#)^[833], [projets](#)^[299], [activités](#)^[296] ou postes. Les feuilles de temps sont alors soumises à un [processus d'approbation](#)^[271].

Vous pouvez également définir des outils d'analyses de temps qui comprennent une ou plusieurs [analyses de temps finales](#)^[509], c'est-à-dire des règles qui vous permettent d'automatiser le transfert d'heures ou de jours vers les [compteurs](#)^[77] de chacun des employés.

Résumé

- [Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]
- [Processus de création des feuilles de temps](#)^[272]
- [Notifications et alertes pouvant être configurées pour les feuilles de temps](#)^[272]
- [Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]
- [Gérer la validation des entrées de feuilles de temps par projet](#)^[284]
- [Configurer les activités](#)^[296]
- [Configurer les budgets](#)^[297]
- [Configurer les projets](#)^[299]
- [Configurer les unités](#)^[330]
- [Configurer les facteurs](#)^[330]
- [Configurer les modèles de gestion du temps](#)^[414]
- [Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#)^[501]

Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps



Voir aussi...

[Processus de création des feuilles de temps](#) ²⁷²

[Configurer les activités](#) ²⁹⁶

[Configurer les budgets](#) ²⁹⁷

[Configurer les projets](#) ²⁹⁹

[Configurer les unités](#) ³³⁰

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ⁴¹⁴

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰¹

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

Processus de création des feuilles de temps

Une feuille de temps est composée d'entrées, comprenant les attributs suivants :

- une date;
- une quantité (il peut s'agir de la quantité payée, de la quantité avec application d'un [facteur](#)^[330] ou de la quantité facturée);
- un groupe (temps travaillé, temps non travaillé, dépenses, bonis);
- une unité (heure, jour, etc.);
- un facteur multiplicateur de la quantité (par ex. 1,5 pour des heures supplémentaires);
- des [attributs optionnels](#)^[440] comme le budget, le projet, l'activité ou le client, permettant à l'entreprise de faire certains décomptes à des fins statistiques ou de facturation.

Ces différents éléments doivent être définis selon la procédure ci-dessous :

1. Définir les [clients](#)^[833] et les employés.
2. Définir les [activités](#)^[296], les [projets](#)^[299] et les [budgets](#)^[297]
3. Associer éventuellement ces éléments selon le tableau suivant.

	Projet	Budget	Activité	Client	Employé
Projet	S.O.	x	x	x	x
Budget	x	S.O.		x	
Activité	x		S.O.		
Client	x	x		S.O.	
Employé	x				S.O.

4. Définir les [unités](#)^[330] et les [facteurs](#)^[331], et les associer à des groupes (temps travaillé, temps non travaillé, dépenses, bonis).
5. Définir les [calendriers](#)^[825] et les horaires de travail.
6. Définir les [modèles de gestion du temps](#)^[414]

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]

[Configurer les activités](#)^[296]

[Configurer les budgets](#)^[297]

[Configurer les projets](#)^[299]

[Configurer les unités](#)^[330]

[Configurer les facteurs](#)^[330]

[Gérer les modèles de gestion du temps](#)^[414]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#)^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]

Notifications et alertes pouvant être configurées pour les feuilles de temps

Afin d'être avisé pendant le processus d'approbation des feuilles de temps, vous pouvez automatiser, par l'entremise de l'Assistant personnel, l'envoi de courriers électroniques aux [approbateurs](#)^[273] et aux [employés](#)^[275].

Résumé

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de feuilles de temps](#) ²⁷³

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des feuilles de temps](#) ²⁷⁵

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de feuilles de temps

Barre de menus : Configuration

Menu : APS > Tâches planifiées (Assistant)


Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à l'approbateur en fonction des conditions définies dans la tâche planifiée, par exemple si le statut de la feuille de temps devient **En attente d'approbation** ou **En retard**.



Note : Dans le courrier électronique envoyé par l'entremise de cette tâche, un lien vers la feuille de temps est automatiquement ajouté pour que l'approbateur puisse y accéder rapidement et accorder l'approbation dans les plus brefs délais.

Exemples

Courrier électronique	Condition à utiliser	Planification recommandée
Message avisant l'approbateur qu'il a une feuille de temps à approuver ou que son approbation de feuille de temps est en retard.	<ol style="list-style-type: none"> Ajouter une condition générique. Sélectionner le champ Statut. Sélectionner l'opérateur Égal à. Sélectionner le statut En attente d'approbation ou En retard. 	Une fois par jour

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

Configurer le modèle de tâche

- Choisir la catégorie **Feuille de temps** et le modèle **Envoyer un courrier électronique à l'approbateur**.
- Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).

3. Cocher la case **Inclure le nom de l'employé dans le sujet du message** si le nom de cette personne doit être ajouté au sujet du courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.
4. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.

☐ **Envoyer un courrier électronique à un employé**

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

☐ **Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé**

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. polka@bktours.com).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

5. Saisir le sujet du courrier électronique.
6. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.
Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.
7. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

☐ Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

☐ Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des feuilles de temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Automatisation par
l'APS

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à l'employé qui a une feuille de temps en fonction des conditions définies dans la tâche planifiée, par exemple si le statut de la feuille de temps devient **Refusée** ou **En retard**.

– Exemples

Courrier électronique	Condition à utiliser	Planification recommandée
Message avisant l'employé que sa feuille de temps a été refusée ou qu'elle est en retard.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter une condition générique. 2. Sélectionner le champ Statut. 3. Sélectionner l'opérateur Égal à. 4. Sélectionner le statut Refusée ou En retard. 	Une fois par jour

– Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

– Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Feuille de temps** et le modèle **Envoyer un courrier électronique aux employés qui ont une feuille de temps**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.

☰ Envoyer un courrier électronique à un employé

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

☰ Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. `polka@bktours.com`).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

4. Saisir le sujet du courrier électronique.
5. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.
Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.
6. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

☰ Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

☰ Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Gérer les feuilles de temps des employés

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Avec le menu **Liste des feuilles de temps**, les approbateurs peuvent gérer les feuilles des employés dont ils ont la responsabilité.

Résumé

[Consulter la liste des feuilles de temps \(approbateur\)](#) ²⁷⁶

[Créer manuellement une feuille de temps pour un employé \(approbateur\)](#) ²⁷⁹

[Modifier les paramètres d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ²⁸⁰

[Modifier les entrées d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ²⁸¹

[Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps](#) ²⁸²

Consulter la liste des feuilles de temps des employés (approbateur)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Cette option permet de lister l'ensemble des feuilles de temps en fonction de plusieurs filtres.



Note : Dans le module My SigmaRH, cette option s'affiche uniquement aux approbateurs de feuilles de temps qui ont également accès au mode Gestion dans l'application.

1. Choisir **GTA > Liste des feuilles de temps** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste les feuilles de temps.

2. Utiliser les filtres pour restreindre la liste :

- aux feuilles de temps des 15 derniers jours (à compter de la date de début des feuilles de temps);
- aux feuilles de temps relatives à une période donnée (préciser alors les dates de début et de fin de cette période);
- aux feuilles de temps dont le statut est **En attente d'envoi, En retard, Acceptée, En attente d'approbation** ou **Refusée**;
- aux feuilles de temps dont l'utilisateur est l'approbateur courant;
- aux feuilles de temps concernant un niveau de la structure administrative en particulier (par ex. les feuilles de temps saisies par les employés associés à le niveau 4 de la structure administrative - Etablissement = BK Tours);
- aux feuilles de temps utilisant une période et un modèle précis;
- aux feuilles de temps pour les employés qui sont actifs ou inactifs.

Note : Vous pouvez combiner ces filtres (ex. feuilles de temps saisies au cours du mois de mars 2017, par les employés associés à un niveau 6 de la structure administrative (Département = Manutention) et refusées par l'approbateur).

3. Cliquer la commande appropriée :

- **Ajouter** pour [créer manuellement une feuille de temps pour un employé](#) ^[279].
- **Supprimer** pour supprimer une feuille de temps pour un employé.

Voir aussi...

[Créer manuellement une feuille de temps pour un employé \(approbateur\)](#) ^[279]

[Modifier les paramètres d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ^[280]

[Modifier les entrées d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ^[281]

[Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps](#) ^[282]

Créer manuellement une feuille de temps pour un employé (approbateur)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Lorsque le système n'a pu créer automatiquement la feuille de temps d'un employé (par exemple, parce qu'aucun modèle de gestion du temps n'a été précisé dans le dossier de l'employé), l'approbateur doit alors créer manuellement la feuille de temps d'un employé.



Note : Dans le module My SigmaRH, cette option s'affiche uniquement aux approbateurs de feuilles de temps qui ont également accès au mode Gestion dans l'application.

1. Choisir **GTA > Liste des feuilles de temps** dans la barre de menus.

2. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des employés pour le niveau de structure indiqué.

3. Choisir l'employé pour qui la feuille de temps doit être créée, puis cliquer **Sélectionner**.

4. Inscrire les dates de début et de fin de la feuille de temps.

5. Sélectionner le [modèle de gestion du temps](#) ^[414] requis.

Note : Dès que vous sélectionnez un modèle de gestion du temps, le système reporte les données définies dans ce modèle pour les champs suivants :

- [Calendrier](#); ^[418]
- [Créer les entrées de la feuille de temps selon](#); ^[422]
- [Horaire](#); ^[424]

Vous pouvez conserver ces valeurs ou en choisir de nouvelles.

6. Choisir la période de calendrier pour laquelle la feuille de temps doit être créée.
7. Indiquer le nombre de jours d'heures ou de minutes dont dispose l'employé pour remplir sa feuille de temps et dont dispose l'approbateur pour approuver cette feuille de temps. À l'expiration de ces délais, la feuille apparaît en retard.
8. Au besoin, cocher la case **Approuvée automatiquement si les entrées ne sont pas modifiées par l'employé** pour faire approuver automatiquement la feuille de temps quand les entrées correspondent à celles générées par le système (c.-à-d. que l'employé n'a apporté aucune modification aux entrées générées par le système).
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la feuille de temps.

Résultat : Une feuille de temps ayant le statut **En attente d'envoi** apparaît maintenant dans la liste des feuilles de temps. Le cas échéant, ses entrées sont générées par le système en fonction du modèle, du calendrier, de la période et de l'horaire de travail sélectionnés précédemment. L'employé peut alors remplir sa feuille de temps, puis l'envoyer pour approbation.

Voir aussi...

[Consulter la liste des feuilles de temps \(approbateur\)](#) ^[278]

[Modifier les paramètres d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ^[280]

[Modifier les entrées d'une feuille de temps \(approbateur\)](#) ^[281]

[Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps](#) ^[282]

Modifier les paramètres d'une feuille de temps (approbateur)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Alors qu'un utilisateur peut modifier les entrées de sa feuille de temps tant qu'elle n'a pas été envoyée pour approbation, un approbateur peut modifier certains paramètres des feuilles de temps pour un employé donné, par exemple s'il veut accorder plus de temps à un employé pour remplir sa feuille de temps.



Note : Dans le module My SigmaRH, cette option s'affiche uniquement aux approbateurs de feuilles de temps qui ont également accès au mode Gestion dans l'application.

1. Choisir **GTA > Liste des feuilles de temps** dans la barre de menus.
2. Au besoin, filtrer la liste pour faire afficher la feuille de temps à modifier (voir [Consulter la liste des feuilles de temps des employés \(approbateur\)](#)). ^[279]
3. Sélectionner la feuille de temps pour laquelle vous voulez modifier les paramètres, puis cliquer **Editer**.
4. Modifier le nombre de jours d'heures ou de minutes dont dispose l'employé pour remplir sa feuille de temps et/ou dont dispose l'approbateur pour approuver cette feuille de temps. À l'expiration de ces délais, la feuille apparaît en retard.

5. Cocher la case **Approuvée automatiquement si les entrées ne sont pas modifiées par l'employé** pour faire approuver automatiquement la feuille de temps quand les entrées correspondent à celles générées par le système (c.-à-d. que l'employé n'a apporté aucune modification aux entrées générées par le système).
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la feuille de temps.

Voir aussi...

[Consulter la liste des feuilles de temps \(approbateur\)](#)^[278]

[Créer manuellement une feuille de temps pour un employé \(approbateur\)](#)^[279]

[Modifier les entrées d'une feuille de temps \(approbateur\)](#)^[281]

[Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps](#)^[282]

Modifier les entrées d'une feuille de temps (approbateur)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Plusieurs cas peuvent nécessiter qu'une feuille de temps soit modifiée. La période de la feuille de temps n'est pas écoulée et il reste plusieurs entrées à saisir pour la compléter. Ou alors, vous souhaitez corriger certaines inexactitudes (l'employé a oublié, par exemple, d'indiquer ses heures supplémentaires).

Quel que soit le cas, l'approbateur peut modifier, dans l'option **Liste des feuilles de temps**, une feuille de temps ayant l'un des statuts suivants : **En attente d'approbation**, **En attente d'envoi** ou **Refusée**.

Pour modifier une feuille de temps ayant le statut **Approuvée**, il faut que l'approbateur ait été désigné comme correcteur de feuille de temps. En mode Gestion, il faut que la case **Cet employé est un correcteur de feuilles de temps** soit cochée dans le dossier de l'employé qui est approbateur de feuille de temps. Voir [Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps et des demandes de congé](#).^[57]

La modification des feuilles de temps approuvées est possible que le modèle de gestion du temps ait été sécurisé ou non en utilisant l'état des périodes de calendrier. Voir la case **Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier du modèle** dans le [modèle de gestion du temps](#)^[416] utilisé pour générer la feuille de temps. Si le modèle de gestion du temps est sécurisé en utilisant l'état des périodes du calendrier, le correcteur de feuille de temps peut modifier des feuilles de temps ayant le statut **Approuvée** qui sont associées à des périodes de calendrier dont l'état est **Scellé**, **Fermé** et **Correction**.



Note : Dans le module My SigmaRH, cette option s'affiche uniquement aux approbateurs de feuilles de temps qui ont également accès au mode Gestion dans l'application.

1. Choisir **GTA > Liste des feuilles de temps** dans la barre de menus.

Résultat : Le système liste l'ensemble des feuilles de temps disponibles. Au besoin, filtrer la liste pour faire afficher la feuille de temps à modifier (voir [Consulter la liste des feuilles de temps des employés \(approbateur\)](#)).^[278]

2. Cliquer la feuille de temps à modifier.

Résultat : Le système affiche les quatre fenêtres flottantes principales suivantes :

- [Temps travaillé](#)^[282]
- [Temps non travaillé](#)^[282]
- [Bonis](#)^[282]
- [Dépense](#)^[282]



Note : Il est possible qu'une ou plusieurs de ces fenêtres flottantes principales soient cachées si le service des ressources humaines n'a pas jugé nécessaire la saisie de ces données. Par exemple, si un employé n'a pas de dépenses (notes de frais), cette section ne sera pas disponible.

La fenêtre flottante principale **Comparatif sur l'horaire** vous permet de voir pour chaque journée, et ce, en temps réel :

- pour les feuilles de temps exigeant une saisie en **heures** : les différences entre les heures prévues, les heures non travaillées et les heures réellement travaillées;
- pour les feuilles de temps exigeant une saisie en **jours** : les différences entre les jours prévus, les jours non travaillés et les jours réellement travaillés.

Des codes de couleur peuvent également avoir été configurés dans la fenêtre flottante principale **Comparatif sur l'horaire** afin que vous puissiez distinguer plus facilement les jours de repos, les jours fériés ou les jours où vous êtes absent.

Plusieurs récapitulatifs sont actualisés en temps réel dans des fenêtres flottantes secondaires (totaux par groupe, client, projet, activité si ces informations sont requises dans la feuille de temps).

3. Modifier les données requises dans la fenêtre flottante **Temps travaillé**.

Utiliser cette fenêtre pour [modifier les heures ou les jours de travail](#)^[282].

4. Modifier les données requises dans la fenêtre flottante **Temps non travaillé**.

Utiliser cette fenêtre pour [modifier les absences](#)^[282].

5. Modifier les données requises dans la fenêtre flottante **Bonis**.

Utiliser cette fenêtre pour [modifier les bonus](#)^[282].

6. Modifier les données requises dans la fenêtre flottante **Dépense**.

Utiliser cette fenêtre pour [modifier les comptes de dépense](#)^[282].

7. Lorsque la saisie est terminée, cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la feuille de temps.

Voir aussi...

[Consulter la liste des feuilles de temps \(approbateur\)](#)^[278]

[Créer manuellement une feuille de temps pour un employé \(approbateur\)](#)^[279]

[Modifier les paramètres d'une feuille de temps \(approbateur\)](#)^[280]

[Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps](#)^[282]

Saisir, modifier et supprimer des données dans une feuille de temps

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Liste des feuilles de temps

Lorsqu'un approbateur [modifie](#)^[280] une feuille de temps pour un employé, il peut ajouter, modifier ou supprimer des entrées dans chacune des fenêtres flottantes principales (**Temps travaillé**, **Temps non travaillé**, **Bonis** et **Dépense**). Selon la configuration des feuilles de temps effectuée dans votre entreprise, chaque entrée (ou ligne de saisie) peut comprendre plusieurs [colonnes](#)^[440] distinctes.

Résumé des règles de saisie dans la feuille de temps

Lorsque vous ajoutez des entrées dans une feuille de temps, vous pouvez utiliser la souris et/ou des touches clavier.

Action	Souris	Clavier
Ajouter une entrée	Cliquer sur la ligne où il est inscrit Cliquez ici pour ajouter une nouvelle ligne.	
Se déplacer d'une colonne à l'autre	Cliquer dans la colonne.	Appuyer sur la touche Tab ou les flèches vers la gauche ou vers la droite.
Sélectionner un choix dans une liste déroulante	Double-cliquer dans la colonne, la flèche pour faire défiler les choix apparaît. Pour sélectionner un choix avec la souris : cliquer sur la flèche et sélectionner l'information dans la liste.	Utiliser la touche flèche vers le bas : le 1er choix apparaît dans la colonne, utiliser la touche de la flèche autant de fois que nécessaire. Si la colonne a été définie comme pouvant être saisie par le code (Saisie légère), saisir le code directement dans la colonne. Le système sélectionnera directement la description qui correspond à ce code.
Saisir l'heure de début et l'heure de fin		Taper l'heure appropriée. Afin d'accélérer la saisie, taper uniquement les chiffres et caractères significatifs. Le système ajoutera les caractères manquants. Exemples <ul style="list-style-type: none"> • Pour saisir 11:00, taper uniquement 11, puis appuyer sur la touche Tab pour passer à la colonne suivante. Résultat : 11:00. • Pour saisir 23:00, taper uniquement 23, puis appuyer sur la touche Tab pour passer à la colonne suivante. Résultat : 23:00.
Enregistrer une entrée	Cliquer sur n'importe quelle colonne d'une entrée déjà existante.	Appuyer sur la touche Tab jusqu'à la fin de l'entrée. OU Appuyer simultanément sur les touches Majuscule et Entrée .
Accéder en mode modification d'une colonne dans une entrée	Cliquer dans la colonne à modifier.	Appuyer sur la touche Entrée dans la colonne.

Action	Souris	Clavier
Sortir du mode modification d'une colonne dans une entrée et garder la nouvelle valeur saisie	Quand la modification est terminée, cliquer n'importe où ailleurs dans la grille, cela validera votre saisie.	Quand la modification est terminée : Appuyer sur la touche Entrée . OU Appuyer sur la touche Tab jusqu'à la fin de l'entrée. Le système mettra à jour l'entrée lorsque le curseur se placera dans l'entrée suivante.
Sortir du mode modification d'une colonne dans une entrée et ramener la valeur antérieure		Appuyer sur la touche ECHAP dans la colonne.
Supprimer une entrée	Sélectionner l'entrée requise et cliquer Supprimer .	
Effacer des données dans une colonne	Liste déroulante : Cliquer dans le texte ou double-cliquer dans la colonne pour la sélectionner et effacer à l'aide de la touche Suppr ou de la touche d'effacement arrière du clavier. Champ texte : Sélectionner l'information ou double-cliquer dans la colonne et effacer à l'aide de la touche Suppr du clavier.	

Voir aussi...

[Consulter la liste des feuilles de temps \(approbateur\)](#)^[278]

[Créer manuellement une feuille de temps pour un employé \(approbateur\)](#)^[279]

[Modifier les paramètres d'une feuille de temps \(approbateur\)](#)^[280]

[Modifier les entrées d'une feuille de temps \(approbateur\)](#)^[281]

Gérer la validation des entrées de feuilles de temps par projet

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Afin d'assurer un suivi plus serré des feuilles de temps, votre entreprise peut désigner des responsables de projet qui s'assureront de [valider](#)^[292] ou de [rejeter](#)^[293] les entrées de feuilles de temps qui sont saisies. La validation est une étape qui peut s'effectuer entre le moment où la feuille de temps est envoyée pour approbation et le moment où elle est approuvée.

Avant d'utiliser le processus de validation par projet, le gestionnaire RH doit effectuer une [configuration](#)^[285] initiale.

Le [processus de validation](#)^[287] s'effectue dans My SigmaRH à partir du menu **Feuille de temps > Mes projets à valider**.

En mode Gestion, vous pouvez également lister l'ensemble des entrées de feuilles de temps à valider à partir du menu **Validation des projets**.

À partir de l'écran de validation, le responsable de projet peut :

- [filtrer](#)^[290] les entrées de feuilles de temps à valider;
- accéder à une feuille de temps simplifiée, par exemple s'il doit [modifier](#)^[294] les entrées de feuilles de temps.

La personne désignée comme étant responsable de projet pourra [valider](#)^[292] les entrées de la feuille de temps.

Des [notifications](#)^[288] s'affichent dans l'application pour assurer un suivi de la validation :

- pour l'approbateur de la feuille de temps;
- pour le responsable de projet chargé de valider ou de refuser les entrées de la feuille de temps;
- pour l'employé qui remplit sa feuille de temps (par exemple, lorsque des entrées sont refusées ou modifiées pendant le processus de validation).

Résumé

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[285]

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[288]

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[290]

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[292]

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[293]

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[294]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#)^[295]

Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps

Afin d'utiliser le processus de [validation des projets](#)^[287], le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes.

1. Configurer les [projets](#)^[299] requis :
 - Sélectionner le responsable de projet. Le responsable de projet sera chargé de la validation des entrées de feuilles de temps pour ce projet.
 - Cocher la case **Valider les entrées de feuille de temps pour ce projet**. Seuls ces projets seront pris en compte pour le processus de validation.
2. Configurer les calendriers et les horaires de travail qui seront utilisés dans les modèles de gestion de temps.
 - Les [calendriers](#)^[826] servent à définir les périodes pour lesquelles les feuilles de temps doivent être créées.
 - Les horaires de travail peuvent être utilisés afin de créer les entrées de feuilles de temps pour une période donnée.

Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :

- Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée);

- Définir un [horaire de travail](#) ^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).
3. Désigner les employés qui pourront être [approbateurs de feuilles de temps](#). ^[57]
 4. Configurer les [modèles de gestion de temps](#) ^[416] :

Dans les [vues](#) ^[445], ajouter les colonnes de votre choix en prenant soin d'inclure les colonnes suivantes qui procurent des informations importantes pendant le processus de validation.



Attention : Lorsqu'un employé remplit sa feuille de temps pendant que celle-ci a le statut **En attente d'envoi**, il ne verra pas ces informations même si la colonne correspondante a été ajoutée dans la vue. Ces informations sont uniquement visibles lorsque le statut de la feuille de temps est **En attente d'approbation**, **Refusée** ou **Approuvée**.

Colonnes devant être ajoutées dans les vues pour la validation des projets

Colonne	Utilisation
Descriptif du statut de validation	Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Elle permet à l'employé de voir à l'écran le statut de validation qui s'applique pour cette entrée de feuille de temps : <ul style="list-style-type: none"> • À valider • Valide • Rejetée
Commentaire du rejet de validation	Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Elle permet à l'employé de voir à l'écran le commentaire qui a été saisi lorsque le responsable d'un projet a rejeté ^[293] l'entrée de feuille de temps pendant le processus de validation.
Historique des changements	Permet d'afficher une ligne supplémentaire dans l'entrée de feuille de temps pour que l'employé puisse voir quelles ont été les modifications ^[294] apportées par le responsable du projet pendant le processus de validation. <ul style="list-style-type: none"> • Pour afficher l'historique des changements, cliquer . • Pour masquer l'historique des changements, cliquer .

5. [Attribuer les modèles de gestion de temps aux employés](#). ^[55]

Voir aussi...

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[288]

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[290]

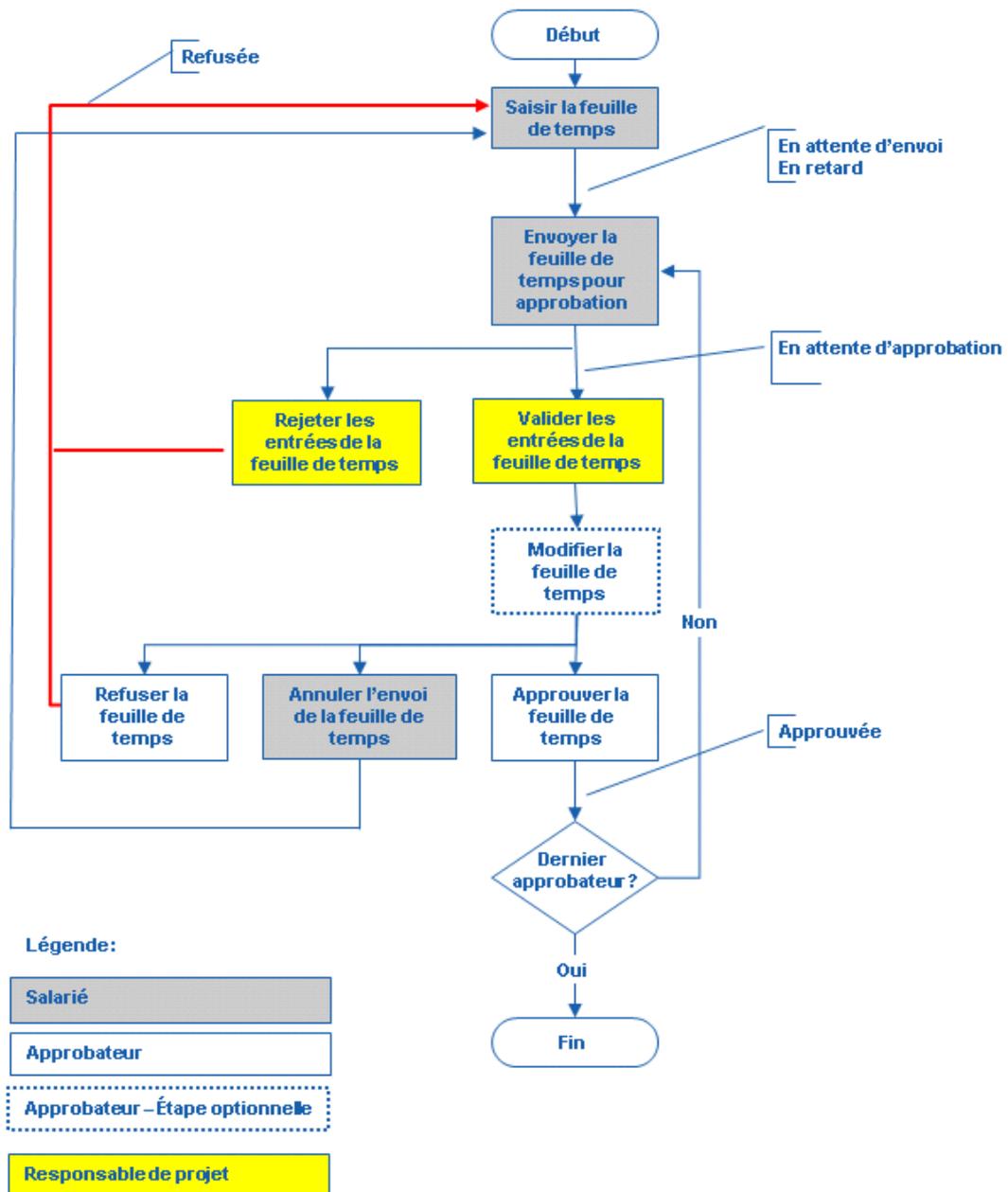
[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[292]

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[293]

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[294]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#) ^[295]

Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps



Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ²⁸⁵

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ²⁸⁸

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹⁰

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹²

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹³

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹⁴

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#) ²⁹⁵

Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

– Comment le responsable de projet est-il informé qu'il a des entrées de feuilles de temps à valider?

Le responsable de projet peut être informé de plusieurs façons s'il a des entrées de feuilles de temps [à valider](#).²⁹²



Note : Le responsable de projet peut également voir l'icône  **À valider** à partir de My SigmaRH dans le menu **Feuille de temps > Mes projets à valider**.

Méthode	Description
Message d'alerte dans l'accueil	Lorsque le responsable de projet se connecte à l'application, le nombre d'entrées de feuilles de temps en attente de validation s'affiche dans la fenêtre flottante secondaire Avertissements . Un hyperlien permet d'accéder aux entrées de feuilles de temps pour les projets en processus de validation.
Icône lors de l'accès au menu GTA > Validation des projets	Lorsque le responsable de projet accède au menu GTA > Validation des projets , chaque entrée de feuille de temps à valider est accompagnée de l'icône  À valider .
Icône lors de l'accès à la feuille de temps à partir du menu GTA > Validation des projets	Lorsque le responsable de projet accède à la feuille de temps d'un employé à partir du menu GTA > Validation des projets , chaque entrée de feuille de temps à valider est accompagnée de l'icône  À valider .

– Comment l'employé est-il informé que certaines de ses entrées de feuilles de temps ont été rejetées ou modifiées au moment de la validation?

☐ Entrées de feuilles de temps rejetées

L'employé peut être informé de plusieurs façons s'il a des entrées de feuilles de temps [rejetées](#).²⁹³ et quelles ont été les raisons du rejet.

Méthode	Description
Message d'alerte dans l'accueil	Lorsque l'employé se connecte à l'application, le nombre de feuilles de temps refusées s'affiche dans la fenêtre flottante secondaire Avertissements . Un hyperlien permet d'accéder aux feuilles de temps refusées.

Méthode	Description
Envoi d'un courrier électronique	Si l'administrateur a fait la configuration nécessaire, l'employé peut recevoir un courrier électronique l'avisant que sa feuille de temps a été refusée. L'administrateur doit configurer une tâche planifiée où il choisira la catégorie Feuille de temps et le modèle Envoyer un courrier électronique aux employés qui ont une feuille de temps .
Statut de la feuille de temps visible dans le menu Mes feuilles de temps (dans My SigmaRH)	Lorsque l'employé accède au menu Mes feuilles de temps , la colonne Statut indique Refusée .
Icône lors de l'accès à la feuille de temps à partir du menu Mes feuilles de temps (dans My SigmaRH)	Lorsque l'employé accède à la feuille de temps à partir du menu Mes feuilles de temps , chaque entrée de feuille de temps est accompagnée de l'icône  Rejetée .
Commentaire du rejet de validation	Lorsque l'employé accède à la feuille de temps à partir du menu Mes feuilles de temps , la colonne Commentaire du rejet de validation est visible. Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Elle permet à l'employé de voir à l'écran le commentaire qui a été saisi lorsque le responsable d'un projet a rejeté l'entrée de feuille de temps pendant le processus de validation.

Entrées de feuilles de temps modifiées

L'employé peut être informé de plusieurs façons s'il a des entrées de feuilles de temps qui ont été [modifiées](#) pendant le processus de validation.

Méthode	Description
Données modifiées sont surlignées	Lorsque l'employé accédera à sa feuille de temps, toutes les modifications seront surlignées en vert. De plus, il pourra voir quelles étaient les anciennes valeurs dans l'historique des changements.
Historique des changements	Permet d'afficher une ligne supplémentaire dans l'entrée de feuille de temps pour que l'employé puisse voir quelles ont été les modifications apportées par le responsable du projet pendant le processus de validation. <ul style="list-style-type: none"> • Pour afficher l'historique des changements, cliquer . • Pour masquer l'historique des changements, cliquer .

– Comment l'approbateur de la feuille de temps est-il informé que certaines des entrées de feuilles de temps qu'il doit approuver sont encore en attente de validation?

Méthode	Description
Message d'alerte dans l'accueil	Lorsque l'approbateur de la feuille de temps se connecte à l'application, le nombre de feuilles de temps en attente d'approbation, incluant le nombre de feuilles de temps en attente de validation, s'affiche dans la fenêtre flottante secondaire Avertissements . Un hyperlien permet d'accéder aux feuilles de temps en attente d'approbation.
Statut de la feuille de temps visible dans le menu Approbation des feuilles de temps	Lorsque l'approbateur de la feuille de temps accède au menu GTA > Validation des projets , la colonne Statut indique En attente de validation .
Icône lors de l'accès à la feuille de temps à partir du menu Approbation des feuilles de temps	Lorsque l'approbateur de la feuille de temps accède au menu GTA > Validation des projets , chaque entrée de feuille de temps est accompagnée de l'icône  À valider .

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ²⁸⁵

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ²⁸⁷

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹⁰

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹²

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹³

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ²⁹⁴

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#) ²⁹⁵

Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Vous pouvez utiliser diverses méthodes pour filtrer les entrées de feuilles de temps qui sont visibles lorsque vous accédez au menu **GTA > Validation des projets**.



Attention : Dans le menu **GTA > Validation des projets**, le système affiche uniquement les entrées des feuilles de temps devant être prises en compte par le processus de validation. Ces feuilles de temps peuvent avoir le statut **En attente de validation** ou **Refusée**. Les entrées des feuilles de temps ayant le statut **En attente d'approbation** ou **Approuvée** ne sont jamais visibles dans ce menu.

– Filtrer les entrées de feuilles de temps à l'aide des filtres disponibles dans la fenêtre flottante secondaire



Note : Les options sélectionnées sont sauvegardées dans vos préférences, c'est-à-dire qu'elles s'appliqueront pour toute la durée de la session en cours **ET** qu'elles s'afficheront lorsque vous vous connecterez de nouveau à l'application.

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Entrées de la feuille de temps**, sélectionner le filtre de votre choix :

_filtre	Utilisation
Afficher uniquement les entrées à valider	<p>Utiliser cette option pour que le système affiche uniquement les entrées de feuilles de temps ayant le statut de validation À valider .</p> <p>Note : Il s'agit du filtre le plus fréquemment utilisé. Dès qu'un responsable de projet valide ^[292] une entrée de feuille de temps, le statut de validation de cette entrée passe à Valide .</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le filtre Afficher uniquement les entrées à valider avait été choisi, l'entrée de feuille de temps ne s'affiche plus dans la grille de gestion de données. • Si le responsable de projet avait attribué le statut de validation Valide  à toutes les entrées d'une même feuille de temps, le statut de la feuille de temps passe à En attente d'approbation. Les entrées de cette feuille de temps ne sont plus visibles dans le menu GTA > Validation des projets.
Afficher toutes les entrées	<p>Utiliser cette option pour afficher les entrées de feuilles de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour un nombre donné de jours antérieurs. • pour l'intervalle de dates de votre choix. Vous devez sélectionner la date de début et la date de fin. <p>Ces filtres sont utilisés dans les cas d'exceptions, par exemple lorsque vous devez annuler la validation ^[295] d'une entrée de feuille de temps qui aurait été accordée par erreur.</p>

3. Cliquer **Actualiser** pour mettre à jour la liste des entrées de feuilles de temps.

– Filtrer les entrées de feuilles de temps à l'aide de la grille

Le menu **GTA > Validation des projets** fait appel à une [grille de gestion de données](#) ^[28] où vous pouvez :

- [filtrer](#) ^[32] les données;
- [configurer l'affichage des colonnes](#) ^[30], par exemple, sélectionner les champs présents dans la grille ou déplacer les colonnes;

- effectuer des [regroupements](#) ^[34];
- [trier](#) ^[35] les données;
- [imprimer](#) ^[36] les données dans le format de votre choix (PDF, Excel ou HTML).

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[285]

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[288]

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[292]

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[293]

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[294]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#) ^[295]

Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Les entrées de feuilles de temps exigeant une validation sont identifiées par l'icône  **À valider**.

Dès qu'un responsable de projet valide une entrée de feuille de temps, le statut de validation de cette entrée passe à **Valide** .

- Si le filtre **Afficher uniquement les entrées à valider** avait été choisi, l'entrée de feuille de temps ne s'affiche plus dans la grille de gestion de données.
- Si le responsable de projet avait attribué le statut de validation **Valide**  à **toutes** les entrées d'une même feuille de temps, le statut de la feuille de temps passe à **En attente d'approbation**. Les entrées de cette feuille de temps ne sont plus visibles dans le menu **GTA > Validation des projets**.



Attention : Dans le menu **GTA > Validation des projets**, le système affiche uniquement les entrées des feuilles de temps devant être prises en compte par le processus de validation. Ces feuilles de temps peuvent avoir le statut **En attente de validation** ou **Refusée**. Les entrées des feuilles de temps ayant le statut **En attente d'approbation** ou **Approuvée** ne sont jamais visibles dans ce menu.

– Valider une entrée de feuille de temps à partir de la grille

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#) ^[290] les entrées de feuilles de temps.
3. Cocher la case correspondant à l'entrée à valider identifiée par l'icône  **À valider**.
4. Cliquer **Valider**.

– Valider une entrée de feuille de temps après avoir accédé à la feuille de temps d'un employé

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#) ^[290] les entrées de feuilles de temps.

3. Cliquer l'hyperlien se trouvant dans la colonne **Nom de l'employé**.
4. Cocher la case correspondant à l'entrée à valider identifiée par l'icône  **À valider**.
5. Cliquer **Valider**.

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[285]

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#) ^[288]

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[290]

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[293]

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#) ^[294]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#) ^[295]

Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Dès qu'un responsable de projet rejette une entrée de feuille de temps :

- le statut de validation de cette entrée passe à **Rejetée** . Si le filtre **Afficher uniquement les entrées à valider** avait été choisi, l'entrée de feuille de temps ne s'affiche plus dans la grille de gestion de données.
- le statut de cette feuille de temps passe à **Refusée**. La feuille de temps est « retournée » à l'employé. Celui-ci est [notifié](#) ^[288] que sa feuille de temps a été refusée. Il devra alors accéder à My SigmaRH pour modifier lui-même les entrées requises, puis il doit envoyer de nouveau sa feuille de temps pour approbation.

Note : Lorsqu'un responsable de projet rejette une entrée de feuille de temps, il peut [modifier](#) ^[294] cette entrée, s'il le juge nécessaire.



Lorsque l'employé accédera à sa feuille de temps, toutes les modifications seront surlignées en vert. De plus, il pourra voir quelles étaient les anciennes valeurs dans l'historique des changements.

- Pour afficher l'historique des changements, cliquer .
- Pour masquer l'historique des changements, cliquer .



Attention : Dans le menu **GTA > Validation des projets**, le système affiche uniquement les entrées des feuilles de temps devant être prises en compte par le processus de validation. Ces feuilles de temps peuvent avoir le statut **En attente de validation** ou **Refusée**. Les entrées des feuilles de temps ayant le statut **En attente d'approbation** ou **Approuvée** ne sont jamais visibles dans ce menu.

Rejeter une entrée de feuille de temps à partir de la grille

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#) ^[290] les entrées de feuilles de temps.
3. Cocher la case correspondant à l'entrée devant être rejetée.
4. Cliquer **Rejeter avec commentaires**.

- Saisir les commentaires qui permettront à l'employé de comprendre pourquoi vous avez rejeté cette entrée de feuille de temps.

Ces commentaires s'affichent dans la colonne **Commentaire du rejet de validation** dans la feuille de temps.

– Rejeter une entrée de feuille de temps après avoir accédé à la feuille de temps d'un employé

- Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
- Au besoin, [filtrer](#)^[290] les entrées de feuilles de temps.
- Cliquer l'hyperlien se trouvant dans la colonne **Nom de l'employé**.
- Cocher la case correspondant à l'entrée devant être rejetée.
- Cliquer **Rejeter avec commentaires**.
- Saisir les commentaires qui permettront à l'employé de comprendre pourquoi vous avez rejeté cette entrée de feuille de temps.

Ces commentaires s'affichent dans la colonne **Commentaire du rejet de validation** dans la feuille de temps.

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[285]

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[288]

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[290]

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[292]

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[294]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#)^[295]

Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Pendant le processus de validation, le responsable de projet peut modifier une entrée de feuille de temps, par exemple pour changer le nombre d'heures, l'heure de début, l'heure de fin, etc. Le responsable de projet ne peut en aucun cas supprimer les entrées de feuilles de temps que l'employé auraient saisies.

Note : Lorsqu'un responsable de projet modifie une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation par projet, il peut [rejeter](#)^[293] cette entrée, afin que l'employé concerné soit [notifié](#)^[288]. Cet employé devra alors accéder à My SigmaRH pour modifier, ajouter ou supprimer lui-même les entrées requises, puis il doit envoyer de nouveau sa feuille de temps pour approbation.



Lorsque l'employé accédera à sa feuille de temps, toutes les modifications seront surlignées en vert. De plus, il pourra voir quelles étaient les anciennes valeurs dans l'historique des changements.

- Pour afficher l'historique des changements, cliquer ▶.
- Pour masquer l'historique des changements, cliquer ▼.



Attention : Dans le menu **GTA > Validation des projets**, le système affiche uniquement les entrées des feuilles de temps devant être prises en compte par le processus de validation. Ces feuilles de temps peuvent avoir le statut **En attente de validation** ou **Refusée**. Les entrées des feuilles de temps ayant le statut **En attente d'approbation** ou **Approuvée** ne sont jamais visibles dans ce menu.

– Modifier une entrée de feuille de temps après avoir accédé à la feuille de temps d'un employé

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#)^[290] les entrées de feuilles de temps.
3. Cliquer l'hyperlien se trouvant dans la colonne **Nom de l'employé**.
4. Modifier l'entrée de feuille de temps requise.
5. Cocher la case correspondant à l'entrée ayant été modifiée.
6. Cliquer **Rejeter avec commentaires**.
7. Saisir les commentaires qui permettront à l'employé de comprendre pourquoi vous avez rejeté cette entrée de feuille de temps.

Ces commentaires s'affichent dans la colonne **Commentaire du rejet de validation** dans la feuille de temps.

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[285]

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[287]

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)^[288]

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[290]

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[292]

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)^[293]

[Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation](#)^[295]

Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Validation des projets

Vous pouvez annuler la validation lorsque le statut de validation **Valide**  ou **Rejetée**  a été attribué par erreur à une entrée de feuille de temps. En annulant la validation, le statut de l'entrée de feuille de temps revient à **À valider** .



Attention : Dans le menu **GTA > Validation des projets**, le système affiche uniquement les entrées des feuilles de temps devant être prises en compte par le processus de validation. Ces feuilles de temps peuvent avoir le statut **En attente de validation** ou **Refusée**. Les entrées des feuilles de temps ayant le statut **En attente d'approbation** ou **Approuvée** ne sont jamais visibles dans ce menu.

– Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps après avoir accédé à la feuille de temps d'un employé

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#)²⁹⁰ les entrées de feuilles de temps.
3. Cliquer l'hyperlien se trouvant dans la colonne **Nom de l'employé**.
4. Cocher la case correspondant à l'entrée pour laquelle la validation doit être annulée.
5. Cliquer **Annuler la validation**.

– Annuler la validation d'une entrée de feuille de temps à partir de la grille

1. Choisir **GTA > Validation des projets** dans la barre de menus.
2. Au besoin, [filtrer](#)²⁹⁰ les entrées de feuilles de temps.
3. Cocher la case correspondant à l'entrée pour laquelle la validation doit être annulée.
4. Cliquer **Annuler la validation**.

Voir aussi...

[Configuration initiale de la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)²⁸⁵

[Processus de validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)²⁸⁷

[Notifications concernant la validation par projet des entrées de feuilles de temps](#)²⁸⁸

[Filtrer les entrées de feuilles de temps pendant le processus de validation des projets](#)²⁹⁰

[Valider une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)²⁹²

[Rejeter une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)²⁹³

[Modifier une entrée de feuille de temps pendant le processus de validation des projets](#)²⁹⁴

Configurer les activités

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Gestion des activités

Les activités servent à décrire les entrées des feuilles de temps, par ex. vacances, programmation ou formation. Elles peuvent être associées à des projets afin de compiler des statistiques sur le nombre d'heures consacrées à un projet ou les montants dépensés pour un projet.



Note : Si vous associez un projet à une activité, cette activité sera automatiquement listée dans l'enregistrement du [projet](#)²⁹⁵ correspondant.

Ajouter une activité

1. Choisir **GTA > Gestion des activités** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer le code de l'activité.
4. Entrer le nom (description) de l'activité (en français, en anglais ou dans les deux langues).
5. Choisir le responsable de cette activité.

- Cliquer .
Résultat : Le système liste l'ensemble des employés.
 - Choisir l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.
Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.
6. Si nécessaire, inscrire une note.
 7. Associer éventuellement l'activité à un [projet](#) ^[299] :
 - Dans la fenêtre flottante **Association d'une activité aux projets**, cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système liste l'ensemble des projets existants.
 - Cocher le ou les projets qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.
Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les projets sélectionnés sont maintenant affichés.
 8. Si cette activité doit être associée à tous les nouveaux projets créés, cocher **Associer cette activité à tous les nouveaux projets**.
 9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'activité.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Configurer les budgets](#) ^[297]

[Configurer les projets](#) ^[299]

[Configurer les unités](#) ^[330]

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Configurer les budgets

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des budgets**

Les budgets, tout comme les projets, permettent de qualifier les entrées des feuilles de temps afin de compiler des statistiques sur le nombre d'heures et les montants affectés à un budget.



Note : Si vous associez un projet à un budget, ce budget sera automatiquement listé dans l'enregistrement du [projet](#) ^[299] correspondant.

Ajouter un budget

1. Choisir **GTA > Gestion des budgets** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer le code du budget.
4. Entrer le nom (description) du budget (en français, en anglais ou dans les deux langues).
5. Choisir le responsable de ce budget.

- Cliquer .

Résultat : Le système liste l'ensemble des employés.
 - Choisir l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.
6. Indiquer la date de début et de fin de la période pendant laquelle ce budget est alloué. Il est possible de ne définir que l'une de ces dates. Par exemple, si un budget n'est pas limité dans le temps, mais plutôt par un montant, il est permis de ne définir que la date de début de ce budget.
- Ces dates ne sont pas validées à la saisie des entrées des feuilles de temps; elles ne servent qu'à des fins d'information.
7. Si nécessaire, inscrire une note.
8. Indiquer le montant maximal alloué à ce budget.
- Ce montant n'est pas validé à la saisie des entrées des feuilles de temps; il purement informatif.
9. Associer éventuellement le budget à un [projet](#) ²⁹⁹ :
- Dans la fenêtre flottante **Association d'un budget aux projets**, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des projets existants.
 - Cocher le ou les projets qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les projets sélectionnés sont maintenant affichés.
10. Associer éventuellement le budget à un [client](#) ⁸³³ :
- Dans la fenêtre flottante **Association d'un budget aux clients**, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des clients existants.
 - Cocher le ou les clients qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les clients sélectionnés sont maintenant affichés.
 - Pour chaque client, sélectionner dans la liste déroulante le contact qui s'applique. Choisir **Aucun** si cette information n'est pas pertinente.
11. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le budget.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ²⁷¹

[Processus de création des feuilles de temps](#) ²⁷²

[Configurer les activités](#) ²⁹⁶

[Configurer les projets](#) ²⁹⁹

[Configurer les unités](#) ³³⁰

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ⁴¹⁴

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰¹

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

Configurer les projets

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des projets**

Les projets, tout comme les [budgets](#)^[297], permettent de qualifier les entrées des feuilles de temps afin de compiler des statistiques sur le nombre d'heures consacrées à un projet ou les montants dépensés pour un projet.

Afin de limiter le nombre de projets pouvant être visualisés lorsque les feuilles de temps sont remplies, vous pouvez associer des projets à certains salariés précis. Cette association peut être faite dans le [dossier du salarié](#)^[73] ou dans le [projet](#)^[300].



Note : Si vous utilisez les projets afin de qualifier les entrées de feuilles de temps, vous pouvez configurer une vue tabulaire dans les vues des [modèles de gestion](#)^[446] afin d'accélérer la saisie pour vos salariés.

Résumé

[Ajouter un projet](#)^[299]

[Filtrer les projets](#)^[307]

[Visualiser le récapitulatif d'un ou de plusieurs projets de feuille de temps](#)^[307]

Ajouter un projet

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des projets**

Les projets, tout comme les budgets, permettent de qualifier les entrées des feuilles de temps afin de compiler des statistiques sur le nombre d'heures consacrées à un projet ou les montants dépensés pour un projet.



Note : Une fenêtre flottante secondaire **Récapitulatifs** permet de consulter des [récapitulatifs](#)^[307] des heures saisies dans les feuilles de temps.

Résumé

[Étape 1 - Saisir les informations générales concernant le projet](#)^[299]

[Étape 2 - Associer le projet aux employés](#)^[300]

[Étape 3 - Associer le projet aux budgets](#)^[301]

[Étape 4 - Associer le projet aux activités](#)^[302]

[Étape 5 - Associer le projet aux clients](#)^[302]

[Étape 6 - Ajouter un document associé et sauvegarder le projet](#)^[303]

[Validations des dates de début et de fin d'un projet lors de la saisie des entrées de feuilles de temps](#)^[303]

[Validations des dates de début et de fin d'association entre un projet et des employés](#)^[304]

— Étape 1 - Saisir les informations générales concernant le projet

1. Choisir **GTA > Gestion des projets** dans la barre de menus **Configuration**.

2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données générales requises pour ce projet.

Champ	Description
Code *	Entrer le code du projet.
Nom (Français) ou (Anglais)	Entrer le nom (description) du projet (en français, en anglais ou dans les deux langues).
Date de début et Date de fin	<p>Indiquer la date de début et de fin de ce projet. Il est possible de ne définir que l'une de ces dates. Par exemple, si l'on est sûr de la date de début d'un projet, mais que l'on ignore quand il sera terminé, il est plus prudent de ne définir que la date de début.</p> <p>Ces dates sont validées^[303] à la saisie des entrées des feuilles de temps. Elles vous permettent de limiter le nombre de projets pouvant être listés lorsque les employés remplissent leur feuille de temps.</p> <p>Ces dates servent aussi à filtrer^[307] les projets actifs dans l'écran de gestion.</p> <p> Note : Afin d'éviter tout chevauchement qui empêcherait la saisie des entrées de feuilles de temps, assurez-vous que la date de début et la date de fin d'un projet correspondent aux date de début et de fin des périodes de feuilles de temps. Voir à ce sujet les exemples^[303] ci-dessous.</p>
Responsable de projet	<p>Choisir le responsable de ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer . <p>Résultat : Le système liste l'ensemble des employés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'employé qui convient, puis cliquer Sélectionner. <p>Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.</p>
Valider les entrées de feuille de temps pour ce projet	<p>Cocher cette case si le responsable de projet sélectionné doit valider^[284] les entrées de feuilles saisies pour ce projet selon un processus^[287] défini.</p> <p> Note : L'utilisation du processus de validation des entrées de feuilles de temps par projet exige une configuration^[285] préalable.</p>
Note	Saisir toutes les données requises dans ce champ texte.

— Étape 2 - Associer le projet aux employés



Attention : La fenêtre **Association d'un projet aux employés** s'affiche uniquement si vous avez accès à l'instance **Base > Dossiers d'employés**.



Note : Vous pouvez également associer un projet de feuille de temps à un employé à partir de son [dossier d'employé](#).^[73]

Au besoin, associer le projet à un ou plusieurs employés. Vous limiterez ainsi le nombre d'employés pouvant sélectionner ce projet, ainsi que la période pendant laquelle ces employés peuvent sélectionner ce projet lorsqu'ils remplissent leur feuille de temps.

1. Dans la fenêtre flottante **Association d'un projet aux employés**, choisir l'option de votre choix :
 - Ce projet est disponible pour tous les employés
 - Ce projet est uniquement disponible pour les employés suivants



Attention : Les projets actifs pouvant être visualisés dans la fenêtre flottante **Projets actifs** du [dossier de l'employé](#)^[73] sont ceux qui ont été associés spécifiquement à l'employé. Si un projet est disponible pour tous les employés, il ne sera pas listé dans le dossier de l'employé.

2. Si l'option **Ce projet est uniquement disponible pour les employés suivants** est choisie, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des employés existants.

3. Cocher le ou les employés qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les employés sélectionnés sont maintenant affichés.

4. Indiquer les dates de début et de fin pour l'association entre ce projet et les employés sélectionnés.

Ces dates sont [validées](#)^[304] à la saisie des entrées des feuilles de temps pourvu que les entrées de feuilles de temps répondent d'abord à la [date de début et à la date de fin](#)^[300] définies pour le projet dans la fenêtre **Informations générales**.



Attention : Si elles sont renseignées, la date de début et la date de fin définies pour le projet dans la fenêtre **Informations générales** ont **toujours** préséance sur la date de début et la date de fin précisées dans l'association entre un projet et les employés. Par exemple, si la date de fin précisée pour un employé est le 31 décembre 2012 et que la date de fin précisée dans le projet est le 30 juin 2012, cet employé ne pourra en aucun cas sélectionner ce projet dans ses feuilles de temps après le 30 juin 2012.



Note : De plus, afin d'éviter tout chevauchement qui empêcherait la saisie des entrées de feuilles de temps, assurez-vous que la date de début et la date de fin précisées dans l'association entre un employé et un projet correspondent aux dates de début et de fin des périodes de feuilles de temps. Voir à ce sujet les [exemples](#)^[306].

Étape 3 - Associer le projet aux budgets



Attention : La fenêtre **Association d'un projet aux budgets** s'affiche uniquement si vous avez accès à l'instance **Temps > Feuille de temps > Gestion des budgets**.



Note : Si vous associez un projet à un budget, ce budget sera automatiquement listé dans l'enregistrement du [budget](#) ²⁹⁷ correspondant.

Au besoin, associer le projet à un ou plusieurs [budgets](#) ²⁹⁷. Vous limiterez ainsi le nombre de budgets pouvant être listés lorsqu'un employé sélectionne ce projet dans sa feuille de temps.

1. Dans la fenêtre flottante **Association d'un projet aux budgets**, choisir l'option de votre choix :
 - Ce projet est disponible pour tous les budgets
 - Ce projet est uniquement disponible pour les budgets suivants
2. Si l'option **Ce projet est uniquement disponible pour les budgets suivants** est choisie, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des budgets existants.

3. Cocher le ou les budgets qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les budgets sélectionnés sont maintenant affichés.

– Étape 4 - Associer le projet aux activités



Attention : La fenêtre **Association d'un projet aux activités** s'affiche uniquement si vous avez accès à l'instance **Temps > Feuille de temps > Gestion des activités**.



Note : Si vous associez un projet à une activité, ce projet sera automatiquement listé dans l'enregistrement de [l'activité](#) ²⁹⁸ correspondante.

Au besoin, associer le projet à une ou plusieurs [activités](#) ²⁹⁸. Vous limiterez ainsi le nombre d'activités pouvant être listées lorsqu'un employé sélectionne ce projet dans sa feuille de temps.

1. Dans la fenêtre flottante **Association d'un projet aux activités**, choisir l'option de votre choix :
 - Ce projet est disponible pour toutes les activités
 - Ce projet est uniquement disponible pour les activités suivantes
2. Si l'option **Ce projet est uniquement disponible pour les activités suivantes** est choisie, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des activités existantes.

3. Cocher la ou les activités qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les activités sélectionnées sont maintenant affichées.

– Étape 5 - Associer le projet aux clients



Attention : La fenêtre **Association d'un projet aux clients** s'affiche uniquement si vous avez accès à l'instance **Base > Clients et fournisseurs > Client et fournisseur**.

Au besoin, associer le projet à un ou plusieurs [clients](#)^[833]. Vous limiterez ainsi le nombre de projets pouvant être listés lorsqu'un employé sélectionne ce client dans sa feuille de temps.

1. Dans la fenêtre flottante **Association d'un projet aux clients**, choisir l'option de votre choix.
 - Ce projet est disponible pour tous les clients
 - Ce projet est uniquement disponible pour les clients suivants
2. Si l'option **Ce projet est uniquement disponible pour les clients suivants** est choisie, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des clients existants.

3. Cocher le ou les clients qui conviennent, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre flottante où le ou les clients sélectionnés sont maintenant affichés.

4. Pour chaque client, sélectionner dans la liste déroulante le contact qui s'applique. Choisir **Aucun** si cette information n'est pas pertinente.

– Étape 6 - Ajouter un document associé et sauvegarder le projet

1. Dans la fenêtre flottante secondaire **Documents associés**, ajouter, au besoin, un [document associé](#)^[127], par exemple la description du projet.
2. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le projet.

– Validations des dates de début et de fin d'un projet lors de la saisie des entrées de feuilles de temps

La [date de début et la date de fin](#)^[300] saisies pour un projet sont validées à la saisie des entrées des feuilles de temps. Elles vous permettent de limiter le nombre de projets pouvant être listés lorsque les employés remplissent leur feuille de temps.

Pour un projet, vous définissez les dates suivantes :

- Date de début = 4 juin 2012
- Date de fin = 20 juin 2012

Selon les périodes définies pour la feuille de temps, le projet pourra être sélectionné ou non. Une [validation supplémentaire](#)^[304] pourra s'appliquer si la date de fin définie pour le projet se situe à l'intérieur d'une période de feuille de temps.

	Début de la période de feuille de temps	Fin de la période de feuille de temps	Sélection du projet	Validation supplémentaire si le projet est sélectionné
Exemple 1	28 mai 2012	3 juin 2012	<p style="text-align: center;">X</p> <p>Le projet ne peut pas être sélectionné, car il n'est pas actif pendant cette période.</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p>Sans objet. Le projet ne peut pas être sélectionné pendant cette période.</p>

	Début de la période de feuille de temps	Fin de la période de feuille de temps	Sélection du projet	Validation supplémentaire si le projet est sélectionné
Exemple 2	4 juin 2012 11 juin 2012	10 juin 2012 17 juin 2012	 Le projet peut être sélectionné, car il est actif pendant cette période.	 Sans objet. Le projet peut être sélectionné pendant cette période.
Exemple 3	18 juin 2012	24 juin 2012	Entrée saisie pour le 18 juin 2012  Le projet peut être sélectionné, car il est actif pendant cette période.	 Sans objet. Le projet peut être sélectionné pendant cette période.
Exemple 4	18 juin 2012	24 juin 2012	Entrée saisie pour le 22 juin 2012  Le projet peut être sélectionné, car il est actif pendant cette période.	 Une validation supplémentaire s'applique, car le projet n'est plus actif à la date figurant dans l'entrée de feuille de temps. L'employé qui remplit sa feuille de temps verra le message d'erreur « Le projet que vous avez choisi n'est pas valide pour cette date » lorsqu'il tente d'ajouter l'entrée de feuille de temps. Cette entrée de feuille de temps ne peut pas être ajoutée. Afin de permettre la saisie des entrées de feuilles de temps, le gestionnaire devra repousser la date de fin du projet jusqu'au 24 juin 2012.
Exemple 5	25 juin 2012	1er juillet 2012	 Le projet ne peut pas être sélectionné, car il n'est pas actif pendant cette période.	 Sans objet. Le projet ne peut pas être sélectionné pendant cette période.

– Validations des dates de début et de fin d'association entre un projet et des employés

Les [dates de début et de fin saisies dans l'association entre un projet et des employés](#)³⁰¹ sont validées à la saisie des entrées des feuilles de temps. Elles vous permettent de limiter la période pendant laquelle les employés sélectionnés peuvent choisir ce projet lorsqu'ils remplissent leur feuille de temps.

- Pour le projet ABC, vous définissez les dates suivantes :

- Date de début = Aucune
- Date de fin = Aucune
- Laurence Talbot et Marie Martin doivent saisir (en tout temps) les heures qu'elles ont passées sur ce projet. Pour l'association entre le projet ABC et ces employées, vous définissez les dates suivantes :
 - Date de début = Aucune
 - Date de fin = Aucune
- Charles Leblanc doit, exceptionnellement, saisir les heures qu'il a passées sur ce projet. Pour l'association entre le projet ABC et cet employé, vous définissez les dates suivantes :
 - Date de début = 21 mai 2012
 - Date de fin = 6 juin 2012

Lorsque le projet est configuré ainsi, aucun autre employé ne peut sélectionner ce projet, mis à part :

- Laurence Talbot et Marie Martin qui peuvent sélectionner ce projet dans leurs feuilles de temps en tout temps. Aucune contrainte de date ne s'applique pour ces employées.
- Charles Leblanc qui peut sélectionner ou non ce projet dans sa feuille de temps selon les périodes définies dans sa feuille de temps, tel qu'indiqué ci-dessous.

	Début de la période de feuille de temps	Fin de la période de feuille de temps	Sélection du projet	Validation supplémentaire si le projet est sélectionné
Exemple 1	14 mai 2012	20 mai 2012	✗ Le projet ne peut pas être sélectionné, car l'association définie pour Charles Leblanc n'est pas encore en vigueur pendant cette période.	✗ Sans objet. Le projet ne peut pas être sélectionné pendant cette période.
Exemple 2	21 mai 2012 28 mai 2012	27 mai 2012 3 juin 2012	✓ Le projet peut être sélectionné, car l'association définie pour Charles Leblanc est en vigueur pendant cette période.	✗ Sans objet. Le projet peut être sélectionné pendant cette période.
Exemple 3	4 juin 2012	10 juin 2012	Entrée saisie pour le 4 juin 2012 ✓ Le projet peut être sélectionné, car l'association définie pour Charles Leblanc est en vigueur pendant cette période.	✗ Sans objet. Le projet peut être sélectionné pendant cette période.

	Début de la période de feuille de temps	Fin de la période de feuille de temps	Sélection du projet	Validation supplémentaire si le projet est sélectionné
Exemple 4	4 juin 2012	10 juin 2012	<p>Entrée saisie pour le 8 juin 2012</p> <p style="text-align: center;">✔</p> <p>Le projet peut être sélectionné, car l'association définie pour Charles Leblanc est en vigueur pendant cette période.</p>	<p style="text-align: center;">✔</p> <p>Une validation supplémentaire s'applique, car l'association définie pour Charles Leblanc n'est plus en vigueur à la date figurant dans l'entrée de feuille de temps.</p> <p>L'employé qui remplit sa feuille de temps verra le message d'erreur « Le projet que vous avez choisi n'est pas valide pour cette date » lorsqu'il tente d'ajouter l'entrée de feuille de temps. Cette entrée de feuille de temps ne peut pas être ajoutée.</p> <p>Afin de permettre la saisie des entrées de feuilles de temps, le gestionnaire devra repousser la date de fin de l'association entre l'employé et le projet jusqu'au 10 juin 2012.</p>
Exemple 5	11 juin 2012	17 juin 2012	<p style="text-align: center;">✘</p> <p>Le projet ne peut pas être sélectionné, car l'association définie pour Charles Leblanc n'est plus en vigueur pendant cette période.</p>	<p style="text-align: center;">✘</p> <p>Sans objet. Le projet ne peut pas être sélectionné pendant cette période.</p>

Voir aussi...

[Gérer les projets de feuilles de temps d'un employé](#) ^[73]

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Configurer les activités](#) ^[296]

[Configurer les budgets](#) ^[297]

[Configurer les projets](#) ^[299]

[Filtrer les projets](#) ^[307]

[Visualiser le récapitulatif d'un ou de plusieurs projets de feuille de temps](#) ^[307]

[Configurer les unités](#) ^[330]

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Filtrer les projets

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des projets**

Vous pouvez utiliser diverses méthodes pour filtrer les projets qui seront visibles lorsque vous accédez au menu **GTA > Gestion des projets**.

1. Choisir **GTA > Gestion des projets** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**, sélectionner le filtre de votre choix :

Filtre	Utilisation
Client	Cliquer  pour sélectionner le client ^[833] requis.
Projets actifs	Cocher cette case pour afficher uniquement les projets ^[299] : <ul style="list-style-type: none"> • sans date de fin; • pour lesquels la date de fin est dans le futur.

3. Cliquer **Actualiser** pour mettre à jour la liste des projets.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Configurer les activités](#) ^[296]

[Configurer les budgets](#) ^[297]

[Configurer les projets](#) ^[299]

[Visualiser le récapitulatif d'un ou de plusieurs projets de feuille de temps](#) ^[307]

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Visualiser le récapitulatif d'un ou de plusieurs projets de feuille de temps

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Gestion des projets**

Vous pouvez visualiser des récapitulatifs des heures saisies dans les feuilles de temps de l'ensemble des employés. Il existe un récapitulatif statique et un récapitulatif dynamique.

Le récapitulatif **statique** vous donne, pour un seul projet à la fois, des répartitions :

- par activité;
- par employé;
- par activité et employé.

Le récapitulatif **dynamique** peut être utilisé pour obtenir des données :

- pour un projet,
- pour plusieurs projets à la fois.

Le récapitulatif dynamique comprend une grille  et un outil de création de graphiques .



Attention : Vos choix de filtre, de regroupement, de tri ou de déplacement des colonnes ne seront pas gardés en mémoire lorsque vous quittez cet écran.

– Disponibilité des récapitulatifs

Type	Disponibilité	Procédure
Dynamique	Dans la fiche du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir GTA > Gestion des projets dans la barre de menus. 2. Cliquer le projet requis. 3. Cliquer l'hyperlien Récapitulatif dynamique dans la fenêtre flottante secondaire Récapitulatifs.
Dynamique	Pour plusieurs projets à la fois	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir GTA > Gestion des projets dans la barre de menus. 2. Cocher la case correspondant aux projets requis. 3. Cliquer Récapitulatif dynamique.
Statique	Uniquement dans la fiche du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir GTA > Gestion des projets dans la barre de menus. 2. Cliquer le projet requis. 3. Cliquer l'hyperlien Récapitulatif statique dans la fenêtre flottante secondaire Récapitulatifs.

– Grille

La grille  vous permet de visualiser les renseignements suivants (si ces renseignements figurent dans l'entrée de feuille de temps) :

- Nom de l'employé;
- Activité;
- Groupe;
- Unité;
- Quantité;
- Quantité avec application du facteur;
- Notes;
- Date.

– Opérations pouvant être effectuées dans la grille

Opération	Procédure
Déplacer des colonnes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner le titre de la colonne. 2. Glisser la souris, puis relâcher le clic à l'endroit où la colonne doit être située.

Opération	Procédure
Ajouter des regroupements	<p data-bbox="643 315 1417 376">Vous pouvez ajouter des regroupements, par exemple par Activité, Nom de l'employé, etc.</p> <p data-bbox="643 389 1310 421">Une somme partielle s'affiche pour chaque regroupement.</p> <p data-bbox="671 521 730 607"></p> <p data-bbox="762 456 1409 674">Note : Pour que les sommes partielles et les totaux soient cohérents, assurez-vous d'effectuer des regroupements et des filtres adéquats, surtout si les unités des feuilles de temps diffèrent. Par exemple, s'il existe des unités en Heures et en Jours pour le même projet, les sommes partielles et les totaux ne seront pas exacts.</p> <ol data-bbox="643 745 1350 857" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 745 1350 806">1. Cliquer à droite dans l'en-tête de colonne que vous voulez utiliser comme regroupement. <li data-bbox="643 819 1294 857">2. Sélectionner l'option  Regrouper par ce champ.
Supprimer des regroupements	<ol data-bbox="643 898 1385 1010" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 898 1385 958">1. Cliquer à droite dans l'en-tête de colonne que vous ne voulez plus utiliser comme regroupement. <li data-bbox="643 972 1382 1010">2. Sélectionner l'option  Ne pas regrouper par ce champ.
Ouvrir et fermer un regroupement	<ul data-bbox="643 1048 1337 1149" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 1048 1337 1108">• Cliquer l'icône  pour afficher toutes les données dans un regroupement. <li data-bbox="643 1122 1286 1149">• Cliquer l'icône  pour fermer un regroupement donné.
Filtrer les données	<p data-bbox="643 1193 1286 1225">Vous pouvez saisir un ou plusieurs filtres de recherche.</p> <p data-bbox="643 1238 1270 1270">Par exemple, vous pouvez obtenir les heures saisies :</p> <ul data-bbox="643 1283 1155 1429" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 1283 858 1314">• par un employé; <li data-bbox="643 1328 874 1359">• pour une activité : <li data-bbox="643 1373 1155 1404">• par un employé, pour une activité donnée; <li data-bbox="643 1417 715 1449">• etc. <ol data-bbox="643 1462 1417 1552" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 1462 1417 1523">1. Sous la colonne appropriée, taper le terme requis dans la zone de recherche sous l'en-tête (ex. activité, etc.). <li data-bbox="643 1536 1038 1552">2. Appuyer sur la touche Entrée.
Supprimer les filtres de recherche	<p data-bbox="643 1597 1342 1655">Pour supprimer vos filtres de recherche et afficher toutes les données dans la grille:</p> <ol data-bbox="643 1668 1422 1769" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="643 1668 1422 1706">1. Sélectionner le terme de recherche dans la colonne appropriée. <li data-bbox="643 1720 1422 1769">2. Supprimer ce terme à l'aide de la touche clavier Suppr ou de la touche d'effacement arrière. <p data-bbox="643 1783 683 1814">Ou</p> <p data-bbox="643 1827 1390 1881">Cliquer l'icône  et choisir l'option Ignorer ce critère de recherche ou l'option Ignorer tous les critères de recherche.</p>

– Outil de création de graphiques

Cet outil  vous permet d'obtenir une représentation visuelle des données. Une fois que le graphique est créé, vous pouvez :

- le visualiser à l'écran;
- l'imprimer;
- l'enregistrer sur votre ordinateur afin de l'inclure dans des rapports qui sont produits dans d'autres applications (logiciel de traitement de texte, tableur, etc.).

– Opérations pouvant être effectuées dans l'outil de création de graphiques

Opération	Procédure				
Sélectionner les champs utilisés pour le graphique	<p>1. Cliquer l'icône .</p> <p>2. Glisser-déposer le champ requis dans la zone de sélection appropriée.</p> <p> Zones de sélection</p> <table border="1" data-bbox="643 965 1423 1458"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 965 842 1077">Types de zones de sélection</th> <th data-bbox="842 965 1423 1077">Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 1077 842 1458">Données</td> <td data-bbox="842 1077 1423 1458"> <p>Permet de préciser les données prises en compte sur l'axe des Y du graphique.</p> <p>Après avoir ajouté un champ dans cette zone de sélection, cliquer l'icône , puis choisir la fonction qui doit être utilisée.</p> <p>Les fonctions disponibles varient en fonction du type de champ, par ex. pour un champ numérique, vous aurez davantage de fonctions (somme, max, min, etc.), que pour les champs textes.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Types de zones de sélection	Utilisation	Données	<p>Permet de préciser les données prises en compte sur l'axe des Y du graphique.</p> <p>Après avoir ajouté un champ dans cette zone de sélection, cliquer l'icône , puis choisir la fonction qui doit être utilisée.</p> <p>Les fonctions disponibles varient en fonction du type de champ, par ex. pour un champ numérique, vous aurez davantage de fonctions (somme, max, min, etc.), que pour les champs textes.</p>
Types de zones de sélection	Utilisation				
Données	<p>Permet de préciser les données prises en compte sur l'axe des Y du graphique.</p> <p>Après avoir ajouté un champ dans cette zone de sélection, cliquer l'icône , puis choisir la fonction qui doit être utilisée.</p> <p>Les fonctions disponibles varient en fonction du type de champ, par ex. pour un champ numérique, vous aurez davantage de fonctions (somme, max, min, etc.), que pour les champs textes.</p>				

Opération	Procédure	
	Types de zones de sélection	Utilisation
	Séries	<p>Permet de préciser les données prises en compte sur l'axe des Z du graphique.</p> <p>Les champs sélectionnés dans les séries permettent l'utilisation des légendes de couleurs pour distinguer chaque élément.</p> <p>Filtres sur les séries</p> <ol style="list-style-type: none"> Après avoir ajouté un champ dans cette zone de sélection, cliquer l'icône , puis : <ul style="list-style-type: none"> Cocher les éléments qui doivent être pris en considération. Décocher les éléments qui ne doivent pas être pris en considération. Cliquer OK pour obtenir un graphique qui tiendra compte de vos choix. <p>Note : Lorsque vous excluez certains éléments, cliquer l'icône   pour basculer rapidement du graphique qui tient compte de vos filtres à celui qui n'en tient pas compte.</p>
	Catégories	<p>Permet de préciser les données prises en compte sur l'axe des X du graphique.</p> <p>Les champs sélectionnés dans les catégories permettent d'effectuer des groupements dans un graphique.</p> <p>Filtres sur les catégories</p> <ol style="list-style-type: none"> Après avoir ajouté un champ dans cette zone de sélection, cliquer l'icône , puis : <ul style="list-style-type: none"> Cocher les éléments qui doivent être pris en considération. Décocher les éléments qui ne doivent pas être pris en considération. Cliquer OK pour obtenir un graphique qui tiendra compte de vos choix. <p>Note : Lorsque vous excluez certains éléments, cliquer l'icône   pour basculer rapidement du graphique qui tient compte de vos filtres à celui qui n'en tient pas compte.</p>

Opération	Procédure	
	Types de zones de sélection	Utilisation
	Filtres	Permet de restreindre le données prises en compte pour le graphique.
Retirer un champ d'une zone de sélection	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner le champ à l'aide de la souris. 2. Glisser-déposer le champ à l'extérieur de la zone de sélection. 	
Afficher les zones de sélection	Cliquer l'icône  .	
Afficher la légende lorsque les séries sont utilisées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter les champs requis dans la zone de sélection réservée aux séries. 2. Cliquer l'icône . 	
Activer ou désactiver les filtres utilisés pour les catégories et les séries	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter les champs requis dans la zone de sélection réservée aux catégories ou aux séries. 2. Cliquer l'icône . 	
Trier les catégories et les séries	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter les champs requis dans la zone de sélection réservée aux catégories ou aux séries. 2. Cliquer l'icône  pour un tri ascendant ou  pour un tri descendant. 	
Sélectionner le type de graphique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer l'icône . 2. Sélectionner le type de graphique requis. 	
Actualiser le graphique après modification des paramètres	Cliquer l'icône  .	
Définir les titres pour les axes des X, des Y et des Z	<p>Dans le groupe Titres, saisir les titres requis dans les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe des X • Axe des Y • Axe des Z 	
Inverser ligne et colonne	Cliquer l'icône  .	
Imprimer le graphique	<p>Utiliser les fonctions du navigateur pour imprimer le graphique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le graphique, cliquer à droite. 2. Choisir Imprimer l'image. 	

Opération	Procédure
Sauvegarder le graphique	Utiliser les fonctions du navigateur pour sauvegarder le graphique en format .png afin de pouvoir l'insérer dans un autre document. 1. Dans le graphique, cliquer à droite. 2. Choisir Enregistrer l'image sous .

Exemples de graphiques



Note : Vous pouvez rapidement inverser les champs de séries et de catégories en cliquant l'icône .

Graphique	Procédure												
Pour un projet donné, vous voulez obtenir un graphique qui illustre la somme des heures travaillées pour chacune des activités	<p>Pour obtenir une couleur distincte pour chaque activité, utilisez la zone de sélection des séries.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Séries</td> <td>Activité</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Séries	Activité	---			
	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction										
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme											
Séries	Activité	---											
Pour obtenir la même couleur pour chaque activité, utilisez la zone de sélection des catégories.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Catégories</td> <td>Activité</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Catégories	Activité	---			
	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction										
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme											
Catégories	Activité	---											
<p>Pour un projet donné, vous voulez obtenir un graphique qui illustre la somme des heures travaillées avec répartition par activité et ventilation par employé</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Catégories</td> <td>Activité</td> <td>---</td> </tr> <tr> <td>Séries</td> <td>Nom de l'employé</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Catégories	Activité	---	Séries	Nom de l'employé	---
Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction											
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme											
Catégories	Activité	---											
Séries	Nom de l'employé	---											

Graphique	Procédure																		
Filtre les données dans un graphique	<p>Dans les feuilles de temps, certaines entrées ont été saisies avec une unité en Heures (dans le temps travaillé) et d'autres ont été saisies avec des unités en Kilomètres (dans les dépenses).</p> <p>Afin d'obtenir des résultats pertinents, vous devrez filtrer les données si vous voulez obtenir le nombre d'heures travaillées pour l'ensemble des activités.</p> <table border="1" data-bbox="643 535 1422 920"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filtres</td> <td>Unité</td> <td>Sélectionner uniquement Heures.</td> </tr> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Séries</td> <td>Activité</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Filtres	Unité	Sélectionner uniquement Heures .	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Séries	Activité	---						
Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction																	
Filtres	Unité	Sélectionner uniquement Heures .																	
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme																	
Séries	Activité	---																	
Pour plusieurs projets, vous voulez obtenir un graphique qui illustre la somme des heures travaillées avec répartition par projet	<p>Pour obtenir une couleur distincte pour chaque projet, utilisez la zone de sélection des séries.</p> <table border="1" data-bbox="643 1034 1422 1301"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Séries</td> <td>Projet</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour obtenir la même couleur pour chaque projet, utilisez la zone de sélection des catégories.</p> <table border="1" data-bbox="643 1386 1422 1653"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Catégorie</td> <td>Projet</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Séries	Projet	---	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Catégorie	Projet	---
Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction																	
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme																	
Séries	Projet	---																	
Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction																	
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme																	
Catégorie	Projet	---																	
Pour plusieurs projets, vous voulez obtenir un graphique qui illustre la somme des heures travaillées avec répartition par projet et ventilation par activité	<table border="1" data-bbox="643 1677 1422 2002"> <thead> <tr> <th>Zone de sélection</th> <th>Champ ajouté</th> <th>Fonction</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Données</td> <td>Quantité ou Quantité avec application du facteur</td> <td>Somme</td> </tr> <tr> <td>Catégories</td> <td>Projet</td> <td>---</td> </tr> <tr> <td>Séries</td> <td>Activité</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table>	Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction	Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme	Catégories	Projet	---	Séries	Activité	---						
Zone de sélection	Champ ajouté	Fonction																	
Données	Quantité ou Quantité avec application du facteur	Somme																	
Catégories	Projet	---																	
Séries	Activité	---																	

Voir aussi...[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271][Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272][Configurer les activités](#) ^[296][Configurer les budgets](#) ^[297][Configurer les projets](#) ^[299][Ajouter un projet](#) ^[299][Configurer les unités](#) ^[330][Configurer les facteurs](#) ^[330][Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414][Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Configuration de base pour la gestion du temps et des activités

Que vous utilisiez les feuilles de temps ou les badgeages, certaines [configurations](#) ^[315] de base doivent être effectuées, en particulier pour les [horaires de travail](#) ^[394].

Résumé

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#) ^[322][Configurer les unités](#) ^[330][Configurer les facteurs](#) ^[330][Configurer les intervalles de temps](#) ^[338][Configurer les types de plage](#) ^[339][Configurer les découpages journaliers](#) ^[350][Configurer les séquences](#) ^[382][Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394]

Processus d'utilisation du module GTA avancée

Afin d'utiliser le module GTA avancée, le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes :

- [Configuration initiale du module GTA avancée](#) ^[315]
- [Utilisation régulière du module GTA avancée](#) ^[316]
- [FAQ - Comment configurer le module GTA avancée si les employés ne remplissent pas de feuilles de temps?](#) ^[317]

— Configuration initiale du module GTA avancée

1. Contacter le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL afin qu'il active le module GTA avancée. Seul le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL peut modifier le paramètre qui active ce module.
2. Définir les [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] qui seront utilisés pour le module GTA avancée.
3. Définir les [horaires de travail](#) ^[395] qui seront utilisés pour le module GTA avancée.

4. Définir le [calendrier](#) [825] qui sera utilisé pour le module GTA avancée.
5. Si le module Badgeuse est également utilisé, effectuer la [configuration requise pour ce module](#). [261] y compris la définition des [terminaux](#). [269]
6. Définir les [modèles de gestion du temps](#) [416] qui seront utilisés pour le module GTA avancée.
7. [Assigner l'horaire de travail requis à chaque employé](#). [54]
8. [Assigner le modèle de gestion du temps requis à chaque employé](#). [55]
9. Définir les [familles](#) [460] requises. Les employés sont associés dynamiquement aux familles en fonction des conditions définies dans les [familles élémentaires](#). [464]
10. Au besoin, définir les [compteurs](#) [820] dont vous aurez besoin dans certaines [règles de validation](#) [467] ou [analyses de temps](#). [509]
11. Paramétrer les [règles de validation](#) [467] dans les [familles](#) [460] appropriées. Ce sont ces règles de validation qui généreront les [anomalies](#) [453] dans le module GTA avancée.
12. Paramétrer les [analyses de temps](#) [501] requises.
13. Configurer les [outils d'analyses de temps](#) [505] requis.
14. [Associer l'outil d'analyses de temps requis à chaque employé](#). [56]
15. [Configurer le calendrier des événements](#) [115] (si ce n'est pas déjà fait).
16. Planifier les [tâches APS](#) [562] requises par les modules GTA avancée et Badgeuse.

— Utilisation régulière du module GTA avancée

1. Vérifier l'état de la période de calendrier (utilisé pour le module GTA avancée).
2. Au besoin, vérifier régulièrement si l'exécution des [tâches APS](#) [562] requises par les modules GTA avancée et Badgeuse s'est bien déroulée.
3. Effectuer les opérations quotidiennes requises :
 En effet, tant que l'état d'une période de calendrier (utilisé pour le module GTA avancée) est **En attente** ou **Ouvert**, vous pouvez :
 - modifier les données dans le menu [Planning](#). [148] par exemple, [ajouter des absences](#) [163] pour un employé, [appliquer un nouveau découpage journalier à un employé](#). [182] etc.
 - modifier les [heures de présences](#) [223] des employés qui ont été enregistrées dans le module Badgeuse;
 - créer, modifier ou supprimer une feuille de temps.
4. Corriger les anomalies générées et qui sont visibles par exemple dans les menus [Planning](#) [220] et [Badgeages](#). [238]
5. Lorsque la fin d'une période de calendrier (utilisé pour le module GTA avancée) arrive, modifier l'état de cette période pour qu'elle soit **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**.
 Lorsque l'état des périodes figurant dans ce calendrier est **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**, aucune modification n'est permise pour ces données, car celles-ci ont alors été exportées, puis envoyées au service de la paie.

FAQ - Comment configurer le module GTA avancée si les employés ne remplissent pas de feuilles de temps?

Certains employés ne remplissent jamais de feuilles de temps. Ils enregistrent uniquement leurs entrées et leurs sorties dans le module Badgeuse.

Quelle configuration dois-je effectuer pour obtenir le temps travaillé de ces employés?

Configuration à effectuer

Une fois que cette configuration est effectuée, le temps travaillé provenant du module Badgeuse sera comptabilisé dans [le compteur de l'employé](#)⁷⁷. Vous pourrez par la suite produire des modèles de rapport pour obtenir les statistiques appropriées sur les compteurs.

1. Contacter le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL afin qu'il active le module GTA avancée. Seul le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL peut modifier le paramètre qui active ce module.
2. Créer [le compteur](#)⁸²⁰ ou les compteurs où le temps travaillé des employés sera comptabilisé.

Éléments à vérifier pour cette configuration

Éléments	Configuration à effectuer
Unité	L'option Heure doit être choisie.
Afficher les soldes sur le terminal de badgeage	Cette case doit être cochée si le solde figurant dans le compteur où sont comptabilisées les heures doit s'afficher sur le terminal ou la badgeuse virtuelle.
Afficher ce compteur dans My SigmaRH	Cette case doit être cochée si le solde figurant dans le compteur où sont comptabilisées les heures doit s'afficher sur la badgeuse virtuelle disponible dans le module My SigmaRH.

Note : Selon les besoins de votre entreprise, vous pouvez créer un ou plusieurs compteurs pour comptabiliser le temps travaillé de vos employés. Certaines entreprises utilisent un compteur pour comptabiliser la totalité des heures travaillées, tandis que d'autres entreprises se servent plutôt de deux compteurs, par exemple :



- un compteur *Heures* à *taux simple* (pour les heures rémunérées au taux horaire habituel);
- un compteur *Heures* + 50% (pour les heures rémunérées où une majoration de 50% doit s'appliquer).

3. Créer un [type de plage](#)³³⁹ en utilisant un facteur de temps travaillé.

Éléments à vérifier pour cette configuration

Fenêtre	Configuration à effectuer
Sélectionner les critères	Choisir tous les critères applicables, par exemple Arrondi en entrée , Arrondi en sortie , Lissage en entrée , Lissage en sortie , etc.

Fenêtre	Configuration à effectuer
Informations de feuilles de temps	<ol style="list-style-type: none"> Choisir l'option Créer une entrée de feuille de temps pour cette plage en utilisant le facteur. Sélectionner un facteur de temps travaillée (en heures).

- Créer les [découpages journaliers](#) ^[350] requis qui font appel au type de plage défini à l'étape 3.
- Définir [l'horaire de travail](#) ^[395] de l'employé qui fera appel aux découpages journaliers définis à l'étape 4.
- Définir le [calendrier](#) ^[825] qui sera utilisé pour le module GTA avancée
- Définir un [modèle de gestion de temps](#) ^[414].

☰ Éléments à vérifier pour cette configuration

Fenêtre	Configuration à effectuer
Informations générales	Remplir les champs suivants : <ul style="list-style-type: none"> Nom du modèle ^[418] Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées ^[418] Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées ^[419]
Informations sur les employés qui utilisent le modèle	Cocher au besoin la case Afficher les soldes sur le terminal de badgeage ^[432] . Les autres champs dans cette fenêtre flottante ne sont pas requis.
Informations sur la création de la feuille de temps	Aucune, car ces employés n'ont pas de feuilles de temps à remplir.
Données à saisir dans la feuille de temps	Aucune, car ces employés n'ont pas de feuilles de temps à remplir.
Autorisations d'accès	Définir toutes les autorisations d'accès ^[431] requises (que ce soit sur un terminal physique ou la badgeuse virtuelle).

- Définir les [familles](#) ^[460] requises. Les employés sont associés dynamiquement aux familles en fonction des conditions définies dans les [familles élémentaires](#) ^[464]
- Paramétrer les [règles de validation](#) ^[467] dans les [familles](#) ^[460] appropriées. Ce sont ces règles de validation qui généreront les [anomalies](#) ^[453] dans le menu **Badgeages**.



Note : Les règles de validations recommandées ci-dessous sont celles qui sont les plus souvent utilisées pour éviter des incohérences lors de la production des statistiques. Selon les besoins dans votre entreprise, certaines règles de validation supplémentaires peuvent également être configurées.

☐ **Éléments à vérifier pour cette configuration**

Règle de validation	Configuration à effectuer	
Analyse du découpage journalier 495	Règle	Explications
	Pas de sortie	Cette règle vous permet de détecter si l'employé a omis de pointer lorsqu'il a quitté. Comme cette omission a un impact direct sur les heures travaillées comptabilisées dans le compteur de l'employé, il est recommandé d'activer cette règle afin d'éviter des incohérences lors de la production des statistiques.
Analyse des badgeages 487	Règle	Explications
	Absence durant la totalité du découpage journalier	Cette règle vous permet de détecter si l'employé a omis de pointer alors que son découpage journalier comportait une plage de temps travaillé (fixe ou variable) ou s'il a été réellement absent et qu'une absence 585 doit être enregistrée dans l'application.
	Présence pendant plage interdite	Cette règle vous permet de détecter si l'employé a pointé alors que son découpage journalier comportait une plage interdite. Comme cette omission a un impact direct sur les heures travaillées comptabilisées dans le compteur de l'employé, il est recommandé d'activer cette règle afin d'éviter des incohérences lors de la production des statistiques.
	Présence pendant plage d'événement	Cette règle vous permet de détecter si l'employé a pointé alors que son découpage journalier comportait un événement (par ex. absence). Des vérifications s'imposent afin d'éviter des incohérences lors de la production des statistiques.
	Présence un jour non travaillé	Cette règle vous permet de détecter si l'employé a pointé alors que son découpage journalier comportait 0 heure travaillée. Des vérifications s'imposent afin d'éviter des incohérences lors de la production des statistiques.

10. Définir une [analyse de temps](#).
509

☐ **Éléments à vérifier pour cette configuration**

Éléments	Configuration à effectuer
Source d'analyse	Choisir Réalisée (Badgeage après interprétation) .

Éléments	Configuration à effectuer						
Information prise en compte	Choisir la durée .						
Critères d'analyse de temps	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter un critère de type Facteur. 2. Sélectionner le même facteur de temps travaillé qui a été choisi dans le type de plage (défini à l'étape 3). 						
Période utilisée par le système pour évaluer le temps	Choisir l'option requise : <table border="1" data-bbox="643 607 1423 1671"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 607 874 656">Option</th> <th data-bbox="874 607 1423 656">Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 656 874 835"> Quantité par jour </td> <td data-bbox="874 656 1423 835"> <ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction par jour dans le compteur de l'employé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette journée. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 835 874 1671"> Quantité totale de la période </td> <td data-bbox="874 835 1423 1671"> <ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction pour chaque période de calendrier. • Le calendrier pris en considération est celui qui a été défini dans le modèle de gestion de temps⁴¹⁶ (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette période. <p style="text-align: center;">Attention : Si la source d'analyse sélectionnée est Réalisée, que vous choisissiez l'option Badgeage (avant interprétation) ou Badgeage (après interprétation), et que vous choisissiez Quantité totale de la période, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages⁵⁶⁶ afin de vous assurer que cette tâche s'est bien exécutée et que l'alimentation des compteurs se fait au moment opportun.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Option	Explications	Quantité par jour	<ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction par jour dans le compteur de l'employé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette journée. 	Quantité totale de la période	<ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction pour chaque période de calendrier. • Le calendrier pris en considération est celui qui a été défini dans le modèle de gestion de temps⁴¹⁶ (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette période. <p style="text-align: center;">Attention : Si la source d'analyse sélectionnée est Réalisée, que vous choisissiez l'option Badgeage (avant interprétation) ou Badgeage (après interprétation), et que vous choisissiez Quantité totale de la période, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages⁵⁶⁶ afin de vous assurer que cette tâche s'est bien exécutée et que l'alimentation des compteurs se fait au moment opportun.</p>
	Option	Explications					
	Quantité par jour	<ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction par jour dans le compteur de l'employé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette journée. 					
Quantité totale de la période	<ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une transaction pour chaque période de calendrier. • Le calendrier pris en considération est celui qui a été défini dans le modèle de gestion de temps⁴¹⁶ (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé. • Chaque transaction comprendra le total des heures travaillées pour cette période. <p style="text-align: center;">Attention : Si la source d'analyse sélectionnée est Réalisée, que vous choisissiez l'option Badgeage (avant interprétation) ou Badgeage (après interprétation), et que vous choisissiez Quantité totale de la période, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages⁵⁶⁶ afin de vous assurer que cette tâche s'est bien exécutée et que l'alimentation des compteurs se fait au moment opportun.</p>						

Éléments	Configuration à effectuer						
Type d'intervalles utilisés	Choisir l'option requise : <table border="1" data-bbox="643 376 1423 1059"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 376 874 427">Option</th> <th data-bbox="874 376 1423 427">Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 427 874 696">Fixe</td> <td data-bbox="874 427 1423 696"> <ul style="list-style-type: none"> Utilisé surtout si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont tous le même horaire de travail (par ex. 35 heures par semaine). Lors de la définition des intervalles d'application, chaque intervalle doit aussi comporter une valeur fixe. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 696 874 1059">Mixte</td> <td data-bbox="874 696 1423 1059"> <ul style="list-style-type: none"> S'applique si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont des horaires de travail différents (par ex. certains employés ont un horaire de 35 heures et d'autres un horaire à temps partiel de 21 heures). Lors de la définition des intervalles d'application, seul le début du premier intervalle peut être variable. Les autres intervalles doivent avoir une valeur fixe. </td> </tr> </tbody> </table>	Option	Explications	Fixe	<ul style="list-style-type: none"> Utilisé surtout si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont tous le même horaire de travail (par ex. 35 heures par semaine). Lors de la définition des intervalles d'application, chaque intervalle doit aussi comporter une valeur fixe. 	Mixte	<ul style="list-style-type: none"> S'applique si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont des horaires de travail différents (par ex. certains employés ont un horaire de 35 heures et d'autres un horaire à temps partiel de 21 heures). Lors de la définition des intervalles d'application, seul le début du premier intervalle peut être variable. Les autres intervalles doivent avoir une valeur fixe.
Option	Explications						
Fixe	<ul style="list-style-type: none"> Utilisé surtout si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont tous le même horaire de travail (par ex. 35 heures par semaine). Lors de la définition des intervalles d'application, chaque intervalle doit aussi comporter une valeur fixe. 						
Mixte	<ul style="list-style-type: none"> S'applique si le modèle de gestion de temps est associé à des employés qui ont des horaires de travail différents (par ex. certains employés ont un horaire de 35 heures et d'autres un horaire à temps partiel de 21 heures). Lors de la définition des intervalles d'application, seul le début du premier intervalle peut être variable. Les autres intervalles doivent avoir une valeur fixe. 						
Analyse de temps pour la valeur du plancher	Choisir Aucun .						
Intervalles d'application	<ol style="list-style-type: none"> Créer le ou les intervalles requis. Lier les compteurs définis à l'étape 2 aux intervalles requis. <p>Note : Si vous avez créé plusieurs compteurs pour comptabiliser le temps travaillé de vos employés, vous pouvez les réutiliser dans les intervalles d'application afin d'obtenir dans le compteur de votre choix une répartition de la quantité par jour ou de la quantité totale de la période.</p> <p>Pour en savoir davantage sur les intervalles d'application, consultez les rubriques suivantes :</p> <p> Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration ⁵³⁵</p> <p>Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration par intervalles ⁵³⁶</p> <p>Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle ⁵³⁸</p> <p>Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration et débit/crédit (intervalle mixte) ⁵⁴⁰</p>						

- Définir un [outil d'analyse de temps](#) ⁵⁰⁵ et y inclure l'analyse de temps définie à l'étape 10.
- Créer le dossier de l'employé et y saisir les informations suivantes :
 - [Numéro de badge](#) ⁵³¹ valide

- [Horaire de travail](#) ^[54] défini au préalable
- [Outil d'analyse de temps](#) ^[56] défini au préalable
- [Modèle de gestion de temps](#) ^[55] défini au préalable

Voir aussi...

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394]

[Configurer les séquences](#) ^[382]

[Configurer les découpages journaliers](#) ^[350]

[Configurer les types de plage](#) ^[339]

[Configuration des anomalies](#) ^[453]

[Configurer les familles](#) ^[460]

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467]

[Configurer les intervalles de temps](#) ^[338]

[Gérer les terminaux](#) ^[269]

[Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

[Configurer le module Badgeuse](#) ^[261]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416]

[Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431]

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148]

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#) ^[562]

Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée

Les paramètres de cloisonnement ont de multiples impacts dans le module GTA avancée.



Attention : Les paramètres de cloisonnement peuvent uniquement être définis, visualisés et modifiés par le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL.

[Quels sont les paramètres de cloisonnement pouvant être définis?](#) ^[322]

[Impacts sur les assignations des horaires de travail aux employés](#) ^[326]

[Impacts sur l'application des types de plage, des découpages journaliers et des séquences aux horaires de travail](#) ^[326]

[Impacts sur l'application des types de plage, des découpages journaliers et des séquences à un employé dans les menus Planning et Badgeages](#) ^[326]

[Impacts sur l'accès aux données en fonction du niveau d'accès de l'utilisateur](#) ^[327]

— Quels sont les paramètres de cloisonnement pouvant être définis?

Si vous utilisez le module GTA avancée, les paramètres suivants peuvent être définis.

[Utiliser le cloisonnement dans la gestion des temps et des activités avancée](#) ^[323]

[Niveau de cloisonnement minimum](#) ^[324]

[Utiliser la structure courante de l'utilisateur comme valeur par défaut dans la gestion des temps et des activités avancée](#) ^[325]

☐ **Utiliser le cloisonnement dans la gestion des temps et des activités avancée**

Préciser si les éléments utilisés dans le module GTA avancée ([horaires de travail](#),^[396] [séquences](#),^[382] [découpages journaliers](#)^[350] et [types de plage](#))^[339] doivent être cloisonnés en fonction d'un des huit (8) niveaux dans la structure administrative.

État de la case à cocher	Impacts	
Case NON cochée	<p data-bbox="595 544 970 611">Dans les éléments utilisés par le module GTA avancée</p> <ul data-bbox="595 645 970 1070" style="list-style-type: none"> • La fenêtre flottante principale qui permet la sélection du niveau de structure administrative n'est PAS visible. • Ces éléments seront liés automatiquement au premier niveau de la structure administrative (Entité légale) de l'utilisateur qui les a créés. Ils seront visibles et pourront être utilisés dans tous les niveaux parents. 	<p data-bbox="1010 544 1414 611">Dans les paramètres d'entreprise</p> <ul data-bbox="1010 645 1414 969" style="list-style-type: none"> • La case Utiliser la structure courante de l'utilisateur comme valeur par défaut dans la gestion des temps et des activités avancée ne peut pas être cochée. • Aucun niveau ne peut être sélectionné dans la liste déroulante Niveau de cloisonnement minimum.
Case cochée	<p data-bbox="595 1115 970 1182">Dans les éléments utilisés par le module GTA avancée</p> <ul data-bbox="595 1216 970 1904" style="list-style-type: none"> • La fenêtre flottante principale qui permet la sélection du niveau de structure administrative est visible dans ces éléments. • L'utilisateur doit préciser dans quel niveau de la structure administrative l'élément doit être disponible. Une valeur par défaut peut être générée pour ce niveau de structure (avec le paramètre d'entreprise Utiliser la structure courante de l'utilisateur comme valeur par défaut dans la gestion des temps et des activités avancée). • L'utilisateur doit respecter le niveau de cloisonnement minimum précisé dans les paramètres d'entreprise. 	<p data-bbox="1010 1115 1414 1182">Dans les paramètres d'entreprise</p> <ul data-bbox="1010 1216 1414 1518" style="list-style-type: none"> • La case Utiliser la structure courante de l'utilisateur comme valeur par défaut dans la gestion des temps et des activités avancée peut être cochée. • Un niveau doit être sélectionné dans la liste déroulante Niveau de cloisonnement minimum.

Niveau de cloisonnement minimum

Si vous avez coché la case **Utiliser le cloisonnement dans la gestion des temps et des activités avancée**, préciser à quel niveau de structure administrative (Entité légale, Etablissement, etc.) les éléments utilisés par le module GTA avancée ([horaires de travail](#), [séquences](#), [découpages journaliers](#) et [types de plage](#)) doivent être rattachés au minimum.



Note : Seuls les quatre premiers niveaux de la structure administrative sont disponibles, soit : **Entité légale, Division, Secteur économique** et **Etablissement**.



Attention : Ce paramètre définit le niveau de cloisonnement minimum qui doit être précisé dans les éléments utilisés par le module GTA avancée. Si le niveau de cloisonnement minimum n'est pas respecté dans l'élément utilisé par le module GTA avancée, cet élément ne peut pas être sauvegardé. Cependant, les [horaires de travail](#), [séquences](#), [découpages journaliers](#) et [types de plage](#) peuvent être associés à un niveau plus bas dans la structure administrative. Au besoin, ces éléments peuvent être cloisonnés jusqu'au niveau 8 de la structure administrative.

Utiliser la structure courante de l'utilisateur comme valeur par défaut dans la gestion des temps et des activités avancée

Si vous avez coché la case **Utiliser le cloisonnement dans la gestion des temps et des activités avancée**, cette case permet l'ajout de valeurs par défaut se rapportant à la structure administrative lors de la création des éléments utilisés dans le module GTA avancée ([horaires de travail](#),^[396] [séquences](#),^[382] [découpages journaliers](#)^[350] et [types de plage](#))^[339].

État de la case à cocher	Impacts dans les éléments utilisés par le module GTA avancée
Case NON cochée	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de structure sélectionné par défaut sera égal au niveau de cloisonnement minimum. • Aucun niveau de structure administrative n'est ajouté par défaut dans la fenêtre flottante principale qui permet la sélection du niveau de structure administrative dans ces éléments. • L'utilisateur qui crée les éléments (horaire de travail, découpage journalier, etc.) DOIT ajouter manuellement au moins une structure administrative dans laquelle ces éléments seront disponibles. S'il omet d'ajouter une structure administrative, l'élément ne peut être sauvegardé. • Au besoin, l'utilisateur peut ajouter d'autres éléments de structure administrative. • Au besoin, l'utilisateur peut changer le niveau de structure. Dans ce cas, il doit respecter le niveau de cloisonnement minimum, sans quoi l'élément ne peut pas être sauvegardé.
Case cochée	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de structure sélectionné par défaut sera égal à la structure courante de l'utilisateur connecté. • La structure courante de l'utilisateur connecté est ajoutée par défaut dans la liste des structures administratives dans lesquelles ces éléments seront disponibles. • Au besoin, l'utilisateur peut ajouter d'autres éléments de structure administrative. • Au besoin, l'utilisateur peut changer le niveau de structure. Dans ce cas, il doit respecter le niveau de cloisonnement minimum, sans quoi l'élément ne peut pas être sauvegardé.

– Impacts sur l'attribution des horaires de travail aux employés

Lorsqu'un horaire de travail est associé à un niveau dans la structure administrative, il peut uniquement être [associé aux employés](#)^[54] dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure administrative ou à un niveau inférieur.

Exemples

- Un horaire de travail est associé à un niveau 1 dans la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC), il peut être associé à tous les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, peu importe le niveau 4 dans lequel les dossiers de ces employés ont été créés.
- Un horaire de travail est spécifiquement associé à un niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 123), il peut uniquement être associé aux employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur. Il ne pourra pas être associé aux employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Impacts sur l'application des types de plage, des découpages journaliers et des séquences aux horaires de travail

Le niveau de cloisonnement défini dans les paramètres d'entreprise a un impact lors de la création des éléments suivants qui peuvent être associés aux [horaires de travail](#)^[396] utilisés par le module GTA avancée :

- [séquences](#):^[382]
- [découpages journaliers](#):^[350]
- [types de plage](#):^[339]

Dès qu'un de ces éléments est associé à un niveau de structure administrative, il peut uniquement être sélectionné dans un autre élément qui aura le même niveau dans la structure administrative ou un niveau inférieur.

Exemples

- Un type de plage est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un type de plage est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce type de plage ne pourra pas être sélectionné dans un découpage journalier associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Impacts sur l'application des types de plage, des découpages journaliers et des séquences à un employé dans les menus Planning et Badgeages

Lorsque vous effectuez certaines opérations dans les menus **Planning** et **Badgeages**, le système affiche les éléments suivants en fonction du niveau de structure administrative :

Opération	Menu	Éléments affichés
Appliquer un découpage journalier existant à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Planning^[184] • Badgeages^[243] 	<p>Les découpages journaliers pouvant être sélectionnés dépendent du niveau de structure administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui a été choisi dans l'horaire de travail attribué à l'employé:^[54] • dans lequel le découpage journalier^[350] a été créé.
Appliquer un découpage journalier sur mesure (non réutilisable) à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Planning^[185] • Badgeages^[244] 	<p>Les types de plage pouvant être sélectionnés dépendent du niveau de structure administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui a été choisi dans l'horaire de travail attribué à l'employé:^[54] • dans lequel le type de plage^[339] a été créé.
Appliquer une séquence existante à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Planning^[206] 	<p>Les séquences pouvant être sélectionnées dépendent du niveau de structure administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui a été choisi dans l'horaire de travail attribué à l'employé:^[54] • dans lequel la séquence^[382] a été créée.

Exemples

- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans le menu **Planning** pour les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné pour les employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

— Impacts sur l'accès aux données en fonction des accès de l'utilisateur

Seuls les utilisateurs ayant accès au niveau de structure approprié (dans leur dossier d'utilisateur) pourront visualiser, ajouter, modifier et supprimer les éléments suivants :

- les [familles de base](#)^[462] et les [familles élémentaires](#):^[464]
- [les horaires de travail](#):^[394]
- [les séquences](#):^[382]
- [les découpages journaliers](#):^[350]
- [les types de plage](#):^[339]

Exemple de structure administrative

La structure administrative suivante a été créée :

Niv . 1	Un élément	Entité légale = ABC							
Niv . 2	Un élément	Division = XYZ							
Niv . 3	Deux éléments	Secteur économique = BBB				Secteur économique = CCC			
Niv . 4	Quatre éléments	Etablissement = 10		Etablissement = 20		Etablissement = 30		Etablissement = 40	
Niv . 5	Huit éléments	Service 1111	Service 2222	Service 3333	Service 4444	Service 5555	Service 6666	Service 7777	Service 8888

Voici quelques exemples de résultats de recherche pour divers utilisateurs ayant accès à divers niveaux de structure dans une telle structure administrative :

 **Utilisateur ayant accès uniquement à un établissement donné**

Un utilisateur a uniquement accès à l'**établissement 10**.



Note : Dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre sur la structure** (visible dans les écrans de gestion des horaires de travail, découpages journaliers, types de plage, séquences), cet utilisateur peut uniquement choisir l'arborescence correspondant à son propre niveau 4 (Etablissement) (**10**).

Niveau choisi dans la fenêtre flottante secondaire Filtre sur la structure	Accès aux entités cloisonnées
Entité légale = ABC	<p>Plein accès aux entités cloisonnées</p> <p>Entités disponibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son propre niveau 4 (Etablissement) (10) • les niveaux inférieurs (1111 et 2222) <p>Accès en lecture seule aux entités cloisonnées</p> <p>Entités disponibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les niveaux supérieurs dans sa propre branche : <ul style="list-style-type: none"> ○ Secteur économique = BBB ○ Division = XYZ ○ Entité légale = ABC
Etablissement = 10	<p>Plein accès aux entités cloisonnées</p> <p>Entités disponibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son propre niveau 4 (Etablissement) (10) • les niveaux inférieurs (1111 et 2222)

 **Utilisateur ayant accès à toutes les données de l'entité légale**

Un utilisateur (administrateur) a accès à toutes les données de l'entité légale.



Note : Dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre sur la structure**, cet utilisateur peut choisir tous les niveaux 4 (Etablissement) dans ce niveau 1 (Entité légale) (10, 20, 30, 40)

Niveau choisi dans la fenêtre flottante secondaire Filtre sur la structure	Accès aux entités cloisonnées
Entité légale = ABC	<p>Plein accès aux entités cloisonnées</p> <p>Toute les entités cloisonnées dans l'entité légale</p>
Etablissement = 30	<p>Plein accès aux entités cloisonnées</p> <p>Entités disponibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le niveau 4 (Etablissement) sélectionné (30) • les niveaux inférieurs dans ce niveau 4 (5555 et 6666) • les niveaux supérieurs dans la branche de l'établissement 30 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Secteur économique = CCC ○ Division = XYZ ○ Entité légale = ABC
Secteur économique = BBB	<p>Plein accès aux entités cloisonnées</p> <p>Entités disponibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le niveau 3 (secteur économique) sélectionné BBB • les niveaux 4 (établissements) rattachés (10, 20) • les niveaux inférieurs à ces niveaux 4 (1111, 2222, 3333, 4444) • les niveaux supérieurs dans la branche du secteur économique BBB : <ul style="list-style-type: none"> ○ Division = XYZ ○ Entité légale = ABC

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[412]

Configurer les unités

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des unités**

Les unités sont utilisées pour décrire les quantités saisies dans les entrées des feuilles de temps. Certaines unités sont prédéfinies (heures et jours pour du temps travaillé et heures et jours pour du temps non travaillé). Mais il vous est aussi possible d'en définir de nouvelles, telles que des kilomètres ou des repas. Ces deux types d'unités sont identifiables par leur origine :

- **Système** pour les unités prédéfinies;
- **Utilisateur** pour celles qui ont été ajoutées par les utilisateurs.

Ajouter une unité

1. Choisir **GTA > Gestion des unités** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Choisir un groupe (**Bonis, Compte de dépenses, Temps travaillé** ou **Temps non travaillé**).

Les groupes sont définis par le système (ils ne peuvent donc être modifiés) et permettent de définir si l'unité représente du temps (travaillé / non travaillé) ou des montants d'argent.

4. Sélectionner le type de l'unité (**Heures, Quantité** ou **Montant**).

Le type d'unité est utilisé pour le formatage des données et la validation.

5. Entrer une description (en français, en anglais ou dans les deux langues).

Cette description représente le texte affiché à l'utilisateur lors du choix d'une unité.

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'unité.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Configurer les activités](#) ^[296]

[Configurer les budgets](#) ^[297]

[Configurer les projets](#) ^[299]

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Configurer les facteurs

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des facteurs**

Les unités servent à décrire les quantités saisies dans les entrées des feuilles de temps. La fonction des facteurs, quant à elle, est d'appliquer un coefficient à ces mêmes entrées pour une unité donnée. Il est ainsi possible d'automatiser les calculs effectués sur les quantités saisies dans les feuilles de temps.

Vous pouvez associer les facteurs aux éléments suivants :

- codes de [conséquences](#) ^[640];
- codes de [raisons d'absences](#) ^[648];
- [types de plage](#) ^[339] utilisés dans le module GTA avancée;
- [configurations de terminaux](#) ^[263] utilisées dans le module Badgeuse;

- [jours fériés.](#)^[70]

Les facteurs peuvent aussi être utilisés comme critères dans les [analyses de temps](#)^[509] associées aux [outils d'analyses de temps](#)^[505] qui permettent d'automatiser le transfert d'heures ou de jours dans les compteurs des employés.

Résumé

[Ajouter un facteur](#)^[331]

[Exemple de facteur avec taux double](#)^[334]

[Exemple de facteur avec un intervalle simple](#)^[335]

[Exemple de facteur avec un intervalle cumulé](#)^[336]

[Exemple de facteur avec un plafond](#)^[337]

Ajouter un facteur

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des facteurs**

Les unités servent à décrire les quantités saisies dans les entrées des feuilles de temps. La fonction des facteurs, quant à elle, est d'appliquer un coefficient à ces mêmes entrées pour une unité donnée. Il est ainsi possible d'automatiser les calculs effectués sur les quantités saisies dans les feuilles de temps.

Certains facteurs sont prédéfinis (heures et jours pour du temps travaillé et heures et jours pour du temps non travaillé). Mais il vous est aussi possible d'en définir de nouveaux, tels que des kilomètres ou des repas. Ces deux types de facteurs sont identifiables par leur origine :

- **Système** pour les facteurs prédéfinis;
- **Utilisateur** pour ceux qui ont été ajoutés par les utilisateurs.

Résumé

[Exemples d'utilisation](#)^[331]

[Ajouter un facteur](#)^[332]

[Exemple de validation des dates des feuilles de temps](#)^[334]

— Exemples d'utilisation

- [Facteur taux double avec une unité heure](#)^[334] : Les heures supplémentaires alors accumulées dans le compteur de l'employé seraient systématiquement multipliées par deux.
- [Remboursement des frais de déplacement avec un intervalle simple](#)^[335] : Votre entreprise rembourse 0,50 € pour chaque kilomètre. Lorsque l'employé entre le nombre de kilomètres dans sa feuille de temps (par exemple 100), le système calcule automatiquement le montant du remboursement : $100 \times 0,50 = 50,00$ €. Ce résultat serait affiché dans le récapitulatif des feuilles de temps et servirait au calcul des dépenses.

- [Remboursement des frais de déplacement avec un intervalle cumulé](#)^[336] : Votre entreprise alloue des remboursements différents selon le nombre de kilomètres. Par exemple, si l'employé effectue 100 kilomètres ou moins, votre entreprise lui rembourse 0,50 € par kilomètre. Si l'employé effectue plus de 100 kilomètres, votre entreprise lui rembourse 0,50 € par kilomètre pour les 100 premiers kilomètres, mais uniquement 0,40 € pour tous les kilomètres en excédent de 100. Lorsque l'employé entre le nombre de kilomètres dans sa feuille de temps (par exemple 150), le système calcule automatiquement le montant du remboursement : $(100 \times 0,50 = 50,00 \text{ €}) + (50 \times 0,40 \text{ €} = 20 \text{ €})$. Ce résultat serait affiché dans le récapitulatif des feuilles de temps et servirait au calcul des dépenses.
- [Remboursement des dépenses de repas limitées à un montant maximal \(plafond\)](#)^[337] : Le montant maximal que votre entreprise rembourse pour un repas est de 20 €. Même si l'employé entre 25 € dans sa feuille de temps, le montant du remboursement sera limité à 20 €.

– Ajouter un facteur

1. Choisir **GTA > Gestion des facteurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

☐ Informations générales

Champ	Utilisation
Code	Entrer le code requis.
Description * (Français et Anglais)	Entrer une description en français, en anglais ou dans les deux langues.
Groupe	Choisir un groupe (Bonis, Compte de dépenses, Temps travaillé ou Temps non travaillé). Les groupes sont définis par le système (ils ne peuvent donc être modifiés) et permettent de définir si le facteur représente du temps (travaillé / non travaillé) ou des montants d'argent.
Unité *	Sélectionner une unité ^[330] .
Date de début et Date de fin	Indiquer les dates de début et de fin de la période d'application de ce facteur. Les indemnités de kilométrage, par exemple, peuvent être revues systématiquement tous les six mois d'après la convention collective. Il faudra donc définir pour ce facteur les six mois de la période de validité. Ces dates seront validées dans les feuilles de temps correspondantes, c.-à-d. qu'une entrée de feuille de temps ne pourra être associée à un facteur si les dates ne concordent pas. Exemple de validation des dates des feuilles de temps ^[334]
Compteur dans lequel accumuler les quantités saisies avec ce facteur	Choisir le compteur ^[820] où seront accumulées les quantités figurant dans les entrées des feuilles de temps associées à ce facteur. Les quantités ajoutées dans les compteurs sont faites en fonction de la colonne Quantité avec application du facteur . Exemple d'utilisation ^[331]

Champ	Utilisation
Type de facteur *	<p>Sélectionner le type de facteur.</p> <p>Afin de « forcer » les employés à créer une demande de congé pour les absences de type « Vacances », « Temps repris », etc., il faut rendre invisibles ces facteurs afin que les employés ne puissent pas les saisir directement dans la feuille de temps, dans la fenêtre flottante Temps non travaillé.</p> <p>Visible à tous Ce facteur sera visible à tous les employés.</p> <p>Visible à tous sauf pour certains employés Les employés pour qui vous voulez rendre les facteurs invisibles sont énumérés dans la fenêtre Association entre les employés et les facteurs.</p> <p>Visible seulement pour certains employés Les employés pour qui vous voulez rendre les facteurs visibles sont énumérés dans la fenêtre Association entre les employés et les facteurs.</p>
Plafond sur la quantité brute avant calcul	<p>Entrer un montant pour limiter la quantité brute saisie par l'utilisateur dans la feuille de temps.</p> <p>Exemple d'utilisation  ³³⁷</p>
Plafond sur la quantité nette après calcul	<p>Entrer un montant pour limiter la quantité nette saisie par l'utilisateur dans la feuille de temps.</p> <p>Exemple d'utilisation  ³³⁷</p>
Type d'intervalle *	<p>Sélectionner le type d'intervalle requis.</p> <p>Simple Vous pouvez créer un seul intervalle. Il n'est pas possible de créer des tranches de calcul.</p> <p>Intervalle simple Vous pouvez ajouter plusieurs intervalles dans la fenêtre Intervalles d'application du facteur. Selon la quantité que l'utilisateur saisit dans la feuille de temps, le système va directement appliquer le facteur qui correspond à cette quantité.</p> <p>Exemple d'utilisation  ³³⁵</p> <p>Intervalle cumulé Vous pouvez ajouter plusieurs intervalles dans la fenêtre Intervalles d'application du facteur. Selon la quantité que l'utilisateur saisit dans la feuille de temps, le système va appliquer le calcul du premier intervalle puis les suivants.</p> <p>Exemple d'utilisation  ³³⁶</p>

Champ	Utilisation
Options des transactions de feuille de temps	<p>Sélectionner le moment auquel les transactions doivent être faites dans le compteur figurant dans le paramètre Compteur dans lequel accumuler les quantités saisies avec ce facteur.</p> <p>Les transactions peuvent être faites dans le compteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'approbation de la feuille de temps; • à l'enregistrement de la feuille de temps.

3. Si le type de facteur est **Visible à tous sauf pour certains employés** ou **Visible seulement pour certains employés**, sélectionner les employés requis dans la fenêtre **Association entre les employés et les facteurs**.
4. Si le type d'intervalle est **Intervalle simple** ou **Intervalle cumulé**, préciser les valeurs requises dans la fenêtre **Intervalle d'application du facteur**.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le facteur.

— Exemple de validation des dates des feuilles de temps

	Date de début	Date de fin	Date de l'entrée de la feuille de temps	Résultat
Exemple 1	1er janv. 2017	20 janv. 2017	5 janv. 2017	Entrée valide car le 5 janv. est compris entre le 1er janv. et le 20 janv.
Exemple 2	1er janv. 2017	20 janv. 2017	2 fév. 2017	Entrée NON valide car le 2 fév. n'est pas compris entre le 1er janv. et le 20 janv.
Exemple 3	—	20 janv. 2017	5 janv. 2017	Entrée valide car le 5 janv. est antérieur au 20 janv.
Exemple 4	1er janv. 2017	—	5 janv. 2017	Entrée valide car le 5 janv. est postérieur au 1er janv.

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Exemple de facteur avec taux double](#) ³³⁴

[Exemple de facteur avec un intervalle simple](#) ³³⁵

[Exemple de facteur avec un intervalle cumulé](#) ³³⁶

[Exemple de facteur avec un plafond](#) ³³⁷

Exemple de facteur avec taux double

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Gestion des facteurs

Dans les feuilles de temps, vous voulez que toutes les heures saisies avec un facteur **Taux double** soient transférées automatiquement dans le compteur **Heures supplémentaires**. Les heures saisies seront systématiquement multipliées par deux.



Note : Bien que vous puissiez permettre aux employés qui saisissent leur feuille de temps de choisir eux-mêmes le facteur requis, cette situation peut porter à confusion lorsqu'il s'agit des heures supplémentaires. Pour éviter que les employés aient à choisir eux-mêmes le facteur requis lorsqu'ils font des heures supplémentaires, vous pouvez utiliser les [outils d'analyses de temps](#).^[505]

Exemple de facteur avec taux double

Afin d'obtenir ces calculs automatiques dans la feuille de temps, il faut configurer les aspects suivants dans le facteur **Taux double** :

- **Groupe** : Sélectionner **Temps travaillé**.
- **Unité** : Sélectionner **Heures**.
- **Intervalle d'application du facteur** : Préciser un facteur multiplicateur de 2.

`0,0000 99 999 999,9999 [(Quantité +0.0000) X 2.0000] +0.0000`

Résultat d'une saisie dans la feuille de temps

Date	Unité	Facteur	Quantité payée	Quantité avec application du facteur
03/07/2017	Heures	Taux double	1	2

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#)^[330]

[Ajouter un facteur](#)^[331]

[Exemple de facteur avec un intervalle simple](#)^[335]

[Exemple de facteur avec un intervalle cumulé](#)^[336]

[Exemple de facteur avec un plafond](#)^[337]

Exemple de facteur avec un intervalle simple

Barre de menus : Configuration **Menu** : GTA > Gestion des facteurs

Dans les feuilles de temps, vous voulez que les employés qui remplissent leurs dépenses voient le montant du remboursement qui leur sera octroyé. Ce remboursement est calculé en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Nombre de kilomètres parcourus	Remboursement à effectuer
0 à 100	0,50 par kilomètre
Supérieur à 100	0,40 par kilomètre

Si l'employé saisit 200 kilomètres dans sa feuille de temps, le système va directement appliquer le facteur qui correspond à cette quantité. (c'est-à-dire (200 X 0,40)). Le système affiche le remboursement octroyé, c'est-à-dire 80.

Exemple de facteur pour frais de déplacement

Afin d'obtenir ces calculs automatiques dans la feuille de temps, il faut configurer les aspects suivants dans le facteur **Kilomètres** :

- **Groupe** : Sélectionner **Compte de dépenses**.
- **Unité** : Sélectionner **Quantité**.
- **Type d'intervalle** : Sélectionner **Intervalle simple**.
- **Intervalles d'application du facteur** : Préciser les deux intervalles pour les calculs.

<input type="checkbox"/>	0,0000	99,9999	$[(\text{Quantité} + 0,0000) \times 0,5000] + 0,0000$
<input type="checkbox"/>	100,0000	99 999 999,9999	$[(\text{Quantité} + 0,0000) \times 0,4000] + 0,0000$

Résultat d'une saisie dans la feuille de temps

En saisissant 200 dans la colonne **Quantité payée** de sa feuille de temps, l'employé obtient automatiquement le montant du remboursement dans la colonne **Quantité avec l'application du facteur**, c'est-à-dire 80.

Date	Unité	Facteur	Quantité payée	Quantité avec application du facteur
01/12/2017	Quantité	Kilomètres	200	80

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Ajouter un facteur](#) ³³¹

[Exemple de facteur avec taux double](#) ³³⁴

[Exemple de facteur avec un intervalle cumulé](#) ³³⁶

[Exemple de facteur avec un plafond](#) ³³⁷

Exemple de facteur avec un intervalle cumulé

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Gestion des facteurs**

Dans les feuilles de temps, vous voulez que les employés qui remplissent leurs dépenses voient le montant du remboursement qui leur sera octroyé. Ce remboursement est calculé en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Nombre de kilomètres parcourus	Remboursement à effectuer
0 à 100	0,50 par kilomètre
Supérieur à 100	0,40 par kilomètre

Si l'employé saisit 200 dans sa feuille de temps, le système va appliquer le calcul du premier intervalle, puis les suivants (c'est-à-dire $(100 \times 0,50) + (100 \times 0,40)$). Le système affiche le remboursement octroyé, c'est-à-dire 90.

Exemple de facteur pour frais de déplacement

Afin d'obtenir ces calculs automatiques dans la feuille de temps, il faut configurer les aspects suivants dans le facteur **Kilomètres** :

- **Groupe** : Sélectionner **Compte de dépenses**.
- **Unité** : Sélectionner **Quantité**.
- **Type d'intervalle** : Sélectionner **Intervalle cumulé**.

- **Intervalles d'application du facteur** : Préciser les deux intervalles pour les calculs.

<input type="checkbox"/>	0,0000	99,9999	$[(\text{Quantité} + 0.0000) \times 0.5000] + 0.0000$
<input type="checkbox"/>	100,0000	99 999 999,9999	$[(\text{Quantité} + 0.0000) \times 0.4000] + 0.0000$

Résultat d'une saisie dans la feuille de temps

En saisissant 200 dans la colonne **Quantité payée** de sa feuille de temps, l'employé obtient automatiquement le montant du remboursement dans la colonne **Quantité avec l'application du facteur**, c'est-à-dire 90.

Date	Unité	Facteur	Quantité payée	Quantité avec application du facteur
01/12/2017	Quantité	Kilomètres	200	90

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Ajouter un facteur](#) ³³¹

[Exemple de facteur avec taux double](#) ³³⁴

[Exemple de facteur avec un intervalle simple](#) ³³⁵

[Exemple de facteur avec un plafond](#) ³³⁷

Exemple de facteur avec un plafond

Barre de menus : Configuration **Menu** : GTA > Gestion des facteurs

Dans les feuilles de temps, vous voulez que les remboursements de repas ne dépassent pas 20 €. Si l'employé saisit 25 dans sa feuille de temps, alors la quantité à rembourser restera à 20.

Pour obtenir ce genre de plafond, vous devez préciser la valeur maximale (20) dans le champ **Plafond sur la quantité nette après calcul**.

Exemple de facteur pour frais de repas avec plafond

Afin d'obtenir ces calculs automatiques dans la feuille de temps, il faut configurer les aspects suivants dans le facteur `Repas` :

- **Groupe** : Sélectionner **Compte de dépenses**.
- **Unité** : Sélectionner **Quantité**.
- **Plafond sur la quantité nette après calcul** : 20.

Résultat de la saisie dans la feuille de temps

En saisissant 25 dans la colonne **Quantité payée** de sa feuille de temps, l'employé obtient automatiquement le montant réel du remboursement dans la colonne **Quantité avec l'application du facteur**, c'est-à-dire 20.

Date	Unité	Facteur	Quantité payée	Quantité avec application du facteur
01/12/2017	Quantité	Repas	25	20

Voir aussi...[Configurer les facteurs](#)^[330][Ajouter un facteur](#)^[331][Exemple de facteur avec taux double](#)^[334][Exemple de facteur avec un intervalle simple](#)^[335][Exemple de facteur avec un intervalle cumulé](#)^[336]

Configurer les intervalles de temps

Barre de menus : Configuration**Menu : GTA > Intervalles de temps**

Les intervalles de temps associés aux [horaires de travail](#)^[394] utilisés dans le module GTA avancée vous permettent de définir :

- quel est le premier jour de la semaine;
- quel est le [calendrier](#)^[825] utilisé pour décrire l'année de référence.

Ces informations sont utilisées lors de la génération des [anomalies](#)^[453]. Certaines [règles de validation](#)^[467] définies dans une [famille](#)^[460] génèrent des anomalies sur une base hebdomadaire ou annuelle, par exemple les règles de validation :

- [sur le repos hebdomadaire](#)^[477];
- portant sur les [compteurs](#)^[471].

Configuration préalable

Avant de définir un intervalle de temps, vous devrez définir le [calendrier](#)^[825] qui sera sélectionné dans cet intervalle de temps.

1. Choisir **GTA > Intervalles de temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Informations générales

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cet intervalle de temps.
Nom * (Français ou Anglais)	Saisir la description (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cet intervalle de temps.
Premier jour de la semaine *	Sélectionner le premier jour de la semaine. Dans de nombreuses entreprises, le premier jour de la semaine est le Dimanche ou le Lundi, mais vous pouvez choisir n'importe quel jour.

Champ	Description
Calendrier sur lequel l'année de référence est définie *	<p>Sélectionner le calendrier qui permet de définir l'année de référence qui sera utilisée. Selon les politiques en vigueur dans votre entreprise, ce calendrier peut correspondre à l'année civile (premier janvier au 31 décembre) ou à votre exercice financier (par exemple du premier mai au 30 avril).</p> <p> Note : Afin que les anomalies puissent continuer d'être générées ou que l'outil de planification (Planning) s'affiche correctement, vous devrez mettre à jour périodiquement ce calendrier lorsque la fin de l'année de référence approche. Vous devrez alors ajouter une année dans le calendrier.</p>

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'intervalle de temps.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

Configurer les types de plage

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Types de plage**

Résumé

[Qu'est-ce qu'un type de plage et pourquoi devrais-je en configurer?](#) ³³⁹

[Niveau de structure des types de plage](#) ³⁴⁰

[Ajouter un type de plage - Étape 1 - Nom et niveau de structure](#) ³⁴⁰

[Ajouter un type de plage - Étape 2 - Type d'entrée / sortie](#) ³⁴¹

[Ajouter un type de plage - Étape 3 - Sélection des critères](#) ³⁴²

[Ajouter un type de plage - Étape 4 - Sélection d'un facteur](#) ³⁴⁷

[Modifier un type de plage](#) ³⁴⁸

[Supprimer un type de plage](#) ³⁴⁸

Qu'est-ce qu'un type de plage et pourquoi devrais-je en configurer?

Les types de plage vous permettent de définir les [types d'entrée et de sortie](#) ³⁴¹ des employés dans une journée de travail. Vous pouvez entre autres définir des types de plage pour les périodes :

- de présence obligatoire des employés (par exemple, entre 9:00 et 16:00);

- de présence variable des employés (par exemple, vous permettez à vos employés d'arriver au bureau entre 7:30 et 9:00);
- de présence interdite des employés;
- de pause (le temps de pause peut être payé ou non);
- de repas.

Une fois que les types de plage sont définis, vous pouvez les associer à un [découpage journalier](#).^[350] Le même type de plage peut être réutilisé dans un ou plusieurs découpages journaliers.



Note : Vous ne pouvez pas modifier ou supprimer un type de plage qui est associé à un [découpage journalier](#).^[350]

Si vous utilisez le module Badgeuse, vous pouvez choisir divers critères qui varient en fonction de du type d'entrée / sortie. Si vous sélectionnez un critère, vous devez préciser une valeur (par exemple en minutes ou en heures) lors de la définition du [découpage journalier](#).^[350]



Note : Ce n'est pas dans le type de plage que vous définissez les heures exactes applicables, mais bien dans le [découpage journalier](#).^[350]

– Niveau de structure des types de plage

Le niveau de structure administrative pouvant être sélectionné dans un type de plage dépend des [paramètres de cloisonnement](#).^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Impacts du niveau de cloisonnement pour les types de plage

Le niveau de cloisonnement défini dans les paramètres d'entreprise a un impact lors de la création des éléments suivants qui peuvent être associés aux [horaires de travail](#).^[396] utilisés par le module GTA avancée :

- [séquences](#).^[382]
- [découpages journaliers](#).^[350]
- [types de plage](#).^[339]

Dès qu'un de ces éléments est associé à un niveau de structure administrative, il peut uniquement être sélectionné dans un autre élément qui aura le même niveau dans la structure administrative ou un niveau inférieur.

Exemples

- Un type de plage est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un type de plage est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce type de plage ne pourra pas être sélectionné dans un découpage journalier associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Ajouter un type de plage - Étape 1 - Nom et niveau de structure

1. Choisir **GTA > Types de plage** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

3. Saisir le nom du type de plage (en anglais, en français ou dans les deux langues).
4. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le type de plage sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel le type de plage doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#)^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le type de plage sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le type de plage sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

– Ajouter un type de plage - Étape 2 - Type d'entrée / sortie

Pour chaque type de plage, préciser le type d'entrée / sortie.

Type d'entrée / sortie	Description
Fixe	<p>Temps de travail pendant lequel la présence de l'employé est obligatoire.</p> <p>Note : Bien que le temps de pause puisse être géré avec un type de plage Pause, vous pouvez aussi l'inclure dans un type de plage Fixe.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p> <p>Si vous utilisez le module Badgeuse, vous pouvez créer des règles de validation^[467] dans une famille^[460] afin de générer des anomalies^[453] si l'employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pointe en avance ou en retard^[487] c'est-à-dire avant l'heure de début ou après l'heure de fin d'une plage fixe. Ces heures sont précisées dans les plages associées au découpage journalier^[350] • ne pointe pas ou omet de pointer^[495] pendant une plage fixe.

Type d'entrée / sortie	Description
Variable	<p>Temps de travail pendant lequel l'employé peut être présent. Par exemple, vous devez créer des types de plage Variable dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vos employés ont un horaire variable et qu'ils peuvent commencer à travailler entre 7:30 et 9:00 et qu'ils peuvent terminer entre 16:00 et 18:30. • Si vos employés travaillent normalement dans une plage précise (entre 16:00 et 00:00), mais qu'ils peuvent être appelés à faire des heures supplémentaires avant ou après cette période.
Interdite	<p>Temps non travaillé pendant lequel l'employé n'a pas le droit de pointer.</p> <p>Note : Ce paramètre s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous utilisez le module Badgeuse et que l'employé pointe pendant une plage interdite, ses heures de présence pendant ce type de plage ne sont pas comptabilisées dans la durée effective. De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si l'employé pointe pendant une plage interdite.
Pause	<p>Temps de pause dans une journée de travail.</p> <p>Note : Bien que le temps de pause puisse être géré avec un type de plage Pause, vous pouvez aussi l'inclure dans un type de plage Fixe.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p> <p>Si vous utilisez le module Badgeuse, vous pouvez créer des règles de validation^[487] dans une famille^[460] afin de générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas les temps de pause minimum ou maximum définis dans le découpage journalier.</p>
Coupure	<p>Période de coupure, par exemple pour le temps de repas ou de repos dans une journée de travail.</p> <p>Si vous utilisez le module Badgeuse, vous pouvez créer des règles de validation^[487] dans une famille^[460] afin de générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas les temps de coupure minimum ou maximum définis dans le découpage journalier. Une pénalité peut être appliquée, au besoin.</p>

- Ajouter un type de plage - Étape 3 - Sélection des critères

Pour chaque type de plage, sélectionner les critères qui s'appliquent. Les critères pouvant être sélectionnés varient en fonction du type d'entrée / sortie sélectionnée à l'étape précédente.



Note : Les critères suivants doivent uniquement être définis si vous utilisez le module Badgeuse : **Arrondi en entrée**, **Arrondi en sortie**, **Lissage en entrée**, **Lissage en sortie**, **Lissage d'arrondi en entrée**, **Lissage d'arrondi en sortie**, **Temps de coupure avec option pénalité si non badgé**.

Critère	Description	Type d'entrée / sortie applicable
Arrondi en entrée	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le nombre de minutes qui sera utilisé pour arrondir les entrées d'un employé qui seront enregistrées après l'heure de début de la plage fixe définie dans le découpage journalier.</p> <p>Exemple d'arrondi en entrée^[373]</p>	Fixe
Arrondi en sortie	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le nombre de minutes qui sera utilisé pour arrondir les sorties d'un employé qui seront enregistrées avant l'heure de fin de la plage fixe définie dans le découpage journalier.</p> <p>Exemple d'arrondi en sortie^[376]</p>	Fixe
Lissage en entrée	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le nombre de minutes permises pour une entrée tardive d'un employé.</p> <p>Exemple de lissage en entrée^[370]</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si l'employé pointe après la période définie pour le lissage en entrée.</p>	Fixe
Lissage en sortie	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le nombre de minutes permises pour une sortie anticipée d'un employé.</p> <p>Exemple de lissage en sortie^[373]</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si l'employé pointe avant la période définie pour le lissage en sortie.</p>	Fixe

Critère	Description	Type d'entrée / sortie applicable
Lissage d'arrondi en entrée	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le lissage (en minutes) qui sera effectué sur les arrondis en entrée. Le lissage n'est plus appliqué après l'heure de début de la plage fixe définie dans le découpage journalier, mais bien sur chacun des arrondis.</p> <p>Note : Si vous cochez la case Lissage d'arrondi en entrée, cochez également la case Arrondi en entrée. Cependant, ne cochez pas la case Lissage en entrée.</p> <p>Exemple de lissage d'arrondi en entrée^[378]</p>	Fixe
Lissage d'arrondi en sortie	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le lissage (en minutes) qui sera effectué sur les arrondis en sortie. Le lissage n'est plus appliqué avant l'heure de fin de la plage fixe définie dans le découpage journalier, mais bien sur chacun des arrondis.</p> <p>Note : Si vous cochez la case Lissage d'arrondi en sortie, cochez également la case Arrondi en sortie. Cependant, ne cochez pas la case Lissage en sortie.</p> <p>Exemple de lissage d'arrondi en sortie^[378]</p>	Fixe
Temps de coupure avec option pénalité si non badgé	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] une durée de pénalité (en minutes) si l'employé ne pointe pas lorsqu'il prend sa période de coupure, par exemple si l'employé oublie de pointer lorsqu'il prend son repas, le système déduira la durée de pénalité définie de son temps travaillé.</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si l'employé oublie de pointer lorsqu'il prend sa période de coupure.</p>	Coupure

Critère	Description	Type d'entrée / sortie applicable
Temps de pause minimum	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le temps de pause minimum (en minutes) que doit effectuer l'employé.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas le temps de pause minimum défini dans le découpage journalier.</p>	Fixe, Pause
Temps de pause maximum	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le temps de pause maximum (en minutes) que doit effectuer l'employé.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas le temps de pause maximum défini dans le découpage journalier.</p>	Fixe, Pause
Temps de pause avec option payé	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut préciser dans la plage associée au découpage journalier^[350] si le temps de pause doit être considéré comme du temps payé.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p>	Fixe, Pause
Temps de pause effectif	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut préciser dans la plage associée au découpage journalier^[350] si le temps de pause est considéré comme du temps travaillé.</p> <p>Exemples de temps de pause^[380]</p>	Fixe, Pause

Critère	Description	Type d'entrée / sortie applicable
Temps de coupure minimum	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le temps de coupure minimum (en minutes) que doit effectuer l'employé, par exemple pour la durée du repas.</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas le temps de coupure minimum défini dans le découpage journalier.</p>	Coupure
Temps de coupure maximum	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] le temps de coupure maximum (en minutes) que doit effectuer l'employé, par exemple pour la durée du repas.</p> <p>De plus, en créant des règles de validation^[487] dans une famille^[460] vous pouvez générer des anomalies^[453] si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse par l'employé ne respectent pas le temps de coupure maximum défini dans le découpage journalier.</p>	Coupure
Lissage de fin de journée	<p>Lorsque cette case est cochée, l'utilisateur peut saisir dans la plage associée au découpage journalier^[350] (lorsque cette plage se termine à 00:00) le lissage (en minutes) qui doit s'effectuer lorsqu'un employé (qui travaille après minuit) badge en avance à son arrivée. Ce lissage s'applique uniquement si la première plage du découpage journalier suivant est une plage travaillée (Variable ou Fixe).</p> <p>Exemples de lissage de fin de journée^[372]</p>	Interdite
Ne pas tenir compte des plages variables dans le calcul de la durée ajustée (absence)	<p>Lorsque cette case est cochée, le système ne tiendra pas compte de cette plage variable dans le calcul de la durée ajustée qui s'effectue lorsqu'une absence^[587] est ajoutée.</p>	Variable

➤ Ajouter un type de plage - Étape 4 - Sélection d'un facteur

Au besoin, sélectionner pour chaque type de plage un facteur dans la fenêtre flottante **Informations de feuille de temps**.

La sélection d'un facteur est requise dans les cas suivants :

Cas	Explications
Comptabilisation du temps travaillé des employés dans un compteur	Si vous utilisez uniquement le module Badgeuse et que vos employés ne doivent pas remplir de feuilles de temps, la sélection d'un facteur dans le type de plage permet de comptabiliser le temps travaillé dans un compteur. Dans ce cas, vous devez configurer le système ^[317] pour que le temps travaillé des employés soit comptabilisé dans un compteur grâce à une analyse de temps réalisé qui tient compte des badgeages après interprétation . ^[553]
Exécution de certaines analyses de temps	Vous voulez effectuer certaines analyses de temps, par exemple une analyse du temps planifié qui tient compte des heures précisées dans les types de plage associés aux découpages journaliers (exemple avec les heures travaillées la nuit) ^[551] .
Création d'une entrée de feuille de temps pour ce type de plage	<p>Pour créer une entrée de feuille de temps pour ce type de plage, choisir le facteur^[330] requis. Il peut s'agir d'un facteur pour du temps travaillé ou du temps non travaillé.</p> <p>Lorsque vous choisissez un facteur pour un type de plage, une entrée de feuille de temps sera générée, lors de la création de la feuille de temps, pour toutes les plages des découpages journaliers^[350] qui utilisent ce type de plage. Par exemple, vous pourrez ainsi générer automatiquement des entrées de feuille de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour du temps travaillé pour des types de plage de type Fixe; • pour du temps non travaillé pour des types de plage de type Pause ou Coupure. <p>Note :</p> <p> Il faut cependant que vous choisissiez l'option appropriée dans la liste déroulante Créer les entrées de la feuille de temps selon dans le modèle de gestion du temps^[416] utilisé pour la création d'une feuille de temps d'un employé.</p> <p> Restrictions lors de la création des entrées de feuille temps en fonction des facteurs associés aux types de plage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un facteur est associé à un type de plage Variable, toutes les plages des découpages journaliers utilisant ce type de plage seront intégrées dans une entrée de feuille de temps avec pour quantité, la durée entre l'heure de début et l'heure de fin de la plage. • Si un facteur est associé à une plage de type Pause, la quantité entrée dans la feuille de temps correspond à la durée entre l'heure de début et l'heure de fin de la plage. Les champs Temps de pause minimum et Temps de pause maximum ne sont pas pris en compte.

Étape suivante

Une fois que le type de plage est défini, vous pouvez l'associer à un [découpage journalier](#).^[350]

– Modifier un type de plage

Une fois qu'un type de plage est créé, vous pouvez uniquement modifier certains paramètres si aucune restriction d'accès ne s'appliquent.

Limitations

Les limitations suivantes s'appliquent :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas modifier un type de plage qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un type de plage qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • un type de plage qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et qui est utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces types de plage, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la modification.</p> <p>Vous pouvez uniquement modifier les types de plage qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>
Type de plage déjà associé à un découpage journalier	<p>Si aucune restriction d'accès ne s'appliquent, vous pouvez uniquement modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le facteur^[347] attribué au type de plage; • le niveau de structure dans lequel le type de plage sera disponible.

1. Choisir **GTA > Types de plage** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Apporter les modifications permises.
3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le type de plage.

– Supprimer un type de plage

Vous pouvez supprimer un type de plage, par exemple s'il a été ajouté par erreur.

Limitations

La suppression n'est pas permise dans les cas suivants :

Cas	Explications
Type de plage déjà associé à un découpage	Il n'est pas permis de supprimer un type de plage déjà utilisé dans un découpage journalier.

Cas	Explications
journalier	
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas supprimer un type de plage qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas supprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un type de plage qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • un type de plage qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces types de plage, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la suppression.</p> <p>Vous pouvez uniquement supprimer les types de plage qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>

1. Choisir **GTA > Types de plage** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant au type de plage devant être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

Configurer les découpages journaliers

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Découpages journaliers**

Résumé

[Qu'est-ce qu'un découpage journalier et pourquoi devrais-je en configurer?](#)^[350]

[Niveau de structure des découpages journaliers](#)^[351]

[Ajouter un découpage journalier](#)^[352]

[À quoi sert la durée travaillée prévue?](#)^[359]

[Modifier un découpage journalier](#)^[361]

[Résumé des impacts lors d'une modification dans le menu Découpages journaliers](#)^[362]

[Copier un découpage journalier](#)^[363]

[Supprimer un découpage journalier](#)^[364]

- Qu'est-ce qu'un découpage journalier et pourquoi devrais-je en configurer?

Les découpages journaliers vous permettent de définir les plages figurant dans une période de 24 heures. Vous pouvez ainsi savoir l'heure de début et l'heure de fin des périodes :

- de présence obligatoire des employés (par exemple, entre 9:00 et 16:00);
- de présence variable des employés (par exemple, vous permettez à vos employés d'arriver au bureau entre 7:30 et 9:00);
- de présence interdite des employés;
- de pause (le temps de pause peut être payé ou non);
- de repas.

Chaque plage ajoutée dans un découpage journalier est associée à un [type de plage](#).^[339] Pour chaque plage, vous devez préciser l'heure de début et l'heure de fin.

Si vous utilisez le module Badgeuse, vous pouvez également définir dans chaque plage la valeur requise pour tous les [critères](#).^[342] définis dans le type de plage associé. Ces critères vous permettent entre autres :

- de permettre à l'employé d'avoir quelques minutes de retard à son arrivée ([lissage en entrée](#))^[370] et quelques minutes d'avance à son départ ([lissage en sortie](#));^[370]
- d'arrondir les heures d'entrée ([arrondi en entrée](#))^[373] et les heures de sortie ([arrondi en sortie](#))^[376] de l'employé.

L'[ordre](#)^[359] des plages dans un découpage journalier est déterminé manuellement afin de définir le déroulement habituel de la journée.

[Exemples de découpages journaliers](#)^[366]

Une fois que le découpage journalier est ajouté, vous pouvez :

- définir la [séquence](#)^[382] requise pour ce découpage, c'est-à-dire la récurrence à laquelle ce découpage doit s'appliquer. Puis, vous devez appliquer la séquence à un [horaire de travail](#).^[394]
- [appliquer ce découpage journalier](#)^[403] directement à une date précise dans un horaire de travail.
- appliquer ce découpage journalier directement à une date précise dans les menus [Planning](#)^[182] ou [Badgeages](#).^[242]

Note : Cette option vous permet de gérer les découpages journaliers habituels ou récurrents. Cependant, au besoin vous pouvez aussi définir des découpages journaliers sur mesure (c'est-à-dire non réutilisables) dans :



- [les séquences](#); ³⁸⁵
- [les horaires de travail](#); ⁴⁰⁴;
- le menu **Badgeages**; ²⁴²
- le menu **Planning**; ¹⁸⁵

– Niveau de structure des découpages journaliers

Le niveau de structure administrative pouvant être sélectionné dans un découpage journalier dépend des [paramètres de cloisonnement](#) ³²² précisés dans les paramètres d'entreprise.

Impacts du niveau de cloisonnement pour les découpages journaliers

Le niveau de cloisonnement défini dans les paramètres d'entreprise a un impact lors de la création des éléments suivants qui peuvent être associés aux [horaires de travail](#) ³⁹⁶ utilisés par le module GTA avancée :

- [séquences](#); ³⁸²
- [découpages journaliers](#); ³⁵⁰
- [types de plage](#); ³³⁹

Dès qu'un de ces éléments est associé à un niveau de structure administrative, il peut uniquement être sélectionné dans un autre élément qui aura le même niveau dans la structure administrative ou un niveau inférieur.

Exemples

- Un type de plage est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un type de plage est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce type de plage ne pourra pas être sélectionné dans un découpage journalier associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné dans une séquence ou un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Ajouter un découpage journalier



Note : Vous pouvez également ajouter un découpage journalier à la volée lorsque :

- vous créez les [séquences](#) ^[392];
- vous visualisez le [planning de l'employé](#) ^[192].

1. Choisir **GTA > Découpages journaliers** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

☐ Informations générales

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier ce découpage journalier.
Nom (Français et Anglais) *	<p>Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) qui sera utilisé pour identifier le découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning ^[182] (cette information est reportée dans l'info-bulles qui s'affiche lorsque vous passez le curseur sur chaque cellule); • lors de l'impression ^[215] du planning (cette information est reportée dans la légende afin d'apporter un complément d'information à l'abréviation).
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning ^[182] (cette information est reportée dans la cellule); • lors de l'impression ^[215] du planning.

Champ	Description
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. • La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence,^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail,^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>
Durée minimale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[487]</p>

Champ	Description
<p>Durée maximale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgeages.^[467]

Champ	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning . ^[148]
Heure de mi-journée	Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).
Journée ouvrable	<p>Cette option permet de calculer la durée des absences ^[621] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée.</p> <p>Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.</p>

Champ	Description
Désactivé	<p>Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail; ^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages; ^[243] • l'affecter à un employé dans le planning. ^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	<p>Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67]. Dans le planning ^[162], le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.</p>
Abréviation si ce jour tombe un férié	<p>Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé</p>

4. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel le découpage journalier doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456. Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

5. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez effectuer les opérations suivantes.

☰ **Ajouter une plage dans un découpage journalier**

- Cliquer **Ajouter**.
- Sélectionner le [type de plage](#) ^[339] requis.

Résultat : Le système affiche tous les [critères](#) ^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.

- Saisir les données requises pour chaque critère.

- D. Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#) ⁴³³ est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

☐ **Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette plage.

☐ **Supprimer une plage dans un découpage journalier**

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☐ **Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier**

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#)^[368] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
- B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier.

Étape suivante

Une fois que le découpage journalier est ajouté, vous pouvez :

- définir la [séquence](#)^[382] requise pour ce découpage, c'est-à-dire la récurrence à laquelle ce découpage doit s'appliquer. Puis, vous devez appliquer la séquence à un [horaire de travail](#)^[394]
- [appliquer ce découpage journalier](#)^[403] directement à une date précise dans un horaire de travail.
- appliquer ce découpage journalier directement à une date précise dans les menus **Planning**^[182] ou **Badgeages**^[242]

☐ **À quoi sert la durée travaillée prévue?**

La valeur saisie dans le champ **Durée travaillée prévue** du découpage journalier est utilisée dans les situations suivantes :

Situation	Explications
<p>Affichage des heures planifiées dans le menu Planning</p>	<p>Lorsqu'aucun événement n'a été ajouté pour une journée donnée et que vous activez les options d'affichage^[216] se rapportant aux heures planifiées dans le planning (par exemple, (A) Afficher les heures planifiées, (D) Afficher les cumuls des heures planifiées, etc.), le nombre d'heures qui est reporté est identique à la valeur du champ Durée travaillée prévue défini :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le découpage journalier précisé dans l'horaire de travail habituel de l'employé; • dans le découpage journalier qui aurait été appliqué directement à une journée dans le planning de l'employé, par exemple si l'employé fait du remplacement. <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'horaire de travail habituel d'un employé précise que la durée travaillée prévue est de 4 heures dans son découpage journalier. Dans le planning, vous verrez donc 04:00 si vous cochez la case (A) Afficher les heures planifiées. • Pour ce même employé, vous appliquez un autre découpage journalier dans le planning, car cet employé fait du remplacement pour une journée complète (Durée travaillée prévue = 7:00). Dans le planning, vous verrez donc 07:00 (et non 04:00) si vous cochez la case (A) Afficher les heures planifiées. <p>Attention : Lorsqu'il y a un événement (absence ou accident de travail) pour une journée donnée, les options d'affichage se rapportant aux heures planifiées prennent en considération la durée des événements. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning).^[166]</p> 
<p>Calcul des jours perdus dans les absences et les accidents de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une absence ou dans un accident de travail, cette valeur est utilisée dans le champ Nombre d'heures perdues (à ce jour) de la conséquence où elle sert au calcul des jours perdus.^[622] • Selon l'option choisie dans les paramètres d'entreprise, cette valeur peut être reportée dans une entrée de feuille de temps (pour du temps non travaillé) lorsque l'utilisateur crée une absence pour un employé et que le calcul des jours perdus dans la conséquence se fait en fonction de l'horaire associé à l'employé. <p>Note : Pour que le calcul des jours perdus tienne compte des heures travaillées, il faut que le mode de calcul du temps perdu^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre d'heures travaillées.</p>
<p>Génération des anomalies</p>	<p>Si l'employé ne travaille pas toutes les heures précisées dans ce champ ou s'il travaille plus que ce nombre minimal d'heures, une anomalie^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps^[483] ou les badgées.^[487]</p>

– Modifier un découpage journalier

Vous pouvez modifier un découpage journalier, par exemple s'il comporte des inexactitudes ou s'il doit être mis à jour après des changements à l'emploi du temps des employés.

Lorsque vous modifiez un découpage journalier, un avertissement vous indique que vos modifications peuvent avoir un impact sur les éléments suivants:

- [horaires de travail](#) :^[394] il s'agit de l'horaire théorique de l'employé;
- menu **Planning** :^[148] il s'agit de l'horaire planifié de l'employé;
- l'interprétation des heures enregistrées dans le module Badgeuse.

Comme les modifications effectuées dans un découpage journalier ne doivent pas avoir d'incidences sur les feuilles de temps approuvées ou exportées vers un système de paie externe (ces incidences touchent également les horaires, les absences calculées automatiquement en fonction de l'horaire de l'employé, les données inscrites dans le menu **Planning**, etc.), le paramètre **Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées** du [modèle de gestion du temps](#)^[419] vous permet d'éviter de tels changements. Ce paramètre gère l'utilisation des états des périodes dans le calendrier utilisé pour le module GTA avancée (c'est-à-dire **En attente, Ouvert, Correction, Scellée, Fermée**).

Note : Lorsque vous modifiez un découpage journalier qui est associé à un horaire de travail et que vous saisissez des données dans le menu **Planning** pour un employé associé à cet horaire, le système vérifie l'état de périodes des calendriers utilisés pour le module GTA avancée. Selon l'état de la période de calendrier :



- le découpage journalier modifié peut être utilisé tel quel dans les horaires de travail, les données du menu **Planning**, l'interprétation des heures enregistrées dans le module Badgeuse;
- il y aura transformation du découpage journalier en découpage sur mesure (c'est-à-dire non réutilisable).

Voir le [Résumé des impacts lors d'une modification dans le menu Découpages journaliers](#).^[362]

Limitations

Les limitations suivantes s'appliquent :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas modifier un découpage journalier qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un découpage journalier qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • un découpage journalier qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et qui est utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces découpages journaliers, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la modification.</p> <p>Vous pouvez uniquement modifier les découpages journaliers qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>

1. Choisir **GTA > Découpages journaliers** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer le découpage journalier requis.
3. Apporter toutes les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier.

– Résumé des impacts lors d'une modification dans le menu Découpages journaliers

Lorsque vous modifiez un découpage journalier, les impacts s'appliquent dans les fonctionnalités ou menus suivants :



Note : Dans le tableau ci-dessous, lorsqu'on parle du calendrier, il s'agit du calendrier précisé dans le paramètre **Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées** du [modèle de gestion du temps](#).^[419] Ce modèle de gestion du temps est attribué à un ou plusieurs employé(s) et ces employés utilisent l'horaire de travail.

☐ Horaires de travail

Changement effectué	Conditions requises
Transformation du découpage journalier en découpage sur mesure (non réutilisable) dans l'horaire de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Le découpage journalier est utilisé dans une date d'un horaire et cette date figure dans une période de calendrier dont l'état est Scellée, Correction ou Fermée.
Utilisation du découpage journalier modifié dans l'horaire de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Le découpage journalier est utilisé dans une date d'un horaire et cette date figure dans une période de calendrier dont l'état est Ouverte ou En attente.

[-] Planning

Changement effectué	Conditions requises
Transformation du découpage journalier en découpage sur mesure (non réutilisable) dans le menu Planning	<ul style="list-style-type: none"> Le découpage journalier est utilisé dans une date du menu Planning et cette date figure dans une période de calendrier dont l'état est Scellée, Correction ou Fermée. Le découpage journalier est utilisé dans une date du menu Planning et cette date est utilisé dans une feuille de temps dont le statut est Approuvée ou En attente d'approbation.
Utilisation du découpage journalier modifié dans le menu Planning	<ul style="list-style-type: none"> Le découpage journalier est utilisé dans une date du menu Planning et cette date figure dans une période de calendrier dont l'état est Ouverte ou En attente. Le découpage journalier est utilisé dans une date du menu Planning et cette date est utilisé dans une feuille de temps dont le statut est En attente d'envoi, En retard ou Refusée.

[-] Heures interprétées

Changement effectué
<ul style="list-style-type: none"> Heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse qui sont rattachées au découpage journalier modifié pour la journée doivent être interprétées en fonction du nouveau découpage journalier. Toutes les heures enregistrées dans le module Badgeuse qui étaient rattachées initialement au découpage journalier qui sont, à la suite de la modification, rattachées à aucun autre découpage journalier, n'ont plus d'heures interprétées.

[=] Copier un découpage journalier

Vous pouvez copier un découpage journalier existant, par exemple lorsqu'un découpage journalier correspond à ce que vous voulez, mais qu'il diffère uniquement pour certains éléments, par exemple le niveau de structure.

Lorsque vous effectuez la copie, vous pouvez préciser :

- le niveau de structure dans lequel le découpage journalier copié doit être créé;
 - le préfixe ou le suffixe à ajouter au code ou au nom du découpage journalier copié.
- Choisir **GTA > Découpages journaliers** dans la barre de menus **Configuration**.
 - Sélectionner la case correspondant au découpage journalier devant être copié.
Résultat : L'écran de paramétrage de copie de découpage journalier s'affiche.
 - Saisir le texte qui doit être ajouté dans le code et le nom du découpage journalier.



Note : Le texte ajouté peut correspondre, par exemple à un identificateur correspondant au niveau de structure.

- Préciser l'emplacement du texte saisi dans le code et le nom du découpage journalier.

- Si vous choisissez l'option **Avant**, le texte est ajouté en préfixe du code et du nom.
- Si vous choisissez l'option **Après**, le texte est ajouté en suffixe du code et du nom.



Attention : Le texte ajouté au code ou au nom ne doit pas être trop long. En effet, si le texte ajouté au code et au nom entraîne un dépassement de la taille maximale permise (que ce soit pour le code ou le nom), le système tronque le code ou le nom initial en supprimant les derniers caractères.

5. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel le découpage journalier doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#)³²² définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles le découpage journalier sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

6. Cliquer **Copier**.

Résultat : Le système crée une copie du découpage journalier qui comprend le préfixe ou le suffixe précisé.

– Supprimer un découpage journalier

Vous pouvez supprimer un découpage journalier, par exemple s'il a été ajouté par erreur ou s'il est devenu désuet.

Limitations

La suppression n'est pas permise dans les cas suivants :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas supprimer un découpage journalier qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas supprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un découpage journalier qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • un découpage journalier qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces découpages journaliers, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la suppression.</p> <p>Vous pouvez uniquement supprimer les découpages journaliers qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>



Note : Si le découpage journalier supprimé était associé à des dates dans des [horaires de travail](#), ces dates utiliseront dorénavant un découpage journalier sur mesure (non réutilisable).

1. Choisir **GTA > Découpages journaliers** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant au découpage journalier devant être supprimé.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Exemples : découpages journaliers](#) ³⁶⁶

[Exemples : lissage en entrée et en sortie](#) ³⁷⁰

[Exemples : arrondi en entrée](#) ³⁷³

[Exemples : arrondi en sortie](#) ³⁷⁶

[Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ³⁷⁸

[Exemples : temps de pause](#) ³⁸⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

Exemples : découpages journaliers

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Découpages journaliers

Résumé

[Employés travaillant uniquement de jour](#)³⁶⁶

[Employés travaillant uniquement de jour ou de soir](#)³⁶⁶

[Travail par rotation](#)³⁶⁸

[Chevauchement de découpages journaliers à éviter](#)³⁶⁹

– Employés travaillant uniquement de jour

Situation	Exemples de découpages journaliers
<p>Vos employés travaillent uniquement de jour (du lundi au vendredi) et ils ont ensuite deux jours de repos (samedi et dimanche).</p> <p>Vous devrez définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> un découpage journalier pour le travail effectué du lundi au vendredi (DJ1 - Jour); un découpage journalier pour les jours de repos (samedi et dimanche) (DJ2 - Repos). 	<p>DJ1 - Jour</p> <p>00:00 - 07:30 - Plage interdite 07:30 - 9:00 - Plage variable 09:00 - 12:00 - Plage fixe 12:00 - 13:00 - Coupure 13:00 - 16:00 - Plage fixe 16:00 - 18:30 - Plage variable 18:30 - 00:00 - Plage interdite</p> <p>DJ2 - Repos</p> <p>00:00 - 00:00 - Plage variable</p>

– Employés travaillant uniquement de jour ou de soir

Lorsque vos employés travaillent de jour ou de soir, vous devez configurer de multiples découpages journaliers en évitant les [chevauchements](#)³⁶⁹ de découpages journaliers, c'est-à-dire les cas où, pour un même moment, un employé aura deux découpages journaliers qui peuvent être pris en considération pour l'interprétation des heures de présence ou pour la génération des anomalies à partir des règles de validation.



Attention : Les chevauchements de découpages journaliers sont possibles, mais ils devraient uniquement être utilisés pour gérer des exceptions (par ex, employés qui changent de quart de travail). Ils ne devraient pas être utilisés régulièrement si vous voulez que les anomalies soient générées de la façon la plus optimale qui soit.



Note : Pour éviter les chevauchements de découpages journaliers, il est recommandé que votre entreprise adopte, comme heure de début de l'ensemble des découpages journaliers, une heure où l'entreprise n'est pas en opération. Dans l'exemple ci-dessous, on a opté pour 04:00 comme heure de début.

Situation	Exemples de découpages journaliers
<p>La moitié de vos employés travaillent de jour (8:00 à 16:00) du lundi au vendredi. Les autres employés travaillent de soir (16:00 à 00:00) du lundi au vendredi.</p> <p>Cependant, tous ces employés peuvent être appelés à travailler en dehors de leurs heures habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les employés travaillant de jour peuvent travailler après 16:00. Toutefois, lorsqu'ils travaillent de jour, ils ne travaillent jamais avant 06:00. • Les employés travaillant de soir peuvent travailler avant 16:00 ou après 00:00. Toutefois, lorsqu'ils travaillent de soir, ils ne travaillent jamais après 04:00. <p>Tous vos employés ne travaillent habituellement pas le samedi ou le dimanche, mais ils peuvent travailler en période de pointe.</p> <p>Vous devrez définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un découpage journalier pour l'équipe de jour (DJ1 - Jour); • un découpage journalier pour l'équipe de soir (DJ2 - Soir); • un découpage journalier pour les jours de repos (samedi et dimanche) (DJ3 - Repos). 	<p>DJ1 -Jour</p> <p>04:00 - 06:00 - Plage interdite 06:00 - 08:00 - Plage variable 08:00 - 12:00 - Plage fixe 12:00 - 13:00 - Coupure 13:00 - 16:00 - Plage fixe 16:00 - 04:00 - Plage variable</p> <p>DJ2 -Soir</p> <p>04:00 - 12:00 - Plage interdite 12:00 - 16:00 - Plage variable 16:00 - 20:00 - Plage fixe 20:00 - 21:00 - Coupure 21:00 - 00:00 - Plage fixe 00:00 - 04:00 - Plage variable</p> <p>DJ3 - Repos</p> <p>04:00 - 04:00 - Plage variable</p>

— Travail par rotation

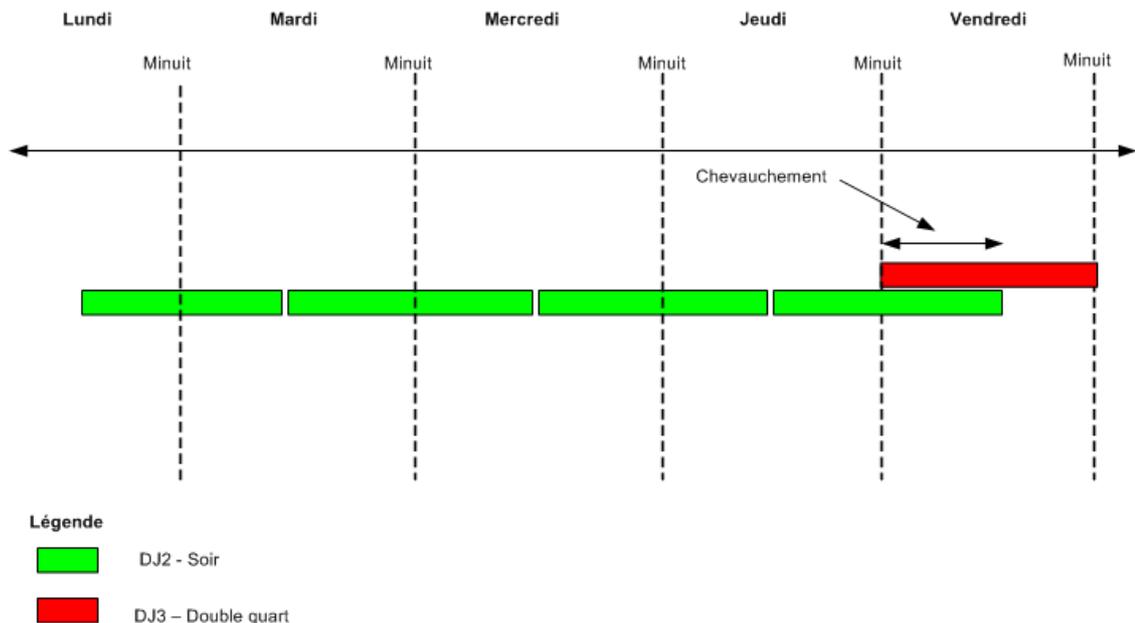
Situation	Exemples de découpages journaliers
<p>Vos employés travaillent le jour (8:00 à 16:00) du lundi au vendredi pour la première semaine. La semaine suivante, ils travaillent le soir (16:00 à 00:00). La troisième semaine, ils travaillent la nuit (00:00 à 8:00). Ensuite, ils recommencent à travailler le jour. Tous vos employés ne travaillent pas le samedi ou le dimanche.</p> <p>Vous devrez définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un découpage journalier pour l'équipe de jour (DJ1 - Jour); • un découpage journalier pour l'équipe de soir (DJ2 - Soir); • un découpage journalier pour l'équipe de nuit (DJ3 - Nuit); • un découpage journalier pour les jours de repos (samedi et dimanche) (DJ4 - Repos - après 12:00) lorsque ce repos se produit après le DJ1; • un découpage journalier pour les jours de repos (samedi et dimanche) (DJ5 - Repos - après 00:00) après les DJ2 et DJ3. 	<p>DJ1 -Jour 00:00 - 08:00 - Plage variable 08:00 - 12:00 - Plage fixe 12:00 - 13:00 - Coupure 13:00 - 16:00 - Plage fixe 16:00 - 00:00 - Plage variable</p> <p>DJ2 -Soir 12:00 - 16:00 - Plage variable 16:00 - 20:00 - Plage fixe 20:00 - 21:00 - Coupure 21:00 - 00:00 - Plage fixe 00:00 - 12:00 - Plage variable</p> <p>DJ3 -Nuit 12:00 - 00:00 - Plage variable 00:00 - 04:00 - Plage fixe 04:00 - 05:00 - Coupure 05:00 - 08:00 - Plage fixe 08:00 - 12:00 - Plage variable</p> <p>DJ4 - Repos - Après 00:00 00:00 - 00:00 - Plage variable</p> <p>DJ5 - Repos - Après 12:00 12:00 - 12:00 - Plage variable</p>

– Chevauchement de découpages journaliers à éviter

Le découpage journalier d'Odette Talbot est habituellement le **DJ2 - Soir**, du lundi au vendredi, mais on lui attribue le **DJ3 Double quart** pour la journée du vendredi, car il y a un surplus de travail.

DJ2 -Soir	DJ3 -Double quart
12:00 - 17:00 - Plage variable	00:00 - 10:00 Plage variable
17:00 - 20:00 - Plage fixe	10:00 - 14:00 - Plage fixe
20:00 - 21:00 - Coupure	14:00 - 15:00 - Coupure
21:00 - 01:00 - Plage fixe	15:00 - 18:00 - Plage fixe
01:00 - 12:00 - Plage variable	18:00 - 19:00 - Coupure
	19:00 - 21:00 - Plage fixe
	21:00 - 00:00- Plage variable

Lors du passage du jeudi au vendredi, il y a un chevauchement de découpages journaliers.



Si l'employé pointe à son départ à 01:00 dans la nuit du vendredi au samedi, le badgeage résultant sera associé au **DJ3 - Double quart**.

- Ce badgeage est considéré comme une **Entrée** pour le vendredi et non comme une **Sortie** pour le vendredi.
- Le total des heures effectives pour la journée du jeudi n'est pas calculé correctement.

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394][Configurer les séquences](#) ^[382][Configurer les découpages journaliers](#) ^[350][Exemples : lissage en entrée et en sortie](#) ^[370][Exemples : arrondi en entrée](#) ^[373][Exemples : arrondi en sortie](#) ^[376][Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ^[378][Exemples : temps de pause](#) ^[380][Configurer les types de plage](#) ^[339][Configuration des anomalies](#) ^[453][Configurer les familles](#) ^[460][Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467][Configurer les intervalles de temps](#) ^[338][Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]**Exemples : lissage en entrée et en sortie****Barre de menus : Configuration****Menu : GTA > Types de plage****Barre de menus : Configuration****Menu : GTA > Découpages journaliers**

Lorsque vous définissez un lissage (en entrée ou en sortie), toutes les présences (qu'il s'agisse d'une arrivée ou d'un départ) enregistrées pendant la période de lissage seront ramenées à l'heure de début ou de fin de la plage. De plus, en créant des [règles de validation](#) ^[487] dans une [famille](#) ^[460] vous pouvez générer des [anomalies](#) ^[453] si l'employé pointe après la période définie pour le lissage en entrée ou en sortie.



Note : Ce critère défini dans les [types de plage](#) ^[339] et utilisé dans les [découpages journaliers](#) ^[350] s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.

1. Vous avez défini un [type de plage](#) ^[339] fixe qui permet la saisie des critères suivants : **Lissage en entrée** et **Lissage en sortie**.
2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Lissage en entrée (minutes)	5 (minutes)
Lissage en sortie (minutes)	5 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

Exemples de badgeages d'un employé où le lissage s'applique en entrée et en sortie

Entrée / Sortie	Heure badgée	Heure de présence	Heure effective
Entrée	09:04	09:04	09:00
Sortie	11:56	11:56	12:00

Exemples de badgeages d'un employé où le lissage NE s'applique PAS en entrée et en sortie

Entrée / Sortie	Heure badgée	Heure de présence	Heure effective
Entrée	09:06	09:06	09:06
Sortie	11:52	11:52	11:52

- Les employés qui pointent entre 09:00 et 09:05 auront 09:00 comme heure d'arrivée effective.
- Les employés qui pointent à 9:06 (9:07, 9:08, etc.) peuvent visualiser une anomalie dans le module My SigmaRH (menu **Mes badgeages**) si les [règles de validation](#)^[487] définies dans la [famille](#)^[460] à laquelle ils sont associés ont été configurées en ce sens. Ces anomalies peuvent également être visualisées en mode Gestion dans le menu [Badgeages](#)^[223].
- Les employés qui pointent entre 11:55 et 12:00 auront 12:00 comme heure de départ effective.
- Les employés qui pointent à 11:54 (11:53, 11:52, etc.) peuvent visualiser une anomalie dans le module My SigmaRH (menu **Mes badgeages**) si les [règles de validation](#)^[487] définies dans la [famille](#)^[460] à laquelle ils sont associés ont été configurées en ce sens. Ces anomalies peuvent également être visualisées en mode Gestion dans le menu [Badgeages](#)^[223].

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴[Configurer les séquences](#) ³⁸²[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰[Exemples : découpages journaliers](#) ³⁶⁶[Exemples : arrondi en entrée](#) ³⁷³[Exemples : arrondi en sortie](#) ³⁷⁶[Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ³⁷⁸[Exemples : temps de pause](#) ³⁸⁰[Configurer les types de plage](#) ³³⁹[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³**Exemples : lissage de fin de journée****Barre de menus : Configuration****Menu : GTA > Types de plage****Barre de menus : Configuration****Menu : GTA > Découpages journaliers**

Lorsque vous définissez un lissage de fin de journée dans une plage de type **Interdite** qui se termine à 00:00, toutes les arrivées pendant la période de lissage seront ramenées à l'heure de début de la plage suivante (uniquement s'il s'agit d'une plage de type **Fixe** ou **Variable**).



Note : Ce critère défini dans les [types de plage](#) ³³⁹ et utilisé dans les [découpages journaliers](#) ³⁵⁰ s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.

1. Vous avez défini un [type de plage](#) ³³⁹ **Interdite** qui permet la saisie des critères suivants :
Lissage de fin de journée.
2. Vous avez défini un [type de plage](#) ³³⁹ **Fixe** qui permet la saisie des critères suivants :
Lissage en entrée et **Lissage en sortie.**
3. Dans la définition du découpage journalier, les plages suivantes ont été définies :

00:00 à 07:00	Plage fixe
07:00 à 00:00	Interdite

4. Pour la plage faisant appel au type de plage **Interdite**, vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage interdite	07:00
Heure de fin de la plage interdite	00:00
Lissage de fin de journée (minutes)	30 (minutes)

5. Pour la plage faisant appel au type de plage **Fixe**, vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	00:00
Heure de fin de la plage fixe	07:00
Lissage en entrée (minutes)	5 (minutes)
Lissage en sortie (minutes)	5 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

Exemples de badgeages d'un employé où le lissage de fin de journée s'applique

Entrée / Sortie	Heure badgée	Heure de présence	Heure effective
Entrée	23:55	00:00	00:00
Sortie	06:55	07:00	07:00

- Les employés qui pointent en entrée entre 23:30 et 23:55 le 17/07/2017 auront 00:00 le 18/07/2017 comme heure d'arrivée effective.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

Exemples : arrondi en entrée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Types de plage**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Découpages journaliers**

Lorsque vous définissez un arrondi en entrée, le système applique l'arrondi défini pour les heures d'arrivée enregistrées après l'heure de début de la plage fixe, c'est-à-dire chaque fois que l'employé pointe en retard par rapport à son heure d'arrivée prévue.

L'arrondi en entrée peut être utilisé :

- [sans lissage en entrée](#). ³⁷³
- [avec lissage en entrée](#). ³⁷⁴



Note : Ce critère défini dans les [types de plage](#) ³³⁹ et utilisé dans les [découpages journaliers](#) ³⁵⁰ s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.

Exemple 1 - Arrondi en entrée SANS lissage en entrée

1. Vous avez défini un [type de plage](#) ³³⁹ fixe qui permet la saisie du critère suivant : **Arrondi en entrée**.

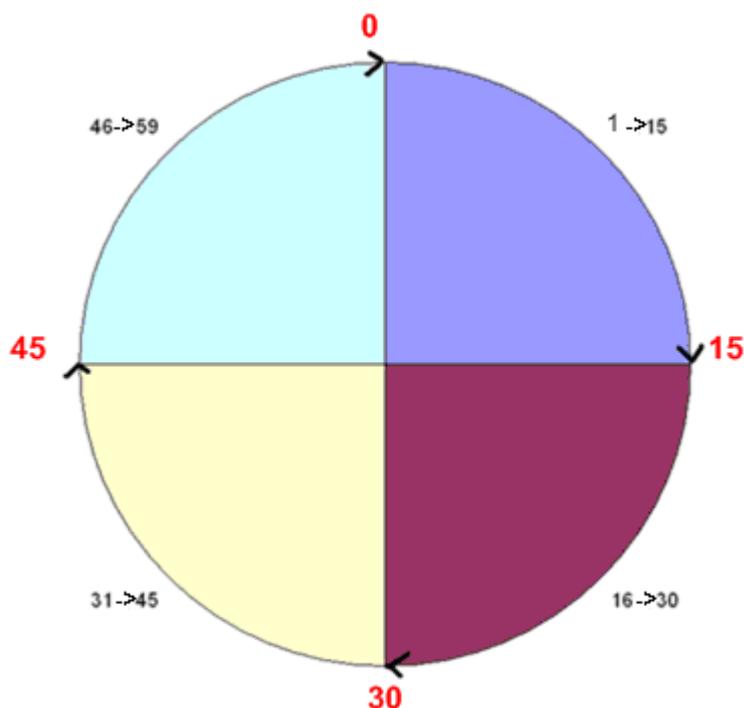
Note : Aucun lissage en entrée n'est défini.

2. Dans la définition du [découpage journalier](#) ³⁵⁰ vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Arrondi en entrée	15 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 09:01 et 09:15 auront 09:15 comme heure d'arrivée effective.
- Les employés qui pointent entre 09:16 et 09:30 auront 09:30 comme heure d'arrivée effective.
- Les employés qui pointent entre 09:31 et 09:45 auront 09:45 comme heure d'arrivée effective.
- Les employés qui pointent entre 09:46 et 09:59 auront 10:00 comme heure d'arrivée effective.



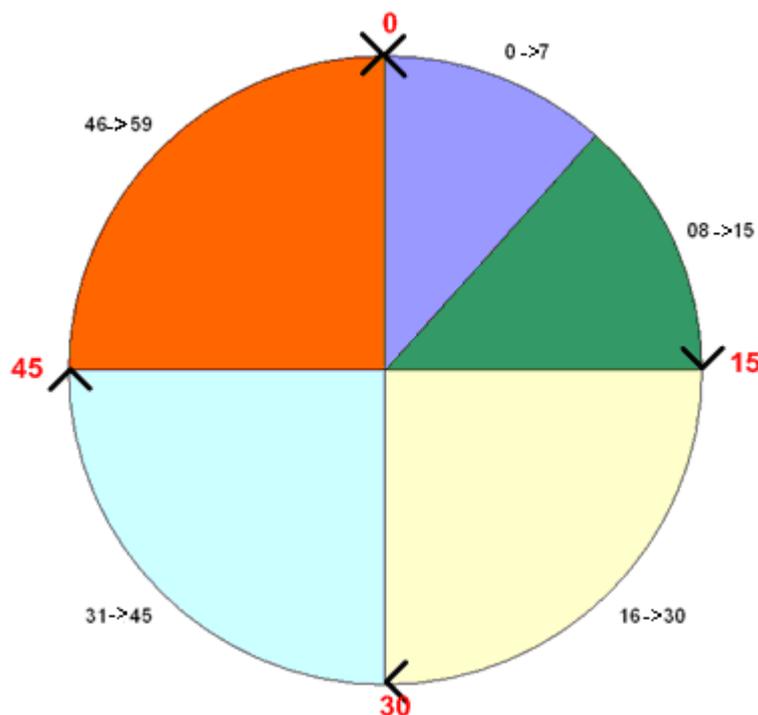
Exemple 2 - Arrondi en entrée AVEC lissage en entrée

1. Vous avez défini un [type de plage](#) ^[339] fixe qui permet la saisie des critères suivants : **Arrondi en entrée** et **Lissage en entrée**.
2. Dans la définition du [découpage journalier](#) ^[350] vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Arrondi en entrée	15 (minutes)
Lissage en entrée	7 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 09:00 et 09:07 auront 09:00 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:08 et 09:15 auront 09:15 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:16 et 09:30 auront 09:30 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:31 et 09:45 auront 09:45 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:46 et 09:59 auront 10:00 comme heure d'arrivée.



Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Exemples : découpages journaliers](#) ³⁶⁶

[Exemples : lissage en entrée et en sortie](#) ³⁷⁰

[Exemples : arrondi en sortie](#) ³⁷⁶

[Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ³⁷⁸

[Exemples : temps de pause](#) ³⁸⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

Exemples : arrondi en sortie

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Types de plage

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Découpages journaliers

Lorsque vous définissez un arrondi en sortie, le système applique l'arrondi défini pour les heures de départ enregistrées avant l'heure de fin de la plage fixe, c'est-à-dire chaque fois que l'employé pointe en avance par rapport à son heure de départ prévue.

L'arrondi en sortie peut être utilisé :

- [sans lissage en sortie](#)^[376]
- [avec lissage en sortie](#)^[377]



Note : Ce critère défini dans les [types de plage](#)^[339] et utilisé dans les [découpages journaliers](#)^[350] s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.

Exemple 1 - Arrondi en sortie SANS lissage en sortie

1. Vous avez défini un [type de plage](#)^[339] fixe qui permet la saisie du critère suivant : **Arrondi en sortie**.

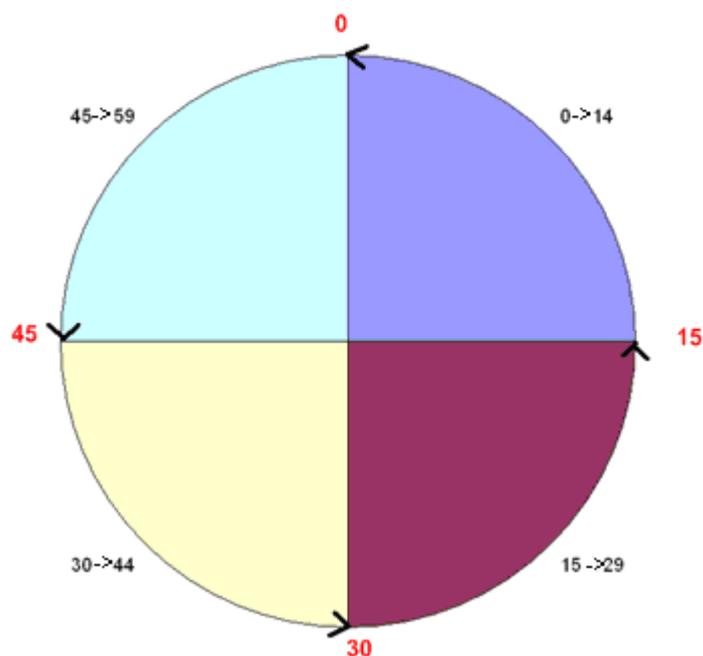
Note : Aucun lissage en sortie n'est défini.

2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Arrondi en sortie	15 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 11:59 et 11:45 auront 11:45 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:44 et 11:30 auront 11:30 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:29 et 11:15 auront 11:15 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:14 et 11:00 auront 11:00 comme heure de départ.



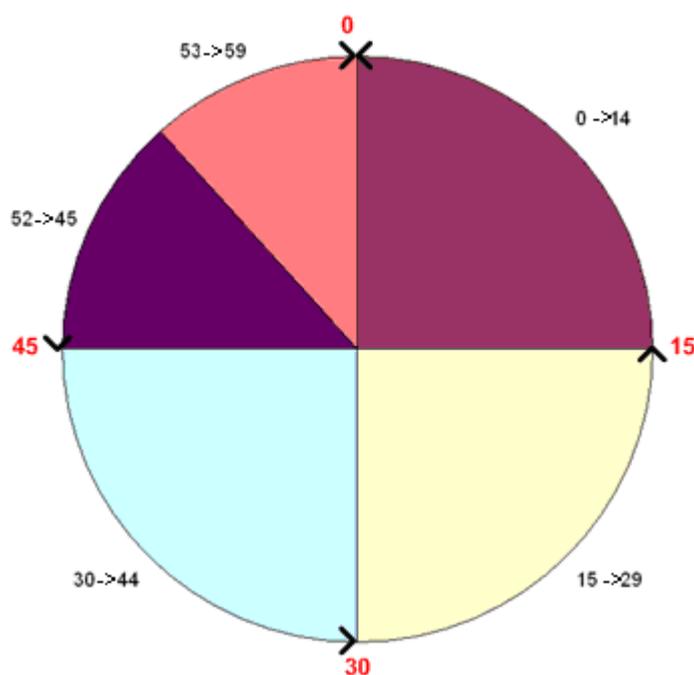
Exemple 2 - Arrondi en sortie AVEC lissage en sortie

1. Vous avez défini un [type de plage](#) ³³⁹ fixe qui permet la saisie des critères suivants : **Arrondi en sortie** et **Lissage en sortie**.
2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Arrondi en sortie	15 (minutes)
Lissage en sortie	7 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 12:00 et 11:53 auront 12:00 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:52 et 11:45 auront 11:45 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:44 et 11:30 auront 11:30 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:29 et 11:15 auront 11:15 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:14 et 11:00 auront 11:00 comme heure de départ.



Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Exemples : découpages journaliers](#) ³⁶⁶

[Exemples : lissage en entrée et en sortie](#) ³⁷⁰

[Exemples : arrondi en entrée](#) ³⁷³

[Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ³⁷⁸

[Exemples : temps de pause](#) ³⁸⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Types de plage

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Découpages journaliers

Lorsque vous définissez un lissage d'arrondi (que ce soit en entrée ou en sortie), le système applique un lissage pour chaque arrondi.

Vous pouvez définir :

- [un lissage d'arrondi en entrée](#): ³⁷⁹
- [un lissage d'arrondi en sortie](#): ³⁷⁹



Note : Ce critère défini dans les [types de plage](#)^[339] et utilisé dans les [découpages journaliers](#)^[350] s'applique uniquement si vous utilisez le module Badgeuse.

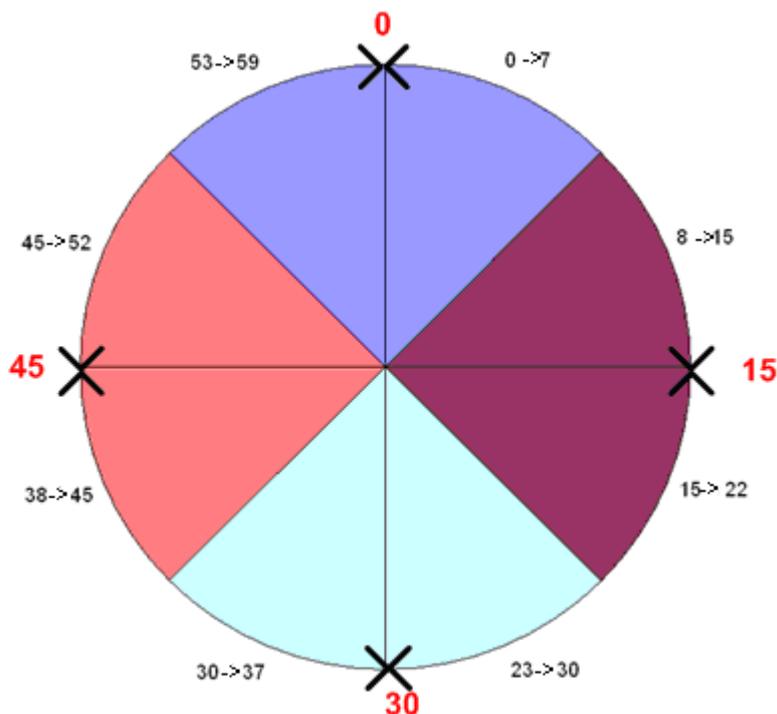
Exemple 1 - Lissage d'arrondi en entrée

1. Vous avez défini un [type de plage](#)^[339] fixe qui permet la saisie des critères suivants : **Lissage d'arrondi en entrée** et **Arrondi en entrée**.
2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Lissage d'arrondi en entrée	7 (minutes)
Arrondi en entrée	15 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 09:00 et 09:07 auront 09:00 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:08 et 09:22 auront 09:15 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:23 et 09:37 auront 09:30 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:38 et 09:52 auront 09:45 comme heure d'arrivée.
- Les employés qui pointent entre 09:53 et 10:00 auront 10:00 comme heure d'arrivée.



Exemple 2 - Lissage d'arrondi en sortie

1. Vous avez défini un [type de plage](#)^[339] fixe qui permet la saisie des critères suivants : **Lissage d'arrondi en sortie** et **Arrondi en sortie**.

2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage fixe	09:00
Heure de fin de la plage fixe	12:00
Lissage d'arrondi en sortie	7 (minutes)
Arrondi en sortie	15 (minutes)

Résultats dans le module Badgeuse :

- Les employés qui pointent entre 12:00 et 11:53 auront 12:00 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:52 et 11:38 auront 11:45 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:37 et 11:23 auront 11:30 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:22 et 11:08 auront 11:15 comme heure de départ.
- Les employés qui pointent entre 11:08 et 11:00 auront 11:00 comme heure de départ.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les séquences](#) ³⁸²

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Exemples : découpages journaliers](#) ³⁶⁶

[Exemples : arrondi en entrée](#) ³⁷³

[Exemples : arrondi en sortie](#) ³⁷⁶

[Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ³⁷⁸

[Exemples : temps de pause](#) ³⁸⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

Exemples : temps de pause

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Types de plage**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Découpages journaliers**

Il existe deux méthodes pour définir le temps de pause dans les [types de plage](#) ³³⁹ et les [découpages journaliers](#) ³⁵⁰. Le temps de pause peut être :

- défini dans un [type de plage Pause](#) ³⁸¹ si les employés doivent prendre leurs pauses à des heures fixes dans la journée et qu'ils doivent pointer lorsqu'ils partent en pause et en reviennent. Cette méthode est surtout utilisée par les entreprises qui utilisent le module Badgeuse;
- inclus dans un [type de plage Fixe](#) ³⁸¹ si les employés peuvent prendre leurs pauses à tout moment dans la plage fixe, mais ils doivent pointer lorsqu'ils partent en pause sinon le temps de pause minimum sera appliqué, le cas échéant.



Note : Peu importe la méthode utilisée :

- Si votre entreprise utilise le module Badgeuse, les temps de pause minimum et maximum seront validés lorsque les employés pointent. De plus, en créant des [règles de validation](#)^[467] dans une [famille](#)^[460] vous pouvez générer des [anomalies](#)^[453] si l'employé ne respecte pas le temps de pause maximum ou minimum ou s'il oublie de pointer lorsqu'il prend sa période de pause.
- Si votre entreprise n'utilise pas le module Badgeuse, les temps de pause minimum et maximum sont indiqués à titre informatif seulement.

Exemple 1 - Pause payée que l'employé doit prendre à heures fixes dans une journée

L'employé doit prendre une pause de 15 minutes à une heure précise dans la journée (à 10:00 le matin par exemple). Cette pause est considérée comme du temps travaillé et payé.

1. Vous avez défini un [type de plage](#)^[339] **Pause** qui permet la saisie des critères suivants : **Temps de pause maximum, Temps de pause avec option payé et Temps de pause effectif.**
2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage Pause	10:00
Heure de fin de la plage Pause	10:15
Temps de pause maximum	15 (minutes)
Temps de pause payé	Case doit être cochée
Temps de pause effectif	Case doit être cochée

Exemple 2 - Pause payée que l'employé peut prendre à tout temps dans un type de plage Fixe

Le matin et l'après-midi, l'employé peut prendre une pause de 15 minutes quand bon lui semble. Cette pause est considérée comme du temps travaillé et payé.

1. Vous avez défini un [type de plage](#)^[339] **Fixe** qui permet la saisie des critères suivants : **Temps de pause maximum, Temps de pause avec option payé et Temps de pause effectif.**
2. Dans la définition du découpage journalier, vous choisissez ce type de plage et vous précisez les informations suivantes :

Heure de début de la plage Fixe	9:00
Heure de fin de la plage Fixe	12:00
Temps de pause maximum	15 (minutes)
Temps de pause payé	Case doit être cochée
Temps de pause effectif	Case doit être cochée

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394][Configurer les séquences](#) ^[382][Configurer les découpages journaliers](#) ^[350][Exemples : découpages journaliers](#) ^[366][Exemples : lissage en entrée et en sortie](#) ^[370][Exemples : arrondi en entrée](#) ^[373][Exemples : arrondi en sortie](#) ^[376][Exemples : lissage d'arrondi en entrée et en sortie](#) ^[378][Configurer les types de plage](#) ^[339][Configuration des anomalies](#) ^[453][Configurer les familles](#) ^[460][Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467][Configurer les intervalles de temps](#) ^[338][Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

Configurer les séquences

Barre de menus : **Configuration**Menu : **GTA > Séquences**

Résumé

[Qu'est-ce qu'une séquence et pourquoi devrais-je en configurer?](#) ^[382][Niveau de structure des séquences](#) ^[383][Ajouter une séquence](#) ^[383][Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence](#) ^[385][Appliquer un découpage journalier sur mesure à un jour dans une séquence](#) ^[385][Appliquer un nouveau découpage journalier créé à la volée dans une séquence](#) ^[392][Modifier une séquence](#) ^[393][Supprimer une séquence](#) ^[393]

— Qu'est-ce qu'une séquence et pourquoi devrais-je en configurer?

Les séquences vous permettent d'accélérer l'attribution des découpages journaliers à chacune des dates dans un horaire de travail ou dans le menu **Planning**. Elles représentent des périodes de récurrence où vous aurez appliqué un [découpage journalier](#) ^[350] donné pour chaque jour.

Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.

Lorsque vous appliquez un découpage journalier à une séquence, il peut s'agir :

- d'un [découpage journalier défini au préalable](#) ^[385]
- d'un [découpage journalier sur mesure](#) ^[385] (qui ne pourra pas être réutilisé ultérieurement), s'il s'agit d'une exception;
- d'un [nouveau découpage journalier](#) ^[392] créé à la volée qui pourra être réutilisé ultérieurement.

Une fois que la séquence est ajoutée, vous pouvez l'appliquer à un [horaire de travail](#)^[401] ou dans le menu [Planning](#)^[148].

– Niveau de structure des séquences

Le niveau de structure administrative pouvant être sélectionné dans une séquence dépend des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Impacts du niveau de cloisonnement pour les séquences

Le niveau de cloisonnement défini dans les paramètres d'entreprise a un impact lors de la création des éléments suivants qui peuvent être associés aux [horaires de travail](#)^[396] utilisés par le module GTA avancée :

- [séquences](#)^[382]
- [découpages journaliers](#)^[350]
- [types de plage](#)^[339]

Dès qu'un de ces éléments est associé à un niveau de structure administrative, il peut uniquement être sélectionné dans un autre élément qui aura le même niveau dans la structure administrative ou un niveau inférieur.

Exemples

- Un type de plage est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un type de plage est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les découpages journaliers, les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce type de plage ne pourra pas être sélectionné dans un découpage journalier associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné dans une séquence ou un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Ajouter une séquence

Note : Vous pouvez également ajouter une séquence à la volée lorsque :



- vous créez les [horaires de travail](#)^[402];
- vous visualisez le planning de l'employé. Vous pouvez alors définir une [séquence réutilisable](#)^[208] ou une [nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée](#)^[210] ultérieurement.

1. Choisir **GTA > Séquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

3. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

 **Informations générales**

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette séquence.
Libellé de la séquence *	Saisir le libellé de cette séquence.
Nombre de jours de la séquence *	Saisir le nombre de jours dans cette séquence. Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.

Résultat : Le système génère une entrée pour chacun des jours inclus dans la séquence.

4. Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, vous pouvez :
- [Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence.](#) ^[385]
 - [Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) à un jour dans une séquence](#) ^[385];
 - [Appliquer un nouveau découpage journalier que vous aurez créé à la volée.](#) ^[392]
5. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel la séquence doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles la séquence sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la séquence.

Étape suivante

Une fois que la séquence est ajoutée, vous devez l'appliquer à un [horaire de travail](#). ^[394]

– Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence

Vous pouvez appliquer un découpage journalier existant dans une séquence :

- en définissant une nouvelle séquence dans le menu [Séquences](#);^[383]
- en définissant une nouvelle séquence dans le menu [Horaires de travail](#);^[402]
- en définissant une nouvelle séquence dans le menu **Planning**, qu'il s'agisse d'une [séquence réutilisable](#)^[208] créée à la volée ou d'une [nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée](#)^[210] ultérieurement.

1. Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, sélectionner la case correspondant au jour pour lequel vous voulez appliquer un découpage journalier existant.
2. Cliquer **Appliquer un découpage journalier**, puis choisir **Depuis la liste des découpages journaliers**.

Résultat : Le système affiche les [découpages journaliers](#)^[350] définis au préalable.

– Niveau de structure des découpages journaliers affichés

Les découpages journaliers pouvant être sélectionnés dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail](#);^[396]
- du niveau de structure administrative dans lequel le [découpage journalier](#)^[350] a été créé;
- des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
 - Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné dans une séquence ou un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
3. Choisir le découpage journalier requis, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système reporte les informations suivantes en tenant compte de la configuration du découpage journalier :

- Heures travaillées
- Heure de début et heure de fin
- Jours
- Heure max
- Journée ouvrable

– Appliquer un découpage journalier sur mesure à un jour dans une séquence

Vous pouvez appliquer un découpage journalier sur mesure dans une séquence :

- en définissant une nouvelle séquence dans le menu [Séquences](#);^[383]
- en définissant une nouvelle séquence dans le menu [Horaires de travail](#);^[402]

- en définissant une nouvelle séquence dans le menu **Planning**, qu'il s'agisse d'une [séquence réutilisable](#)^[208] créée à la volée ou d'une [nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée](#)^[210] ultérieurement.



Note : Lorsque vous appliquez un découpage journalier sur mesure, vous ne pouvez pas réutiliser la configuration de ce découpage afin de l'appliquer dans d'autres séquences ou d'autres horaires de travail, ainsi qu'à d'autres journées dans les menus **Planning** ou **Badgeages**. Si ce découpage journalier sur mesure doit être réutilisé, il est préférable de le définir directement :

- dans le menu [Découpages journaliers](#)^[350];
- dans le menu **Planning**, à l'aide de l'option [Créer un nouveau découpage journalier réutilisable](#)^[192].

- Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, sélectionner la case correspondant au jour pour lequel vous voulez appliquer un découpage journalier sur mesure.
- Cliquer **Appliquer un découpage journalier**, puis choisir **Non réutilisable**.
- Saisir les données obligatoires dans la fenêtre flottante **Informations générales**.

Informations générales

Critère	Description
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans la cellule); lors de l'impression^[215] du planning.
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>

Critère	Description
<p>Durée minimale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie ^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille ^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps ^[483] ou les badgeages. ^[487]</p>
<p>Durée maximale travaillée pour la journée</p>	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie ^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille ^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps ^[483] ou les badgeages. ^[487]

Critère	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	<p>Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning. ^[148]</p> <p> Note : La couleur sélectionnée dans ce champ est le seul élément visuel qui « identifie » les découpages journaliers sur mesure dans le planning. Si vous souhaitez que les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) soient facilement repérables dans le planning, choisissez une couleur distincte et unique. Vous pourrez ainsi distinguer rapidement les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) des découpages journaliers réutilisables qui sont sauvegardés dans le menu Découpages journaliers.</p>

Critère	Description
Heure de mi-journée	Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).
Journée ouvrable	Cette option permet de calculer la durée des absences ^[621] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée . Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.
Désactivé	Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus : <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages^[243] • l'affecter à un employé dans le planning^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67] . Dans le planning ^[162] , le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.
Abréviation si ce jour tombe un férié	Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé

4. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez :

 **Ajouter une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- Cliquer **Ajouter**.
- Sélectionner le [type de plage](#)^[339] requis.
Résultat : Le système affiche tous les [critères](#)^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.
- Saisir les données requises pour chaque critère.
- Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#)^[433] est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- ☐ **Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

☐ **Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette page.

☐ **Supprimer une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☐ **Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier sur mesure**

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#)^[368] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
- B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier sur mesure dans cette séquence.

Résultat : Le système reporte les informations suivantes en tenant compte de la configuration du découpage journalier :

- Heures travaillées
- Heure de début et heure de fin
- Jours
- Heure max
- Journée ouvrable

– **Appliquer un nouveau découpage journalier créé à la volée dans une séquence**

Si aucun des découpages journaliers existants ne convient, vous pouvez créer à la volée un nouveau découpage journalier qui sera appliqué aux journées sélectionnées.

Vous pouvez créer à la volée un nouveau découpage journalier :

- en définissant une nouvelle séquence dans le menu **Séquences**^[383]
- en définissant une nouvelle séquence dans le menu **Horaires de travail**^[402]
- en définissant une nouvelle séquence dans le menu **Planning**, qu'il s'agisse d'une [séquence réutilisable](#)^[208] créée à la volée ou d'une [nouvelle séquence qui ne pourra pas être réutilisée](#)^[210] ultérieurement.



Note : Ce nouveau découpage journalier sera ajouté dans le menu **Découpages journaliers**^[350] vous pourrez donc le réutiliser ultérieurement.

1. Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, sélectionner la case correspondant au jour pour lequel vous voulez appliquer un découpage journalier sur mesure.
2. Cliquer **Appliquer un découpage journalier**, puis choisir **Réutilisable**.
3. Saisir les [données obligatoires](#)^[352] pour ce nouveau découpage journalier.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier créé à la volée.

Résultat : Le système reporte les informations suivantes en tenant compte de la configuration du découpage journalier :

- Heures travaillées
- Heure de début et heure de fin
- Jours
- Heure max
- Journée ouvrable

— Modifier une séquence

Vous pouvez modifier une séquence, par exemple si elle comporte des inexactitudes ou si elle doit être mise à jour après des changements à l'emploi du temps des employés.



Note : Si la séquence modifiée avait été appliquée à des dates dans des [horaires de travail](#), ces dates ne tiendront pas compte des modifications apportées. Cependant, toutes les modifications effectuées dans la séquence s'appliqueront lorsque vous l'appliquerez à de nouvelles dates dans un horaire de travail.

Limitations

Les limitations suivantes s'appliquent :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas modifier une séquence qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une séquence qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • une séquence qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et qui est utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces séquences, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la modification.</p> <p>Vous pouvez uniquement modifier les séquences qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>

1. Choisir **GTA > Séquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la séquence requise.
3. Apporter toutes les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la séquence.

— Supprimer une séquence

Vous pouvez supprimer une séquence, par exemple si elle a été ajoutée par erreur ou si elle est devenue désuète.

Limitations

La suppression n'est pas permise dans les cas suivants :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas supprimer une séquence qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un niveau de structure supérieur au vôtre; dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas supprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> une séquence qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). une séquence qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces séquences, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la suppression.</p> <p>Vous pouvez uniquement supprimer les séquences qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>



Note : Si la séquence supprimée avait été appliquée à des dates dans des [horaires de travail](#),^[394] ces dates conserveront toutes les informations (découpage journalier, etc.).

1. Choisir **GTA > Séquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant à la séquence devant être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#)^[315]

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#)^[394]

[Configurer les découpages journaliers](#)^[350]

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#)^[148]

Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Il existe deux modes d'utilisation des horaires de travail dans SIGMA-RH.net :

Mode	Utilisation
Standard	Vous utiliserez ce mode si vous n'avez pas implanté le module GTA avancée.
GTA avancée ^[395]	Vous utiliserez ce mode si vous avez implanté le module GTA avancée ou le module Badgeuse.



Note : Seul le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL peut modifier le paramètre qui permet de passer d'un mode d'utilisation à un autre.

Peu importe le mode d'utilisation en vigueur dans votre entreprise, les horaires de travail servent à définir les emplois du temps des employés. Ils permettent :

- De calculer automatiquement les jours perdus dans le cadre du suivi des absences (congé, maladie et formation) et des dossiers d'accident de travail.
- De créer les entrées dans les feuilles de temps en définissant certains paramètres du [modèle de gestion du temps](#).^[416]
- D'attribuer des RTT aux employés associés à un [modèle de RTT](#).^[87]
- D'attribuer des congés payés aux employés associés à un [modèle de congés payés](#).^[80]
- D'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483
- De calculer la durée des demandes de congé dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Mes demandes de congé**).
- De définir l'emploi du temps « théorique » des employés. Cependant, vous pouvez préciser l'emploi du temps « planifié » des employés dans le menu [Planning](#).^[148]

L'horaire de travail peut être associé à un poste, puis [attribué aux employés](#).^[54] dans leur dossier d'employé.

De plus, si vous utilisez le module GTA avancée, les horaires de travail vous permettent également de gérer de nombreuses options de planification de l'emploi du temps des employés dans le menu [Planning](#).^[148] Afin de bénéficier de ces options de planification, vous devez associer un [découpage journalier](#).^[350] à chaque jour dans l'horaire de travail. Chaque découpage journalier est composé de plusieurs plages. Chacune de ces plages est associée à un [type de plage](#).^[339]

Résumé

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#).^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#).^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#).^[54]

[Modifier un horaire de travail](#).^[411]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#).^[412]

[Supprimer un horaire de travail](#).^[413]

Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Les horaires de travail pour le module GTA avancée sont définis en plusieurs étapes :

1. Définir les [types de plage](#).^[339]
2. Définir les [découpages journaliers](#).^[350]
3. Définir les [calendriers](#).^[825] qui seront utilisés dans les [intervalles de temps](#).^[338]
4. Définir les [intervalles de temps](#).^[338] qui sont sélectionnés dans les horaires.
5. [Saisir l'en-tête de l'horaire de travail](#).^[396]

6. [Ajouter une année pour l'horaire de travail.](#)^[399]

7. Appliquer les découpages journaliers requis à chacune des journées dans l'horaire de travail.

Vous pouvez appliquer le découpage journalier :

- À l'aide d'une [séquence définie au préalable](#)^[401] dans le menu [Séquences.](#)^[382]
- À l'aide d'une [nouvelle séquence.](#)^[401]
- Manuellement en choisissant un [découpage journalier défini au préalable](#)^[403] dans le menu [Découpages journaliers.](#)^[350]
- Manuellement en définissant un [découpage journalier sur mesure](#)^[403] (celui-ci qui ne pourra toutefois pas être réutilisé par la suite).

Une fois que les horaires de travail sont définis, vous pouvez [visualiser](#)^[400] le [découpage journalier](#)^[350] précisé pour chaque date, ainsi que de nombreuses statistiques sur les dates sélectionnées.

Voir aussi...

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#)^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#)^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[412]

[Configurer les calendriers](#)^[825]

[Configurer les intervalles de temps](#)^[338]

Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

La première étape dans la création d'un horaire de travail est de créer l'en-tête où vous saisissez des informations générales, mais également le niveau de structure administrative dans lequel vous pourrez utiliser cet horaire.

– Niveau de structure des horaires de travail et impacts lors de l'attribution des horaires de travail aux employés

Le niveau de structure administrative pouvant être sélectionné dans l'horaire de travail dépend des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Lorsqu'un horaire de travail est associé à un niveau dans la structure administrative, il peut uniquement être [associé aux employés](#) ^[54] dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure administrative ou à un niveau inférieur.

Exemples

- Un horaire de travail est associé à un niveau 1 dans la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC), il peut être associé à tous les employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure, peu importe le niveau 4 dans lequel les dossiers de ces employés ont été créés.
- Un horaire de travail est spécifiquement associé à un niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 123), il peut uniquement être associé aux employés dont le dossier a été créé dans ce niveau de structure ou à un niveau inférieur. Il ne pourra pas être associé aux employés dont le dossier a été créé dans un autre niveau 4 dans la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

– Définir l'en-tête de l'horaire de travail

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

– Informations générales

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cet horaire de travail.
Identification (Français ou Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cet horaire de travail.
Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue *	<p>Définir le nombre d'heures et de minutes équivalent à une journée de travail perdue (ex. 7:00 ou 7:30) . La saisie en décimales (ex. 7,5 n'est pas permise).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une absence ou dans un accident de travail, cette valeur est reportée dans le champ Nombre d'heures par jour dans la conséquence où elle sert au calcul des jours perdus. ^[62] • Selon l'option choisie dans les paramètres d'entreprise, cette valeur peut être reportée dans une entrée de feuille de temps (pour du temps non travaillé) lorsque l'utilisateur crée une absence pour un employé et que le calcul des jours perdus dans la conséquence se fait en fonction de l'horaire associé à l'employé.

Champ	Description
Equivalent temps complet *	Définir l'équivalent temps complet, par ex. 0,8 indique que l'employé associé à cet horaire occupe un poste où il travaille 80% du temps comparativement à un employé qui travaille à temps complet. Ce paramètre est surtout utilisé en France afin de définir le pourcentage travaillé par rapport au temps complet, selon l'accord d'entreprise ou de branche en vigueur. Ce pourcentage est utilisé dans les calculs requis par le formulaire Cerfa 2483.
Intervalle de temps	Sélectionner l'intervalle de temps ^[338] requis.

4. Dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles l'horaire de travail sera disponible**, sélectionner le niveau de structure administrative dans lequel l'horaire de travail doit être disponible, puis cliquer **Ajouter** afin de sélectionner l'élément requis dans la structure administrative.

Attention : Selon les [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] définis dans les paramètres d'entreprise, il est possible que :

- Cette fenêtre flottante ne soit pas visible si votre administrateur a choisi de ne pas cloisonner les données utilisées par le module GTA avancée.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) soit reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles l'horaire de travail sera disponible**. Dans ce cas, vous pouvez, au besoin, ajouter d'autres éléments de structure administrative.
- Votre niveau courant de structure administrative (choisi dans le menu **Sélection d'une structure administrative**) ne soit pas reporté par défaut dans la fenêtre flottante **Structures dans lesquelles l'horaire de travail sera disponible**. Dans ce cas, vous devez ajouter un ou plusieurs éléments de structure administrative.



De plus, vous verrez un message d'erreur si vous ajoutez un élément de structure administrative auquel vous n'avez pas accès. Par exemple, si vous avez uniquement accès à l'établissement 123, vous ne pourrez pas sélectionner un élément supérieur dans la structure (par exemple, l'Entité légale) ou un autre établissement (par exemple, l'établissement 456). Vous pouvez uniquement sélectionner les niveaux de structure enfants (par exemple, le service ABC associé à l'établissement 123).

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'en-tête de l'horaire de travail.

— Étape suivante

Après avoir défini l'en-tête de l'horaire de travail, vous devez [ajouter une année](#) ^[399] (au besoin), puis vous pouvez :

- [appliquer une séquence](#) ^[401] pour déterminer le [découpage journalier](#) ^[350] qui sera effectif pour les employés associés à cet horaire de travail;
- [appliquer directement un découpage journalier](#) ^[403] à certaines dates dans l'horaire de travail.

Voir aussi...

- [Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#)^[395]
- [Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#)^[322]
- [Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[399]
- [Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[400]
- [Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[401]
- [Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[403]
- [Associer un horaire de travail à un employé](#)^[54]
- [Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[412]
- [Configurer les intervalles de temps](#)^[338]

Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Après avoir [défini l'en-tête de l'horaire de travail](#)^[396] vous devez y ajouter une ou plusieurs années. Les dates de début et de fin des horaires de travail sont souvent calquées sur celles de l'année financière en cours, mais ce n'est pas obligatoire. Il est en effet possible de définir un horaire de travail pour plusieurs années.

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail pour lequel vous voulez ajouter une année.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Ajouter une année**, entrer l'année requise dans le champ **De l'année**, puis cliquer **Ajouter**.

Si l'horaire est créé pour plusieurs années, cocher la case **Créer plus d'une année?** et indiquer l'année de départ et celle de fin (exemple : de 2010 à 2017).

Résultat : Le système génère une entrée pour chaque jour de l'année ou des années saisies.



Note : Ces entrées s'affichent conformément aux paramètres spécifiés dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**, c.-à-d. que si aucune date de début et de fin n'a été entrée dans le filtre, aucune entrée ne s'affiche dans la fenêtre flottante principale **Listes des dates de l'horaire**. Ce filtre ne sert qu'à des fins d'affichage : les données sont créées même si elles ne sont pas affichées.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Étape suivante

Après avoir [ajouté une année](#)^[399] vous devez appliquer le découpage journalier requis à chacune des journées dans l'horaire de travail. Vous pouvez appliquer ce découpage journalier :

- À l'aide d'une [séquence définie au préalable](#)^[401] dans le menu **Séquences**^[382]
- À l'aide d'une [nouvelle séquence](#)^[401]
- Manuellement en choisissant un [découpage journalier défini au préalable](#)^[403] dans le menu **Découpages journaliers**^[350]
- Manuellement en définissant un [découpage journalier sur mesure](#)^[403] (celui-ci qui ne pourra toutefois pas être réutilisé par la suite).

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#) ^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[396]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[412]

Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Vous pouvez visualiser la liste des dates figurant dans un horaire de travail à l'aide d'options dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre** :

- après avoir [défini l'en-tête de l'horaire de travail](#) ^[396] et [ajouté l'année](#) ^[399] requise;
- après avoir [appliqué une séquence](#) ^[401]
- après avoir [appliqué un découpage journalier](#) ^[403]

Pour chaque date, vous pouvez visualiser :

- le nombre d'heures travaillées;
 - Dans une absence ou dans un accident de travail, cette valeur est utilisée dans le champ **Nombre d'heures perdues (à ce jour)** de la conséquence où elle sert au [calcul des jours perdus](#) ^[622]
 - Selon l'option choisie dans les paramètres d'entreprise, cette valeur peut être reportée dans une entrée de feuille de temps (pour du temps non travaillé) lorsque l'utilisateur crée une absence pour un employé et que le calcul des jours perdus dans la conséquence se fait en fonction de l'horaire associé à l'employé.

Note : Pour que le calcul des jours perdus tienne compte des heures travaillées, il faut que le [mode de calcul du temps perdu](#) ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit **Nombre d'heures travaillées**.

- l'heure de début et l'heure de fin;
- l'équivalence en jours;
- le nombre maximal d'heures;
- si cette date est considérée comme une journée ouvrable;
- le découpage journalier associé (un hyperlien vous permet de visualiser un résumé de ce découpage).

Selon les options sélectionnées dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**, vous obtiendrez aussi de nombreuses statistiques sur les dates sélectionnées dans la fenêtre flottante secondaire **Informations sur l'horaire**, par exemple le nombre d'heures annuel, le nombre de jours sans découpage journalier, le nombre de découpages journaliers sur mesure, etc. Ces statistiques sont recalculées chaque fois que vous [appliquez une séquence](#) ^[401] ou un [découpage journalier](#) ^[403]. Il est utile de les vérifier, entre autres, quand le nombre d'heures de travail est régi par des législations particulières.



Note : Les options choisies dans cette fenêtre s'appliquent uniquement pour la période d'utilisation courante du menu **Horaires de travail**. Dès que vous quittez ce menu, vos filtres ne sont pas conservés.

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**, choisir l'une des options suivantes :

Filtres rapides

Cliquer le filtre rapide requis (**Jour, Semaine, Mois, Année**). Dès que vous choisissez un filtre rapide, la période correspondante s'affiche dans la section **Date comprise**.

Pour faire avancer ou reculer l'affichage des dates, cliquer les icônes  ou . Par exemple, si en janvier 2017, vous avez cliqué **Mois**, vous verrez toutes les dates du mois de janvier 2017 qui ont été créées dans l'horaire de travail. En cliquant , vous verrez toutes les dates du mois de février 2017.

Date comprise (dans une période)

Saisir la date de début et la date de fin de la période pour laquelle vous voulez visualiser les dates dans l'horaire de travail, puis cliquer **Actualiser**.

Résultat : Le système affiche dans la fenêtre flottante principale **Liste des dates de l'horaire**, la liste des dates en fonction des options choisies dans la fenêtre flottante secondaire **Filtre**. De plus, les statistiques de la fenêtre flottante secondaire **Informations sur l'horaire** sont également comptabilisées en fonction des options de filtre.

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#) ^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[399]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[412]

Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Les séquences vous permettent d'accélérer l'attribution des découpages journaliers à chacune des dates dans un horaire de travail ou dans le menu **Planning**. Elles représentent des périodes de récurrence où vous aurez appliqué un [découpage journalier](#) ^[350] donné pour chaque jour.

Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.

Vous pouvez appliquer :

- une [séquence existante](#) ^[402] qui aurait été définie au préalable dans le menu **Séquences** ^[382]
- une [nouvelle séquence](#) ^[402]

Lorsque vous appliquez une nouvelle séquence dans un horaire de travail, vous pouvez [enregistrer ou non](#) ^[403] cette séquence pour réutilisation future. Si vous enregistrez cette nouvelle séquence, elle sera automatiquement ajoutée dans le menu **Séquences** ^[382]



Note : La séquence s'applique à toutes les dates dans l'horaire de travail, y compris les [jours fériés](#)^[70] qui auraient pu être définis. Après avoir appliqué la séquence, [vérifiez les dates](#)^[400] dans l'horaire et appliquez manuellement le découpage journalier requis pour ces jours fériés.

Appliquer une séquence existante dans un horaire de travail

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. Cliquer **Appliquer une séquence**, puis choisir **Séquence existante**.

Résultat : Le système affiche la liste des séquences qui ont été définies au préalable dans le menu [Séquences](#)^[382]

Niveau de structure des séquences affichées

Les séquences pouvant être sélectionnées dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail](#)^[396]
- du niveau de structure administrative dans lequel la [séquence](#)^[382] a été créée;
- des [paramètres de cloisonnement](#)^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Une séquence est associée à un niveau 1 de la structure administrative (Entité légale = ABC). Elle peut donc être sélectionnée dans les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
- Une séquence est spécifiquement associée à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Elle peut donc être sélectionnée dans les horaires associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, cette séquence ne pourra pas être sélectionnée dans un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).

4. Choisir la séquence requise, puis cliquer **Sélectionner**.
5. Saisir la date de début et la date de fin auxquelles cette séquence doit s'appliquer dans l'horaire de travail.

Résultat : Le système applique la séquence sélectionnée à toutes les dates incluses dans la période choisie.

6. [Vérifier chacune de ces dates](#)^[400] afin de vous assurer de l'exactitude des données.
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Appliquer une nouvelle séquence dans un horaire de travail

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. Cliquer **Appliquer une séquence**, puis choisir **Nouvelle séquence**.
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

☰ Informations générales

Champ	Description
Nombre de jours de la séquence *	Saisir le nombre de jours dans cette séquence. Exemples : 7 jours pour un horaire standard du lundi au vendredi avec repos le samedi et le dimanche ou 14 jours pour un horaire qui alterne semaines de jour et semaines de nuit.
Date de début *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit commencer.
Date de fin *	Saisir la date à laquelle cette séquence doit se terminer.

- Dans la fenêtre flottante **Liste des jours de la séquence**, vous pouvez :
 - [Appliquer un découpage journalier existant à un jour dans une séquence.](#)^[385]
 - [Appliquer un découpage journalier sur mesure \(non réutilisable\) à un jour dans une séquence.](#)^[385]
 - [Appliquer un nouveau découpage journalier \(réutilisable\) que vous aurez créé à la volée.](#)^[392]
- Lorsque la définition de la nouvelle séquence est terminée, cliquer **Appliquer la séquence**, puis choisir l'option requise :
 - **Non réutilisable** : vous appliquerez cette nouvelle séquence, mais elle ne sera pas conservée pour utilisation future dans le menu **Séquences.**^[382]
 - **Réutilisable** : vous appliquerez cette nouvelle séquence et elle sera conservée pour utilisation future dans le menu **Séquences.**^[382] Si vous choisissez **Réutilisable**, vous devrez saisir le code et le libellé de la séquence.

Résultat : Le système applique la séquence à toutes les dates incluses dans la période choisie.
- [Vérifier chacune de ces dates.](#)^[400] afin de vous assurer de l'exactitude des données.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#)^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#)^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[400]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#)^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#)^[412]

Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Bien que les séquences vous permettent d'accélérer l'attribution des découpages journaliers à chacune des dates dans un horaire de travail, vous devez parfois appliquer manuellement un découpage journalier à certaines journées, par exemple les jours fériés, les jours où tous les employés associés à cet horaire de travail doivent exceptionnellement travailler un samedi, etc.

Pour ces cas d'exception, vous pouvez appliquer :

- un [découpage journalier](#) ^[404] qui aurait été défini au préalable dans le menu [Découpages journaliers](#) ^[350]
- un [découpage journalier sur mesure](#) ^[404], c'est-à-dire un découpage qui ne pourra pas être réutilisé par la suite.

Appliquer un découpage journalier existant dans un horaire de travail

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. [Visualiser la liste des dates](#) ^[400] appropriées dans l'horaire de travail sélectionné.
4. Dans la fenêtre flottante **Liste des dates de l'horaire**, sélectionner la case correspondant à la date pour laquelle vous voulez appliquer un découpage journalier existant.
5. Cliquer **Appliquer un découpage journalier**, puis choisir **Depuis la liste des coupages journaliers**.

Résultat : Le système affiche les [découpages journaliers](#) ^[350] définis au préalable.

Niveau de structure des coupages journaliers affichés

Les coupages journaliers pouvant être sélectionnés dépendent :

- du niveau de structure administrative qui a été choisi dans [l'horaire de travail](#) ^[396]
- du niveau de structure administrative dans lequel le [découpage journalier](#) ^[350] a été créé;
- des [paramètres de cloisonnement](#) ^[322] précisés dans les paramètres d'entreprise.

Exemples

- Un découpage journalier est associé à un niveau 1 de la structure administrative (par ex. Entité légale = ABC). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires de travail associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure.
 - Un découpage journalier est spécifiquement associé à un niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 123). Il peut donc être sélectionné dans les séquences et les horaires associés à ce même niveau de structure ou à un niveau inférieur dans ce niveau de structure. Cependant, ce découpage journalier ne pourra pas être sélectionné dans une séquence ou un horaire de travail associé à un autre niveau 4 de la structure administrative (par ex. Etablissement = 456).
6. Choisir le découpage journalier requis, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système reporte les informations suivantes en tenant compte de la configuration du découpage journalier :

- Heures travaillées
- Heure de début et heure de fin
- Jours
- Heure max
- Journée ouvrable

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Appliquer un découpage journalier sur mesure dans un horaire de travail

Lorsque vous appliquez un découpage journalier sur mesure à une journée dans un horaire de travail, c'est l'abréviation qui s'affichera pour cette journée dans le menu [Planning](#) ^[148]



Note : Lorsque vous appliquez un découpage journalier sur mesure, vous ne pouvez pas réutiliser la configuration de ce découpage afin de l'appliquer dans d'autres séquences ou d'autres horaires de travail, ainsi qu'à d'autres journées dans les menus **Planning** ou **Badgeages**. Si ce découpage journalier sur mesure doit être réutilisé, il est préférable de le définir directement :

- dans le menu [Découpages journaliers](#)^[350];
- dans le menu **Planning**, à l'aide de l'option [Créer un nouveau découpage journalier réutilisable](#)^[192].

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. [Visualiser la liste des dates](#)^[400] appropriées dans l'horaire de travail sélectionné.
4. Dans la fenêtre flottante **Liste des dates de l'horaire**, sélectionner la case correspondant à la date pour laquelle vous voulez appliquer un découpage journalier sur mesure.
5. Cliquer **Appliquer un découpage journalier**, puis choisir **Non réutilisable**.
6. Saisir les données obligatoires dans la fenêtre flottante **Informations générales**.

Informations générales

Critère	Description
Abréviation *	<p>Saisir l'abréviation qui sera utilisée pour identifier le découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque celui-ci est affiché dans le menu Planning^[182] (cette information est reportée dans la cellule); • lors de l'impression^[215] du planning.
Durée travaillée prévue *	<p>Saisir la durée travaillée prévue (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Attention : Les validations suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valeur ne peut pas être supérieure à celle du champ Durée maximale travaillée pour la journée. • La valeur ne peut pas être inférieure à celle du champ Durée minimale travaillée pour la journée. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence^[382] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail^[396] la valeur saisie dans le champ Durée travaillée prévue est reportée dans la colonne Heures travaillées pour chaque date sélectionnée dans l'horaire de travail. <p> Note : La durée travaillée prévue sert dans de nombreuses situations dans SIGMA-RH.net. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section À quoi sert la durée travaillée prévue?^[359]</p>

Critère	Description
Durée minimale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps minimal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <p>Si l'employé ne travaille pas ce nombre minimal d'heures, une anomalie ^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille ^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps ^[483] ou les badgeages. ^[487]</p>
Durée maximale travaillée pour la journée	<p>Saisir le temps maximal de travail (en heures et en minutes) pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si, d'après ses badgeages, l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, la somme des heures effectives visible dans l'écran des badgeage sera limitée à la durée maximale précisée dans ce paramètre. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • D'après ses badgeages, l'employé en travaille 11. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 10; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 11. • Si la durée d'un événement en temps Travaillé dépasse la durée maximale travaillée figurant dans le découpage journalier de l'employé, la durée complète de l'événement est quand même ajoutée à la somme des heures effectives. <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le découpage journalier d'un employé, on précise un maximum de 10 heures. • La durée de l'événement en temps Travaillé est de 11 heures. • Dans l'écran des badgeages, <ul style="list-style-type: none"> ○ la somme visible dans la colonne Heure effective sera de 11; ○ la somme visible dans la colonne Heure de présence sera de 0 si vous demandez à vos employés de ne pas badger pendant ce type d'événement. • Si l'employé travaille plus que ce nombre maximal d'heures, une anomalie ^[453] peut être générée pour alerter le gestionnaire RH, par exemple en créant, dans une famille ^[460] donnée, des règles de validation qui analysent les feuilles de temps ^[483] ou les badgeages. ^[487]

Critère	Description
Équivalence en jours *	<p>Saisir l'équivalence en jours pour ce découpage journalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous associez ce découpage journalier à une séquence, ^[382] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque jour sélectionné dans la séquence. • Lorsque vous associez ce découpage journalier à un horaire de travail, ^[396] la valeur saisie dans le champ Équivalence en jours est reportée dans la colonne Jours pour chaque date sélectionnée. <p> Attention : Tous les calculs d'heures travaillées dans le module GTA avancée se font en heures seulement.</p> <p>L'équivalence en jours est utilisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour calculer les jours perdus dans les absences et les accidents de travail. Il faut que le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence soit Nombre de jours travaillés. • pour obtenir une quantité qui sera déduite des compteurs des employés lors de l'ajout d'une absence ou lors de l'approbation d'une demande de congé. • pour obtenir une quantité dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur ^[471] qui font nécessairement appel à une analyse de temps ^[509]. Cette quantité est alors reportée dans la transaction de compteur ajoutée par l'analyse de temps finale. • afin d'obtenir des statistiques dans le formulaire Cerfa 2483. • pour reporter une quantité dans les entrées de feuilles de temps qui peuvent être pré-générées. Si dans le modèle de gestion du temps de l'employé, on a sélectionné Jour dans le paramètre Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé, les entrées de feuille de temps peuvent être pré-générées en tenant compte de la valeur précisée dans le champ Équivalence en jours.
Couleur du découpage	<p>Sélectionner la couleur qui s'affichera pour ce découpage journalier dans le menu Planning. ^[148]</p> <p> Note : La couleur sélectionnée dans ce champ est le seul élément visuel qui « identifie » les découpages journaliers sur mesure dans le planning. Si vous souhaitez que les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) soient facilement repérables dans le planning, choisissez une couleur distincte et unique. Vous pourrez ainsi distinguer rapidement les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) des découpages journaliers réutilisables qui sont sauvegardés dans le menu Découpages journaliers.</p>
Heure de mi-journée	<p>Heure à partir de laquelle la première période de la journée se termine et la deuxième période commence. Les périodes ainsi définies permettront d'intégrer les absences ^[636] d'une demi-journée (ajoutée à l'aide de l'option Saisie détaillée de la durée) dans l'outil de planification (Planning).</p>

Critère	Description
Journée ouvrable	Cette option permet de calculer la durée des absences ^[627] pour congés payés. Elle s'applique lorsque le mode de calcul du temps perdu ^[640] sélectionné dans le code de conséquence associée à l'absence est Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée . Par défaut, cette case est cochée afin qu'elle soit comptabilisée dans la durée du congé payé. Lorsque cette case n'est pas cochée, la journée n'est pas comptabilisée dans la durée du congé payé.
Désactivé	Cocher cette case si le découpage journalier doit être désactivé. Lorsqu'un découpage journalier est désactivé, les utilisateurs ne peuvent plus : <ul style="list-style-type: none"> • l'affecter à une journée dans l'horaire de travail^[404] • l'affecter à un employé à partir du menu Badgeages^[243] • l'affecter à un employé dans le planning^[184]
Nombre d'heures payées si ce jour tombe un férié	Saisir le nombre d'heures qui doit être utilisé si la journée tombe un jour férié précisé dans la table des jours fériés attribuée à l'employé ^[67] . Dans le planning ^[162] , le temps planifié de l'employé sera de zéro heures pour les jours fériés.
Abréviation si ce jour tombe un férié	Saisir l'abréviation qui s'affichera dans le planning si la journée correspond à un férié pour cet employé

7. Dans la fenêtre flottante **Définir les plages**, vous pouvez :

 **Ajouter une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- Cliquer **Ajouter**.
- Sélectionner le [type de plage](#)^[339] requis.
Résultat : Le système affiche tous les [critères](#)^[342] qui ont été définis pour ce type de plage.
- Saisir les données requises pour chaque critère.
- Si vous avez choisi un type de plage de type **Fixe** ou **Pause**, préciser, au besoin, les options de création automatique des badgeages.



Note : Ces options s'appliquent uniquement aux employés dont le [modèle de gestion du temps](#)^[433] est configuré pour permettre la création automatique des badgeages.

Exemples d'utilisation

- ☐ **Le découpage journalier comporte des plages fixes; aucune plage de pause n'est prévue**

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

Le découpage journalier comporte à la fois des plages fixes et des plages de pause

00:00 - 08:00 Plage variable		
08:00 - 10:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
10:00 - 10:15 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
10:15 - 12:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
12:00 - 13:00 Coupure		
13:00 - 14:30 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input type="checkbox"/>
14:30 - 14:45 Pause	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
14:45 - 17:00 Plage fixe	Option	Valeur de la case à cocher
	Créer un badgeage à l'heure de début	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un badgeage à l'heure de fin	<input checked="" type="checkbox"/>
17:00 - 00:00 Plage variable		

E. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette page.

☒ **Supprimer une plage dans un découpage journalier sur mesure**

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage devant être supprimée.
- B. Cliquer **Supprimer**.

☒ **Modifier l'ordre logique d'une plage dans un découpage journalier sur mesure**

La première plage figurant dans un découpage journalier ne doit pas nécessairement commencer à 00:00 (minuit). Il est important que l'ordre logique des plages soit respecté dans un découpage journalier, par exemple lorsque l'employé travaille de nuit. Voir les [exemples de découpages journaliers](#) ^[366] pour plus de détails.

- A. Sélectionner la case correspondant à la plage pour laquelle l'ordre doit être modifié.
- B. Cliquer **Monter** ou **Descendre**.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le découpage journalier sur mesure dans cet horaire de travail.

Résultat : Le système reporte les informations suivantes en tenant compte de la configuration du découpage journalier :

- Heures travaillées
- Heure de début et heure de fin
- Jours
- Heure max
- Journée ouvrable

9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#) ^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[401]

[Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]

[Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[412]

Modifier un horaire de travail

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Vous pouvez modifier un horaire de travail lorsque vous voulez [ajouter une nouvelle année](#) ^[399] et [appliquer le découpage journalier](#) ^[403] approprié pour chaque journée en utilisant une [séquence](#) ^[401].

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. Apporter les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Limitations

Les limitations suivantes s'appliquent :

Cas	Explications
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas modifier un horaire de travail qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un niveau de structure supérieur au vôtre; dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas modifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> un horaire de travail qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). un horaire de travail qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et qui est utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces horaires de travail, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la modification.</p> <p>Vous pouvez uniquement modifier les horaires de travail qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>

Voir aussi...

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁹

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ⁴⁰¹

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ⁴⁰³

Supprimer une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Horaires de travail**

Vous pouvez supprimer une année dans un horaire de travail.



Attention : Si vous supprimez une année dans un horaire de travail et que vous avez appliqué une séquence ou un découpage journalier aux journées dans cette année, vous perdrez toute l'information concernant le découpage journalier requis pour l'employé dans le menu **Planning**.

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'horaire de travail requis.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Supprimer une année**, sélectionner l'année requise, puis cliquer **Supprimer**.

Résultat : Le système supprime les entrées pour toutes les dates dans cet horaire de travail.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'horaire de travail.

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

[Configurer les paramètres de cloisonnement pour le module GTA avancée](#) ^[322]

[Définir l'en-tête de l'horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[396]

[Ajouter une année dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[399]

[Visualiser la liste des dates dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[400]

[Appliquer une séquence dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[401]

[Appliquer un découpage journalier dans un horaire de travail pour le module GTA avancée](#) ^[403]

[Associer un horaire de travail à un employé](#) ^[54]

Supprimer un horaire de travail

Barre de menus : Configuration **Menu :** GTA > Horaires de travail

Vous pouvez supprimer un horaire de travail.

1. Choisir **GTA > Horaires de travail** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant à l'horaire devant être supprimé.
3. Cliquer **Supprimer**.

— Limitations

La suppression n'est pas permise dans les cas suivants :

Cas	Explications
Horaire déjà associé à un employé	Il n'est pas permis de supprimer un horaire de travail qui a été associé à un employé . ^[54]
Restrictions d'accès	<p>Vous ne pouvez pas supprimer un horaire de travail qui est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un niveau de structure supérieur au vôtre; • dans un niveau de structure auquel vous n'avez pas accès. <p>Exemple</p> <p>Vous avez uniquement accès à l'établissement ABC.</p> <p>Vous ne pouvez pas supprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un horaire de travail qui est disponible dans un autre niveau 4 (établissement XYZ). • un horaire de travail qui est disponible au niveau 1 (Entité légale) et utilisable dans tous les établissements. <p>Bien que vous puissiez visualiser ces horaires de travail, des restrictions d'accès s'appliquent et empêchent la suppression.</p> <p>Vous pouvez uniquement supprimer les horaires de travail qui sont disponibles au niveau 4 (établissement ABC) ou à un niveau inférieur.</p>

Voir aussi...

[Processus de création des horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[395]

Modèles de gestion du temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèle de gestion du temps

– Qu'est-ce qu'un modèle de gestion du temps et pourquoi devrais-je en configurer?

Les modèles de gestion du temps servent à définir des attributs qui seront associés à toutes les feuilles de temps générées pour les employés associés à ce modèle, par exemple les périodes de la feuille de temps, les colonnes devant être remplies dans la feuille de temps, les vues qui peuvent différer pour les approbateurs et les employés.

Si vous utilisez les modules GTA avancée et/ou Badgeuse, le modèle de gestion du temps vous permet de définir les paramètres suivants qui sont requis pour la gestion de ces modules pour les employés associés à ce modèle :

- [calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées](#); ⁴¹⁹
- méthode utilisée pour [créer les entrées de la feuille de temps](#); ⁴²²
- [autorisations d'accès aux terminaux](#); ⁴³¹;
- paramètre sur le [calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence](#); ⁴³⁶;
- [affichage des soldes sur les terminaux](#); ⁴³²;
- [création automatique des badgeages](#); ⁴³³.

Voici un comparatif des paramètres que vous aurez à configurer selon que vous utilisez les feuilles de temps, le planning et la Badgeuse.

Paramètres dans le modèle de gestion du temps	Feuilles de temps (SANS utilisation du module GTA avancée)	Feuilles de temps (AVEC utilisation du module GTA avancée)	Planning et badgeages par terminaux physiques ou virtuels
Nom du modèle ; ⁴¹⁸	✓	✓	✓
Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées ; ⁴¹⁸	✓	✓	✓
Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier ; ⁴¹⁹	✓	✓	✗
Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées ; ⁴¹⁹	✗	✓	✓
Paramètre constant pour la vue en saisie ; ⁴²⁰	✓	✓	✗
Validité du modèle ; ⁴²⁰	✓	✓	✓
Informations sur la création des feuilles de temps ; ⁴²²	✓	✓	✗

Paramètres dans le modèle de gestion du temps	Feuilles de temps (SANS utilisation du module GTA avancée)	Feuilles de temps (AVEC utilisation du module GTA avancée)	Planning et badgeages par terminaux physiques ou virtuels
Approbateur par défaut des feuilles de temps basées sur ce modèle <small>[420]</small>	✓	✓	✗
Délai alloué pour compléter les feuilles de temps après la fin de la période couverte <small>[420]</small>	✓	✓	✗
Délai alloué pour l'approbation des feuilles de temps après la fin de la période couverte <small>[420]</small>	✓	✓	✗
Les feuilles de temps n'ayant pas été modifiées sont automatiquement approuvées <small>[420]</small>	✓	✓	✗
Afficher les soldes sur le terminal de badgeage <small>[432]</small>	✗	✗	✓
Données à saisir dans la feuille de temps (colonnes <small>[440]</small> et vues <small>[445]</small>)	✓	✓	✗
Autorisations d'accès aux terminaux de badgeages <small>[431]</small>	✗	✗	✓
Création automatique des badgeages <small>[433]</small>	✗	✗	✓
Automatisation de la création des feuilles de temps <small>[448]</small>	✓	✓	✗
Calcul du temps planifié restant lors de la création d'une absence <small>[436]</small>	✗	✗	✓

Résumé

- [Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416]
- [Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431]
- [Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[432]
- [Configurer la création automatique des badgeages dans le modèle de gestion du temps](#) ^[433]
- [Définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence](#) ^[436]
- [Copier un modèle de gestion du temps](#) ^[430]
- [Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#) ^[440]
- [Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#) ^[445]
- [Automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle de gestion du temps](#) ^[448]
- [Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#) ^[449]
- [Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#) ^[449]

Créer un modèle de gestion du temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèle de gestion du temps**

Une fois que le modèle de gestion du temps est créé, vous devez [attribuer à un ou plusieurs employés](#) ^[55].

Note : La présente rubrique décrit le paramétrage de base d'un modèle de gestion de temps. Du paramétrage supplémentaire peut être requis dans les cas suivants :

- Si vous utilisez le module Badgeuse, n'oubliez pas de définir les paramètres sur les [autorisations d'accès](#) ^[431], [l'affichage des soldes](#) ^[432] pour les terminaux et le [calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence](#) ^[436].
- Si vous utilisez le planning, n'oubliez pas de définir les paramètres sur la [création automatique des badgeages](#) ^[433].
- Si vous utilisez le module Feuilles de temps, n'oubliez pas [d'automatiser](#) ^[448] le modèle afin que les feuilles de temps de chaque employé puissent être créées automatiquement en utilisant les paramètres précisés dans le modèle affecté, entre autres les périodes figurant dans le calendrier.



1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer les données requises dans la fenêtre **Informations générales**.

Sélectionner le type de gestion de temps requis

Cette liste déroulante s'affiche uniquement si vous utilisez le planning et/ou le module Badgeuse.

Selon l'option choisie, le nombre de paramètres sera réduit dans le modèle de gestion du temps, ce qui facilitera la configuration.

Options disponibles

- Feuille de temps
- Gestion du temps et activité avancé : planification du temps et badgeages par terminaux physiques ou virtuels

Attention : Les cases ne peuvent pas être décochées dans les cas suivants :



- La case **Feuille de temps** ne peut pas être décochée si une feuille de temps a été créée pour un des employés associés à ce modèle.
- La case **Gestion du temps et activité avancé : planification du temps et badgeages par terminaux physiques ou virtuels** ne peut pas être décochée si un employé associé à ce modèle a un badgeage.

Tableau comparatif

Voici un comparatif des paramètres que vous aurez à configurer selon que vous utilisez les feuilles de temps ou le module planning.

Paramètres dans le modèle de gestion du temps	Feuilles de temps	Gestion du temps et activité avancée
Nom du modèle ⁴¹⁸	✓	✓
Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées ⁴¹⁸	✓	✓
Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier ⁴¹⁹	✓	✗
Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées ⁴¹⁹	✓	✓
Paramètre constant pour la vue en saisie ⁴²⁰	✓	✗
Validité du modèle ⁴²⁰	✓	✓
Informations sur la création des feuilles de temps ⁴²²	✓	✗
Approbateur par défaut des feuilles de temps basées sur ce modèle ⁴²⁰	✓	✗

Paramètres dans le modèle de gestion du temps	Feuilles de temps	Gestion du temps et activité avancée
Délai alloué pour compléter les feuilles de temps après la fin de la période couverte ^[420]	✓	✗
Délai alloué pour l'approbation des feuilles de temps après la fin de la période couverte ^[420]	✓	✗
Les feuilles de temps n'ayant pas été modifiées sont automatiquement approuvées ^[420]	✓	✗
Afficher les soldes sur le terminal de badgeage ^[432]	✗	✓
Données à saisir dans la feuille de temps (colonnes ^[440] et vues ^[445])	✓	✗
Autorisations d'accès aux terminaux de badgeages ^[431]	✗	✓
Création automatique des badgeages ^[433]	✗	✓
Automatisation de la création des feuilles de temps ^[448]	✓	✗
Calcul du temps planifié restant lors de la création d'une absence ^[436]	✗	✓

Nom du modèle *

Entrer le nom (description) du modèle.

Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées *

Choisir un [calendrier de travail](#) ^[825].

Une feuille de temps sera créée pour chacune des périodes de ce calendrier.

Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier *

Si vous utilisez le module GTA avancée, ce paramètre s'affiche uniquement si le type de gestion de temps sélectionné dans le modèle de gestion est **Feuilles de temps**. Il ne s'affiche pas si la case **Gestion du temps et activité avancée : planification du temps et badgeages par terminaux physiques ou virtuels** a été cochée.

Cocher cette case si la saisie des feuilles de temps doit tenir compte de l'état des périodes du calendrier. Si cette case est cochée, les employés peuvent uniquement saisir des données dans une feuille de temps si l'état de la période correspondante dans le calendrier est **En attente** ou **Ouvert**. Lorsque l'état de la période est **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**, la saisie est impossible dans les feuilles de temps, à moins que l'employé ne soit un [correcteur de feuille de temps](#)^[62]. (Il faut que la case **Cet employé est un correcteur de feuilles de temps** soit cochée dans le dossier de cet employé.)

Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées *

Cette liste déroulante s'affiche uniquement si vous utilisez le module GTA avancée et/ou le module Badgeuse. Dans ce cas, la sélection d'un calendrier est obligatoire. Tant que les périodes figurant dans ce calendrier ont l'état **En attente** ou **Ouvert**, les utilisateurs peuvent :

- modifier les données dans le menu [Planning](#);^[148]
- modifier les [heures de présences](#)^[223] des employés qui ont été enregistrées dans le module Badgeuse;
- créer, modifier ou supprimer une feuille de temps.

Lorsque l'état des périodes figurant dans ce calendrier est **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**, aucune modification n'est permise pour ces données, car celles-ci sont utilisées par le service de la paie.

Lorsque vous choisissez un calendrier dans cette liste déroulante, vous devez aussi choisir un calendrier dans la liste déroulante **Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées**.

Vous pouvez choisir le même calendrier dans ces deux listes déroulantes. Cependant, si vous ne choisissez pas le même calendrier, chaque période du calendrier utilisé pour générer les feuilles de temps doit être comprise dans une seule et même période du calendrier utilisé pour le module GTA avancée. Il ne doit pas y avoir de chevauchement de dates entre ces deux calendriers. Si cette condition n'est pas respectée, vous aurez un message d'erreur lorsque vous enregistrez le modèle de gestion du temps.

Exemple

Vous utilisez un calendrier hebdomadaire (du lundi au dimanche) pour générer les feuilles de temps. Vous y avez créé les périodes suivantes :

- Lundi 7 janvier au dimanche 13 janvier;
- Lundi 14 janvier au dimanche 20 janvier;
- Lundi 21 janvier au dimanche 27 janvier;
- Lundi 28 janvier au dimanche 3 février;

Vous utilisez un calendrier mensuel pour gérer les périodes pour le module GTA avancée. Vous y avez créé les périodes suivantes :

- Mardi 1er janvier au jeudi 31 janvier;
- Vendredi le 1er février au 29 février.

Comme la période du 28 janvier au 3 février n'est pas comprise dans une seule et même période du calendrier utilisé pour le module GTA avancée, vous aurez un message d'erreur et vous ne pourrez pas enregistrer le modèle de gestion du temps.

Contraintes concernant la modification de l'état du calendrier utilisé pour le module GTA avancée

Afin que vous puissiez faire passer l'état d'une période de calendrier à « Fermé » ou « Scellé », toutes les conditions suivantes doivent être respectées :

- Il ne doit y avoir aucune [anomalie](#)^[453] bloquante pour les badgeages de tous les employés qui utilisent ce calendrier par l'intermédiaire de l'assignation du modèle de gestion du temps.
- L'approbation doit être faite pour toutes les feuilles de temps comprises dans la période clôturée pour tous les employés qui utilisent ce calendrier par l'intermédiaire de l'assignation du modèle de gestion du temps.

Paramètre constant pour la vue en saisie

Si vous utilisez le module GTA avancée, ce paramètre s'affiche uniquement si le type de gestion de temps sélectionné dans le modèle de gestion est **Feuilles de temps**. Il ne s'affiche pas si la case **Gestion du temps et activité avancée : planification du temps et badgeages par terminaux physiques ou virtuels** a été cochée.

Cette option permet de définir une valeur par défaut pour l'une des colonnes dans la feuille de temps. Elle est surtout utilisée par les entreprises qui gèrent les mandats de placement de personnel. Les employés peuvent alors saisir plus rapidement leurs heures travaillées pour les clients auxquels ils ont été affectés dans le cadre d'un mandat.

- Lorsque vous sélectionnez **Client**, lors de l'accès à une feuille de temps, chaque employé doit choisir, dans un fenêtre de sélection, le [client](#)^[833] pour qui il entre des heures travaillées. Les entrées de la feuille de temps peuvent uniquement être saisies pour le client sélectionné, car seul ce client s'affiche dans la colonne **Client**. Si l'employé doit entrer des heures travaillées pour un autre client, il doit quitter la feuille de temps, puis y accéder de nouveau afin de choisir un nouveau client.

Validité du modèle

Définir la période de validité du modèle :

- Sélectionner **Ne pas limiter la validité du modèle** pour calquer la validité du modèle sur celle du calendrier.

OU

- Sélectionner **Limiter la validité du modèle aux dates suivantes**, puis spécifier les dates de début et de fin de la période pendant laquelle ce modèle sera valide.

4. Au besoin, définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps (fenêtre flottante **Informations sur les employés qui utilisent ce modèle**).

Note : [Certains paramètres peuvent être remplacés par d'autres dans les dossiers des employés](#).^[57]

Informations sur les employés qui utilisent ce modèle

Champ	Description
Approbateur par défaut des feuilles de temps basées sur ce modèle	Sélectionner l'approbateur par défaut des feuilles de temps basées sur ce modèle. La liste des approbateurs ne contient que les noms des employés identifiés comme approbateurs de feuilles de temps dans leur fiche d'employé (case Cet employé est un approbateur de feuilles de temps de la fenêtre flottante Feuille(s) de temps).

Champ	Description
Délai alloué pour compléter les feuilles de temps après la fin de la période couverte *	<p>Spécifier la durée dont l'employé dispose pour compléter sa feuille de temps et l'envoyer à l'approbateur (ex. 2 jours après la date de fin de la feuille de temps). Quand ce délai est dépassé, la feuille de temps est classée En retard et un message d'avertissement s'affiche dans la fenêtre secondaire de la page d'accueil de l'employé.</p>
Ne pas afficher les alertes pour les feuilles de temps en retard	<p>Sélectionner cette case si les employés à qui ce modèle de gestion de temps est attribué ne doivent pas visualiser les alertes sur les feuilles de temps en retard qui s'affichent dans la page d'accueil de l'application.</p> <p>Cette option est particulièrement utile dans les entreprises où l'on utilise les feuilles de temps pour obtenir les délégations faites par l'entremise des badgeages, mais dans lesquelles les employés n'ont pas à remplir de feuille de temps. Ce type de paramétrage exige des configurations de terminaux ²⁶³ qui permettent l'affichage de boutons où les employés peuvent indiquer leurs débuts et fins d'activités, en plus de leurs entrées et sorties.</p>
Délai alloué pour l'approbation des feuilles de temps après la fin de la période couverte *	<p>Spécifier la durée dont l'approbateur dispose pour approuver une feuille de temps (ex. 1 jour après la date de fin de la feuille de temps). Passé ce délai, la feuille de temps est classée En retard et un message d'avertissement s'affiche dans la fenêtre secondaire de la page d'accueil de l'approbateur et de son réviseur.</p>
Les feuilles de temps n'ayant pas été modifiées sont automatiquement approuvées *	<p>Sélectionner cette case pour que les feuilles de temps soient automatiquement approuvées quand aucune modification n'a été apportée par l'employé.</p> <p> Attention : Même si cette case est cochée, il faut quand même que l'employé envoie sa feuille de temps pour approbation pour que l'approbation automatique soit effectuée.</p>

Champ	Description
Permettre l'utilisation de plusieurs raisons dans une demande de congé	<p>Cocher cette case si les employés ayant ce modèle de gestion de temps peuvent soumettre une demande de congé ^[603] (mode « évolué ») où ils peuvent sélectionner plusieurs raisons d'absence. Si cette case est décochée, l'option Raisons multiples ne sera pas disponible à l'ajout d'une demande de congé.</p> <p> Note : Si vous cochez cette case, assurez-vous également de cocher la case Permettre de combiner cette raison avec d'autres dans les raisons d'absence ^[650] qui peuvent être combinées.</p> <p> Attention : Cette option est uniquement visible dans le modèle de gestion de temps si vous utilisez les horaires du module GTA avancée ^[394]. La sélection de multiples raisons dans les demandes de congé n'est pas possible si vous utilisez les horaires standards.</p>

5. Au besoin, définir les paramètres sur la création des entrées des feuilles de temps (fenêtre flottante **Informations sur la création des feuilles de temps**).

Horaire de travail

Créer les entrées de la feuille de temps selon *

Cette liste déroulante permet de choisir comment les entrées de temps travaillé doivent être créées automatiquement dans la feuille de temps pour l'employé. Vous pourrez ainsi créer automatiquement des entrées pour du temps travaillé, par exemple si certains de vos employés font uniquement une seule activité (par ex. Service à la clientèle), il peut être plus rapide de créer leurs entrées de feuilles de temps en utilisant les diverses valeurs par défaut précisées dans les [vues](#) ^[445] pour générer ces entrées.



Note : L'employé peut modifier les entrées de temps travaillé qui ont été créées automatiquement. Cependant, une entrée de feuille de temps générée par une absence ou un accident de travail ne peut pas être modifiée dans la feuille de temps, que ce soit dans le module My SigmaRH ou dans le module **Gestion** (dans le menu **Liste des feuilles de temps**). Si l'utilisateur supprime une entrée de feuille de temps générée par un événement (absence ou accident de travail), la quantité payée est remise à zéro. Cette suppression ne modifie pas, le cas échéant, le solde dans l'assignation de compteur de l'employé. Par exemple, si l'absence avait débité le compteur de l'employé (par ex. Maladie), le gestionnaire RH doit supprimer l'événement correspondant dans le menu **Gestion express** pour créditer le nombre d'heures ou de jours approprié dans le compteur de l'employé.

Option	Description
Aucun	Si vous choisissez Aucun , aucune entrée de feuilles de temps ne sera créée pour du temps travaillé. Les employés devront saisir eux-mêmes ces temps.

Option	Description
L'horaire de travail défini dans le modèle	<p>Si cette option est choisie, choisir l'horaire de travail à utiliser dans la liste déroulante Horaire de travail par défaut pour créer les entrées^[424] figurant dans le modèle de gestion du temps.</p> <p>Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée</p> <p>Les entrées de temps travaillé sont créées dans la feuille de temps en fonction des heures travaillées définies dans l'horaire de travail sélectionné dans le modèle de gestion du temps associé à l'employé.</p> <p>Si vous utilisez le module GTA avancée</p> <p>Les entrées de temps travaillé sont créées dans la feuille de temps en fonction des découpages journaliers^[350] figurant dans l'horaire de travail^[394] sélectionné dans le modèle de gestion du temps associé à l'employé. Afin que ces entrées soient créées, vous devez sélectionner un facteur dans les types de plage^[339] appropriés qui figurent dans le découpage journalier de l'horaire de travail sélectionné dans le modèle de gestion du temps.</p>
L'horaire de travail de l'employé	<p>Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée</p> <p>Les entrées de temps travaillé sont créées dans la feuille de temps en fonction des heures travaillées définies dans l'horaire de travail associé à l'employé pour chacune des journées de la feuille de temps.</p> <p>Si vous utilisez le module GTA avancée</p> <p>Les entrées de temps travaillé sont créées dans la feuille de temps en fonction des découpages journaliers^[350] figurant dans l'horaire de travail^[394] associé à l'employé pour chacune des journées de la feuille de temps. Afin que ces entrées soient créées, vous devez sélectionner un facteur dans les types de plage^[339] appropriés qui figurent dans le découpage journalier de l'horaire de travail de l'employé.</p>
Le planning de l'employé	<p>Par exemple :</p> <p>Pour une feuille de temps d'un mois, l'employé est associé à l'horaire de travail A du 01 au 15 et à l'horaire de travail B du 16 au 30. Les entrées de la feuille de temps seront créées en fonction de l'horaire de travail A pour les journées du 01 au 15 et en fonction de l'horaire de travail B pour les journées du 16 au 30.</p> <p>Cette option s'affiche seulement si vous utilisez le module GTA avancée.</p> <p>Les entrées de temps travaillé sont créées dans la feuille de temps en fonction des découpages journaliers^[350] utilisés dans le menu Planning pour l'employé associé à ce modèle de gestion du temps. Afin que ces entrées soient créées, vous devez sélectionner un facteur dans les types de plage^[339] appropriés qui sont utilisés dans ces découpages journaliers.</p>

☐ Horaire de travail par défaut pour créer les entrées

Si vous choisissez l'option **L'horaire de travail défini dans le modèle** dans la liste déroulante **Créer les entrées de la feuille de temps selon**, choisir l'horaire de travail à utiliser.

Il peut s'agit d'un horaire standard si vous n'utilisez pas le module GTA avancée ou d'un [horaire configuré spécialement pour le module GTA avancée.](#)^[394]

☐ Créer les feuilles de temps seulement pour les employés ayant une affectation à un mandat pendant la période *

Dans les entreprises qui gèrent les mandats de placement seulement, sélectionner cette case pour que le système crée une feuille de temps pour un employé uniquement lorsque celui-ci est affecté à un mandat pendant la période de calendrier correspondante.

☐ Unité des entrées de feuille de temps pour le temps travaillé

Sélectionner si les entrées de feuille de temps doivent être en **Heures** ou en **Jours**.

Temps travaillé

☐ Ne pas créer d'entrées de temps travaillé

Avec cette option, aucune entrée de temps travaillé ne sera générée. Les utilisateurs doivent saisir toutes les entrées de temps travaillé.

☐ Créer les entrées de la feuille de temps travaillé

Choisir l'option requise.

Option	Utilisation
Utiliser les heures/jours prévus à l'horaire	Le système créera les entrées de temps travaillé en utilisant l'option choisie dans le paramètre Créer les entrées de la feuille de temps selon. ^[422]
Utiliser la valeur par défaut de la vue temps travaillé	Le système générera des entrées de temps travaillé en reportant une valeur par défaut précisée dans la vue ^[445] définie pour le temps travaillé. On peut ainsi saisir une valeur par défaut de 0 (zéro) dans la vue. Les employés devront compléter leurs entrées de feuilles de temps et saisir le nombre d'heures ou de jours qu'ils ont réellement travaillé.

Temps non travaillé

Les entrées de feuilles de temps pour du temps non travaillé (par ex. absences, accidents de travail, jours fériés) sont créées automatiquement si la configuration en vigueur dans votre entreprise le permet.

Entrées de feuilles de temps pour	Configuration requise
Absences	Sélectionner un facteur de temps dans le code de raison d'absence. ^[648]
Accidents de travail	Sélectionner un facteur de temps dans le code de conséquence ^[640] .
Jours fériés	Sélectionner un facteur de temps dans le jour férié. ^[70]

Vous pouvez toutefois configurer comment seront créées les entrées de feuilles de temps pour du temps travaillé s'il y a du temps non travaillé pour une journée donnée.

Créer des entrées de temps travaillé seulement lorsque la journée ne contient aucun temps non travaillé

Avec cette option, aucune entrée de temps travaillé ne sera générée pour les journées où il y a du temps non travaillé (que ce soit une absence, un accident de travail ou un jour férié). Si le temps non travaillé ne couvre pas toute la journée, l'employé devra saisir manuellement le temps travaillé requis pour cette journée.

Exemple

- Pour une semaine donnée, Daniel Leblanc doit travailler lundi, mardi, mercredi. Il doit s'absenter pour une demi-journée le jeudi et pour toute la journée le vendredi. Des absences ont été créées pour le jeudi (3,5 heures avec le mode **Saisie détaillée de la durée**) et le vendredi (7 heures avec le mode **Automatique**).
- Pour cette semaine, les entrées de temps travaillé suivantes sont créées dans sa feuille de temps :
 - Lundi = 7 heures;
 - Mardi = 7 heures;
 - Mercredi = 7 heures.
- Des entrées de feuille de temps (en temps non travaillé) sont alimentées par les absences :
 - Jeudi = 3,5 heures;
 - Vendredi = 7 heures.
- Comme il y a du temps non travaillé pour la journée du jeudi, il devra saisir manuellement une ou plusieurs entrées de feuille de temps pour son temps travaillé du jeudi.

☐ Créer des entrées de temps travaillé pour la portion non impactée par le temps non travaillé

Avec cette option, aucune entrée de temps travaillé ne sera générée pour les journées où il y a du temps non travaillé pour la journée complète (que ce soit une absence, un accident de travail ou un jour férié). Si le temps non travaillé ne couvre pas toute la journée, une entrée de feuille de temps en temps travaillé est créée pour le nombre d'heures restant.

Exemple

- Pour une semaine donnée, Daniel Leblanc doit travailler lundi, mardi, mercredi. Il doit s'absenter pour une demi-journée le jeudi et pour toute la journée le vendredi. Des absences ont été créées pour le jeudi (3,5 heures avec le mode **Saisie détaillée de la durée**) et le vendredi (7 heures avec le mode **Automatique**).
- Pour cette semaine, les entrées de temps travaillé suivantes sont créées dans sa feuille de temps :
 - Lundi = 7 heures;
 - Mardi = 7 heures;
 - Mercredi = 7 heures;
 - Jeudi = 3,5 heures.
- Des entrées de feuille de temps (en temps non travaillé) sont alimentées par les absences :
 - 3,5 heures pour jeudi;
 - 7 heures pour vendredi.
- Comme il s'est absenté uniquement 3,5 heures le jeudi, une entrée de feuille de temps de 3,5 heures en temps travaillé est créée pour la journée du jeudi. Il n'a pas à la saisir.

Options de création

☐ Délai de création des feuilles de temps *

Les feuilles de temps sont générées au fur et à mesure, selon les périodes du calendrier sélectionné dans le paramètre **Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées**. Le délai paramétré peut être en jours, en heures ou en minutes.

La feuille de temps peut être créée :

- avant le début de chaque période;
- après le début de chaque période;
- avant la fin de chaque période;
- après la fin de chaque période.

Exemples de délais de création

- 2 jours avant la date de début de la période
- 1 jour après la date de fin de la période

Automatisation de la création des feuilles de temps

Pour que les feuilles de temps soient créées automatiquement en fonction de ce paramètre, vous devrez [automatiser](#)^[448] la création. Si la création des feuilles de temps n'est pas automatisée, vous devrez [créer manuellement](#)^[449] les feuilles de temps des employés pour chaque période.

Restriction concernant les employés inactifs

Aucune feuille de temps n'est générée automatiquement en fonction des périodes du calendrier pour les employés inactifs, c'est-à-dire les employés qui ont quitté l'entreprise et pour lesquels vous avez saisi une date de départ dans leur dossier d'employé.

Envoyer pour approbation les feuilles de temps lors de leur création

Sélectionner cette case si les feuilles de temps qui seront créées (en fonction du paramètre **Délai de création des feuilles de temps**) doivent avoir automatiquement le statut **En attente d'approbation**. Cette case peut être cochée dans les entreprises où les entrées de feuilles de temps des employés sont générées automatiquement en fonction d'une des options choisies dans le paramètre **Créer les entrées de la feuille de temps selon** du modèle de gestion du temps.

Exemple

Un groupe d'employés fait uniquement du service à la clientèle. Toutes les entrées de la feuille de temps doivent avoir « Service à la clientèle » comme activité. Le gestionnaire doit :

- définir les [colonnes](#)^[440] et les [vues](#)^[445] requises dans le modèle de gestion du temps;
- préciser la période requise dans le paramètre **Délai de création des feuilles de temps**;
- [automatiser](#)^[448] la création des feuilles de temps.

À la création automatique de la feuille de temps :

- les entrées de feuilles de temps de ces employés sont générées automatiquement (en fonction du paramètre **Créer les entrées de la feuille de temps selon**);
- le statut de ces feuilles de temps passe automatiquement à **En attente d'approbation**.

Ces employés n'auront donc jamais à remplir leur feuille de temps. Les approbateurs désignés pour ces employés devront toutefois approuver les feuilles de temps de leurs employés.

Options de saisie

Proposer une quantité à la saisie d'une heure de début et de fin

Sélectionner cette case afin de permettre une saisie plus rapide des entrées de feuilles de temps où l'heure de début et l'heure de fin sont requises.



Note : Cette option s'applique uniquement si le modèle de gestion du temps comprend les [colonnes](#)^[440] **Heure de début** et **Heure de fin**.

Lorsque cette case est cochée, l'employé se verra proposer un nombre d'heures travaillées (dans la colonne **Quantité**) qui tiendra compte de l'heure de début et de l'heure de fin saisies. Au besoin, l'employé peut cependant modifier la quantité proposée par défaut.



Attention : Les heures correspondant aux repas ou aux pauses ne sont pas déduites de la quantité proposée.

Exemple

Un employé verra la quantité suivante s'il saisit les heures suivantes :

Date	Heure de début	Heure de fin	Quantité proposée
11 mars	13:00	17:00	4:00
11 mars	09:00	17:00	8:00 - Dans ce cas, l'employé doit modifier la quantité proposée pour retirer la durée du repas du midi.
11 mars	23:00	03:00	4:00

Avertir lorsque des entrées de feuilles de temps se chevauchent en raison des heures de début et de fin

Sélectionner cette case afin d'empêcher les erreurs lors de la saisie et de l'approbation des feuilles de temps.



Note : Cette option s'applique uniquement si le modèle de gestion du temps comprend les [colonnes](#)^[440] **Heure de début** et **Heure de fin**.

Lorsque cette case est cochée, l'employé qui saisit sa feuille de temps ou l'approbateur qui approuve la feuille de temps visualiseront un avertissement s'il y a un chevauchement dans les heures de début et de fin figurant dans deux entrées de la feuille de temps (que ce soit du temps travaillé ou du temps non travaillé).

L'avertissement s'affiche à titre informatif seulement. Il n'empêche pas :

- la sauvegarde de la feuille de temps;
- l'envoi pour approbation de la feuille de temps;
- l'approbation de la feuille de temps.

Exemple

Un employé verra l'avertissement s'il saisit les entrées suivantes :

Date	Heure de début	Heure de fin
11 mars	13:00	17:00
11 mars	14:00	15:00

Affichage des fériés, absences et jours de repos

Affichage des jours fériés

Pour les journées correspondant aux [jours fériés](#)^[70] figurant dans la [table de jours fériés attribuée à l'employé](#)^[67], une couleur d'arrière-plan peut être configurée afin que cette journée soit mise en évidence dans les colonnes de la feuille de temps.

- Si aucune couleur ne doit être affichée en arrière-plan, choisir **Ne pas mettre en évidence**.
- Si une couleur doit être affichée en arrière-plan, choisir **Mettre en évidence avec la couleur de fond**, puis sélectionner la couleur requise.

Affichage des journées d'absences

Pour les journées d'[absences](#)^[585] de l'employé, une couleur d'arrière-plan peut être configurée afin que cette journée soit mise en évidence dans les colonnes de la feuille de temps.

- Si aucune couleur ne doit être affichée en arrière-plan, choisir **Ne pas mettre en évidence**.
- Si une couleur doit être affichée en arrière-plan, choisir **Mettre en évidence avec la couleur de fond**, puis sélectionner la couleur requise.

Affichage des journées de repos

Pour les journées de repos, une couleur d'arrière-plan peut être configurée afin que cette journée soit mise en évidence dans les colonnes de la feuille de temps.



Note : Pour que la couleur soit appliquée dans la colonne, il faut que les heures et les jours travaillés soient à zéro dans :

- l'horaire de l'employé (si vous n'utilisez **PAS** le module GTA avancée;
 - le planning de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée).
- Si aucune couleur ne doit être affichée en arrière-plan, choisir **Ne pas mettre en évidence**.
 - Si une couleur doit être affichée en arrière-plan, choisir **Mettre en évidence avec la couleur de fond**, puis sélectionner la couleur requise.

Message de confirmation lors de l'envoi pour approbation

Demander la confirmation à l'utilisateur lors de l'envoi pour approbation

Si cette option est activée, un message de confirmation, ainsi qu'une case à cocher, sont affichés lorsqu'un utilisateur envoie une feuille de temps pour approbation. L'utilisateur doit cocher la case pour que l'envoi pour approbation se déclenche.



Attention : Quand cette option est activée, l'utilisateur ne peut plus envoyer plusieurs feuilles de temps à la fois pour approbation.

Message à afficher à côté de la case à cocher pour confirmer l'envoi

Ce paramètre est uniquement affiché si la case **Demander la confirmation à l'utilisateur lors de l'envoi pour approbation** a été cochée.

Saisir le message de confirmation qui doit être affiché aux utilisateurs avant que ceux-ci puissent envoyer leur feuille de temps pour approbation.

Information sur l'utilisation de l'entrée de la feuille de temps

Ce paramètre vous permet de configurer les instructions qui s'affichent dans les feuilles de temps.

Ces instructions peuvent être formatées avec la [barre d'outils d'édition](#)^[802].

6. Si le modèle de gestion du temps sert pour la gestion des feuilles de temps, [définir les données \(colonnes\) à saisir](#)^[440] dans chacun des quatre groupes (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**) des feuilles de temps utilisant ce modèle.

Dans le groupe **Temps travaillé**, vous pouvez également activer une [vue tabulaire](#)^[446] si vous utilisez les projets.



Attention : Seules les colonnes sélectionnées dans un groupe pourront être choisies lors de la définition des [vues](#)^[445].

7. Si le modèle de gestion du temps sert pour la gestion des feuilles de temps, [définir les vues](#)^[445] (pour la saisie par les employés et les approbateurs) pour chacun des quatre groupes (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**).



Note : Les groupes et les colonnes pour lesquels aucune vue n'est définie seront cachés aux utilisateurs du module My SigmaRH.

8. Si le modèle de gestion du temps sert pour la gestion des feuilles de temps, [automatiser](#)^[448] la création des feuilles de temps basées sur ce modèle.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de gestion du temps.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#)^[272]

[Associer un modèle de gestion du temps à un employé](#)^[55]

[Copier un modèle de gestion du temps](#)^[430]

[Définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence](#)^[436]

[Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#)^[440]

[Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#)^[445]

[Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#)^[449]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#)^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]

Copier un modèle de gestion du temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèle de gestion du temps

Vous pouvez copier un modèle de gestion du temps existant et, par la suite, apporter les changements nécessaires à la copie. Cette fonctionnalité est particulièrement utile lorsqu'un modèle de gestion du temps correspond à ce que vous voulez, mais qu'il diffère uniquement pour certains éléments, par exemple l'approbateur par défaut.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant au modèle à copier.
3. Cliquer **Copier**.

Résultat : Le système crée une copie du modèle qu'il appelle Copie de

4. Ouvrir cette copie, puis la renommer.
5. Modifier les paramètres souhaités, puis cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le nouveau modèle.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#)^[272]

[Créer un modèle de gestion du temps](#)^[416]

[Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#)^[440]

[Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#)^[445]

[Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#)^[449]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#)^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]

Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèle de gestion du temps**

Si vous utilisez le module Badgeuse, vous devez définir, dans le modèle de gestion du temps:

- quelle [configuration de terminal](#)^[263] doit être utilisée en mode Gestion dans le menu **Badgeages**, ainsi que dans la badgeuse virtuelle disponible dans My SigmaRH dans les menus **Ma badgeuse virtuelle** et **Mes badgeages**;
- sur quels [terminaux](#)^[269] (physiques ou virtuel) l'employé peut enregistrer ses [présences](#)^[223] (c'est-à-dire ses entrées ou sorties).

Les autorisations d'accès aux terminaux sont donc affectées à l'employé par l'intermédiaire du [modèle de gestion du temps auquel il est associé](#).^[55]



Note : Un employé peut uniquement enregistrer ses présences sur les terminaux précisés dans son modèle de gestion du temps. S'il enregistre une entrée ou une sortie sur un terminal pour lequel il n'a reçu aucune autorisation d'accès, le terminal affichera le message « Interdiction de badger à partir de ce terminal ». Ce badgeage ne s'affichera pas dans l'application.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Autorisations d'accès aux terminaux de badgeages**, définir les paramètres généraux s'appliquant aux terminaux :

Paramètre	Utilisation
Configuration de terminal à utiliser dans la gestion des badgeages	Sélectionner la configuration de terminal ^[263] qui doit s'appliquer lorsqu'un gestionnaire utilise le menu Badgeages en mode Gestion.
Autorisation d'accès à la badgeuse virtuelle dans My SigmaRH	Cocher cette case si l'employé associé à ce modèle peut enregistrer ses présences à partir du menu Ma badgeuse virtuelle dans le module My SigmaRH. Si cette case n'est pas cochée, le menu Ma badgeuse virtuelle n'est pas disponible pour l'employé associé à ce modèle de gestion du temps.
Configuration de terminal à utiliser dans My SigmaRH	Sélectionner la configuration de terminal ^[263] qui doit s'appliquer lorsqu'un employé utilise la badgeuse virtuelle disponible dans My SigmaRH dans les menus Ma badgeuse virtuelle et Mes badgeages .
Afficher le débit/crédit journalier	Cocher cette case pour que l'employé associé à ce modèle puisse voir sur tous les terminaux physiques autorisés l'écart entre le temps planifié et le temps effectivement réalisé pour chaque jour.

4. Dans la fenêtre flottante principale **Autorisation d'accès aux terminaux de badgeages**, cliquer **Ajouter** pour choisir les terminaux sur lesquels l'employé associé à ce modèle peut enregistrer ses présences.
 - Cocher la case du terminal requis.
 - Cliquer **Enregistrer**.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de gestion du temps.

Voir aussi...

[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414]

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416]

[Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

[Gérer les terminaux](#) ^[269]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53]

[Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[432]

[Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ^[570]

Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèle de gestion du temps**

Si vous utilisez le module Badgeuse, les employés peuvent voir le solde d'heures en vigueur à la date du jour dans des compteurs lorsqu'ils pointent (en entrée ou en sortie) :

- sur les [terminaux](#) ^[269] physiques;
- dans la badgeuse virtuelle visible :
 - en mode Gestion lors de l'ajout/modification d'un badgeage dans le menu **Badgeages**;
 - dans le module My SigmaRH lors de l'ajout d'un badgeage dans le menu **Ma badgeuse virtuelle**;
 - dans le module My SigmaRH lors de l'ajout/modification d'un badgeage dans le menu **Mes badgeages**.

Ce solde peut indiquer, par exemple, le nombre d'heures travaillées pour la journée ou la semaine en cours.

Comme l'affichage des soldes peut ne pas être requis pour certains employés (par exemple, les cadres), l'activation de l'affichage des soldes se fait par l'intermédiaire du [modèle de gestion du temps auquel l'employé est associé](#). ^[53]



Note : Pour que les soldes des compteurs s'affichent sur les terminaux ou la badgeuse virtuelle, il faut également que la case **Afficher les soldes sur le terminal de badgeage** soit cochée dans les [compteurs](#) ^[820] de votre choix. De plus, si le solde d'un compteur doit être visible dans la badgeuse virtuelle visible dans le module My SigmaRH, il faut que la case **Afficher ce compteur dans My SigmaRH** soit cochée dans les [compteurs](#) ^[820] de votre choix.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Informations sur les employés qui utilisent ce modèle**, cocher ou décocher la case **Afficher les soldes sur le terminal de badgeage**.
 - Lorsque cette case est cochée, le solde en vigueur dans les compteurs est affiché lorsque l'employé pointe sur le terminal ou sur la badgeuse virtuelle.
 - Lorsque cette case n'est pas cochée, aucun solde n'est affiché lorsque l'employé pointe sur un terminal ou dans la badgeuse virtuelle.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle.

Voir aussi...[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414][Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223][Gérer les terminaux](#) ^[269][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431][Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ^[570]

Configurer la création automatique des badgeages dans le modèle de gestion du temps

Barre de menus : Configuration**Menu : GTA > Modèle de gestion du temps**

Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez configurer le modèle de gestion du temps afin que les badgeages soient créés automatiquement en fonction du planning de l'employé par la tâche [Création automatique des badgeages](#). ^[570]

Cette fonctionnalité exige également que vous définissiez, dans le [découpage journalier](#) ^[352] de l'employé (que ce soit dans le découpage habituel de l'employé ou dans un découpage qui aurait été appliqué à partir du menu **Planning**), les options de création automatique des badgeages pour les plages faisant appel à des types de plage **Fixe** et **Pause**.

La création automatique des badgeages est particulièrement utile dans les entreprises qui utilisent l'outil de planification (menu **Planning**), mais où un grand nombre d'employés ne pointent pas, que ce soit à leur arrivée, à leur départ ou lors des pauses. Avec la création automatique, les heures réalisées qui peuvent être visualisées à l'aide des [options d'affichage](#) ^[216] dans le planning seront comptabilisées, même si les employés n'ont pas réellement pointé.



Note : Si vous optez pour la création automatique des badgeages, il n'est pas nécessaire que vous définissiez le numéro de badge dans le dossier de l'employé.



Attention : La création automatique des badgeages n'est pas configurée par employé, mais bien par modèle de gestion du temps. Les paramètres définis dans le modèle de gestion du temps s'appliqueront donc à tous les employés associés à ce modèle.

— Restrictions

Les badgeages peuvent uniquement être créés automatiquement si le découpage journalier (tel qu'il figure dans le planning de l'employé) comprend des plages faisant appel à des types de plage **Fixe** et **Pause**.

Aucune création automatique ne peut être faite pour les autres types de plage (**Variable**, **Interdite**, **Coupure**).

— Préalables

Afin que les badgeages soient créés automatiquement, vous devez :

1. Préciser les options de création automatique dans les plages des découpages journaliers. Ces options peuvent être définis :
 - dans les découpages journaliers réutilisables qui peuvent être créés :
 - dans le menu [Découpages journaliers](#); ^[350]

- à la volée dans le menu [Planning](#)^[192]
 - lors de la création des [séquences](#)^[392]
 - dans les découpages journaliers sur mesure (non réutilisables) qui peuvent être appliqués :
 - lors de la création de [l'horaire de travail](#)^[404]
 - lors de la création des [séquences](#)^[385]
 - à partir du [planning de l'employé](#)^[185]
2. Planifier la tâche [Création automatique des badgeages](#)^[570]

— Configurer le modèle de gestion du temps

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Création automatique des badgeages**, sélectionner les options requises.

☐ **Création automatique des badgeages**

Options	Explications
Création automatique des badgeages selon les plages définies dans le planning des employés	Cocher cette case si la création automatique des badgeages est activée pour les employés ayant ce modèle de gestion du temps.
Date de début de la création automatique des badgeages	<p>Saisir la date à laquelle la création automatique des badgeages doit commencer. Cette date est prise en considération par l'exécution de la tâche Création automatique des badgeages.</p> <p> Attention : Cette date n'est plus modifiable après la première exécution de la tâche Création automatique des badgeages.</p>
Heure de départ de la création automatique des badgeages	<p>Saisir l'heure à laquelle la création automatique des badgeages doit commencer. Cette date est prise en considération par l'exécution de la tâche Création automatique des badgeages.</p> <p> Attention : Cette heure n'est plus modifiable après la première exécution de la tâche Création automatique des badgeages.</p>

Options	Explications
Délai de création automatique des badgeages avant les plages de temps définies dans le planning des employés	<p>La tâche Création automatique des badgeages génère les badgeages au fur et à mesure, avant les plages définies dans le planning de l'employé. Le délai paramétré peut être en heures, en jours ou en minutes.</p> <p>Exemples de délais de création</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 jour avant le début de la plage • 12 heures avant le début de la plage • 60 minutes avant le début de la plage

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle.

— D'où proviennent les informations figurant dans les badgeages créés automatiquement?

Voici d'où proviennent les informations figurant dans les badgeages créés automatiquement par la tâche **Création automatique des badgeages**.

Champ	Provenance						
Date	Date de la journée du planning de l'employé						
Heure badgée	Heure d'exécution de la tâche Création automatique des badgeages						
Heure de présence	Heure de début ou de fin de la plage précisée dans le planning de l'employé						
Heure effective	Heure de début ou de fin de la plage précisée dans le planning de l'employé						
Entrée/sortie	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de plage</th> <th>Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fixe</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée s'il s'agit de l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • Sortie s'il s'agit de l'heure de fin de la plage précisée dans le planning de l'employé </td> </tr> <tr> <td>Pause</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Pause à l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • On ne fait rien à l'heure de fin </td> </tr> </tbody> </table>	Type de plage	Explications	Fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée s'il s'agit de l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • Sortie s'il s'agit de l'heure de fin de la plage précisée dans le planning de l'employé 	Pause	<ul style="list-style-type: none"> • Pause à l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • On ne fait rien à l'heure de fin
	Type de plage	Explications					
	Fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée s'il s'agit de l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • Sortie s'il s'agit de l'heure de fin de la plage précisée dans le planning de l'employé 					
Pause	<ul style="list-style-type: none"> • Pause à l'heure de début de la plage précisée dans le planning de l'employé • On ne fait rien à l'heure de fin 						
Type	Ces badgeages sont du type Badgé . Dans le menu Badgeages (en mode Gestion seulement), ils sont identifiés par la mention Badgeuse automatique dans la colonne Terminal .						

Voir aussi...[Gérer les modèles de gestion du temps](#) ^[414][Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223][Gérer les terminaux](#) ^[269][Définir le numéro de badge d'un employé](#) ^[53][Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ^[431][Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148]

Définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence

Barre de menus : Configuration**Menu : GTA > Modèle de gestion du temps**

Si vous utilisez le module Badgeuse, vous devez configurer dans le modèle de gestion du temps le paramètre qui indique au système comment calculer le temps planifié restant à l'ajout d'une absence pour une partie de la journée. Cette absence sera en mode [Saisie détaillée de la durée](#). ^[636]

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Gestion du temps**, choisir l'option appropriée dans le paramètre **Comment doit-on calculer le temps planifié restant lors de la création d'une absence?**

Faire la somme du temps travaillé restant dans les plages de la journée

Choisir cette option si le système doit recalculer la durée travaillée planifiée en faisant la somme du temps travaillé restant dans les plages de type **Variable** et **Fixe** figurant dans le découpage journalier pour la journée de l'absence.

Exemple

1. Pour le premier septembre, un employé a le découpage journalier suivant où la durée travaillée prévue est de 07:00. La durée travaillée planifiée est donc aussi de 07:00.

Type de plage	Heure de début	Heure de fin
Interdite	00:00	07:00
Variable	07:00	09:30
Fixe	09:30	12:00
Coupure	12:00	14:00
Variable	14:00	18:00
Interdite	18:00	00:00

2. Pour le premier septembre, on ajoute une absence de 4 heures de 14:00 à 18:00.
3. Lorsque l'option **Faire la somme du temps travaillé restant dans les plages de la journée** est choisie, le système effectue le calcul suivant :

Temps travaillé dans plage **Variable** de 07:00 à 09:30 02:30

	+
Temps travaillé dans la plage Fixe de 09:30 à 12:00	02:30
	=
Durée travaillée planifiée	05:00

Soustraire le temps en absence du temps planifié dans le découpage journalier

Choisir cette option si le système doit déduire la durée (en heures) de l'absence de la durée travaillée prévue afin d'obtenir la durée travaillée planifiée.

Exemple

1. Pour le premier septembre, un employé a le découpage journalier suivant où la durée travaillée prévue est de 07:00. La durée travaillée planifiée est donc aussi de 07:00.

Type de plage	Heure de début	Heure de fin
Interdite	00:00	07:00
Variable	07:00	09:30
Fixe	9:30	12:00
Coupure	12:00	14:00
Variable	14:00	18:00
Interdite	18:00	00:00

2. Pour le premier septembre, on ajoute une absence de 4 heures de 14:00 à 18:00.
3. Lorsque l'option **Soustraire le temps en absence du temps planifié dans le découpage journalier** est choisie, le système effectue le calcul suivant :

Durée travaillée prévue	07:00
	-
Durée de l'absence (en heures)	04:00
	=
Durée travaillée planifiée	03:00

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de gestion du temps.

Voir aussi...

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ⁴¹⁶

[Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ⁴³¹

[Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#) ⁴³²

[Configurer la création automatique des badgeages dans le modèle de gestion du temps](#) ⁴³³

Définir les paramètres sur l'exposition à la pénibilité dans le modèle de gestion de temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèle de gestion du temps

Si vous utilisez le module Risques, vous devez configurer dans le modèle de gestion du temps le paramètre qui indique au système quel est la provenance du temps travaillé qui doit être pris en compte pour calculer le temps d'exposition aux risques pénibles qui s'affiche dans les modèles de rapports de type **Risque - DSN** et dans la **DADS**.



Attention : Ces paramètres sont uniquement visibles si la région d'utilisation France est sélectionnée dans le niveau 1 de la structure administrative (Entité légale).

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**, configurer les paramètres suivants :

Paramètre	Utilisation
<p>Le temps de travail de l'employé pour déterminer son exposition à la pénibilité sera pris dans</p>	<p>Si votre entreprise utilise le module GTA avancée, indiquer si le temps de travail provient des feuilles de temps^[270] ou des badgeages^[223].</p> <p>Si votre entreprise n'utilise pas le module GTA avancée, ce paramètre n'est pas affiché. Le temps de travail proviendra automatiquement des feuilles de temps^[270].</p> <p>Note : Si votre entreprise utilise uniquement le module Risque (sans utiliser les feuilles de temps ou les badgeages), des feuilles de temps peuvent être importées afin que le temps d'exposition aux risques pénibles des employés puissent être comptabilisé.</p> 

Paramètre	Utilisation				
<p>Comment déterminer le poste occupé par l'employé pour l'exposition à la pénibilité</p>	<p>Indiquer comment le système doit déterminer le poste occupé par l'employé afin de comptabiliser le temps d'exposition à la pénibilité.</p>				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="743 443 1062 481">Paramètre</th> <th data-bbox="1066 443 1422 481">Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="743 486 1062 1095"> <p>Le poste assigné dans la fiche de l'employé</p> </td> <td data-bbox="1066 486 1422 1095"> <ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option doit absolument être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si vous ne demandez pas à vos employés de remplir la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste dans leurs feuilles de temps. Le système utilisera alors les assignations de poste faites dans le dossier de l'employé. </td> </tr> </tbody> </table>	Paramètre	Utilisation	<p>Le poste assigné dans la fiche de l'employé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option doit absolument être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si vous ne demandez pas à vos employés de remplir la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste dans leurs feuilles de temps. Le système utilisera alors les assignations de poste faites dans le dossier de l'employé.
	Paramètre	Utilisation			
<p>Le poste assigné dans la fiche de l'employé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option doit absolument être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si vous ne demandez pas à vos employés de remplir la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste dans leurs feuilles de temps. Le système utilisera alors les assignations de poste faites dans le dossier de l'employé. 				
<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="743 1115 1062 1926"> <p>Le poste assigné dans ce modèle</p> </td> <td data-bbox="1066 1115 1422 1926"> <ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option ne doit PAS être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si le modèle de gestion de temps comprend la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste. Ceci peut être le cas si les employés remplissent leurs feuilles de temps dans SIGMA-RH.net ou si les feuilles de temps sont importées. Le système utilisera alors les informations sur les postes ou les assignations de poste figurant dans les entrées de feuilles de temps pour calculer l'exposition à la pénibilité. </td> </tr> </tbody> </table>	<p>Le poste assigné dans ce modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option ne doit PAS être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si le modèle de gestion de temps comprend la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste. Ceci peut être le cas si les employés remplissent leurs feuilles de temps dans SIGMA-RH.net ou si les feuilles de temps sont importées. Le système utilisera alors les informations sur les postes ou les assignations de poste figurant dans les entrées de feuilles de temps pour calculer l'exposition à la pénibilité. 			
<p>Le poste assigné dans ce modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le temps de travail provient des badgeages, cette option ne doit PAS être choisie. • Si le temps de travail provient des feuilles de temps, vous pouvez choisir cette option si le modèle de gestion de temps comprend la colonne Poste ou la colonne Assignment de poste. Ceci peut être le cas si les employés remplissent leurs feuilles de temps dans SIGMA-RH.net ou si les feuilles de temps sont importées. Le système utilisera alors les informations sur les postes ou les assignations de poste figurant dans les entrées de feuilles de temps pour calculer l'exposition à la pénibilité. 				

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de gestion de temps.

Voir aussi...

[Créer un modèle de gestion du temps](#)^[416]

Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèle de gestion du temps

Lors de la [création d'un modèle de gestion du temps](#)^[416], vous devez définir les colonnes pouvant être saisies dans chacun des quatre groupes (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**) de toutes les feuilles de temps générées à partir de ce modèle.

Les colonnes que vous ajoutez à un modèle de gestion du temps sont disponibles lors de la [définition des vues](#)^[445] pour les employés et l'approbateur.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante requise (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**), cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système affiche toutes les colonnes pouvant être ajoutées dans un modèle de gestion du temps.

Colonnes pouvant être ajoutées dans un modèle de gestion du temps

Colonne	Description
Activité	Permet à l'employé de sélectionner l' activité ^[296] applicable, par exemple Réunion.
Assignment de mandat	Cette colonne précise l'affectation de mandat correspondant à cette entrée de feuille de temps. Note : Cette colonne est uniquement utilisée dans les entreprises qui gèrent les mandats de placement.
Assignment de poste	Permet à l'employé de sélectionner l'assignment de poste applicable à cette entrée de feuille de temps. L'employé peut uniquement sélectionner les postes actifs.
Client	Permet à l'employé de sélectionner le client ^[833] applicable, par exemple CarburEX.

Colonne	Description
Commentaire du rejet de validation	<p>Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Elle permet à l'employé de voir à l'écran le commentaire qui a été saisi lorsque le responsable d'un projet a rejeté^[293] l'entrée de feuille de temps pendant le processus de validation.</p> <p> Note : Cette colonne est uniquement utilisée dans les entreprises qui gèrent la validation par projet^[284] des entrées de feuilles de temps.</p> <p> Attention : Lorsqu'un employé remplit sa feuille de temps pendant que celle-ci a le statut En attente d'envoi, il ne verra pas cette colonne même si elle est ajoutée dans la vue. Cette colonne est uniquement visible lorsque le statut de la feuille de temps est En attente d'approbation, Refusée ou Approuvée.</p>
Date	<p>Permet à l'employé de sélectionner la date requise dans le calendrier.</p>
Descriptif du statut de validation	<p>Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Elle permet à l'employé de voir à l'écran le statut de validation qui s'applique pour cette entrée de feuille de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À valider  • Valide  • Rejetée  <p> Note : Cette colonne est uniquement utilisée dans les entreprises qui gèrent la validation par projet^[284] des entrées de feuilles de temps.</p> <p> Attention : Lorsqu'un employé remplit sa feuille de temps pendant que celle-ci a le statut En attente d'envoi, il ne verra pas cette colonne même si elle est ajoutée dans la vue. Cette colonne est uniquement visible lorsque le statut de la feuille de temps est En attente d'approbation, Refusée ou Approuvée.</p>
Exportée vers la facturation	<p>Sélectionner cette case si l'entrée de la feuille de temps doit être exportée pour des besoins de facturation une fois que la période de calendrier correspondante est fermée.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous exportez les données des feuilles de temps pour la facturation ou la paie.</p>

Colonne	Description
Exportée vers la paie	<p>Sélectionner cette case si l'entrée de la feuille de temps doit être exportée vers le service de la paie une fois que la période de calendrier correspondante est fermée.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous exportez les données des feuilles de temps pour la facturation ou la paie.</p>
Facteur	<p>Permet à l'employé de sélectionner le facteur^[330], par exemple Heures supplémentaires, Taux régulier, etc.</p>
Facturable	<p>Permet à l'employé de préciser si le temps de travail est facturable au client.</p>
Fournisseur	<p>Permet à l'employé de sélectionner le fournisseur^[833] applicable, par exemple Groupe TransAlp.</p> <p>Note : Lorsque la sélection d'un fournisseur est requise, l'employé doit aussi souvent entrer le numéro de réquisition applicable.</p>
Jour de la semaine	<p>Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Vous pouvez l'ajouter pour que l'employé puisse voir à l'écran le jour de la semaine correspondant à la date saisie dans l'entrée de feuille de temps.</p>
Historique des changements	<p>Permet d'afficher une ligne supplémentaire dans l'entrée de feuille de temps pour que l'employé puisse voir quelles ont été les modifications^[294] apportées par le responsable du projet pendant le processus de validation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour afficher l'historique des changements, cliquer ▶. • Pour masquer l'historique des changements, cliquer ▼. <p> Note : Cette colonne est uniquement utilisée dans les entreprises qui gèrent la validation par projet^[284] des entrées de feuilles de temps.</p> <p> Attention : Lorsqu'un employé remplit sa feuille de temps pendant que celle-ci a le statut En attente d'envoi, il ne verra pas cette colonne même si elle est ajoutée dans la vue. Cette colonne est uniquement visible lorsque le statut de la feuille de temps est En attente d'approbation, Refusée ou Approuvée.</p>
Heure de début et Heure de fin	<p>Permet à l'employé d'entrer les heures de début et de fin applicables, par exemple de 08 : 00 à 17 : 00 .</p>

Colonne	Description
Majoration	<p>Entrer le pourcentage de majoration entre le taux payé et le taux facturé. Si votre entreprise gère les mandats de placement, la valeur figurant dans cette colonne correspond au pourcentage de majoration entre le taux payé et le taux facturé précisé dans la table des taux associée au client pour lequel le mandat est créé. Il peut cependant être modifié au besoin.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous gérez la facturation des entrées de la feuille de temps au client.</p>
Mandat	<p>Cette colonne précise le mandat correspondant à cette entrée de feuille de temps.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée dans les entreprises qui gèrent les mandats de placement.</p>
N° de réquisition	<p>Permet à l'employé d'entrer le numéro du bon de réquisition applicable.</p> <p>Note : Lorsque l'inscription d'un numéro de réquisition est requise, l'employé doit aussi souvent sélectionner le fournisseur applicable.</p>
Note	Permet à l'employé d'entrer une note au besoin.
Payable	<p>Permet à l'employé de préciser si le temps de travail est payable ou non à l'employé.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous exportez les données des feuilles de temps pour la facturation ou la paie.</p>
Poste	Sélectionner le poste applicable, par exemple Chef de service - Entretien.
Projet	Permet à l'employé de sélectionner le projet applicable, par exemple <code>Projet ABC</code> .
Quantité avec application du facteur	<p>Cette colonne s'affiche en mode lecture seulement. Vous pouvez l'ajouter pour que l'employé puisse voir à l'écran le résultat d'une quantité multipliée par un facteur.</p> <p>Exemples</p> <p>Dans la fenêtre Dépense : vous pouvez visualiser dans la grille de saisie, le résultat du nombre de kilomètres (quantité) multiplié par le barème (facteur).</p> <p>Dans la fenêtre Temps travaillé : vous pouvez visualiser le nombre d'heures supplémentaires (quantité multipliée par un facteur de 1,5).</p>
Quantité facturée	<p>Par défaut, le système reporte automatiquement dans cette colonne la quantité payée. Cependant, l'employé peut modifier cette quantité au besoin.</p> <p>Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous gérez la facturation des entrées de la feuille de temps au client.</p>

Colonne	Description
Quantité payée	Permet à l'employé d'entrer la quantité payée, c.-à-d. la quantité réelle de temps travaillé.
Séquence	Permet à l'employé d'entrer le numéro de séquence correspondant à la paie sur laquelle la quantité doit être payée. Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous exportez les données des feuilles de temps pour la facturation ou la paie.
Taux facturé	Permet à l'employé d'entrer le taux facturé. Si votre entreprise gère les mandats de placement, ce taux provient de la table des taux associée au client pour lequel le mandat est créé. Il peut cependant être modifié au besoin. Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous gérez la facturation des entrées de la feuille de temps au client.
Taux payé	Permet à l'employé d'entrer le taux payé. Si votre entreprise gère les mandats de placement, ce taux provient de la table des taux associée au client pour lequel le mandat est créé. Il peut cependant être modifié au besoin. Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous gérez la facturation des entrées de la feuille de temps au client.
Transfert	Cette colonne indique si l'entrée a été exportée ou non vers la facturation ou vers la paie. Note : Cette colonne est uniquement utilisée si vous gérez la facturation des entrées de la feuille de temps au client.

4. Choisir la colonne à associer à un modèle de gestion du temps, puis cliquer **Sélectionner**.
5. Pour chaque colonne, préciser :
 - La valeur par défaut.
 - Si la saisie est obligatoire.
 - Si les données s'affichent en lecture seule.
 - Si la saisie légère est permise, c'est-à-dire si la saisie de codes est permise.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de gestion du temps.

Étape suivante

Une fois que les colonnes sont définies dans le modèle de gestion du temps, définissez les [vues pour la saisie](#) ^[445] par les employés et l'approbateur.

Voir aussi...[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271][Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272][Configurer les activités](#) ^[296][Configurer les budgets](#) ^[297][Configurer les projets](#) ^[299][Configurer les unités](#) ^[330][Configurer les facteurs](#) ^[330][Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416][Copier un modèle de gestion du temps](#) ^[430][Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#) ^[445][Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#) ^[449][Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501][Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs

Barre de menus : Configuration**Menu :** GTA > Modèle de gestion du temps

Les vues définissent les [colonnes](#) ^[440] que les employés et l'approbateur peuvent saisir chacun des groupes (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**) dans la feuille de temps. Vous pouvez définir des vues distinctes pour les employés et l'approbateur.



Note : Les groupes et les colonnes pour lesquels aucune vue n'est définie seront cachés aux utilisateurs du module My SigmaRH.

– Définir une vue standard dans un groupe (Bonis, Dépenses, Temps travaillé, Temps non travaillé)

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante requise (**Bonis**, **Dépenses**, **Temps travaillé** et **Temps non travaillé**), cliquer **Éditer la vue**.

Résultat : Le système affiche les deux vues disponibles : une pour la saisie par les employés et l'autre pour l'approbateur.

4. Dans la vue réservée pour la saisie par les employés, cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système affiche toutes les colonnes qui ont été définies dans le modèle de gestion du temps.

5. Choisir les colonnes qui doivent s'afficher, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système reporte dans la vue le nom des colonnes sélectionnées dans le modèle de gestion du temps.

6. Pour chaque colonne, préciser :

- La valeur par défaut qui est transférée dans la feuille de temps générée à partir de ce modèle. L'employé ou l'approbateur peut cependant modifier cette valeur lors de la saisie de la feuille de temps.
 - Si la saisie est obligatoire.
 - Si les données s'affichent en lecture seule.
 - Si la saisie légère est permise, c'est-à-dire si la saisie de codes est permise.
 - L'ordre dans lequel cette colonne doit s'afficher dans l'entrée de la feuille de temps. Il est recommandé de numéroter initialement les colonnes de 5 en 5 (5, 10, 15, 20, etc.) afin de se laisser des espaces pour en ajouter de nouvelles sans avoir à renuméroter l'ensemble des colonnes d'une même vue.
 - Le regroupement éventuel. Pour regrouper deux colonnes à l'affichage dans la feuille de temps, préciser le même chiffre pour ces deux colonnes dans la case **Regroupement**. Cette option est particulièrement utile lorsque l'affichage doit être simplifié pour l'approbateur, par exemple.
7. Répéter les étapes 4 à 6 pour la vue réservée à l'approbateur.
 8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la vue.

— Définir une vue tabulaire par projet pour le temps travaillé

Si la saisie des [projets](#)^[299] est requise dans vos entrées de feuille de temps, vous pouvez activer une vue tabulaire pour le groupe **Temps travaillé** uniquement. Avec cette vue tabulaire, le salarié visualisera un tableau où il lui suffit de saisir les informations appropriées pour chaque journée et pour chaque projet.

Note : Lorsque la case **Utiliser la vue tabulaire** est coché :



- La sélection d'une option est obligatoire dans le paramètre [Créer les entrées de la feuille de temps selon](#)^[422]. Si aucune option n'a été sélectionnée, un message d'erreur s'affiche à la sauvegarde du modèle de gestion de temps.
- Aucune valeur par défaut ne peut être choisie pour les colonnes **Projet** et **Quantité payée**.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Dans la fenêtre flottante **Temps travaillé**, cocher la case **Utiliser la vue tabulaire**.
4. Préciser les projets qui doivent être présents dans le tableau de saisie lorsque la feuille de temps est générée.

Option	Utilisation
Afficher uniquement les projets associés à l'employé	<p>Choisir cette option si vous associez des projets de feuille de temps ⁷³ directement à l'employé.</p> <p>Lorsque la feuille de temps sera générée, le tableau de saisie comprendra uniquement les projets actifs de l'employé.</p> <p>Lorsque cette option est sélectionnée, l'employé peut toutefois visualiser le bouton Ajouter un nouveau projet lorsqu'il remplit sa feuille de temps. En cliquant ce bouton, l'employé peut sélectionner un projet parmi les projets disponibles pour tous les employés, par exemple s'il travaille de façon ponctuelle sur un projet auquel il n'est pas associé directement.</p>
Afficher les projets associés à l'employé et les projets associés à tous les employés	<p>Choisir cette option si vous associez des projets de feuille de temps ⁷³ directement à l'employé, mais que vous avez aussi un nombre restreint de projets qui sont associés à tous les employés.</p> <p>Lorsque la feuille de temps sera générée, le tableau de saisie comprendra les projets actifs de l'employé, ainsi que les projets ouverts pouvant être utilisés par tous les employés pendant la période en cours.</p> <p>Lorsque cette option est sélectionnée, l'employé ne peut pas visualiser le bouton Ajouter un nouveau projet lorsqu'il remplit sa feuille de temps. Il ne peut donc pas sélectionner de nouveaux projets. Il doit se contenter de préciser les informations pour les projets affichés.</p>

5. Vérifier que toutes les [colonnes](#) ⁴⁴⁰ requises figurent bien dans la fenêtre **Temps travaillé**.
 - Au besoin, cliquer **Ajouter** pour sélectionner d'autres colonnes.
 - Vérifier que la colonne **Projet** est bien présente et qu'elle est obligatoire.
6. Dans la vue réservée pour la saisie par les employés, cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système affiche toutes les colonnes qui ont été définies dans le modèle de gestion du temps.
7. Choisir les colonnes qui doivent s'afficher, puis cliquer **Sélectionner**.
Résultat : Le système reporte dans la vue le nom des colonnes sélectionnées dans le modèle de gestion du temps.
8. Pour chaque colonne, préciser :
 - La valeur par défaut qui est transférée dans la feuille de temps générée à partir de ce modèle. L'employé ou l'approbateur peut cependant modifier cette valeur lors de la saisie de la feuille de temps.
 - Si la saisie est obligatoire.
 - Si les données s'affichent en lecture seule.
 - Si la saisie légère est permise, c'est-à-dire si la saisie de codes est permise.
 - L'ordre dans lequel cette colonne doit s'afficher dans l'entrée de la feuille de temps. Il est recommandé de numéroter initialement les colonnes de 5 en 5 (5, 10, 15, 20, etc.) afin de se laisser des espaces pour en ajouter de nouvelles sans avoir à renuméroter l'ensemble des colonnes d'une même vue.
9. Répéter les étapes 6 à 8 pour la vue réservée à l'approbateur.

10. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la vue.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Configurer les activités](#) ^[296]

[Configurer les budgets](#) ^[297]

[Configurer les projets](#) ^[299]

[Configurer les unités](#) ^[330]

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416]

[Copier un modèle de gestion du temps](#) ^[430]

[Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#) ^[440]

[Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#) ^[449]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle de gestion du temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Modèle de gestion du temps

Afin que la création des feuilles de temps soit faite automatiquement, vous pouvez automatiser une tâche directement à partir du modèle. Ainsi, à chaque début ou fin de période (selon votre configuration), les feuilles de temps des employés associés à ce modèle de gestion du temps seront créées automatiquement.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Ouvrir le modèle de gestion du temps requis.
3. Cliquer **Automatiser**.

Résultat : La tâche s'ajoute aux tâches planifiées affichées dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Contrairement aux autres tâches planifiées, la planification associée à une tâche planifiée provenant de l'automatisation d'un modèle de gestion du temps ne peut pas être modifiée dans le menu **Planifications de tâches**, car ce sont les paramètres figurant dans le [modèle de gestion du temps](#) ^[416] qui contrôlent le moment de l'exécution.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#) ^[272]

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ^[416]

[Copier un modèle de gestion du temps](#) ^[430]

[Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#) ^[440]

[Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#) ^[445]

[Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle](#) ^[449]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#) ^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Créer manuellement les feuilles de temps des employés associés à un modèle

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèle de gestion du temps**

Une fois que vous avez [créé](#)^[416] un modèle de gestion du temps et que vous l'avez [attribué](#)^[57] à un employé, les feuilles de temps de cet employé sont habituellement générées automatiquement en fonction des paramètres précisés dans le modèle, car vous aurez [automatisé](#)^[448] la création des feuilles de temps.

Cependant, vous pouvez aussi créer manuellement des feuilles de temps basées sur un modèle pour les employés concernés, par exemple pour permettre la saisie d'heures rétroactives.

1. Choisir **GTA > Modèle de gestion du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner le modèle de gestion du temps requis.
3. Au besoin, cliquer sur l'hyperlien **Employés utilisant ce modèle de gestion du temps** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles** pour vérifier pour quels employés les feuilles de temps seront créées.
4. Cliquer sur le bouton **Créer les feuilles de temps des employés associés à ce modèle**.
5. Sélectionner la période pour laquelle la feuille de temps doit être créée.

Résultat : Pour chaque employé affecté à ce modèle, le système crée une feuille de temps pour la période sélectionnée.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#)^[272]

[Créer un modèle de gestion du temps](#)^[416]

[Copier un modèle de gestion du temps](#)^[430]

[Définir les colonnes à saisir pour les feuilles de temps dans le modèle de gestion du temps](#)^[440]

[Définir les vues pour la saisie dans les feuilles de temps par les employés et les approbateurs](#)^[445]

[Configurer les analyses de temps et les outils d'analyses de temps](#)^[501]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]

Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Modèle de gestion du temps**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Configuration des absences et des conséquences**

Barre de menus : **RH Global**

Menu : **GTA > Absence**

Si votre entreprise utilise les feuilles de temps, vous pouvez créer des entrées dans la feuille de temps d'un employé lorsqu'un utilisateur entre les données concernant les jours perdus dans la conséquence associée à une absence ou un accident de travail.

- Pour les absences, c'est le code de raison d'absence sélectionné dans la conséquence qui gère la création des entrées dans la feuille de temps. Selon la configuration du code de raison d'absence, ces entrées peuvent être faites :
 - dans la fenêtre **Temps non travaillé** de la feuille de temps, par ex. vous pouvez créer des entrées lors de l'ajout d'une absence portant la raison d'absence Vacances ou Maladie;

- dans la fenêtre **Temps travaillé** de la feuille temps, par ex. vous pouvez créer des entrées lors de l'ajout d'une absence portant la raison d'absence Réunion syndicale. Donc l'employé est absent des locaux, mais cette absence est considérée comme du temps travaillé selon la convention collective en vigueur.
- Pour les accidents de travail, c'est le code de conséquence sélectionné dans la conséquence qui gère la création des entrées dans la feuille de temps. Selon la configuration du code de conséquence, ces entrées peuvent être faites :
 - dans la fenêtre **Temps non travaillé** de la feuille de temps (par ex. les codes de conséquence qui vous permettent de gérer les absences causées par un accident de travail).
 - dans la fenêtre **Temps travaillé** de la feuille de temps (par ex. les codes de conséquence qui vous permettent de gérer le temps travaillé d'un employé en poste adapté pendant un accident de travail).



Note : Une entrée de feuille de temps générée à partir d'une absence ou un accident de travail ne peut pas être modifiée ou supprimée dans la feuille de temps, que ce soit dans le module My SigmaRH ou mode **Gestion** dans le menu **Liste des feuilles de temps**. La seule façon de supprimer ces entrées est de supprimer l'événement correspondant dans le menu **Gestion express**.

Résumé

[Configuration requise](#) ⁴⁵⁰

[Création des entrées de feuilles de temps et méthode de calcul de jours perdus](#)

⁴⁵⁰

[Création des entrées de feuilles de temps pour les demandes de congé](#) ⁴⁵¹

[Informations reportées dans les entrées de feuille de temps créées à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#) ⁴⁵¹

– Configuration requise

Pour que le système crée automatiquement des entrées dans la feuille de temps d'un employé lorsqu'une absence ou un accident de travail est ajouté, vous devez effectuer les configurations suivantes :

- Une option doit être choisie dans la liste déroulante **Créer les entrées de la feuille de temps selon** du modèle de gestion du temps utilisé pour la création d'une feuille de temps d'un employé.
- Pour les absences, préciser un facteur de temps pour le [code de raison d'absence](#) ⁶⁴⁸.
- Pour les accidents de travail, préciser un facteur de temps pour le [code de conséquence](#) ⁶⁴⁰.

– Création des entrées de feuilles de temps et méthode de calcul de jours perdus

La création des entrées de feuilles de temps peut être faite, peu importe la méthode de calcul des jours perdus choisie dans la conséquence.

Type d'événement	Méthode de calcul des jours perdus supportée
Absence ⁵⁸⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique ⁶²² (pour le calcul des jours perdus en fonction de l'horaire); • Manuel; ⁶³⁴ • Saisie détaillée de la durée. ⁶³⁶
Accident de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique ⁶²² (pour le calcul des jours perdus en fonction de l'horaire); • Manuel; ⁶³⁴ • Saisie détaillée de la durée. ⁶³⁶



Attention : Si vous utilisez l'option **Manuel** pour calculer des jours perdus sur une période de plus d'une journée dans une absence ou un accident de travail, aucune entrée de feuille de temps n'est créée. L'option **Manuel** devrait être réservée aux absences ou accidents de travail d'une journée ou moins.

– Création des entrées de feuilles de temps pour les demandes de congé

Si vous utilisez le module My SigmaRH, vous pouvez générer des entrées de feuilles de temps à partir des absences qui sont créées à partir des demandes de congé. Dans ce cas, le paramètre d'entreprise **Ne pas créer de dossier d'absence associé aux demandes de congé** doit être décoché. De plus, vous devez aussi :

- Choisir le facteur de temps requis dans la [raison d'absence](#) ⁶⁴⁸.
- Choisir l'option requise dans la liste déroulante **Créer les entrées de la feuille de temps selon** du modèle de gestion du temps utilisé pour la création d'une feuille de temps d'un employé.

Le type de calcul de la durée choisi dans la demande de congé a un impact sur la méthode de calcul des jours perdus dans l'absence correspondante créée pour cette demande de congé.

Durée dans demande de congé	Méthode de calcul des jours perdus dans l'absence créée pour cette demande de congé
Calcul automatique de la durée selon l'horaire	Automatique ⁶²² (pour le calcul des jours perdus en fonction de l'horaire)
Saisie manuelle détaillée de la durée	Saisie détaillée de la durée ⁶³⁶

– Informations reportées dans les entrées de feuille de temps créées à partir d'une absence ou d'un accident de travail

Les quantités reportées dans la feuille de temps tiennent compte :

- des valeurs précisées pour les jours perdus dans la conséquence;
- du coefficient défini pour le facteur de temps sélectionné dans les tables de codes de sélection.

Les règles suivantes s'appliquent :

- Si vous utilisez le mode **Manuel** pour une période de plus d'une journée, aucune entrée de feuille de temps n'est créée pour chacun des jours dans cette période. L'utilisation du mode **Manuel** doit être réservée à des absences ou accidents de travail de moins d'une journée.

- Si vous utilisez le mode **Saisie détaillée de la durée** (dans une absence ou un accident de travail) pour saisir un événement avec date de fin ou de retour, le système crée une entrée de feuille de temps pour chaque jour précisé dans l'événement.
- Si vous utilisez le mode **Automatique** (dans une absence ou un accident de travail) pour saisir un événement sans date de fin ou de retour, le système crée une entrée de feuille de temps pour chaque jour jusqu'à la date de fin de la période de la feuille de temps.
- Si vous utilisez le mode **Automatique** (dans une absence ou un accident de travail) pour saisir un événement avec une date de fin ou de retour, le système crée une entrée de feuille de temps en tenant compte du paramètre d'entreprise **Type de date qui sera saisi dans les conséquences**.

☐ **Impact du paramètre Type de date qui sera saisi dans les conséquences sur les entrées de feuille de temps**

Type de date	Méthode de calcul des jours perdus supportée
Date de fin	<p>Les entrées de feuille de temps seront créées à partir de la date de début (précisée dans la conséquence) jusqu'à la date de fin (précisée dans la conséquence), inclusivement.</p> <p>Par exemple, si vous saisissez une absence pour Maladie du lundi 9 février (date de début) au mercredi 11 février (date de fin), il y aura trois entrées de temps non travaillé dans la feuille de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 février • 10 février • 11 février
Date de retour	<p>Les entrées de feuille de temps seront créées à partir de la date de début (précisée dans la conséquence) jusqu'à la date de retour (précisée dans la conséquence).</p> <p>Par exemple, si vous saisissez une absence pour Maladie du lundi 9 février (date de début) au mercredi 11 février (date de retour), il y aura deux entrées de temps non travaillé dans la feuille de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 février • 10 février

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#) ⁶²²

[Saisir manuellement les jours perdus \(Absence et accident de travail\)](#) ⁶³⁴

[Utiliser la saisie détaillée de la durée](#) ⁶³⁶

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

[Gérer les codes de raisons d'absences](#) ⁶⁴⁸

[Créer un modèle de gestion du temps](#) ⁴¹⁶

Configuration des anomalies

Résumé

[Qu'est-ce qu'une anomalie et pourquoi devrais-je en configurer?](#) ⁴⁵³

[Comment les anomalies sont-elles configurées?](#) ⁴⁵³

[Où les anomalies peuvent-elles être visualisées \(dans quels menus\)?](#) ⁴⁵⁷

[Quand puis-je visualiser les anomalies?](#) ⁴⁵⁷

[Dois-je planifier des tâches dans l'Assistant personnel afin de visualiser les anomalies?](#) ⁴⁵⁸

– Qu'est-ce qu'une anomalie et pourquoi devrais-je en configurer?

Une anomalie, c'est une alerte qui vous indique que les employés ne respectent pas :

- les exigences du droit du travail (par exemple, nombre d'heures travaillées par semaine, temps de coupure, nombre d'heures travaillées la nuit, etc.);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps planifié (par exemple, que les heures planifiées figurant dans le menu **Planning** pour un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé (par exemple, que les heures effectivement travaillées saisies dans la feuille de temps d'un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé).

– Comment les anomalies sont-elles configurées?

Afin que les anomalies s'affichent dans l'application, vous devez :

1. Configurer les [familles](#) ⁴⁶⁰ requises. Il existe deux types de familles.

Types de familles

Type	Description	Désactivation
Famille de base [462]	<p>Les règles de validation définies dans une famille de base s'appliquent à tous les employés dans un niveau de structure administrative donné.</p> <p>Par exemple, si les normes du droit de travail stipulent un nombre d'heures travaillées par semaine, vous définirez une règle de validation dans une famille de base afin que cette règle s'applique à tous les employés.</p>	<p>Au besoin, vous pouvez désactiver dans une famille élémentaire [466] certaines règles de validations définies dans la famille de base.</p>
Famille élémentaire [464]	<p>Les règles de validation définies dans une famille élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'appliquent à certains employés dans votre entreprise; • s'appliquent en plus des règles configurées dans la famille de base. <p>Par exemple, si les règles de validation en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé sont différentes selon que l'employé est cadre ou non, vous définirez deux familles élémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadres ; • Salariés . <p>Chacune de ces familles élémentaires aura ses propres règles de validation.</p>	<p>Au besoin, vous pouvez désactiver dans une famille élémentaire [466] certaines règles de validations définies dans la famille de base.</p>

- Définir des [règles de validation](#) [467] s'appliquant dans ces familles. Il existe plusieurs types de règles de validation.



Attention : Les anomalies générées par une règle de validation du type **Analyse d'un compteur** exigent également la configuration d'une [analyse de temps](#). [509]

☐ **Types de règles de validation**

Type de règle de validation	Utilisation	Configuration d'une analyse de temps requise
Analyse d'un compteur ^[471]	Vous permet de vérifier les transactions figurant dans compteurs de l'employé ^[471] qui serviront à valider le temps planifié ou le temps réalisé à l'aide d'une d'analyse de temps.	✓
Analyse du temps de repos ^[477]	Vous permet de vérifier, dans le menu Planning , si le temps planifié respecte : <ul style="list-style-type: none"> • la durée du repos quotidien; • la durée du repos hebdomadaire; • la durée de coupure. 	✗
Analyse d'une feuille de temps ^[483]	Vous permet de vérifier si le temps saisi dans la feuille de temps correspond aux règles en vigueur dans votre entreprise. Vous pouvez par exemple faire afficher des anomalies si le nombre d'heures travaillées saisies dans la feuille de temps (pendant la période de la feuille de temps ou la journée) est inférieure ou supérieure : <ul style="list-style-type: none"> • à la durée effective (c'est-à-dire provenant des badgeages); • à la durée planifiée (précisée dans le menu Planning); • à la durée théorique (précisée dans l'horaire de travail de l'employé). 	✗
Analyse des badgeages ^[487]	S'applique uniquement si vous utilisez les terminaux ^[269] et le module Badgeuse. Vous permet de vérifier entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • Si l'employé a respecté les critères définis dans son découpage journalier : par exemple, les arrivées en retard, les départs en avance, les arrivées après le lissage, les départs avant le lissage, etc. • Si les durées de coupure et les durées de pause respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise. 	✗
Analyse du découpage journalier ^[495]	S'applique uniquement si vous utilisez les terminaux ^[269] et le module Badgeuse. Vous permet de vérifier entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • Si certains employés ont omis 	✗

– Où les anomalies peuvent-elles être visualisées (dans quels menus)?

Menu où les anomalies s'affichent	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Menus se rapportant aux feuilles de temps <ul style="list-style-type: none"> • Mes feuilles de temps (dans le module My SigmaRH) • Approbation des feuilles de temps (dans le module My SigmaRH) • Liste des feuilles de temps (en mode Gestion et dans le module My SigmaRH pour les approbateurs) 	✓	✗	✓	✗	✗
Planning	✓	✓	✗	✗	✗
Menus se rapportant aux badgeages <ul style="list-style-type: none"> • Badgeages (en mode Gestion) • Mes badgeages (dans le module My SigmaRH) 	✗	✗	✗	✓	✓

– Quand puis-je visualiser les anomalies?

En définissant les [règles de validation](#),^[467] vous pouvez préciser le contexte d'application pour cette règle, c'est-à-dire le moment opportun (aussi appelé événement déclencheur) où les anomalies doivent s'afficher dans votre processus de travail.

Élément déclencheur	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Approbation de la feuille de temps	✓	✗	✓	✗	✗
Enregistrement d'une feuille de temps	✓	✗	✓	✗	✗
Envoi de la feuille de temps pour approbation	✓	✗	✓	✗	✗

Élément déclencheur	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Validation du planning	✓	✓	✗	✗	✗
Badgeage (Les anomalies ayant ce type d'événement déclencheur sont générées lors de l'ajout ou de la modification des heures de présence d'un employé).	✗	✗	✗	✓	✗
Fin de la journée de l'employé selon son planning	✗	✗	✗	✓	✗
Fin du découpage journalier	✗	✗	✗	✗	✓
Validation des badgeages ^[238]	✗	✗	✗	✗	✓

– Dois-je planifier des tâches dans l'Assistant personnel afin de visualiser les anomalies?

Oui. L'administrateur doit planifier certaines tâches dans l'Assistant personnel et vérifier régulièrement si l'exécution de ces tâches s'est bien déroulée.

Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
Modifier l'association des familles aux employés ^[567]	Oui, si vous voulez que les employés soient associés en tout temps aux bonnes familles ^[460] , par exemple, si vous modifiez la structure administrative d'un employé ou si les conditions définies dans les familles élémentaires viennent à changer.	Une fois par jour. Cette tâche doit être exécutée avant la tâche Ajouter l'association des familles aux employés . ^[568]

Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
Ajouter l'association des familles aux employés ^[568]	<p>Oui, si vous voulez que les employés soient associés en tout temps aux bonnes familles ^[460], par exemple, si vous modifiez la structure administrative d'un employé ou si les conditions définies dans les familles élémentaires viennent à changer.</p>	<p>Une fois par jour. Cette tâche doit être exécutée après la tâche Modifier l'association des familles aux employés. ^[567]</p>
Analyser les badgeages ^[566]	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous gérez les heures effectives ^[258] (aussi appelées heures réalisées) dans l'application, que ce soit par la création automatique de badgeages ^[433] ou par l'ajout de badgeages à partir d'un terminal ou de la badgeuse virtuelle. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il existe des règles de validations ^[495] (de type Analyse du découpage journalier) dont l'événement déclencheur est Fin du découpage journalier. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il existe des règles de validations ^[487] (de type Analyse des badgeages) dont l'événement déclencheur est Fin de la journée de l'employé selon son planning. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il existe une analyse de temps finale ^[509] dont la source est Réalisé – Badgeage avant interprétation ou Réalisé – Badgeage après interprétation et la période d'évaluation du temps est Quantité totale de la période. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si tous les découpages journaliers se terminent à la même heure, la planification de la tâche doit être quotidienne après la fin du découpage journalier. • S'il y a plusieurs heures de fin de journées dans les découpages journaliers, il faudra créer une planification à toutes les demi-journées ou un peu plus souvent. <p>Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.</p> <p>Attention : L'exécution de cette tâche peut prendre un certain temps. Il est recommandé de laisser au moins 4 heures entre chaque exécution. Vous ne devriez donc pas dépasser 6 exécutions par jour.</p> 

Voir aussi...[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315][Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394][Configurer les séquences](#) ^[382][Configurer les découpages journaliers](#) ^[350][Configurer les types de plage](#) ^[339][Configurer les familles](#) ^[460][Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467][Configurer les intervalles de temps](#) ^[338][Gérer les terminaux](#) ^[269][Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148][Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

Configurer les familles

Barre de menus : **Configuration**Menu : **GTA > Familles**

— Qu'est-ce qu'une famille et pourquoi devrais-je en configurer?

Les familles sont des regroupements d'employés. Elles vous permettent de définir les [règles de validation](#) ^[467] qui s'appliquent aux employés afin de générer les [anomalies](#) ^[453] dans le module GTA avancée. Grâce aux règles de validation, vous vous assurez de respecter :

- les exigences du droit du travail (par exemple, nombre d'heures travaillées par semaine, temps de coupure, nombre d'heures travaillées la nuit, etc.);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps planifié (par exemple, que les heures planifiées figurant dans le menu **Planning** pour un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé (par exemple, que les heures effectivement travaillées saisies dans la feuille de temps d'un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé).

– Quelles sont les différences entre les familles de base et les familles élémentaires?

Type	Description	Désactivation
Famille de base [462]	<p>Les règles de validation définies dans une famille de base s'appliquent à tous les employés dans un niveau de structure administrative donné.</p> <p>Par exemple, si les normes du droit de travail stipulent un nombre d'heures travaillées par semaine, vous définirez une règle de validation dans une famille de base afin que cette règle s'applique à tous les employés.</p>	<p>Au besoin, vous pouvez désactiver dans une famille élémentaire [466] certaines règles de validations définies dans la famille de base.</p>
Famille élémentaire [464]	<p>Les règles de validation définies dans une famille élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'appliquent à certains employés dans votre entreprise; • s'appliquent en plus des règles configurées dans la famille de base. <p>Par exemple, si les règles de validation en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé sont différentes selon que l'employé est cadre ou non, vous définirez deux familles élémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadres ; • Salariés . <p>Chacune de ces familles élémentaires aura ses propres règles de validation.</p>	<p>Au besoin, vous pouvez désactiver dans une famille élémentaire [466] certaines règles de validations définies dans la famille de base.</p>

– Comment les familles sont-elles associées aux employés?

Les employés sont associés dynamiquement aux familles en fonction du niveau de structure administrative sélectionnée dans la [famille de base](#) [462] et dans les familles élémentaires, ainsi que des conditions définies les [familles élémentaires](#). [464] Des tâches APS ([Modifier l'association des familles aux employés](#) [567] et [Ajouter l'association des familles aux employés](#) [568]) automatisent l'association des employés aux familles. Vous pouvez visualiser les familles associées aux employés dans leur [dossier d'employé](#). [561]

Résumé

[Configurer les familles de base](#)⁴⁶²

[Configurer les familles élémentaires](#)⁴⁶⁴

[Visualiser les familles associées à un employé](#)⁵⁶

Configurer les familles de base

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Les familles de base vous permettent de définir certaines des [règles de validation](#)⁴⁶⁷ qui génèrent les [anomalies](#)⁴⁵³ dans le module GTA avancée.

Les règles de validation définies dans une famille de base s'appliquent à **tous** les employés dans un niveau de structure administrative donné.

Par exemple, si les normes du droit de travail stipulent un nombre d'heures travaillées par semaine, vous définirez une règle de validation dans une famille de base afin que cette règle s'applique à tous les employés.



Note : Bien qu'en général les règles de validations dans une famille de base s'appliquent à **tous** les employés dans un niveau de structure administrative, des exceptions peuvent survenir. Si c'est le cas, vous pouvez [désactiver dans une famille élémentaire](#)⁴⁶⁸ certaines règles de validations définies dans la famille de base.

Il peut y avoir une seule famille de base dans un niveau de structure administrative donné.



Attention : Le niveau de cloisonnement des familles est configuré par le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL au moment de l'implantation du module GTA avancée. Seuls les quatre (4) premiers niveaux sont disponibles (Entité légale, Division, Secteur économique et Etablissement). Par conséquent, si, à l'implantation, les familles ont été cloisonnées au niveau 4, vous pourrez avoir une seule famille de base dans chacun des niveaux 4 (Etablissement).

Résumé

[Ajouter une famille de base](#)⁴⁶²

[Modifier une famille de base](#)⁴⁶³

[Supprimer une famille de base](#)⁴⁶³

[Restrictions d'accès](#)⁴⁶³

– Ajouter une famille de base

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Choisir **Famille de base**.
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

☐ Informations générales

Critère	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette famille.
Description * (Français et Anglais)	Saisir la description (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette famille.

- Vérifier le niveau de structure administrative dans lequel cette famille de base doit s'appliquer (fenêtre flottante secondaire **Structure courante**).
- Définir les [règles de validation](#)^[467] qui doivent être effectuées pour tous les employés dont le dossier a été créé dans le niveau de structure administrative sélectionné.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la famille de base.

☐ Modifier une famille de base

Lorsque vous modifiez une famille de base (par exemple en y ajoutant des [règles de validation](#)^[467]), les changements entreront en vigueur lors de la prochaine occurrence de l'élément déclencheur. Par exemple, si vous ajoutez dans une famille de base une règle de validation sur [l'analyse d'une feuille de temps](#)^[483] où l'élément déclencheur est **Approbation de la feuille de temps**, l'anomalie sera générée lors de la prochaine approbation de feuille de temps des employés associés à cette famille.

- Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
- Accéder à la famille de base de votre choix.
- Apporter les modifications requises.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la famille de base.

☐ Supprimer une famille de base

Lorsque vous supprimez une famille de base, toutes les [anomalies](#)^[453] générées par les [règles de validation](#)^[467] ne seront plus produites.

- Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
- Sélectionner la case correspondant à la famille devant être supprimée.
- Cliquer **Supprimer**.

☐ Restrictions d'accès

Les opérations d'ajout, de modification ou de suppression sont uniquement permises si vous avez accès au niveau de structure précisé dans la famille. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur bloquant s'affiche et aucun ajout, modification ou suppression n'est permise.

Exemple - Cloisonnement des familles au niveau 4 (Etablissement)

Le niveau de cloisonnement des familles a été configuré au niveau 4 (Etablissement) lors de l'implantation.

Votre dossier d'utilisateur comporte des restrictions d'accès; vous avez uniquement accès à un niveau 5 (**service de la comptabilité**). Si vous tentez d'ajouter, de modifier ou de supprimer une famille, vous verrez le message bloquant, car vous n'avez pas les droits requis.

Seuls les utilisateurs ayant accès à un élément de niveau 4 (Etablissement) ou à un niveau supérieur peuvent effectuer ces opérations.

Exemple - Cloisonnement des familles au niveau 1 (Entité légale)

Le niveau de cloisonnement des familles a été configuré au niveau 1 (Entité légale) lors de l'implantation.

Vous dossier d'utilisateur comporte des restrictions d'accès; vous avez uniquement accès à un niveau 4 (**établissement ABC**). Si vous tentez d'ajouter, de modifier ou de supprimer une famille, vous verrez le message bloquant, car vous n'avez pas les droits requis.

Seuls les utilisateurs ayant accès à un élément de niveau 1 (Entité légale) peuvent effectuer ces opérations.

Voir aussi...

[Configurer les familles élémentaires](#) ⁴⁶⁴

[Visualiser les familles associées à un employé](#) ⁵⁶¹

[Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »](#) ⁵⁶⁷

[Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »](#) ⁵⁶⁸

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

Configurer les familles élémentaires

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Les familles élémentaires vous permettent de définir certaines des [règles de validation](#) ⁴⁶⁷ qui génèrent les [anomalies](#) ⁴⁵³ dans le module GTA avancée.

Les règles de validation définies dans une famille élémentaire :

- s'appliquent à **certains** employés dans votre entreprise;
- s'appliquent **en plus** des règles configurées dans la famille de base.

Par exemple, si les règles de validation en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé sont différentes selon que l'employé est cadre ou non, vous définirez deux familles élémentaires :

- Cadres;
- Salariés.

Chacune de ces familles élémentaires aura ses propres règles de validation.



Note : Bien qu'en général les règles de validations dans une [famille de base](#) ⁴⁶² s'appliquent à **tous** les employés dans un niveau de structure administrative donné, des exceptions peuvent survenir. Si c'est le cas, vous pouvez [désactiver dans une famille élémentaire](#) ⁴⁶⁶ certaines règles de validations définies dans la famille de base.

Résumé

[Ajouter une famille élémentaire](#) ⁴⁶⁵

[Modifier une famille élémentaire](#) ⁴⁶⁵

[Supprimer une famille élémentaire](#) ⁴⁶⁶

[Désactiver dans une famille élémentaire des règles de validation définies dans la famille de base](#) ⁴⁶⁶

[Restrictions d'accès](#) ⁴⁶⁶

– Ajouter une famille élémentaire

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Choisir **Famille élémentaire**.
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

☐ Informations générales

Critère	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette famille.
Description * (Français et Anglais)	Saisir la description (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette famille.

5. Vérifier le niveau de structure administrative dans lequel cette famille élémentaire doit s'appliquer (fenêtre flottante secondaire **Structure courante**).
6. Définir les [règles de validation](#)^[467] qui doivent être effectuées pour tous les employés associés à cette famille élémentaire.
7. Définir [une ou plusieurs conditions](#)^[705]. Ces conditions définissent à quels employés les [règles de validation](#)^[467] définies dans cette famille vont s'appliquer. Les associations dynamiques des employés à la famille en fonction de ces conditions sont effectuées par les tâches APS suivantes : [Modifier l'association des familles aux employés](#)^[567] et [Ajouter l'association des familles aux employés](#)^[568].

Parce qu'elle s'appuie sur les opérateurs logiques de recherche booléenne, cette fonctionnalité est réservée à des utilisateurs avancés. Deux modes sont disponibles : un [mode générique](#)^[709] et un [mode simplifié](#)^[717].

Exemple : On peut choisir de n'inclure que les employés ayant un horaire de travail donné ou dont l'embauche est antérieure à une date donnée.

8. Au besoin, [désactiver](#)^[466] des règles de validation définies dans la famille de base dans la fenêtre flottante **Règles désactivées**.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la famille élémentaire.

– Modifier une famille élémentaire

Lorsque vous modifiez une famille élémentaire (par exemple en y ajoutant des [règles de validation](#)^[467]), les changements entreront en vigueur lors de la prochaine occurrence de l'élément déclencheur. Par exemple, si vous ajoutez dans une famille élémentaire une règle de validation sur [l'analyse d'une feuille de temps](#)^[483] où l'élément déclencheur est **Approbation de la feuille de temps**, l'anomalie sera générée lors de la prochaine approbation de feuille de temps des employés associés à cette famille.

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Accéder à la famille élémentaire de votre choix.
3. Apporter les modifications requises.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la famille élémentaire.

– Supprimer une famille élémentaire

Lorsque vous supprimez une famille élémentaire, toutes les [anomalies](#)⁴⁵³ générées par les [règles de validation](#)⁴⁶⁷ ne seront plus produites.

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant à la famille devant être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

– Désactiver dans une famille élémentaire des règles de validation définies dans la famille de base



Note : Bien qu'en général les règles de validations dans une [famille de base](#)⁴⁶² s'appliquent à **tous** les employés dans un niveau de structure administrative donné, des exceptions peuvent survenir. Si c'est le cas, vous pouvez désactiver dans une famille élémentaire certaines règles de validations définies dans la famille de base.

Lorsqu'une règle de validation est désactivée, aucune anomalie n'est générée dans ce cas pour les employés associés à cette famille élémentaire.

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la famille élémentaire requise.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles désactivées**, cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système affiche toutes les règles de validation définies dans la famille de base.
4. Cocher la règle de validation devant être désactivée, puis cliquer **Sélectionner**.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la famille élémentaire.

– Restrictions d'accès

Les opérations d'ajout, de modification ou de suppression sont uniquement permises si vous avez accès au niveau de structure précisé dans la famille. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur bloquant s'affiche et aucun ajout, modification ou suppression n'est permise.

Exemple - Cloisonnement des familles au niveau 4 (Etablissement)

Le niveau de cloisonnement des familles a été configuré au niveau 4 (Etablissement) lors de l'implantation.

Vous dossier d'utilisateur comporte des restrictions d'accès; vous avez uniquement accès à un niveau 5 (**service de la comptabilité**). Si vous tentez d'ajouter, de modifier ou de supprimer une famille, vous verrez le message bloquant, car vous n'avez pas les droits requis.

Seuls les utilisateurs ayant accès à un élément de niveau 4 (Etablissement) ou à un niveau supérieur peuvent effectuer ces opérations.

Exemple - Cloisonnement des familles au niveau 1 (Entité légale)

Le niveau de cloisonnement des familles a été configuré au niveau 1 (Entité légale) lors de l'implantation.

Vous dossier d'utilisateur comporte des restrictions d'accès; vous avez uniquement accès à un niveau 4 (**établissement ABC**). Si vous tentez d'ajouter, de modifier ou de supprimer une famille,

vous verrez le message bloquant, car vous n'avez pas les droits requis.

Seuls les utilisateurs ayant accès à un élément de niveau 1 (Entité légale) peuvent effectuer ces opérations.

Voir aussi...

[Configurer les familles de base](#) ^[462]

[Visualiser les familles associées à un employé](#) ^[56]

[Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »](#) ^[567]

[Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »](#) ^[568]

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467]

[Configuration des anomalies](#) ^[453]

Configurer les règles de validation dans une famille

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Résumé

[Qu'est-ce qu'une règle de validation et pourquoi devrais-je en configurer?](#) ^[467]

[Où puis-je définir les règles de validation?](#) ^[467]

[Quels types de règles de validation puis-je définir?](#) ^[468]

[Où les anomalies générées par les règles de validation peuvent-elles être visualisées \(dans quels menus\)?](#) ^[470]

[Quand puis-je visualiser les anomalies générées par les règles de validation?](#) ^[470]

– Qu'est-ce qu'une règle de validation et pourquoi devrais-je en configurer?

Les règles de validation définies dans une [famille](#) ^[460], génèrent des [anomalies](#) ^[453] c'est-à-dire des messages qui vous indiquent que le temps travaillé des employés ne respecte pas :

- les exigences du droit du travail (par exemple, nombre d'heures travaillées par semaine, temps de coupure, nombre d'heures travaillées la nuit, etc.);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps planifié (par exemple, que les heures planifiées figurant dans le menu **Planning** pour un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé);
- les règles en vigueur dans votre entreprise en matière de temps travaillé (par exemple, que les heures effectivement travaillées saisies dans la feuille de temps d'un employé donné ne respectent pas la durée maximale et minimale autorisée dans l'horaire de l'employé).

Vous pouvez configurer la gravité des anomalies générées, c'est-à-dire qu'il peut s'agir :

- d'un avertissement qui s'affichera à titre informatif seulement;
- d'une erreur qui empêchera l'utilisateur de poursuivre sans une intervention de sa part.

Chaque règle de validation peut être en vigueur pour une période d'application donnée. Elle a également un état (**Actif** ou **Inactif**).

– Où puis-je définir les règles de validation?

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#).^[462]
- une [famille élémentaire](#).^[464]

– Quels types de règles de validation puis-je définir?



Attention : Les anomalies générées par une règle de validation du type **Analyse d'un compteur** exigent également la configuration d'une [analyse de temps](#).^[509]

Type de règle de validation	Utilisation	Configuration d'une analyse de temps requise
Analyse d'un compteur . ^[471]	Vous permet de vérifier les transactions figurant dans compteurs de l'employé . ^[471] qui serviront à valider le temps planifié ou le temps réalisé à l'aide d'une d'analyse de temps.	✓
Analyse du temps de repos . ^[477]	Vous permet de vérifier, dans le menu Planning , si le temps planifié respecte : <ul style="list-style-type: none"> • la durée du repos quotidien; • la durée du repos hebdomadaire; • la durée de coupure. 	✗
Analyse d'une feuille de temps . ^[483]	Vous permet de vérifier si le temps saisi dans la feuille de temps correspond aux règles en vigueur dans votre entreprise. Vous pouvez par exemple faire afficher des anomalies si le nombre d'heures travaillées saisies dans la feuille de temps (pendant la période de la feuille de temps ou la journée) est inférieure ou supérieure : <ul style="list-style-type: none"> • à la durée effective (c'est-à-dire provenant des badgeages); • à la durée planifiée (précisée dans le menu Planning); • à la durée théorique (précisée dans l'horaire de travail de l'employé). 	✗

Type de règle de validation	Utilisation	Configuration d'une analyse de temps requise
Analyse des badgeages ^[487]	<p>S'applique uniquement si vous utilisez les terminaux ^[269] et le module Badgeuse.</p> <p>Vous permet de vérifier entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'employé a respecté les critères définis dans son découpage journalier : par exemple, les arrivées en retard, les départs en avance, les arrivées après le lissage, les départs avant le lissage, etc. • Si les durées de coupure et les durées de pause respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise. 	<p>✘</p>
Analyse du découpage journalier ^[495]	<p>S'applique uniquement si vous utilisez les terminaux ^[269] et le module Badgeuse.</p> <p>Vous permet de vérifier entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si certains employés ont omis d'enregistrer leur présence dans le module Badgeuse. Vous pourrez ainsi détecter les oublis de la part des employés, mais également les absences ^[585] réelles qui devront par la suite être enregistrées. • Si les durées effectives (travaillées) respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise. 	<p>✘</p>

– Où les anomalies générées par les règles de validation peuvent-elles être visualisées (dans quels menus)?

Menu où les anomalies s'affichent	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Menus se rapportant aux feuilles de temps <ul style="list-style-type: none"> • Mes feuilles de temps (dans le module My SigmaRH) • Approbation des feuilles de temps (dans le module My SigmaRH) • Liste des feuilles de temps (en mode Gestion et dans le module My SigmaRH pour les approbateurs) 	✓	✗	✓	✗	✗
Planning	✓	✓	✗	✗	✗
Menus se rapportant aux badgeages <ul style="list-style-type: none"> • Badgeages (en mode Gestion) • Mes badgeages (dans le module My SigmaRH) 	✗	✗	✗	✓	✓

– Quand puis-je visualiser les anomalies générées par les règles de validation?

En définissant les règles de validation, vous pouvez préciser le contexte d'application pour cette règle, c'est-à-dire le moment opportun (aussi appelé événement déclencheur) où les anomalies doivent s'afficher dans votre processus de travail.

Élément déclencheur	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Approbation de la feuille de temps	✓	✗	✓	✗	✗
Enregistrement d'une feuille de temps	✓	✗	✓	✗	✗

Élément déclencheur	Type de règle de validation				
	Analyse d'un compteur	Analyse du temps de repos	Analyse d'une feuille de temps	Analyse des badgeages	Analyse du découpage journalier
Envoi de la feuille de temps pour approbation	✓	✗	✓	✗	✗
Validation du planning	✓	✓	✗	✗	✗
Badgeage (Les anomalies ayant ce type d'événement déclencheur sont générées lors de l'ajout ou de la modification des heures de présence d'un employé).	✗	✗	✗	✓	✗
Fin de la journée de l'employé selon son planning	✗	✗	✗	✓	✗
Fin du découpage journalier	✗	✗	✗	✗	✓
Validation des badgeages ²³⁸	✗	✗	✗	✗	✓

Résumé

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ⁴⁷¹

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du temps de repos\)](#) ⁴⁷⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#) ⁴⁸³

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ⁴⁸⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ⁴⁹⁵

Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse d'un compteur)

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Familles

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#) ⁴⁶²
- une [famille élémentaire](#) ⁴⁶⁴

Vous utiliserez les règles de validation portant sur l'analyse d'un compteur, lorsque vous voulez vérifier dans le menu **Planning**, ainsi qu'à l'enregistrement, l'envoi pour approbation ou l'approbation d'une feuille de temps, si le temps travaillé respecte les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

Résumé

[Configuration préalable](#)^[472]

[Ajouter une règle de validation](#)^[472]

[Exemples de règles de validation applicables dans le menu Planning - Analyse d'un compteur](#)^[475]

— Configuration préalable

Si vous définissez une règle de validation dont la source d'informations est **Analyse d'un compteur**, vous devez au préalable :

- créer un [compteur](#)^[820] qui permettra de comptabiliser les transactions qui vont valider :
 - le temps planifié (si l'événement déclencheur est **Validation du planning**);
 - le temps réalisé (si l'événement déclencheur est **Approbation de la feuille de temps, Enregistrement d'une feuille de temps, Envoi de la feuille de temps pour approbation**);
- créer une [analyse de temps finale](#) :^[509]
 - dont la source d'analyse est **Planifiée**. Cette analyse vérifiera le temps planifié sans toutefois ajouter ces transactions dans le compteur, comme le fait habituellement une analyse de temps finale;
 - dont la source d'analyse est **Réalisée**. Cette analyse vérifiera le temps réalisé (figurant dans la feuille de temps ou les badgeages) afin d'ajouter ces transactions dans le compteur.
- associer un [facteur](#)^[330] aux [types de plage](#)^[339] qui doivent être analysés.

Les règles de validation sur le temps planifié doivent être paramétrées pour utiliser les compteurs du temps réalisé. Ces compteurs seront utilisés pour effectuer des transactions afin de valider le temps planifié. Il est nécessaire d'utiliser les mêmes compteurs en planifié et en réalisé pour pouvoir obtenir des calculs précis (utilisation des transactions réelles dans le compteur jusqu'à aujourd'hui et des transactions virtuelles dans le compteur pour le futur).



Attention : Si le compteur utilisé dans la règle de validation qui permet la vérification du temps planifié ne sert pas pour le temps réalisé, il faut paramétrer un compteur uniquement pour le temps prévisionnel. Cependant, aucune transaction ne sera jamais ajoutée dans le compteur de l'employé.

— Ajouter une règle de validation

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la [famille de base](#)^[462] ou la [famille élémentaire](#)^[464] dans laquelle vous voulez ajouter une règle de validation.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles de validation**, cliquer **Ajouter**.
4. Sélectionner la source d'informations devant être analysée : **Analyse d'un compteur**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Règle de validation**.

☐ Règle de validation

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette règle de validation.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette règle de validation.
Période d'application de la règle de validation (Début * et Fin)	Utilisé pour déterminer quelle période sera couverte par la règle de validation. Si aucune date de fin n'est précisée, le système considère que la règle de validation est en vigueur depuis la date de début.
Etat *	Indicateur permettant de déterminer si cette règle de validation doit être évaluée. Les états possibles sont Actif ou Inactif . Dès que l'état d'une règle est Inactif , le système cesse d'évaluer celle-ci. Par contre, si des anomalies sont déjà présentes, elles ne seront pas détruites.  <p>Note : Ce champ n'a pas de lien avec la période d'application de la règle de validation. Cependant, afin que la règle de validation soit prise en considération pour la génération des anomalies, elle doit répondre aux deux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'état de cette règle de validation doit être Actif; • la période d'application de la règle de validation doit être en vigueur au moment de la génération de l'anomalie.

6. Préciser les informations requises dans la fenêtre flottante **Contexte de validation**.

Pour qu'une anomalie soit générée pour un événement déclencheur, cocher la case **Actif**, puis préciser la gravité de cette anomalie (**Avertissement** ou **Erreur**).

- Les anomalies de type **Avertissement**  s'affichent à titre informatif seulement.
- Les anomalies de type **Erreur**  empêchent l'utilisateur d'effectuer certaines opérations. Ces opérations varient en fonction de l'événement déclencheur sélectionné.

☐ Événements déclencheurs

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()
Approbation de la feuille de temps	Les anomalies s'afficheront lorsque l'approbateur approuve les feuilles de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Approbation des feuilles de temps .	Approbation des feuilles de temps

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()
Enregistrement d'une feuille de temps	Les anomalies s'afficheront : <ul style="list-style-type: none"> • lorsque l'utilisateur enregistre sa feuille de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes feuilles de temps; • lorsque l'approbateur enregistre une feuille de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Approbation des feuilles de temps; • lorsqu'un utilisateur ayant accès au mode Gestion enregistre une feuille de temps à partir du menu Liste des feuilles de temps. 	Enregistrement des feuilles de temps
Envoi de la feuille de temps pour approbation	Les anomalies s'afficheront lorsque l'utilisateur envoie sa feuille de temps pour approbation dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes feuilles de temps .	Envoi des feuilles de temps pour approbation
Validation du planning	Les anomalies s'afficheront lorsque l'utilisateur lance la validation ²²⁰ dans le menu Planning .	Aucune opération n'est bloquée dans le menu Planning . Ces anomalies ne seront pas « bloquantes » lorsque vous validerez le temps travaillé planifié des employés dans le menu Planning .

7. Saisir les conditions applicables à la règle de validation.

 **Compteur ***

Sélectionner [le compteur](#) ⁸²⁰. Le système affiche uniquement les compteurs dont l'unité est « Jour » ou « Heure » qui ont été créées dans le niveau 1 de la structure administrative (Entité légale) par laquelle la règle est indirectement associée.

 **Analyser ***

Sélectionner l'option appropriée :

- La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse;
- La valeur moyenne des transactions du compteur pour la période de l'analyse.

☐ **Une anomalie est levée si le résultat est**

Sélectionner l'opérateur requis, puis saisir la valeur appropriée.

Opérateurs disponibles :

- Plus grand que;
- Plus grand ou égal;
- Plus petit que;
- Plus petit ou égal;
- Égal à;
- Différent de.

☐ **Période couverte ***

Sélectionner la période sur laquelle l'analyse doit porter :

- Journalière;
- Hebdomadaire;
- Mensuelle;
- Annuelle.

La période couverte tient compte de [l'intervalle de temps](#) ^[338] sélectionné dans [l'horaire de travail](#) ^[394] auquel l'employé est associé.

☐ **Nombre de périodes précédentes qui sont aussi à considérer ***

Saisir le nombre de périodes précédentes qui doivent être considérées dans l'analyse. Le nombre de périodes à saisir est toujours en relation avec le type de période couverte. Par exemple, si la période couverte est **Hebdomadaire** et que vous saisissez 11 comme nombre de périodes de précédentes, la règle de validation tiendra compte des 11 semaines précédentes, en plus de la période courante.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la règle de validation.

☐ **Exemples de règles de validation applicables dans le menu Planning - Analyse d'un compteur**

Règle	Compteur	Analyser	Opérateur	Valeur	Période couverte	Nombre de périodes précédentes
Temps effectif quotidien > 10h	Temps quotidien	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	10	Journalière	0
Temps effectif hebdomadaire > 48h	Temps quotidien	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	48	Hebdomadaire	0

Règle	Compteur	Analyser	Opérateur	Valeur	Période couverte	Nombre de périodes précédentes
Temps effectif annuel > 1607	Temps quotidien	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	1607	Annuel	0
Durée hebdomadaire moyenne / 12 semaines > 44h	Temps quotidien	La valeur moyenne des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	44	Hebdomadaire	11
Contingent annuel d'heures supplémentaires	Heures supplémentaires	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	220	Annuel	0
Durée du travail de nuit > 8	Travail de nuit	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	8	Journalière	0
Temps minimum < Nbre	Temps quotidien	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus petit que	Nbre	Journalière	0

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du temps de repos\)](#) ⁴⁷⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#) ⁴⁸³

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ⁴⁸⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ⁴⁹⁵

[Configurer les analyses de temps](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#) ⁵⁶²

Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse du temps de repos)

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#) ^[462]
- une [famille élémentaire](#) ^[464]

Vous utiliserez les règles de validation portant sur l'analyse du temps de repos, lorsque vous voulez vérifier dans le menu **Planning** si le temps planifié respecte les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

Résumé

[Ajouter une règle de validation](#) ^[477]

[Exemple d'analyse du temps de repos - Durée du repos quotidien](#) ^[480]

[Exemple d'analyse du temps de repos - Durée du repos hebdomadaire](#) ^[480]

[Exemple d'analyse du temps de repos - Durée de coupure](#) ^[480]

– Ajouter une règle de validation

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus.
2. Cliquer la [famille de base](#) ^[462] ou la [famille élémentaire](#) ^[464] dans laquelle vous voulez ajouter une règle de validation.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles de validation**, cliquer **Ajouter**.
4. Sélectionner la source d'informations devant être analysée : **Analyse du temps de repos**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Règle de validation**.

– Règle de validation

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette règle de validation.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette règle de validation.
Période d'application de la règle de validation (Début * et Fin)	Utilisé pour déterminer quelle période sera couverte par la règle de validation. Si aucune date de fin n'est précisée, le système considère que la règle de validation est en vigueur depuis la date de début.

Champ	Description
Etat *	<p>Indicateur permettant de déterminer si cette règle de validation doit être évaluée. Les états possibles sont Actif ou Inactif. Dès que l'état d'une règle est Inactif, le système cesse d'évaluer celle-ci. Par contre, si des anomalies sont déjà présentes, elles ne seront pas détruites.</p> <p>Note : Ce champ n'a pas de lien avec la période d'application de la règle de validation. Cependant, afin que la règle de validation soit prise en considération pour la génération des anomalies, elle doit répondre aux deux conditions suivantes :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • l'état de cette règle de validation doit être Actif; • la période d'application de la règle de validation doit être en vigueur au moment de la génération de l'anomalie.

6. Préciser les informations requises dans la fenêtre flottante **Contexte de validation**.

Pour qu'une anomalie soit générée pour un événement déclencheur, cocher la case **Actif**, puis préciser la gravité de cette anomalie (**Avertissement** ou **Erreur**).

- Les anomalies de type **Avertissement**  s'affichent à titre informatif seulement.
- Les anomalies de type **Erreur**  empêchent l'utilisateur d'effectuer certaines opérations. Ces opérations varient en fonction de l'événement déclencheur sélectionné.

 **Événements déclencheurs**

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()
Validation du planning	Les anomalies s'afficheront lorsque l'utilisateur lance la validation  dans le menu Planning .	Aucune opération n'est bloquée dans le menu Planning . Ces anomalies ne seront pas « bloquantes » lorsque vous validerez le temps travaillé planifié des employés dans le menu Planning .

7. Saisir les conditions applicables à la règle de validation.

 **Une anomalie est levée si le résultat est**

Sélectionner l'option requise, puis saisir les valeurs appropriées.

Option	Description
<p>La durée du repos quotidien</p>	<p>Les règles de validation qui tiennent compte de la durée du repos quotidien vous permettent de vous assurer que vos employés ont une période de temps non travaillé entre deux découpages journaliers successifs.</p> <p>Ce repos quotidien est calculé pour chacune des dates de la période de validation. Une anomalie est levée si la durée du repos quotidien enfreint la règle définie par l'utilisateur.</p> <p>Exemple </p>
<p>La durée du repos hebdomadaire</p>	<p>Les règles de validation qui tiennent compte de la durée du repos hebdomadaire vous permettent de vous assurer que vos employés ont une période de temps non travaillée d'une durée prédéfinie dans une semaine donnée, par exemple qu'ils ont un repos de 35 heures consécutives entre deux découpages journaliers dans une semaine donnée.</p> <p>Ce repos hebdomadaire est calculé pour chacune des semaines présentes dans la période de validation. Une anomalie est levée si la durée du repos hebdomadaire enfreint la règle définie par l'utilisateur.</p> <p>Le premier jour de la semaine est défini dans l'intervalle de temps  sélectionné dans l'horaire de travail auquel l'employé est associé.</p> <p>Exemple </p>
<p>La durée de la coupure</p>	<p>Les règles de validation qui tiennent compte de la durée de la coupure vous permettent de vous assurer que vous avez planifié une plage PAUSE (ou COUPURE ou INTERDITE) pour vos employés après un certain nombre d'heures de travail et que cette plage dure au minimum un certain nombre de minutes ou d'heures (selon le paramétrage).</p> <p>Dès que la règle n'est pas respectée, le reste du découpage journalier n'est pas validé.</p> <p>Exemple </p> <p>Cette validation doit être faite pour les découpages journaliers qui possèdent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des plages FIXE; • des plages PAUSE; • des plages INTERDITE; • des plages COUPURE. <p>et qui ne possèdent pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de PAUSE définie dans la plage FIXE; • de durée minimum et maximum définie dans la plage PAUSE; • de durée minimum et maximum définie dans la plage COUPURE.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la règle de validation.

Exemples de règles de validation - Analyse du temps de repos - Durée du repos quotidien

Une anomalie doit être levée si le repos quotidien est inférieur à 11 heures, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas 11 heures de temps non travaillé entre deux plages de temps travaillé dans les découpages journaliers définis pour un employé donné. La règle de validation que vous devez définir doit comporter les caractéristiques suivantes :

- source d'informations = **Analyse du temps de repos;**
- option = **La durée du repos quotidien;**
- est inférieure à = 11:00.

Dans l'exemple ci-dessous, une seule anomalie sera affichée (pour la journée 02). En effet, l'employé a uniquement un repos quotidien de 7 heures entre la journée 1 et la journée 2.

Exemple de découpages journaliers

Journée	Plage travaillée	Période du repos	Durée du repos (en heures)	Génération d'une anomalie
01-01	08:00 à 19:00	19:00 (01-01) à 12:00 (02-01)	17	Non
02-01	12:00 à 20:00	20:00 (02-01) à 03:00 (03-01)	7	Oui
03-01	03:00 à 14:00	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66	Non
04-01	Aucune plage travaillée	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66	Non
05-01	Aucune plage travaillée	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66	Non
06-01	08:00 à 19:00	19:00 (06-01) à 12:00 (07-01)	17	Non
07-01	12:00 à 20:00	---	---	---

Exemples de règles de validation - Analyse du temps de repos - Durée du repos hebdomadaire

Une anomalie doit être levée si le repos hebdomadaire est inférieur à 35 heures, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas 35 heures consécutives de temps non travaillé dans les découpages journaliers définis pour un employé donné dans une semaine. La règle de validation que vous devez définir doit comporter les caractéristiques suivantes :

- source d'informations = **Analyse du temps de repos;**
- option = **La durée du repos hebdomadaire;**
- est inférieure à = 35:00.

Dans l'exemple ci-dessous :

- aucune anomalie n'est générée pour la semaine 1, car le **maximum** des durées de repos quotidien de l'employé est de 66 heures. Cet employé a au moins 35 heures consécutives de repos.
- une anomalie est générée pour la semaine 2, car le **maximum** des durées de repos quotidien de l'employé est de 13 heures. Cet employé n'a pas au moins 35 heures consécutives de repos.

Exemple de découpages journaliers (Semaine 1)

Journée	Plage travaillée	Période de repos	Durée du repos
01-01	08:00 à 19:00	19:00 (01-01) à 12:00 (02-01)	17 heures
02-01	12:00 à 20:00	20:00 (02-01) à 03:00 (03-01)	7 heures
03-01	03:00 à 14:00	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66 heures
04-01	Aucune plage travaillée	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66 heures
05-01	Aucune plage travaillée	14:00 (03-01) à 08:00 (06-01)	66 heures
06-01	08:00 à 19:00	19:00 (06-01) à 12:00 (07-01)	17 heures
07-01	12:00 à 20:00	20:00 (07-01) à 08:00 (08-01)	12 heures

Exemple de découpages journaliers (Semaine 2)

Journée	Plage travaillée	Période de repos	Durée du repos
08-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
09-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
10-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
11-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
12-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
13-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures
14-01	08:00 à 19:00	19:00 (08-01) à 08:00 (09-01)	13 heures

Exemple de découpages journaliers (Semaine 3)

Journée	Plage travaillée	Période de repos	Durée du repos
15-01	08:00 à 19:00	---	---

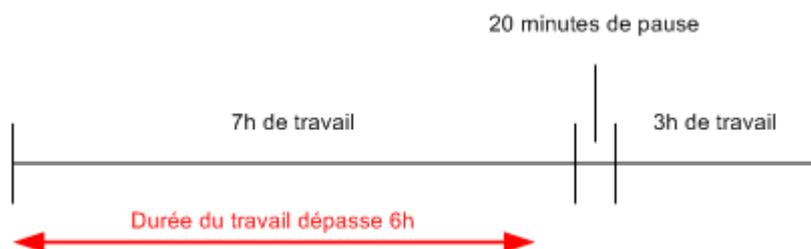
— Exemples de règles de validation - Analyse du temps de repos - Durée de la coupure

Une anomalie doit être levée si la durée de coupure planifiée est inférieure à 20 minutes après 6 heures de travail.

La règle de validation que vous devez définir doit comporter les caractéristiques suivantes :

- source d'informations = **Analyse du temps de repos;**
- option = **La durée de la coupure;**
- est inférieure à = 0:20;
- à partir de 6:00 de travail.

Dans l'exemple ci-dessous, une anomalie sera générée, car la première plage travaillée dépasse 6 heures de travail en continu.

**Voir aussi...**

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ⁴⁷¹

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#) ⁴⁸³

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ⁴⁸⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ⁴⁹⁵

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#) ⁵⁶²

Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse d'une feuille de temps)

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#) ⁴⁶²
- une [famille élémentaire](#) ⁴⁶⁴

Vous utiliserez les règles de validation portant sur l'analyse d'une feuille de temps, lorsque vous voulez vérifier à l'approbation, à l'enregistrement ou à l'envoi d'une feuille de temps, si le temps travaillé respecte les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

Résumé

[Ajouter une règle de validation](#) ⁴⁸³

[Exemples d'analyses de feuille de temps](#) ⁴⁸⁷

– Ajouter une règle de validation

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la [famille de base](#) ⁴⁶² ou la [famille élémentaire](#) ⁴⁶⁴ dans laquelle vous voulez ajouter une règle de validation.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles de validation**, cliquer **Ajouter**.
4. Sélectionner la source d'informations devant être analysée : **Analyse d'une feuille de temps**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Règle de validation**.

☐ Règle de validation

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette règle de validation.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette règle de validation.
Période d'application de la règle de validation (Début * et Fin)	Utilisé pour déterminer quelle période sera couverte par la règle de validation. Si aucune date de fin n'est précisée, le système considère que la règle de validation est en vigueur depuis la date de début.

Champ	Description
Etat *	<p>Indicateur permettant de déterminer si cette règle de validation doit être évaluée. Les états possibles sont Actif ou Inactif. Dès que l'état d'une règle est Inactif, le système cesse d'évaluer celle-ci. Par contre, si des anomalies sont déjà présentes, elles ne seront pas détruites.</p> <p>Note : Ce champ n'a pas de lien avec la période d'application de la règle de validation. Cependant, afin que la règle de validation soit prise en considération pour la génération des anomalies, elle doit répondre aux deux conditions suivantes :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • l'état de cette règle de validation doit être Actif; • la période d'application de la règle de validation doit être en vigueur au moment de la génération de l'anomalie.

6. Préciser les informations requises dans la fenêtre flottante **Contexte de validation**.

Pour qu'une anomalie soit générée pour un événement déclencheur, cocher la case **Actif**, puis préciser la gravité de cette anomalie (**Avertissement** ou **Erreur**).

- Les anomalies de type **Avertissement**  s'affichent à titre informatif seulement.
- Les anomalies de type **Erreur**  empêchent l'utilisateur d'effectuer certaines opérations. Ces opérations varient en fonction de l'événement déclencheur sélectionné.

 **Événements déclencheurs**

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()
Approbation de la feuille de temps	Les anomalies s'afficheront lorsque l'approbateur approuve les feuilles de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Approbation des feuilles de temps .	Approbation des feuilles de temps

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()
Enregistrement d'une feuille de temps	Les anomalies s'afficheront : <ul style="list-style-type: none"> • lorsque l'utilisateur enregistre sa feuille de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes feuilles de temps; • lorsque l'approbateur enregistre une feuille de temps dans le module My SigmaRH à partir du menu Approbation des feuilles de temps; • lorsqu'un utilisateur ayant accès au mode Gestion enregistre une feuille de temps à partir du menu Liste des feuilles de temps. 	Enregistrement des feuilles de temps
Envoi de la feuille de temps pour approbation	Les anomalies s'afficheront lorsque l'utilisateur envoie sa feuille de temps pour approbation dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes feuilles de temps .	Envoi des feuilles de temps pour approbation

7. Saisir les conditions applicables à la règle de validation.

 **Analyser ***

Sélectionner l'option appropriée :

- La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps;
- La somme des heures travaillées du découpage journalier;
- L'heure de début d'entrée de feuille de temps;
- L'heure de fin d'entrée de feuille de temps.

 **Tolérance**

Préciser le nombre d'heures et de minutes (en plus ou en moins) à ajouter à la valeur à analyser pour la comparaison. Le seuil de tolérance est particulièrement utile pour éviter de générer des anomalies pour des écarts de courte durée, par exemple cinq minutes.

 **Une anomalie est levée si le résultat est**

- Si vous avez choisi d'analyser **L'heure de début d'entrée de feuille de temps** ou **L'heure de fin d'entrée de feuille de temps**, la valeur de comparaison correspond à l'heure effective de badgeage plus ou moins le seuil de tolérance défini. Une anomalie sera générée lorsque l'heure de début ou l'heure de fin figurant dans la feuille de temps dépasse le seuil de tolérance défini.
- Si vous avez choisi d'analyser **La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps** ou **La somme des heures travaillées du découpage journalier**, sélectionner l'opérateur requis, puis choisir une valeur de comparaison qui permettra de générer ou non une anomalie.

Opérateurs disponibles :

- Plus grand que;
- Plus grand ou égal;
- Plus petit que;
- Plus petit ou égal;
- Égal à;
- Différent de.

Valeurs de comparaison	Utilisation
La durée effective provenant des badgeages	 <p>Note : Cette option s'affiche uniquement si vous utilisez les terminaux ²⁶⁹ et le module Badgeuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez choisi d'analyser La somme des heures travaillées du découpage journalier, le système utilisera les heures effectives affichées dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes badgeages pour la journée correspondante. • Si vous avez choisi d'analyser La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps, le système utilisera les heures effectives affichées dans le module My SigmaRH à partir du menu Mes badgeages pour la période de la feuille de temps (journée de début et de fin incluses).
La durée dans le planning	<p>La durée provient du découpage journalier figurant dans le planning de l'employé. Selon l'option choisie dans le menu déroulant, le système utilise les valeurs précisées dans les champs suivants du découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimale = Champ Durée minimale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Maximale = Champ Durée maximale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Planifiée = Champ Durée travaillée planifiée pour la journée correspondante.
La durée théorique dans l'horaire de travail	<p>La durée théorique provient du découpage journalier figurant dans l'horaire de travail de l'employé. Selon l'option choisie dans le menu déroulant, le système utilise les valeurs précisées dans les champs suivants du découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimale = Champ Durée minimale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Maximale = Champ Durée maximale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Prévue = Champ Durée travaillée prévue pour la journée correspondante.
Une valeur fixe	Si la comparaison doit être faite sur une valeur fixe, saisissez celle-ci.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la règle de validation.

Exemples de règles de validation - Analyse d'une feuille de temps

Dans votre entreprise, la durée minimale d'une journée de travail est de 6 heures. Dans tous les découpages journaliers, vous avez donc saisi 6 dans le champ **Durée minimale travaillée pour la journée**.

Une anomalie doit être levée si le nombre d'heures figurant dans une feuille de temps est inférieur à ce minimum.

La règle de validation que vous devez définir doit comporter les caractéristiques suivantes :

- source d'informations = **Analyse d'une feuille de temps**;
- Analyse = **La somme des heures travaillées de la période de la feuille de temps**;
- est **Plus petit que**;
- **La durée dans le planning**;
- **Minimale**.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ³¹⁵

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ³⁹⁴

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

[Configuration des anomalies](#) ⁴⁵³

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ⁴⁶⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ⁴⁷¹

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du temps de repos\)](#) ⁴⁷⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ⁴⁸⁷

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ⁴⁹⁵

[Configurer les intervalles de temps](#) ³³⁸

[Gérer les terminaux](#) ²⁶⁹

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁴⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#) ⁵⁶²

Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse des badgeages)

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#) ⁴⁶²
- une [famille élémentaire](#) ⁴⁶⁴



Note : Ces règles de validation peuvent uniquement être créées si vous utilisez les [terminaux](#) ²⁶⁹ et le module Badgeuse.

Vous utiliserez les règles de validation portant sur l'analyse des badgeages dans les cas suivants :

- Vous voulez vérifier certaines données concernant les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse, par exemple : les arrivées en retard, les départs en avance, les arrivées après le lissage, les départs avant le lissage, etc.
- Vous voulez vérifier, à partir des heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse, si les durées de coupure et les durées de pause respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.
- Vous pouvez vérifier si les heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse respectent ce qui a été planifié.

➤ Ajouter une règle de validation

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la [famille de base](#)^[462] ou la [famille élémentaire](#)^[464] dans laquelle vous voulez ajouter une règle de validation.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles de validation**, cliquer **Ajouter**.
4. Sélectionner la source d'informations devant être analysée : **Analyse des badgeages**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Règle de validation**.

☰ Règle de validation

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette règle de validation.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette règle de validation.
Période d'application de la règle de validation (Début * et Fin)	Utilisé pour déterminer quelle période sera couverte par la règle de validation. Si aucune date de fin n'est précisée, le système considère que la règle de validation est en vigueur depuis la date de début.
Etat *	Indicateur permettant de déterminer si cette règle de validation doit être évaluée. Les états possibles sont Actif ou Inactif . Dès que l'état d'une règle est Inactif , le système cesse d'évaluer celle-ci. Par contre, si des anomalies sont déjà présentes, elles ne seront pas détruites. <div style="text-align: center;">  </div> <p>Note : Ce champ n'a pas de lien avec la période d'application de la règle de validation. Cependant, afin que la règle de validation soit prise en considération pour la génération des anomalies, elle doit répondre aux deux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'état de cette règle de validation doit être Actif; • la période d'application de la règle de validation doit être en vigueur au moment de la génération de l'anomalie.

6. Préciser les informations requises dans la fenêtre flottante **Contexte de validation**.

Pour qu'une anomalie soit générée pour un événement déclencheur, cocher la case **Actif**, puis préciser la gravité de cette anomalie (**Avertissement** ou **Erreur**).

- Les anomalies de type **Avertissement**  s'affichent à titre informatif seulement.
- Les anomalies de type **Erreur**  empêchent l'utilisateur d'effectuer certaines opérations. Ces opérations varient en fonction de l'événement déclencheur sélectionné.

 **Événements déclencheurs**

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()						
Badgeage	<p>Les anomalies s'afficheront automatiquement lors de l'ajout ou de la modification des heures de présence dans les menus suivants :</p> <table border="1" data-bbox="545 862 962 1095"> <thead> <tr> <th data-bbox="545 862 746 943">Mode ou Module</th> <th data-bbox="746 862 962 943">Menu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="545 943 746 1037">Module My SigmaRH</td> <td data-bbox="746 943 962 1037">• Mes badgeages</td> </tr> <tr> <td data-bbox="545 1037 746 1095">Mode Gestion</td> <td data-bbox="746 1037 962 1095">• Badgeages</td> </tr> </tbody> </table>	Mode ou Module	Menu	Module My SigmaRH	• Mes badgeages	Mode Gestion	• Badgeages	Fermeture des périodes du calendrier utilisé pour le module GTA avancée
Mode ou Module	Menu							
Module My SigmaRH	• Mes badgeages							
Mode Gestion	• Badgeages							

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()						
Fin de la journée de l'employé selon son planning	<p>Pour chaque employé, les anomalies sont générées par la tâche système Analyser les badgeages.^[566] Elles s'afficheront :</p> <ul style="list-style-type: none"> à la fin du découpage journalier précisé pour l'employé dans le menu Planning si les badgeages sont effectués dans une journée qui n'est pas encore terminée; à l'ajout, la modification ou la suppression des badgeages qui sont effectués pour une journée passée dans les menus suivants : <table border="1" data-bbox="547 913 963 1146"> <thead> <tr> <th data-bbox="547 913 746 994">Mode ou Module</th> <th data-bbox="746 913 963 994">Menu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="547 994 746 1088">Module My SigmaRH</td> <td data-bbox="746 994 963 1088">• Mes badgeages</td> </tr> <tr> <td data-bbox="547 1088 746 1146">Mode Gestion</td> <td data-bbox="746 1088 963 1146">• Badgeages</td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention : Si vous sélectionnez cet élément déclencheur, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages.^[566] afin de vous assurer que cette tâche a réussi et que les règles de validation ont bien été exécutées au moment opportun.</p> 	Mode ou Module	Menu	Module My SigmaRH	• Mes badgeages	Mode Gestion	• Badgeages	Fermeture des périodes du calendrier utilisé pour le module GTA avancée
Mode ou Module	Menu							
Module My SigmaRH	• Mes badgeages							
Mode Gestion	• Badgeages							

7. Saisir les conditions applicables à la règle de validation.



Note : Pour chacune des anomalies, le système vérifie le découpage journalier **planifié**, c'est-à-dire le découpage figurant dans l'emploi du temps (**Planning**) de l'employé.

Analyse des badgeages

Cocher la ou les règles qui doivent s'appliquer :

Règle	Description
Arrivée après le lissage	Une anomalie est générée si l'employé pointe après l'heure de début de la plage fixe et la période définie pour le lissage d'entrée . ^[370]
Arrivée en retard	<p>Une anomalie est générée si l'employé pointe après l'heure de début définie dans la plage fixe.^[342]</p> <p> Note : Lorsque cette anomalie est présente dans l'écran Badgeages, on peut ajouter une absence.^[252] afin que les anomalies ne s'affichent plus et qu'il n'y ait plus d'écart entre la durée travaillée effective et la durée travaillée planifiée.</p>
Aucun découpage journalier pour ce badgeage	Une anomalie est générée si l'employé pointe alors qu'aucun découpage journalier n'a été défini pour cet employé dans son emploi du temps (Planning) pour cette journée et cette heure.
Départ en avance	<p>Une anomalie est générée si l'employé pointe avant l'heure de fin définie dans la plage fixe.^[342]</p> <p> Note : Lorsque cette anomalie est présente dans l'écran Badgeages, on peut ajouter une absence.^[252] afin que les anomalies ne s'affichent plus et qu'il n'y ait plus d'écart entre la durée travaillée effective et la durée travaillée planifiée.</p>
Départ avant le lissage	Une anomalie est générée si l'employé pointe avant l'heure de fin de la plage fixe et la période définie pour le lissage de sortie . ^[370]
Pas de coupure (Pénalité effectuée)	<p>Une anomalie est générée si le découpage journalier de l'employé prévoit une coupure, mais que l'employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne pointe pas dans la plage de coupure prévue; • pointe avant ou après la plage de coupure prévue. <p>Dans ce cas, la pénalité définie dans le découpage journalier est appliquée.</p>
Pas de pause	<p>Une anomalie est générée si le découpage journalier de l'employé prévoit une pause, mais que l'employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne pointe pas dans la plage de pause prévue; • pointe avant ou après la plage de pause prévue.
Présence un jour non travaillé	Une anomalie est générée si l'employé pointe alors que son découpage journalier pour cette journée précise qu'aucune heure travaillée n'est prévue. Le champ Durée travaillée prévue doit être à zéro dans le découpage journalier de l'employé pour cette journée.
Présence pendant plage d'événement	Une anomalie est générée si l'employé pointe pendant un événement (par exemple, absence ou accident de travail) présent dans son emploi du temps (Planning).

Règle	Description
Présence pendant plage interdite	Une anomalie est générée si l'employé pointe pendant une plage interdite . ^[342]

Analyse de la durée de coupure

Cocher la case **Durée de la coupure**, saisir le nom de l'anomalie, choisir l'opérateur requis, puis préciser une valeur de comparaison qui permettra de générer ou non une anomalie.

Opérateurs disponibles :

- Plus grand que;
- Plus grand ou égal;
- Plus petit que;
- Plus petit ou égal;
- Égal à;
- Différent de.

Valeurs de comparaison	Utilisation
La durée planifiée	La durée planifiée provient de la plage associée au découpage journalier figurant dans le menu Planning . Selon l'option choisie dans le menu déroulant, le système utilise les valeurs précisées dans les champs suivants de la plage : <ul style="list-style-type: none"> • Minimale = Champ Temps de coupure minimum pour la plage correspondante. • Maximale = Champ Temps de coupure maximum pour la plage correspondante.
Une valeur fixe	Si la comparaison doit être faite sur une valeur fixe, saisissez celle-ci.

Exemples

Une anomalie peut être générée dans les cas suivants :

Cas	Description
Durée de coupure inférieure au minimum	Le temps de coupure pris par l'employé ne respecte pas le temps de coupure minimum . ^[342] défini dans le paramétrage du découpage journalier. <p>Exemple</p> L'employé doit prendre une coupure de 60 minutes à une heure précise dans la journée (entre 12:00 et 13:00 par exemple). Cette coupure doit durer au minimum 30 minutes. D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en coupure et en revient. Une anomalie est générée si l'employé pointe à 12:00 pour signaler qu'il part en coupure, puis qu'il pointe de nouveau à 12:20 pour signaler qu'il a terminé sa coupure.

Cas	Description
Durée de coupure supérieure au maximum	<p>Le temps de coupure pris par l'employé ne respecte pas le temps de coupure maximum^[342] défini dans le paramétrage du découpage journalier.</p> <p>Exemple</p> <p>L'employé doit prendre une coupure de 60 minutes à une heure précise dans la journée (entre 12:00 et 13:00 par exemple). Cette coupure doit durer au maximum 60 minutes. D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en coupure et en revient. Une anomalie est générée si l'employé pointe à 12:00 pour signaler qu'il part en coupure, puis qu'il pointe de nouveau à 13:30 pour signaler qu'il a terminé sa coupure.</p>
Pas de coupure (Pénalité effectuée)	<p>L'employé ne pointe pas lorsqu'il part en coupure ou en revient, alors que les pratiques en vigueur dans votre entreprise l'exigent. Dans ce cas, le système applique la pénalité définie dans le paramétrage du découpage journalier : Temps de coupure avec option pénalité si non badgé^[342]. Le temps défini dans ce paramètre sera soustrait du temps de travail de cet employé pour cette journée-là.</p> <p>Exemple</p> <p>L'employé doit prendre une coupure de 60 minutes à une heure précise dans la journée (entre 12:00 et 13:00 par exemple). D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en coupure et en revient. Le 24 avril 2017, l'employé oublie de pointer lorsqu'il prend sa coupure. Dans ce cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 minutes seront soustraites de son temps travaillé pour cette journée; • une anomalie est générée pour cette journée.

Analyse de la durée de pause

Cocher la case **Durée de la pause**, saisir le nom de l'anomalie, choisir l'opérateur requis, puis préciser une valeur de comparaison qui permettra de générer ou non une anomalie.

Opérateurs disponibles :

- Plus grand que;
- Plus grand ou égal;
- Plus petit que;
- Plus petit ou égal;
- Égal à;
- Différent de.

Valeurs de comparaison	Utilisation
La durée planifiée	<p>La durée planifiée provient de la plage associée au découpage journalier figurant dans le menu Planning. Selon l'option choisie dans le menu déroulant, le système utilise les valeurs précisées dans les champs suivants de la page :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimale = Champ Temps de pause minimum pour la plage correspondante. • Maximale = Champ Temps de pause maximum pour la plage correspondante.
Une valeur fixe	Si la comparaison doit être faite sur une valeur fixe, saisissez celle-ci.

Exemples

Une anomalie peut être générée dans les cas suivants :

Cas	Description
Durée de pause inférieure au minimum	<p>Le temps de pause pris par l'employé ne respecte pas le temps de pause minimum^[342] défini dans le paramétrage du découpage journalier.</p> <p>Exemple</p> <p>L'employé doit prendre une pause de 15 minutes à une heure précise dans la journée (entre 10:00 et 10:15 le matin par exemple). Cette pause doit durer au minimum 10 minutes. D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en pause et en revient. Une anomalie est générée si l'employé pointe à 10:00 pour signaler qu'il part en pause, puis qu'il pointe de nouveau à 10:09 pour signaler qu'il a terminé sa pause.</p>
Durée de pause supérieure au maximum	<p>Le temps de pause pris par l'employé ne respecte pas le temps de pause maximum^[342] défini dans le paramétrage du découpage journalier.</p> <p>Exemple</p> <p>L'employé doit prendre une pause de 15 minutes à une heure précise dans la journée (entre 10:00 et 10:15 le matin par exemple). Cette pause doit durer au maximum 10 minutes. D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en pause et en revient. Une anomalie est générée si l'employé pointe à 10:00 pour signaler qu'il part en pause, puis qu'il pointe de nouveau à 10:20 pour signaler qu'il a terminé sa pause.</p>

Cas	Description
Pas de pause (Pénalité effectuée)	<p>L'employé ne pointe pas lorsqu'il part en pause ou en revient, alors que les pratiques en vigueur dans votre entreprise l'exigent. Dans ce cas, le système applique la durée de pause minimum définie dans le paramétrage du découpage journalier : Temps de pause minimum.^[342] Le temps défini dans ce paramètre sera soustrait du temps de travail de cet employé pour cette journée-là.</p> <p>Exemple</p> <p>L'employé doit prendre une pause d'un minimum de 15 minutes à une heure précise dans la journée (entre 10:00 et 10:15 le matin par exemple). D'après les pratiques en vigueur dans votre entreprise, l'employé doit pointer lorsqu'il part en pause et en revient. Le 24 avril 2017, l'employé oublie de pointer lorsqu'il prend sa pause du matin. Dans ce cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 minutes seront soustraites de son temps travaillé pour cette journée; • une anomalie est générée pour cette journée.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette règle de validation.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#)^[315]

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#)^[394]

[Configurer les découpages journaliers](#)^[350]

[Configurer les types de plage](#)^[339]

[Configuration des anomalies](#)^[453]

[Configurer les familles](#)^[460]

[Configurer les règles de validation dans une famille](#)^[467]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#)^[471]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du temps de repos\)](#)^[477]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#)^[483]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#)^[495]

[Configurer les intervalles de temps](#)^[338]

[Gérer les terminaux](#)^[269]

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#)^[148]

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#)^[562]

Configurer les règles de validation dans une famille (Analyse du découpage journalier)

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer des règles de validation dans :

- une [famille de base](#)^[462]
- une [famille élémentaire](#)^[464]



Note : Ces règles de validation peuvent uniquement être créées si vous utilisez les [terminaux](#) ^[269] et le module Badgeuse.

Vous utiliserez les règles de validation portant sur le découpage journalier dans les cas suivants :

- Vous voulez vérifier si certains employés ont omis d'enregistrer leur présence dans le module Badgeuse. Vous pourrez ainsi détecter les oublis de la part des employés, mais également les [absences](#) ^[585] réelles qui devront par la suite être enregistrées.
- Vous voulez vérifier, à partir des heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse, si les durées effectives (travaillées) respectent les exigences du droit de travail et les règles en vigueur dans votre entreprise.

— Ajouter une règle de validation

1. Choisir **GTA > Familles** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer la [famille de base](#) ^[462] ou la [famille élémentaire](#) ^[464] dans laquelle vous voulez ajouter une règle de validation.
3. Dans la fenêtre flottante **Règles de validation**, cliquer **Ajouter**.
4. Sélectionner la source d'informations devant être analysée : **Analyse du découpage journalier**.
5. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Règle de validation**.

☐ Règle de validation

Champ	Description
Code *	Saisir le code unique qui permet d'identifier cette règle de validation.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette règle de validation.
Période d'application de la règle de validation (Début * et Fin)	Utilisé pour déterminer quelle période sera couverte par la règle de validation. Si aucune date de fin n'est précisée, le système considère que la règle de validation est en vigueur depuis la date de début.

Champ	Description
Etat *	<p>Indicateur permettant de déterminer si cette règle de validation doit être évaluée. Les états possibles sont Actif ou Inactif. Dès que l'état d'une règle est Inactif, le système cesse d'évaluer celle-ci. Par contre, si des anomalies sont déjà présentes, elles ne seront pas détruites.</p> <p>Note : Ce champ n'a pas de lien avec la période d'application de la règle de validation. Cependant, afin que la règle de validation soit prise en considération pour la génération des anomalies, elle doit répondre aux deux conditions suivantes :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • l'état de cette règle de validation doit être Actif; • la période d'application de la règle de validation doit être en vigueur au moment de la génération de l'anomalie.

6. Préciser les informations requises dans la fenêtre flottante **Contexte de validation**.

Pour qu'une anomalie soit générée pour un événement déclencheur, cocher la case **Actif**, puis préciser la gravité de cette anomalie (**Avertissement** ou **Erreur**).

- Les anomalies de type **Avertissement**  s'affichent à titre informatif seulement.
- Les anomalies de type **Erreur**  empêchent l'utilisateur d'effectuer certaines opérations. Ces opérations varient en fonction de l'événement déclencheur sélectionné.

☐ **Événements déclencheurs**

Événement déclencheur	Affichage des anomalies générées	Opération ne pouvant être effectuée en cas d'anomalie de type Erreur ()						
Fin du découpage journalier	<p>Pour chaque employé, les anomalies sont générées par la tâche système Analyser les badgeages.^[566] Elles s'afficheront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la fin du découpage journalier précisé pour l'employé dans le menu Planning si les badgeages sont effectués dans une journée qui n'est pas encore terminée; • à l'ajout, la modification ou la suppression des badgeages qui sont effectués pour une journée passée dans les menus suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mode ou Module</th> <th>Menu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Module My SigmaRH</td> <td>• Mes badgeages</td> </tr> <tr> <td>Mode Gestion</td> <td>• Badgeages</td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention : Si vous sélectionnez cet élément déclencheur, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages.^[566] afin de vous assurer que cette tâche a réussi et que les règles de validation ont bien été exécutées au moment opportun.</p> 	Mode ou Module	Menu	Module My SigmaRH	• Mes badgeages	Mode Gestion	• Badgeages	Fermeture des périodes du calendrier utilisé pour le module GTA avancée
Mode ou Module	Menu							
Module My SigmaRH	• Mes badgeages							
Mode Gestion	• Badgeages							
Validation des badgeages	<p>Les anomalies s'afficheront lorsque la validation est lancée.^[238] dans le menu Badgeages.</p>	Fermeture des périodes du calendrier utilisé pour le module GTA avancée						

7. Saisir les conditions applicables à la règle de validation.



Note : Pour chacune des anomalies, le système vérifie le découpage journalier **planifié**, c'est-à-dire le découpage figurant dans l'emploi du temps (**Planning**) de l'employé.

☐ **Analyse d'un découpage journalier**

Cocher la ou les règles qui doivent s'appliquer :

Règle	Description
Absence partielle ou complète pendant la plage fixe	<p>Une anomalie est générée si l'employé a été absent une partie de la plage fixe ou pendant toute la plage fixe.</p> <p>Exemples</p> <p>Pour un employé donné, le début de la plage fixe est 9:00 et la fin de la plage fixe est 12:00.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le système génère une anomalie (pour une absence partielle) si l'employé enregistre son entrée en retard à 10:00. Dans ce cas, vous pourriez également avoir une anomalie pour un retard,^[487] si cette anomalie a été configurée. Le système génère une anomalie (pour une absence partielle) si l'employé enregistre sa sortie en avance à 11:00. Dans ce cas, vous pourriez également avoir une anomalie pour un départ en avance,^[487] si cette anomalie a été configurée. Le système génère une anomalie (pour une absence complète) s'il détecte que l'employé n'a pas enregistré sa présence (en entrée ou en sortie) pendant la plage fixe (9:00 à 12:00). Cependant, aucune anomalie n'est générée si l'employé a enregistré son entrée avant la plage fixe (par exemple à 8:45).
Pas de sortie	<p>Une anomalie est générée si le nombre de badgeages est impair dans une journée ou si le dernier badgeage est une entrée.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> L'employé a enregistré son arrivée le matin, mais il a oublié d'enregistrer son départ lorsqu'il a repris sa coupure du midi. Lorsque cet employé pointe en revenant de sa coupure, le système considère qu'il s'agit d'une sortie. Lorsque cet employé pointe de nouveau en partant en fin d'après-midi, le système considère qu'il s'agit d'une entrée. <p>Comme le nombre de badgeages est impair, une anomalie sera générée.</p>
Absence durant la totalité du découpage journalier	<p>Une anomalie est générée si l'employé ne pointe pas, alors que son découpage journalier pour cette journée comportait au moins une plage fixe ou une plage variable et que la durée travaillée prévue était supérieure à 0.</p>

Analyse de la durée effective

Cocher la case **Durée effective**, saisir le nom de l'anomalie, choisir l'opérateur requis, puis préciser une valeur de comparaison qui permettra de générer ou non une anomalie.

Opérateurs disponibles :

- Plus grand que;
- Plus grand ou égal;
- Plus petit que;
- Plus petit ou égal;

- Égal à;
- Différent de.

Valeurs de comparaison	Utilisation
La durée	<p>La durée qui doit être vérifiée provient du planning de l'employé. Selon l'option choisie dans le menu déroulant, le système utilise les valeurs précisées dans les champs suivants du découpage journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimale = Champ Durée minimale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Maximale = Champ Durée maximale travaillée pour la journée pour la journée correspondante. • Planifiée = Champ Durée travaillée planifiée pour la journée correspondante. <p>Note : Si vous choisissez l'option Planifiée, rappelez-vous que la durée travaillée planifiée prend en considération la durée des événements (absences ou accidents de travail) qui auraient pu être ajoutés pour la journée correspondante. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning).^[166]</p> 
Une valeur fixe	Si la comparaison doit être faite sur une valeur fixe, saisissez celle-ci.

Exemples

Une anomalie peut être générée dans les cas suivants :

Cas	Description
Durée du travail inférieure au minimum	<p>La durée de présence pour la journée du découpage journalier est inférieure à la durée minimale travaillée pour la journée.</p> <p>Exemple</p> <p>Dans votre entreprise, les employés doivent travailler un minimum de 6 heures par jour. Dans le découpage journalier, vous avez saisi la valeur 6 dans le champ Durée minimale travaillée pour la journée.^[350] Si, d'après ses heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse, un employé a travaillé uniquement 4 heures, une anomalie sera générée.</p>
Durée du travail supérieure au maximum	<p>La durée de présence pour la journée du découpage journalier est supérieure à la durée maximale travaillée pour la journée.</p> <p>Exemple</p> <p>Dans votre entreprise, les employés doivent travailler un maximum de 10 heures par jour. Dans le découpage journalier, vous avez saisi la valeur 10 dans le champ Durée maximale travaillée pour la journée.^[350] Si, d'après ses heures de présence enregistrées dans le module Badgeuse, un employé a travaillé 12 heures, une anomalie sera générée.</p>

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la règle de validation.

Voir aussi...

[Processus d'utilisation du module GTA avancée](#) ^[315]

[Configurer les horaires de travail pour le module GTA avancée](#) ^[394]

[Configurer les découpages journaliers](#) ^[350]

[Configurer les types de plage](#) ^[339]

[Configuration des anomalies](#) ^[453]

[Configurer les familles](#) ^[460]

[Configurer les règles de validation dans une famille](#) ^[467]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ^[471]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du temps de repos\)](#) ^[477]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'une feuille de temps\)](#) ^[483]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ^[487]

[Configurer les intervalles de temps](#) ^[338]

[Gérer les terminaux](#) ^[269]

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[148]

[Gérer les heures de présence des employés](#) ^[223]

[Gérer les tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée](#) ^[562]

Analyses de temps et outils d'analyses de temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Outils d'analyses de temps**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**

— Qu'est-ce qu'un outil d'analyses de temps et pourquoi devrais-je en configurer?

Si vous utilisez les feuilles de temps et le module GTA avancée, les [employés peuvent être associés](#) ^[56] à un outil d'analyses de temps.

Cet outil d'analyses de temps comprend une ou plusieurs [analyses de temps finales](#) ^[509], c'est-à-dire des règles qui vous permettent d'automatiser le transfert d'heures ou de jours vers les [compteurs](#) ^[77] de chacun des employés. Ces compteurs peuvent servir :

- à des fins de comptabilité, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit obtenir le solde des heures supplémentaires qui doivent être payées à l'employé;
- à obtenir des calculs qui permettront de générer les anomalies visibles lorsque vous [lancez la validation](#) ^[220] dans le menu **Planning** (si vous utilisez le module GTA avancée);
- à des fins de contrôle, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit s'assurer que chaque employé respecte les normes en vigueur pour les [heures de présence](#) ^[553] (si vous utilisez le module Badgeuse);
- à des fins de contrôle, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit s'assurer que chaque employé respecte les normes en vigueur pour les [heures travaillées la nuit](#). ^[543]

À l'aide de l'Assistant personnel, vous pourrez en outre exporter ces données dans un fichier plat vers votre système de paie (par exemple, tous les mois si la paie est mensuelle) et [remettre le compteur à zéro](#) ^[659] après le transfert.

Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez également créer des analyses de temps de [plancher](#)^[522] et [d'intervalle](#)^[526], mais celles-ci ne peuvent être associées directement aux outils d'analyses de temps; elles peuvent uniquement être associées aux analyses de temps finales.



Note : Les analyses de temps de plancher et d'intervalle sont principalement utilisées afin de gérer la [modulation du temps de travail](#).^[556]

– Que dois-je préciser dans une analyse de temps finale?

Chaque analyse de temps finale comprend :

- des [critères d'analyse du temps](#) :^[515] Vous pouvez définir des critères pour les [facteurs](#).^[330] les plages horaires, les [jours fériés](#).^[67] les jours de la semaine ou les périodes de temps. Lorsque les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à ces critères, vous pourrez alors transférer automatiquement des heures dans les compteurs de cet employé.
- des [options](#).^[518] qui vous permettent de configurer comment doivent être calculées les heures qui sont ajoutées ou déduites dans les compteurs de chacun des employés.

– Quand l'outil d'analyses de temps est-il déclenché?

☐ Si le module GTA avancée est utilisé

Le déclenchement de l'outil d'analyses de temps tient compte de la source d'analyse précisée dans chacune des analyses de temps.



Attention : Lorsque vous choisissez l'option **Planifiée**, aucune transaction n'est transférée dans le compteur figurant dans l'analyse de temps. Les calculs effectués servent uniquement à générer des anomalies qui peuvent être visualisées lorsque vous lancez la [validation](#).^[220] dans le menu **Planning**.

Source d'analyse	Déclenchement
Planifiée	Lorsqu'un gestionnaire valide le temps planifié . ^[220] dans le menu Planning , les analyses de temps finales correspondantes figurant dans l'outil d'analyses sont exécutées séquentiellement.
Réalisée (Feuille de temps)	Lorsque l'approbateur approuve la feuille de temps dans le module My SigmaRH, les analyses de temps finales correspondantes figurant dans l'outil d'analyses sont exécutées séquentiellement.

Source d'analyse	Déclenchement																						
Réalisée (Badgeage avant interprétation ou Badgeage après interprétation)	<p>En raison de la configuration^[317] effectuée pour les employés qui ne remplissent pas de feuille de temps, c'est le simple fait de badger qui fait en sorte que l'analyse de temps finale est déclenchée et que les transactions correspondant au nombre d'heures travaillées sont ajoutées dans le compteur de l'employé.</p> <p> Note : Pour que la transaction soit ajoutée dans le compteur de l'employé, il faut qu'il y ait un nombre pair de badgeages afin que le système puisse calculer la durée effective.</p> <p>Mise en situation</p> <table border="1" data-bbox="544 685 1422 1417"> <thead> <tr> <th data-bbox="544 685 754 775">Action</th> <th data-bbox="754 685 906 775">Heure effective</th> <th data-bbox="906 685 1302 775">Exécution de l'outil d'analyses de temps</th> <th data-bbox="1302 685 1422 775">Solde</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="544 775 754 904">L'employé pointe à son arrivée le matin.</td> <td data-bbox="754 775 906 904">8:00</td> <td data-bbox="906 775 1302 904">  Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé. </td> <td data-bbox="1302 775 1422 904">0</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 904 754 1133">L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.</td> <td data-bbox="754 904 906 1133">12:00</td> <td data-bbox="906 904 1302 1133">  Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures. </td> <td data-bbox="1302 904 1422 1133">4</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1133 754 1281">L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.</td> <td data-bbox="754 1133 906 1281">13:00</td> <td data-bbox="906 1133 1302 1281">  Le solde demeure inchangé. </td> <td data-bbox="1302 1133 1422 1281">4</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1281 754 1417">L'employé pointe à son départ en fin de journée.</td> <td data-bbox="754 1281 906 1417">17:00</td> <td data-bbox="906 1281 1302 1417">  La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4. </td> <td data-bbox="1302 1281 1422 1417">8</td> </tr> </tbody> </table>			Action	Heure effective	Exécution de l'outil d'analyses de temps	Solde	L'employé pointe à son arrivée le matin.	8:00	 Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé.	0	L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.	12:00	 Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures.	4	L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.	13:00	 Le solde demeure inchangé.	4	L'employé pointe à son départ en fin de journée.	17:00	 La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4.	8
Action	Heure effective	Exécution de l'outil d'analyses de temps	Solde																				
L'employé pointe à son arrivée le matin.	8:00	 Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé.	0																				
L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.	12:00	 Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures.	4																				
L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.	13:00	 Le solde demeure inchangé.	4																				
L'employé pointe à son départ en fin de journée.	17:00	 La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4.	8																				

Une fois que l'outil d'analyse a été exécuté :

- le gestionnaire RH peut consulter le solde des [compteurs de chaque employé](#)^[77] dans leur dossier respectif.
- les employés peuvent consulter le solde de leurs compteurs dans le module My SigmaRH.

Exemples d'analyses de temps finales

Vous pouvez entre autres définir les analyses de temps finales suivantes :

- [Crédits et débits](#) :^[533] Au-delà du nombre d'heures de travail par semaine dans l'horaire de travail de l'employé, toutes les heures en excédent doivent être créditées dans un compteur Temps à récupérer. Si l'employé n'a pas travaillé les heures prescrites, ces heures doivent être débitées du compteur.
- [Heures supplémentaires avec majoration](#) :^[535] Après 40 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est automatiquement transférée vers le compteur Temps à récupérer et majorée de 50 %.
- [Heures supplémentaires avec majoration par intervalles](#) :^[536] Après 35 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est automatiquement transférée vers le compteur Temps à récupérer et majorée de la façon suivante :
 - Les 8 premières heures (entre 35 et 43) donnent lieu à une majoration de 25 %;
 - Chacune des heures suivantes donne lieu à une majoration de 50 %.
- [Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle](#) :^[536] Après 37,5 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est transférée de la façon suivante :
 - Toutes les heures effectuées entre 37h30 et 40h sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux simple). Aucune majoration ne s'applique à ces heures;
 - Les heures effectuées au-delà de 40 heures sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi). Elles seront majorées de 50 %.
- [Heures travaillées la nuit](#) :^[543] Lorsque l'employé travaille la nuit, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail la nuit. Le solde figurant dans le compteur peut servir à déterminer si l'employé respecte les normes en vigueur pour les heures travaillées la nuit, mais il peut aussi être utilisé à des fins de comptabilité.
- [Heures travaillées les samedis et dimanches](#) :^[545] Lorsque l'employé travaille les samedis et dimanches, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail les samedis et dimanches. Ces heures peuvent être majorées ou non.
- [Heures travaillées les jours fériés](#) :^[547] Lorsque l'employé travaille les jours fériés, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail les jours fériés. Ces heures peuvent être majorées ou non.

Résumé

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#)^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#)^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#)^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#)^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#)^[522]

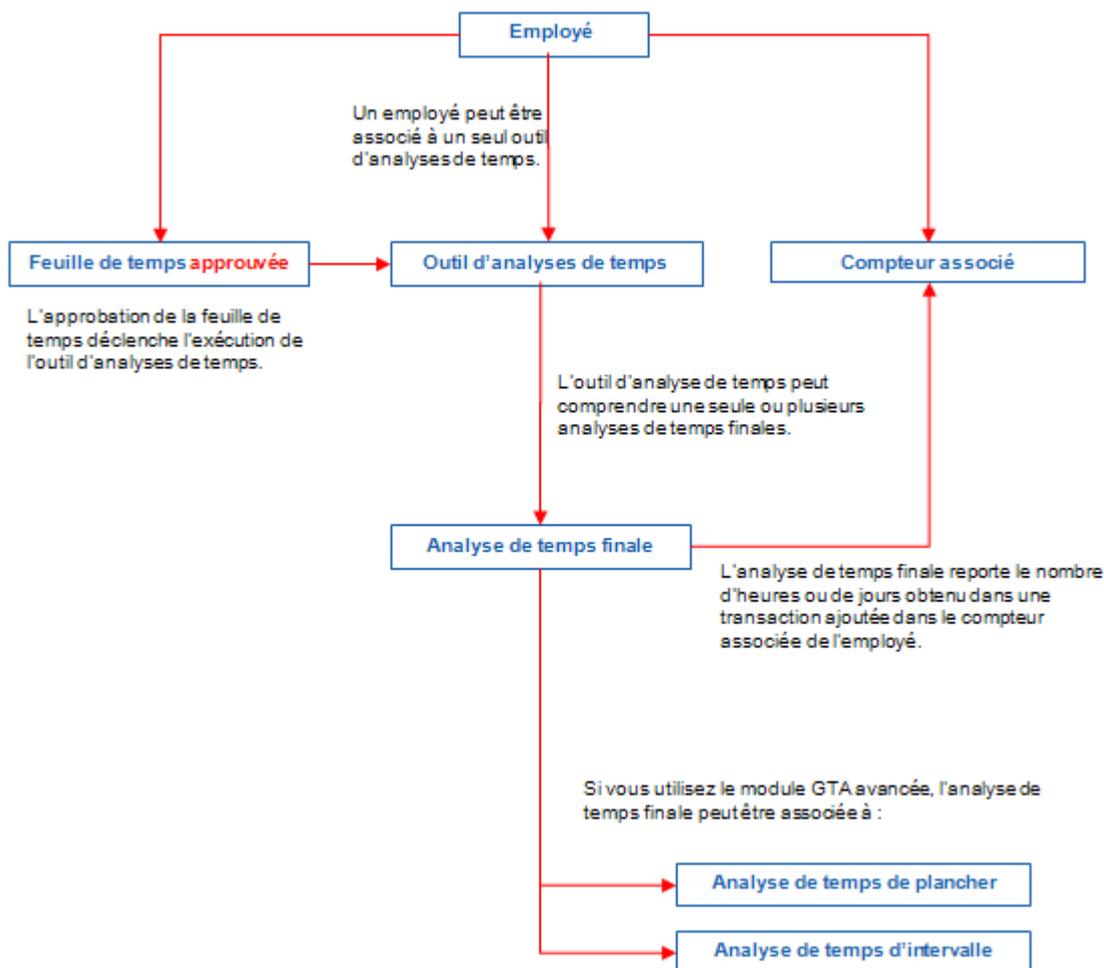
[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#)^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#)^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#)^[532]

Schéma des informations nécessaires aux analyses de temps

Informations requises pour analyse du temps travaillé figurant dans les feuilles de temps



Voir aussi...

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[561]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

Configurer les outils d'analyses de temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Outils d'analyses de temps

Cette fonctionnalité vous permet [d'ajouter](#) ^[507] de [modifier](#) ^[508] et de [supprimer](#) ^[508] des outils d'analyses de temps.

Si vous utilisez les feuilles de temps et le module GTA avancée, les [employés peuvent être associés](#) ^[561] à un outil d'analyses de temps.

Cet outil d'analyses de temps comprend une ou plusieurs [analyses de temps finales](#) ^[509], c'est-à-dire

des règles qui vous permettent d'automatiser le transfert d'heures ou de jours vers les [compteurs](#) ^[77] de chacun des employés. Ces compteurs peuvent servir :

- à des fins de comptabilité, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit obtenir le solde des heures supplémentaires qui doivent être payées à l'employé;
- à obtenir des calculs qui permettront de générer les anomalies visibles lorsque vous [lancez la validation](#) ^[220] dans le menu **Planning** (si vous utilisez le module GTA avancée);
- à des fins de contrôle, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit s'assurer que chaque employé respecte les normes en vigueur pour les [heures de présence](#) ^[553] (si vous utilisez le module Badgeuse);
- à des fins de contrôle, par exemple lorsque le gestionnaire RH doit s'assurer que chaque employé respecte les normes en vigueur pour les [heures travaillées la nuit](#). ^[543]

À l'aide de l'Assistant personnel, vous pourrez en outre exporter ces données dans un fichier plat vers votre système de paie (par exemple, tous les mois si la paie est mensuelle) et [remettre le compteur à zéro](#) ^[659] après le transfert.



Note : Si vous n'avez pas associé le compteur à l'employé, cette association sera faite automatiquement et la date de début d'assignation sera initialisée avec la date de début de la feuille de temps.

Résumé

[Quand l'outil d'analyses de temps est-il déclenché?](#) ^[506]

[Ajouter un outil d'analyses de temps](#) ^[507]

[Modifier un outil d'analyses de temps](#) ^[508]

[Supprimer un outil d'analyses de temps](#) ^[508]

— Quand l'outil d'analyses de temps est-il déclenché?

Si le module GTA avancée est utilisé

Le déclenchement de l'outil d'analyses de temps tient compte de la source d'analyse précisée dans chacune des analyses de temps.



Attention : Lorsque vous choisissez l'option **Planifiée**, aucune transaction n'est transférée dans le compteur figurant dans l'analyse de temps. Les calculs effectués servent uniquement à générer des anomalies qui peuvent être visualisées lorsque vous lancez la [validation](#) ^[220] dans le menu **Planning**.

Source d'analyse	Déclenchement
Planifiée	Lorsqu'un gestionnaire valide le temps planifié ^[220] dans le menu Planning , les analyses de temps finales correspondantes figurant dans l'outil d'analyses sont exécutées séquentiellement.
Réalisée (Feuille de temps)	Lorsque l'approbateur approuve la feuille de temps dans le module My SigmaRH, les analyses de temps finales correspondantes figurant dans l'outil d'analyses sont exécutées séquentiellement.

Source d'analyse	Déclenchement																						
Réalisée (Badgeage avant interprétation ou Badgeage après interprétation)	<p>En raison de la configuration^[317] effectuée pour les employés qui ne remplissent pas de feuille de temps, c'est le simple fait de badger qui fait en sorte que l'analyse de temps finale est déclenchée et que les transactions correspondant au nombre d'heures travaillées sont ajoutées dans le compteur de l'employé.</p> <p> Note : Pour que la transaction soit ajoutée dans le compteur de l'employé, il faut qu'il y ait un nombre pair de badgeages afin que le système puisse calculer la durée effective.</p> <p>Mise en situation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Action</th> <th>Heure effective</th> <th>Exécution de l'outil d'analyses de temps</th> <th>Solde</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>L'employé pointe à son arrivée le matin.</td> <td>8:00</td> <td style="text-align: center;"> Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.</td> <td>12:00</td> <td style="text-align: center;"> Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures.</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.</td> <td>13:00</td> <td style="text-align: center;"> Le solde demeure inchangé.</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>L'employé pointe à son départ en fin de journée.</td> <td>17:00</td> <td style="text-align: center;"> La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4.</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>			Action	Heure effective	Exécution de l'outil d'analyses de temps	Solde	L'employé pointe à son arrivée le matin.	8:00	 Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé.	0	L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.	12:00	 Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures.	4	L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.	13:00	 Le solde demeure inchangé.	4	L'employé pointe à son départ en fin de journée.	17:00	 La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4.	8
Action	Heure effective	Exécution de l'outil d'analyses de temps	Solde																				
L'employé pointe à son arrivée le matin.	8:00	 Aucune transaction n'est ajoutée dans le compteur de l'employé.	0																				
L'employé pointe à son départ pour sa coupure du midi.	12:00	 Une transaction de 4 heures est ajoutée, car on a un nombre pair de badgeages, ce qui permet au système de calculer la durée effective de 4 heures.	4																				
L'employé pointe à son retour de sa coupure du midi.	13:00	 Le solde demeure inchangé.	4																				
L'employé pointe à son départ en fin de journée.	17:00	 La transaction initiale de 4 heures est incrémentée de 4.	8																				

Une fois que l'outil d'analyse a été exécuté :

- le gestionnaire RH peut consulter le solde des [compteurs de chaque employé](#)^[77] dans leur dossier respectif.
- les employés peuvent consulter le solde de leurs compteurs dans le module My SigmaRH.

Ajouter un outil d'analyses de temps

Avant de définir l'outil d'analyses de temps, vous devez créer les diverses [analyses de temps](#)^[509] qui sont utilisées par cet outil.

1. Choisir **GTA > Outils d'analyses de temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer le code unique et le nom (description) de cet outil d'analyse (en français, en anglais ou dans les deux langues).

4. Dans la fenêtre flottante principale **Analyses de temps associées**, cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système affiche toutes les analyses de temps définies.
5. Choisir [l'analyse de temps requise](#),^[509] puis cliquer **Sélectionner**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'outil d'analyse.

Étape suivante

Une fois que l'outil d'analyses de temps est défini, vous devez [l'associer à un employé](#).^[56]

– Modifier un outil d'analyses de temps

Vous pouvez modifier un outil d'analyses de temps qui a été associé à un employé. Toutes les modifications apportées prendront effet lors du prochain déclenchement de l'outil d'analyse, c'est-à-dire lorsque l'approbateur approuve la feuille de temps dans le module My SigmaRH.

1. Choisir **GTA > Outils d'analyses de temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer l'outil d'analyses de temps devant être modifié.
3. Dans la fenêtre flottante **Analyses de temps associées**, cliquer l'analyse de temps devant être modifiée.
4. Apporter toutes les modifications requises, puis cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'analyse de temps.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'outil d'analyses de temps.

– Supprimer un outil d'analyses de temps

Vous pouvez supprimer un outil d'analyses de temps qui n'est pas encore associé à un employé. Dès qu'un outil d'analyses de temps est associé à un employé, vous ne pouvez plus le supprimer. Dans ce cas, pour supprimer l'outil d'analyses de temps, vous devez le dissocier tous les employés.

1. Choisir **GTA > Outils d'analyses de temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la case correspondant à l'outil d'analyses de temps devant être supprimé.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#)^[271]

[Processus de création des feuilles de temps](#)^[272]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#)^[278]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#)^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#)^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#)^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#)^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#)^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#)^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#)^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#)^[532]

Configurer les analyses de temps finales

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps

Cette fonctionnalité vous permet d'ajouter^[510] de modifier^[521] et de supprimer^[521] des analyses de temps finales, c'est-à-dire des règles qui vous permettent d'automatiser le transfert d'heures ou de jours vers les compteurs^[77] de chacun des employés.

Chaque analyse de temps peut être associée à un ou plusieurs outils d'analyses de temps.^[505] Cet outil d'analyses de temps est ensuite associé à un employé.^[56]



Note : Les analyses de temps tiennent compte de la colonne **Quantité avec application du facteur** de la feuille de temps de l'employé. Si cette colonne n'est pas affichée dans les vues.^[445] le système en tient quand même compte. Si vous avez déjà configuré un coefficient dans les intervalles d'application des facteurs.^[331] assurez-vous de ne pas préciser un autre facteur multiplicateur dans la formule précisée pour les analyses de temps. Par exemple, si vous avez déjà configuré un facteur avec taux double et que vous saisissez une formule avec un multiplicateur de 2 dans l'analyse de temps, la quantité transférée sera à taux quadruple.

Chaque analyse de temps finale comprend :

- des critères d'analyse du temps :^[515] Vous pouvez définir des critères pour les facteurs.^[330] les plages horaires, les jours fériés.^[67] les jours de la semaine ou les périodes de temps. Lorsque les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à ces critères, vous pourrez alors transférer automatiquement des heures dans les compteurs de cet employé.
- des options^[518] qui vous permettent de configurer comment doivent être calculées les heures qui sont ajoutées ou déduites dans les compteurs de chacun des employés.

☐ Exemples d'analyses de temps

Vous pouvez entre autres définir les analyses de temps finales suivantes :

- [Crédits et débits](#) :^[533] Au-delà du nombre d'heures de travail par semaine dans l'horaire de travail de l'employé, toutes les heures en excédent doivent être créditées dans un compteur Temps à récupérer. Si l'employé n'a pas travaillé les heures prescrites, ces heures doivent être débitées du compteur.
- [Heures supplémentaires avec majoration](#) :^[535] Après 40 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est automatiquement transférée vers le compteur Temps à récupérer et majorée de 50 %.
- [Heures supplémentaires avec majoration par intervalles](#) :^[536] Après 35 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est automatiquement transférée vers le compteur Temps à récupérer et majorée de la façon suivante :
 - Les 8 premières heures (entre 35 et 43) donnent lieu à une majoration de 25 %;
 - Chacune des heures suivantes donne lieu à une majoration de 50 %.
- [Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle](#) :^[536] Après 37,5 heures de travail par semaine, toute heure de travail additionnelle est transférée de la façon suivante :
 - Toutes les heures effectuées entre 37h30 et 40h sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux simple). Aucune majoration ne s'applique à ces heures;
 - Les heures effectuées au-delà de 40 heures sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi). Elles seront majorées de 50 %.
- [Heures travaillées la nuit](#) :^[543] Lorsque l'employé travaille la nuit, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail la nuit. Le solde figurant dans le compteur peut servir à déterminer si l'employé respecte les normes en vigueur pour les heures travaillées la nuit, mais il peut aussi être utilisé à des fins de comptabilité.
- [Heures travaillées les samedis et dimanches](#) :^[545] Lorsque l'employé travaille les samedis et dimanches, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail les samedis et dimanches. Ces heures peuvent être majorées ou non.
- [Heures travaillées les jours fériés](#) :^[547] Lorsque l'employé travaille les jours fériés, toutes ses heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail les jours fériés. Ces heures peuvent être majorées ou non.

Ajouter une analyse de temps finale

Avant de définir l'analyse de temps finale, vous devez créer les éléments suivants qui peuvent y être utilisés :

- [compteurs](#)^[820] où les heures ou les jours doivent être transférés;
- [facteurs](#)^[330] pouvant être utilisés comme critères d'analyse de temps;
- [tables de jours fériés](#)^[70] pouvant être utilisées comme critères d'analyse de temps.

Note : Si vous utilisez les facteurs comme critères d'analyse du temps, il faut que vous respectiez les conditions suivantes pour que l'analyse de temps soit cohérente :

- si vous choisissez à la fois des facteurs en heures et en jours, vérifiez la formule de conversion.



Cette formule doit être utilisée si vous sélectionnez à la fois des facteurs en jours et en heures et qu'une conversion en heures doit être effectuée pour les facteurs en jours. De cette façon, les résultats de l'analyse seront exacts. Sans cette formule, le système additionnera des jours et des heures; les résultats seront erronés. Par exemple, si vous choisissez un facteur en jours et que la journée de travail habituelle est de 7 heures, la formule sera la suivante: $([(\text{Quantité} + 0) \times 7] + 0)$.

- les compteurs doivent être du même type que les facteurs présents dans les critères d'analyse après conversion (par exemple si vous avez choisi des facteurs en heures et en jours et que vous faites une conversion en heures, le compteur doit aussi être en heures).

1. Choisir **GTA > Analyses de temps** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Si vous utilisez le module GTA avancée, sélectionner **Analyse finale**.
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Code *

Saisir le code unique qui permet d'identifier cette analyse de temps.

Nom (Français et Anglais) *

Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette analyse de temps.

☰ Source d'analyse

Ces options s'affichent uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

Option	Utilisation
Planifiée	<p>Cocher cette case si l'analyse de temps doit être utilisée afin de comptabiliser des transactions qui serviront à vérifier le temps planifié dans le menu Planning.</p> <p>Vous devez cocher cette option lorsque vous avez défini des règles de validation^[467] dans une famille^[460] et que vous sélectionnez l'événement déclencheur Validation du planning. Cet événement déclencheur est disponible dans les règles de validation de type Analyse d'un compteur^[471] et Analyse du temps de repos^[477].</p> <p> Attention : Lorsque vous choisissez l'option Planifiée, aucune transaction n'est transférée dans le compteur figurant dans l'analyse de temps. Les calculs effectués servent uniquement à générer des anomalies qui peuvent être visualisées lorsque vous lancez la validation^[220] dans le menu Planning.</p>
Réalisée	<p>Cocher cette case si l'analyse de temps doit être utilisée pour transférer des heures réelles dans le compteur de l'employé.</p> <p>Lorsque vous cochez cette option, vous pouvez choisir si les données analysées doivent provenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la feuille de temps; • des badgeages (avant interprétation); • des badgeages (après interprétation). <p>Note : Par interprétation, on entend l'application de certains critères^[342] définis pour les types de plage, par exemple les arrondis (en entrée et en sortie), les lissages (en entrée et en sortie). Ces critères font en sorte que les heures de présence peuvent différer des heures effectives. Ces types de plage peuvent figurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les découpages journaliers^[350] auxquels les employés sont associés par l'entremise de leur horaire de travail^[54] habituel; • dans les découpages journaliers qui auraient été appliqués^[182] dans l'outil de planification (menu Planning).

☰ Information prise en compte

Ces options s'affichent uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

Option	Utilisation
la durée	<p>Le calcul de la durée^[513] s'effectue différemment selon l'option sélectionnée dans le champ Source d'analyse.</p> <p> Attention : Lorsque l'analyse de temps se base sur la durée, vous ne pouvez pas utiliser de critère de type Plage horaire, car l'analyse de temps ne génère aucune transaction dans le compteur.</p>

Option	Utilisation
les heures	<p>Le calcul des heures^[513] s'effectue différemment selon l'option sélectionnée dans le champ Source d'analyse.</p> <p> Attention : Lorsque vous effectuez des analyses de temps où l'information prise en compte est les heures, vous devez sélectionner un facteur dans les types de plage^[339] requis qui sont, par la suite, associées aux découpages journaliers utilisés. C'est la sélection de ce facteur qui permet au système de bien calculer les heures travaillées.</p>

 **Calcul en fonction de la durée ou des heures selon la source d'analyse**

Source d'analyse	Information prise en compte	
	la durée	les heures
Planifiée	<p>L'analyse de temps tient compte du champ Durée travaillée planifiée qui figure dans découpage journalier de employé.</p> <p>Exemple d'utilisation^[549]</p>	<p>L'analyse de temps tient compte des heures de début et des heures de fin qui figurent dans chacune des plages du découpage journalier pour lesquelles un facteur^[347] a été précisé dans le type de plage.</p> <p>Exemple d'utilisation^[551]</p>
	<p>L'employé peut être associé à ce découpage journalier par l'entremise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de son horaire de travail habituel; • d'un découpage journalier différent appliqué dans le menu Planning; • d'un découpage journalier sur mesure ajouté en raison de l'intégration d'un événement dans le planning de l'employé. <p> Attention : Si un événement a été ajouté pour cette journée, la durée de cet événement peut être prise en considération dans la durée travaillée planifiée. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification (Planning)^[166].</p>	
Feuille de temps	<p>L'analyse de temps récupère la somme des quantités avec application du facteur figurant dans les entrées de feuille de temps pour la période sélectionnée.</p>	<p>L'analyse de temps tient compte de la durée entre les heures de début et les heures de fin qui figurent dans les entrées de feuille de temps pour la période sélectionnée.</p> <p> Attention : Lorsque vous choisissez cette option, les colonnes Heure de début et Heure de fin doivent avoir été renseignées dans les feuilles de temps des employés.</p>

Source d'analyse	Information prise en compte	
	la durée	les heures
Badgeages (avant interprétation)	<p>L'analyse de temps tient compte du nombre d'heures entre chaque badgeage d'entrée et de sortie figurant dans la période sélectionnée.</p> <p>Comme les calculs se font avant interprétation, le système prend en considération les heures de présence.</p> <p> Note : Lorsque vous choisissez Badgeages (avant interprétation) comme source d'analyse, vous aurez les mêmes résultats peu importe si vous sélectionnez l'option la durée ou les heures.</p> <p>Exemple d'utilisation <small>553</small></p>	

Source d'analyse	Information prise en compte	
	la durée	les heures
Badgeages (après interprétation)	<p>L'analyse de temps tient compte de la somme des heures effectives ^[258] figurant dans la période sélectionnée.</p> <p>Comme les calculs se font après interprétation, le système prend en considération les heures effectives, c'est-à-dire les heures où l'on a appliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lissages (en entrée et en sortie); • les arrondis (en entrée et en sortie); • les lissages d'arrondis (en entrée et en sortie). <p>Cependant, comme on fait les calculs en durée, le système prend en considération les heures qui auraient pu être retranchées ou ajoutées en raison des critères suivants figurant dans les types de plage associés au découpage journalier de l'employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de coupure avec option pénalité si non badgé; • Temps de pause minimum si la pause est non effective; • Temps de pause maximum si la pause est effective; • Temps de coupure minimum; • Toute heure travaillée en excédent de la durée maximale travaillée pour la journée; • Durée (en heures) de l'événement (absence ou accident de travail) en temps travaillé. <p>Exemple d'utilisation ^[553]</p>	<p>L'analyse de temps tient compte du nombre d'heures entre chaque badgeage d'entrée et de sortie figurant dans la période sélectionnée.</p> <p>Comme les calculs se font après interprétation, le système prend en considération les heures effectives, c'est-à-dire les heures où l'on a appliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lissages (en entrée et en sortie); • les arrondis (en entrée et en sortie); • les lissages d'arrondis (en entrée et en sortie). <p>Cependant, comme on fait les calculs en heures, le système ne prend pas en considération les heures qui auraient pu être retranchées ou ajoutées en raison des critères suivants figurant dans les types de plage associés au découpage journalier de l'employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de coupure avec option pénalité si non badgé; • Temps de pause minimum si la pause est non effective; • Temps de pause maximum si la pause est effective; • Temps de coupure minimum; • Tout temps travaillé en excédent de la durée maximale travaillée pour la journée; • Durée (en heures) de l'événement (absence ou accident de travail) en temps travaillé. <p>Exemple d'utilisation ^[553]</p>

5. Dans la fenêtre flottante principale **Critères d'analyse du temps**, cliquer **Ajouter**, puis sélectionner le ou les critères requis.



Note : Lorsque vous utilisez le module GTA avancée, les critères que vous définissez dans une analyse de temps donnée sont sauvegardés dans le menu [Critères d'analyse du temps](#) ^[531]. Vous pouvez donc les réutiliser en cliquant **Utiliser un critère existant**. Sélectionner ensuite le type de critère requis, puis choisir le critère défini au préalable.



Note : Si, après avoir cliqué **Utiliser un critère existant**, vous modifiez un critère existant qui est utilisé dans d'autres analyses de temps (finales, de plancher ou d'intervalle), ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution des analyses finales.

☰ Critères d'analyse du temps

Critère	Description
Facteur	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de facteurs qui doivent être analysés. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Facteurs. Résultat : Le système liste les facteurs dont le groupe est Temps travaillé ou Temps non travaillé. Cocher les facteurs qui s'appliquent et cliquer Sélectionner. Au besoin, saisir la formule requise. Cette formule doit être utilisée si vous sélectionnez à la fois des facteurs en jours et des facteurs en heures et qu'une conversion en heures doit être effectuée pour les facteurs en jours. De cette façon, les résultats de l'analyse seront exacts. Sans cette formule, le système additionnera des jours et des heures; les résultats seront erronés. Par exemple, si vous choisissez un facteur en jours et que la journée de travail habituelle est de 7 heures, la formule sera la suivante: $([(Quantité + 0) \times 7] + 0)$. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Note : Les facteurs sont utilisés comme critères dans les cas suivants :</p> <p>Crédits et débits ⁵³³</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration ⁵³⁵</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration par intervalles ⁵³⁶</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle ⁵³⁸</p> <p>Heures travaillées la nuit ⁵⁴³</p> <p>Heures travaillées les samedis et dimanches ⁵⁴⁵</p> <p>Heures travaillées les jours fériés ⁵⁴⁷</p> <p>Validation du temps planifié par jour ⁵⁴⁹</p> <p>Modulation du temps de travail ⁵⁵⁶</p>

Critère	Description
Plage horaire	<p>Note : Afin de pouvoir utiliser les critères de type Plage horaire, il faut que les champs Heure de début et Heure de fin figurent dans le modèle de gestion du temps^[414] qui a servi à créer la feuille de temps de l'employé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de plages horaires qui doivent être analysées. 2. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Plages horaires. 3. Saisir l'heure de début et l'heure de fin de la plage requise, puis cliquer Enregistrer. 4. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Heures travaillées la nuit^[543]</p> <p>Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit^[551]</p>
Jours fériés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour les jours fériés qui doivent être analysés. 2. Dans la fenêtre flottante Jours fériés, choisir l'option requise : <ul style="list-style-type: none"> • Table de jours fériés de l'employé : Lorsque vous choisissez cette option, le système tient compte de la table de jours fériés associée à l'employé^[67] • Table de jours fériés : Sélectionner la table de jours fériés^[70] requise. 3. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Exemple^[547]</p>
Journées de la semaine	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de journées de la semaine qui doivent être analysées. 2. Dans la fenêtre flottante Jours de la semaine, cocher les jours requis. 3. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Exemple^[545]</p>
Période de temps	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de périodes de temps qui doivent être analysées. 2. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Périodes de temps. 3. Saisir la date de début et la date de fin requises, puis cliquer Enregistrer. 4. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère.



Note : Selon la méthode d'ajout des critères, l'outil d'analyses de temps utilise les [opérateurs logiques](#)^[707] ET ou OU entre chacun de ces critères. Si aucun critère n'est précisé, tout est analysé.

☰ **Utilisation du ET ou du OU logique entre les critères**

Opérateur logique utilisé	Méthode d'ajout des critères	Exemple
ET	Ajout de critères dans la fenêtre Critères d'analyse du temps dans l'analyse de temps	<p>Vous ajoutez un premier critère de type Facteur, puis vous sélectionnez le facteur 001-Temps travaillé.</p> <p>Ensuite, vous ajoutez un deuxième critère de type Journées de la semaine, puis vous sélectionnez Dimanche.</p> <p>Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à ces deux critères pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.</p>
OU	Ajout de critères de même type dans un regroupement après sélection du type de critère	<p>Après avoir choisi le type Facteur, vous saisissez le code et le nom de ce regroupement de facteurs, puis vous sélectionnez deux facteurs de temps travaillé : Régulier et Taux double.</p> <p>Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à l'un ou l'autre de ces deux facteurs pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.</p>

6. Dans la liste déroulante **Période utilisée par le système pour évaluer le temps**, sélectionner l'option requise :

Note : Peu importe l'option choisie, le système évalue le temps de l'employé en fonction de la colonne **Quantité avec application du facteur** de la feuille de temps de l'employé. Si cette colonne n'est pas affichée dans les [ues.](#)^[445] le système en tient quand même compte. Si vous avez déjà configuré un coefficient dans les intervalles d'application des [facteurs.](#)^[331] assurez-vous de ne pas préciser un autre facteur multiplicateur dans la formule précisée pour les analyses de temps. Par exemple, si vous avez déjà configuré un facteur avec taux double et que vous saisissez une formule avec un multiplicateur de 2 dans l'analyse de temps, la quantité transférée sera à taux quadruple.



☰ Options disponibles

Option	Impact						
Quantité par jour	<p>Lorsque vous choisissez cette option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les valeurs saisies dans les intervalles d'application doivent correspondre à une quantité par jour, par exemple le nombre d'heures dans une journée. • Lors de l'ajout de la transaction dans le compteur, il y aura une transaction pour chaque jour où les critères définis dans l'analyse de temps s'appliquent. 						
Quantité totale de la période	<p>Lorsque vous choisissez cette option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les valeurs saisies dans les intervalles d'application doivent correspondre à une quantité totale par période, par exemple le nombre d'heures dans la période pour laquelle la feuille de temps est générée. • Lors de l'ajout de la transaction dans le compteur, il n'y aura qu'une seule transaction par période, et ce, même s'il y a plusieurs jours dans la période où les critères définis dans l'analyse de temps s'appliquent. <p>Si vous créez une analyse de temps qui sera utilisée pour le module GTA avancée, la période considérée par l'analyse diffère selon que vous analysez les feuilles de temps ou les badgeages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Analyse</th> <th>Période utilisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Feuille de temps</td> <td>Période pour laquelle la feuille de temps est générée</td> </tr> <tr> <td>Badgeages</td> <td>Période de calendrier précisée dans le modèle de gestion du temps (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé</td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention : Si la source d'analyse sélectionnée est Réalisée, que vous choisissez l'option Badgeage (avant interprétation) ou Badgeage (après interprétation), et que vous choisissez Quantité totale de la période, vous devez vérifier régulièrement la tâche système Analyser les badgeages^[566] afin de vous assurer que cette tâche s'est bien exécutée et que l'alimentation des compteurs se fait au moment opportun.</p>	Analyse	Période utilisée	Feuille de temps	Période pour laquelle la feuille de temps est générée	Badgeages	Période de calendrier précisée dans le modèle de gestion du temps (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé
Analyse	Période utilisée						
Feuille de temps	Période pour laquelle la feuille de temps est générée						
Badgeages	Période de calendrier précisée dans le modèle de gestion du temps (champ Calendrier sur lequel les périodes du modèle sont basées) auquel l'employé est associé						

- Si vous utilisez le module GTA avancée :
 - Sélectionner le type d'intervalles utilisés (**Fixe, Variable ou Mixte**).
 - Sélectionner [l'analyse de plancher](#)^[522] requise.
- Dans la section **Intervalles d'application**, cliquer **Ajouter**, puis préciser les options et valeurs requises pour le premier intervalle qui doit être pris en considération lorsque des heures doivent être ajoutées dans un compteur.

A. Saisir la valeur requise pour le début de cet intervalle.

Il peut s'agir d'une valeur fixe ou d'une valeur variable.

Règles de base pour l'ajout des intervalles

☐ Intervalles avec valeurs fixes

Lorsque vous ajoutez un intervalle d'application dont la valeur est fixe :

- Tous les autres intervalles doivent aussi comporter une valeur fixe. Vous ne pourrez pas ajouter un second intervalle d'application qui a une valeur dynamique qui tient compte de l'horaire de travail associé à l'employé.
- Précisez uniquement la valeur du début de l'intervalle. Le système calcule automatiquement la valeur de la fin de l'intervalle en fonction des autres intervalles ajoutés par la suite. [Exemple](#)^[538]

☐ Intervalles avec valeurs mixtes

Ce type d'intervalle peut seulement être utilisé si vous utilisez le module GTA avancée.

Seul le début du premier intervalle peut être variable. Les autres intervalles doivent avoir une valeur fixe. Pour le premier intervalle, la valeur variable peut provenir :

- des heures ou des jours définis dans l'horaire de travail de l'employé;
- des heures ou des jours planifiés définis dans le planning de l'employé;
- d'une [analyse d'intervalle](#)^[526] définie au préalable.

[Exemple](#)^[540]

☐ Intervalles avec valeurs variables

Si vous utilisez le module GTA avancée

Le début de chaque intervalle correspond toujours à une valeur calculée. Vous ne pourrez pas ajouter un second intervalle d'application qui a une valeur fixe. Cette valeur calculée peut provenir :

- des heures ou des jours définis dans l'horaire de travail de l'employé. Vous devez vous assurer qu'un horaire de travail est bien précisé dans le dossier des employés pour qui vous faites exécuter [l'outil d'analyses de temps](#)^[505] associé à cette analyse de temps.
- des heures ou des jours planifiés définis dans le planning de l'employé (uniquement si vous utilisez le module GTA avancée);
- d'une [analyse d'intervalle](#)^[526] définie au préalable (uniquement si vous utilisez le module GTA avancée).

Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée

Lorsque vous ajoutez un intervalle d'application qui comporte une valeur dynamique qui tient compte de l'horaire de l'employé :

- Tous les autres intervalles doivent aussi comporter une valeur dynamique. Vous ne pourrez pas ajouter un second intervalle d'application qui a une valeur fixe.
- Vous devez vous assurer qu'un horaire de travail est bien précisé dans le dossier des employés pour qui vous faites exécuter [l'outil d'analyses](#)^[505] associé à cette analyse de temps.

B. Cliquer **Ajouter**, puis choisir le compteur où le système doit ajouter les heures ou les jours en excédent de la valeur désignée pour le début de l'intervalle.

C. Saisir les valeurs requises dans la formule qui sera utilisée pour comptabiliser les heures ou jours qui doivent être ajoutés dans le compteur. C'est dans cette formule que vous préciserez le facteur multiplicateur qui détermine la majoration requise.

D. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cet intervalle.

Note : Vous pouvez ajouter le nombre d'intervalles requis.

9. Si un nombre d'heures ou de jours doit être déduit d'un compteur lorsque le nombre d'heures travaillées dans la feuille de temps est inférieur au plancher du premier intervalle défini dans la section **Intervalles d'application** :

A. Dans la liste déroulante **Débiter le compteur**, choisir le compteur de votre choix.

B. Définir la formule qui s'applique pour le débit d'heures ou de jours.

[Exemple d'utilisation de ces options pour les crédits et débits](#) ⁵³³

10. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette analyse de temps.

Étape suivante

Une fois que l'analyse de temps est définie, vous devez [l'associer à un outil d'analyses de temps](#). ⁵⁰⁵

Modifier une analyse de temps

Vous pouvez modifier une analyse de temps qui a été associée à un [outil d'analyses de temps](#). ⁵⁰⁵
Toutes les modifications apportées se répercuteront dans **tous** les outils d'analyses de temps qui utilisent cette analyse de temps. Ces modifications prendront effet lors du prochain déclenchement des outils d'analyse associés, c'est-à-dire lorsque l'approbateur approuve la feuille de temps dans le module My SigmaRH.

1. Choisir **GTA > Analyses de temps** dans la barre de menus.
2. Cliquer l'analyse de temps devant être modifiée.
3. Apporter toutes les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'analyse de temps.

Supprimer une analyse de temps

Vous pouvez supprimer une analyse de temps qui n'est pas encore associée à un [outil d'analyses de temps](#). ⁵⁰⁵ Dès qu'une analyse de temps est associée à un outil d'analyses de temps, vous ne pouvez plus la supprimer. Dans ce cas, pour supprimer l'analyse de temps, vous devrez la dissocier de tous les outils d'analyses de temps.

1. Choisir **GTA > Analyses de temps** dans la barre de menus.
2. Sélectionner la case correspondant à l'analyse de temps devant être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des feuilles de temps](#) ²⁷¹

[Processus de création des feuilles de temps](#) ²⁷²

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#)⁵³²

Configurer les analyses de temps de plancher

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**



Note : Ce type d'analyse est uniquement disponible si vous utilisez le module GTA avancée.

L'analyse de temps de plancher permet d'effectuer une pré-analyse afin d'appliquer, dans [l'analyse de temps finale](#)⁵⁰⁹ à laquelle est elle associée, une valeur minimale au temps réellement effectué qui sera transféré dans le compteur de l'employé.

L'information qui est analysée (c'est-à-dire les feuilles de temps ou les badgeages) n'est pas définie directement dans l'analyse de temps de plancher, mais bien dans l'analyse de temps finale associée.

Le plancher peut être appliqué :

- sur chacun des intervalles définis dans l'analyse,
- sur un seul des intervalles définis dans l'analyse.



Note : Si vous modifiez une analyse de plancher existante qui est utilisée dans plusieurs analyses finales, ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution de ces analyses finales.

Les analyses de plancher sont utilisées, entre autres, lorsque vous devez gérer la [modulation du temps de travail](#)⁵⁵⁶ dans votre entreprise. Par exemple, dans votre entreprise, la valeur minimale de la modulation est de 30 heures. Si un employé travaille moins de 30 heures dans une semaine, c'est un plancher de 30 heures qui doit être comptabilisé dans son compteur de temps travaillé et non le nombre d'heures réellement travaillé dans la semaine. Avec une analyse de temps de plancher, si l'employé a saisi 25 heures dans sa feuille de temps, l'analyse de temps finale transférera plutôt le plancher de 30 dans son compteur.

[Exemple d'analyse de temps de plancher pour la modulation du temps de travail](#)⁵⁶⁰

Ajouter une analyse de temps de plancher

1. Choisir **GTA > Analyses de temps** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Sélectionner **Analyse de plancher**.
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Code *

Saisir le code unique qui permet d'identifier cette analyse de temps.

Nom (Français et Anglais) *

Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette analyse de temps.

5. Dans la fenêtre flottante principale **Critères d'analyse du temps**, cliquer **Ajouter**, puis sélectionner le ou les critères requis.



Note : Lorsque vous utilisez le module GTA avancée, les critères que vous définissez dans une analyse de temps donnée sont sauvegardés dans le menu [Critères d'analyse du temps](#).^[531] Vous pouvez donc les réutiliser en cliquant **Utiliser un critère existant**. Sélectionner ensuite le type de critère requis, puis choisir le critère défini au préalable.



Note : Si, après avoir cliqué **Utiliser un critère existant**, vous modifiez un critère existant qui est utilisé dans d'autres analyses de temps (finales, de plancher ou d'intervalle), ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution des analyses finales.

Critères d'analyse du temps

Critère	Description
Facteur	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de facteurs qui doivent être analysés. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Facteurs. Résultat : Le système liste les facteurs dont le groupe est Temps travaillé ou Temps non travaillé. Cocher les facteurs qui s'appliquent et cliquer Sélectionner. Au besoin, saisir la formule requise. Cette formule doit être utilisée si vous sélectionnez à la fois des facteur en jours et des facteurs en heures et qu'une conversion en heures doit être effectuée pour les facteurs en jours. De cette façon, les résultats de l'analyse seront exacts. Sans cette formule, le système additionnera des jours et des heures; les résultats seront erronés. Par exemple, si vous choisissez un facteur en jours et que la journée de travail habituelle est de 7 heures, la formule sera la suivante: $[(\text{Quantité} + 0) \times 7] + 0$. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Note : Les facteurs sont utilisés comme critères dans les cas suivants :</p> <p>Crédits et débits^[533]</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration^[535]</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration par intervalles^[536]</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle^[538]</p> <p>Heures travaillées la nuit^[543]</p> <p>Heures travaillées les samedis et dimanches^[545]</p> <p>Heures travaillées les jours fériés^[547]</p> <p>Validation du temps planifié par jour^[549]</p> <p>Modulation du temps de travail^[556]</p>

Critère	Description
Plage horaire	<p>Note : Afin de pouvoir utiliser les critères de type Plage horaire, il faut que les champs Heure de début et Heure de fin figurent dans le modèle de gestion du temps^[414] qui a servi à créer la feuille de temps de l'employé.</p> <ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de plages horaires qui doivent être analysées. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Plages horaires. Saisir l'heure de début et l'heure de fin de la plage requise, puis cliquer Enregistrer. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Heures travaillées la nuit^[543]</p> <p>Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit^[551]</p>
Jours fériés	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour les jours fériés qui doivent être analysés. Dans la fenêtre flottante Jours fériés, choisir l'option requise : <ul style="list-style-type: none"> Table de jours fériés de l'employé : Lorsque vous choisissez cette option, le système tient compte de la table de jours fériés associée à l'employé^[67] Table de jours fériés : Sélectionner la table de jours fériés^[70] requise. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Exemple^[547]</p>
Journées de la semaine	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de journées de la semaine qui doivent être analysées. Dans la fenêtre flottante Jours de la semaine, cocher les jours requis. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Exemple^[545]</p>
Période de temps	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de périodes de temps qui doivent être analysées. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Périodes de temps. Saisir la date de début et la date de fin requises, puis cliquer Enregistrer. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère.



Note : Selon la méthode d'ajout des critères, l'outil d'analyses de temps utilise les [opérateurs logiques](#)^[707] ET ou OU entre chacun de ces critères. Si aucun critère n'est précisé, tout est analysé.

☰ **Utilisation du ET ou du OU logique entre les critères**

Opérateur logique utilisé	Méthode d'ajout des critères	Exemple
ET	Ajout de critères dans la fenêtre Critères d'analyse du temps dans l'analyse de temps	Vous ajoutez un premier critère de type Facteur , puis vous sélectionnez le facteur 001-Temps travaillé. Ensuite, vous ajoutez un deuxième critère de type Journées de la semaine , puis vous sélectionnez Dimanche. Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à ces deux critères pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.
OU	Ajout de critères de même type dans un regroupement après sélection du type de critère	Après avoir choisi le type Facteur , vous saisissez le code et le nom de ce regroupement de facteurs, puis vous sélectionnez deux facteurs de temps travaillé : Régulier et Taux double. Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à l'un ou l'autre de ces deux facteurs pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.

6. Dans la liste déroulante **Période utilisée par le système pour évaluer le temps**, sélectionner l'option requise (**Quantité par jour** ou **Quantité totale de la période**).

Note : Les analyses de temps tiennent compte de la colonne **Quantité avec application du facteur** de la feuille de temps de l'employé. Si cette colonne n'est pas affichée dans les [vues](#),^[445] le système en tient quand même compte. Si vous avez déjà configuré un coefficient dans les intervalles d'application des [facteurs](#),^[331] assurez-vous de ne pas préciser un autre facteur multiplicateur dans la formule précisée pour les analyses de temps. Par exemple, si vous avez déjà configuré un facteur avec taux double et que vous saisissez une formule avec un multiplicateur de 2 dans l'analyse de temps, la quantité transférée sera à taux quadruple.



7. Dans la section **Intervalles d'application**, cliquer **Ajouter**, puis préciser les options et valeurs requises pour le premier intervalle qui doit être pris en considération.



Note : Vous pouvez ajouter le nombre d'intervalles requis, cependant ces intervalles peuvent uniquement comporter des valeurs fixes.

- A. Saisir la valeur requise pour le début de cet intervalle.
- B. Cocher la case **Appliquer le plancher suivant lorsque la quantité de l'analyse de temps correspond à cet intervalle** si un plancher doit être appliqué pour cet intervalle de temps, puis préciser la valeur du plancher à appliquer.
- C. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cet intervalle.



Note : Vous pouvez ajouter le nombre d'intervalles requis, cependant ces intervalles peuvent uniquement comporter des valeurs fixes. Si vous devez gérer la [modulation du temps de travail](#)^[556] dans votre entreprise, un seul intervalle d'application est requis. [Exemple d'analyse de temps d'intervalle pour la modulation du temps de travail](#)^[560]

8. Cocher la case **Appliquer le plancher suivant lorsque la quantité de l'analyse de temps est inférieure au début du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** si un plancher doit être appliqué pour toute valeur inférieure au début du premier intervalle de temps, puis préciser la valeur du plancher à appliquer.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette analyse de temps.

Voir aussi...

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#)^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#)^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#)^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#)^[509]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#)^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#)^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#)^[532]

Configurer les analyses de temps d'intervalle

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**



Note : Ce type d'analyse est uniquement disponible si vous utilisez le module GTA avancée.

L'analyse de temps d'intervalle permet de calculer une valeur qui sera utilisée dans les intervalles d'une [analyse de temps finale](#)^[509].

L'information qui est analysée (c'est-à-dire les feuilles de temps ou les badgeages) n'est pas définie directement dans l'analyse de temps d'intervalle, mais bien dans l'analyse de temps finale associée.



Note : Si vous modifiez une analyse d'intervalle existante qui est utilisée dans plusieurs analyses finales, ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution de ces analyses finales.

Les analyses de temps d'intervalle sont utilisées, entre autres, lorsque vous devez gérer la [modulation du temps de travail](#)^[556] dans votre entreprise.

[Exemple d'analyse de temps d'intervalle pour la modulation du temps de travail](#)^[560]

Ajouter une analyse de temps de plancher

1. Choisir **GTA > Analyses de temps** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Sélectionner **Analyse d'intervalle**.

4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

 **Code ***

Saisir le code unique qui permet d'identifier cette analyse de temps.

 **Nom (Français et Anglais) ***

Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de cette analyse de temps.

5. Dans la fenêtre flottante principale **Critères d'analyse du temps**, cliquer **Ajouter**, puis sélectionner le ou les critères requis.



Note : Lorsque vous utilisez le module GTA avancée, les critères que vous définissez dans une analyse de temps donnée sont sauvegardés dans le menu [Critères d'analyse du temps](#). Vous pouvez donc les réutiliser en cliquant **Utiliser un critère existant**. Sélectionner ensuite le type de critère requis, puis choisir le critère défini au préalable.



Note : Si, après avoir cliqué **Utiliser un critère existant**, vous modifiez un critère existant qui est utilisé dans d'autres analyses de temps (finales, de plancher ou d'intervalle), ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution des analyses finales.

☰ Critères d'analyse du temps

Critère	Description
<p>Facteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de facteurs qui doivent être analysés. 2. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Facteurs. Résultat : Le système liste les facteurs dont le groupe est Temps travaillé ou Temps non travaillé. 3. Cocher les facteurs qui s'appliquent et cliquer Sélectionner. 4. Au besoin, saisir la formule requise. Cette formule doit être utilisée si vous sélectionnez à la fois des facteur en jours et des facteurs en heures et qu'une conversion en heures doit être effectuée pour les facteurs en jours. De cette façon, les résultats de l'analyse seront exacts. Sans cette formule, le système additionnera des jours et des heures; les résultats seront erronés. Par exemple, si vous choisissez un facteur en jours et que la journée de travail habituelle est de 7 heures, la formule sera la suivante: $([(Quantité + 0) \times 7] + 0)$. 5. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Note : Les facteurs sont utilisés comme critères dans les cas suivants :</p> <p>Crédits et débits ⁵³³</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration ⁵³⁵</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration par intervalles ⁵³⁶</p> <p>Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle ⁵³⁸</p> <p>Heures travaillées la nuit ⁵⁴³</p> <p>Heures travaillées les samedis et dimanches ⁵⁴⁵</p> <p>Heures travaillées les jours fériés ⁵⁴⁷</p> <p>Validation du temps planifié par jour ⁵⁴⁹</p> <p>Modulation du temps de travail ⁵⁵⁶</p>
<p>Plage horaire</p>	<p>Note : Afin de pouvoir utiliser les critères de type Plage horaire, il faut que les champs Heure de début et Heure de fin figurent dans le modèle de gestion du temps ⁴¹⁴ qui a servi à créer la feuille de temps de l'employé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de plages horaires qui doivent être analysées. 2. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Plages horaires. 3. Saisir l'heure de début et l'heure de fin de la plage requise, puis cliquer Enregistrer. 4. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. <p>Heures travaillées la nuit ⁵⁴³</p> <p>Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit ⁵⁵¹</p>

Critère	Description
Jours fériés	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour les jours fériés qui doivent être analysés. Dans la fenêtre flottante Jours fériés, choisir l'option requise : <ul style="list-style-type: none"> • Table de jours fériés de l'employé : Lorsque vous choisissez cette option, le système tient compte de la table de jours fériés associée à l'employé.^[67] • Table de jours fériés : Sélectionner la table de jours fériés ^[70] requise. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. Exemple^[547]
Journées de la semaine	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de journées de la semaine qui doivent être analysées. Dans la fenêtre flottante Jours de la semaine, cocher les jours requis. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère. Exemple^[545]
Période de temps	<ol style="list-style-type: none"> Saisir le code et le nom (en français, en anglais ou dans les deux langues) pour ce regroupement de périodes de temps qui doivent être analysées. Cliquer Ajouter dans la fenêtre flottante Périodes de temps. Saisir la date de début et la date de fin requises, puis cliquer Enregistrer. Cliquer Enregistrer pour sauvegarder ce critère.



Note : Selon la méthode d'ajout des critères, l'outil d'analyses de temps utilise les [opérateurs logiques](#) ^[707] ET ou OU entre chacun de ces critères. Si aucun critère n'est précisé, tout est analysé.

Utilisation du ET ou du OU logique entre les critères

Opérateur logique utilisé	Méthode d'ajout des critères	Exemple
ET	Ajout de critères dans la fenêtre Critères d'analyse du temps dans l'analyse de temps	<p>Vous ajoutez un premier critère de type Facteur, puis vous sélectionnez le facteur 001-Temps travaillé.</p> <p>Ensuite, vous ajoutez un deuxième critère de type Journées de la semaine, puis vous sélectionnez Dimanche.</p> <p>Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à ces deux critères pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.</p>
OU	Ajout de critères de même type dans un regroupement après sélection du type de critère	<p>Après avoir choisi le type Facteur, vous saisissez le code et le nom de ce regroupement de facteurs, puis vous sélectionnez deux facteurs de temps travaillé : Régulier et Taux double.</p> <p>Dans ce cas, il faut que les entrées de la feuille de temps de l'employé correspondent à l'un ou l'autre de ces deux facteurs pour que le système effectue les transactions requises dans les compteurs de l'employé.</p>

6. Dans la liste déroulante **Période utilisée par le système pour évaluer le temps**, sélectionner l'option requise (**Quantité par jour** ou **Quantité totale de la période**).

Note : Les analyses de temps tiennent compte de la colonne **Quantité avec application du facteur** de la feuille de temps de l'employé. Si cette colonne n'est pas affichée dans les [vues](#),^[445] le système en tient quand même compte. Si vous avez déjà configuré un coefficient dans les intervalles d'application des [facteurs](#),^[331] assurez-vous de ne pas préciser un autre facteur multiplicateur dans la formule précisée pour les analyses de temps. Par exemple, si vous avez déjà configuré un facteur avec taux double et que vous saisissez une formule avec un multiplicateur de 2 dans l'analyse de temps, la quantité transférée sera à taux quadruple.



7. Dans la section **Intervalles d'application**, cliquer **Ajouter**, puis préciser les options et valeurs requises pour le premier intervalle qui doit être pris en considération.

Note : Vous pouvez ajouter le nombre d'intervalles requis, cependant ces intervalles peuvent uniquement comporter des valeurs fixes. Si vous devez gérer la [modulation du temps de travail](#),^[556] dans votre entreprise, aucun intervalle d'application n'est requis. [Exemple d'analyse de temps d'intervalle pour la modulation du temps de travail](#),^[560]



- A. Saisir la valeur requise pour le début de cet intervalle.
 - B. Au besoin, saisir la formule qui doit être appliquée à cet intervalle.
 - C. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cet intervalle.
8. Au besoin, saisir la formule qui doit être appliquée lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette analyse de temps.

Voir aussi...

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶¹

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

Configurer les critères d'analyse du temps

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Critères d'analyse du temps**



Note : Ce menu est uniquement disponible si vous utilisez le module GTA avancée.

Vous pouvez gérer dans ce menu les critères d'analyse du temps qui ont été enregistrés dans :

- les [analyses finales](#) ⁵⁰⁹;
- les [analyses de plancher](#) ⁵²²;
- les [analyses d'intervalle](#) ⁵²⁶;

Dès que vous ajoutez des critères dans une de ces analyses, ils sont sauvegardés dans le menu **Critères d'analyse du temps** pour que vous puissiez les réutiliser dans d'autres analyses.



Note : Si vous modifiez des critères d'analyse du temps existants qui sont utilisés dans plusieurs analyses (finales, de plancher ou d'intervalle), ces changements seront appliqués lors de la prochaine exécution des analyses finales.

1. Choisir **GTA > Critères d'analyse du temps** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Sélectionner le type de critère (**Facteurs, Plages horaires, Jours fériés, Jours de la semaine, Période de temps**).
4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Code *

Saisir le code unique qui permet d'identifier ce critère.

Nom (Français et Anglais) *

Saisir le nom (en anglais, en français ou dans les deux langues) de ce critère.

5. Préciser les particularités appropriées pour chaque type de critères.

Exemples d'utilisation

Type de critère	Exemples
Facteur	Crédits et débits ⁵³³ Heures supplémentaires avec majoration ⁵³⁵ Heures supplémentaires avec majoration par intervalles ⁵³⁶ Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle ⁵³⁸ Heures travaillées la nuit ⁵⁴³ Heures travaillées les samedis et dimanches ⁵⁴⁵ Heures travaillées les jours fériés ⁵⁴⁷
Plage horaire	<p>Note : Afin de pouvoir utiliser les critères de type Plage horaire, il faut que les champs Heure de début et Heure de fin figurent dans le modèle de gestion du temps ⁴¹⁴ qui a servi à créer la feuille de temps de l'employé.</p> Heures travaillées la nuit ⁵⁴³
Jours fériés	Heures travaillées les jours fériés ⁵⁴⁷
Journées de la semaine	Heures travaillées les samedis et dimanches ⁵⁴⁵

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder ce critère.

Voir aussi...

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶¹

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

Exemples d'analyses de temps

Afin de vous aider à définir vos analyses de temps, vous trouverez dans cette section quelques exemples d'utilisation fréquents.

Résumé

- [Crédits et débits](#) ⁵³³
- [Heures supplémentaires avec majoration](#) ⁵³⁵
- [Heures supplémentaires avec majoration par intervalles](#) ⁵³⁶
- [Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle](#) ⁵³⁸
- [Heures supplémentaires avec majoration \(intervalle mixte\)](#) ⁵⁴⁰
- [Heures travaillées la nuit](#) ⁵⁴³
- [Heures travaillées les samedis et dimanches](#) ⁵⁴⁵
- [Heures travaillées les jours fériés](#) ⁵⁴⁷
- [Validation du temps planifié par jour](#) ⁵⁴⁹
- [Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit](#) ⁵⁵¹
- [Temps réalisé provenant des badgeages](#) ⁵⁵³
- [Modulation du temps de travail](#) ⁵⁵⁶

Exemple d'analyse de temps - Crédits et débits

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**

Vos employés sont tous associés à un horaire de travail qui précise le nombre d'heures travaillées par jour. Certains de vos employés ont un horaire de 35 heures par semaine, d'autres ont un horaire de 20 heures par semaine.

Si l'employé a un horaire de travail de 35 heures par semaine et que la feuille de temps hebdomadaire de l'employé :

- comprend plus de 35 heures, toutes les heures en excédent de 35 heures doivent être créditées dans le compteur *Temps à récupérer* ;
- comprend moins de 35 heures, toutes les heures inférieures à 35 heures doivent être débitées dans le compteur *Temps à récupérer*.

Si l'employé a un horaire de travail de 20 heures par semaine et que la feuille de temps hebdomadaire de l'employé :

- comprend plus de 20 heures, toutes les heures en excédent de 20 heures doivent être créditées dans le compteur *Temps à récupérer* ;
- comprend moins de 20 heures, toutes les heures inférieures à 20 heures doivent être débitées dans le compteur *Temps à récupérer*.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées ou soustraites automatiquement dans le compteur *Temps à récupérer* de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : ⁵⁰⁹



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les crédits et débits. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte** : Choisir la durée.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Variable**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun
- **Intervalles d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application. Le début de cet intervalle doit tenir compte des **Heures** de l'horaire de travail ou du planning (selon vos besoins) :



Note : Vous pouvez uniquement sélectionner l'option **Heures du planning** si vous utilisez le module GTA avancée.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option **Début de l'intervalle (Heures de l'horaire de travail + 0)** ou **Début de l'intervalle (Heures du planning + 0)**
- de sélectionner le compteur Temps à récupérer ;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur Temps à récupérer :

$$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$$

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
Heures de l'horaire de travail + 0 OU Heures du planning + 0	Heures de l'horaire de travail + 99999999,9999 OU Heures du planning + 99999999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner le compteur Temps à récupérer dans la liste déroulante **Débit le compteur**.
 - Saisir la formule suivante :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

Pour l'employé associé à un horaire de 35 heures par semaine :

- Semaine 1 : l'employé fait 37 heures, une transaction de +2 heures sera effectuée dans le compteur Temps à récupérer (solde total = +2)

- Semaine 2 : l'employé fait 34 heures, une transaction de -1 heure sera effectuée dans le compteur Temps à récupérer (solde total = +1)

Pour l'employé associé à un horaire de 20 heures par semaine :

- Semaine 1 : l'employé fait 23 heures, une transaction de +3 heures sera effectuée dans le compteur Temps à récupérer (solde total = +3)
- Semaine 2 : l'employé fait 16 heures, une transaction de -4 heures sera effectuée dans le compteur Temps à récupérer (solde total = -1)

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**

Vos employés sont tous associés à un horaire de travail qui précise qu'ils travaillent 40 heures par semaine (8 heures par jour du lundi au vendredi). Si un employé travaille plus de 40 heures, ces heures supplémentaires sont transférées dans le compteur Heures + 50% et majorées de 50 %.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : ^[509]



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures supplémentaires. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte** : Choisir **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Fixe**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun

- **Intervalles d'application** : Préciser un seul intervalle application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour cet intervalle.

Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser pour le compteur
40,0000	99 999 999,9999	Heures + 50 %	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur <Aucun> dans la liste déroulante **Débitier le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

Semaine	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Heures + 50 %	Solde dans le compteur Heures +50 %
1	40	Aucune	0
2	44	+6	6
3	39	Aucune	6
4	45	+7,5	13,5

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration par intervalles

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps

L'employé doit travailler 35 heures par semaine. Si l'employé travaille plus de 35 heures, ces heures supplémentaires sont transférées dans un compteur et majorées de la façon suivante :

- Les 8 premières heures (entre 35 et 43) donne lieu à une majoration de 25 %. Ces heures supplémentaires sont alimentées dans le compteur Heures + 25 % ;
- Chacune des heures suivantes donne lieu à une majoration de 50 %. Ces heures supplémentaires sont alimentées dans le compteur Heures + 50 % ;

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : 



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures supplémentaires. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte** : Choisir **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Fixe**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : **Aucun**
- **Intervalles d'application** : Préciser deux intervalles d'application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour ces deux intervalles.



Note : Vous devez préciser uniquement la valeur de début de l'intervalle. Le système calcule automatiquement la valeur de fin de l'intervalle en fonction des autres intervalles ajoutés. Par exemple, si vous ajoutez l'intervalle requis pour les 8 premières heures en excédent de 35, le début du premier intervalle sera 35,0000 et la fin 99 999 999,9999. En ajoutant le deuxième intervalle (lorsque l'employé travaille plus de 43 heures), vous saisissez 43,0000 comme début de l'intervalle. Le système « insère » le second intervalle (43,0000 à 99 999 999,9999) et recalcule la fin du premier intervalle (43,000) en fonction du début du second intervalle.

Intervalle	Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser pour le compteur
Premier	35,0000	43,0000	Heures + 25 %	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,25] + 0$
Deuxième	43,0000	99 999 999,9999	Heures + 50%	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur **<Aucun>** dans la liste déroulante **Débitier le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

Semaine	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Heures + 25 %	Solde dans le compteur Heures + 25 %	Transaction dans le compteur Heures + 50 %	Solde dans le compteur Heures +50 %
1	36	+1,25	+1,25	Aucune	0
2	34	Aucune	+1,25	Aucune	0
3	44	+10	+11,25	+1,5	+1,5
4	35	Aucune	+11,25	Aucune	+1,5

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration pour un seul intervalle

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps

Vos employés sont tous associés à un horaire de travail qui précise qu'ils travaillent 37,5 heures par semaine (7,5 heures par jour du lundi au vendredi). Si un employé travaille plus de 37,5 heures, ces heures supplémentaires sont transférées dans un compteur de la façon suivante :

- Toutes les heures effectuées entre 37h30 et 40h sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux simple). Aucune majoration ne s'applique à ces heures;
- Les heures effectuées au-delà de 40 heures sont transférées dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi). Elles seront majorées de 50 %.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : ^[509]



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures supplémentaires. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte** : Choisir la durée.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Fixe**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun
- **Intervalles d'application** : Préciser deux intervalles d'application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour ces deux intervalles.



Note : Vous devez préciser uniquement la valeur de début de l'intervalle. Le système calcule automatiquement la valeur de fin de l'intervalle en fonction des autres intervalles ajoutés. Par exemple, si vous ajoutez l'intervalle requis pour la tranche d'heure de 37,5 à 40, le début du premier intervalle sera 37,5000 et la fin 99 999 999,9999. En ajoutant le deuxième intervalle (lorsque l'employé travaille plus de 40 heures), vous saisirez 40,0000 comme début de l'intervalle. Le système « insère » le second intervalle (40,0000 à 99 999 999,9999) et recalcule la fin du premier intervalle (40,000) en fonction du début du second intervalle.

Intervalle	Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser pour le compteur
Premier	37,5000	40,0000	Temps à récupérer (taux simple)	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$
Deuxième	40,0000	99 999 999,9999	Temps à récupérer (taux et demi)	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur <Aucun> dans la liste déroulante **Débité le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

Semaine	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)
1	40	+2,5	+2,5	Aucune	0
2	37,5	Aucune	+2,5	Aucune	0
3	43	+2,5	+5	+4,5	+4,5
4	42	+2,5	+7,5	+3	+7,5

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

Exemple d'analyse de temps - Heures supplémentaires avec majoration et débit/crédit (intervalle mixte)

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps



Note : Cet exemple s'applique uniquement si vous utilisez le module GTA avancée, car les analyses de temps avec intervalles mixtes sont uniquement disponibles dans ce module.

Certains de vos employés sont associés à un horaire de travail qui précise qu'ils travaillent 37,5 heures par semaine (7,5 heures par jour du lundi au vendredi). D'autres employés ont plutôt un horaire de travail de 40 heures par semaine (8 heures par jour du lundi au vendredi).

Lorsqu'un employé associé à un horaire de travail de 37,5 heures travaille plus de 37,5 heures, ces heures supplémentaires sont transférées dans un compteur de la façon suivante :

- Toutes les heures effectuées entre 37,5 et 40h sont créditées dans le compteur Temps à récupérer (taux simple). Aucune majoration ne s'applique à ces heures;
- Les heures effectuées au-delà de 40 heures sont créditées dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi). Elles seront majorées de 50 %.

Cependant, si cet employé travaille en-deçà de 37,5 heures, la différence entre 37,5 heures et le nombre d'heures réellement travaillées doit être débitée du compteur Temps à récupérer (taux simple).

Lorsqu'un employé associé à un horaire de travail de 40 heures travaille plus de 40 heures, ces heures supplémentaires sont transférées dans un compteur de la façon suivante :

- Les heures effectuées au-delà de 40 heures sont créditées dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi). Elles seront majorées de 50 %.

Cependant, si cet employé travaille en-deçà de 40 heures, la différence entre 40 heures et le nombre d'heures réellement travaillées doit être débitée du compteur Temps à récupérer (taux simple).

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : ⁵⁰⁸

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**, **Badgeage (avant interprétation)** ou **Badgeage (après interprétation)**
- **Information prise en compte** : Choisir **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Mixte**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun
- **Intervalles d'application** : Préciser deux intervalles d'application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour ces deux intervalles.

Intervalle	Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser pour le compteur
Premier	Heures de l'horaire de travail + 0	40,0000	Temps à récupérer (taux simple)	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$
Deuxième	40,0000	99 999 999,9999	Temps à récupérer (taux et demi)	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur Temps à récupérer (taux simple) dans la liste déroulante **Débiter le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

 Employés ayant un horaire de travail de 37,5 heures

Semaine	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)
1	40	+2,5	+2,5	Aucune	0
2	37,5	Aucune	+2,5	Aucune	0
3	43	+2,5	+5	+4,5	+4,5
4	42	+2,5	+7,5	+3	+7,5
5	35	-2,5	+5	Aucune	+7,5

 Employés ayant un horaire de travail de 40 heures

Semaine	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux simple)	Transaction dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)	Solde dans le compteur Temps à récupérer (taux et demi)
1	40	Aucune	0	Aucune	0
2	41	Aucune	0	+1	+1
3	43	Aucune	0	+3	+4
4	42	Aucune	0	+2	+6
5	35	-5	-5	Aucune	+6

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰
[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵
[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵
[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶¹
[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹
[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²
[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶
[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹
[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²
[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁶

Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées la nuit

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps

Vos employés sont tous associés à un horaire de travail qui précise qu'ils travaillent 35 heures par semaine (7 heures par jour du lundi au vendredi). L'employé travaille uniquement la nuit de 21:00 à 6:00. Dans ce cas, toutes les heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail de nuit. Le solde dans le compteur peut :

- servir à déterminer si l'employé respecte les normes en vigueur pour les heures travaillées la nuit;
- être utilisé pour déterminer les heures payables à l'employé.



Note : L'exemple ci-dessous illustre une analyse de temps qui transfère **réellement** les heures travaillées dans le compteur de l'employé. Pour un exemple d'analyse de temps utilisée pour valider le temps planifié travaillé la nuit dans le planning, consultez la rubrique [Exemple d'analyse de temps - Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit](#)⁵⁵¹.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) :⁵⁰⁹



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse** : Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures travaillées la nuit. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte** : Choisir **les heures**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter deux critères :
 - Le premier critère est de type **Facteur**. Choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
 - Le deuxième critère est de type **Plage horaire**. Choisir la plage horaire requise, par exemple de 21:00 à 06:00.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité par jour**.
- **Type d'intervalles utilisés** : Sélectionner **Variable**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun
- **Intervalles d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application. Le début de cet intervalle doit tenir compte des **Heures** de l'horaire de travail ou du planning (selon vos besoins) :



Note : Vous pouvez uniquement sélectionner l'option **Heures du planning** si vous utilisez le module GTA avancée.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option **Début de l'intervalle (Heures de l'horaire de travail + 0)** ou **Début de l'intervalle (Heures du planning + 0)**
- de sélectionner le compteur Travail de nuit ;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur Travail de nuit :

$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
Heures de l'horaire de travail + 0 OU Heures du planning + 0	Heures de l'horaire de travail + 99999999,9999 OU Heures du planning + 99999999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle :**

- Sélectionner la valeur <Aucun> dans la liste déroulante **Débitier le compteur.**
- Conserver la formule par défaut :

$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$

Résultats

Jour	Heures travaillées dans la feuille de temps	Heure de début	Heure de fin	Transaction dans le compteur Travail la nuit	Solde dans le compteur Travail la nuit
1	7	22:00 01:00	00:00 06:00	+7	+7
2	11	18:00 01:00	00:00 06:00	+11	+18
3	0	Aucune	Aucune	+0	+18
4	7	22:00 01:00	00:00 06:00	+7	+25

Voir aussi...[Configurer les facteurs](#) ^[330][Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505][Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505][Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56][Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509][Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522][Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526][Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531][Exemples d'analyses de temps](#) ^[532][Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées les samedis et dimanches

Barre de menus : Configuration**Menu :** GTA > Analyses de temps

Lorsque l'horaire de l'employé précise qu'il doit travailler uniquement du lundi au vendredi. Exceptionnellement, il doit travailler le samedi et/ou le dimanche.

Toutes les heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail le samedi ou le dimanche. Ces heures sont majorées de 50 %.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#) : ^[509]



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse :** Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures travaillées les samedis et dimanches. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte :** Choisir **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps :** Ajouter deux critères :
 - Le premier critère est de type **Facteur**. Choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
 - Le deuxième critère est de type **Jours de la semaine**. Choisir Samedi et Dimanche.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps :** Sélectionner **Quantité par jour**.
- **Type d'intervalles utilisés :** Sélectionner **Variable**.
- **Analyse de temps pour la valeur du plancher :** Aucun
- **Intervalles d'application :** Ajouter un seul intervalle d'application. Le début de cet intervalle doit tenir compte des **Heures** de l'horaire de travail ou du planning (selon vos besoins) :



Note : Vous pouvez uniquement sélectionner l'option **Heures du planning** si vous utilisez le module GTA avancée.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option **Début de l'intervalle (Heures de l'horaire de travail + 0)** ou **Début de l'intervalle (Heures du planning + 0)**
- de sélectionner le compteur Travail le samedi et dimanche;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur Travail le samedi et dimanche :

$$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$$

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
Heures de l'horaire de travail + 0 OU Heures du planning + 0	Heures de l'horaire de travail + 99999999,9999 OU Heures du planning + 99999999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :

- Sélectionner la valeur <Aucun> dans la liste déroulante **Débitier le compteur**.
- Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Résultats

Jour	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Travail le samedi et dimanche	Solde dans le compteur Travail le samedi et dimanche
1 (Dimanche)	7	+10,5	+10,5
2 (Lundi)	7	Aucune	+10,5
3 (Mardi)	0	Aucune	+10,5
4 (Mercredi)	7	Aucune	+10,5

Voir aussi...[Configurer les facteurs](#) ^[330][Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505][Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505][Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56][Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509][Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522][Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526][Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531][Exemples d'analyses de temps](#) ^[532][Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

Exemple d'analyse de temps - Heures travaillées les jours fériés

Barre de menus : Configuration**Menu :** GTA > Analyses de temps

Lorsque l'horaire de l'employé précise qu'il doit travailler pendant un [jour férié](#) ^[70] défini dans le système, toutes les heures de travail doivent être transférées vers le compteur Travail pendant jours fériés. Ces heures sont payées à taux double.



Note : Pour cet exemple, il faut qu'aucun facteur de temps (pour du temps non travaillé) ne soit sélectionné dans la table des jours fériés sélectionnée. Dès qu'il y a un facteur (pour du temps non travaillé), vous aurez à la fois du temps travaillé et du temps non travaillé pour la même journée de jour férié dans la feuille de temps.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, puis ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps :](#) ^[509]



Attention : Les champs **Source d'analyse**, **Information prise en compte** et **Analyse de temps pour la valeur du plancher** sont visibles uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

- **Source d'analyse :** Cocher **Réalisée**, puis sélectionner **Feuille de temps**



Note : Le présent exemple tient compte du temps réalisé provenant des feuilles de temps. Cependant, si vous utilisez le module Badgeuse, vous pourriez également définir une analyse de temps pour les heures travaillées les jours fériés. Vous devrez alors choisir **Badgeage (après interprétation)**.

- **Information prise en compte :** Choisir **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps :** Ajouter deux critères :
 - Le premier critère est de type **Facteur**. Choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
 - Le deuxième critère est de type **Jours fériés**. Choisir l'option **Table de jours fériés**, puis sélectionner la table de jours fériés qui comprend tous les jours fériés qui doivent être pris en considération.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps :** Sélectionner **Quantité par jour**.
- **Type d'intervalles utilisés :** Sélectionner **Variable**.

- **Analyse de temps pour la valeur du plancher** : Aucun
- **Intervalles d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application. Le début de cet intervalle doit tenir compte des **Heures** de l'horaire de travail ou du planning (selon vos besoins) :



Note : Vous pouvez uniquement sélectionner l'option **Heures du planning** si vous utilisez le module GTA avancée.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option **Début de l'intervalle (Heures de l'horaire de travail + 0)** ou **Début de l'intervalle (Heures du planning + 0)**
- de sélectionner le compteur `Travail pendant jours fériés` ;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur `Travail pendant jours fériés` :

`[(Quantité + 0) X 2] + 0`

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
Heures de l'horaire de travail + 0 OU Heures du planning + 0	Heures de l'horaire de travail + 99999999,9999 OU Heures du planning + 99999999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :

- Sélectionner la valeur `<Aucun>` dans la liste déroulante **Débitier le compteur**.
- Conserver la formule par défaut :

`[(Quantité de l'analyse de temps - Plancher du premier intervalle + 0) X 1] + 0`

Résultats

La table de jours fériés associée à un employé prévoyait les jours fériés suivants :

- 24 décembre 2009;
- 25 décembre 2009.

L'employé travaille ces deux jours. Les informations suivantes ont été saisies dans la feuille de temps de l'employé :

Jour	Heures travaillées dans la feuille de temps	Transaction dans le compteur Travail pendant jours fériés	Solde dans le compteur Travail pendant jours fériés
1 (Dimanche, 20 décembre)	0	Aucune	0
2 (Lundi, 21 décembre)	7	Aucune	0
3 (Mardi, 22 décembre)	7	Aucune	0
4 (Mercredi, 23 décembre)	7	Aucune	0
5 (Jeudi, 24 décembre)	7	+14	+14
6 (Vendredi, 25 décembre)	7	+14	+28
7 (Samedi, 26 décembre)	0	Aucune	+28

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶¹

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

Exemple d'analyse de temps - Validation du temps planifié par jour

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Familles



Attention : Cet exemple s'applique uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

Vous voulez vous assurer que le temps **planifié** des employés (défini dans le menu **Planning**) ne dépasse pas la **Durée travaillée planifiée** (par exemple 10 heures par jour) précisée dans le découpage journalier figurant dans le planning de l'employé. Les employés peuvent être associés à ce découpage journalier :

- par l'entremise de leur horaire de travail habituel;
- d'un découpage journalier différent appliqué dans le menu **Planning**;
- d'un découpage journalier sur mesure ajouté en raison de l'intégration d'un événement dans le planning de l'employé.



Attention : Si un événement a été ajouté pour une journée, la durée de cet événement peut être prise en considération dans la durée travaillée planifiée. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique [Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#).^[166]

Par exemple, un événement en temps travaillé (une absence pour délégation syndicale), pourrait générer une anomalie si sa durée excède les 10 heures.

Afin de générer des anomalies lorsque vous [lancez la validation](#)^[220] dans le menu **Planning**, vous devrez :

1. Définir [le compteur](#)^[820] (par ex. Temps quotidien) qui permettra de comptabiliser les heures travaillées par jour.
2. [Associer le compteur aux employés requis](#).^[77] (Cette étape n'est pas obligatoire. Si vous n'avez pas encore associé le compteur à l'employé, l'analyse de temps fera automatiquement cette assignation.)
3. Définir une [analyse de temps](#)^[550] (voir l'exemple ci-dessous).
4. Définir une [règle de validation](#)^[551] concernant les compteurs dans une famille (voir l'exemple ci-dessous).

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, sans être ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#)^[509] afin d'obtenir les totaux qui permettront la génération des anomalies. Les paramètres de cette génération d'anomalies sont cependant définis dans la règle de validation ([voir l'exemple ci-dessous](#)).^[551]

- **Source d'analyse** : Sélectionner **Planifiée**.
- **Information prise en compte** : Sélectionner **la durée**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité par jour**.
- **Intervalles d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour cet intervalle.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option suivante **Début de l'intervalle 0,0000**;
- de sélectionner le compteur Temps quotidien;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur Temps quotidien :

$$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$$

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
0,0000	99 999 999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur <Aucun> dans la liste déroulante **Débit le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Exemple de règles de validation

Afin de visualiser des anomalies lors de la [validation](#) ^[220] lancée dans le menu **Planning**, vous devrez définir cette [règle de validation concernant les compteurs](#) ^[471] dans une [famille](#) ^[460].

Règle	Compteur	Analyser	Opérateur	Valeur	Période couverte	Nombre de périodes précédentes
Temps effectif quotidien > 10h	Temps quotidien	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	10	Journalière	0

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ^[471]

Exemple d'analyse de temps - Validation du temps planifié pour les heures travaillées la nuit

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Familles**



Attention : Cet exemple s'applique uniquement si vous utilisez le module GTA avancée.

Vous voulez vous assurer que le temps **planifié** respecte le nombre d'heures travaillées la nuit prévu par les exigences du droit de travail, c'est-à-dire que l'employé ne doit pas travailler plus de 8 heures entre 21:00 et 6:00.



Attention : Si un événement a été ajouté pour une journée, la durée de cet événement peut être prise en considération dans la durée travaillée planifiée. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique [Calcul des heures planifiées dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[166].

Par exemple, un événement en temps travaillé (une absence pour délégation syndicale), pourrait générer une anomalie si sa durée excède les 8 heures entre 21:00 et 6:00.

Afin de générer des anomalies lorsque vous [lancez la validation](#)^[220] dans le menu **Planning**, vous devrez :

1. Définir [le compteur](#)^[820] (par ex. Travail de nuit) qui permettra de comptabiliser les heures travaillées la nuit.
2. [Associer le compteur aux employés requis](#)^[77] (Cette étape n'est pas obligatoire. Si vous n'avez pas encore associé le compteur à l'employé, l'analyse de temps fera automatiquement cette assignation.)
3. Définir une [analyse de temps](#)^[552] (voir l'exemple ci-dessous).
4. Définir une [règle de validation](#)^[553] concernant les compteurs dans une famille (voir l'exemple ci-dessous).



Attention : Lorsque vous effectuez des analyses de temps où l'information prise en compte est **les heures**, vous devez sélectionner un facteur dans les [types de plage](#)^[339] requis qui sont, par la suite, associées aux découpages journaliers utilisés. C'est la sélection de ce facteur qui permet au système de bien calculer les heures travaillées.

Exemple d'analyse de temps

Afin que les transactions appropriées soient calculées, sans être ajoutées automatiquement dans les compteurs de chaque employé, il faut configurer les aspects suivants dans [l'analyse de temps](#)^[509] afin d'obtenir les totaux qui permettront la génération des anomalies. Les paramètres de cette génération d'anomalies sont cependant définis dans la règle de validation ([voir l'exemple ci-dessous](#)).^[553]

- **Source d'analyse** : Sélectionner **Planifiée**.
- **Information prise en compte** : Sélectionner **les heures**.
- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter deux critères :
 - Le premier critère est de type **Facteur**. Choisir le ou les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé.
 - Le deuxième critère est de type **Plage horaire**. Choisir la plage horaire requise, par exemple de 21:00 à 06:00.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité par jour**.
- **Intervalle d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application. Vous devrez utiliser des valeurs fixes pour cet intervalle.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option suivante **Début de l'intervalle 0,0000**;
- de sélectionner le compteur **Travail de nuit**;
- de préciser la formule suivante après avoir sélectionné le compteur **Travail de nuit** :

$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
0,0000	99 999 999,9999

- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :
 - Sélectionner la valeur **<Aucun>** dans la liste déroulante **Débit le compteur**.
 - Conserver la formule par défaut :

$$[(\text{Quantité de l'analyse de temps} - \text{Plancher du premier intervalle} + 0) \times 1] + 0$$

Exemple de règles de validation

Afin de visualiser des anomalies lors de la [validation](#) ^[220] lancée dans le menu **Planning**, vous devrez définir cette [règle de validation concernant les compteurs](#) ^[471] dans une [famille](#). ^[460] L'élément déclencheur à sélectionner est **Validation du planning**.

Règle	Compteur	Analyser	Opérateur	Valeur	Période couverte	Nombre de périodes précédentes
Durée du travail de nuit > 8	Travail de nuit	La somme des transactions du compteur pour la période de l'analyse	Plus grand que	8	Journalière	0

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ^[330]

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ^[505]

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ^[505]

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ^[56]

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ^[522]

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ^[526]

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ^[531]

[Exemples d'analyses de temps](#) ^[532]

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ^[278]

[Lancer la validation dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ^[220]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse d'un compteur\)](#) ^[471]

Exemple d'analyse de temps - Temps réalisé provenant des badgeages

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Analyses de temps**

Si vous utilisez le module [Badgeuse](#). ^[223] vous pouvez utiliser les analyses de temps afin d'alimenter des compteurs où vous pourrez comptabiliser les éléments suivants :

- les heures de présence;
- les heures effectives (après une interprétation initiale sur les heures), c'est-à-dire les heures où le système a appliqué les critères suivants figurant dans les types de plage associés au découpage journalier de l'employé°;
 - Lissage (en entrée et en sortie);
 - Arrondi (en entrée et en sortie);
 - Lissage d'arrondi (en entrée et en sortie).
- les heures effectives (après une interprétation finale pour obtenir la [somme des heures effectives](#)). ^[258] c'est-à-dire les heures où le système a appliqué en plus les critères suivants figurant dans les types de plage associés au découpage journalier de l'employé :
 - Temps de coupure avec option pénalité si non badgé;
 - Temps de pause minimum si la pause est non effective;

- o Temps de pause maximum si la pause est effective;
- o Temps de coupure minimum;
- o Durée maximale travaillée pour la journée;
- o Durée (en heures) de l'événement (absence ou accident de travail) en **temps travaillé**.

Mise en situation

Dans les [types de plage](#),^[339] vous avez sélectionné les paramètres suivants : **Arrondi en entrée, Arrondi en sortie, Temps de coupure avec option de pénalité si non badgé**. Dans le [découpage journalier](#),^[350] vous avez précisé les valeurs suivantes dans les plages requises (Fixe et Coupure) :

- arrondi en entrée de 15 minutes;
- arrondi en sortie de 15 minutes;
- temps de coupure avec option de pénalité si non badgé de 60 minutes.

Pour une journée donnée, voici le découpage journalier d'un employé :

Plage	Heure de début	Heure de fin
Interdite	00:00	08:00
Fixe	08:00	12:00
Coupure	12:00	13:00
Fixe	13:00	18:00
Interdite	18:00	23:59

Pour une journée donnée, voici les badgeages d'un employé :

Entrée / Sortie	Heure de présence	Heure effective
Entrée	08:04	08:15
Sortie	16:30	16:30
Total (en durée)	08:26	07:15
Total (en heures)	08:26	08:15

- L'arrondi en entrée de 15 minutes a été appliqué sur l'heure effective (08:15)
- Cet employé aurait dû prendre une coupure 60 minutes entre 12:00 et 13:00. Cependant, il n'a pas pointé. Dans ce cas, la pénalité de 60 minutes doit s'appliquer.

Pour cet employé, vous pouvez donc comptabiliser les statistiques suivantes dans trois compteurs à l'aide de trois analyses de temps distinctes :

Analyse de temps	Description	Nombre d'heures
Source d'analyse = Badgeage (avant interprétation) Information prise en compte = la durée ou les heures (peu importe l'option sélectionnée, le résultat sera le même)	Calcul fait en fonction des heures de présence . Le système comptabilise le nombre d'heures entre l'entrée à 08:04 et la sortie à 16:30 .	08:26

Analyse de temps	Description	Nombre d'heures
Source d'analyse = Badgeage (après interprétation) Information prise en compte = la durée	Calcul fait en fonction des heures effectives . Le système comptabilise le nombre d'heures entre l'heure effective de l'entrée (08:15), où l'on a appliqué l'arrondi en entrée, et l'heure effective de la sortie (16:30). Cependant, comme l'option la durée a été choisie dans l'analyse de temps, le système déduit en plus la pénalité de 60 minutes parce que l'employé n'a pas pointé lors de sa coupure.	07:15
Source d'analyse = Badgeage (après interprétation) Information prise en compte = les heures	Calcul fait en fonction des heures effectives . Le système comptabilise le nombre d'heures entre l'heure effective de l'entrée (08:15), où l'on a appliqué l'arrondi en entrée, et l'heure effective de la sortie (16:30). Cependant, comme l'option les heures a été choisie dans l'analyse de temps, le système ne déduit pas la pénalité de 60 minutes parce que l'employé n'a pas pointé lors de sa coupure.	08:15

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁸

[Gérer les heures de présence des employés](#) ²²³

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Configurer les types de plage](#) ³³⁹

Exemple d'analyse de temps : Modulation du temps de travail

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Analyses de temps



Attention : Cet exemple s'applique uniquement si vous utilisez le module GTA avancée, car il fait appel à des analyses de temps de plancher et des analyses de temps d'intervalle qui sont uniquement disponibles dans ce module.

Vous pouvez gérer la modulation du temps de travail dans votre entreprise. Vous pourrez ainsi adapter le temps de travail des employés aux besoins de votre entreprise, par exemple en raison du caractère saisonnier de vos activités ou de la fluctuation des commandes, tout en ne dépassant pas le nombre maximum d'heures de travail autorisé par année.

Afin de gérer la modulation du temps de travail, vous devrez définir des analyses de temps (de type [Finale](#), [Plancher](#) ou [Intervalle](#)) où vous préciserez entre autres :

- la référence horaire, c'est-à-dire le nombre d'heures habituellement travaillées par jour et par semaine;
- les heures travaillées qui doivent être considérées comme des heures supplémentaires;
- le taux de majoration qui doit s'appliquer, le cas échéant, aux heures supplémentaires;
- les compteurs dans lesquels doivent être comptabilisés :
 - les heures réalisées;
 - les heures qui restent à travailler afin d'atteindre le maximum d'heures de travail autorisé par année;
 - le solde de modulation, c'est-à-dire la différence entre les heures effectivement travaillées et la référence horaire;
 - les heures supplémentaires.
- le nombre minimum d'heures (limite basse de la modulation) qui doit être comptabilisé en tout temps, même si l'employé ne travaille pas ce nombre d'heures;
- le nombre maximum d'heures (limite haute de la modulation) qui peut être comptabilisé - au-delà de cette limite haute, les heures travaillées ne seront pas comptabilisées.

Lorsque ces analyses de temps finales sont exécutées, elles ajoutent des transactions dans les compteurs des employés. Vous aurez ainsi des statistiques relatives à la modulation pour la période de référence en cours. D'une entreprise à l'autre, la période de référence peut varier. Pour certains l'année sera du 1er janvier au 31 décembre, pour d'autres, du 1er mai au 30 avril.

Une fois cette année terminée, vous pourrez remettre à zéro les soldes dans ces compteurs afin de recommencer les statistiques pour une nouvelle année.

Mise en situation

Dans votre entreprise, la modulation du temps de travail doit tenir compte des éléments suivants :

Élément à configurer	Données
Période de référence	Date de début = 01/01/2017 Date de fin = 31/12/2017
Objectif	1607 heures de travail par année <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heures de travail à atteindre à la fin de la période de référence. • Ne doit normalement pas être dépassé.

Élément à configurer	Données
Référence horaire	35 heures de travail par semaine <ul style="list-style-type: none"> Base de calcul utilisé pour obtenir le solde de modulation, c'est-à-dire la différence entre le réalisé et la référence horaire.
Limites hautes et limites basses (tunnel de modulation)	Limite basse = 30 heures/semaine Limite haute = 48 heures/semaines Exemples <ul style="list-style-type: none"> Si un employé travaille 8 heures par jour sur 5 jours, 40 heures doivent être comptabilisées. Si un employé travaille 10 heures par jour sur 5 jours, seules 48 heures doivent être comptabilisées. Si un employé travaille 5 heures par jour sur 5 jours, 30 heures doivent être comptabilisées même si l'employé en a seulement travaillé 25.
Compensation	Limite 1 : Si l'employé travaille de 40 à 44 heures par semaine, ces heures doivent être majorées de 25 % Limite 2 : Si l'employé travaille de 44 à 48 heures par semaine, ces heures doivent être majorées de 50 %

Opérations à effectuer pour implanter la modulation dans l'entreprise

Afin d'obtenir les données requises par la modulation, le gestionnaire RH doit suivre les étapes suivantes :

Créer un [calendrier](#) ⁸²⁵ **Modulation** qui correspond à la période de référence requise (01/01/2017 à 12/31/2017).

Ce calendrier sera utilisé aux étapes 5 et 6 ci-dessous.

1. Créer les [compteurs](#) ⁸²⁰ dans lesquels seront comptabilisées les transactions reportées par les analyses de temps configurées spécialement pour la modulation.

Compteurs à créer

Compteur	Utilisation
Réalisé	Total permettant d'atteindre l'objectif annuel, correspond aux nombres d'heures travaillées + certaines absences (à l'intérieur du tunnel)
Reste à faire	Différence entre l'objectif de 1607 heures et le réalisé
Solde de modulation	(Temps travaillé + Certaines absences + Congé payé théorique) (à l'intérieur du tunnel) - Référence horaire (jusqu'à un maximum de 40 heures)
Heures supplémentaires à 25 %	Toutes les heures réalisées au-delà de 40 heures
Heures supplémentaires à 50%	Toutes les heures réalisées au-delà de 44 heures

2. Créer les quatre (4) analyses de temps suivantes :

☰ **Analyses de temps à créer**

Analyse de temps	Type	Utilisation								
Temps de travail réalisé et reste à faire (Exemple) 	Finale	<p>On y précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> la limite haute de la modulation (48 heures); les intervalles qui feront en sorte que des transactions seront effectuées dans les compteurs suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Compteur</th> <th>Description des transactions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réalisé</td> <td>Ajout de transactions positives qui correspondent aux heures effectivement travaillées.</td> </tr> <tr> <td>Reste à faire</td> <td>Ajout de transactions négatives qui viendront décrémenter le total de 1607 ajouté en début de période.</td> </tr> </tbody> </table>	Compteur	Description des transactions	Réalisé	Ajout de transactions positives qui correspondent aux heures effectivement travaillées.	Reste à faire	Ajout de transactions négatives qui viendront décrémenter le total de 1607 ajouté en début de période.		
Compteur	Description des transactions									
Réalisé	Ajout de transactions positives qui correspondent aux heures effectivement travaillées.									
Reste à faire	Ajout de transactions négatives qui viendront décrémenter le total de 1607 ajouté en début de période.									
Modulation (Exemple) 	Finale	<p>On y précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> les limites à appliquer pour le solde de modulation; les limites à appliquer lorsque des heures supplémentaires majorées doivent être payées au-delà d'un nombre d'heures travaillées; les compteurs dans lesquels les transactions doivent être effectuées : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Compteur</th> <th>Description des transactions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures supplémentaires à 25 %</td> <td>Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.</td> </tr> <tr> <td>Heures supplémentaires à 50 %</td> <td>Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.</td> </tr> <tr> <td>Solde de modulation</td> <td>Ajout de transactions positives ou négatives qui vous indiqueront la différence entre les heures effectivement travaillées et la référence horaire.</td> </tr> </tbody> </table>	Compteur	Description des transactions	Heures supplémentaires à 25 %	Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.	Heures supplémentaires à 50 %	Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.	Solde de modulation	Ajout de transactions positives ou négatives qui vous indiqueront la différence entre les heures effectivement travaillées et la référence horaire.
Compteur	Description des transactions									
Heures supplémentaires à 25 %	Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.									
Heures supplémentaires à 50 %	Ajout de transactions positive qui correspondent aux heures supplémentaires travaillées.									
Solde de modulation	Ajout de transactions positives ou négatives qui vous indiqueront la différence entre les heures effectivement travaillées et la référence horaire.									
Plancher de 30 heures (Exemple) 	Plancher	<p>On y précise la limite basse de la modulation (30 heures) qui est utilisée dans les analyses de temps finales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Temps de travail réalisé et restant à faire Modulation 								

Analyse de temps	Type	Utilisation
Intervalle de modulation (Exemple) ⁵⁶⁰	Intervalle	On y précise la référence horaire (35 heures/semaine) qui est utilisée dans les intervalles de l'analyse de temps finale suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Modulation

3. Au début de la période de référence, ajouter une transaction de 1607 heures dans le compteur **Reste à faire** de chacun des employés.

L'analyse de temps **Temps de travail réalisé et reste à faire** ajoutera des transactions négatives qui viendront décrémenter le total de 1607 heures.

4. À la fin de la période de référence, remettre à zéro le solde des compteurs des employés afin de repartir une nouvelle année de modulation.



Note : Pour effectuer l'ajout des transactions en début de période et la remise à zéro en fin de période, planifiez la tâche [Effectuer une transaction dans les compteurs](#) ⁶⁵⁹ en choisissant une planification de type **Calendrier**. Sélectionner le calendrier correspondant à la période de référence requise.

Exemples d'analyses de temps

Dans les exemples d'analyses de temps finales ci-dessous, vous devez choisir les informations suivantes dans la fenêtre flottante **Informations générales** :

- Source d'analyse = Réalisée (Feuille de temps);
- Information prise en compte = la durée.



Note : Les analyses de temps finales requises pour la modulation peuvent également être faites à partir des badgeages (après interprétation).

☐ Plancher de 30 heures (analyse de plancher)

Cette analyse vous permet d'appliquer un plancher dans les analyses de temps finales **Temps de travail réalisé et reste à faire** et **Modulation**.

- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé et non travaillé, sauf ceux associés aux RTT. Les facteurs associés aux RTT ne doivent pas être sélectionnés, car vous ne voulez pas que l'employé accumule des heures supplémentaires à partir des heures de RTT qui sont reprises.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Intervalles d'application** : Ajouter un seul intervalle d'application.

En définissant cet intervalle d'application, assurez-vous :

- de choisir l'option suivante **Début de l'intervalle = 30**
- de ne pas cocher la case **Appliquer le plancher suivant lorsque la quantité**

Une fois que l'intervalle est créé, vous aurez les bornes suivantes pour votre intervalle d'application :

Début	Fin
30,0000	99 999 999,0000

- Cocher la case **Appliquer le plancher suivant lorsque la quantité de l'analyse de temps est inférieure au début du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle**, puis saisir la valeur suivante : 30.

☐ Intervalle de modulation (analyse d'intervalle)

Cette analyse vous permet d'obtenir une valeur calculée qui sera utilisée dans le premier intervalle de l'analyse de temps finale **Modulation**. Cette valeur calculée correspond à la référence horaire (35 heures/semaine dans notre exemple).

- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps non travaillé associé aux congés payés (vacances). Les facteurs associés aux congés payés doivent être sélectionnés, car vous ne voulez pas que l'employé accumule des heures supplémentaires à partir de ses congés payés.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Intervalles d'application** : Aucun intervalle n'est requis.
- Sous l'intitulé **Lorsque le nombre d'heures est inférieur au plancher du premier intervalle ou s'il n'y a aucun intervalle** :

- Saisir la formule suivante :

$[(\text{Quantité} + 0) \times -1] + 35$

☐ Temps de travail réalisé et restant à faire (analyse finale)

Cette analyse vous permet de définir les limites et les compteurs où sont comptabilisés le temps réalisé et restant à faire afin d'atteindre l'objectif (1607 heures/année dans notre exemple). Cependant, cet objectif annuel peut varier selon les accords en vigueur dans votre entreprise.

- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé et non travaillé, sauf ceux associés aux RTT, aux congés payés et aux jours fériés.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : **Fixe**
- **Intervalles d'application** : Ajouter deux (2) intervalles d'application.

Intervalle	Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser lors de la sélection du compteur
Premier	0	48,0000	Réalisé Reste à faire	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$ $[(\text{Quantité} + 0) \times -1] + 0$
Deuxième	48,0000	99 999 999,0000	Aucun	Aucune

- Dans la liste déroulante **Débitier le compteur**, ne pas sélectionner de compteur.

Note : Dans le premier intervalle :



- le facteur multiplicateur $\times 1$ précisé pour le compteur **Réalisé** permet d'ajouter des transactions positives qui correspondront aux heures réalisées;
- le facteur multiplicateur $\times -1$ précisé pour le compteur **Reste à faire** permet d'ajouter des transactions négatives qui viendront décompter ce compteur où figure le total de 1607 heures.

☐ Modulation (analyse finale)

Cette analyse vous permet de définir les limites qui doivent être appliquées afin de déterminer le solde de modulation et le pourcentage de majoration qui doit être appliqué au calcul des heures supplémentaires.

- **Critères d'analyse du temps** : Ajouter un critère de type **Facteur**, puis choisir les facteurs utilisés dans votre entreprise pour le temps travaillé et non travaillé, sauf ceux associés aux RTT, aux congés payés et aux jours fériés.
- **Période utilisée par le système pour évaluer le temps** : Sélectionner **Quantité totale de la période**.
- **Type d'intervalles utilisés** : **Mixte**
- **Intervalles d'application** : Ajouter quatre (4) intervalles d'application.

Intervalle	Début	Fin	Compteur	Formule à utiliser lors de la sélection du compteur
Premier	Analyse de temps Intervalle de modulation + 0	40,0000	Solde de modulation	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$
Deuxième	40,0000	44,0000	Heures supplémentaires à 25 %	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,25] + 0$
Troisième	44,0000	48,0000	Heures supplémentaires à 50%	$[(\text{Quantité} + 0) \times 1,50] + 0$
Quatrième	48,0000	99 999 999,0000	Aucun	Aucune

- Dans la liste déroulante **Débitier le compteur**, sélectionner le compteur **Solde de modulation**. La formule doit être la suivante $[(\text{Quantité} + 0) \times 1] + 0$.

Voir aussi...

[Configurer les facteurs](#) ³³⁰

[Schéma des informations nécessaires pour les analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Configurer les outils d'analyses de temps](#) ⁵⁰⁵

[Associer un outil d'analyses de temps à un employé](#) ⁵⁶

[Configurer les analyses de temps finales](#) ⁵⁰⁹

[Configurer les analyses de temps de plancher](#) ⁵²²

[Configurer les analyses de temps d'intervalle](#) ⁵²⁶

[Configurer les critères d'analyse du temps](#) ⁵³¹

[Exemples d'analyses de temps](#) ⁵³²

[Gérer les feuilles de temps des employés](#) ²⁷⁶

Tâches APS requises par les modules Badgeuse et GTA avancée

Afin d'assurer la cohérence et la mise à jour de certaines données dans les modules GTA avancée et Badgeuse, vous devez planifier certaines tâches dans le menu **Assistant personnel**.

Résumé

[Définir une tâche « Mise à jour des événements dans le planning »](#) ⁵⁶⁵

[Définir une tâche « Analyser les badgeages »](#) ⁵⁶⁶

[Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »](#) ⁵⁶⁷

[Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »](#) ⁵⁶⁸

[Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »](#) ⁵⁷⁰

[Définir une tâche « Création automatique des badgeages »](#) ⁵⁷⁰

[Définir une tâche « Publication du planning de l'employé »](#) ⁵⁷²

[Définir une tâche « Envoi automatique d'approbation de feuilles de temps »](#) ⁵⁷³

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de feuilles de temps](#) ²⁷³

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des feuilles de temps](#) ²⁷⁵

– Résumé - Tâches requises par les modules Badgeuse et GTA avancée

Module	Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
GTA avancée	Mise à jour des événements dans le planning ⁵⁶⁵	Oui <ul style="list-style-type: none"> • Si vous utilisez le menu Planning ¹⁴⁸ ET <ul style="list-style-type: none"> • Si vous créez des absences sans date de fin ni de retour. 	Une fois par jour

Module	Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
Badgeuse	Analyser les badgeages <small>566</small>	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> Si vous gérez les heures effectives <small>258</small> (aussi appelées heures réalisées) dans l'application, que ce soit par la création automatique de badgeages <small>433</small> ou par l'ajout de badgeages à partir d'un terminal ou de la badgeuse virtuelle. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> S'il existe des règles de validations <small>495</small> (de type Analyse du découpage journalier) dont l'événement déclencheur est Fin du découpage journalier. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> S'il existe des règles de validations <small>487</small> (de type Analyse des badgeages) dont l'événement déclencheur est Fin de la journée de l'employé selon son planning. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> S'il existe une analyse de temps finale <small>509</small> dont la source est Réalisé – Badgeage avant interprétation ou Réalisé – Badgeage après interprétation et la période d'évaluation du temps est Quantité totale de la période. 	<ul style="list-style-type: none"> Si tous les découpages journaliers se terminent à la même heure, la planification de la tâche doit être quotidienne après la fin du découpage journalier. S'il y a plusieurs heures de fin de journées dans les découpages journaliers, il faudra créer une planification à toutes les demi-journées ou un peu plus souvent. <p>Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.</p> <p>Attention : L'exécution de cette tâche peut prendre un certain temps. Il est recommandé de laisser au moins 4 heures entre chaque exécution. Vous ne devriez donc pas dépasser 6 exécutions par jour.</p> 
GTA avancée	Modifier l'association des familles aux employés <small>567</small>	Oui, si vous définissez des règles de validation <small>467</small> dans les familles . <small>460</small>	Une fois par jour. Cette tâche doit être exécutée avant la tâche Ajouter l'association des familles aux employés . <small>568</small>
GTA avancée	Ajouter l'association des familles aux employés <small>568</small>	Oui, si vous définissez des règles de validation <small>467</small> dans les familles . <small>460</small>	Une fois par jour. Cette tâche doit être exécutée après la tâche Modifier l'association des familles aux employés . <small>567</small>
Badgeuse	Transférer les employés vers le serveur de badgeages <small>570</small>	Oui, si vos employés enregistrent leurs présences <small>223</small> sur des terminaux . <small>269</small>	Une fois par jour

Module	Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
GTA avancée	Création automatique des badgeages [570]	Oui, si le modèle de gestion de temps ^[433] et les plages du découpage journalier ^[350] de vos employés sont configurés pour permettre la création automatique de badgeages.	Une fois par heure
GTA avancée	Publication du planning de l'employé [572]	Oui, si vous voulez visualiser le planning individuel ^[160] : <ul style="list-style-type: none"> • En mode Gestion, dans le menu Planning ou à partir du lien Planning de l'employé dans le dossier de l'employé. • Dans le module My SigmaRH. 	Dépend de l'option sélectionnée dans la tâche

– Résumé - Tâches requises par le module Feuilles de temps

Module	Tâche	Planification requise?	Fréquence d'exécution recommandée
Feuille de temps	Envoyer un courrier électronique à l'approbateur [273]	Oui, si l'approbateur d'une feuille de temps doit être avisé par courrier électronique s'il a une feuille de temps à approuver.	Dépend de l'option sélectionnée dans la tâche
Feuille de temps	Envoyer un courrier électronique à l'employé [275]	Oui, si l'employé doit être avisé par courrier électronique si sa feuille de temps a été refusée ou approuvée.	Dépend de l'option sélectionnée dans la tâche

Définir une tâche « Mise à jour des événements dans le planning »

La tâche **Mise à jour des événements dans le planning** doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module GTA avancée.

Si aucune date de fin ou aucune date de retour n'est précisée dans un événement (absence ou accident de travail) ajouté pour un employé donné, cet événement s'affiche uniquement pour les 30 jours suivants dans le menu [Planning](#)^[148].

Cette tâche vient viendra ajouter une journée supplémentaire dans le menu **Planning** pour les événements qui n'ont toujours pas de date de fin ou de date de retour au moment de l'exécution de la tâche.

– Fréquence d'exécution recommandée

Une fois par jour. Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.

– Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Mise à jour des événements dans le planning**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

– Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Mise à jour des événements dans le planning**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Utiliser l'outil de planification \(Planning\)](#)^[148]

Définir une tâche « Analyser les badgeages »

La tâche **Analyser les badgeages** doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module Badgeuse.

Elle permet de :

- déclencher les [analyses de temps finales](#)^[509] (seulement s'il n'y a pas d'anomalies bloquantes) qui viendront alimenter les compteurs à partir des badgeages si, dans ces analyses de temps, l'option **Quantité totale de la période** a été choisie dans le paramètre **Période utilisée par le système pour évaluer le temps**;
- générer les anomalies dont l'événement déclencheur est :
 - **Fin de la journée de l'employé selon son planning** : cet événement déclencheur peut être sélectionné lorsque vous définissez une règle de validation de type [Analyse des badgeages](#)^[487] dans une [famille](#)^[460]
 - **Fin du découpage journalier** : cet événement déclencheur peut être sélectionné lorsque vous définissez une règle de validation de type [Analyse du découpage journalier](#)^[495] dans une [famille](#)^[460]

– Fréquence d'exécution recommandée

- Si tous les découpages journaliers se terminent à la même heure, la planification de la tâche doit être quotidienne après la fin du découpage journalier.
- S'il y a plusieurs heures de fin de journées dans les découpages journaliers, il faudra créer une planification à toutes les demi-journées ou un peu plus souvent.

Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.



Attention : L'exécution de cette tâche peut prendre un certain temps. Il est recommandé de laisser au moins 4 heures entre chaque exécution. Vous ne devriez donc pas dépasser 6 exécutions par jour.

— Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Analyser les badgeages**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

— Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Analyser les badgeages**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Configurer les analyses de temps finales](#) ^[509]

[Configurer les familles](#) ^[460]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse des badgeages\)](#) ^[487]

[Configurer les règles de validation dans une famille \(Analyse du découpage journalier\)](#) ^[495]

Définir une tâche « Modifier l'association des familles aux employés »

Cette tâche doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module GTA avancée. Elle permet [de modifier dynamiquement les associations des employés aux familles](#) ^[561] en fonction :

- du niveau de structure administrative sélectionné dans la [famille de base](#) ^[462]
- du niveau de structure administrative et des conditions définies dans les [familles élémentaires](#) ^[464]

Cette tâche ajoute, dans les cas suivants, une date de fin dans [l'association à la famille](#) ^[561] qui figure dans le dossier de l'employé :

- Le niveau de structure administrative dans lequel le dossier de l'employé a été créé ne correspond plus au niveau de structure sélectionné dans la famille de base.
- L'employé ne répond plus aux conditions définies dans les familles élémentaires.



Note : Les modifications dynamiques des associations aux familles ne sont pas faites automatiquement lorsque vous changez le niveau de structure d'un employé, que ce changement soit fait directement dans le dossier d'employé, par import ou à partir du menu **Mouvement de personnel**. C'est plutôt l'exécution de cette tâche qui évalue les dossiers d'employés qui ont fait l'objet d'un changement de niveau de structure.

– Restrictions

Cette tâche s'applique uniquement aux dossiers d'employés. Aucune famille n'est associée aux dossiers des candidats créés dans des éléments de niveau 4 dans votre structure administrative (**Etablissement**) de type **Gestion de candidats**.

– Fréquence d'exécution recommandée

Une fois par jour. Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.



Attention : Cette tâche **doit** être exécutée **avant** la tâche [Ajouter l'association des familles aux employés](#).^[568]

– Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Modifier l'association des familles aux employés**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

– Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Modifier l'association des familles aux employés**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Configurer les familles](#)^[460]

[Visualiser les familles associées à un employé](#)^[56]

Définir une tâche « Ajouter l'association des familles aux employés »

Cette tâche doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module GTA avancée. Elle permet [d'associer dynamiquement les employés aux familles](#)^[56] en fonction :

- du niveau de structure administrative sélectionné dans la [famille de base](#)^[462]
- du niveau de structure administrative et des conditions définies dans les [familles élémentaires](#)^[464]

Cette tâche met à jour, dans les cas suivants, la date de début qui se trouve dans [l'association à la famille](#) ⁵⁶¹ qui figure dans le dossier de l'employé :

- Le niveau de structure administrative dans lequel le dossier de l'employé a été créé correspond au niveau de structure sélectionné dans la famille de base.
- L'employé répond aux conditions définies dans les familles élémentaires.

Restrictions

Cette tâche s'applique uniquement aux dossiers d'employés. Aucune famille n'est associée aux dossiers des candidats créés dans des éléments de niveau 4 dans votre structure administrative (**Etablissement**) de type **Gestion de candidats**.

Fréquence d'exécution recommandée

Une fois par jour. Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.



Attention : Cette tâche **doit** être exécutée **après** la tâche [Modifier l'association des familles aux employés](#). ⁵⁶⁷

Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Ajouter l'association des familles aux employés**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Ajouter l'association des familles aux employés**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Configurer les familles](#) ⁴⁶⁰

[Visualiser les familles associées à un employé](#) ⁵⁶¹

Définir une tâche « Transférer les employés vers le serveur de badgeages »

La tâche **Transférer les employés vers le serveur de badgeages** doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module Badgeuse.

Elle permet de transférer vers le serveur de badgeages :

- les informations d'employés (nom, prénom et [numéro de badge](#));^[53]
- les [autorisations d'accès](#)^[431] aux [terminaux](#)^[269] pour chacun des employés.

C'est le serveur de badgeages qui assure la communication entre les [terminaux](#)^[269] et l'application SIGMA-RH.net où vous pouvez visualiser les [présences](#)^[223] des employés.

– Fréquence d'exécution recommandée

Une fois par jour. Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.

– Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Transférer les employés vers le serveur de badgeages**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

– Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Transférer les employés vers le serveur de badgeages**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Gérer les heures de présence des employés](#)^[223]

[Gérer les terminaux](#)^[269]

[Définir le numéro de badge d'un employé](#)^[53]

[Définir les autorisations d'accès aux terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[431]

[Activer l'affichage des soldes sur les terminaux dans le modèle de gestion du temps](#)^[432]

Définir une tâche « Création automatique des badgeages »

La tâche **Création automatique des badgeages**, qui se retrouve dans la catégorie **Général**, doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module GTA avancée et que vous avez configuré le

[modèle de gestion](#)^[433] du temps afin que les badgeages soient créés automatiquement en fonction du planning.

Cette fonctionnalité exige également que vous définissiez, dans le [découpage journalier](#)^[352] de l'employé (que ce soit dans le découpage habituel de l'employé ou dans un découpage qui aurait été appliqué à partir du menu **Planning**), les options de création automatique des badgeages pour les plages faisant appel à des types de plage **Fixe** et **Pause**.

– Fréquence d'exécution recommandée

Tout dépend du délai précisé dans le paramètre **Délai de création automatique des badgeages avant les plages de temps définies dans le planning des employés** du modèle de gestion du temps.

- Si vous avez précisé un délai en heures, la tâche doit être exécutée toutes les heures.
- Si vous avez précisé un délai en jours, la tâche doit être exécutée tous les jours.
- Etc.

Il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.



Attention : Bien que la tâche puisse être exécutée tous les jours, il est fortement recommandé d'opter pour une exécution à toutes les heures afin de réduire les délais de traitement.

– Planifier la tâche

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

1. Choisir la catégorie **Général** et le modèle **Création automatique des badgeages**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification requise.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**.
 - Aucune condition ne peut être définie pour les tâches de catégorie **Général**.
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Voir aussi...

[Configurer la création automatique des badgeages dans le modèle de gestion du temps](#)^[433]

[Configurer les découpages journaliers](#)^[350]

Définir une tâche « Publication du planning de l'employé »

La tâche **Publication du planning de l'employé**, qui se retrouve dans la catégorie **Employé**, doit être planifiée et exécutée si vous vous servez du module GTA avancée et que vous utilisez le planning.

Cette tâche met à jour le champ **Le planning de l'employé est publié jusqu'à cette date** qui se trouve dans le [dossier de l'employé](#)^[75] (fenêtre flottante principale **Temps / Demande de congé**, sous fenêtre **Paramétrage du temps**). Cette date limite est utilisée lorsque vous devez afficher le [planning individuel](#)^[160] de l'employé :

- dans le menu **Planning** lorsque vous cliquez le nom de l'employé;
- lorsque vous cliquez l'hyperlien **Planning de l'employé** dans le dossier de l'employé (fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**);
- lorsqu'un employé visualise son propre planning dans le module My SigmaRH (**Mon dossier d'employé > Mon planning**).

— Fréquence d'exécution recommandée

Tout dépend de l'option sélectionnée dans la tâche.

Option	Fréquence d'exécution recommandée
Le dernier jour du mois courant	Une fois par mois
Aujourd'hui + X jours	Une fois par jour
Une date fixe	Tout dépend de la date saisie. La tâche doit être exécutée de nouveau une fois que la date sélectionnée est passée.

— Planifier la tâche

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

1. Choisir la catégorie **Employé** et le modèle **Publication du planning de l'employé**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Sélectionner l'option requise :

Option	Utilisation
Le dernier jour du mois courant	Sélectionner cette option si la date limite pour la publication du planning doit correspondre au dernier jour du mois où la tâche planifiée est exécutée.
Aujourd'hui + X jours	Sélectionner cette option si la date limite pour la publication du planning doit être dynamique, par exemple si vous voulez visualiser en tout temps le planning pour les 14 ou 31 prochains jours.

Option	Utilisation
Une date fixe	Sélectionner cette option si une date fixe doit être attribuée comme date limite pour la publication du planning. Vous devez alors saisir la date requise.

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification requise.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**.
 - Aucune condition ne peut être définie pour les tâches de catégorie **Général**.
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Voir aussi...

[Définir la date limite pour la publication du planning](#) ⁷⁵

[Visualiser la planification individuelle de l'employé](#) ¹⁶⁰

Définir une tâche « Envoi automatique d'approbation de feuilles de temps »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Cette tâche vous permet d'envoyer pour approbation des feuilles de temps lorsque la date de fin de la feuille de temps excède la date courante d'un certain nombre de jours.

Exemple

- Vous avez indiqué 5 dans le paramètre **Envoyer pour approbation lorsque la date de fin de la feuille de temps excède la date courante de x Jours**.
- La date de fin de la feuille de temps est le 15 mai 2017.
- Si la tâche est exécutée quotidiennement, la feuille de temps sera envoyée pour approbation uniquement le 21 mai 2017.

← Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

← Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Employé** et le modèle **Envoi automatique d'approbation de feuilles de temps**.

2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Indiquer après combien de jours (après la fin la période de la feuille de temps) les feuilles de temps doivent être envoyées pour approbation.

— Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Gérer les heures travaillées

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Gestion des heures travaillées**

Cette option permet de saisir le nombre d'heures travaillées pour une période de calendrier donnée et un niveau de structure administrative en particulier. Habituellement, les heures travaillées sont définies au niveau 4 de la structure administrative (Etablissement), mais vous pouvez aussi les définir à un niveau inférieur (par ex. au niveau 5 - Service).

Les heures travaillées ainsi définies servent à compiler des statistiques sur la fréquence et la gravité des absences et des accidents de travail à l'aide de deux listes standard :

- [Liste des fréquences et gravités absence](#)  ⁵⁷⁷
- [Liste des fréquences et gravités accident](#)  ⁵⁸¹



Note : Le nombre d'heures travaillées peut également être importé de votre système de paie.

1. Choisir **Multimodules > Gestion des heures travaillées** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Dans la fenêtre flottante secondaire **Structure courante**, sélectionner au moins le niveau 4 de la structure administrative (Etablissement) pour lequel les heures travaillées doivent être ajoutées.
 Au besoin, sélectionner un niveau inférieur (par ex. au niveau 5 - Service).
3. Cliquer **Ajouter**.
 Résultat : Une fenêtre contextuelle liste les [calendriers](#)  ⁸²⁵ de travail définis et pour lesquels aucune heure travaillée n'a encore été saisie.
4. Cocher le calendrier qui correspond à l'année requise, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système liste toutes les périodes définies pour le calendrier sélectionné. Une fenêtre flottante secondaire rappelle le nom et l'année du calendrier sélectionné. Une seconde fenêtre flottante secondaire permet de choisir le niveau de structure administrative correspondant aux heures travaillées saisies.

5. Pour chaque période, indiquer le nombre d'heures travaillées.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.

Voir aussi...

[Liste des fréquences et gravités absence](#) 

[Liste des fréquences et gravités accident](#) 

Listes standard se rapportant à la gestion du temps et des activités

Les listes standard suivantes peuvent faciliter la gestion quotidienne/hebdomadaire/mensuelle du temps et des activités.

Résumé

[Fiche récapitulative individuelle \(GTA\)](#) 

[Planification collective \(GTA\)](#) 

[Liste des fréquences et gravités absence](#) 

[Liste des fréquences et gravités accident](#) 

Fiche récapitulative individuelle (GTA)

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting > Listes et rapports

Cette liste vous donne, pour chaque journée dans une période donnée, de nombreux renseignements sur les présences des employés qui peuvent être comptabilisées à l'aide des [badgeages](#)  qui ont été enregistrés sur les terminaux ou la badgeuse virtuelle.



Note : La présentation de cette liste prend toujours en considération les [paramètres d'affichage](#)  pour la **Diffusion** qui sont définis dans le menu **Configuration des absences et des conséquences**.

Paramètres

Date de début *

Préciser la date de début de période pour laquelle vous voulez produire les statistiques.

Date de fin *

Préciser la date de fin de période pour laquelle vous voulez produire les statistiques.

☐ Durée prévue

Ce paramètre définit d'où provient le nombre d'heures reporté dans la colonne **Durée prévue**.

Option	Valeur reportée
Durée prévue dans le découpage journalier du planning de l'employé	Le système reporte la durée prévue dans le planning de l'employé.
Durée équivalente à une journée travaillée dans l'horaire de travail (seulement pour les journées travaillées dans le planning de l'employé)	Si la durée planifiée dans le planning de l'employé est supérieure à zéro, le système reporte la valeur saisie dans le champ Nombre d'heures équivalentes pour une journée perdue figurant dans l'horaire de travail attribué à l'employé.
Durée équivalente à une journée travaillée dans les paramètres d'entreprise (seulement pour les journées travaillées dans le planning de l'employé)	Si la durée planifiée dans le planning de l'employé est supérieure à zéro, le système reporte la valeur saisie dans le paramètre d'entreprise Nombre d'heures dans une journée de travail .
La somme des transactions de la journée pour un compteur de l'employé	Le système reporte la somme des transactions figurant dans la journée dans le compteur de votre choix.

☐ Durée effective

Ce paramètre définit d'où provient le nombre d'heures reporté dans la colonne **Durée effective**.

Option	Valeur reportée
Durée effective du découpage journalier calculée selon les badgeages et absences	Le système reporte la durée effective dans le planning de l'employé.
La somme des transactions de la journée pour un compteur de l'employé	Le système reporte la somme des transactions figurant dans la journée dans le compteur de votre choix.

☐ Source du calcul de différence

Ce paramètre définit comment doivent être calculées les heures reportées dans la colonne **Différence**.

- de la différence entre la durée effective et la durée planifiée
- de la différence entre la durée effective et la durée prévue

☐ Compteurs

Ce paramètre définit les compteurs pour lesquels vous voulez imprimer un résumé des transactions dans le rapport.

Pour sélectionner plusieurs compteurs, appuyez sur la touche **Ctrl** tout en cliquant le compteur de votre choix.

☐ Raisons d'absence

Ce paramètre définit les raisons d'absence pour lesquelles vous voulez imprimer un résumé des transactions dans le rapport.

Pour sélectionner plusieurs raisons d'absence, appuyez sur la touche **Ctrl** tout en cliquant la raison d'absence de votre choix.

Planification collective (GTA)

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting > Listes et rapports

Cette liste vous donne, pour chaque journée dans une période donnée, le planning des employés pour lesquels cette liste est produite.

Vous y trouverez :

- les découpages journaliers attribués aux employés;
- les événements (absences ou accidents de travail) créés pour les employés.



Note : La présentation de cette liste peut tenir compte des [paramètres d'affichage](#)^[652] pour le **Gestionnaire** ou pour la **Diffusion** qui sont définis dans le menu **Configuration des absences et des conséquences**.

Paramètres

Date de début *

Préciser la date de début de période pour laquelle vous voulez produire les statistiques.

Date de fin *

Préciser la date de fin de période pour laquelle vous voulez produire les statistiques.

Format de papier *

Sélectionner le format de papier devant être utilisé.

Affichage *

Sélectionner le format d'affichage devant être utilisé pour la présentation des raisons d'absences et des conséquences.

Les [paramètres d'affichage](#)^[652] pour le **Gestionnaire** et la **Diffusion** sont définis dans le menu **Configuration des absences et des conséquences**.

Liste des fréquences et gravités absence

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting > Listes et rapports

Cette liste vous donne des statistiques sur la fréquence et la gravité des absences. Si vous n'avez jamais produit cette liste, vous devez préalablement l'ajouter à votre liste des favoris.



Note : Étant donné la complexité des données pouvant être filtrées, vous ne pouvez pas ajouter de conditions dans cette liste. C'est en précisant les divers [paramètres](#)^[578] de cette liste que vous pouvez définir sur quelles données les statistiques doivent s'appliquer.

Résumé

[Pré-requis](#)^[578]

[Paramètres](#)^[578]

[Explication des calculs dans les colonnes de la liste produite](#)^[580]

— Pré-requis

Afin de produire cette liste, vous devez au préalable :

- Définir dans le menu **Gestion des heures travaillées** les [heures travaillées](#) ^[574] associées au niveau de structure requis.
- Définir deux options dans les paramètres d'entreprise : **Indice de calcul de gravité** et **Indice de calcul de fréquence**. Ces indices sont pris en considération dans le calcul des statistiques fournies dans les colonnes [Taux de gravité](#) ^[580] et [Fréquence](#) ^[580] de la liste.

— Paramètres

☐ Niveau de structure *

Sélectionner le niveau de structure pour lequel vous voulez produire les statistiques. Par exemple, si vous sélectionnez Etablissement, vous obtiendrez des statistiques sur chacun des éléments créés au niveau 4 de la structure administrative.

☐ Niveau pour les heures travaillées *

Sélectionner le niveau de structure pour lequel vous avez défini des heures travaillées dans le menu **Gestion des heures travaillées**. Le niveau choisi doit être inférieur ou égal au niveau sélectionné dans le paramètre **Niveau de structure**. Par exemple, vous pouvez produire la liste par niveau 4 (Etablissement), mais choisir les heures travaillées qui auraient été définies au niveau 5 de la structure administrative (Service) dans le menu **Gestion des heures travaillées**.

☐ Attribution des jours perdus *

En sélectionnant l'option d'attribution des jours perdus, vous précisez comment le système doit faire les calculs lorsque les jours perdus associés à une même conséquence chevauchent deux périodes de calendrier.

La plupart du temps, vous utiliserez l'option **Jours perdus attribués à la période de la conséquence**. Cependant, dans certains cas d'exceptions, vous utiliserez l'option **Jours perdus attribués à la période dans laquelle l'événement a eu lieu** lorsque les jours perdus doivent être comptabilisés dans une période antérieure.

Note : Bien que le paramètre **Attribution des jours perdus** s'affiche toujours dans la liste, il s'applique uniquement lorsque le calcul des jours perdus se fait à l'aide des options [Automatique](#) ^[622] ou [Saisie détaillée](#) ^[636] dans la conséquence associée aux absences ou aux accidents de travail.

Lorsque le calcul des jours perdus se fait avec l'option [Manuel](#), ^[634] les jours perdus sont toujours reliés au premier jour de la conséquence et non répartis sur la durée de la conséquence. [Exemple](#) ^[635]

Exemple :

Dans une entreprise, on a créé un calendrier mensuel comportant 12 périodes pour définir les heures travaillées au niveau 4 de la structure administrative (Etablissement). Le calendrier couvre plusieurs années : 2005, 2006, 2007, etc.

Dans une conséquence associée à un événement, la date de début est le 20 décembre 2006 et la date de fin est le 19 janvier 2007. Au total, il y a eu 23 jours perdus pour cet événement : 8 jours en décembre 2006 et 15 jours en janvier 2007. Le calcul des jours perdus a été fait en mode **Automatique** dans la conséquence.

Voici l'impact dans la liste selon le paramètre d'attribution des jours perdus sélectionné :

Jours perdus attribués à la période de la conséquence

- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de décembre 2006, le système comptabilise 8 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de janvier 2007, le système comptabilise 15 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste pour la période de décembre 2006 à janvier 2007, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour l'année 2006 (c.-à-d. pour toutes les périodes de l'année), le système comptabilise 8 jours perdus pour cet événement.

Jours perdus attribués à la période dans laquelle l'événement a eu lieu

Si vous choisissez cette option, vous devez indiquer une date limite de calcul des jours perdus. Après cette date, les jours perdus ne seront pas calculés.

Exemple - Vous précisez le 19 janvier 2007 comme date limite :

- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de décembre 2006, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de janvier 2007, le système comptabilise 0 jour perdu pour cet événement.
- Si vous produisez la liste pour la période de décembre 2006 à janvier 2007, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour l'année 2006 (c.-à-d. pour toutes les périodes de l'année), le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.

Calendrier *

Sélectionner le calendrier requis, c'est-à-dire le même calendrier qui a été utilisé pour définir les [heures travaillées](#)^[574] dans le menu **Gestion des heures travaillées**.

Période de début et Période de fin *

Spécifier la période de début et la période de fin pour lesquelles vous voulez produire les statistiques. Les périodes affichées correspondent aux périodes définies dans le [calendrier](#)^[825] choisi dans le paramètre **Calendrier**.

Les dates de début et les dates de fin définies dans les périodes de calendrier servent à filtrer les données figurant dans les colonnes suivantes de la liste :

- [Nombre d'absences](#)^[580];
- [Heures travaillées](#)^[580];
- [Nombre de jours perdus](#)^[580].

Pour les colonnes **Nombre d'absences** et **Nombre de jours perdus**, les dates de début et les dates de fin définies dans les périodes de calendrier servent à filtrer les événements qui seront pris en compte pour calculer les statistiques.

Conséquences à évaluer

Sélectionner les conséquences pour lesquelles le système doit tenir compte des jours perdus dans le calcul.

Si vous ne sélectionnez aucune conséquence, le système produit la liste en tenant compte de toutes les conséquences.

Exclure les événements sans jour perdu *

Cocher cette case si vous voulez que les statistiques ne comptabilisent pas les événements où il n'y a aucun jour perdu.

Explication des calculs dans les colonnes de la liste produite

Nombre d'absences

Le nombre d'absences tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau de structure** (seules les absences associées à la structure sélectionnée sont comptabilisées),
- **Période de début** et **Période de fin** (seules les absences dont la date de création se situe entre les dates délimitées par ces paramètres sont comptabilisées),
- **Conséquence à évaluer** (seules les absences correspondant aux conséquences sélectionnées sont comptabilisées),
- **Exclure les événements sans jour perdu** (si cette case est cochée, les événements sans jour perdu ne sont pas comptabilisés).

Heures travaillées

Le nombre d'heures travaillées tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau pour les heures travaillées** (seules les heures travaillées associées à la structure sélectionnée sont comptabilisées),
- **Période de début** et **Période de fin** (seules les heures travaillées correspondant à la période délimitée par ces paramètres sont comptabilisées).

Nombre de jours perdus

Le nombre de jours perdus tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau de structure** (seuls les jours perdus correspondant aux absences associées à la structure sélectionnée sont comptabilisés),
- **Attribution des jours perdus** (Pour plus d'informations, voir [Attribution des jours perdus](#)⁵⁷⁸),
- **Période de début** et **Période de fin** (seuls les jours perdus correspondant aux absences dont la date de création se situe entre les dates délimitées par ces paramètres sont comptabilisés),
- **Conséquence à évaluer** (seuls les jours perdus correspondant aux absences associées aux conséquences sélectionnées sont comptabilisés).

Note : Le nombre de jours perdus peut également être influencé par le mode de calcul des jours perdus sélectionné dans la conséquence, c'est-à-dire des options **Automatique**, **Manuel** ou **Saisie détaillée de la durée** pour les absences ou accidents de travail. [Exemple](#)⁶³⁵

Taux de gravité

Le système calcule le taux de gravité en utilisant la formule suivante :

(Colonne **Nombre de jours perdus X Indice de calcul de gravité** (précisé dans les paramètres d'entreprise)) / Colonne **Heures travaillées**

Indice de gravité

Le système calcule l'indice de gravité en utilisant la formule suivante :

Colonne **Nombre de jours perdus** / Colonne **Nombre d'absences**

Fréquence

Le système calcule la fréquence en utilisant la formule suivante :

(Colonne **Nombre d'absences X Indice de calcul de fréquence** (précisé dans les paramètres d'entreprise)) / Colonne **Heures travaillées**

Voir aussi...

Ajouter une liste ou un rapport à la liste des favoris

[Gérer les heures travaillées](#)^[574]

[Configurer les calendriers](#)^[825]

Liste des fréquences et gravités accident

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting > Listes et rapports

Cette liste vous donne des statistiques sur la fréquence et la gravité des accidents de travail. Si vous n'avez jamais produit cette liste, vous devez préalablement l'ajouter à votre liste des favoris.



Note : Étant donné la complexité des données pouvant être filtrées, vous ne pouvez pas ajouter de conditions dans cette liste. C'est en précisant les divers [paramètres](#)^[581] de cette liste que vous pouvez définir sur quelles données les statistiques doivent s'appliquer.

Résumé

[Pré-requis](#)^[581]

[Paramètres](#)^[581]

[Explication des calculs dans les colonnes de la liste produite](#)^[580]

– Pré-requis

Afin de produire cette liste, vous devez au préalable :

- Définir dans le menu **Gestion des heures travaillées** les [heures travaillées](#)^[574] associées au niveau de structure requis.
- Définir deux options dans les paramètres d'entreprise : **Indice de calcul de gravité** et **Indice de calcul de fréquence**. Ces indices sont pris en considération dans le calcul des statistiques fournies dans les colonnes [Taux de gravité](#)^[584] et [Fréquence](#)^[584] de la liste.

– Paramètres**☐ Niveau de structure ***

Sélectionner le niveau de structure pour lequel vous voulez produire les statistiques. Par exemple, si vous sélectionnez Etablissement, vous obtiendrez des statistiques sur chacun des éléments créés au niveau 4 de la structure administrative.

☐ Niveau pour les heures travaillées *

Sélectionner le niveau de structure pour lequel vous avez défini des heures travaillées dans le menu **Gestion des heures travaillées**. Le niveau choisi doit être inférieur ou égal au niveau sélectionné dans le paramètre **Niveau de structure**. Par exemple, vous pouvez produire la liste par niveau 4 (Etablissement), mais choisir les heures travaillées qui auraient été définies au niveau 5 de la structure administrative (Service) dans le menu **Gestion des heures travaillées**.

☐ Attribution des jours perdus *

En sélectionnant l'option d'attribution des jours perdus, vous précisez comment le système doit faire les calculs lorsque les jours perdus associés à une même conséquence chevauchent deux périodes de calendrier.

La plupart du temps, vous utiliserez l'option **Jours perdus attribués à la période de la conséquence**. Cependant, dans certains cas d'exceptions, vous utiliserez l'option **Jours perdus attribués à la période dans laquelle l'événement a eu lieu** lorsque les jours perdus doivent être comptabilisés dans une période antérieure.

Note : Bien que le paramètre **Attribution des jours perdus** s'affiche toujours dans la liste, il s'applique uniquement lorsque le calcul des jours perdus se fait à l'aide des options [Automatique](#)^[622] ou [Saisie détaillée](#)^[636]. Lorsque le calcul des jours perdus se fait avec l'option [Manuel](#)^[634], le nombre de jours perdus est toujours reliés au premier jour de la conséquence et non répartis sur la durée de la conséquence. [Exemple](#)^[635]

Exemple :

Dans une entreprise, on a créé un calendrier mensuel comportant 12 périodes pour définir les heures travaillées au niveau 4 de la structure administrative (Etablissement). Le calendrier couvre plusieurs années : 2005, 2006, 2007, etc.

Dans une conséquence associée à un événement, la date de début est le 20 décembre 2006 et la date de fin est le 19 janvier 2007. Au total, il y a eu 23 jours perdus pour cet événement : 8 jours en décembre 2006 et 15 jours en janvier 2007. Le calcul des jours perdus a été fait en mode **Automatique** dans la conséquence.

Voici l'impact dans la liste selon le paramètre d'attribution des jours perdus sélectionné :

Jours perdus attribués à la période de la conséquence

- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de décembre 2006, le système comptabilise 8 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de janvier 2007, le système comptabilise 15 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste pour la période de décembre 2006 à janvier 2007, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour l'année 2006 (c.-à-d. pour toutes les périodes de l'année), le système comptabilise 8 jours perdus pour cet événement.

Jours perdus attribués à la période dans laquelle l'événement a eu lieu

Si vous choisissez cette option, vous devez indiquer une date limite de calcul des jours perdus. Après cette date, les jours perdus ne seront pas calculés.

Exemple - Vous précisez le 19 janvier 2007 comme date limite :

- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de décembre 2006, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour la période de janvier 2007, le système comptabilise 0 jour perdu pour cet événement.
- Si vous produisez la liste pour la période de décembre 2006 à janvier 2007, le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.
- Si vous produisez la liste uniquement pour l'année 2006 (c.-à-d. pour toutes les périodes de l'année), le système comptabilise 23 jours perdus pour cet événement.

☐ Calendrier *

Sélectionner le calendrier requis, c'est-à-dire le même calendrier qui a été utilisé pour définir les [heures travaillées](#)^[574] dans le menu **Gestion des heures travaillées**.

Période de début et Période de fin *

Spécifier la période de début et la période de fin pour lesquelles vous voulez produire les statistiques. Les périodes affichées correspondent aux périodes définies dans le [calendrier](#)^[825] choisi dans le paramètre **Calendrier**.

Les dates de début et les dates de fin définies dans les périodes de calendrier servent à filtrer les données figurant dans les colonnes suivantes de la liste :

- [Nombre d'accidents](#)^[583];
- [Heures travaillées](#)^[583];
- [Nombre de jours perdus](#)^[584].

Pour les colonnes **Nombre d'accidents** et **Nombre de jours perdus**, les dates de début et les dates de fin définies dans les périodes de calendrier servent à filtrer les événements qui seront pris en compte pour calculer les statistiques.

Conséquences à évaluer

Sélectionner les conséquences pour lesquelles le système doit tenir compte des jours perdus dans le calcul.

Si vous ne sélectionnez aucune conséquence, le système produit la liste en tenant compte de toutes les conséquences.

Exclure les événements sans jour perdu *

Cocher cette case si vous voulez que les statistiques ne comptabilisent pas les événements où il n'y a aucun jour perdu.

Explication des calculs dans les colonnes de la liste produite

Nombre d'accidents

Le nombre d'accidents tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau de structure** (seuls les accidents de travail associés à la structure sélectionnée sont comptabilisés),
- **Période de début** et **Période de fin** (seuls les accidents de travail dont la date de création se situe entre les dates délimitées par ces paramètres sont comptabilisés),
- **Conséquence à évaluer** (seuls les accidents de travail correspondant aux conséquences sélectionnées sont comptabilisés),
- **Exclure les événements sans jour perdu** (si cette case est cochée, les événements sans jour perdu ne sont pas comptabilisés).

Heures travaillées

Le nombre d'heures travaillées tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau pour les heures travaillées** (seules les heures travaillées associées à la structure sélectionnée sont comptabilisées),
- **Période de début** et **Période de fin** (seules les heures travaillées correspondant à la période délimitée par ces paramètres sont comptabilisées).

☐ Nombre de jours perdus

Le nombre de jours perdus tient compte des données précisées dans les paramètres suivants :

- **Niveau de structure** (seuls les jours perdus correspondant aux accidents de travail associés à la structure sélectionnée sont comptabilisés),
- **Attribution des jours perdus** (Pour plus d'informations, voir [Attribution des jours perdus](#)^[582]),
- **Période de début** et **Période de fin** (seuls les jours perdus correspondant aux accidents de travail dont la date de création se situe entre les dates délimitées par ces paramètres sont comptabilisés),
- **Conséquence à évaluer** (seuls les jours perdus correspondant aux accidents de travail associés aux conséquences sélectionnées sont comptabilisés).

Note : Le nombre de jours perdus peut également être influencé par le mode de calcul des jours perdus sélectionné dans la conséquence, c'est-à-dire **Automatique**, **Manuel** ou **Saisie détaillée de la durée**. [Exemple](#)^[635]

☐ Taux de gravité

Le système calcule le taux de gravité en utilisant la formule suivante :

(Colonne **Nombre de jours perdus X Indice de calcul de gravité** (précisé dans les paramètres d'entreprise)) / Colonne **Heures travaillées**

☐ Indice de gravité

Le système calcule l'indice de gravité en utilisant la formule suivante :

Colonne **Nombre de jours perdus** / Colonne **Nombre d'accidents**

☐ Fréquence

Le système calcule la fréquence en utilisant la formule suivante :

(Colonne **Nombre d'accidents X Indice de calcul de fréquence** (précisé dans les paramètres d'entreprise)) / Colonne **Heures travaillées**

Voir aussi...

Ajouter une liste ou un rapport à la liste des favoris

[Gérer les heures travaillées](#)^[574]

[Configurer les calendriers](#)^[825]

Absences et demandes de congé

– Résumé des modules Absences et Demandes de congé

Absence

Vous pouvez créer une absence et associer tous les documents requis.

Il existe diverses méthodes pour calculer la durée de cette absence, c'est-à-dire le [nombre de jours perdus](#)^[627] et donc, quantifier la gravité de l'absentéisme dans votre entreprise. Le calcul de la durée et des jours perdus peut être configuré grâce au code de [conséquence](#)^[640] sélectionné dans l'absence.

Selon la [raison d'absence](#)^[648] sélectionnée, vous pouvez associer certains types d'absences à des [compteurs](#)^[820]. Par exemple, la raison d'absence **Maladie** peut être associée à un compteur **Maladie**. Lors de la création d'une absence dont la raison est **Maladie**, le nombre de jours ou d'heures, calculés dans la conséquence, est déduit du compteur **Maladie** de [l'employé](#)^[77].

Si vous utilisez le module **Temps**, le système tient également compte de la durée de l'absence (nombre de jours perdus) pour [créer automatiquement des entrées dans les feuilles de temps](#)^[449].

Vous pouvez gérer l'aspect comptable des absences en suivant les dépenses dans la fenêtre flottante secondaire **Résumé jours perdus / coûts**.

Une fois les informations imputées, vous avez la possibilité de compiler des statistiques (par exemple, la [Liste des fréquences et gravités absence](#))^[577], des modèles de rapports, des graphiques, des tableaux de données, et ce, selon vos besoins spécifiques tant au niveau des données que des fréquences requises. Vous mettre en place différents éléments de suivi des dossiers afin de minimiser l'absentéisme.

Demandes de congé

Les demandes de congé sont habituellement saisies par les salariés dans My SigmaRH à partir du menu **Demande de congé > Mes demandes de congé**.



Note : Une fois qu'une demande de congé est approuvée, une [absence](#)^[586] correspondante est ajoutée à la **Gestion express** de l'employé.

– Quelles sont les différences entre les absences et les demandes de congé?

Voici les principales différences entre les absences et les demandes de congé :

Aspects	Absences	Demandes de congé
Approbation	Les absences n'exigent pas habituellement l'approbation d'une tierce personne.	Les demandes de congé exigent toujours une approbation.

Aspects	Absences	Demandes de congé
Saisie	<p>Les absences peuvent être saisies en mode Gestion si l'utilisateur a accès à l'un des menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Absence ^[587] • GTA > Planning ^[163] • GTA > Badgeages ^[254] • Gestion express ^[104] 	<p>Les demandes de congé sont habituellement saisies par les salariés dans My SigmaRH à partir du menu Demande de congé > Mes demandes de congé.</p> <p>C'est dans My SigmaRH que s'effectuent les processus d'approbation.</p>
Visualisation en mode Gestion	<p>Les absences peuvent être visualisées en mode Gestion si l'utilisateur a accès à l'un des menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Absence ^[587] • GTA > Planning ^[163] • GTA > Badgeages ^[254] • Gestion express ^[104] 	<p>Les demandes de congé peuvent être visualisées en mode Gestion.</p> <p>Demandes de congé gérées en mode « standard »</p> <p>Peuvent être visualisées à partir du dossier de l'employé (fenêtre flottante Temps / Demande de congé, hyperlien Voir les demandes de congé de cet employé). ^[63]</p> <p>Demandes de congé gérées en mode « évolué »</p> <p>Peuvent être visualisées en mode Gestion si l'utilisateur a le droit d'accéder aux menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion express ^[104] ○ GTA > Demandes de congé ^[602] ○ GTA > Demandes de congé envoyées ^[602]

Résumé

[Gérer les absences](#) ^[586]

[Gérer les demandes de congé](#) ^[596]

[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#) ^[112]

[Calculer les jours perdus \(durée\)](#) ^[627]

[Configurer les absences et les conséquences](#) ^[640]

[Tâches APS requises pour la gestion des absences](#) ^[659]

[Notifications et alertes pouvant être configurées pour les absences et les demandes de congé](#) ^[665]

[Listes standard se rapportant au module GTA avancée](#) ^[575]

Gérer les absences

Vous pouvez créer une absence et associer tous les documents requis.

Il existe diverses méthodes pour calculer la durée de cette absence, c'est-à-dire le [nombre de jours perdus](#) ^[627] et donc, quantifier la gravité de l'absentéisme dans votre entreprise. Le calcul de la durée et des jours perdus peut être configuré grâce au code de [conséquence](#) ^[640] sélectionné dans

l'absence.

Selon la [raison d'absence](#)^[648] sélectionnée, vous pouvez associer certains types d'absences à des [compteurs](#)^[820]. Par exemple, la raison d'absence **Maladie** peut être associée à un compteur **Maladie**. Lors de la création d'une absence dont la raison est **Maladie**, le nombre de jours ou d'heures, calculés dans la conséquence, est déduit du compteur **Maladie** de [l'employé](#)^[77].

Si vous utilisez le module **Temps**, le système tient également compte de la durée de l'absence (nombre de jours perdus) pour [créer automatiquement des entrées dans les feuilles de temps](#)^[449].

Vous pouvez gérer l'aspect comptable des absences en suivant les dépenses dans la fenêtre flottante secondaire **Résumé jours perdus / coûts**.

Une fois les informations imputées, vous avez la possibilité de compiler des statistiques (par exemple, la [Liste des fréquences et gravités absence](#))^[577], des modèles de rapports, des graphiques, des tableaux de données, et ce, selon vos besoins spécifiques tant au niveau des données que des fréquences requises. Vous mettre en place différents éléments de suivi des dossiers afin de minimiser l'absentéisme.

L'ensemble des absences de la base de données est accessible dans le menu **Absence**. Vous obtenez alors un profil par numéro ou par date. Un profil central par employé est aussi disponible par l'intermédiaire du menu [Gestion express](#)^[107].



Note : Lorsque vous accédez au menu **GTA > Absence**, les absences associées à des conséquences actives (c'est-à-dire les absences en cours à la date de consultation) sont listées en rouge. Un filtre dans une fenêtre flottante secondaire permet de ne lister que ces dossiers actifs. Un second filtre permet de n'afficher que les dossiers dont vous êtes responsable.

Résumé

[Ajouter une absence](#)^[587]

[Modifier une absence](#)^[594]

[Supprimer une absence](#)^[594]

[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#)^[112]

[Approuver/refuser une absence](#)^[595]

[Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#)^[596]

Ajouter une absence

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Absence

Vous pouvez créer une absence et associer tous les documents requis.

Il existe diverses méthodes pour calculer la durée de cette absence, c'est-à-dire le [nombre de jours perdus](#)^[621] et donc, quantifier la gravité de l'absentéisme dans votre entreprise. Le calcul de la durée et des jours perdus peut être configuré grâce au code de [conséquence](#)^[640] sélectionné dans l'absence.

Selon la [raison d'absence](#)^[648] sélectionnée, vous pouvez associer certains types d'absences à des [compteurs](#)^[820]. Par exemple, la raison d'absence **Maladie** peut être associée à un compteur **Maladie**. Lors de la création d'une absence dont la raison est **Maladie**, le nombre de jours ou d'heures, calculés dans la conséquence, est déduit du compteur **Maladie** de [l'employé](#)^[77].

Si vous utilisez le module **Temps**, le système tient également compte de la durée de l'absence (nombre de jours perdus) pour [créer automatiquement des entrées dans les feuilles de temps](#)^[449].

Vous pouvez gérer l'aspect comptable des absences en suivant les dépenses dans la fenêtre flottante secondaire **Résumé jours perdus / coûts**.

Une fois les informations imputées, vous avez la possibilité de compiler des statistiques (par exemple, la [Liste des fréquences et gravités absence](#))⁵⁷⁷, des modèles de rapports, des graphiques, des tableaux de données, et ce, selon vos besoins spécifiques tant au niveau des données que des fréquences requises. Vous mettre en place différents éléments de suivi des dossiers afin de minimiser l'absentéisme.



Note : Cette fonctionnalité est aussi disponible par l'intermédiaire des menus suivants :

- [GTA > Planning](#)¹⁶³
- [GTA > Badgeages](#)²⁵⁴
- [Gestion express](#)¹⁰⁴

1. Choisir **GTA > Absence** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste les employés correspondant au niveau de structure choisi.

3. Choisir l'employé, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : L'écran de définition des absences s'affiche à l'écran.

Fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Utilisation												
Informations de l'employé	En plus des informations de base (matricule avec hyperlien pour accéder au dossier, nom et prénom, sexe, âge), on trouve les icônes suivantes.												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th> Icône </th> <th> Explications </th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Homme</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Femme</td> </tr> <tr> <td></td> <td> Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel. </td> </tr> <tr> <td></td> <td> Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.</td> </tr> </tbody> </table>	Icône	Explications		Homme		Femme		Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.		Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. 		Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.
	Icône	Explications											
		Homme											
		Femme											
	Visualiser les adresses de courrier électronique : <ul style="list-style-type: none"> • adresse principale (saisie dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • toute autre adresse de courrier électronique saisie dans la fenêtre flottante Autres informations). Un hyperlien sur l'adresse électronique permet d'envoyer un courriel.												
	Visualiser les numéros de téléphone : <ul style="list-style-type: none"> • au domicile, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Détails personnels); • au bureau, qu'il s'agisse d'un téléphone fixe ou portable (saisi dans la fenêtre flottante Communications professionnelles); • tout autre numéro saisi dans la fenêtre flottante Autres informations. 												
	Visualiser la nationalité, la date de naissance, la date d'embauche et le poste principal de l'employé.												

Fenêtre flottante	Utilisation																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 327 740 371">Icône</th> <th data-bbox="740 327 1423 371">Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 371 740 730"></td> <td data-bbox="740 371 1423 730"> <p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique ^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation ^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 730 740 801"></td> <td data-bbox="740 730 1423 801">Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 801 740 873"></td> <td data-bbox="740 801 1423 873">Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 873 740 945"></td> <td data-bbox="740 873 1423 945">Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 945 740 1039"></td> <td data-bbox="740 945 1423 1039">Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1039 740 1227"></td> <td data-bbox="740 1039 1423 1227">Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1227 740 1505">Talents</td> <td data-bbox="740 1227 1423 1505"> <p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1505 740 1599"></td> <td data-bbox="740 1505 1423 1599">Située à côté de l'hyperlien Talents, cette icône identifie les salariés à haut potentiel.</td> </tr> </tbody> </table>	Icône	Explications		<p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique ^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation ^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). 		Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.		Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.		Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.		Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.		Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.	Talents	<p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. 		Située à côté de l'hyperlien Talents , cette icône identifie les salariés à haut potentiel.
Icône	Explications																		
	<p>Visualiser l'adresse saisie au dossier sur une carte géographique ^[675] (uniquement si les outils de géolocalisation ^[673] ont été activés dans votre entreprise).</p> <p>Une info-bulle permet de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> la distance entre le domicile et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier); la durée estimée du transport entre le domicile et le lieu de travail (par voiture ou transport public). 																		
	Accéder à un graphique illustrant l'évolution salariale.																		
	Visualiser le nom du supérieur hiérarchique du salarié.																		
	Visualiser les risques auxquels le salarié est exposé.																		
	Uniquement dans les événements. Visualiser la Gestion express ^[101] de ce salarié.																		
	Uniquement dans la Gestion express ^[101] du salarié. Accéder au calendrier des événements ^[112] de ce salarié. Lors de la visualisation du Calendrier des événements pour une seule personne, choisir la vue appropriée (Annuelle ou mensuelle) pour l'impression.																		
Talents	<p>Accéder à l'outil de gestion des talents qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> de visualiser les écarts entre les exigences d'un poste et les qualifications (compétences, diplômes, permis, habilitations et cours suivis) d'un employé; d'obtenir davantage d'informations sur les alertes indiquant qu'un employé répond ou non aux exigences du poste qu'il occupe. 																		
	Située à côté de l'hyperlien Talents , cette icône identifie les salariés à haut potentiel.																		
Informations sur le compteur associé à cette absence	<p>Cette fenêtre s'affiche seulement si le code de raison d'absence sélectionné dans le champ Raison a été associé à un compteur dans la configuration du code de raison d'absence ^[649].</p> <p>Cette fenêtre présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> le compteur que vous avez défini dans le code de raison d'absence ^[649]; des informations sur le solde total figurant dans le compteur de l'employé pour lequel l'absence est créée. 																		
Structure	Rappelle le niveau de structure auquel cet employé est habituellement rattaché. Il peut être modifié si l'absence est associée à un autre niveau de structure.																		

Fenêtre flottante	Utilisation
Responsable du dossier	<p>Permet d'indiquer le nom de la personne chargée du suivi de cette absence.</p> <p>Dès qu'un employé crée un dossier et qu'il a été désigné « responsable de dossier », ses nom et prénom sont automatiquement insérés dans ce champ.</p> <p>Si un autre responsable de dossier doit être attribué à cet événement, cliquer . Vous verrez alors les employés ayant été désignés responsables de dossier pour ce type d'événement^[106]. Si un trop grand nombre d'employés est affiché, vous pouvez chercher^[32] l'employé requis à l'aide de la grille.</p>
Résumé jours perdus / coûts	<p>Cette fenêtre présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> le total des jours ouvrables perdus (calculé en fonction des conséquences^[119] associées à cet événement); le nombre de jours pendant lequel l'employé a été en poste adapté (toujours d'après les conséquences^[119] associées à cet événement); la somme des coûts indirects engendrés par cet événement. Ces coûts indirects sont ceux qui ont été saisis dans les dépenses^[126] (frais d'expertise, prothèses, etc.), c.-à-d. que les salaires versés pour les jours de travail perdus ne sont pas inclus dans le total.
Filtre sur suivi de dossier	<p>Cocher les éléments de suivi à lister. Après la sélection, cliquer Actualiser pour rafraîchir la liste.</p>

4. Entrer les données requises dans la fenêtre **Absence**.

 **Absence**

Champ	Utilisation
N° de l'événement	<p>Suivant les paramètres d'entreprise, il est possible que le numéro de l'absence soit généré par le système. Il ne peut alors être modifié. Sinon, entrer ce numéro selon les politiques de votre entreprise.</p>

Champ	Utilisation
Raison *	<p>Préciser la raison de l'absence (ex. maladie, congé parental, etc.).</p> <p>Les codes de raisons d'absences sont définis dans le menu Configuration des absences et des conséquences.^[648] Si vous avez défini un compteur pour cette raison d'absence, la transaction est automatiquement enregistrée dans le compteur de l'employé.</p> <p>Raison d'absence exigeant un entretien au retour</p> <p>Lorsque l'absence est ajoutée pour un employé dont le dossier a été créé dans un établissement où la région d'utilisation est France, la question « Avez-vous offert un entretien professionnel au retour du salarié? » peut être visible si la raison d'absence^[652] le permet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir Oui si un entretien a été offert pour l'employé à son retour après ce congé. Saisir la date à laquelle cet entretien a été proposé. • Choisi Non si aucun entretien n'a été offert pour l'employé. <p> Note : Pour vous assurer de bien remplir ces champs au retour d'un employé, automatisez la production d'un modèle de rapport qui vous donnera la liste des absences à vérifier. Dans les conditions du modèle de rapport, assurez-vous d'inclure les raisons d'absence qui exigent un entretien au retour.</p>
Statut d'acceptation	Tant que l'absence n'a été ni acceptée, ni refusée, elle n'a aucun statut. Voir Approuver/refuser une absence pour plus de détails . ^[595]
Responsable	Sélectionner l'employé responsable de l'approbation de cette absence.

5. Vérifier et modifier, au besoin, les informations sur le salarié lors de l'événement.

 **Information sur le salarié lors de l'événement**

Champ	Utilisation
Information à la fiche de l'employé au moment de l'événement	Les informations d'emploi s'appliquant à l'employé au moment de l'événement (Métier et Type de contrat) sont récupérées dans son dossier d'emploi et s'affichent en mode lecture seule.

Champ	Utilisation
Information sur le salarié lors de l'événement	<p>Présente des données récupérées dans le dossier de l'employé (poste, métier, quart de travail, type de contrat, type de temps). Modifier ces informations si l'absence ne s'est pas produite au poste de l'employé. Dans ce cas, choisir l'option en vigueur lorsque l'absence s'est produite.</p> <p>Poste</p> <p>Sélectionner le poste qu'occupait l'employé au moment de l'absence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'agit d'un des postes habituels de l'employé (c.-à-d. l'un des postes associés à l'employé dans sa fiche d'employé), cliquer Postes de l'employé et choisir ce poste dans la liste déroulante. • S'il s'agit d'un autre poste, cliquer Tous les postes, puis . Le système liste par défaut les postes actifs dans la structure organisationnelle. Au besoin, visualiser les postes inactifs à l'aide d'un filtre dans la fenêtre flottante secondaire Statut des postes affichés. Cocher le poste qui convient, puis cliquer Sélectionner.

6. Dans le cas d'une absence pour maladie, la fenêtre flottante **Autres informations** sert à préciser la nature du problème médical.



Note : Cette fenêtre s'affiche uniquement lorsque l'absence est définie pour un employé dont le dossier a été créé dans un établissement où la région d'utilisation est un pays ou région hors de l'Europe, par exemple Canada (ou toute province du Canada), Congo, Mexique, États-Unis, Singapour.

Autres informations

Champ	Utilisation
Description	Entrer une description du problème médical.
Nature de la lésion	<p>Codifier la nature (ex. entorse ou plaies superficielles) du problème médical.</p> <p>Les options figurant dans cette liste déroulante sont définies dans la table de codes de sélection Siège (Accident + absence) (code SS).</p>
Siège de la lésion	<p>Codifier le siège (ex. cheville ou visage) du problème médical.</p> <p>Les options figurant dans cette liste déroulante sont définies dans la table de codes de sélection Nature(s) de lésion (Accident + absence) (code NN).</p>
Justification orale	Entrer la justification de l'employé.
Justification vérifiée	Entrer la version des faits de l'employeur (si elle diffère de celle de l'employé).

6. La fenêtre flottante **Période d'arrêt** sert à définir la première conséquence résultant de cette absence. D'autres conséquences peuvent être ajoutées à l'aide de la fenêtre flottante **Suivi de dossier**.

☰ Période d'arrêt

Champ	Utilisation
Conséquence *	La conséquence associée à la raison d'absence est automatiquement sélectionnée et ne peut pas être modifiée. Les codes de conséquences sont définis dans le menu Configuration des absences et des conséquences . ^[640]
Date de début * et Heure de début	Toute conséquence est associée à une durée. Indiquer l'heure et la date de début de cette conséquence. Par défaut, le système affiche la date et l'heure courantes, mais vous pouvez les modifier au besoin. Pour être prévenu dès qu'une conséquence est enregistrée, définir une note automatique à l'agenda . ^[740]
Date de fin et Heure de fin	Indiquer l'heure et la date de fin de la conséquence. Ces deux dates peuvent générer une note automatique à l'agenda . ^[740] L'heure de fin n'est pas obligatoire si une date de fin est saisie. Il est impossible d'avoir deux conséquences ouvertes pour le même employé et le même événement. Il est donc essentiel d'inscrire la fin d'une conséquence pour pouvoir en créer une autre. Les conséquences actives (c.-à-d. en cours à la date de consultation) sont listées en rouge dans la fenêtre flottante Suivi de dossier dans l'événement.
Date de retour prévue	Indiquer la date prévue pour le retour au travail de l'employé.
Description	Au besoin, entrer une description pour la conséquence.
Horaire de travail	Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée Par défaut, le système reporte l'horaire de travail qui a été attribué à l'employé dans son dossier. Cependant, vous pouvez sélectionner un autre horaire au besoin. Si vous utilisez le module GTA avancée Par défaut, l'option L'horaire du planning de l'employé est automatiquement sélectionnée afin que le calcul de la durée tienne compte de l'horaire de travail planifié défini dans le menu Planning . ^[148] Cette option est en lecture seule. Aucune modification n'est permise.
Calcul des jours perdus	Déterminer le mode de calcul des jours perdus associé à cette conséquence. Automatique . ^[622] Manuel . ^[634] Saisie détaillée de la durée . ^[636]

7. La fenêtre flottante **Suivi de dossier** sert à ajouter un ou plusieurs éléments de suivi : [Billet médical](#).^[117] [Médecine du travail](#), [Conséquence](#).^[119] [Conversation](#).^[121] [Dépense](#).^[126] [Document associé](#).^[127] [Document fusionné](#).^[129] [Expertise](#).^[136] [Inaptitude](#).^[138] ou [Note évolutive](#).^[142]

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Voir aussi...

[Modifier une absence](#) ^[594]

[Supprimer une absence](#) ^[594]

[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#) ^[112]

[Approuver/refuser une absence](#) ^[595]

[Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#) ^[596]

[Calculer les jours perdus \(durée\)](#) ^[621]

Modifier une absence

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Absence**

Vous pouvez modifier une absence pour de multiples raisons, par exemple pour ajouter un [suivi de dossier](#) ^[593] ou saisir une nouvelle date de fin lorsqu'une absence maladie se prolonge pour un employé.

Note : Cette fonctionnalité est aussi disponible par l'intermédiaire des menus suivants :



- [GTA > Planning](#) ^[163]

- [GTA > Badgeages](#) ^[254]

- [Gestion express](#) ^[104]



Attention : Si vous accédez à une [absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#) ^[596], il n'est pas recommandé de modifier la date de début et la date de fin de l'absence afin que les périodes d'absence soient les mêmes dans la demande de congé et l'absence.

1. Choisir **GTA > Absence** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder à l'absence de votre choix.
3. Apporter les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ^[587]

[Supprimer une absence](#) ^[594]

[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#) ^[112]

[Approuver/refuser une absence](#) ^[595]

[Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#) ^[596]

Supprimer une absence

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Absence**

Vous pouvez supprimer une absence, par exemple si elle a été ajoutée par erreur.



Note : Cette fonctionnalité est aussi disponible par l'intermédiaire des menus suivants :

- [GTA > Planning](#)^[163]
- [GTA > Badgeages](#)^[254]
- [Gestion express](#)^[104]



Attention : Il n'est pas possible de supprimer une [absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé en mode « évolué »](#)^[670]. Le message d'erreur bloquant s'affiche et empêche la suppression. Si l'absence n'est plus requise et que l'on veut remettre dans le compteur de l'employé les heures ou les jours qui ont été déduits au moment de l'approbation de la demande de congé, on doit [annuler la demande de congé approuvée](#)^[618].

1. Choisir **GTA > Absence** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cocher la case de l'absence devant être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#)^[587]

[Modifier une absence](#)^[594]

[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#)^[112]

[Approuver/refuser une absence](#)^[595]

[Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#)^[596]

Approuver/refuser une absence

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Absence**

Le gestionnaire RH peut approuver ou refuser une absence. Avant de prendre sa décision, par exemple pour les demandes de congés de vacances, il peut consulter le [calendrier des événements](#)^[112] afin de vérifier si trop d'employés ont fait des demandes pour la même période.



Note : Cette fonctionnalité est aussi disponible par l'intermédiaire des menus suivants :

- [GTA > Planning](#)^[163]
- [GTA > Badgeages](#)^[254]
- [Gestion express](#)^[104]

1. Choisir **GTA > Absence** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer l'absence à approuver.
3. Selon le cas, mettre le champ **Statut d'acceptation** à **Accepté** ou **Refusé**.
4. Sélectionner la personne responsable de l'approbation dans la liste des employés.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'absence.

Voir aussi...[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷[Modifier une absence](#) ⁵⁹⁴[Supprimer une absence](#) ⁵⁹⁴[Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#) ¹¹²[Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé](#) ⁵⁹⁶

Visualiser une absence créée à la suite de l'approbation d'une demande de congé

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Absence

Si une demande de congé a été saisie par un employé dans le module My SigmaRH et qu'elle a été approuvée par l'approbateur, une absence est automatiquement ajoutée dans les menus **Absence**, [GTA > Planning](#) ¹⁶³, [GTA > Badgeages](#) ²⁵⁴ et **Gestion express** avec les données que l'employé aura entrées.



Note : Si l'employé avait ajouté un justificatif dans sa demande de congé, ce document est reporté automatiquement dans un suivi de dossier **Document associé** dans l'absence.

1. Choisir **GTA > Absence** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder à l'absence requise.

Résultat : L'écran de définition des absences s'affiche à l'écran.

3. Dans la fenêtre **Absence**, cliquer sur l'hyperlien à la droite du champ **Lié à la demande de congé du** afin d'accéder à la demande de congé.

Voir aussi...[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

Gérer les demandes de congé

Les demandes de congé sont habituellement saisies par les salariés dans My SigmaRH à partir du menu **Demande de congé > Mes demandes de congé**.



Note : Une fois qu'une demande de congé est approuvée, une [absence](#) ⁵⁸⁶ correspondante est ajoutée à la **Gestion express** de l'employé.

Il existe deux modes de gestion pour les demandes de congé :

- le mode « standard » pour lequel on doit désigner nominativement les [approbateurs](#) ⁶³ directement dans les dossiers de chaque employé;
- le mode « évolué » qui fait appel à un workflow configurable dans lequel on désigne les approbateurs à l'aide de règles précises.

— Quelles sont les différences entre les deux modes de gestion des demandes de congé?

Voici les principales différences entre le mode « standard » et le mode « évolué » pour la gestion des demandes de congé :

Différences	Mode « standard »	Mode « évolué »
Niveaux d'approbation	Ces demandes de congé peuvent faire l'objet d'un seul niveau d'approbation.	Ces demandes de congé peuvent faire l'objet de multiples niveaux d'approbation. Par exemple, la demande de congé peut être approuvée par le supérieur hiérarchique d'un employé, puis par une autre personne.
Désignation des approbateurs habituels	Les approbateurs sont désignés nominativement dans les dossiers de chaque employé ^[63] .	Les approbateurs sont désignés à l'aide de règles configurées dans le workflow. Par exemple, l'approbateur peut être le supérieur hiérarchique de l'employé, la personne occupant un poste précis, etc.
Désignation d'approbateurs délégués	Les approbateurs ne peuvent pas nommer eux-mêmes un approbateur délégué qui pourra effectuer l'approbation des demandes de congé pendant une période précise. C'est l'administrateur qui doit désigner un approbateur de secours en cas d'absence d'un approbateur, puis enlever cette désignation au retour de l'approbateur.	Les approbateurs peuvent nommer eux-mêmes un approbateur délégué ^[47] qui pourra effectuer l'approbation des demandes de congé pendant une période précise. L'administrateur peut contrôler qui sont les approbateurs délégués.
Désignation d'un approbateur « administrateur »	Aucun approbateur « administrateur » ne peut être désigné automatiquement, par exemple pour prendre le relais des approbateurs qui seraient absents.	Un approbateur « administrateur » peut être désigné automatiquement, par exemple pour prendre le relais des approbateurs qui seraient absents.
Délais d'approbation	Aucun délai d'approbation ne peut être configuré pour ces demandes de congé.	Des délais d'approbation peuvent être configurés pour ces demandes de congé. Par exemple, si l' approbateur habituel d'une demande de congé n'a pas approuvé une demande dans les trois jours, un approbateur de secours peut être automatiquement avisé afin que l'approbation soit faite rapidement.
Menu où s'effectue l'approbation	L'approbation se fait dans My SigmaRH à partir du menu Demande de congé > Approbation des demandes de congé .	L'approbation se fait dans le centre de notification des workflows à l'aide de l'icône  .

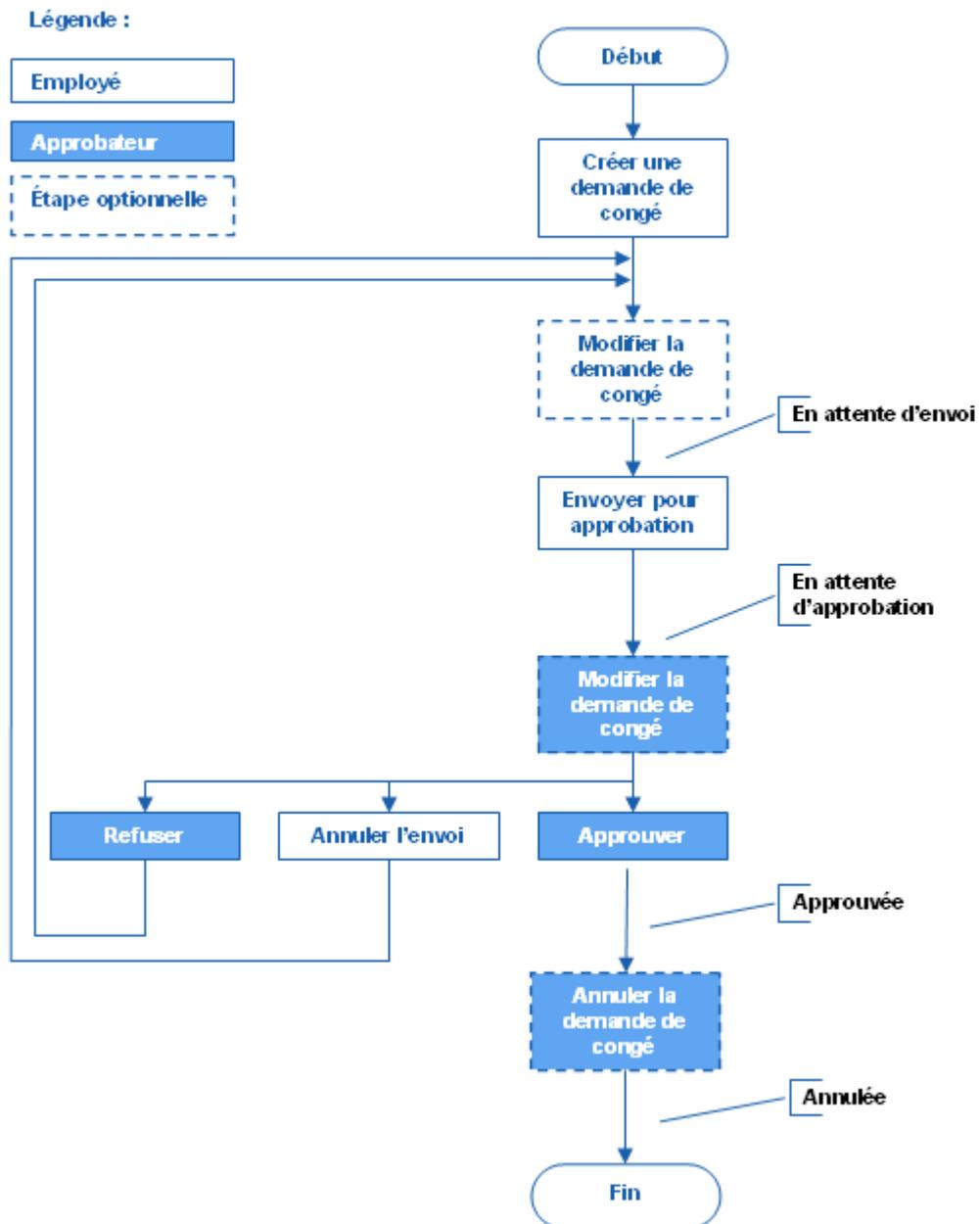
Différences	Mode « standard »	Mode « évolué »
Transactions négatives faites dans le compteur de l'employé	Si la raison d'absence est liée à un compteur, les heures ou les jours sont déduits au moment de l'approbation de la demande de congé. C'est la demande de congé approuvée qui contrôle les transactions négatives faites le compteur de l'employé.	Si la raison d'absence est liée à un compteur, les heures ou les jours sont déduits au moment de l'approbation de la demande de congé. C'est l'absence liée à la demande de congé approuvée qui contrôle les transactions négatives faites le compteur de l'employé.
Signature électronique	Aucune trace de la signature électronique de l'approbateur ne peut être conservée.	La signature électronique de l'approbateur peut être exigée et elle est visible dans l'historique du workflow. Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur . ^[46]
Visualisation des demandes de congé en mode Gestion	Visualisation possible dans le dossier de l'employé seulement ^[66] (fenêtre Demande de congé , hyperlien Voir les demandes de congé de cet employé).	Visualisation possible dans la Gestion express ^[103] de l'employé. La demande de congé est un événement au même titre que l'absence. Les gestionnaires peuvent également aussi consulter la liste des demandes de congé par niveau de structure administrative dans les menus suivants : <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Demandes de congé • GTA > Demandes de congé envoyées

Résumé

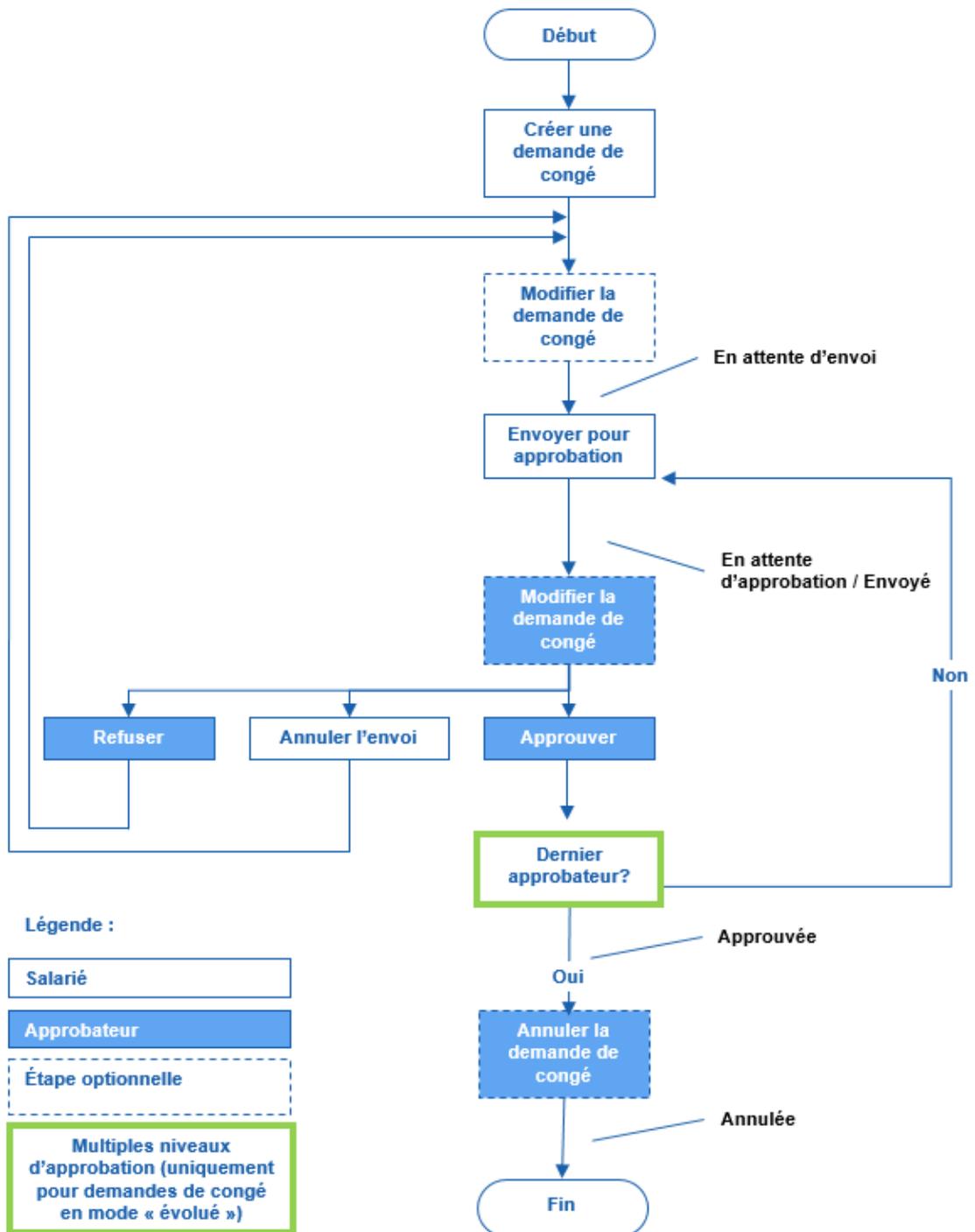
- [Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#) 
- [Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Retourner au demandeur une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#) 
- [Annuler une demande de congé approuvée \(mode « évolué »\)](#) 
- [Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Visualiser les notifications concernant le processus d'approbation des demandes de congé \(mode « évolué »\)](#) 
- [Visualiser les absences et les demandes de congé des employés dans le calendrier des événements](#) 

Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé

Processus pour les demandes de congé en mode « standard »



Processus pour les demandes de congé en mode « évolué »



Voir aussi...

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰³

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁸

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁹

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁰

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹²

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁸

Visualiser les demandes de congé (mode « évolué »)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Demandes de congé

Si vous utilisez le mode « évolué » pour la gestion des demandes de congé, vous pouvez visualiser ces demandes dans les menus ci-dessous de la barre **RH Global** :

Menu	Détails
Gestion express	Dans ce menu, vous visualiserez toutes les demandes de congé de l'employé, peu importe le statut de cette demande.
GTA > Demandes de congé	<p>Dans ce menu, vous visualiserez les demandes de congé auxquelles vous avez accès en fonction des droits qui vous ont été donnés par l'administrateur du système.</p> <p>Une case vous permet de visualiser uniquement les demandes où vous êtes le responsable de dossier.</p> <p>Des filtres vous permettent de visualiser les demandes en fonction des niveaux de structure administrative, ainsi que des statuts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En attente d'envoi • Envoyée • Approuvée • Annulée • Refusée
GTA > Demandes de congé envoyées	<p>Dans ce menu, vous visualiserez les demandes de congé auxquelles vous avez accès en fonction des droits qui vous ont été donnés par l'administrateur du système.</p> <p>Une case vous permet de visualiser uniquement les demandes où vous êtes le responsable de dossier.</p> <p>Des filtres vous permettent de visualiser les demandes en fonction des niveaux de structure administrative, ainsi que des statuts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoyée • Approuvée • Annulée • Refusée

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#) ⁶⁰⁰

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰³

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁸

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁹

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁰

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹²

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁴

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁶

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁸

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#) ⁶¹⁹

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)



Ajouter une demande de congé (mode « évolué »)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Demandes de congé

Vous pouvez remplir une demande de congé au nom d'un employé et envoyer cette demande pour approbation. Il peut s'agir d'une demande de congé de plusieurs jours, d'une demi-journée ou de quelques heures.

Résumé

[Restrictions](#) 

[Ajouter une demande de congé pour une ou plusieurs journées complètes](#) 

[Ajouter une demande de congé pour une demi-journée](#) 

[Ajouter une demande de congé pour de multiples raisons d'absence](#) 

[Ajouter un document justificatif dans une demande de congé](#) 

[Qu'arrive-t-il si je soumetts une demande de congé pour une période qui chevauche un jour férié?](#) 

— Restrictions

Lorsque vous faites une nouvelle demande de congé, il ne doit pas y avoir de chevauchements de dates et d'heures avec une autre demande de congé approuvée. Par exemple, vous ne pouvez pas ajouter une nouvelle demande de congé pour des vacances pour la période du 4, 5 et 6 juillet, si vous avez déjà une autre demande de congé approuvée pour un congé mobile le 6 juillet. Il y a chevauchement de date pour le 6 juillet. Dans ce cas, vous devrez faire uniquement une demande de congé pour la période du 4 au 5 juillet.

— Ajouter une demande de congé pour une ou plusieurs journées complètes

1. Choisir **GTA > Demandes de congé** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Sélectionner l'employé pour qui la demande de congé doit être ajoutée.

Résultat : Si l'employé peut soumettre des demandes de congé en heures et en jours, deux boutons lui permettent de préciser si la présente demande sera faite pour des raisons d'absence en heures ou en jours. Si l'employé peut uniquement soumettre des demandes de congé en heures ou en jours, les deux boutons ne s'affichent pas.

4. Sélectionner la période de la demande de congé à l'aide de l'une des méthodes suivantes :
 - Saisir la date de début (champ **Du**) et la date de fin (champ **Au**) à l'aide de l'icône .
 - Saisir la période à l'aide des calendriers présentés à droite en cliquant sur la première date, puis en glissant la souris jusqu'à la dernière date. La première date sélectionnée deviendra la date de début (champ **Du**) et la dernière date sélectionnée deviendra la date de fin (champ **Au**).



Note : Dans les calendriers présentés en droite, les jours fériés sont affichés en rouge.

5. Sélectionner la raison de l'absence (par ex. *Congés payés*).

Pour certaines raisons d'absences (par exemple les raisons d'absences se rapportant aux congés payés), vous pourrez visualiser un aperçu du solde en vigueur à la date de début et à la date de fin de l'absence dans le compteur dans la demande de congé.



Attention : Les informations sur le solde dans déductions dans le compteur sont affichées à titre indicatif seulement. Les déductions dans le compteur sont uniquement faites lorsque la demande de congé aura été [approuvée](#)^[610].

6. Vérifier la fenêtre **Événements prévus durant la période**.

Si des événements s'affichent, vérifier la période d'absence pour qu'il n'y ait pas de chevauchement. Au besoin, modifier la période d'absence.

7. Au besoin, saisir un commentaire qui sera visible par l'approbateur.
8. Cliquer sur le bouton d'approbation qui a été configuré (ce bouton se trouve dans le bas de l'écran).

Résultat : La demande de congé prend le statut **Envoyé**. Le processus d'approbation est démarré.



Attention : Si la demande de congé est simplement enregistrée, elle ne prendra pas le statut **Envoyé**. Elle conservera le statut **En attente d'envoi**. Le processus d'approbation ne sera pas démarré.

– Ajouter une demande de congé pour une demi-journée

Vous pouvez soumettre une demande de congé pour une demi-journée.



Attention : Si la demande de congé est faite pour une période de plusieurs jours, la demi-journée peut uniquement être le premier et le dernier jour de la période.

La procédure est légèrement différente selon que vous soumettez une demande de congé en jours ou en heures.

Type de demande	Procédure
Demande de congé en jours	<p data-bbox="544 353 1362 387">Demande où il y aura une demi-journée pour une seule journée</p> <ol data-bbox="592 409 1410 636" style="list-style-type: none"><li data-bbox="592 409 1410 472">1. Sélectionner la période d'absence (la date dans les champs Du et Au sera la même).<li data-bbox="592 495 1410 557">2. Pour une absence en début de journée, décocher la case Fin de journée.<li data-bbox="592 580 1410 636">3. Pour une absence en fin de journée, décocher la case Début de journée. <p data-bbox="544 678 1291 741">Demande de plusieurs jours où il y aura une demi-journée d'absence pour la première ou dernière journée</p> <ol data-bbox="592 763 1410 958" style="list-style-type: none"><li data-bbox="592 763 1410 797">1. Sélectionner la période d'absence.<li data-bbox="592 819 1410 882">2. Pour la première journée de la période, décocher la case Journée complète.<li data-bbox="592 904 1410 958">3. Pour la dernière journée de la période, décocher la case Journée complète.

Type de demande	Procédure
Demande de congé en heures	<p>Demande où il y aura une demi-journée pour une seule journée</p> <ol style="list-style-type: none"> Sélectionner la période d'absence (la date dans les champs Du et Au sera la même). Pour une absence en début de journée, décocher la case Fin de journée. <ul style="list-style-type: none"> Dans le champ jusqu'à, saisir l'heure à partir de laquelle l'absence doit commencer. Dans le champ heures d'absence pour cette journée, saisir le nombre d'heures d'absence pour cette journée. Pour une absence en fin de journée, décocher la case Début de journée. <ul style="list-style-type: none"> Dans le champ à partir de, saisir l'heure à partir de laquelle l'absence doit commencer. Dans le champ heures d'absence pour cette journée, saisir le nombre d'heures d'absence pour cette journée. <p>Demande de plusieurs jours où il y aura une demi-journée d'absence pour la première ou dernière journée</p> <ol style="list-style-type: none"> Sélectionner la période d'absence. Pour la première journée de la période, décocher la case Journée complète. <ul style="list-style-type: none"> Dans le champ à partir de, saisir l'heure à partir de laquelle l'absence doit commencer. Dans le champ heures d'absence pour cette journée, saisir le nombre d'heures d'absence pour cette journée. Pour la dernière journée de la période, décocher la case Journée complète. <ul style="list-style-type: none"> Dans le champ jusqu'à, saisir l'heure à partir de laquelle l'absence doit commencer. Dans le champ heures d'absence pour cette journée, saisir le nombre d'heures d'absence pour cette journée.

– Ajouter une demande de congé pour de multiples raisons d'absence

Vos pouvez soumettre une demande de congé pour de multiples raisons d'absence uniquement si ceci est permis dans la [configuration](#) ⁶⁴⁸ de votre système.

- Sélectionner la période d'absence.
- Dans le champ **Raison**, choisir l'option **Raisons multiples**.

Résultat : La fenêtre **Demande de congé utilisant plusieurs raisons** s'affiche.

- Sélectionner les raisons d'absence qui doivent être utilisées pour la présente demande, puis cliquer .

4. Pour chaque raison d'absence, saisir le nombre de jours ou d'heures applicables dans le champ **Quantité maximum**.
5. Cliquer **OK**.
6. Cliquer sur le bouton d'approbation qui a été configuré (ce bouton se trouve dans le bas de l'écran).

Résultat : La demande de congé prend le statut **Envoyé**. Le processus d'approbation est démarré.

– Ajouter un document justificatif dans une demande de congé

Vous pouvez ajouter un document justificatif dans votre demande de congé si les procédures en vigueur dans votre entreprise exigent qu'un document justificatif soit inclus dans la demande de congé pour certaines [raisons d'absence](#).^[648]



Note : Il est possible que cette étape ne s'affiche pas si votre entreprise n'exige pas l'ajout d'un document justificatif.

Opération	Procédure
Ajouter ou modifier un document	<p>Pour ajouter ou modifier un document.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer  dans le champ Document justificatif qui se trouve dans la fenêtre Raison d'absence. • Cliquer Parcourir pour retrouver le document. • Localiser le document et cliquer Ouvrir. • Cliquer Sélectionner.
Supprimer un document	<p>Pour supprimer un document existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer .
Visualiser un document	<p>Pour visualiser un document existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer . • Ouvrir le fichier.

– Qu'arrive-t-il si je soumetts une demande de congé pour une période qui chevauche un jour férié?

Si vous soumettez une demande de congé pour une période qui chevauche un jour férié, le jour férié n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours ou d'heures d'absence.

Exemple

- Vous soumettez une demande de congé pour la période du 25 au 28 décembre.
- Comme le 25 décembre est considéré comme un jour férié, la durée de cette demande sera de 3 jours et non de 4 jours.
- Si vous choisissez une raison d'absence associée à un compteur, 3 jours seront décomptés de ce compteur une fois que la demande de congé aura été approuvée.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[602]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#) ^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#) ^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#) ^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#) ^[620]

Modifier une demande de congé (mode « évolué »)

Barre de menus : **RH global**

Menu : **GTA > Demandes de congé**

Plusieurs cas peuvent nécessiter qu'une demande de congé soit modifiée. Vous avez décidé, par exemple, d'allonger ou d'écourter vos vacances. Ou alors, vous voulez en modifier les dates, votre superviseur ayant [refusé](#) ^[612] votre demande parce qu'un collègue a déjà prévu d'être absent.

Quel que soit le cas, une demande de congé peut être modifiée tant qu'elle n'a pas été approuvée. Mais la procédure à suivre diffère [si la demande de congé a déjà été envoyée pour approbation](#). ^[609]

– Modifier une demande de congé ayant le statut « En attente d'envoi » ou « Refusée »

- 1.
2. Choisir **GTA > Demandes de congé** dans la barre de menus **RH Global**.

Résultat : Le système liste les demandes de congé. Au besoin, [filtrer la liste](#) ^[25] pour n'afficher que les demandes dont le statut est **En attente d'envoi** ou **Refusée**.

3. Cliquer sur la demande de congé à modifier.

Résultat : La demande de congé s'affiche à l'écran. Si la demande initiale a été refusée par l'approbateur, celui-ci aura certainement justifié sa décision dans une note qui est visible dans [l'historique](#) ^[619] d'approbation. Lire ce message afin de modifier la demande en conséquence.

4. Selon le cas, modifier les dates de début ou de fin, la raison de l'absence.
 - Si la date de début et la date de fin sont modifiées dans la demande de congé, la durée totale de la demande de congé s'affiche en mode lecture seulement dans l'étape **②**.

Résultat : Le solde en vigueur dans le compteur s'affiche dans l'étape **②**. Si le compteur ne contient pas suffisamment d'heures pour satisfaire la demande, un avertissement s'affiche.

5. Cliquer sur le bouton d'approbation qui a été configuré (ce bouton se trouve dans le bas de l'écran).

Résultat : La demande de congé prend le statut **Envoyé**. Le processus d'approbation est démarré.



Attention : Si la demande de congé est simplement enregistrée, elle ne prendra pas le statut **Envoyé**. Elle conservera le statut **En attente d'envoi**. Le processus d'approbation ne sera pas démarré.

— Modifier une demande de congé ayant le statut « Envoyé »

Les étapes sont identiques à celles de la section [Modifier une demande de congé ayant le statut « En attente d'envoi » ou « Refusée »](#)^[608]. Mais avant de pouvoir modifier la demande de congé, il faut d'abord la récupérer puisqu'elle a été envoyée à l'approbateur.

1. Choisir **Demande de congé > Mes demandes de congé** dans la barre de menus.
Résultat : Le système liste les demandes de congé. Au besoin, [filtrer la liste](#)^[25] pour n'afficher que les demandes dont le statut est **En attente d'approbation**.
2. Cliquer sur la demande de congé à modifier.
3. Cliquer sur le bouton d'annulation qui a été configuré (ce bouton se trouve dans le bas de l'écran).
Résultat : Le statut de la demande est maintenant **En attente d'envoi** dans la liste. La demande de congé est prête à être modifiée.
4. Suivre les étapes de la section [Modifier une demande de congé ayant le statut « En attente d'envoi » ou « Refusée »](#)^[608] et ne pas oublier de démarrer le processus d'approbation en cliquant sur le bouton d'approbation.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Supprimer une demande de congé (mode « évolué »)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Demandes de congé

L'employé qui a fait une demande de congé peut supprimer une demande de congé si le statut de celle-ci est **En attente d'envoi**.



Note : L'employé qui a fait une demande de congé ne peut pas supprimer sa propre demande si le statut de celle-ci est **Approuvée**, **Refusée** ou **Envoyée**. Seul un gestionnaire peut supprimer une demande de congé dont le statut est **Annulée** ou **Approuvée**.

1. Choisir **GTA > Demandes de congé** dans la barre de menus **RH Global**.

Résultat : Le système liste les demandes de congé. Au besoin, [filtrer la liste](#)^[25] pour retrouver plus facilement la demande de congé à supprimer.

2. Cocher la case de la demande de congé à supprimer, puis cliquer **Supprimer**.

Résultat :

- La liste des demandes de congé est actualisée sans la demande supprimée.
- Le calendrier des événements visible dans My SigmaRH est actualisé en fonction des nouvelles données.
- Le [calendrier des événements](#)^[112] visible en mode Gestion est actualisé en fonction des nouvelles données.
- L'absence liée à la demande de congé est supprimée.
- Si le statut de la demande de congé était **Approuvée** et que raison d'absence était liée à un compteur, le nombre de jours ou d'heures qui avait été déduit est remis dans le compteur de l'employé.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Approuver une demande de congé (mode « évolué »)

L'approbation d'une demande de congé se fait à partir du centre de notification des workflows qui se trouve dans le coin supérieur droit (près de votre nom).

Selon le paramétrage exigé par votre entreprise, l'approbation peut être faite à partir de la demande de congé ou directement depuis le centre de notification des workflows.

Paramétrage	Procédure
<p>Si l'administrateur exige que vous accédiez à la demande de congé afin de l'approuver</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé. Résultat : Une fenêtre « tiroir » s'ouvre afin d'indiquer des informations de base sur le workflow, ainsi que son historique. 3. Cliquer  afin d'approuver. 4. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow. 5. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur.^[46] Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approbateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Paramétrage	Procédure
Si l'administrateur vous permet d'approuver à partir du centre de notification des workflows	<p>1. Cliquer .</p> <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <p>2. Cliquer  afin d'approuver.</p> <p>3. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note.</p> <p>Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow.</p> <p>4. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un approuvateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur.^[46] Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approuvateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Refuser une demande de congé (mode « évolué »)

Le refus d'une demande de congé se fait à partir du centre de notification des workflows qui se trouve dans le coin supérieur droit (près de votre nom).

Selon le paramétrage exigé par votre entreprise, le refus peut être fait à partir de la demande de congé ou directement depuis le centre de notification des workflows.

Paramétrage	Procédure
<p>Si l'administrateur exige que vous accédiez à la demande de congé afin de la refuser</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé. Résultat : Une fenêtre « tiroir » s'ouvre afin d'indiquer des informations de base sur le workflow, ainsi que son historique. 3. Cliquer . 4. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow. 5. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur. Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approbateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Paramétrage	Procédure
Si l'administrateur vous permet de refuser à partir du centre de notification des workflows	<p>1. Cliquer .</p> <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <p>2. Cliquer .</p> <p>3. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note.</p> <p>Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow.</p> <p>4. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un approuvateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur.^[46] Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approuvateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Retourner au demandeur une demande de congé (mode « évolué »)

Le retour au demandeur d'une demande de congé se fait à partir du centre de notification des workflows qui se trouve dans le coin supérieur droit (près de votre nom).

Selon le paramétrage exigé par votre entreprise, le retour au demandeur peut être fait à partir de la demande de congé ou directement depuis le centre de notification des workflows.

Paramétrage	Procédure
<p>Si l'administrateur exige que vous accédiez à la demande de congé afin de la retourner au demandeur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé. <p>Résultat : Une fenêtre « tiroir » s'ouvre afin d'indiquer des informations de base sur le workflow, ainsi que son historique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Cliquer . 4. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. <p>Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow.</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur. Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approbateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Paramétrage	Procédure
Centre de notification des workflows	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer . 3. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow. 4. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approuvateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur.^[46] Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approuvateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Retourner une demande de congé à l'étape précédente (mode « évolué »)

Le retour d'une demande de congé à l'étape précédente se fait à partir du centre de notification des workflows qui se trouve dans le coin supérieur droit (près de votre nom).

Selon le paramétrage exigé par votre entreprise, le retour à l'étape précédente peut être fait à partir de la demande de congé ou directement depuis le centre de notification des workflows.



Attention : L'administrateur a pu masquer la possibilité d'effectuer un retour à l'étape précédente, par exemple si le processus d'approbation en vigueur dans votre entreprise comporte un seul niveau d'approbation.

Emplacement	Procédure
<p>Si l'administrateur exige que vous accédiez à la demande de congé afin de la retourner à l'étape précédente</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé. <p>Résultat : Une fenêtre « tiroir » s'ouvre afin d'indiquer des informations de base sur le workflow, ainsi que son historique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Cliquer . 4. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. <p>Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow.</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur. Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approbateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Emplacement	Procédure
Centre de notification des workflows	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p> Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de workflows sur lesquels vous devez intervenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé. Résultat : Une fenêtre « tiroir » s'ouvre afin d'indiquer des informations de base sur le workflow, ainsi que son historique. 3. Cliquer . 4. Si la configuration du workflow l'exige, saisir une note. Cette note peut être utile pour expliquer le refus d'une demande de congé. Selon le paramétrage fait par l'administrateur, la note peut être visible dans l'historique du workflow. 5. Si la configuration du workflow l'exige, confirmer l'action en apposant une signature électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Si un approbateur possède le fichier numérisé de sa signature, il peut le sélectionner dans le menu Options de l'utilisateur.^[46] Dans l'historique du workflow, ce sera l'image de la signature qui s'affichera. • Si l'approbateur n'a pas configuré sa signature électronique dans le menu Options de l'utilisateur, la signature affichée dans l'historique du workflow sera formatée dans la police de caractères choisie par l'administrateur.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Annuler une demande de congé approuvée (mode « évolué »)

Barre de menus : RH global

Menu : GTA > Demandes de congé

L'approbateur peut annuler une demande de congé si le statut de celle-ci est **Approuvée**, par exemple lorsqu'il doit modifier sa décision en raison d'un surplus de travail.



Note : L'approbateur ne peut toutefois pas annuler une demande de congé si le statut de celle-ci est **En attente d'envoi**, **Envoyée** ou **Refusée**.

L'annulation d'une demande de congé exige un processus d'approbation. Une fois que ce processus d'approbation aura été approuvé :

- Le statut de la demande passe à **Annulée** dans la liste des demandes de congé.
- Le calendrier des événements visible dans My SigmaRH est actualisé en fonction des nouvelles données.
- Le [calendrier des événements](#)^[112] visible en mode Gestion est actualisé en fonction des nouvelles données.
- L'absence liée à la demande de congé est supprimée.
- Les transactions dans [le compteur de l'employé](#)^[76] sont renversées. Lorsque l'employé visualise son solde dans My SigmaRH (**Mon dossier d'employé > Mes compteurs**), un message indique : « Annulation de la demande de congé du xxx au xxx » (où xxx correspond aux dates de début et de fin de la demande de congé).

1. Choisir **GTA > Demandes de congé** dans la barre de menus **RH Global**.

Résultat : Le système liste les demandes de congé. Au besoin, [filtrer la liste](#)^[25] pour n'afficher que les demandes de congé dont le statut est **Approuvé**.

2. Accéder à la demande de congé.
3. Cliquer sur le bouton d'annulation qui a été configuré (ce bouton se trouve dans le bas de l'écran).

Résultat : Le processus d'approbation d'annulation est démarré.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#)^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#)^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#)^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#)^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#)^[616]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#)^[619]

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#)^[620]

Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé

Que l'approbation d'une demande de congé soit en cours ou terminée, vous pouvez visualiser son historique afin de savoir comment s'est déroulé le processus.

Visualiser l'historique d'un workflow en cours

1. Accéder à la demande de congé.

2. Cliquer .

Résultat : L'historique s'affiche directement (sans que la fenêtre « tiroir » du workflow soit ouverte automatiquement).

3. Au besoin, cliquer sur l'étape requise pour en savoir davantage à ce sujet.

Visualiser l'historique d'un workflow terminé

1. Accéder à la demande de congé.

2. Cliquer .

3. Au besoin, cliquer sur l'étape requise pour en savoir davantage à ce sujet.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#) ⁶⁰⁰

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰²

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰³

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁸

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶⁰⁹

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁰

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹²

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁴

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁶

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ⁶¹⁸

[Vérifier les notifications envoyées concernant le processus d'approbation des demandes de congé](#) ⁶²⁰

Visualiser les notifications concernant le processus d'approbation des demandes de congé

Si l'administrateur a paramétré des notifications concernant le processus d'approbation des demandes de congé, par exemple une notification vous avisant lors de l'approbation ou du refus d'une demande, vous pouvez visualiser ces messages dans le centre des messages qui se trouve dans le coin supérieur droit (près de votre nom).



Note : Il se peut que l'administrateur ait également configuré des notifications qui vous seront acheminées par courrier électronique à l'adresse de courrier électronique figurant dans votre dossier.

Opération	Explications
-----------	--------------

Accéder au centre des messages	Cliquer   Note : Le chiffre en rouge indique le nombre de nouveaux messages.
Accéder à la demande de congé à partir du centre des messages	Cliquer sur l'hyperlien se trouvant dans la colonne Notification afin de visualiser la demande de congé.
Marquer un message comme étant « Lu »	Après avoir accédé au centre des messages, cocher la case Lu pour le message requis ou cliquer Tout marquer comme lu pour que tous les messages soient considérés comme lus.
Fermer le centre des messages	Après avoir accédé au centre des messages, cliquer  pour fermer celui-ci.

Voir aussi...

[Processus de saisie et d'approbation des demandes de congé](#) ^[600]

[Visualiser les demandes de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[602]

[Ajouter une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[603]

[Modifier une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[608]

[Supprimer une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[609]

[Approuver une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[610]

[Refuser une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[612]

[Retourner une demande de congé au demandeur \(mode « évolué »\)](#) ^[614]

[Retourner une demande de congé à l'étape précédente \(mode « évolué »\)](#) ^[616]

[Annuler une demande de congé \(mode « évolué »\)](#) ^[618]

[Visualiser l'historique d'approbation d'une demande de congé](#) ^[619]

Calculer les jours perdus (durée)

Dans la conséquence, que celle-ci ait été enregistrée pour une absence ou un accident de travail, le calcul des jours perdus vous permet de quantifier la durée de l'absence et ou de l'accident de travail et, par conséquent, la gravité de l'absentéisme dans votre entreprise.

Vous pouvez utiliser les options suivantes pour calculer les jours perdus :

Type d'événement	Options disponibles
Absence ^[587]	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique ^[622] • Manuel ^[634] • Saisie détaillée de la durée ^[636]
Accident de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique ^[622] • Manuel ^[634] • Saisie détaillée de la durée ^[636]

Si vous utilisez les feuilles de temps, les données entrées pour le calcul des jours perdus vous permettent aussi de [créer des entrées dans la feuille de temps](#) ^[449] correspondante.

– Prérequis

Pour que les options permettant le calcul de la durée et des jours perdus soient disponibles, il faut que dans la [configuration](#)^[640] du code de conséquence associé :

- la case **Calcul des jours perdus** soit cochée ;
- un mode de calcul du temps perdu soit choisi.

Si cette configuration n'est pas effectuée, toutes les options se rapport aux jours perdus sont en grisé et non disponibles.

– Restrictions concernant le chevauchement des conséquences

Dans SIGMA-RH.net, par défaut, il est impossible d'avoir simultanément :

- Deux conséquences en même temps (selon la date et l'heure de la conséquence) pour la même absence ou le même accident de travail.
- Deux conséquences en même temps (selon la date et l'heure de la conséquence) pour deux absences ou accidents de travail différents.

Les dates et heures de deux conséquences ne peuvent donc pas se chevaucher. Les règles suivantes s'appliquent :

- Date de début et heure de début de la nouvelle conséquence doit être **après** la date de fin et l'heure de fin des conséquences existantes
- Date de fin et heure de fin de la nouvelle conséquence doit être **avant** la date de début et l'heure de début des conséquences existantes

Dans certains cas d'exceptions, ces restrictions peuvent être outrepassées dans le [code de conséquence](#)^[640] (fenêtre flottante **Liste des conséquences pour lesquelles le chevauchement de date est permis**).

Résumé

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#)^[622]

[Saisir manuellement les jours perdus \(Absence et accident de travail\)](#)^[634]

[Utiliser la saisie détaillée de la durée](#)^[636]

[Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#)^[449]

[FAQ - Calcul des jours perdus](#)^[638]

Calculer automatiquement les jours perdus (durée) selon l'horaire de l'employé

Si vos employés ont un horaire de travail fixe, vous pouvez calculer automatiquement les jours perdus (c'est-à-dire la durée) en fonction des jours travaillés définis dans cet horaire. Ce calcul peut s'effectuer dans :

- une [absence](#)^[567];
- un accident de travail.

Le calcul des jours perdus se fait :

- en fonction des données (nombre d'heures travaillées, équivalence en jours, journée ouvrable) précisées pour chacune des journées figurant dans l'horaire de travail sélectionné dans la conséquence;

- en fonction du [mode de calcul du temps perdu](#)^[640] choisi dans le code de conséquence.



Note : Si l'employé s'absente pour une période de moins d'une journée (par exemple, quatre heures alors que son horaire de travail normal précise qu'il doit travailler huit heures par jour), vous ne pouvez pas utiliser l'option **Automatique** pour calculer les jours perdus. Vous devez utiliser l'option **Manuel**^[634] ou **Saisie détaillée de la durée**^[636].

Résumé

[Prérequis](#)^[623]

[Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre d'heures travaillées »](#)^[624]

[Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » a été cochée »](#)^[626]

[Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre de jours travaillés »](#)^[628]

[Exemple - Absence dans le futur \(conгés parentaux ou de maternité\) \(avec date de début et date de fin\)](#)^[630]

[Exemple - Absence prolongée pour maladie ou accident de travail \(sans date de fin\)](#)^[631]

[Exemple de calcul absolu des jours perdus - Pour l'absence](#)^[633]

Prérequis

Pour que le calcul des jours perdus se fasse correctement, il faut que :

- Des heures travaillées, des journées ouvrables ou des équivalences en jours soient précisées dans l'horaire de travail pour la période d'absence (si vous n'utilisez PAS le module GTA avancée).
- Des heures travaillées, des journées ouvrables ou des équivalences en jours soient précisées dans le [découpage journalier](#)^[350] pour la période d'absence (si vous utilisez le module GTA avancée).
- L'horaire de travail sélectionné s'applique à la période précisée dans la conséquence. Par exemple, dans la conséquence si vous sélectionnez un horaire défini pour l'année 2017, il faut que la période précisée dans la conséquence (c'est-à-dire **Date de début** et **Date de fin**) soit aussi en 2017.

Note : Pour que vos données sur les jours perdus (que ce soit en raison d'absences ou d'accidents de travail) soient exactes, vous devez vous assurer que la tâche système [« Calcul des jours perdus »](#)^[659] soit produite quotidiennement avec succès. C'est en effet cette tâche qui met à jour les données sur les perdus qui ont **réellement** été perdus dans les cas suivants :



- [Absence - Absence dans le futur \(conгés parentaux ou de maternité\) \(avec date de début et date de fin\)](#)^[630]
- [Absence et accident de travail - Absence prolongée pour maladie ou accident de travail \(sans date de fin\)](#)^[631]

– Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre d'heures travaillées »

Le calcul des jours perdus tient compte des heures travaillées précisées pour chaque journée dans l'horaire de travail de l'employé, qu'il s'agisse :

- de l'horaire de travail (si vous n'utilisez **pas** le module GTA avancée);
- de [l'horaire de travail défini](#)^[394] pour les besoins du module GTA avancée. Dans ce cas, le système tient compte de la valeur précisée dans le champ **Durée travaillée prévue** du découpage journalier figurant dans le planning de l'employé.

1. Préciser la date de début et la date de fin dans la conséquence.
2. Choisir l'option **Automatique**.

Résultat : Les informations sur les jours perdus s'affichent.

Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée

Par défaut, le système reporte l'horaire de travail qui a été attribué à l'employé dans son dossier. Cependant, vous pouvez sélectionner un autre horaire au besoin.

Si vous utilisez le module GTA avancée

Par défaut, l'option **L'horaire du planning de l'employé** est automatiquement sélectionnée afin que le calcul de la durée tienne compte de l'horaire de travail **planifié** défini dans le menu [Planning](#).^[148] Cette option est en lecture seule. Aucune modification n'est permise.

– Informations sur les jours perdus

Champ	Calcul effectué
Nombre de jours perdus (à ce jour)	Résultat du calcul suivant : Nombre d'heures perdues (à ce jour) / par Nombre d'heures par jour.
Nombre de jours perdus (total)	Somme des heures travaillées de chacune des journées de l'horaire de travail sélectionné dans la conséquence pour toute la durée de l'absence / Nombre d'heures par jour.

Champ	Calcul effectué
<p>Nombre d'heures perdues (à ce jour)</p>	<p>Somme des heures travaillées de chacune des journées précisées dans l'horaire de travail sélectionné dans la conséquence jusqu'à la date du jour (ou toute la durée de l'absence si la date de fin est antérieure ou égale à Aujourd'hui).</p> <p>Note : La valeur dans ce champ demeure à 0 (zéro) tant que la date de début de l'événement est dans le futur, par exemple les congés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour des besoins de planification^[630], etc.</p> <p>C'est la tâche système « Calcul des jours perdus »^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • pour les absences, ayant une date de début et une date de fin, mais qui sont prévues dans le futur (congés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour les besoins de planification)^[630]; • pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue)^[631].
<p>Nombre d'heures par jour</p>	<p>Nombre d'heures qui provient du champ Nombre d'heures équivalent à une journée de travail perdue dans l'horaire de travail de l'employé.</p> <p>Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée); • Définir un horaire de travail^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée). <p>Ce nombre sert à calculer la valeur figurant dans le champ Nombre de jours perdus (à ce jour).</p>
<p>Durée en jour calendrier (à ce jour)</p>	<p>Total, à la date de consultation du système, des jours calendriers depuis la date de début de l'absence.</p> <p>C'est la tâche système « Calcul des jours perdus »^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les absences, ayant une date de début et une date de fin, mais qui sont prévues dans le futur (congés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour les besoins de planification)^[630]; • pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue)^[631].

Champ	Calcul effectué
Durée en jour calendrier (total)	<p>Total des jours calendriers perdus pour cet événement. Par exemple, si l'horaire de travail prévoit qu'un employé travaille du lundi au vendredi, que la date de début de l'absence est le vendredi 18 avril et que la date de fin est le lundi 21 avril, ce champ sera à 4, car le système comptabilise aussi le samedi et le dimanche dans la durée totale en jours calendriers.</p> <p>Pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue), c'est la tâche système « Calcul des jours perdus » qui met à jour quotidiennement cette donnée.</p>

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'événement.

– Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » a été cochée »

Le calcul des jours perdus tient compte de la case **Journée ouvrable** qui a été cochée dans :

- l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez **pas** le module GTA avancée);
- le [découpage journalier](#) **planifié** de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée).



Note : Lorsque cette option est choisie, les demandes de congé faites dans My SigmaRH doivent se terminer la veille du prochain jour travaillé. Par exemple, si un employé veut prendre un congé uniquement le vendredi, il doit quand même faire une demande pour le vendredi, le samedi et le dimanche. Pour cette demande, le système déduira du compteur de congés payés le nombre de journées où la case **Journée ouvrable** a été cochée.

Cette option doit être utilisée afin que le calcul de la durée des congés payés (c'est-à-dire des vacances) respecte la loi française dans les cas suivants :

- Lorsque les compteurs de congés payés sont à 30 jours et que le samedi doit compter comme un congé même s'il n'est jamais travaillé, par exemple si on veut déduire 6 jours du compteur de congés payés si l'employé prend une semaine de congé
- Lorsque les compteurs de congés payés sont à 25 jours, mais que l'employé est à temps partiel et que les jours non travaillés doivent compter comme un congé payé, par exemple si un employé travaille 4 jours semaines (lundi, mardi, jeudi et vendredi), mais qu'on veut déduire 5 jours du compteur de congés payés lorsqu'il prend une semaine de congé.

1. Préciser la date de début et la date de fin dans la conséquence.
2. Choisir l'option **Automatique**.

Résultat : Les informations sur les jours perdus s'affichent.

Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée

Par défaut, le système reporte l'horaire de travail qui a été attribué à l'employé dans son dossier. Cependant, vous pouvez sélectionner un autre horaire au besoin.

Si vous utilisez le module GTA avancée

Par défaut, l'option **L'horaire du planning de l'employé** est automatiquement sélectionnée afin que le calcul de la durée tienne compte de l'horaire de travail **planifié** défini dans le menu [Planning](#). Cette option est en lecture seule. Aucune modification n'est permise.



Note : Lorsque le mode de calcul est **Journée ouvrable**, les statistiques ne s'affichent pas dans le champ **Nombre d'heures perdues (à ce jour)**, car elles ne s'appliquent pas dans ce cas.

☐ Informations sur les jours perdus

Champ	Calcul effectué
Nombre de jours perdus (à ce jour)	Nombre de journées ouvrables entre la date de début précisée dans la conséquence (c'est-à-dire date à laquelle l'employé aurait dû travailler et n'a pas travaillé) et aujourd'hui (ou la date de fin si aujourd'hui postérieur à la date de fin).
Nombre de jours perdus (total)	Nombre de journées ouvrables entre la date de début précisée dans la conséquence (c'est-à-dire date à laquelle l'employé aurait dû travailler et n'a pas travaillé) jusqu'à la veille de la reprise du travail.
Nombre d'heures par jour	<p>Nombre d'heures qui provient du champ Nombre d'heures équivalent à une journée de travail perdue dans l'horaire de travail de l'employé.</p> <p>Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée); • Définir un horaire de travail^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).
Durée en jour calendrier (à ce jour)	<p>Total, à la date de consultation du système, des jours calendriers depuis la date de début de l'absence.</p> <p>C'est la tâche système « Calcul des jours perdus »^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les absences, ayant une date de début et une date de fin, mais qui sont prévues dans le futur (congés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour les besoins de planification)^[630]; • pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue)^[631].
Durée en jour calendrier (total)	<p>Total des jours calendriers perdus pour cet événement. Par exemple, si l'horaire de travail prévoit qu'un employé travaille du lundi au vendredi, que la date de début de l'absence est le vendredi 18 avril et que la date de fin est le lundi 21 avril, ce champ sera à 4, car le système comptabilise aussi le samedi et le dimanche dans la durée totale en jours calendriers.</p> <p>Pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue)^[631], c'est la tâche système « Calcul des jours perdus »^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée.</p>

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'événement.

– Calcul automatique des jours perdus - Mode de calcul « Nombre de jours travaillés »

Le calcul des jours perdus tient compte de l'équivalence en jours précisée pour chaque journée dans l'horaire de travail de l'employé, qu'il s'agisse :

- de l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez **pas** le module GTA avancée);
- du [découpage journalier](#)^[350] **planifié** de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée).

1. Préciser la date de début et la date de fin dans la conséquence.
2. Choisir l'option **Automatique**.

Résultat : Les informations sur les jours perdus s'affichent.

Si vous n'utilisez pas le module GTA avancée

Par défaut, le système reporte l'horaire de travail qui a été attribué à l'employé dans son dossier. Cependant, vous pouvez sélectionner un autre horaire au besoin.

Si vous utilisez le module GTA avancée

Par défaut, l'option **L'horaire du planning de l'employé** est automatiquement sélectionnée afin que le calcul de la durée tienne compte de l'horaire de travail **planifié** défini dans le menu [Planning](#)^[148]. Cette option est en lecture seule. Aucune modification n'est permise.

☰ Informations sur les jours perdus

Champ	Calcul effectué
Nombre de jours perdus (à ce jour)	Total des jours travaillés, à la date de consultation du système.
Nombre de jours perdus (total)	Somme des jours travaillés de chacune des journées de l'horaire de travail sélectionné dans la conséquence pour toute la durée de l'absence.

Champ	Calcul effectué
<p>Nombre d'heures perdues (à ce jour)</p>	<p>Somme des heures travaillées de chacune des journées précisées dans l'horaire de travail sélectionné dans la conséquence jusqu'à la date du jour (ou toute la durée de l'absence si la date de fin est antérieure ou égale à Aujourd'hui).</p> <p>Note : La valeur dans ce champ demeure à 0 (zéro) tant que la date de début de l'événement est dans le futur, par exemple les congrés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour des besoins de planification ^[630], etc.</p> <p>C'est la tâche système « Calcul des jours perdus » ^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • pour les absences, ayant une date de début et une date de fin, mais qui sont prévues dans le futur (congrés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour les besoins de planification) ^[630]; • pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue) ^[631].
<p>Nombre d'heures par jour</p>	<p>Nombre d'heures qui provient du champ Nombre d'heures équivalent à une journée de travail perdue dans l'horaire de travail de l'employé.</p> <p>Selon que vous utilisez ou non le module GTA avancée, la méthode utilisée pour définir les horaires de travail sera différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un horaire de travail (SANS utilisation du module GTA avancée); • Définir un horaire de travail ^[394] (AVEC utilisation du GTA avancée).
<p>Durée en jour calendrier (à ce jour)</p>	<p>Total, à la date de consultation du système, des jours calendriers depuis la date de début de l'absence.</p> <p>C'est la tâche système « Calcul des jours perdus » ^[659] qui met à jour quotidiennement cette donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les absences, ayant une date de début et une date de fin, mais qui sont prévues dans le futur (congrés parentaux ou de maternité ajoutés d'avance pour les besoins de planification) ^[630]; • pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue) ^[631].

Champ	Calcul effectué
Durée en jour calendrier (total)	<p>Total des jours calendriers perdus pour cet événement. Par exemple, si l'horaire de travail prévoit qu'un employé travaille du lundi au vendredi, que la date de début de l'absence est le vendredi 18 avril et que la date de fin est le lundi 21 avril, ce champ sera à 4, car le système comptabilise aussi le samedi et le dimanche dans la durée totale en jours calendriers.</p> <p>Pour les événements qui n'ont pas encore de date de fin (absence prolongée pour maladie ou accident de travail sans date de retour connue)⁶³¹, c'est la tâche système « Calcul des jours perdus »⁶⁵⁹ qui met à jour quotidiennement cette donnée.</p>

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'événement.

– Exemple - Absence dans le futur (congés parentaux ou de maternité) (avec date de début et date de fin)

1. Un employé a un horaire de travail de 5 jours (du lundi au vendredi).
2. Dans l'horaire de travail, le gestionnaire :
 - A précisé 7 dans le champ **Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue**.
 - A indiqué 7 heures travaillées pour chacune des journées de travail dans l'entreprise.
3. En date du 16 avril, le gestionnaire saisit une absence de dix (10) jours (du 5 au 16 mai inclusivement) pour un employé.



Note : Dans les exemples ci-dessous, le calcul des jours perdus en mode absolu n'est **pas** activé dans la conséquence. Les résultats seront différents si vous avez activé le [calcul des jours perdus en mode absolu dans la conséquence](#).⁶³³

– Calcul des jours perdus en date du 16 avril

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	0
Nombre de jours perdus (total)	10
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	0
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	0
Durée en jour calendrier (total)	12

Note : Comme cette absence est dans le futur, la tâche système « [Calcul des jours perdus](#) »⁶⁵⁹ n'a pas encore mis à jour les champs concernant les jours perdus (en gras dans la colonne de gauche).

☐ **Calcul des jours perdus en date du 11 mai**

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	5
Nombre de jours perdus (total)	10
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	35
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	7
Durée en jour calendrier (total)	12

Note : Comme cette absence a partiellement eu lieu, la tâche système « [Calcul des jours perdus](#) » a mis à jour les champs concernant les jours perdus (en gras dans la colonne de gauche) pour que l'utilisateur ait des statistiques en date du 11 mai.

☐ **Calcul des jours perdus en date du 19 mai**

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	10
Nombre de jours perdus (total)	10
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	70
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	12
Durée en jour calendrier (total)	12

Note : Comme cette absence a effectivement eu lieu, la tâche système « [Calcul des jours perdus](#) » a mis à jour les champs concernant les jours perdus (en gras dans la colonne de gauche) pour que l'utilisateur ait des statistiques complètes pour la totalité de la durée de l'absence.

☐ **Exemple - Absence prolongée pour maladie ou accident de travail (sans date de fin)**

1. Un employé a un horaire de travail de 5 jours (du lundi au vendredi).
2. Dans l'horaire de travail, le gestionnaire :
 - A précisé 7 dans le champ **Nombre d'heures équivalent pour une journée perdue**.
 - A indiqué 7 heures travaillées pour chacune des journées ouvrables dans l'entreprise.
3. En date du 16 avril, le gestionnaire saisit un événement pour un employé. Cet événement a une date de début (16 avril), mais aucune date de fin n'est saisie, car l'employé ne sait pas quand il reviendra au travail.



Note : Dans les exemples ci-dessous, le calcul des jours perdus en mode absolu n'est pas activé dans la conséquence. Les résultats seront différents si vous avez activé le [calcul des jours perdus en mode absolu dans la conséquence.](#)^[633]

☐ **Calcul des jours perdus en date du 16 avril**

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	1
Nombre de jours perdus (total)	1
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	7
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	1
Durée en jour calendrier (total)	1

☐ **Calcul des jours perdus en date du 17 avril**

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2
Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	14
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	2
Durée en jour calendrier (total)	2

Note : Comme cette absence se prolonge, la tâche système « [Calcul des jours perdus](#) »^[659] a mis à jour les champs concernant les jours perdus (en gras dans la colonne de gauche) pour que l'utilisateur ait des statistiques en date du 17 avril.

☐ **Calcul des jours perdus en date du 18 avril**

Champ	Valeur
Nombre de jours perdus (à ce jour)	3
Nombre de jours perdus (total)	3
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	21
Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	3
Durée en jour calendrier (total)	3

Note : Comme cette absence se prolonge, la tâche système « [Calcul des jours perdus](#) »^[659] a mis à jour les champs concernant les jours perdus (en gras dans la colonne de gauche) pour que l'utilisateur ait des statistiques en date du 18 avril.

— Exemple de calcul absolu des jours perdus

Le vendredi 26 janvier, vous ajoutez une absence de deux jours (29 et 30 janvier) pour un employé. L'horaire de travail habituel de l'employé est de 35 heures par semaine, à raison de 7 heures par jour. Il ne travaille pas le samedi et le dimanche.

Voici comment le système calcule automatiquement les jours perdus en fonction de l'horaire selon que le [calcul absolu des jours perdus](#)^[640] a été activé ou non pour la conséquence sélectionnée.

☐ Calcul des jours perdus en date du vendredi 26 janvier

Calcul absolu des jours perdus activé		Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour)	0
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	14	Nombre d'heures perdues (à ce jour)	0
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	0	Durée en jour calendrier (à ce jour)	0
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total)	2

☐ Calcul des jours perdus en date du lundi 29 janvier

Calcul absolu des jours perdus activé		Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour)	1
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	14	Nombre d'heures perdues (à ce jour)	7
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	1	Durée en jour calendrier (à ce jour)	1
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total)	2

☰ **Calcul des jours perdus en date du mardi 30 janvier**

Calcul absolu des jours perdus activé	Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour) 2
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total) 2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	1 4	Nombre d'heures perdues (à ce jour) 1 4
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour 7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	2	Durée en jour calendrier (à ce jour) 2
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total) 2

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Saisir manuellement les jours perdus \(Absence et accident de travail\)](#) ⁶³⁴

[Utiliser la saisie détaillée de la durée](#) ⁶³⁶

[Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#) ⁴⁴⁹

[FAQ - Calcul des jours perdus](#) ⁶³⁸

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

Saisir manuellement les jours perdus (Absence et accident de travail)

Lors de la gestion des [absences](#) ⁵⁸⁷ ou des accidents de travail, vous pouvez sélectionner l'option **Manuel** afin de calculer les jours perdus dans la conséquence.

Vous utiliserez cette option dans les cas suivants :

- Si un horaire a été sélectionné dans la conséquence pour l'employé, mais que vous devez calculer les jours perdus pour les absences de moins d'une journée. [Exemple](#) ⁶³⁵
- Si aucun horaire n'a été sélectionné dans la conséquence pour l'employé, vous devez utiliser l'option **Manuel** pour calculer les jours perdus. Vous pouvez :
 - Entrer le nombre de jours perdus directement dans le champ **Nombre de jours perdus (à ce jour)**.
 - Sélectionner l'option [Saisie détaillée de la durée](#) ⁶³⁶ afin de préciser les jours perdus pour la période de l'absence.

Attention : L'option **Manuel** qui permet de calculer les jours perdus dans la conséquence devrait être réservée aux absences ou accidents de travail d'une journée ou moins. Si vous utilisez l'option **Manuel** pour calculer des jours perdus sur une période prolongée :



- aucun événement (absence ou accident de travail) ne sera reporté pour cet événement dans le menu **Planning** si la durée saisie manuellement est supérieure à 1 jour;
- aucune [entrée de feuilles de temps ne pourra être générée](#) ⁴⁴⁹ pour ces absences;
- les statistiques de gravité des absences ([Liste des fréquences et gravités absence](#)) ⁵⁷⁷ ou des accidents de travail ([Liste des fréquences et gravités accident](#)) ⁵⁸¹ en seront quelque peu faussées, les jours perdus étant alors reliés au premier jour de la conséquence et non répartis sur la durée de la conséquence. [Exemple](#) ⁶³⁵

Saisir manuellement les jours perdus dans une conséquence (absence de moins d'une journée)

Un employé s'absente pour une durée de quatre heures, alors que son horaire de travail est de huit heures. Afin que le système calcule correctement les jours perdus, vous devez utiliser l'option **Manuel** dans la conséquence.

1. Sélectionner la conséquence requise.
2. Entrer la date de début et l'heure de début.
3. Entrer la date de fin et l'heure de fin.
4. Entrer le nombre requis dans le champ **Nombre de jours perdus (à ce jour)**, dans ce cas 0,5.
5. Cliquer **Recalculer les jours perdus**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la conséquence.

Exemple de calcul de la gravité

Un accident de travail survenu le 1er janvier entraîne un arrêt de travail de 45 jours pour l'employé, du 1er janvier au 15 février. La gravité est calculée différemment si le calcul des jours perdus est automatique ou non.

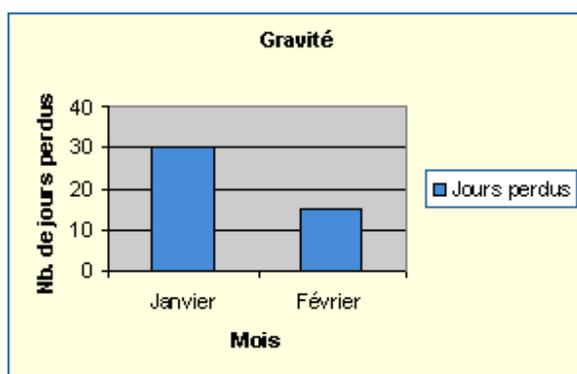


Note : Lors du calcul des jours perdus en mode **Manuel**, le système n'est pas en mesure de répartir les jours perdus sur une longue période, car l'utilisateur saisit un nombre de jours perdus global qui est relié au premier jour de la conséquence.

Avec calcul « Automatique » ou « Saisie détaillée de la durée »

Les jours perdus sont distribués dans le calendrier

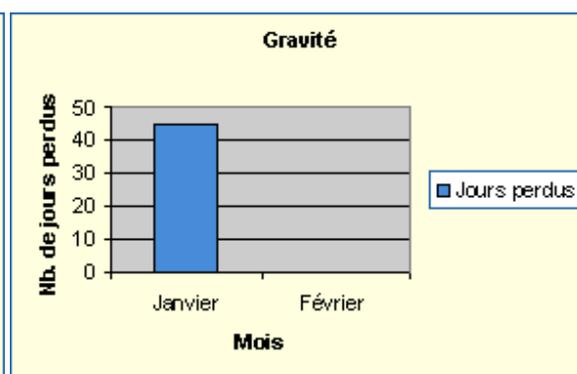
(30 jours perdus en janvier et 15 en février).



Avec calcul « Manuel » des jours perdus

Les jours perdus sont comptabilisés à la date de l'accident

(45 jours perdus en janvier).



Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#) ⁶²²

[Utiliser la saisie détaillée de la durée](#) ⁶³⁶

[Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#) ⁴⁴⁹

[FAQ - Calcul des jours perdus](#) ⁶³⁸

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

Utiliser la saisie détaillée de la durée

Lors de la gestion des [absences](#)^[587] ou des accidents de travail, vous pouvez sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée** dans la conséquence afin de calculer :

- les jours perdus pour un employé sans horaire de travail habituel;
- les heures perdues d'un l'employé qui s'absente pour une période de moins d'une journée (par exemple, quatre heures alors que son horaire de travail normal précise qu'il doit travailler huit heures par jour).

Cette option est disponible lors de la [création](#)^[636] ou de la [modification](#)^[637] d'une conséquence.

Utiliser la saisie détaillée de la durée dans une nouvelle conséquence - Absence ou accident de travail

Lorsqu'un employé sans horaire de travail habituel s'absente ou qu'un employé s'absente pour une période de moins d'une journée (par exemple, quatre heures alors que son horaire de travail normal précise qu'il doit travailler huit heures par jour), vous devez utiliser l'option **Saisie détaillée de la durée** pour comptabiliser les jours perdus. Cette option vous permet d'indiquer les jours perdus pour chaque jour compris dans l'intervalle de dates précisées dans la conséquence.



Note : L'heure de début du premier jour et l'heure de fin du dernier jour qui figurent dans la fenêtre **Saisie détaillée de la durée** ne sont **pas** reportées dans les champs **Heure de début** et **Heure de fin** de la conséquence.

1. Sélectionner la conséquence requise.
2. Entrer la date de début et l'heure de début.
3. Au besoin, entrer la date de fin et la date de retour prévue.
4. Sélectionner l'option **Saisie détaillée de la durée**.

Résultat : Le système affiche la fenêtre **Saisie détaillée de la durée**. Si l'employé a un horaire, certaines informations provenant de l'horaire sont affichées en mode lecture seulement. Il s'agit des champs : **Nb. heures horaire**, **Heure de début horaire** et **Heure de fin horaire**.



Note : Les journées ouvrables requises pour le calcul des congés payés sont définies dans :

- l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez **pas** le module GTA avancée);
- le [découpage journalier](#)^[350] de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée).

5. Entrer une date limite pour l'ajout des lignes de saisie détaillée de la durée dans le champ **Jusqu'au**.

Résultat : Le système ajoute uniquement les lignes de saisie détaillée de la durée jusqu'à cette date.

Note : Si aucune date de fin n'est précisée lors de la création de la conséquence, le système reporte automatiquement la date courante dans le champ **Jusqu'au**. Si une date de fin est précisée dans la conséquence, la date entrée dans le champ **Jusqu'au** ne peut pas être ultérieure à cette date.

6. Pour chaque jour compris dans l'intervalle défini par la date de début et la date limite précisée dans le champ **Jusqu'au**, entrer les données requises dans les champs suivants :

- ☐ **Si mode de calcul du temps perdu est « Horaire » dans le code de conséquence**

Champs	Description
Nb. heures	Entrer le nombre d'heures perdues.
Heure de début	Entrer l'heure de début de l'absence.
Heure de fin	Entrer l'heure de fin de l'absence.

- ☐ **Si mode de calcul du temps perdu est « Journée ouvrable » dans le code de conséquence**

Champs	Description
Nb. jours	Entrer le nombre de jours perdus, par ex. 0,5.
Périodes de la journée	Cocher la case correspondant à la période 1 ou 2.

- ☐ **Si mode de calcul du temps perdu est « Journée ouvrée » dans le code de conséquence**

Champs	Description
Nb. jours	Entrer le nombre de jours perdus, par ex. 0,5.
Périodes de la journée	Cocher la case correspondant à la période 1 ou 2.

7. Cliquer **Recalculer les jours perdus**.

Résultat : Le système met à jour les champs **Nombre de jours perdus (à ce jour)**, **Nombre de jours perdu (total)**, **Nombre d'heures perdues (à ce jour)**, **Durée en jour calendrier (à ce jour)** et **Durée en jour calendrier (total)**.

8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la conséquence.

Utiliser la saisie détaillée de la durée dans une conséquence existante - Absence ou accident de travail

Vous pouvez utiliser l'option **Saisie détaillée de la durée** lorsque vous modifiez une conséquence existante.

- Si le retour au travail de l'employé est devancé et que vous inscrivez une nouvelle date limite dans le champ **Jusqu'au** qui est antérieure à la date existante, le système ajuste automatiquement l'intervalle de dates affiché dans la fenêtre **Saisie détaillée de la durée**. Il élimine les jours qui ne font plus partie de l'intervalle défini par la date de début et la nouvelle date limite précisée dans le champ **Jusqu'au**. Cependant, les valeurs présentes pour les jours restants ne sont pas réinitialisées.
- Si le retour au travail de l'employé se prolonge et que vous inscrivez une nouvelle date limite dans le champ **Jusqu'au** qui est postérieure à la date existante, le système ajuste automatiquement l'intervalle de dates affiché dans la fenêtre **Saisie détaillée de la durée**. Il ajoute les nouveaux jours qui font partie de l'intervalle défini par la date de début et la nouvelle date limite précisée dans le champ **Jusqu'au**. Cependant, les valeurs présentes pour les jours initiaux ne sont pas réinitialisées. L'employeur doit alors préciser des valeurs pour les jours ajoutés.

Importer les informations de l'horaire associé à la conséquence avec la saisie détaillée de la durée

Si vous avez précisé un horaire, vous pouvez cliquer sur le bouton **Récupérer les informations de l'horaire** pour que les données de cet horaire soient reportées dans la fenêtre **Saisie détaillée de la durée**.



Note : Ce bouton est en grisé si l'utilisateur n'a précisé aucun horaire dans l'absence ou dans la conséquence (précisée dans l'absence ou l'accident de travail).

Certaines informations provenant de l'horaire sont affichées en mode lecture seulement, l'employeur ne peut pas les modifier. Il s'agit des champs : **Nb. heures horaire, Heure de début horaire et Heure de fin horaire**.

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ⁵⁸⁷

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#) ⁶²²

[Saisir manuellement les jours perdus \(Absence et accident de travail\)](#) ⁶³⁴

[Créer des entrées dans une feuille de temps à partir d'une absence ou d'un accident de travail](#) ⁴⁴⁹

[FAQ - Calcul des jours perdus](#) ⁶³⁸

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

FAQ - Calcul des jours perdus

Résumé

[Pourquoi les jours perdus ne se calculent-ils pas dans la conséquence?](#) ⁶³⁸

[J'ai mis mes horaires à jour mais les jours perdus dans les conséquences ne sont pas recalculés correctement?](#) ⁶³⁹

[Pourquoi le nombre de jours perdus n'est-il pas le même dans la conséquence et dans la Gestion express?](#) ⁶³⁹

[Pourquoi certaines listes standard ne donnent-elles pas les résultats escomptés pour les statistiques sur les jours perdus?](#) ⁶³⁹

[Quand je configure les codes de conséquences, à quoi sert la case Perte de temps?](#) ⁶³⁹

[Quand je configure les codes de conséquences, à quoi sert l'option Type de conséquence?](#) ⁶³⁹

[Quand je configure les codes de conséquences, quels impacts vais-je voir si je coche la case Calcul absolu des jours perdus, pour les conséquences en mode automatique?](#) ⁶³⁹

— Pourquoi les jours perdus ne se calculent-ils pas dans la conséquence?

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- L'horaire de travail sélectionné ne s'applique pas à la période précisée dans la conséquence. Par exemple, dans la conséquence vous avez sélectionné un horaire défini pour l'année 2011, alors que la période précisée dans la conséquence est 2012.
- Aucune heure travaillée n'a été précisée dans l'horaire de travail pour la période d'absence.

- La [tâche](#) ^[659] **Calcul des jours perdus** a échoué ou ne s'exécute plus.
- La conséquence sélectionnée ne permet pas le [calcul des jours perdus](#). ^[640]

– J'ai mis mes horaires à jour mais les jours perdus dans les conséquences ne sont pas recalculés correctement?

Vérifier :

- L'exécution de la [tâche](#) ^[659] **Calcul des jours perdus** a échoué. Si cette tâche a échoué, le calcul des jours perdus ne sera pas mis à jour. Faites exécuter cette tâche de nouveau.

– Pourquoi le nombre de jours perdus n'est-il pas le même dans la conséquence et dans la Gestion express?

Le total est recalculé dans la conséquence lorsqu'on enregistre la conséquence, mais le total dans **Gestion express** est mis à jour après que le calcul des jours perdus soit mis à jour par la tâche **Calcul des jours perdus**.

– Pourquoi certaines listes standard ne donnent-elles pas les résultats escomptés pour les statistiques sur les jours perdus?

Si vous utilisez l'option **Manuel** pour entrer les jours perdus pour une période prolongée dans les conséquences, vos statistiques peuvent être faussées dans les listes standard suivantes :

- [Liste des fréquences et gravités absence](#) ^[577],
- [Liste des fréquences et gravités accident](#) ^[581].

[Exemple](#) ^[635]

– Quand je configure les codes de conséquences, à quoi sert la case Perte de temps?

Lorsque vous configurez les [codes de conséquences](#) ^[643], la case **Perte de temps** sert surtout à des fins statistiques. Elle n'a aucun impact sur le calcul des jours perdus dans la conséquence.

Cependant, si vous voulez calculer les jours perdus pour une conséquence donnée, il faut que vous cochiez la case [Calculer les jours perdus](#). ^[643]

– Quand je configure les codes de conséquences, à quoi sert l'option Type de conséquence?

Lorsque vous configurez les [codes de conséquences](#) ^[643], l'option **Type de conséquence** permet entre autres de reporter certaines informations dans les formulaires requis par la gestion des accidents de travail.

– Quand je configure les codes de conséquences, quels impacts vais-je voir si je coche la case Calcul absolu des jours perdus, pour les conséquences en mode automatique?

Ce paramètre vous permet de configurer le calcul des jours perdus pour que vous puissiez connaître le nombre de jours perdus même si la date de début ou de fin sont dans le futur.

[Exemple de calcul des jours absolus des jours perdus - Avec l'accident de travail et l'absence](#) ^[633]

Voir aussi...

[Ajouter une absence](#) ^[587]

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#) ^[622]

[Saisir manuellement les jours perdus](#) ^[634]

[Utiliser la saisie détaillée de la durée](#) ^[636]

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ^[640]

Configurer les absences et les conséquences

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Configuration des absences et des conséquences

Afin que le calcul des jours perdus se fasse correctement dans les [absences](#) ^[587] et les rapports d'accidents de travail, vous devez configurer les codes disponibles pour les :

- les codes de [conséquences](#) ^[640] (utilisés à la fois dans les absences et les rapports d'accidents);
- les codes de [raisons d'absences](#) ^[648] (utilisés uniquement dans les absences).

Les codes de raisons d'absences permettent entre autres la sélection [d'un compteur](#) ^[820] (lorsque cela est requis), afin que le compteur de l'employé soit débité d'une transaction correspondant à la durée de l'absence.



Note : Les codes de conséquences et de raisons d'absences peuvent être [configurés](#) ^[115] pour être visibles ou non dans le [calendrier des événements](#) ^[112]. Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez également configurer des [paramètres d'affichage](#) ^[652] pour chacun des codes de raisons d'absences et de conséquences.

Résumé

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ^[640]

[Gérer les codes de raisons d'absences](#) ^[648]

[Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion](#) ^[652]

Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents

Barre de menus : Configuration

Menu : GTA > Configuration des absences et des conséquences

Les codes de conséquences définissent comment sera calculée la durée des événements suivants :

- les rapports d'accidents;
- les demandes de congé ajoutées dans le module My SigmaRH;
- les [absences](#) ^[587] qui auraient été ajoutées en mode Gestion ou qui auraient été créées automatiquement après l'approbation d'une demande de congé.

C'est dans la conséquence que s'effectue le calcul des jours perdus, c'est-à-dire la durée de l'accident de travail ou de l'absence.

Selon l'utilisation du code de sélection (congrés payés, congrés de maternité, accidents de travail, etc.), vous pouvez choisir le mode de calcul approprié pour le temps perdu.



Note : Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez également configurer des [paramètres d'affichage](#) ^[652] pour chacun des codes de conséquences.

Résumé

[Où les codes de conséquences sont-ils utilisés dans l'application?](#) ^[641]

[Ajouter un code de conséquence](#) ^[641]

[Exemple de calcul absolu des jours perdus - Dans l'accident de travail et l'absence](#) ^[646]

– Où les codes de conséquences sont-ils utilisés dans l'application?

Les codes de conséquences :

- sont utilisés afin de calculer la durée des absences/demandes de congé et des accidents de travail;
- peuvent être [configurés](#) ^[115] pour être visibles ou non dans le [calendrier des événements](#) ^[112].
- sont pris en compte lors de la création des entrées de feuille de temps générées à partir d'une absence ou d'un accident de travail;
- sont pris en compte lors de l'ajout des [absences dans l'outil de planification](#) ^[163] (menu **Planning**);
- sont pris en compte lors de l'ajout des transactions dans les [compteurs des employés](#) ^[77] à la suite de l'approbation des demandes de congé ou de l'ajout d'absences.

– Ajouter un code de conséquence

1. Choisir **GTA > Configuration des absences et des conséquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Dans la fenêtre flottante **Conséquence**, cliquer **Ajouter** pour ajouter un nouveau code.
3. Entrer les données dans la fenêtre **Informations générales**.

Champ	Utilisation
Code *	Entrer un code identifiant cette conséquence (ex. FAMILY pour ajouter le code Absence pour raisons familiales).
Description (Français et Anglais) *	Saisir la description de ce code (en français, en anglais ou dans les deux langues).

Champ	Utilisation
Calculer les jours perdus	<p>Cette case permet d'obtenir un calcul des jours perdus dans la conséquence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case n'est pas cochée, vous n'obtiendrez aucun calcul des jours perdus dans la conséquence. • Si cette case est cochée, vous pouvez calculer les jours perdus dans la conséquence. Cependant, le calcul se fait différemment si un horaire de travail est précisé ou non dans la conséquence pour l'employé. <p>Employé ayant un horaire de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans les absences ou si vous ajoutez une conséquence pour un accident de travail, vous pouvez effectuer un calcul des jours perdus avec les options Automatique,^[622] Manuel^[634] ou Saisie détaillée de la durée.^[636] <p>Employé sans horaire de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans les absences ou si vous ajoutez une conséquence pour un accident de travail, vous pouvez uniquement effectuer le calcul des jours perdus avec les options Manuel^[634] et Saisie détaillée de la durée.^[636]
Calculer les jours calendrier	<p>Cette case permet que le calcul des jours perdus dans la conséquence prenne en considération les jours calendrier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case n'est pas cochée, les champs se rapportant aux jours calendrier (c'est-à-dire Durée en jour calendrier (à ce jour) et Durée en jour calendrier (total)) seront toujours à zéro dans la conséquence. • Si cette case est cochée, les champs se rapportant aux jours calendrier (c'est-à-dire Durée en jour calendrier (à ce jour) et Durée en jour calendrier (total)) retourneront la valeur appropriée en jours calendrier.

Champ	Utilisation						
Mode de calcul du temps perdu *	<p>Sélectionner le mode de calcul qui doit s'appliquer dans la conséquence. Vous pouvez uniquement sélectionner un mode de calcul si la case Calculer les jours perdus a été préalablement sélectionnée dans le code de conséquence. Cette option est en grisé lorsque la case Calculer les jours perdus n'a pas été sélectionnée.</p> <table border="1" data-bbox="544 506 1423 931"> <thead> <tr> <th data-bbox="544 506 715 551">Option</th> <th data-bbox="715 506 1423 551">Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="544 551 715 931"> Nombre d'heures travaillées </td> <td data-bbox="715 551 1423 931"> <p>Le calcul des jours perdus tient compte des heures travaillées précisées pour chaque journée dans l'horaire de travail de l'employé, qu'il s'agisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'horaire de travail (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • de l'horaire de travail défini³⁹⁴ pour les besoins du module GTA avancée. Dans ce cas, le système tient compte de la valeur précisée dans le champ Durée travaillée prévue du découpage journalier figurant dans le planning de l'employé. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 931 715 2056"> Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée </td> <td data-bbox="715 931 1423 2056"> <p>Le calcul des jours perdus tient compte de la case Journée ouvrable qui a été cochée dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • le découpage journalier³⁵⁰ planifié de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée). <p>Note : Lorsque cette option est choisie, les demandes de congé faites dans My SigmaRH doivent se terminer la veille du prochain jour travaillé. Par exemple, si un employé veut prendre un congé uniquement le vendredi, il doit quand même faire une demande pour le vendredi, le samedi et le dimanche. Pour cette demande, le système déduira du compteur de congés payés le nombre de journées où la case Journée ouvrable a été cochée.</p>  <p>Cette option doit être utilisée afin que le calcul de la durée des congés payés (c'est-à-dire des vacances) respecte la loi française dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 30 jours et que le samedi doit compter comme un congé même s'il n'est jamais travaillé, par exemple si on veut déduire 6 jours du compteur de congés payés si l'employé prend une semaine de congé • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 25 jours, mais que l'employé est à temps partiel et que les jours non travaillés doivent compter comme un congé payé, par exemple si un employé travaille 4 jours semaines (lundi, mardi, jeudi et vendredi), mais qu'on veut déduire 5 jours du compteur de congés payés lorsqu'il prend une </td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Nombre d'heures travaillées	<p>Le calcul des jours perdus tient compte des heures travaillées précisées pour chaque journée dans l'horaire de travail de l'employé, qu'il s'agisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'horaire de travail (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • de l'horaire de travail défini³⁹⁴ pour les besoins du module GTA avancée. Dans ce cas, le système tient compte de la valeur précisée dans le champ Durée travaillée prévue du découpage journalier figurant dans le planning de l'employé. 	Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée	<p>Le calcul des jours perdus tient compte de la case Journée ouvrable qui a été cochée dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • le découpage journalier³⁵⁰ planifié de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée). <p>Note : Lorsque cette option est choisie, les demandes de congé faites dans My SigmaRH doivent se terminer la veille du prochain jour travaillé. Par exemple, si un employé veut prendre un congé uniquement le vendredi, il doit quand même faire une demande pour le vendredi, le samedi et le dimanche. Pour cette demande, le système déduira du compteur de congés payés le nombre de journées où la case Journée ouvrable a été cochée.</p>  <p>Cette option doit être utilisée afin que le calcul de la durée des congés payés (c'est-à-dire des vacances) respecte la loi française dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 30 jours et que le samedi doit compter comme un congé même s'il n'est jamais travaillé, par exemple si on veut déduire 6 jours du compteur de congés payés si l'employé prend une semaine de congé • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 25 jours, mais que l'employé est à temps partiel et que les jours non travaillés doivent compter comme un congé payé, par exemple si un employé travaille 4 jours semaines (lundi, mardi, jeudi et vendredi), mais qu'on veut déduire 5 jours du compteur de congés payés lorsqu'il prend une
Option	Utilisation						
Nombre d'heures travaillées	<p>Le calcul des jours perdus tient compte des heures travaillées précisées pour chaque journée dans l'horaire de travail de l'employé, qu'il s'agisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'horaire de travail (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • de l'horaire de travail défini³⁹⁴ pour les besoins du module GTA avancée. Dans ce cas, le système tient compte de la valeur précisée dans le champ Durée travaillée prévue du découpage journalier figurant dans le planning de l'employé. 						
Nombre de jours où la case « Journée ouvrable » est cochée	<p>Le calcul des jours perdus tient compte de la case Journée ouvrable qui a été cochée dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'horaire de travail de l'employé (si vous n'utilisez pas le module GTA avancée); • le découpage journalier³⁵⁰ planifié de l'employé (si vous utilisez le module GTA avancée). <p>Note : Lorsque cette option est choisie, les demandes de congé faites dans My SigmaRH doivent se terminer la veille du prochain jour travaillé. Par exemple, si un employé veut prendre un congé uniquement le vendredi, il doit quand même faire une demande pour le vendredi, le samedi et le dimanche. Pour cette demande, le système déduira du compteur de congés payés le nombre de journées où la case Journée ouvrable a été cochée.</p>  <p>Cette option doit être utilisée afin que le calcul de la durée des congés payés (c'est-à-dire des vacances) respecte la loi française dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 30 jours et que le samedi doit compter comme un congé même s'il n'est jamais travaillé, par exemple si on veut déduire 6 jours du compteur de congés payés si l'employé prend une semaine de congé • Lorsque les compteurs de congés payés sont à 25 jours, mais que l'employé est à temps partiel et que les jours non travaillés doivent compter comme un congé payé, par exemple si un employé travaille 4 jours semaines (lundi, mardi, jeudi et vendredi), mais qu'on veut déduire 5 jours du compteur de congés payés lorsqu'il prend une 						

Champ	Utilisation
Catégorie *	<p>Choisir, dans la liste déroulante, une catégorie pour cette conséquence: Absence / congé, Absence / congé et accident de travail ou Accident de travail.</p> <p>Cette catégorie conditionne le type d'événement pour lequel la conséquence sera disponible, par ex. une conséquence Accident de travail ne sera pas disponible pour les absences.</p>
Horaire par défaut (prévaudra sur l'horaire de l'employé si renseigné)	<p>Sélectionner l'horaire de travail implicite qui servira au calcul des jours perdus.</p> <p>Note : Ce paramètre s'affiche uniquement si vous n'utilisez pas le module GTA avancée. En effet, lorsque vous utilisez le module GTA avancée, le calcul de la durée de l'absence ou de l'accident de travail dans la conséquence peut uniquement se faire à l'aide de l'horaire du planning (et non d'un autre horaire de travail).</p>
Facteur de temps	<p>Si vous créez un code de conséquence dont la catégorie^[644] est Accident de travail et que vous sélectionnez un facteur de temps, le système crée automatiquement une entrée dans la feuille de temps correspondante lorsque l'utilisateur sélectionne ce code de conséquence dans un accident de travail.</p> <p>Il faut cependant que vous choisissiez l'option appropriée dans la liste déroulante Créer les entrées de la feuille de temps selon dans le modèle de gestion du temps^[416] utilisé pour la création d'une feuille de temps d'un employé.</p> <p>Note : Si une conséquence s'applique à la fois aux accidents et aux absences (option Absence / congé et accident de travail dans le champ Catégorie^[644]) ou uniquement aux absences (option Absence / congé dans le champ Catégorie^[644]), les conséquences d'absence continuent d'utiliser le facteur de temps associé à la raison d'absence^[650] et non celui associé à la conséquence.</p> <p>Lorsque vous sélectionnez le facteur de temps, le système affiche à la fois les facteurs en heures pour les groupes Temps non travaillé et Temps travaillé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionnez un facteur du groupe Temps non travaillé pour que le système crée des entrées dans la fenêtre Temps non travaillé de la feuille de temps. Cette situation se produit lorsque vous devez gérer les arrêts de travail pendant un accident de travail. • Sélectionnez un facteur du groupe Temps travaillé pour que le système crée des entrées dans la fenêtre Temps travaillé de la feuille de temps. Cette situation se produit lorsque vous devez gérer le temps travaillé d'un employé en poste adapté pendant un accident de travail.
Type de conséquence *	<p>Le type de conséquence permet de gérer les postes adaptés et de transférer des informations dans certains formulaires pré-remplis à partir des données saisies dans l'application</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir Aucun pour les conséquences génériques. • Choisir Rechute, Décès ou Poste adapté pour les conséquences utilisées dans les rapports d'accident de travail.

Champ	Utilisation						
Visibilité de cette conséquence	Les options sur la visibilité permettent de masquer certains codes de conséquence dans les absences ^[585] ou rapports d'accidents.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Toutes les populations</td> <td>Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de conséquence est visible en tout temps et pour tous les employés.</td> </tr> <tr> <td>Population suivante</td> <td>Sélectionner cette option si le code de conséquence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Toutes les populations	Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de conséquence est visible en tout temps et pour tous les employés.	Population suivante	Sélectionner cette option si le code de conséquence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée.
	Option	Utilisation					
Toutes les populations	Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de conséquence est visible en tout temps et pour tous les employés.						
Population suivante	Sélectionner cette option si le code de conséquence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée.						
Perte de temps	<p>Cette case est utilisée dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les rapports, elle sert de filtre lors de la production des statistiques sur les conséquences où il y a eu des jours perdus. <p>Cette case n'a aucun impact sur le calcul des jours perdus dans la conséquence.</p>						
Admissible à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	<p>Lorsque cette case est cochée et que la case Calculer les jours calendrier^[642] est également cochée dans la conséquence, la fenêtre flottante secondaire Coût estimatif de l'accident est affichée dans le rapport d'accident.</p> <p>Cette option est uniquement visible si la région d'utilisation choisie dans le niveau 1 de la structure administrative (Etablissement) est France.</p>						
Permettre de saisir une date de fin	<p>Cette case permet de définir des conséquences de plus d'une journée. Quand cette case n'est pas cochée, la date de fin de la conséquence est automatiquement identique à la date de début. Ce cas pourrait s'appliquer par exemple aux accidents de travail qui n'entraînent qu'un arrêt de travail de quelques heures (l'employé s'est très légèrement blessé et rentre chez lui pour la fin de son quart de travail).</p>						
La date de fin est obligatoire	<p>Cette case permet de rendre obligatoire la saisie d'une date de fin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, l'utilisateur doit saisir une date de fin dans la conséquence avant de sauvegarder celle-ci. Si la conséquence ne contient pas de date de fin, l'utilisateur voit un message d'erreur au moment de la sauvegarde de la conséquence. • Si cette case n'est pas cochée, l'utilisateur n'a pas besoin de saisir une date de fin dans la conséquence avant de sauvegarder celle-ci. Il sera donc possible d'avoir des conséquences sans date de fin. 						

Champ	Utilisation
<p>Calcul absolu des jours perdus, pour les conséquences en mode automatique (Calcule la durée totale de l'absence, au moment de la création, même si celle-ci se produit dans le futur)</p>	<p>Cette option, surtout utilisée en Europe, permet de faire le calcul des jours perdus en absolu. Vous pouvez ainsi connaître le nombre de jours perdus même si la date de début ou de fin sont dans le futur.</p> <p>Vous pouvez uniquement sélectionner cette option si la case Calculer les jours perdus a été préalablement sélectionnée dans le code de sélection de conséquence. Cette option est en grisé lorsque la case Calculer les jours perdus n'a pas été sélectionnée.</p> <p>Attention : Le calcul absolu des jours perdus s'applique uniquement aux conséquences où le calcul s'effectue avec l'option Automatique,^[622] que cette conséquence soit ajoutée dans une absence ou un accident de travail.</p> <p> Ce genre de calcul n'est pas possible si le calcul dans la conséquence s'effectue avec l'option Manuel^[634] ou Saisie détaillée de la durée,^[636] que ce soit dans une absence ou un accident de travail.</p> <p>Exemple de calcul des jours absolus des jours perdus (accident de travail et absence)^[646]</p>

4. Au besoin, cliquer **Ajouter** dans la fenêtre **Liste des conséquences pour lesquelles le chevauchement de dates est permis** pour sélectionner les conséquences requises.

Dans SIGMA-RH.net, par défaut, il est impossible d'avoir simultanément :

- Deux conséquences en même temps (selon la date et l'heure de la conséquence) pour la même absence ou le même accident de travail.
- Deux conséquences en même temps (selon la date et l'heure de la conséquence) pour deux absences ou accidents de travail différents.

Cependant, cette situation se produit dans certains cas. Par exemple, pendant qu'un employé est en poste adapté à la suite d'un accident de travail, il doit parfois s'absenter (pour des raisons familiales ou parce qu'il souffre d'une autre maladie non reliée à la cause première de son poste adapté).

Dans ce cas, l'employeur précise pour une conséquence de type **Poste adapté**, toutes les autres conséquences pour lesquelles le chevauchement de dates est permis. De cette façon, pendant que l'employé est en poste adapté, l'employeur peut quand même gérer les absences de l'employé.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le code de conséquence.

— Exemple de calcul absolu des jours perdus - Dans l'accident de travail et l'absence

Le vendredi 26 janvier, vous ajoutez une absence de deux jours (29 et 30 janvier) pour un employé. L'horaire de travail habituel de l'employé est de 35 heures par semaine, à raison de 7 heures par jour. Il ne travaille pas le samedi et le dimanche.

Voici comment le système calcule automatiquement les jours perdus en fonction de l'horaire selon que le [calcul absolu des jours perdus](#)^[640] a été activé ou non pour la conséquence sélectionnée.

☐ **Calcul des jours perdus en date du vendredi 26 janvier**

Calcul absolu des jours perdus activé		Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour)	0
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	1 4	Nombre d'heures perdues (à ce jour)	0
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	0	Durée en jour calendrier (à ce jour)	0
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total)	2

☐ **Calcul des jours perdus en date du lundi 29 janvier**

Calcul absolu des jours perdus activé		Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour)	1
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	1 4	Nombre d'heures perdues (à ce jour)	7
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	1	Durée en jour calendrier (à ce jour)	1
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total)	2

☐ **Calcul des jours perdus en date du mardi 30 janvier**

Calcul absolu des jours perdus activé		Calcul absolu des jours perdus non activé	
Nombre de jours perdus (à ce jour)	2	Nombre de jours perdus (à ce jour)	2
Nombre de jours perdus (total)	2	Nombre de jours perdus (total)	2
Nombre d'heures perdues (à ce jour)	1 4	Nombre d'heures perdues (à ce jour)	1 4
Nombre d'heures par jour	7	Nombre d'heures par jour	7
Durée en jour calendrier (à ce jour)	2	Durée en jour calendrier (à ce jour)	2
Durée en jour calendrier (total)	2	Durée en jour calendrier (total)	2

Voir aussi...

[Gérer les codes de raisons d'absences](#) ⁶⁴⁸

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Absences et congés](#) ⁵⁸⁵

[Calculer les jours perdus \(durée\)](#) ⁶²¹

Gérer les codes de raisons d'absences

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **GTA > Configuration des absences et des conséquences**

Les codes de raisons d'absence définissent :

- les motifs des absences pouvant être choisis dans une [absence](#) ^[587];
- les raisons pouvant être choisies dans les demandes de congé saisies dans le module My SigmaRH (**Demande de congé > Mes demandes de congé**).



Note : Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez également configurer des [paramètres d'affichage](#) ^[652] pour chacun des codes de raison d'absence.

Résumé

[Où les codes de raisons d'absences sont-ils utilisés dans l'application?](#) ^[648]

[Ajouter un code de raison d'absence](#) ^[648]

– Où les codes de raisons d'absences sont-ils utilisés dans l'application?

Les codes de raisons d'absences :

- peuvent être sélectionnés dans une absence ou une demande de congé;
- permettent la sélection [d'un compteur](#) ^[820] afin que le compteur de l'employé soit débité d'une transaction correspondant à la durée de l'absence.
- peuvent être [configurées](#) ^[115] pour être visibles ou non dans le [calendrier des événements](#) ^[112];
- peuvent être utilisées afin d'empêcher l'attribution :
 - de tickets restaurant à partir des [modèles de tickets restaurant](#) ^[98];
 - de jours de RTT à partir des [modèles de RTT](#) ^[92];
 - de jours de congés payés à partir des [modèles de congés payés](#) ^[85].

– Ajouter un code de raison d'absence

1. Choisir **GTA > Configuration des absences et des conséquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Dans la fenêtre flottante **Raison d'absence**, cliquer **Ajouter** pour ajouter un nouveau code.
3. Entrer les données dans la fenêtre **Informations générales**.

Champ	Utilisation
Code *	Entrer un code identifiant cette raison d'absence (ex. MOBILE pour ajouter le code Congé mobile).
Description (Français et Anglais) *	Saisir la description de ce code (en français, en anglais ou dans les deux langues).

Champ	Utilisation								
Compteur associé	Choisir, dans la liste déroulante, le compteur ⁸²⁰ où sera débitée la durée de ces absences.								
Raison d'absence disponible pour les demandes de congé	<p>Cocher cette case pour que cette raison d'absence soit disponible aux utilisateurs du module My SigmaRH qui saisissent une demande de congé.</p> <p>Lorsque cette case est cochée, vous pouvez configurer l'affichage des justificatifs demandés aux utilisateurs du module My SigmaRH lorsque ceux-ci saisissent une demande de congé.</p>								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Permettre l'ajout d'un justificatif (non obligatoire)</td> <td>L'utilisateur peut ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut quand même être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.</td> </tr> <tr> <td>Obliger l'ajout d'un justificatif</td> <td>L'utilisateur doit ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut ne peut pas être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.</td> </tr> <tr> <td>Ne pas permettre l'ajout de justificatif</td> <td>La section permettant l'ajout d'un justificatif n'est pas affichée dans la demande de congé.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Permettre l'ajout d'un justificatif (non obligatoire)	L'utilisateur peut ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut quand même être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.	Obliger l'ajout d'un justificatif	L'utilisateur doit ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut ne peut pas être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.	Ne pas permettre l'ajout de justificatif	La section permettant l'ajout d'un justificatif n'est pas affichée dans la demande de congé.
	Option	Utilisation							
	Permettre l'ajout d'un justificatif (non obligatoire)	L'utilisateur peut ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut quand même être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.							
Obliger l'ajout d'un justificatif	L'utilisateur doit ajouter un justificatif à sa demande de congé. Celle-ci peut ne peut pas être sauvegardée si le justificatif n'est pas ajouté.								
Ne pas permettre l'ajout de justificatif	La section permettant l'ajout d'un justificatif n'est pas affichée dans la demande de congé.								
Conséquence d'absence *	<p>Sélectionner une conséquence d'absence. Les codes de conséquence pouvant être sélectionnés doivent être définis au préalable dans le menu Configuration des absences et des conséquences.</p> <p>Si vous ajoutez une absence⁵⁸⁷ portant cette raison, cette conséquence sera sélectionnée dans l'absence.</p>								

Champ	Utilisation
<p>Facteur de temps</p>	<p>Le facteur de temps permet au système :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'intégrer correctement cette absence dans le planning. Si vous utilisez le module GTA avancée, le facteur de temps est obligatoire; • de créer automatiquement une entrée dans la feuille de temps correspondante lorsque l'utilisateur sélectionne ce code de raison d'absence dans une absence. <p>Il faut cependant que vous choisissiez l'option appropriée dans la liste déroulante Créer les entrées de la feuille de temps selon dans le modèle de gestion du temps^[416] utilisé pour la création d'une feuille de temps d'un employé.</p> <p>Par défaut, le système reporte le facteur de temps précisé dans la conséquence d'absence, si celui-ci a été renseigné dans la conséquence. Cependant, vous pouvez modifier ce facteur au besoin.</p> <p>Lorsque vous sélectionnez le facteur de temps, le système affiche les facteurs en heures pour le groupe Temps non travaillé et le groupe Temps travaillé.</p> <p>Note : Les facteurs du groupe Temps travaillé sont surtout utilisés en France où l'on crée, dans certaines entreprises, des absences où la raison d'absence est Réunion syndicale. Donc l'employé est absent des locaux, mais cette absence est considérée comme du temps travaillé selon la convention collective en vigueur.</p>
<p>Permettre de combiner cette raison avec d'autres</p>	<p>Cocher cette case si vous permettez aux utilisateurs de soumettre une demande de congé^[606] (en mode « évolué ») où l'utilisateur pourra sélectionner plusieurs raisons d'absence.</p> <p> Note : Pour qu'un utilisateur puisse soumettre une demande de congé pour de multiples raisons, le modèle de gestion de temps^[422] attribué à l'employé doit également permettre de combiner les raisons.</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une demande de congé d'une durée de cinq jours, vous permettez aux utilisateurs de combiner les raisons Congés payés et RTT. • Dans ces deux raisons d'absence, la case Permettre de combiner cette raison avec d'autres doit être cochée. • Lors de l'ajout de la demande de congé, l'utilisateur doit préciser le nombre de jours ou d'heures qui doit être pris pour chaque raison d'absence. Si chacune des raisons d'absence est associée à un compteur, le nombre de jours ou d'heures sera déduit de chaque compteur. <p> Attention : Cette case à cocher s'affiche uniquement si vous utilisez les horaires de travail requis pour la gestion du module GTA avancée^[394]. Elle ne s'affiche pas si vous utilisez les horaires de travail standards.</p>

Champ	Utilisation			
Visibilité de cette raison d'absence	Les options sur la visibilité permettent de masquer certains codes de raisons d'absences dans les absences ⁵⁸⁵ ou les demandes de congé.			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="639 439 991 488">Option</th> <th data-bbox="991 439 1431 488">Utilisation</th> </tr> </thead> </table>	Option	Utilisation	
	Option	Utilisation		
<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="639 488 991 689"> Toutes les populations </td> <td data-bbox="991 488 1431 689"> Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de raison d'absence est visible en tout temps et pour tous les employés. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="639 689 991 1850"> Population suivante </td> <td data-bbox="991 689 1431 1850"> Sélectionner cette option si le code de raison d'absence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • La raison d'absence <i>Congé de maternité</i> doit uniquement être sélectionnée pour les femmes (autant dans les absences que dans les demandes de congé). • Configurer une définition de population où l'on choisira en condition Sexe = Féminin. • Choisir le définition de population dans le code de raison d'absence. • Lorsque des femmes ajouteront une demande de congé, elles pourront choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, mais leurs collègues masculins ne verront pas du tout cette raison d'absence. • Lorsqu'un gestionnaire ajoutera une absence, il pourra uniquement choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, pour les femmes. Cette raison ne pourra être choisie pour un homme. </td> </tr> </tbody> </table>	Toutes les populations	Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de raison d'absence est visible en tout temps et pour tous les employés.	Population suivante	Sélectionner cette option si le code de raison d'absence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • La raison d'absence <i>Congé de maternité</i> doit uniquement être sélectionnée pour les femmes (autant dans les absences que dans les demandes de congé). • Configurer une définition de population où l'on choisira en condition Sexe = Féminin. • Choisir le définition de population dans le code de raison d'absence. • Lorsque des femmes ajouteront une demande de congé, elles pourront choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, mais leurs collègues masculins ne verront pas du tout cette raison d'absence. • Lorsqu'un gestionnaire ajoutera une absence, il pourra uniquement choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, pour les femmes. Cette raison ne pourra être choisie pour un homme.
Toutes les populations	Cette option est sélectionnée par défaut, ce qui fait en sorte que le code de raison d'absence est visible en tout temps et pour tous les employés.			
Population suivante	Sélectionner cette option si le code de raison d'absence doit s'afficher uniquement pour certains employés précis. Dans ce cas, choisir la définition de population appropriée. Exemple <ul style="list-style-type: none"> • La raison d'absence <i>Congé de maternité</i> doit uniquement être sélectionnée pour les femmes (autant dans les absences que dans les demandes de congé). • Configurer une définition de population où l'on choisira en condition Sexe = Féminin. • Choisir le définition de population dans le code de raison d'absence. • Lorsque des femmes ajouteront une demande de congé, elles pourront choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, mais leurs collègues masculins ne verront pas du tout cette raison d'absence. • Lorsqu'un gestionnaire ajoutera une absence, il pourra uniquement choisir la raison d'absence <i>Congé de maternité</i>, pour les femmes. Cette raison ne pourra être choisie pour un homme. 			

Champ	Utilisation						
Est-ce qu'un entretien professionnel doit être suggéré au retour de cette raison d'absence?	Ce paramètre permet d'afficher des champs supplémentaires dans les absences ^[587] pour lesquelles vous devez offrir un entretien professionnel au retour du salarié (conformément à l'article L6315-1), par exemple lors du retour d'une salariée après un congé de maternité.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Impact</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oui</td> <td>Dans l'absence, la question suivante est affichée : « Avez-vous offert un entretien professionnel au retour du salarié? ». Si un entretien a été offert, la date de cet entretien peut être saisie.</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>Aucun champ supplémentaire n'est ajouté dans l'absence.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Impact	Oui	Dans l'absence, la question suivante est affichée : « Avez-vous offert un entretien professionnel au retour du salarié? ». Si un entretien a été offert, la date de cet entretien peut être saisie.	Non	Aucun champ supplémentaire n'est ajouté dans l'absence.
	Option	Impact					
Oui	Dans l'absence, la question suivante est affichée : « Avez-vous offert un entretien professionnel au retour du salarié? ». Si un entretien a été offert, la date de cet entretien peut être saisie.						
Non	Aucun champ supplémentaire n'est ajouté dans l'absence.						

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le code de raison d'absence.

Voir aussi...

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ^[640]

[Configurer les découpages journaliers](#) ^[350]

[Absences et congés](#) ^[585]

[Calculer les jours perdus \(durée\)](#) ^[621]

Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion

Si vous utilisez le module GTA avancée, vous pouvez configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion aux salariés pour chaque code de [raison d'absence](#) ^[648] ou de [conséquence](#) ^[640].

Résumé

[Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion](#) ^[653]

[FAQ - Où sont utilisés les affichages pour les gestionnaires et la diffusion?](#) ^[656]

[FAQ - Dois-je configurer les paramètres d'affichage pour tous les codes de raison d'absence et de conséquence existants dans mon environnement?](#) ^[657]

[FAQ - Quels impacts verrais-je dans l'application si les événements sont affichés comme information principale ou comme information secondaire?](#) ^[657]

– Configurer les paramètres d'affichage pour les gestionnaires et la diffusion

1. Choisir **GTA > Configuration des absences et des conséquences** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Dans la fenêtre flottante **Raison d'absence** ou **Conséquence**, cliquer le code requis.
3. Dans la fenêtre **Paramètres d'affichage**, sélectionner l'une des options suivantes pour déterminer comment les absences issues de cette raison d'absence doivent s'afficher aux gestionnaires et pour la diffusion des données sur les absences.

Afficher les absences issues de cette raison d'absence ou **Afficher les absences issues de cette conséquence**

Choisir l'une des options suivantes :

[Voir des exemples d'impacts sur l'affichage](#) ⁶⁵⁷

Toujours afficher cette absence comme information principale pour la journée

Impact sur les couleurs	Impact sur les libellés
<ul style="list-style-type: none"> • La couleur ²¹³ configurée dans le menu Planning pour le découpage journalier générique Absent n'est pas utilisée. • La couleur ²¹³ configurée dans le menu Planning pour le code de raison d'absence ou de conséquence s'affiche pour la journée. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisateur voit le code de la raison d'absence ou de la conséquence pour la journée. • Dans le planning, une info-bulles comprenant la description de la raison d'absence ou de la conséquence s'affiche.

Afficher les absences issues de cette raison d'absence ou **Afficher les absences issues de cette conséquence**

- Afficher cette absence comme information principale si elle couvre toute la journée. Sinon, l'afficher comme information secondaire**

Durée de l'événement	Impact sur les couleurs	Impact sur les libellés
Toute la journée	<ul style="list-style-type: none"> La couleur ^[213] configurée dans le menu Planning pour le découpage journalier générique Absent n'est pas utilisée. La couleur ^[213] configurée dans le menu Planning pour le code de raison d'absence ou de conséquence s'affiche pour la journée. 	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur voit le code de la raison d'absence ou de la conséquence pour la journée. Dans le planning, une info-bulles comprenant la description de la raison d'absence ou de la conséquence s'affiche.
Partie de la journée, par exemple absence d'une demi-journée	<ul style="list-style-type: none"> La couleur configurée dans le découpage journalier ^[350] de l'employé s'affiche pour la journée. La couleur ^[213] pour le code de raison d'absence ou de conséquence dans le menu Planning s'affiche comme information secondaire pour la journée, par exemple dans le planning, un carré de la couleur configurée s'affiche pour une absence d'une demi-journée. 	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur voit le code du découpage journalier ^[350] de l'employé pour la journée. Dans le planning, une info-bulles comprenant la description du découpage journalier de l'employé s'affiche pour la journée. Dans le planning, une info-bulles comprenant la description du code de raison d'absence ou de conséquence s'affiche pour l'information secondaire pour la journée.

- Toujours afficher cette absence comme information secondaire pour la journée**

Impact sur les couleurs	Impact sur les libellés
<ul style="list-style-type: none"> La couleur configurée dans le découpage journalier ^[350] de l'employé s'affiche pour la journée. La couleur ^[213] pour le code de raison d'absence ou de conséquence dans le menu Planning s'affiche comme information secondaire pour la journée, par exemple dans le planning, un carré de la couleur configurée s'affiche pour une absence d'une demi-journée. 	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur voit le code du découpage journalier ^[350] de l'employé pour la journée. Dans le planning, une info-bulles comprenant la description du découpage journalier de l'employé s'affiche pour la journée.

Afficher les absences issues de cette raison d'absence ou **Afficher les absences issues de cette conséquence**

Ne pas afficher cette absence

Sélectionnez cette option si l'absence est jugée mineure, par exemple une absence d'une heure pour délégation syndicale.

Impact sur les couleurs	Impact sur les libellés
<ul style="list-style-type: none"> La couleur dans le découpage journalier [350] de l'employé s'affiche pour la journée. La couleur [213] configurée dans le menu Planning pour le code de raison d'absence ou de conséquence n'est pas utilisée. 	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur voit le code du découpage journalier [350] de l'employé pour la journée. Dans le planning, une info-bulles comprenant la description du découpage journalier de l'employé s'affiche pour la journée.

Déterminez pour quelles journées vous souhaitez voir l'absence

Choisir l'option qui détermine pour quelles journées vous voulez voir les informations sur l'événement, c'est-à-dire :

- Afficher uniquement les absences avec du temps perdu;
- Afficher toutes les journées entre la date de début et la date de fin.



Note : Les informations sur l'événement peuvent être configurés dans les paramètres **Afficher les absences issues de cette raison d'absence** et **Masquer les informations sensibles en utilisant des termes et couleurs génériques**.

Déterminez pour quelles journées vous souhaitez voir l'absence**Exemple**

- Un salarié a pris des vacances (congé payé) d'une semaine.
- Il travaille du samedi au mercredi (inclusivement).
- Il ne travaille pas le jeudi et le vendredi.
- Le gestionnaire crée une absence. Les jours perdus dans cette absence sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Selon l'option choisie, les informations sur l'absence s'afficheront tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

- Pour les dates marquées d'un **X**, vous verrez les informations sur l'absence.
- Pour les dates marquées **DJ**, vous verrez le découpage journalier attribué au salarié pour cette journée et non les informations sur l'absence.

	L	M	M	J	V	S	D
Nombre de jours perdus dans l'absence	1	1	1	0	0	1	1
Afficher toutes les journées entre la date de début et la date de fin	X	X	X	X	X	X	X
Afficher uniquement les absences avec du temps perdu	X	X	X	DJ	DJ	X	X

Masquer les informations sensibles en utilisant des termes et couleurs génériques

Lorsque vous choisissez cette option, la couleur qui a été configurée dans le menu **Planning** pour le découpage journalier générique **Absent** est utilisée. Plutôt que de voir le code de raison d'absence ou de conséquence, l'utilisateur verra le message générique **Absent**.



Note : Cette option est particulièrement utile pour les paramètres d'affichage pour la diffusion lorsque vous voulez masquer la véritable raison d'absence, par exemple lors de l'impression du planning.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.

FAQ - Où sont utilisés les affichages pour les gestionnaires et la diffusion?

Les paramètres d'affichage configurés pour les gestionnaires ou la diffusion ont un impact dans de multiples menus dans l'application.

Type d'affichage	Planning (visualisation) <small>[163]</small>	Planning (impression) <small>[215]</small>	Liste « Planification collective (GTA) » <small>[577]</small>	Liste « Fiche récapitulative individuelle (GTA) » <small>[575]</small>	Visualisation des badgeages <small>[225]</small>
Affichage aux gestionnaires	✓	✓	✓	✗	✓
Affichage pour diffusion	✗	✓	✓	✓	✗



Note : Pour la visualisation des badgeages, l'affichage aux gestionnaires est utilisé :

- en mode Gestion dans le menu **Badgeages**;
- dans le module My SigmaRH dans le menu **Mes badgeages**.

– FAQ - Dois-je configurer les paramètres d'affichage pour tous les codes de raison d'absence et de conséquence existants dans mon environnement?

Tout dépend des types d'événements que vous gérez dans l'application et de la façon dont vous gérez ces événements.

Événement	Configuration à effectuer
Absence	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez configurer tous les codes de raison d'absence définis dans votre environnement. • Si vous permettez l'ajout d'une deuxième conséquence dans l'absence, vous devez configurer les codes de conséquence applicables.
Accident de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez configurer tous les codes de conséquence définis dans votre environnement qui sont utilisés expressément pour la gestion des rapports d'accidents de travail. Ces codes ont l'une ou l'autre des catégories suivantes : Absence / Congé et accident de travail, Accident de travail.

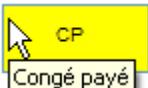
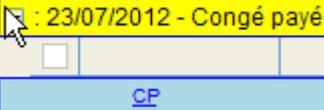
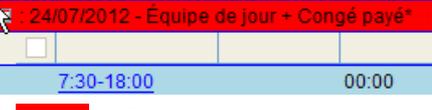
– FAQ - Quels impacts verrais-je dans l'application si les événements sont affichés comme information principale ou comme information secondaire?

Tout dépend du menu où vous visualisez les événements. Voici quelques exemples :



Attention : Pour tous les exemples ci-dessous, la case **Masquer les informations sensibles en utilisant des termes et couleurs génériques** n'a PAS été cochée.

Lorsque vous choisissez cette option, la [couleur](#)^[213] qui a été configurée dans le menu **Planning** pour le découpage journalier générique **Absent** est utilisée. Plutôt que de voir le code de raison d'absence ou de conséquence, l'utilisateur verra le message générique **Absent**.

Menu	Exemple d'information principale	Exemple d'information secondaire
<ul style="list-style-type: none"> • Planning (visualisation)  	 <ul style="list-style-type: none"> • Jaune = Couleur configurée pour la raison d'absence dans le menu Planning • CP = Code de la raison d'absence • Congé payé = Description de la raison d'absence 	 <ul style="list-style-type: none"> • Rouge = Couleur configurée pour le découpage journalier • 7:30-18:00 = Abréviation du découpage journalier pour la journée • Jaune = Couleur configurée pour la raison d'absence dans le menu Planning • Congé payé = Description de la raison d'absence
<ul style="list-style-type: none"> • Planning (impression)  • Liste « Planification collective (GTA) »  • Liste « Fiche récapitulative individuelle (GTA) »  	 <ul style="list-style-type: none"> • Jaune = Couleur configurée pour la raison d'absence dans le menu Planning • CP = Code de la raison d'absence • Dans la légende, on fait une équivalence entre le code et la description de la raison d'absence, par exemple CP = Congé payé 	 <ul style="list-style-type: none"> • Rouge = Couleur configurée pour le découpage journalier • 7:30-18:00 = Abréviation du découpage journalier pour la journée • Triangle jaune dans le coin supérieur gauche = Couleur configurée pour la raison d'absence dans le menu Planning • Dans la légende, on fait une équivalence entre le code et la description de la raison d'absence, par exemple CP = Congé payé • Dans la légende, on fait une équivalence entre l'abréviation et le nom du découpage journalier, par exemple 7:30-18:00 = Équipe de jour
<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation des badgeages  	 <ul style="list-style-type: none"> • Jaune = Couleur configurée pour la raison d'absence dans le menu Planning • Congé payé = Description de la raison d'absence • CP = Code de la raison d'absence 	 <ul style="list-style-type: none"> • Rouge = Couleur configurée pour le découpage journalier • Équipe de jour = Nom du découpage journalier • Congé payé = Description de la raison d'absence • 7:30-18:00 = Abréviation du découpage journalier

Voir aussi...

[Gérer les codes de conséquences utilisés dans les absences et les rapports d'accidents](#) ⁶⁴⁰

[Gérer les codes de raisons d'absences](#) ⁶⁴⁸

[Configurer les découpages journaliers](#) ³⁵⁰

[Absences et congés](#) ⁵⁸⁵

[Calculer les jours perdus \(durée\)](#) ⁶²¹

Tâches APS requises pour la gestion des absences

Afin d'assurer la cohérence et la mise à jour de certaines données dans les absences, vous devez planifier certaines tâches dans le menu **Assistant personnel**.

Résumé

[Tâche système « Calcul des jours perdus »](#) ⁶⁵⁹

[Définir une tâche « Effectuer une transaction dans les compteurs](#) ⁶⁵⁹

[Définir une tâche « Assigner une table de jours fériés à un employé »](#) ⁶⁶⁴

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de demandes de congé](#) ⁶⁶⁵

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des demandes de congé](#) ⁶⁶⁸

Tâche système « Calcul des jours perdus »

Barre de menus : Configuration

Menu : APS > Planifications de tâches

Le [calcul automatique des jours perdus](#) ⁶²² dans les conséquences reliées aux [absences](#) ⁵⁸⁷ ou aux accidents de travail est mis à jour quotidiennement par une tâche.

Si vous voulez obtenir des statistiques sur le calcul des jours perdus, il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée.



Note : La tâche « Calcul des jours perdus » met à jour uniquement le calcul des jours perdus qui sont gérés par l'option **Automatique** dans la conséquence. Elle ne met pas à jour les jours perdus qui sont entrés dans la conséquence avec les options **Manuel** et **Saisie détaillée de la durée**.

Vous pouvez modifier la planification de la tâche « Calcul des jours perdus ».

1. Choisir **APS > Planifications de tâches** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Sélectionner la tâche **Calcul des jours perdus**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Calculer automatiquement les jours perdus \(durée\) selon l'horaire de l'employé](#) ⁶²²

Définir une tâche « Effectuer une transaction dans les compteurs

Barre de menus : Configuration

Menu : APS > Tâches planifiées (Assistant)



Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'ajouter des heures ou des jours à [un compteur](#).^[78] de transférer le solde d'un compteur à un autre ou de remettre d'un compteur à zéro (en début d'année par exemple).

Pour plus d'informations sur les compteurs, voir [Configurer les compteurs](#).^[820]

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

1. Choisir la catégorie **Employé** et le modèle **Effectuer une transaction dans les compteurs**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Choisir le compteur à modifier.
4. Préciser le type d'action à effectuer dans le compteur :

Remettre à zéro le solde

Choisir le type de solde qui doit être pris en compte pour remettre le compteur à zéro.

Option	Utilisation
Total	Pour le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé, le système effectue une transaction inverse en date d'exécution de la tâche. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également prises en considération pour la remise à zéro.
Effectif au moment de l'exécution de la tâche	Le système effectue une remise à zéro du solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas prises en considération pour la remise à zéro.

Transférer de ce compteur vers

Permet de transférer le solde d'un compteur ou une quantité fixe à un autre de même type (ex. accumulation de type **Heure**.)

1. Sélectionner le compteur destinataire du solde.
2. Choisir l'option requise.

Option	Utilisation
Transfert fixe	Permet de transférer une quantité fixe. Vous devez alors saisir la quantité à transférer.

Option	Utilisation																	
En appliquant un coefficient de	<p>Permet de transférer la totalité ou une partie du solde.</p> <p>1. Préciser le coefficient qui s'applique au transfert. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le solde est transféré en entier, entrer 1 • Si la moitié du solde est transférée, entrer 0,5 • Si le solde est majoré de 25%, entrer 1,25 <p>2. Préciser le solde à utiliser.</p> <table border="1" data-bbox="592 607 1423 1093"> <thead> <tr> <th data-bbox="592 607 770 658">Option</th> <th data-bbox="770 607 1423 658">Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="592 658 770 875">Total</td> <td data-bbox="770 658 1423 875">Le système transfère le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également transférées.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 875 770 1093">Effectif au moment de l'exécution de la tâche</td> <td data-bbox="770 875 1423 1093">Le système transfère le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas transférées.</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Utilisation	Total	Le système transfère le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également transférées.	Effectif au moment de l'exécution de la tâche	Le système transfère le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas transférées.											
Option	Utilisation																	
Total	Le système transfère le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également transférées.																	
Effectif au moment de l'exécution de la tâche	Le système transfère le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas transférées.																	
Créer le compteur s'il n'existe pas	<p>Cocher cette case si l'assignation de compteur doit être ajoutée au dossier de l'employé si cela n'a pas encore été fait. Lorsque cette case est cochée, l'assignation de compteur est ajoutée au dossier de l'employé dans la fenêtre Compteurs.^[77]</p>																	
Arrondir le solde	<p>Si le solde transféré doit être arrondi, choisir l'une des valeurs possibles :</p> <table border="1" data-bbox="592 1368 1423 2033"> <thead> <tr> <th data-bbox="592 1368 770 1420">Option</th> <th colspan="2" data-bbox="770 1368 1423 1420">Exemples</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="592 1420 770 1742" rowspan="3"> Arrondir la valeur à la demie supérieure </td> <td data-bbox="770 1420 1294 1585"> Solde dans le compteur de l'employé </td> <td data-bbox="1294 1420 1423 1585"> Transaction transférée </td> </tr> <tr> <td data-bbox="770 1585 1294 1644">10,54 jours</td> <td data-bbox="1294 1585 1423 1644">11 jours</td> </tr> <tr> <td data-bbox="770 1644 1294 1742">10,24 jours</td> <td data-bbox="1294 1644 1423 1742">10,5 jours</td> </tr> <tr> <td data-bbox="592 1742 770 2033" rowspan="3"> Arrondir la valeur à l'entier supérieur </td> <td data-bbox="770 1742 1294 1908"> Solde dans le compteur de l'employé </td> <td data-bbox="1294 1742 1423 1908"> Transaction transférée </td> </tr> <tr> <td data-bbox="770 1908 1294 1966">10,54 jours</td> <td data-bbox="1294 1908 1423 1966">11 jours</td> </tr> <tr> <td data-bbox="770 1966 1294 2033">10,24 jours</td> <td data-bbox="1294 1966 1423 2033">11 jours</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Exemples		Arrondir la valeur à la demie supérieure	Solde dans le compteur de l'employé	Transaction transférée	10,54 jours	11 jours	10,24 jours	10,5 jours	Arrondir la valeur à l'entier supérieur	Solde dans le compteur de l'employé	Transaction transférée	10,54 jours	11 jours	10,24 jours	11 jours
Option	Exemples																	
Arrondir la valeur à la demie supérieure	Solde dans le compteur de l'employé	Transaction transférée																
	10,54 jours	11 jours																
	10,24 jours	10,5 jours																
Arrondir la valeur à l'entier supérieur	Solde dans le compteur de l'employé	Transaction transférée																
	10,54 jours	11 jours																
	10,24 jours	11 jours																

☐ Ajouter une transaction à ce compteur

Permet d'ajouter, de soustraire ou de copier des transactions dans le compteur.

1. Choisir l'option requise.

Option	Utilisation						
Transaction fixe	Indiquer la quantité à ajouter ou à soustraire (ex. +2 pour ajouter 2 heures ou -1 pour enlever 1 heure).						
Transaction équivalente au solde de	<p>Sélectionner cette option pour copier une partie ou la totalité du solde figurant dans un autre compteur.</p> <ol style="list-style-type: none"> Sélectionner le compteur où figure le solde qui doit être copié. Préciser le coefficient qui s'applique au transfert. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> Si le solde est copié en entier, entrer 1 Si la moitié du solde est copiée, entrer 0,5 Si le solde est majoré de 25%, entrer 1,25 Préciser le solde à utiliser. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>Le système copie le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également copiées.</td> </tr> <tr> <td>Effectif au moment de l'exécution de la tâche</td> <td>Le système copie le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas copiées.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> À une date précise (ex. 1er janvier), copier le solde effectif figurant dans le compteur A dans le compteur B. Vous ne voulez pas « vider » le compteur A. Dans ce cas, saisissez 1 comme coefficient. Copier 50 % du solde effectif figurant dans le compteur A et le mettre dans le compteur B. Il reste donc 100 % dans le compteur A, mais 50 % est copié dans le compteur B. Dans ce cas, saisissez 0,5 comme coefficient. 	Option	Utilisation	Total	Le système copie le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également copiées.	Effectif au moment de l'exécution de la tâche	Le système copie le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas copiées.
Option	Utilisation						
Total	Le système copie le solde total de l'ensemble des transactions figurant dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions sont également copiées.						
Effectif au moment de l'exécution de la tâche	Le système copie le solde effectif en date de l'exécution de la tâche dans le compteur de l'employé. Par conséquent, s'il existe des transactions futures (c'est-à-dire des transactions dont la date effective est postérieure à la date d'exécution de la tâche), ces transactions ne sont pas copiées.						

Option	Utilisation
Transaction équivalente au nombre de jours calendrier de la période du calendrier de la planification de la tâche planifiée	Sélectionner cette option pour ajouter une transaction équivalente au nombre de jours contenus dans le calendrier. Note : Si vous sélectionnez cette option, assurez-vous d'utiliser une planification de type Calendrier dans la tâche planifiée, puis choisissez le calendrier requis. Si vous choisissez un autre type de planification, la tâche planifiée ne pourra pas être exécutée et vous aurez un message d'erreur dans le journal d'exécution.
Transaction équivalente au nombre de jours travaillés pendant la période du calendrier de la planification de la tâche planifiée en appliquant un coefficient de	Utilisé en France seulement. Note : Si vous sélectionnez cette option, assurez-vous d'utiliser une planification de type Calendrier dans la tâche planifiée, puis choisissez le calendrier requis. Si vous choisissez un autre type de planification, la tâche planifiée ne pourra pas être exécutée et vous aurez un message d'erreur dans le journal d'exécution.
Proratiser le calcul en fonction des dates d'embauche et de départ des employés	Utilisé en France seulement.
Créer le compteur s'il n'existe pas	Cocher cette case si l'assignation de compteur doit être ajoutée au dossier de l'employé si cela n'a pas encore été fait. Lorsque cette case est cochée, l'assignation de compteur est ajoutée au dossier de l'employé dans la fenêtre Compteurs . ^[77]

5. Préciser la date effective.

Il peut s'agir d'une date fixe ou du moment d'exécution de la tâche.

6. Sélectionner l'option appropriée (ex. heures supplémentaires) dans le champ **Détail**.

Ces codes sont définis dans la table de codes de sélection **Détail** (code DT).

7. Inscrire une note si nécessaire.



Note : Le code de détail et la note sont reportées dans toutes les [transactions faites dans les compteurs](#).^[78] par cette tâche planifiée.

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**.
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Définir une tâche « Assigner une table de jours fériés à un employé »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'automatiser l'ajout d'une liste de congés [fériers](#) ^[70] à un groupe d'employés (ex. au 1er janvier, remplacer la table de l'année précédente par celle de l'année courante).

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

1. Choisir la catégorie **Employé** et le modèle **Assigner une table de jours fériés à un employé**.
2. Entrer une description de la table de jours fériés, en français, en anglais ou dans les deux langues.
3. Sélectionner la table de jours fériés à assigner aux employés. Les jours fériés sont définis dans le menu [GTA > Gestion des jours fériés](#) ^[70].
4. Préciser la date à partir de laquelle cette table s'applique. La table la plus récente, c.-à-d. la table dont le statut est Actif, annule toutes les autres. Par exemple, si un employé occupe durant l'été un poste B qui lui donne droit à davantage de jours fériés que le poste A qu'il occupe habituellement le reste de l'année, il suffit de saisir la date de début du poste B comme date d'application de la table de congés B au début de l'été (par ex. 01/05/2017), puis de modifier la date d'application de la table A à la fin de l'été (ex. 01/09/2017).

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**.
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

[Configurer les jours fériés](#) ^[70]

Notifications et alertes pouvant être configurées pour les absences et les demandes de congé

Afin d'être avisé pendant la gestion des absences et des demandes de congé, vous pouvez :

- automatiser par l'entremise de l'Assistant personnel l'envoi de courriers électroniques (aux [approbateurs](#)^[665] et aux [employés](#)^[668]) pendant le processus d'approbation des demandes de congé (en mode « standard »);
- configurer des [notes automatiques individuelles](#)^[740] ou des [notes automatiques collectives](#)^[758] afin de recevoir des courriers électroniques à des moments clés pendant la gestion des absences et des demandes de congé.

Résumé

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de demandes de congé](#)^[665]

[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des demandes de congé](#)^[668]

[Configurer des notes automatiques pour les absences et les demandes de congé](#)^[670]

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de demandes de congé

Barre de menus : Configuration

Menu : APS > Tâches planifiées (Assistant)


Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à l'approbateur en fonction des conditions définies dans la tâche planifiée, par exemple si le statut de la demande de congé devient **En attente d'approbation**.



Attention : Cette tâche doit uniquement être configurée si vous utilisez les demandes de congé en mode « standard ». Avec les [demandes de congé en mode « évolué »](#)^[596], les notifications sont définies directement dans le workflow paramétré pour la demande de congé.



Note : Dans le courrier électronique envoyé par l'entremise de cette tâche, un lien vers la demande de congé est automatiquement ajouté pour que l'approbateur puisse y accéder rapidement et accorder l'approbation dans les plus brefs délais.

– Exemples

Courrier électronique	Condition à utiliser	Planification recommandée
Message avisant l'approbateur qu'il a une demande de congé à approuver.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter une condition générique. 2. Sélectionner le champ Statut. 3. Sélectionner l'opérateur Égal à. 4. Sélectionner le statut En attente d'approbation. 	Une fois par jour

– Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

– Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Demande de congé** et le modèle **Envoyer un courrier électronique à l'approbateur**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cocher la case **Inclure le nom de l'employé dans le sujet du message** si le nom de cette personne doit être ajouté au sujet du courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.
4. Cocher la case **Inclure un iCal au courriel** si un iCal doit être ajouté au courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.



Note : Si cette case est cochée, les dates de début et de fin figurant dans le iCal correspondront aux dates de début et de fin précisées dans la demande de congé. De plus, l'heure de début et de fin figurant dans le iCal correspondront à l'heure de début de la première journée d'absence et à l'heure de fin de la dernière journée d'absence.

5. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.

Envoyer un courrier électronique à un employé

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.

4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. `polka@bktours.com`).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

6. Saisir le sujet du courrier électronique.
7. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.
Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.
8. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

– Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des demandes de congé

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à l'employé qui a soumis la demande de congé en fonction des conditions définies dans la tâche planifiée, par exemple si le statut de la demande de congé devient **Approuvée** ou **Refusée**.



Attention : Cette tâche doit uniquement être configurée si vous utilisez les demandes de congé en mode « standard ». Avec les [demandes de congé en mode « évolué »](#),^[596] les notifications sont définies directement dans le workflow paramétré pour la demande de congé.

– Exemples

Courrier électronique	Condition à utiliser	Planification recommandée
Message avisant l'employé que sa demande de congé a été refusée ou approuvée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter une condition générique. 2. Sélectionner le champ Statut. 3. Sélectionner l'opérateur Égal à. 4. Sélectionner le statut Refusée ou Approuvée. 	Une fois par jour

– Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches**

planifiées (**Assistant**) ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

— Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Demande de congé** et le modèle **Envoyer un courrier électronique aux employés**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cocher la case **Inclure le nom de l'employé dans le sujet du message** si le nom de cette personne doit être ajouté au sujet du courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.
4. Cocher la case **Inclure un iCal au courriel** si un iCal doit être ajouté au courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.



Note : Si cette case est cochée, les dates de début et de fin figurant dans le iCal correspondront aux dates de début et de fin précisées dans la demande de congé. De plus, l'heure de début et de fin figurant dans le iCal correspondront à l'heure de début de la première journée d'absence et à l'heure de fin de la dernière journée d'absence.

5. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.

☐ **Envoyer un courrier électronique à un employé**

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

☐ **Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé**

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. `polka@bktours.com`).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,

- **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

6. Saisir le sujet du courrier électronique.
7. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.
Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.
8. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Configurer des notes automatiques pour les absences et les demandes de congé

Des notes peuvent être créées automatiquement dans l'agenda d'un gestionnaire ou dans un agenda collectif (avec les rappels requis) pour les éléments suivants. Les notes automatiques peuvent être configurées pour générer l'envoi de courriers électroniques.

Événement	Quels sont les éléments déclencheurs?	
Absence ⁵⁸⁷	Dossier/Suivi de dossier	Élément déclencheur
	Absence ⁵⁸⁵	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début d'absence/congé • Responsable de dossier
	Billet médical ¹¹⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Date de réception d'un billet médical • Date du prochain rendez-vous d'un billet médical
	Conséquence ¹¹⁹	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle conséquence • Date de retour au travail • Date de retour prévue
	Expertise ¹³⁶	<ul style="list-style-type: none"> • Date de demande d'expertise • Date de réception d'expertise • Date de l'expertise • Nouvelle expertise
	Inaptitude ¹³⁸	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début de l'inaptitude • Date de fin de l'inaptitude • Date de réexamen d'une inaptitude
Demande de congé	Dossier/Suivi de dossier	Élément déclencheur
	Demande de congé	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle demande de congé

Voir aussi...

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ⁷⁴⁰

[Configurer des notes automatiques collectives](#) ⁷⁵⁸

Outils de géolocalisation

Vous pouvez utiliser les outils de géolocalisation dans l'ensemble des modules de SIGMA-RH.net.

À partir des [adresses saisies](#)^[681] dans l'application, vous pouvez :

- visualiser sur une [carte](#)^[678] les points géographiques correspondants;
- visualiser sur une carte tous les [événements ou enregistrements](#)^[674] figurant dans certains écrans de gestion de données;
- obtenir les [distances et les durées de déplacement](#)^[675] (selon divers modes de transport) entre le domicile d'un employé ou d'un candidat et son lieu de travail;
- obtenir des statistiques ([modèles de rapports](#)^[683], [graphiques](#)^[685]) faisant appel à des critères de géolocalisation.



Note : Pour bénéficier de ces outils, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL, car ils exigent une activation et une [configuration](#)^[690] préalable.



Attention : Les utilisateurs qui se servent de ces outils doivent avoir accès aux adresses des employés ou des candidats. Les utilisateurs qui ne peuvent pas visualiser les adresses des employés ou candidats ne peuvent pas utiliser pleinement ces outils.

Résumé

[Modules où les outils de géolocalisation peuvent être utilisés](#)^[673]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour visualiser des événements ou des enregistrements sur une carte](#)^[674]

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#)^[675]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#)^[678]

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#)^[679]

[Saisir les adresses dans l'application](#)^[681]

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[683]

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[685]

[Configurer les outils de géolocalisation](#)^[690]

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#)^[692]

— Modules où les outils de géolocalisation peuvent être utilisés

Les outils de géolocalisation peuvent être utilisés dans les modules suivants :

Base

- Visualisation sur une [carte](#) ^[678] de l'adresse des :
 - employés
 - niveaux de structure administrative (niveau 1 à 8, ainsi que chaque site défini dans un établissement)
 - [experts](#) ^[831]
 - [clients et fournisseurs](#) ^[834]
- À partir du [récapitulatif](#) ^[675], visualisation sur une carte de l'adresse de l'employé et obtention des distances et des durées de transport entre son domicile et son lieu de travail :
 - dans la [Gestion express](#) ^[101] (après avoir recherché un employé ou candidat)
- Ajout de [recherches de personnel](#) ^[679] faisant appel à des critères de géolocalisation
- À partir de l'[écran de gestion](#) ^[675] visualisation sur une carte de tous les enregistrements s'appliquant :
 - aux [clients et fournisseurs](#) ^[833]
- Production de statistiques ([modèles de rapports](#) ^[683], [graphiques](#) ^[685]) faisant appel à des critères de géolocalisation

My SigmaRH

- À partir du [récapitulatif](#) ^[675], visualisation sur une carte de l'adresse de l'employé et obtention des distances et des durées de transport entre son domicile et son lieu de travail :
 - dans l'écran d'édition d'une demande de congé
 - dans l'écran d'approbation d'une demande de congé
 - dans l'écran d'édition d'une feuille de temps
 - dans l'écran d'approbation d'une feuille de temps
 - dans l'écran d'édition d'une demande de modification du profil personnel
 - dans l'écran d'approbation d'une demande de modification du profil personnel
 - dans le menu **Mes compteurs**
 - dans le menu **Mes jours fériés à venir**

Temps et activités

- À partir du [récapitulatif](#) ^[675], visualisation sur une carte de l'adresse de l'employé et obtention des distances et des durées de transport entre son domicile et son lieu de travail :
 - dans une [absence](#) ^[587]
- À partir de l'[écran de gestion](#) ^[675] visualisation sur une carte de tous les enregistrements s'appliquant :
 - aux [absences](#) ^[587]

Utiliser les outils de géolocalisation pour visualiser des événements ou des enregistrements sur une carte

Barre de menus : RH global

Menu : AT & Risques >
Rapport d'accident



Géolocalisation

Dans de nombreux écrans de gestion de données, vous verrez l'icône  qui vous permettra de visualiser sur une carte tous les enregistrements ou événements figurant dans la grille.

Événements ou enregistrements pouvant être géolocalisés sur une carte

Temps et activités

- [Absences](#) ⁵⁸⁵

Géolocaliser sur une carte les événements ou les enregistrements figurant dans une grille

Vous pouvez choisir si les points affichés sur la carte doivent être ceux qui correspondent :

- au point de géolocalisation de l'événement (uniquement disponibles pour les rapports d'accidents, les expositions accidentelles, les unités de travail et les risques, suivis et évaluations);
- à l'adresse des niveaux de structure dans lequel l'événement a été créé.

1. Accéder à l'écran de gestion de données requis.
2. Cliquer , puis choisir, au besoin, l'option de votre choix.
 - Géolocalisation de l'accident
 - Géolocalisation de l'exposition accidentelle à un produit chimique
 - Géolocalisation de l'entité légale
 - Géolocalisation de la division
 - Géolocalisation du secteur économique
 - Géolocalisation de l'établissement
 - Géolocalisation du service
 - Géolocalisation du département
 - Géolocalisation de la classe
 - Géolocalisation de l'activité opérationnelle

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ⁶⁷⁸

[Saisir les adresses dans l'application](#) ⁶⁸¹

Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat

Barre de menus : RH global

Menu : Gestion express



Géolocalisation

Lorsque vous consultez la fenêtre flottante secondaire **Informations de l'employé** ou **Informations sur le candidat** (dans tous les événements, dans My SigmaRH et dans la **Gestion express**), vous pouvez :

- visualiser l'adresse de l'employé ou du candidat sur une carte géographique en cliquant ;
- consulter la distance entre le domicile et le lieu de travail de l'employé;
- consulter la durée estimée du transport entre le domicile de l'employé et le lieu de travail (par voiture ou par transport public).

Résumé

[Visualiser l'adresse, les distances et la durée estimée de transport à partir du récapitulatif](#)^[676]

[Dans quels écrans puis-je utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat?](#)^[677]

[Restreindre l'utilisation des outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#)^[677]

– Visualiser l'adresse, les distances et la durée estimée de transport à partir du récapitulatif

1. Accéder à l'un des écrans où la fenêtre flottante secondaire **Informations de l'employé** ou **Informations sur le candidat** est disponible.
2. Passer le curseur sur  pour consulter :
 - l'adresse;
 - la distance entre le domicile de l'employé et le lieu de travail (c'est-à-dire entre le SIRET et l'adresse saisie au dossier);
 - la durée estimée du transport entre le domicile de l'employé et le lieu de travail (par voiture ou transport public).
3. Cliquer  pour visualiser l'adresse sur une carte géographique.
4. Au besoin, modifier vos préférences d'affichage sur la carte.

Modifier les préférences d'affichage sur la carte

Opération	Procédure
Changer le mode de la carte	Dans le coin supérieur droit, cliquer Carte , puis : <ul style="list-style-type: none"> • Choisir Satellite pour visualiser une photo des rues prise d'un satellite. • Choisir Relief pour visualiser une carte où vous verrez les particularités physiques comme les montagnes, les vallées et la végétation.
Visualiser ou masquer les voies d'accès	Dans le coin supérieur droit : <ul style="list-style-type: none"> •  Visualiser les voies d'accès •  Masquer les voies d'accès
Visualiser ou masquer les transports publics	Dans le coin supérieur droit : <ul style="list-style-type: none"> •  Visualiser les transports publics •  Masquer les transports publics

Opération	Procédure
Faire un zoom	Dans le centre droit : <ul style="list-style-type: none"> •  Agrandir la carte •  Rapetisser la carte
Situer la carte dans un contexte plus large	Dans le coin inférieur droit, cliquer  .
Changer l'unité de mesure de l'échelle de la carte	Dans le coin inférieur droit, cliquer  .

– Dans quels écrans puis-je utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat?

Vous pouvez utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat dans les écrans suivants :

Base

- [Gestion express](#)  (après avoir recherché un employé ou candidat)

My SigmaRH

- dans l'écran d'édition d'une demande de congé
- dans l'écran d'approbation d'une demande de congé
- dans l'écran d'édition d'une feuille de temps
- dans l'écran d'approbation d'une feuille de temps
- dans l'écran d'édition d'une demande de modification du profil personnel
- dans l'écran d'approbation d'une demande de modification du profil personnel
- dans le menu **Mes compteurs**
- dans le menu **Mes jours fériés à venir**

Temps et activités

- [Absence](#) 

– Restreindre l'utilisation des outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat

Vous pouvez restreindre l'accès aux outils de géolocalisation disponibles dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat à l'aide des instances suivantes :

Nom de l'instance	Parent
Cartes	/Base/Dossiers d'employés (Base)
Adresse de l'employé sur une carte dans la fenêtre récapitulative	/Base/Dossiers d'employés (Base) / Carte (Dossier d'employés)

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) 

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) 

[Saisir les adresses dans l'application](#) 

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) 

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) 

[Configurer les outils de géolocalisation](#) 

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) 

Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés >
Dossiers des employés


Géolocalisation

Partout dans l'application où une adresse est présente, vous pouvez faire afficher cette information sur une carte géographique.



Attention : Dans le dossier de l'employé, l'icône  n'est pas visible si l'utilisateur n'a pas le droit de visualiser les adresses.

Visualiser une adresse sur une carte géographique

1. Accéder à l'un des dossiers où une adresse peut être saisie.
2. Dans l'écran où l'adresse est affichée, cliquer  pour visualiser cette adresse sur une carte géographique.
3. Au besoin, modifier vos préférences d'affichage sur la carte.

Modifier les préférences d'affichage sur la carte

Opération	Procédure
Changer le mode de la carte	Dans le coin supérieur droit, cliquer Carte , puis : <ul style="list-style-type: none"> • Choisir Satellite pour visualiser une photo des rues prise d'un satellite. • Choisir Relief pour visualiser une carte où vous verrez les particularités physiques comme les montagnes, les vallées et la végétation.
Visualiser ou masquer les voies d'accès	Dans le coin supérieur droit : <ul style="list-style-type: none"> •  Visualiser les voies d'accès •  Masquer les voies d'accès

Opération	Procédure
Visualiser ou masquer les transports publics	Dans le coin supérieur droit : <ul style="list-style-type: none">  Visualiser les transports publics  Masquer les transports publics
Faire un zoom	Dans le centre droit : <ul style="list-style-type: none">  Agrandir la carte  Rapetisser la carte
Situer la carte dans un contexte plus large	Dans le coin inférieur droit, cliquer  .
Changer l'unité de mesure de l'échelle de la carte	Dans le coin inférieur droit, cliquer  .

– Dans quels écrans puis-je visualiser l'adresse sur une carte géographique?

Vous pouvez visualiser l'adresse sur une carte géographique dans les écrans suivants :

Base

- Adresse de l'employé
- Structure administrative (niveau 1 à 8, ainsi que chaque site défini dans un établissement)
- Rapport d'accident (Données des témoins, première personne avisée)

Configuration

- [Expert](#) ⁸³¹
- [Clients et fournisseurs](#) ⁸³⁴

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ⁶⁷⁹

[Saisir les adresses dans l'application](#) ⁶⁸¹

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸³

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸⁵

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹⁰

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés >
Recherche de personnel


Géolocalisation

Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes afin de rechercher les employés ou les candidats qui répondent à certains critères de géolocalisation, par exemple, les employés/candidats dont la durée de déplacement entre leur domicile et le lieu de travail est inférieure à 60 minutes, etc.

Résumé

[Utiliser la grille des employés](#) ^[680]

[Créer des recherches de personnel faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ^[680]

– Utiliser la grille des employés

Vous pouvez rapidement savoir (selon différents modes de transport) :

- les distances que les employés ou candidats ont à parcourir de leur domicile à leur lieu de travail;
- la durée de déplacement que les employés ou candidats ont à faire pour aller de leur domicile à leur lieu de travail.



Note : Au besoin, vous pouvez également vous créer des [modèles de rapports](#) ^[683] pour obtenir ces informations ou des [graphiques](#) ^[685] si vous devez connaître la répartition des durées de transport dans votre effectif.

1. Accéder au menu **Salariés > Dossiers des employés**.
2. Activer l'affichage des [colonnes](#) ^[30] suivantes :
 - Durée en auto
 - Durée en transport public
 - Distance en auto
 - Distance en transport public

– Créer des recherches de personnel faisant appel à des critères de géolocalisation

Vous pouvez créer des [recherches de personnel](#) ^[721] qui font appel à des critères de géolocalisation. Par exemple, vous pouvez repérer tous les employés ou les candidats :

- dont la durée du déplacement en transport public ou en auto (entre leur domicile et leur lieu de travail) est inférieure à un certain nombre de minutes;
- dont la distance en transport public, en auto ou à vol d'oiseau (entre leur domicile et leur lieu de travail) est inférieure à un certain nombre de kilomètres.

Note : Vous pouvez réutiliser ces recherches de personnel :



- lors du recrutement (par exemple, lorsque vous faites des recherches de personnel lors de l'ajout des candidats dans un recrutement ou que vous comparez les qualifications des candidats ayant soumis leur candidature à un recrutement);
- lors de l'utilisation du [planning](#) ^[157] (par exemple, lors des remplacements de dernières minutes requis).

1. Choisir **Salariés > Recherche de personnel** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer le nom de cette recherche de personnel.

4. Cliquer **Ajouter** pour sélectionner les critères de votre choix.
5. Sélectionner **Critère élaboré**.
6. Cliquer **Ajouter**, puis sélectionner **Condition générique**.
7. Sélectionner l'un des champs suivants, puis choisir l'opérateur requis, ainsi que la valeur.
 - Distance
 - Distance en auto
 - Distance en transport public
 - Durée en auto
 - Durée en transport public
8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les critères.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la recherche de personnel.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ⁶⁷⁸

[Saisir les adresses dans l'application](#) ⁶⁸¹

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸³

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸⁵

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹⁰

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

Saisir les adresses dans l'application

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés >
Dossiers des employés


Géolocalisation

Dès que vous ajoutez ou modifiez une adresse dans un dossier d'employé ou un dossier de candidat (que ce soit interactivement ou par import), le système met immédiatement à jour les informations suivantes :

- les données de géolocalisation (latitude et longitude) qui vous permettent de visualiser [l'adresse sur une carte géographique](#) ⁶⁷⁸;
- les distances entre le lieu de travail et le domicile;
- les durées de déplacement (selon divers modes de transport).

Dès que vous ajoutez ou modifiez une adresse dans un autre écran de l'application (par exemple, un niveau dans la structure administrative, un organisme de formation, un expert, etc.), (que ce soit interactivement ou par import - si cela est possible), le système met immédiatement à jour les données de géolocalisation (latitude et longitude) qui vous permettent de visualiser [l'adresse sur une carte géographique](#) ⁶⁷⁸.

Attention : Si vous ajoutez ou modifiez une adresse dans un site (défini dans un niveau 4 de la structure administrative (Etablissement), le système **ne met pas** immédiatement à jour les informations suivantes :



- les distances entre le lieu de travail et le domicile;
- les durées de déplacement (selon divers modes de transport).

Si vous modifiez l'adresse d'un site (par exemple, en raison d'un déménagement), assurez-vous de produire la tâche [Calculer les distances](#) ⁶⁹² dans les plus brefs délais. Cette tâche mettra à jour les distances et les durées de déplacement.

Résumé

[Dans quels écrans puis-je saisir une adresse dans l'application?](#)⁶⁸²

[Que dois-je faire si je vois le message « Lieu introuvable » lorsque je saisis une adresse?](#)⁶⁸²

[Que dois-je faire si je vois le message « Confirmer le lieu en cliquant ici » lorsque je saisis une adresse?](#)⁶⁸³

– Dans quels écrans puis-je saisir une adresse dans l'application?

Vous pouvez saisir une adresse dans les écrans suivants :

Base

- Adresse de l'employé
 - Structure administrative (niveau 1 à 8, ainsi que chaque site défini dans un établissement)
- Rapport d'accident (Données des témoins, première personne avisée)

Configuration

- [Expert](#)⁸³¹
- [Clients et fournisseurs](#)⁸³⁴

– Que dois-je faire si je vois le message « Lieu introuvable » lorsque je saisis une adresse?

Si vous voyez le message **Lieu introuvable** 🚫 après avoir saisi une adresse, vérifiez cette adresse. Il est possible que :

- l'adresse comporte des inexactitudes, ce qui empêche le système de trouver la latitude et la longitude qui vous permettra de visualiser cette adresse sur une carte géographique;
- l'adresse n'est pas assez complète. Par exemple, si vous avez omis de saisir la ville alors que le format d'adresse requis pour les outils de géolocalisation exige cette information.

– Que dois-je faire si je vois le message « Confirmer le lieu en cliquant ici » lorsque je saisis une adresse?

Si vous voyez le message **Confirmer le lieu en cliquant ici**  après avoir saisi une adresse, vérifiez cette adresse.

Il est possible que l'adresse ne soit pas assez complète pour permettre au système de trouver la latitude et la longitude qui vous permettra de visualiser cette adresse sur une carte géographique. Par exemple, si vous avez omis de saisir la désignation **Est** ou **Ouest** dans le nom de la rue, il se peut que le système trouve plusieurs lieux.

Tant que ce message s'affiche, vous ne pourrez pas visualiser cette adresse sur une carte.

Sélectionner le lieu

Vous pouvez cliquer l'hyperlien **Confirmer le lieu en cliquant ici** et sélectionner le lieu approprié.



Attention : L'adresse sélectionnée n'est pas reportée dans le dossier concerné. Il est donc recommandé de modifier l'adresse directement dans le dossier afin que vous l'adresse la plus complète soit conservée directement dans le dossier concerné afin qu'elle puisse être réutilisée dans toutes les fonctionnalités de l'application, par exemple dans les documents fusionnés, les modèles de rapports, etc.

Si les adresses sont importées à intervalles fréquents d'un système externe (par exemple d'un système de paie), il est recommandé d'aviser également les utilisateurs du système externe afin que cette inexactitude soit corrigée. De cette façon, les imports subséquents seront exacts et le système externe aura l'adresse complète à sa disposition.

Repérer en lot les adresses où le message « Confirmer le lieu en cliquant ici » est présent

Vous pouvez produire un [modèle de rapport](#) ⁶⁸⁴ qui vous permettra de repérer les adresses où le message **Confirmer le lieu en cliquant ici** est présent. Ces adresses ont le statut **Plusieurs coordonnées ont été trouvées pour l'adresse**.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ⁶⁷⁸

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ⁶⁷⁹

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸³

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸⁵

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹⁰

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting >
Gestion des modèles



Géolocalisation

Résumé

[Créer un modèle de rapport afin d'obtenir les distances et les durées de déplacement](#) ⁶⁸³

[Créer un modèle de rapport afin d'obtenir le statut des adresses](#) ⁶⁸⁴

– Créer un modèle de rapport afin d'obtenir le statut des adresses

Vous pouvez vous créer un modèle de rapport afin d'obtenir la liste des employés, des candidats ou des sites qui ne possèdent pas une adresse valide. Une adresse valide est requise afin que le système puisse :

- afficher les données sur une carte géographique;
- calculer les distances et les durées de déplacement des employés et des candidats.

Champ à inclure

Ce modèle de rapport doit inclure le champ **Statut de l'adresse** (figurant dans la famille de champs **Géolocalisation** ou **Site**). Selon le statut affiché pour chaque employé, candidat ou site, des actions correctives devront être entreprises.

Type de modèle de rapport à utiliser

Le champ **Statut de l'adresse** peut être sélectionné dans les modèles de rapports de type :

- Employé
- Employé avec historique
- Recrutement - Candidat
- Recrutement - Dossier de recrutement

Action corrective à entreprendre selon le statut

Statut affiché dans le modèle de rapport	Action corrective à entreprendre
Les coordonnées de l'adresse ont été résolues	Aucune. Le système a bien en mémoire la longitude et la latitude qui lui permet de calculer les distances et les durées de transport.
Aucune coordonnée n'a été trouvée correspondant à l'adresse	Vérifiez l'adresse. Il se peut que l'adresse comporte des inexactitudes.
Plusieurs coordonnées ont été trouvées pour l'adresse	Vérifiez l'adresse. Lorsque vous accédez au dossier concerné, le message Confirmer le lieu en cliquant ici ⁶⁸³ est affiché en bas de son adresse.
L'adresse n'a pas été géolocalisée	Assurez-vous que la tâche Géolocaliser les adresses ⁶⁹⁴ a bien été exécutée avec succès.
L'adresse est en attente de résolution	La tâche Géolocaliser les adresses ⁶⁹⁴ est en cours d'exécution. Attendez que l'exécution de la tâche soit terminée, puis produisez le rapport de nouveau.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ^[675]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ^[678]

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ^[679]

[Saisir les adresses dans l'application](#) ^[681]

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ^[685]

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ^[690]

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ^[692]

Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation

Barre de menus : RH global

Menu : Reporting >
Gestion des graphiques



Géolocalisation

Vous pouvez ajouter un graphique qui vous permet d'afficher vos statistiques à l'aide de points géographiques sur une [carte statique](#) ^[689] ou une [carte interactive](#) ^[689].

Cette configuration de graphique est particulièrement utile dans les cas suivants :

- Vous voulez visualiser sur une carte le nombre d'employés en fonction du lieu de travail et vous voulez connaître en plus la répartition par type de contrat.



Note : Tout graphique peut être disponible dans les tableaux de bord afin de permettre la diffusion d'informations sur certains indicateurs tirés de l'utilisation de SIGMA-RH.net dans votre entreprise.

Résumé

[Créer un graphique en fonction des points géographiques](#) ^[685]

[Configurer les couleurs des points sur la carte](#) ^[688]

[Visualiser les points géographiques sur une carte statique](#) ^[689]

[Visualiser les points géographiques sur une carte interactive](#) ^[689]

— Créer un graphique en fonction des points géographiques

1. Choisir **Reporting > Gestion des graphiques** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Entrer les données requises dans la fenêtre **Informations générales**.

Informations générales

Champ	Description
Titre *	Information affichée en haut du graphique.
Taille de la police du titre *	Définit la taille de la police appliquée sur le titre du graphique.

Champ	Description
Catégorie de graphique *	La catégorie de graphique définit les valeurs qui sont disponibles dans les champs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Champ à afficher sur l'axe des X; • Champ à afficher sur l'axe des Y; • Champ à afficher sur l'axe des Z.
Convertir les montants d'argent en	SIGMA-RH.net convertira les sommes dans la devise choisie.
Origine	À l'ajout, le système reporte par défaut le nom et le prénom de l'utilisateur ayant créé le graphique. Cette information peut être modifiée au besoin.
Disponible pour les tableaux de bord	Cocher cette case si le graphique peut être utilisé dans les tableaux de bord.
Forme du graphique	Sélectionner le format 1:1 si vous avez un écran carré ou 16:9 si vous avez un écran large.

4. Choisir les données dans la fenêtre **Configuration des axes**.

Sélectionner l'un des champs suivants dans l'axe des X uniquement.

Champ	Famille de champ	Catégorie de graphique
Géolocalisation - Nom	Chaque niveau de structure	Toutes les catégories où les structures administratives sont présentes
Géolocalisation - Nom, Prénom Géolocalisation - Prénom, Nom	Employé pour qui l'événement a été créé Employé inscrit à la session	Toutes les catégories où les employés sont présents
Géolocalisation - Nom	Site	Toutes les catégories où le site est présent
Géolocalisation - Nom	Site	Accident de travail

 **Configuration des axes**

Champ	Description
Champ à afficher sur l'axe des X *	Cliquer  afin de visualiser les champs. Les champs disponibles sont conditionnés par la catégorie de graphique choisie précédemment (ex. siège d'une lésion pour un accident de travail ou numéro du cours pour une activité de formation). Ils comprennent les champs utilisateurs auxquels vous avez accès. Cependant, certaines situations supplémentaires ont également un impact sur la disponibilité des champs.

Champ	Description
Champ à afficher sur l'axe des Y *	Sélectionner le champ requis dans la liste déroulante. Les champs disponibles sont conditionnés par la catégorie de graphique choisie précédemment (ex. Nombre d'accidents pour un graphique de catégorie SST - Accident de travail ou Nombre d'employés pour un graphique de catégorie Employé).
Champ à afficher sur l'axe des Z	Cliquer  afin de visualiser les champs. Les champs disponibles sont conditionnés par la catégorie de graphique choisie précédemment (ex. siège d'une lésion pour un accident de travail ou numéro du cours pour une activité de formation). Ils comprennent les champs utilisateurs auxquels vous avez accès. Cependant, certaines situations supplémentaires ont également un impact sur la disponibilité des champs.

Utiliser l'arbre de sélection des champs

Naviguer dans l'arbre de sélection des champs

Les champs sont regroupés par catégorie et présentés sous forme d'arborescence. Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

Opération	Procédure
Ouvrir et fermer une catégorie	Par défaut, chaque catégorie est fermée, sauf si elle comprend un seul champ. <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer sur le nom de la catégorie. Résultat : Tous les champs de cette catégorie s'affichent. 2. Cliquer de nouveau sur le nom de la catégorie pour masquer les champs.
Ouvrir toutes les catégories simultanément	Cliquer Ouvrir tout .
Fermer toutes les catégories simultanément	Cliquer Fermer tout .

Rechercher un champ

Si vous connaissez le nom du champ que vous voulez ajouter, vous pouvez le rechercher plutôt que de naviguer dans l'arborescence.



Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans cet arbre de sélection; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche. Par exemple en tapant *embauche vous repérez les champs suivants: **Date d'embauche, Année d'embauche, Heure d'embauche, Mois d'embauche.**

1. Dans la zone de texte, entrer le nom du champ recherché.

2. Appuyer sur la touche **Entrée** ou cliquer l'icône .

Résultat : Les champs ou les catégories correspondant au terme de recherche s'affichent en gras pour que vous puissiez bien les distinguer. La catégorie dans laquelle le champ repéré se trouve s'affiche également pour que vous puissiez la situer dans l'arborescence.

Sélectionner un champ

Vous pouvez sélectionner un champ en naviguant dans l'arborescence ou après avoir effectué une recherche.

1. Cliquer sur le nom du champ requis.

2. Cliquer **Sélectionner**.

5. Utiliser la fenêtre flottante secondaire **Structure** pour restreindre le graphique aux données d'un niveau précis, par ex. les employés d'un niveau de structure donné (Etablissement).

6. [Définir une ou plusieurs conditions](#)^[705].

Parce qu'elle s'appuie sur les opérateurs logiques de recherche booléenne, cette fonctionnalité est réservée à des utilisateurs avancés. Deux modes sont disponibles : un [mode générique](#)^[709] et un [mode simplifié](#).^[717]

Exemple : On peut choisir de n'inclure que les employés d'un secteur géographique donné ou dont l'embauche est antérieure à une date donnée.

7. À l'aide de la fenêtre flottante secondaire **Sécurité**, définir les droits d'accès à ce graphique.

8. Pour avoir simplement une idée des données comprises dans le graphique, cliquer **Visualiser les données**. Celles-ci seront listées sous forme de tableau dans une fenêtre contextuelle.

9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le graphique.

Configurer les couleurs des points sur la carte

Dès qu'un des champs de géolocalisation est sélectionné sur l'axe des X, la fenêtre **Géolocalisation** vous permet de choisir comment la répartition des couleurs se fera en fonction du nombre de points présents sur la carte.

Choisissez l'une des options suivantes :

- Tous les résultats de la même couleur
- Représentation colorée du poids des valeurs provenant de l'axe des Y, en accordant l'importance aux résultats les plus petits

- Représentation colorée du poids des valeurs provenant de l'axe des Y, en accordant l'importance aux résultats les plus grands

Exemple

- Il y a 10 lieux à représenter sur une carte.
- La représentation est faite à l'aide de l'option **Représentation colorée du poids des valeurs provenant de l'axe des Y, en accordant l'importance aux résultats les plus grands.**
- La répartition des 5 couleurs se fera sur les 10 lieux à afficher. Donc les deux plus grandes valeurs seront rouges, suivra la valeur orange et ainsi de suite.
- S'il y a moins de 5 lieux, l'ordre des couleurs sera respecté et le système n'affichera pas les couleurs inutilisées.

— Visualiser les points géographiques sur une carte statique

Vous pouvez visualiser les points géographiques sur une carte statique qui peut être exportée en format .png si vous voulez l'insérer dans un rapport.

1. Choisir **Reporting > Gestion des graphiques** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au graphique requis.
3. Cliquer **Visualiser sur une carte statique**.

Résultat : Le graphique s'affiche dans une seconde fenêtre du navigateur.

- Cliquer **Imprimer** pour obtenir une copie papier du graphique.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le graphique en format « .png » sur votre ordinateur. Vous pourrez alors l'inclure dans un autre document produit par un logiciel de traitement de texte, un tableur, etc.
 - Cliquer **Quitter** pour fermer la seconde fenêtre du navigateur.
4. Au besoin, cliquer dans la carte statique pour visualiser immédiatement la carte interactive.

— Visualiser les points géographiques sur une carte interactive

Vous pouvez visualiser les points géographiques sur une carte interactive où vous pouvez faire un zoom avant et arrière selon vos besoins et cliquer chaque point pour obtenir les statistiques sur les répartitions demandées dans l'axe des Z.

1. Choisir **Reporting > Gestion des graphiques** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Accéder au graphique requis.
3. Cliquer **Visualiser sur une carte interactive**.
4. Au besoin, cliquer chaque point pour obtenir les statistiques sur les répartitions demandées dans l'axe des Z.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ^[675]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ^[678]

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ^[679]

[Saisir les adresses dans l'application](#) ^[681]

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ^[683]

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ^[690]

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ^[692]

Configurer les outils de géolocalisation

Au moment de l'implantation des [outils de géolocalisation](#) ^[673], SIGMA-RH France SARL se chargera de configurer les [régions d'utilisation](#) ^[690] et de planifier les [tâches](#) ^[692] requises au bon fonctionnement des outils. Cependant, vos utilisateurs peuvent en tout temps modifier l'[unité de mesure](#) ^[692] utilisée pour afficher les distances.

La configuration des outils de géolocalisation passe par les étapes suivantes :

1. Configurer, dans la [région d'utilisation](#) ^[690], l'unité de mesure et les champs d'adresses devant être pris en compte par les outils de géolocalisation.
2. Vérifier que des adresses ont bien été saisies pour les sites définis dans les éléments de niveau 4 de la structure administrative (Etablissement).
3. Planifier la tâche [Géolocaliser les adresses](#). ^[694]
4. Produire un [modèle de rapport](#) ^[684] vous permettant de connaître le statut des adresses afin que vous puissiez modifier les adresses n'ayant pu être géolocalisées.
5. Planifier la tâche [Calculer les distances](#). ^[692]

Résumé

[Configurer les régions d'utilisation pour les outils de géolocalisation](#) ^[690]

[Configurer l'unité de mesure prise en compte par les outils de géolocalisation](#) ^[692]

Configurer les régions d'utilisation pour les outils de géolocalisation

Barre de menus : **Système**

Menu : **Paramétrage
général > Région
d'utilisation**


Géolocalisation

Si votre entreprise utilise les [outils de géolocalisation](#) ^[673], les aspects suivants peuvent être configurés pour chaque région d'utilisation en vigueur dans votre environnement.



Attention : L'unité de mesure et le format d'envoi de l'adresse ne s'affichent pas la région d'utilisation si les outils de géolocalisation n'ont pas été activés dans votre entreprise.

– Configurer l'unité de mesure dans la région d'utilisation



Note : Si aucune unité de mesure n'est précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), les distances s'afficheront dans l'unité de mesure définie pour la région d'utilisation de l'utilisateur. Cependant, l'unité de mesure précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), a toujours préséance sur l'unité de mesure définie dans sa région d'utilisation.

1. Choisir **Paramétrage général > Région d'utilisation** dans la barre de menus **Système**.
2. Accéder à la région d'utilisation requise.
3. Dans la fenêtre **Région d'utilisation**, sélectionner l'unité de mesure appropriée.
 - Avec l'unité **Métrique**, les distances sont affichées en kilomètres.
 - Avec l'unité **Impérial**, les distances sont affichées en miles.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la région d'utilisation.

– Configurer le format d'envoi de l'adresse dans la région d'utilisation

Si vous utilisez le format d'adresse par défaut, vous n'avez pas à configurer le format d'envoi de l'adresse dans la région d'utilisation. Dans ce cas, vous devez vous assurer qu'il y ait des données dans les champs suivants pour permettre l'utilisation des outils de géolocalisation : **Rue, No de rue et Ville**.

Si vous n'utilisez pas le format d'adresse par défaut (et que vous avez configuré un format d'adresse), vous devez configurer le format d'envoi de l'adresse dans la région d'utilisation.

1. Choisir **Paramétrage général > Région d'utilisation** dans la barre de menus **Système**.
2. Accéder à la région d'utilisation requise.
3. Dans la fenêtre **Format d'envoi de l'adresse pour les cartes géographiques**, préciser les champs d'adresse pris en considération par les outils de géolocalisation.



Attention : Si une adresse (employé, candidat, niveau de structure administrative) ne possède pas de valeur dans les champs ajoutés, elle ne pourra jamais être localisée sur une carte géographique.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la région d'utilisation.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ⁶⁷⁸

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ⁶⁷⁹

[Saisir les adresses dans l'application](#) ⁶⁸¹

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸³

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸⁵

[Configurer l'unité de mesure prise en compte par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

Configurer l'unité de mesure prise en compte par les outils de géolocalisation

Barre de menus : **Système**

Menu : **Options de l'utilisateur**



Géolocalisation

Si votre entreprise utilise les [outils de géolocalisation](#),^[673] chaque utilisateur peut modifier l'unité de mesure qui doit être utilisée (kilomètres ou miles) pour afficher les distances, que ce soit lors :

- de l'utilisation des outils de géolocalisation pendant la gestion des [événements](#),^[675]
- de la production de statistiques ([modèles de rapports](#)^[683], [graphiques](#)^[685] ou [modèles de documents](#)^[774]).



Note : Si aucune unité de mesure n'est précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), les distances s'afficheront dans l'unité de mesure définie pour la région d'utilisation de l'utilisateur. Cependant, l'unité de mesure précisée pour un utilisateur (que ce soit dans son dossier d'utilisateur ou par l'entremise du menu **Options de l'utilisateur**), a toujours préséance sur l'unité de mesure définie dans sa région d'utilisation.

– Modifier l'unité de mesure dans les options de l'utilisateur

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Options de l'utilisateur** sous le nom de l'utilisateur.
2. Sélectionner l'unité de mesure requise.
3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'option choisie.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#)^[675]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#)^[678]

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#)^[679]

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[683]

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[685]

[Configurer les outils de géolocalisation](#)^[690]

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#)^[692]

Tâches APS requises par les outils de géolocalisation

Au moment de l'implantation des [outils de géolocalisation](#)^[673], SIGMA-RH France SARL se chargera de planifier les tâches suivantes.

Résumé

[Définir une tâche « Calculer les distances »](#)^[692]

[Définir une tâche « Géolocaliser les adresses »](#)^[694]

Définir une tâche « Calculer les distances »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Planifications de tâches**



Géolocalisation

Au moment de l'implantation des outils de géolocalisation, le calcul des distances et les durées de déplacement entre le lieu de travail et le domicile des employés/candidats sont mis à jour en lot par la tâche **Calculer les distances**.

Une fois que les outils de géolocalisation sont en cours d'utilisation, il est recommandé d'exécuter cette tâche quotidiennement pour mettre à jour les distances et les durées de déplacement qui auraient pu changer en raison d'un changement d'adresse dans un site défini dans un élément de niveau 4 dans la structure administrative (Etablissement).



Note : Si vous voulez obtenir des statistiques précises sur les distances et les durées de déplacement (selon différents modes de transport), il est important de vérifier le journal d'exécution tous les jours pour savoir si cette tâche s'est bien déroulée. Au moment de la planification de la tâche, il est recommandé de saisir l'adresse de courrier électronique de l'administrateur dans le champ **Envoyer un courriel lorsque la tâche a échoué à** pour que cette personne soit immédiatement avisée si l'exécution de la tâche échoue.

— Fréquence d'exécution recommandée

Quotidiennement

— Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Calculer les distances**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

— Modifier la planification de la tâche

Vous pouvez modifier la planification de cette tâche.

1. Cliquer **APS > Planifications de tâches**.
2. Sélectionner la planification utilisée dans la tâche **Calculer les distances**.
3. Apporter les modifications requises (par exemple, l'heure d'exécution).

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#) ⁶⁷⁵

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#) ⁶⁷⁸

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#) ⁶⁷⁹

[Saisir les adresses dans l'application](#) ⁶⁸¹

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸³

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#) ⁶⁸⁵

[Configurer les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹⁰

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#) ⁶⁹²

Définir une tâche « Géolocaliser les adresses »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Géolocalisation

Au moment de l'implantation des outils de géolocalisation, on doit géolocaliser en lot les adresses existantes dans la base de données en faisant produire la tâche **Géolocaliser les adresses**.

Cette tâche permet de trouver la latitude et la longitude correspondant à chaque adresse. Lorsque l'exécution de cette tâche est terminée, il faut ensuite planifier et exécuter la tâche **Calculer les distances**.^[692] En effet, une fois que le système a obtenu la latitude et la longitude correspondant à une adresse, il peut calculer en lot les distances et les durées de déplacement (selon différents modes de transport).

– Fréquence d'exécution recommandée

Cette tâche est habituellement exécutée une fois (au moment de l'implantation).

– Planifier la tâche

1. Cliquer **APS > Tâches planifiées (Assistant)**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Description**.
4. Dans la fenêtre flottante **Tâche**, cliquer , puis choisir la tâche **Géolocaliser les adresses**.
5. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Planification**.
6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Voir aussi...

[Utiliser les outils de géolocalisation dans le récapitulatif d'un employé ou d'un candidat](#)^[675]

[Utiliser les outils de géolocalisation pour les adresses saisies dans l'application](#)^[678]

[Repérer les employés ou les candidats à partir de critères de géolocalisation](#)^[679]

[Saisir les adresses dans l'application](#)^[681]

[Ajouter un modèle de rapport faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[683]

[Ajouter un graphique faisant appel à des critères de géolocalisation](#)^[685]

[Configurer les outils de géolocalisation](#)^[690]

[Tâches APS requises par les outils de géolocalisation](#)^[692]

Notifications et alertes

– Puis-je configurer les notifications et alertes pour les gestionnaires et les employés?

Oui. Vous pouvez automatiser l'envoi de nombreuses alertes dans SIGMA-RH.net afin que les utilisateurs (qu'il s'agisse des gestionnaires ou des employés) ou même d'autres personnes ne travaillant pas dans votre entreprise soient avisés par courrier électronique au moment opportun.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées :

Méthode	Explications
Configuration de notes automatiques individuelles dans votre agenda	<p>Plusieurs des dates enregistrées dans la base de données peuvent être reliées à des notifications automatisées. Avec les notes automatiques ^[740], vous pouvez être systématiquement prévenu dès qu'un élément déclencheur ^[756] survient ou est modifié.</p> <p>Il existe de nombreux éléments déclencheurs pour chacun des modules disponibles dans l'application :</p> <p>Absences ^[757] et demandes de congé ^[757]</p> <p>Note : Le propriétaire d'un l'agenda peut également se configurer des notes automatiques à partir des écrans utilisateurs auxquels on lui a donné accès et auxquels il a droit en vertu de la région d'utilisation qu'il a sélectionnée dans le menu Options de l'utilisateur. Dans ce cas, les éléments déclencheurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> •  une nouvelle occurrence d'un événement ou d'un suivi de dossier ajoutée à partir de la définition de cet écran utilisateur; • toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier pour les écrans utilisateurs de type Événement associé à un employé; • les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. <p>Les notes automatiques vous permettent d'être notifié de plusieurs façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la date correspondant à l'élément déclencheur, vous pouvez visualiser une note dans votre agenda ^[732]. • Pour toutes les notes ajoutées automatiquement dans votre agenda, vous pouvez configurer l'envoi automatique d'un courrier électronique, au besoin. • Chaque note ajoutée dans votre agenda peut également être associée à un rappel ^[771]. Celui-ci s'affiche dans l'application, mais il peut être envoyé par courrier électronique, au besoin.

Méthode	Explications
Configuration de notes automatiques collectives	<p>L'administrateur peut configurer dans votre entreprise des notes automatiques collectives.^[758]</p> <p>Au lieu de configurer les notes automatiques pour chaque utilisateur, cette fonctionnalité permet de créer des notes automatiques pour tous les utilisateurs respectant les conditions définies dans la note automatique collective.</p>
Envoi par courrier électronique de documents fusionnés à partir de modèles de documents	<p>Vous pouvez produire des documents fusionnés.^[129] à partir d'un modèle de document.^[774] Les messages ainsi produits sont hautement personnalisables. Ils peuvent, au besoin, être conservés dans l'application, ce qui vous permet de centraliser et d'archiver dans SIGMA-RH.net une grande partie de la correspondance administrative entourant la gestion de vos ressources humaines.</p> <p>Ces documents fusionnés peuvent être générés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • individuellement (par exemple, dans le dossier de l'employé ou dans les événements ou enregistrements permettant l'ajout d'un suivi de dossier Document fusionné.^[129]); • en lot à partir de l'Assistant personnel.^[798]
Automatisation par l'Assistant personnel de l'envoi de courriers électroniques	<p>Vous pouvez créer des tâches planifiées dans l'Assistant personnel afin d'automatiser l'envoi de courriers électroniques.</p> <p>Cette méthode de notification peut être utilisée pour les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'approbation des demandes de congé.^[665] : Vous pouvez envoyer des courriels aux approbateurs et aux employés en fonction du statut de la demande de congé. • Processus d'approbation des feuilles de temps.^[272] : Vous pouvez envoyer des courriels aux approbateurs et aux employés en fonction du statut de la feuille de temps. • Dossiers et événements des employés : Vous pouvez envoyer des courriels aux employés.^[699] et, au besoin, à leur supérieur hiérarchique, en fonction de conditions, c'est-à-dire en fonction de la présence de certaines données dans le dossier ou les événements de chaque employé. • Administration de l'application : Vous pouvez envoyer des courriels aux gestionnaires.^[701] afin que ceux-ci puissent assurer le bon fonctionnement de l'application.
Envoi par courrier électronique de listes, de modèles de rapports ou de graphiques	<p>Vous pouvez automatiser l'envoi par courrier électronique de listes, de modèles de rapports ou de graphiques aux fréquences de votre choix. Il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de rapports de contrôle ou de pilotage pour vous assurer que toutes les données requises au fonctionnement de l'application ont bien été renseignées; • de listes ou de rapports de gestion requis à intervalles fixes; • de graphiques qui donnent une vue d'ensemble de l'utilisation d'un des modules de SIGMA-RH.net.

Méthode	Explications
Utilisation des tableaux de bord dans mon portail	<p>Vous pouvez ajouter à votre portail des tableaux de bord qui font appel à des graphiques.</p> <p>Vous obtiendrez ainsi (en temps réel) une vue d'ensemble sur un module donné.</p>

– Quels sont les avantages de chacune des méthodes pouvant être utilisées pour obtenir des notifications ou des alertes?

Méthode	Courriel comprenant un hyperlien vers le dossier concerné	Courriel avec message fixe pour tous les destinataires	Courriel avec message pouvant être personnalisé pour chaque destinataire	Visualisation des données non renseignées dans l'application	Obtention d'une vue d'ensemble des informations
Configuration de notes automatiques individuelles ^[740]	✓	✓	✓	✗	✗
Configuration de notes automatiques collectives ^[758]	✓	✓	✓	✗	✗
Automatisation par l'Assistant personnel de l'envoi de courriers électroniques	✗ Sauf si le courriel est envoyé par les tâches se rapportant aux demandes de congé ^[665] et aux feuilles de temps ^[272]	✓	✗	✗	✗
Envoi par courrier électronique de documents fusionnés à partir de modèles de documents ^[128]	✓	✗	✓	✗	✗
Envoi par courrier électronique de listes ou de graphiques	✗	✗	✗	✓	✓
Utilisation des tableaux de bord dans mon portail	✗	✗	✗	✗	✓

– Quels sont les destinataires pour chacune des méthodes pouvant être utilisées pour obtenir des notifications ou des alertes?

Méthode	Gestionnaire RH	Employé (qui utilise My SigmaRH)	Supérieur d'un employé	Formateur	Responsable de dossier	Expert, type d'organisme, client, fournisseur
Configuration de notes automatiques individuelles ^[74b]	✓	✗	✓	✗	✓	✗
Configuration de notes automatiques collectives ^[75d]	✓	Possible, mais exige une configuration du profil de l'utilisateur	✓	✗	✓	✗
Automatisation par l'Assistant personnel de l'envoi de courriers électroniques	✓	✓	✓	✓	✗	✗
Envoi par courrier électronique de documents fusionnés à partir de modèles de documents ^[129]	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Envoi par courrier électronique de listes ou de graphiques	✓	Possible, mais exige une configuration pour éviter que des informations confidentielles ne soient divulguées	✓	✓	✓	✗
Utilisation des tableaux de bord dans mon portail	✓	✗	✓	✓	✓	✗

Voir aussi...**Agenda et notes automatiques (individuelles et collectives)**[Configurer les agendas et les rappels](#) ^[732][Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ^[740][Configurer des notes automatiques collectives](#) ^[758]**Modèles de documents et documents fusionnés**[Documents fusionnés](#) ^[129][Configurer les modèles de documents](#) ^[774][Automatiser l'envoi de documents fusionnés à partir d'un modèle de document](#) ^[798]**Notifications et alertes pour la gestion du temps et des activités**[Notifications et alertes pouvant être configurées pour les feuilles de temps](#) ^[272][Notifications et alertes pouvant être configurées pour les demandes de congé](#) ^[665]**Automatisation de l'envoi de courriers électroniques par l'Assistant personnel**[Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés en fonction de certaines conditions](#) ^[699][Automatiser l'envoi de courriers électroniques récurrents](#) ^[701][Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de feuilles de temps](#) ^[273][Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des feuilles de temps](#) ^[275][Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux approbateurs de demandes de congé](#) ^[665][Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés qui soumettent des demandes de congé](#) ^[668][Automatiser l'envoi de documents fusionnés à partir d'un modèle de document](#) ^[798]

Automatiser l'envoi de courriers électroniques aux employés en fonction de certaines conditions

Barre de menus : **Configuration**Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à l'employé, ainsi qu'à son supérieur hiérarchique au besoin, en fonction des conditions définies dans la tâche planifiée.

— Exemples

- Envoi d'un courrier électronique aux employés dont le solde d'un compteur est négatif.
- Envoi d'un message de félicitations lorsqu'un employé atteint un certain nombre d'années d'ancienneté (5 ans, 10 ans, etc.)
- Envoi d'un message d'anniversaire à la date de naissance d'un employé.

— Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

— Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Employé** et le modèle **Envoyer un courrier électronique aux employés**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cocher la case **Inclure le nom de l'employé dans le sujet du message** si le nom de cette personne doit être ajouté au sujet du courrier électronique qui sera envoyé automatiquement.
4. Cocher la case **C.C. aux supérieurs de l'employé** si une copie conforme doit être envoyée par courrier électronique aux supérieurs de l'employé.
5. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.

▣ Envoyer un courrier électronique à un employé

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

▣ Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. `polka@bktours.com`).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

6. Saisir le sujet du courrier électronique.
7. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.

Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.

8. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

☐ Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

☐ Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Automatiser l'envoi de courriers électroniques récurrents

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet d'envoyer un courriel à certains employés ou à d'autres personnes dont l'adresse de courrier électronique est désignée dans la tâche planifiée.

Exemples

- Envoi d'un message à l'administrateur pour lui rappeler d'ajouter une nouvelle année pour les [horaires de travail](#)^[394] et les [calendriers](#)^[825] qui sont utilisés pour la gestion du temps et des activités.
- Envoi d'un message pour aviser les utilisateurs de la non-disponibilité du système pendant une période de maintenance.

Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Général** et le modèle **Envoyer un courrier électronique**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne sont pas des employés, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Destinataires**.

Envoyer un courrier électronique à un employé

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
 - **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.
2. Entrer directement l'adresse (ex. `polka@bktours.com`).
3. Cocher le type de destinataire :
 - **A** s'il s'agit du destinataire principal,
 - **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,

- **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

4. Saisir le sujet du courrier électronique.
5. Inscrire le message que le destinataire pourra visualiser.
Ce message inscrit est reporté dans le corps du courrier électronique.
6. Au besoin, joindre des documents au courriel.

Attention : Vous pouvez uniquement ajouter une pièce jointe au courriel à partir du menu **Gestion des tâches**. Cet ajout ne peut être fait si vous créez la tâche à partir du menu **Tâches planifiées (Assistant)**. Si une pièce jointe est requise :



1. Créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.
2. Créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** en prenant soin de sélectionner la tâche créée au préalable.

Ajouter une pièce jointe à un courrier électronique

1. Cliquer **Ajouter** dans la fenêtre flottante **Pièces jointes**.
2. Inscrire une description du document à attacher (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Cliquer **Parcourir** et localiser le document sur le serveur, le disque dur du PC, etc.
4. Inscrire la date du document.
5. Cliquer **Enregistrer** pour finaliser l'attachement du document.

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification requise.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**.
 - Aucune condition ne peut être définie pour les tâches de catégorie **Général**.
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Reporting

L'utilisation de [conditions](#)^[705] est requise dans de nombreux modules, entre autres :

- la définition des [familles](#)^[460] utilisées dans le module GTA avancée;
- les [recherches de personnel](#)^[721].

Résumé

Générateur de conditions

Le générateur de conditions vous permet de définir une série de conditions applicables à certains écrans de l'application. Les conditions agissent comme un **filtre** lorsque vous effectuez les tâches suivantes :

Gestion des employés

- [Définir les critères de recherche de personnel](#)^[721]

GTA avancée

- [Configurer les familles élémentaires](#)^[464]

Vous pouvez ainsi, par exemple, décider de générer une liste d'ancienneté uniquement pour les employés d'un secteur géographique donné ou dont l'embauche est antérieure à une date donnée.

Deux modes sont disponibles : un [mode générique](#)^[709] et un [mode simplifié](#)^[717].

Résumé

[Ajouter une condition générique](#)^[709]

[Ajouter une condition simplifiée](#)^[717]

[Modifier une condition](#)^[719]

[Supprimer une condition](#)^[719]

Principes de base pour l'ajout de conditions

Lorsque vous utilisez le générateur de conditions dans SIGMA-RH.net, vous devez utiliser des expressions dites logiques. Cette logique, exprimée dans un format mathématique, permet une évaluation de l'expression afin de déterminer si les données correspondent ou pas à ce qui est recherché.

- Pour des [expressions simples](#)^[705], vous définirez les conditions à l'aide d'[opérateurs de comparaison](#)^[706].
- Pour des [expressions multiples](#)^[707], vous définirez les conditions à l'aide d'[opérateurs de comparaison](#)^[706], d'[opérateurs logiques](#)^[707] et de [parenthèses](#)^[708].

Expressions simples

Tout système informatique est basé sur l'utilisation d'expressions dites logiques.

Pour être bien compris du système, l'expression doit être écrite dans un format très précis. Par exemple, pour imprimer la liste des employés du niveau 6 (Département - Comptabilité, il sera

nécessaire de mentionner comme conditions que le niveau 6 (Département) doit être égal à Comptabilité. Pour ce faire nous utiliserons l'expression :

Terme1	Opérateur de comparaison	Terme 2
Département	=	Comptabilité

▣ **Terme 1**

Peut être un nom de champ, une partie d'un champ (mois d'une date, l'année d'une date), etc.

▣ **Terme 2**

Peut être un nom de champ, une partie d'un champ ou une valeur fixe (2, Comptabilité, 2005-01-01).

▣ **Opérateur de comparaison**

Opérateur de comparaison	Symbole	Besoin	Expression
Égal à	=	Les employés travaillant comme adjoint(e) administrative.	(Poste {Poste de l'employé} = Adjoint(e) administrative)
Différent de	!=	Les employés qui ne sont pas à temps partiel.	(Type de contrat {Employé (Historique courant)} !=Partiel)
Plus grand que	>	Les accidents de plus de 10 jours perdus.	(Jours perdus {Conséquence} > 10)
Plus grand ou égal	>=	Les rapports d'accidents survenus le 31 décembre 2005 ou après cette date.	(Date de l'événement {Événement} >= 2005/12/31) Note : Le format de la date peut varier d'un système à l'autre.
Plus petit que	<	Les accidents de moins de 10 jours perdus.	(Jours perdus {Conséquence} < 10)
Plus petit ou égal	<=	Les rapports d'accidents survenus le premier janvier 2005 ou avant cette date.	Date de l'événement {Événement} <= 2005/01/01) Note : Le format de la date peut varier d'un système à l'autre.
Doit inclure	Doit inclure		
Commence par	Commence par	Tous les codes de postes associés aux Traducteurs, qu'il s'agisse des codes de postes : <ul style="list-style-type: none"> • Tr1, • Tr2, • Tr3. 	Code du poste {Poste} Commence par Tr

Opérateur de comparaison	Symbole	Besoin	Expression
Finit par	Finit par		

Expressions multiples

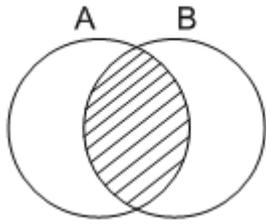
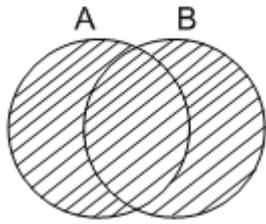
Dans plusieurs situations, les besoins nécessiteront l'utilisation de plusieurs expressions simultanées. Par exemple, si vous voulez produire la liste des accidents de travail survenus avant 2005 pour lesquels les jours perdus ont été supérieurs à dix (10). Pour ce faire, nous utiliserons l'expression multiple suivante :

Date de l'événement {Evénement}	<	2005-01-01	ET	Jours perdus {Conséquence}	>	10
Terme 1	Opérateur de comparaison	Terme 2		Terme 1	Opérateur de comparaison	Terme 2
Expression 1			Opérateur logique	Expression 2		

Opérateurs logiques

Les opérateurs logiques sont utilisés lorsque plusieurs expressions doivent être jumelées pour répondre aux besoins. Deux opérateurs logiques sont utilisés avec SIGMA-RH.net : **ET** et **OU**.

Les opérateurs logiques influencent la sélection d'un enregistrement afin que ce dernier soit ou non affiché.

Opérateur		Utilisation
ET		<p>Pour que l'enregistrement soit sélectionné, il doit contenir les deux expressions précisées.</p> <p>Lorsque vous utilisez l'opérateur ET, le système repère un nombre restreint d'enregistrements, car les deux expressions doivent être présentes pour que l'enregistrement soit sélectionné.</p>
OU		<p>Pour que l'enregistrement soit sélectionné, il doit contenir l'une ou l'autre des expressions précisées.</p> <p>Lorsque vous utilisez l'opérateur OU, le système repère un plus grand nombre d'enregistrements, car l'une ou l'autre des conditions peut être présente pour que l'enregistrement soit sélectionné.</p>

 Exemples

Besoin	Opérateur logique	Expression
Obtenir la liste des employés travaillant soit comme adjoint(e) administrative soit comme secrétaire.	OU	(Poste {Poste de l'employé} = Adjoint(e) administrative) OU (Poste {Poste de l'employé} = Secrétaire)
Obtenir la liste de tous les employés qui occupent le poste de Secrétaire et qui ont le type de contrat Permanent .	ET	(Poste {Poste de l'employé} = Secrétaire ET (Type de contrat {Employé (Historique courant)} = Permanent)
Obtenir la liste des accidents qui sont survenus en janvier 2005.	ET	(Date de l'événement {Événement}) >= 2005-01-01) ET (Date de l'événement {Événement} <= 2005-01-31)
Obtenir la liste des employés travaillant soit dans la division Américaine soit dans la division Canadienne.	OU	(Division {Division} = Américaine) OU (Division {Division} = Canadienne)

Parenthèses

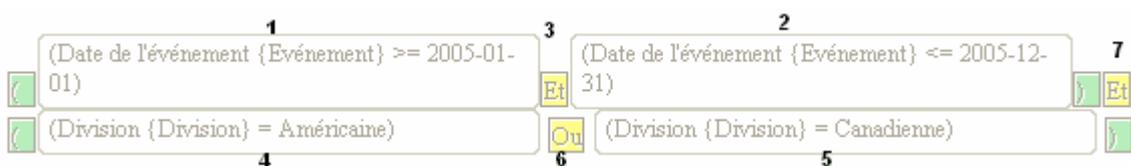
Lorsque plusieurs expressions sont utilisées simultanément dans une condition, l'utilisation des parenthèses vient définir l'ordre dans lequel les expressions sont évaluées.

Par exemple, il y a une distinction entre l'expression $1+2*3$ et $(1+2)*3$.

Le système évalue les expressions de gauche à droite. Toutefois, il évaluera en premier les expressions contenues à l'intérieur des parenthèses avant de passer à la suivante.

Prenons l'énoncé suivant : « Sortir la liste des accidents survenus en janvier 2005 dans les divisions Américaine et Canadienne ».

La condition se lira comme suit. Les chiffres en gras indiquent l'ordre de priorité dans lequel le système évaluera les conditions.



Ajouter une condition générique

Les conditions génériques sont très puissantes. Elles nécessitent toutefois de bien comprendre [la logique utilisée par les systèmes informatiques](#) ^[705].

[Exemples de conditions génériques](#) ^[711]

1. Cliquer **Ajouter**, puis sélectionner **Condition générique** dans la fenêtre contextuelle.
2. Dans la partie gauche, sélectionner le champ sur lequel la condition doit s'appliquer.

Résultat : Le système liste l'ensemble des champs disponibles, y compris les champs utilisateurs auxquels vous avez accès. Cependant, certaines [situations supplémentaires](#) ^[710] ont également un impact sur la disponibilité des champs.

☐ Utiliser l'arbre de sélection des champs

☐ Naviguer dans l'arbre de sélection des champs

Les champs sont regroupés par catégorie et présentés sous forme d'arborescence. Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

Opération	Procédure
Ouvrir et fermer une catégorie	Par défaut, chaque catégorie est fermée, sauf si elle comprend un seul champ. <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer sur le nom de la catégorie. Résultat : Tous les champs de cette catégorie s'affichent. 2. Cliquer de nouveau sur le nom de la catégorie pour masquer les champs.
Ouvrir toutes les catégories simultanément	Cliquer Ouvrir tout .
Fermer toutes les catégories simultanément	Cliquer Fermer tout .

☐ Rechercher un champ

Si vous connaissez le nom du champ que vous voulez ajouter, vous pouvez le rechercher plutôt que de naviguer dans l'arborescence.



Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans cet arbre de sélection; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche. Par exemple en tapant *embauche vous repérez les champs suivants: **Date d'embauche, Année d'embauche, Heure d'embauche, Mois d'embauche.**

1. Dans la zone de texte, entrer le nom du champ recherché.
2. Appuyer sur la touche **Entrée** ou cliquer l'icône .

Résultat : Les champs ou les catégories correspondant au terme de recherche s'affichent en gras pour que vous puissiez bien les distinguer. La catégorie dans laquelle le champ repéré se trouve s'affiche également pour que vous puissiez la situer dans l'arborescence.

☐ Sélectionner un champ

Vous pouvez sélectionner un champ en naviguant dans l'arborescence ou après avoir effectué une recherche.

1. Cliquer sur le nom du champ requis.
3. Dans la partie centrale, choisir un opérateur logique.

☐ Opérateurs affichés selon le type de champ sélectionné

Opérateur	Type de champ
Égal à	Texte, Numérique, Date, Code de sélection
Différent de	Texte, Numérique, Date, Code de sélection
Plus petit que	Texte, Numérique, Date
Plus grand que	Texte, Numérique, Date
Plus petit ou égal	Texte, Numérique, Date
Plus grand ou égal	Texte, Numérique, Date
Doit inclure	Texte
Commence par	Texte
Finir par	Texte

4. Dans la partie droite, inscrire la valeur servant au calcul de la condition.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette condition.
6. Répéter ces étapes pour toutes les conditions à définir.

Note : Lorsque vous ajoutez des conditions, vérifiez bien l'emplacement de votre curseur. La nouvelle condition sera ajoutée après le curseur. Les conditions peuvent ensuite être reliées entre elles à l'aide des [opérateurs logiques](#)^[707] (**Et** et **Ou**) et des [parenthèses](#)^[708]. Un code de couleur rend ceux-ci plus facilement repérables dans la séquence de conditions.

7. Saisir les champs requis dans le reste de l'écran et cliquer **Enregistrer**.

Disponibilité des champs pour l'ajout de conditions génériques

Tous les champs sont disponibles lors de l'ajout de conditions génériques. Cependant, les éléments supplémentaires suivants ont également un impact sur la disponibilité des champs :

Éléments	Explications
Région d'utilisation	La liste des champs affichés tient compte de la région d'utilisation qui a été sélectionnée dans le menu Options de l'utilisateur . Par exemple, si l'utilisateur a sélectionné la région d'utilisation Québec, il ne peut pas choisir les champs spécifiques à la France, comme le numéro de sécurité sociale. Si la condition exige des champs spécifiques à une région d'utilisation, il faut d'abord sélectionner cette région dans le menu Options de l'utilisateur .
Champs utilisateurs	Les champs disponibles comprennent les champs utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès.

Éléments	Explications
Droits d'accès accordés dans le dossier de l'utilisateur	Certains champs s'affichent uniquement si l'administrateur a accordé les droits d'accès requis à l'utilisateur connecté. Par exemple, si l'utilisateur n'a pas le droit de voir les champs de rémunération, qui figurent dans la fiche de l'employé, il ne peut pas visualiser ces champs (ou les sélectionner) dans la condition.

Voir aussi...

[Ajouter une condition simplifiée](#) ⁷¹⁷

[Modifier une condition](#) ⁷¹⁹

[Supprimer une condition](#) ⁷¹⁹

Exemples de conditions génériques

[Après une date précise](#) ⁷¹²

[Avant une date précise](#) ⁷¹³

[Date dynamique - Employés embauchés le mois précédent](#) ⁷¹³

[Date dynamique - Employés dont la période d'essai expire dans 7 jours](#) ⁷¹⁴

[Intervalle de dates reliées par l'opérateur ET](#) ⁷¹⁵

[Liste de tous les employés actifs](#) ⁷¹⁵

[Conditions basées sur une case à cocher](#) ⁷¹⁶

[Conditions basées sur un code de sélection](#) ⁷¹⁶

[Condition permettant d'obtenir une liste sur les employés à une date d'historique précise](#) ⁷¹⁷

[Condition pour qu'un employé visualise uniquement les statistiques sur les recrutements pour lesquels il est le responsable](#) ⁷¹⁷

➤ Après une date précise

Vous voulez obtenir la liste de tous les employés embauchés après le 31 décembre 2005.
Vous pourriez utiliser diverses conditions pour obtenir ce résultat.

Avec l'opérateur Plus grand que et la date du 31 décembre 2005

Champ	Opérateur	Valeur
Date d'ancienneté	Égal à	<input type="radio"/> Aujourd'hui + [] Jour []
Date d'ancienneté calculée	Différent de	
Date d'embauche	Plus petit que	<input checked="" type="radio"/> 31/12/2005 []
Date d'expiration du permis de travail	Plus grand que	
Date de changement	Plus petit ou égal	
Date de départ	Plus grand ou égal	
Date de fin de période d'essai		
Date de naissance		
Deuxième prénom		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les feuille		
Disponibilités de l'employé		
Documents associés de l'employé		
Durée du préavis		

Avec l'opérateur Plus grand ou égal et la date du premier janvier 2006

Champ	Opérateur	Valeur
Date d'ancienneté	Égal à	<input type="radio"/> Aujourd'hui + [] Jour []
Date d'ancienneté calculée	Différent de	
Date d'embauche	Plus petit que	<input checked="" type="radio"/> 01/01/2006 []
Date d'expiration du permis de travail	Plus grand que	
Date de changement	Plus petit ou égal	
Date de départ	Plus grand ou égal	
Date de fin de période d'essai		
Date de naissance		
Deuxième prénom		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les feuille		
Disponibilités de l'employé		
Documents associés de l'employé		
Durée du préavis		

– Avant une date précise

Vous voulez obtenir la liste de tous les rapports d'accident de travail qui sont datés du premier avril 2005 ou d'une date antérieure.

Champ	Opérateur	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Date d'enquête / d'analyse: ⊕ Date de création (heure UTC) ⊕ Date de l'événement ⊕ Date de la déclaration ⊕ Date de la lésion ⊕ Date du prochain rendez-vous ⊖ Description de l'accident ⊖ Description du lieu ⊖ Diagnostic initiale ⊖ Dommage #1 ⊖ Dommage #2 ⊖ Dommage #3 ⊖ Élément endommagé ⊕ Employé pour qui l'événement a été créé ⊖ Energie ⊖ Genre d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> Égal à Différent de Plus petit que Plus grand que Plus petit ou égal Plus grand ou égal 	<input type="radio"/> Aujourd'hui + Jour ▾ <input checked="" type="radio"/> 01/04/2005 🗓️

– Date dynamique - Employés embauchés le mois précédent

Tous les mois, vous voulez obtenir la liste des employés qui ont été embauchés le mois précédent. Par exemple, si vous produisez la liste en avril, vous voulez obtenir tous les employés embauchés au mois de mars. Si vous produisez la liste en juin, vous voulez obtenir tous les employés embauchés en mai.

Champ	Opérateur	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Date d'ancienneté ⊕ Date d'ancienneté calculée ⊖ Date d'embauche <ul style="list-style-type: none"> ⊖ Année ⊖ Jour ⊖ Jour de la semaine ⊖ Jour et mois ⊖ Mois Mois et année ⊕ Date d'expiration du permis de travail ⊕ Date de changement ⊕ Date de départ ⊕ Date de fin de période d'essai ⊕ Date de naissance ⊖ Deuxième prénom ⊖ Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema 	<ul style="list-style-type: none"> Égal à Différent de Plus petit que Plus grand que Plus petit ou égal Plus grand ou égal 	<input checked="" type="radio"/> Mois courant - 1 Mois <input type="radio"/> Janvier ▾ 🗓️

- Date dynamique - Employés dont la période d'essai expire dans 7 jours

Toutes les semaines, vous voulez produire la liste des employés dont la période d'essai expire dans 7 jours.

Champ	Opérateur	Valeur
<input type="checkbox"/> Date d'ancienneté	<input checked="" type="radio"/> Egal à	<input type="text" value="Aujourd'hui"/> + <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="Jour"/>
<input type="checkbox"/> Date d'ancienneté calculée	<input type="radio"/> Différent de	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Date d'embauche	<input type="radio"/> Plus petit que	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Date d'expiration du permis de travail	<input type="radio"/> Plus grand que	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Date de changement	<input type="radio"/> Plus petit ou égal	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Date de départ	<input type="radio"/> Plus grand ou égal	<input type="text"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Date de fin de période d'essai		
<input type="checkbox"/> Date de naissance		
<input type="checkbox"/> Deuxième prénom		
<input type="checkbox"/> Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
<input type="checkbox"/> Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
<input type="checkbox"/> Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les feuille		
<input type="checkbox"/> Disponibilités de l'employé		
<input type="checkbox"/> Documents associés de l'employé		
<input type="checkbox"/> Durée du préavis		

– Intervalle de dates reliées par l'opérateur ET

Vous voulez obtenir la liste de tous les employés embauchés entre le premier janvier 2005 et le 31 décembre 2005.

Pour les intervalles de dates, vous devez ajouter deux conditions qui seront séparées par l'opérateur ET.

Première condition

Champ	Opérateur	Valeur
Date d'ancienneté	Égal à	Aujourd'hui + [] Jour
Date d'ancienneté calculée	Différent de	
Date d'embauche	Plus petit que	01/01/2005
Date d'expiration du permis de travail	Plus grand que	
Date de changement	Plus petit ou égal	
Date de départ	Plus grand ou égal	
Date de fin de période d'essai		
Date de naissance		
Deuxième prénom		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les feuille		
Disponibilités de l'employé		
Documents associés de l'employé		
Durée du préavis		

Deuxième condition

Champ	Opérateur	Valeur
Date d'ancienneté	Égal à	Aujourd'hui + [] Jour
Date d'ancienneté calculée	Différent de	
Date d'embauche	Plus petit que	31/12/2005
Date d'expiration du permis de travail	Plus grand que	
Date de changement	Plus petit ou égal	
Date de départ	Plus grand ou égal	
Date de fin de période d'essai		
Date de naissance		
Deuxième prénom		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les dema		
Deuxième prénom de l'approbateur de secours pour les feuille		
Disponibilités de l'employé		
Documents associés de l'employé		
Durée du préavis		

Résultat final (deux conditions séparées par l'opérateur ET)

(Date d'embauche {Employé (Historique courant)}) >= 01/01/2005	Et	(Date d'embauche {Employé (Historique courant)}) <= 31/12/2005
--	----	--

– Liste de tous les employés actifs

Vous voulez produire la liste de tous les employés actifs. Dans ce cas, vous devez ajouter une condition générique sur le champ **Date de départ**. La condition est la suivante :

(Date de départ {Employé (Historique courant)}) =)	Ou	(Date de départ {Employé (Historique courant)}) >= Aujourd'hui + 0 Jours
---	----	--

Conditions basées sur une case à cocher

Le système doit produire la liste de tous les employés pour lesquels on a coché la case **Superviseur** dans leur dossier d'employé.

Champ	Opérateur	Valeur
Sexe	↑	<input checked="" type="checkbox"/>
Situation familiale		
Statistiques sur l'employé		
Statut de l'employé		
Structure administrative de l'employé		
Suffixe		
Superviseur	Égal à	<input checked="" type="checkbox"/>
Supérieur hiérarchique de l'employé		
Syndicat		
Type de contrat		
Type de temps		
Télécopieur		
Téléphone		
Téléphone au bureau		
Ville		

Conditions basées sur un code de sélection

Le système doit produire la liste de tous les employés qui ont le type de temps **Temps partiel**.
Si le champ sélectionné est de type **Code de sélection**, choisir le code requis dans la liste déroulante.

Champ	Opérateur	Valeur
Sexe	↑	
Situation familiale		
Statistiques sur l'employé		
Statut de l'employé		
Structure administrative de l'employé		
Suffixe		
Superviseur		
Supérieur hiérarchique de l'employé		
Syndicat		
Type de contrat		
Type de temps	Égal à	Temps partiel (3)
Télécopieur		
Téléphone		
Téléphone au bureau		
Ville		

Si plusieurs codes de sélection doivent être choisis, cliquer **Sélection multiple**. Cocher tous les codes de sélection requis, puis cliquer **Sélectionner**. Le système affichera les deux codes de sélection entre parenthèses dans la fenêtre **Gestion des conditions** où ils seront séparés par l'opérateur **OU**.

Description	Code
<input checked="" type="checkbox"/> Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle	000002
<input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel	3
<input type="checkbox"/> Temps plein	000001

– Condition permettant d'obtenir une liste sur les employés à une date d'historique précise

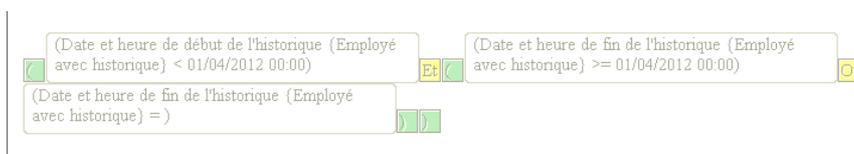
Vous voulez obtenir une liste sur les salariés à une date d'historique précise (par exemple la liste des salaires en date du 31 mars 2012).

Vous devez utiliser les champs suivants dans un modèle de rapport de type **Employé avec historique** :

- Date et heure de début de l'historique
- Date et heure de fin de l'historique

Exemple

Pour avoir les salaires en date du 31 mars 2012, vous devez créer la condition suivante :



– Condition pour qu'un employé visualise uniquement les statistiques sur les recrutements pour lesquels il est le responsable

Vous voulez obtenir la liste des recrutements actifs pour lesquels vous avez été désigné responsable.

Voir aussi...

[Ajouter une condition générique](#) ⁷⁰⁹

[Modifier une condition](#) ⁷¹⁹

[Supprimer une condition](#) ⁷¹⁹

Ajouter une condition simplifiée

Les conditions simplifiées portent sur une liste de critères prédéfinis et n'impliquent que les opérateurs logiques **Égal à** et **Différent de**.

[Exemples de conditions simplifiées](#) ⁷¹⁸

1. Cliquer **Ajouter**, puis sélectionner **Condition simplifiée** dans la fenêtre contextuelle.
2. Sélectionner le type de données.

Résultat : Le système liste dans une fenêtre contextuelle les données disponibles pour le type choisi (ex. tous les types de compétence, horaires de travail, etc.).

3. Cocher les données appropriées et cliquer l'opérateur logique qui s'applique (**Égal à** ou **Différent de**).

Résultat : Le système retourne à l'écran précédent où la condition est maintenant listée.

4. Répéter ces étapes pour toutes les conditions à définir.

Note : Lorsque vous ajoutez des conditions, vérifiez bien l'emplacement de votre curseur. La nouvelle condition sera ajoutée après le curseur. Les conditions peuvent ensuite être reliées entre elles à l'aide des [opérateurs logiques](#) ⁷⁰⁷ (**Et** et **Ou**) et des [parenthèses](#) ⁷⁰⁸. Un code de couleur rend ceux-ci plus facilement réparables dans la séquence de conditions.

5. Saisir les champs requis dans le reste de l'écran et cliquer **Enregistrer**.

Voir aussi...

[Ajouter une condition générique](#) ⁷⁰⁹

[Modifier une condition](#) ⁷¹⁹

[Supprimer une condition](#) ⁷¹⁹

Exemples de conditions simplifiées

Deux conditions simplifiées reliées par l'opérateur ET

Le système devra retrouver les données relatives :

- à l'établissement BK Tours
- à tous les éléments de niveau 5 dans la structure administrative (service) à l'exception de BK Tours / Ventes & Marketing

 (Etablissement {Etablissement} = BK Tours) **Et** (Service {Service} != BK Tours / Ventes & Marketing)

Deux conditions simplifiées reliées par l'opérateur OU

Vous voulez produire la liste de tous les employés qui ont pour métier le code **Traducteur** ou **Interprète**.

 (Métier {Métier de l'employé} = Traducteur) **Ou** (Métier {Métier de l'employé} = Interprète)

Voir aussi...

[Ajouter une condition générique](#) ⁷⁰⁹

[Ajouter une condition simplifiée](#) ⁷¹⁷

[Supprimer une condition](#) ⁷¹⁹

Modifier une condition

Lorsqu'une condition est affichée, vous pouvez la modifier.

1. Sélectionner la condition à modifier.
2. Cliquer **Modifier** ou double-cliquer sur la condition sélectionnée.
3. Apporter les changements requis puis cliquer **Enregistrer**.

Voir aussi...

[Ajouter une condition générique](#) 

[Ajouter une condition simplifiée](#) 

[Supprimer une condition](#) 

Supprimer une condition

Lorsqu'une condition est affichée, vous pouvez la supprimer.

1. Sélectionner la condition à supprimer.
2. Appuyer sur la touche **Supprimer** de votre clavier.

Voir aussi...

[Ajouter une condition générique](#) 

[Ajouter une condition simplifiée](#) 

[Modifier une condition](#) 

Configuration des modules

L'application SIGMA-RH.net offre plusieurs outils qui vous permettent de configurer les tables de données reliées à différents niveaux de votre structure administrative.

Résumé

- [Configurer les recherches de personnel](#) ⁷²¹
- [Configurer les agendas et les rappels](#) ⁷³²
- [Configurer les modèles de documents](#) ⁷⁷⁴
- [Configurer les compteurs](#) ⁸²⁰
- [Configurer les calendriers](#) ⁸²⁵
- [Configurer les métiers](#) ⁸³⁰
- [Configurer les experts](#) ⁸³¹
- [Configurer les clients et les fournisseurs](#) ⁸³³
- [Configurer My SigmaRH](#) ⁸⁴⁰
- [Configurer les modèles de congés payés](#) ⁸¹
- [Configurer les modèles de RTT](#) ⁸⁸
- [Configurer les modèles de tickets restaurant](#) ⁹⁵

Configurer les recherches de personnel

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Recherche de personnel

Une recherche de personnel vous permet de lister les employés ou les candidats en fonction de nombreux critères (par exemple, compétences, habilitations, permis, diplômes, etc.).

Vous pourrez sauvegarder ces critères très élaborés afin de les réutiliser dans vos recherches futures, que celles-ci soient effectuées dans :

- le menu **Planning** (si vous utilisez le module GTA avancée, vous pourrez alors utiliser les recherches de personnel pour [filtrer les employés](#) ¹⁵¹ dans le planning)
- le menu [Recherche de personnel](#) ⁷²⁷

Résumé

- [Définir les critères de recherche de personnel](#) ⁷²¹
- [Définir la sécurité d'une recherche de personnel](#) ⁷²⁶
- [Effectuer une recherche de personnel](#) ⁷²⁷
- [FAQ - Recherche de personnel](#) ⁷²⁹

Définir les critères de recherche de personnel

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Recherche de personnel

Une recherche de personnel vous permet de lister les employés ou les candidats en fonction de nombreux critères (par exemple, compétences, habilitations, permis, diplômes, etc.).

Vous pourrez sauvegarder ces critères très élaborés afin de les réutiliser dans vos recherches futures, que celles-ci soient effectuées dans :

- le menu **Planning** (si vous utilisez le module GTA avancée, vous pourrez alors utiliser les recherches de personnel pour [filtrer les employés](#) ¹⁵¹ dans le planning)
- le menu [Recherche de personnel](#) ⁷²⁷

1. Choisir **Salariés > Recherche de personnel** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système affiche la fenêtre flottante **Liste des critères de recherche**.
3. Entrer le nom de cette recherche de personnel.
4. Vérifier les options de recherche de base.

 **Options de recherche de base**

Option	Utilisation
Seulement les employés actifs	<p>Cocher cette case pour ne conserver que les employés actifs (les employés inactifs seront alors exclus de la recherche).</p> <p>En décochant cette case, vous pouvez repérer des employés inactifs qui ne sont plus à votre emploi, ce qui peut être utile si vous souhaitez réembaucher des employés qui ont quitté votre entreprise.</p>
Vérifier les disponibilités	<p>Au besoin, cocher la case Vérifier les disponibilités afin de définir les critères de disponibilité pour les mandats de placement en fonction d'une date donnée ou des jours de la semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le premier cas, cocher Par date et saisir la ou les dates de disponibilité recherchées. Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), l'heure de début ainsi que l'heure de fin de la disponibilité. • Dans le second cas, cocher Par jour de la semaine et cocher les jours de la semaine qui s'appliquent (ex. samedi et dimanche pour rechercher des candidats disponibles la fin de semaine). Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), la date et l'heure de début, ainsi que la date et l'heure de fin de la disponibilité. <p> Note : La case Vérifier les disponibilités est uniquement affichée si le module Externalisation (Mandats de placement de personnel) a été implémenté et que vous avez accès à l'instance Disponibilités (Employé).</p>

5. Cliquer **Ajouter** pour définir un ou plusieurs critères de recherche supplémentaire.

Vous devrez sélectionner le type de critère de recherche, puis ajoutez l'information demandée afin de terminer la composition du critère.



Note : Au besoin, vous pouvez aussi cliquer **Importer les exigences du poste** afin de récupérer dans la liste des critères de recherche toutes les exigences d'un poste donné.

☰ **Types de critères disponibles**

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
<p>Un document de sa fiche salarié contient un ou plusieurs mots (.doc, .txt, .html)</p>	<p>Vous permet de rechercher le mot clé spécifié dans les documents associés ^[127] qui ont été ajoutés dans les dossiers des employés ^[51] ou des candidats (par exemple, le nom d'une entreprise ou d'une technologie dans les curriculum vitæ des employés/candidats).</p> <p>Attention : La recherche plein texte s'effectue uniquement dans les fichiers ayant les formats suivants : .doc, .txt, .html . Si vous utilisez la version Word 2007, assurez-vous de sauvegarder le fichier Word en format .doc et non en format .docx avant de l'insérer comme document associé.</p> 	<p>Saisir le mot clé qui doit être recherché dans les documents associés ^[127].</p>
<p>A suivi le cours</p>	<p>Vous permet de repérer les employés qui ont été inscrits à une session réalisée pour un cours défini dans le module Formation.</p>	<p>Sélectionner le cours défini dans le module Formation.</p>
<p>Doit répondre aux exigences obligatoires d'un domaine (GPEC)</p>	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un domaine (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	<p>Sélectionner le domaine requis dans la structure GPEC.</p>

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un métier (GPEC)	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un métier (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	Sélectionner le métier requis dans la structure GPEC.
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un emploi (GPEC)	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un emploi (GPEC) donné.</p> <p>Ce type de critère est uniquement visible si vous avez configuré une structure GPEC dans votre structure organisationnelle.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p>	Sélectionner l'emploi requis dans la structure GPEC.

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Doit répondre aux exigences obligatoires d'un poste	<p>Vous permet de repérer les employés/candidats qui répondent aux exigences associées à un poste donné.</p> <p>Lorsque vous choisissez cette option, le système prend en considération uniquement les exigences obligatoires. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même répondre aux exigences d'occupation, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.</p> <p>Note : S'il existe plusieurs exigences pour un poste donné, vous pouvez importer toutes ces exigences dans la recherche de personnel. Après avoir cliqué Importer les exigences d'un poste, vous pouvez attribuer des pointages distincts à chacune des exigences. Vous obtiendrez ainsi des résultats plus pertinents.</p> 	Sélectionner le poste requis dans la structure organisationnelle.
Possède la compétence	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent une compétence donnée.	Sélectionner la compétence requise.
Possède le diplôme	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent un diplôme donné.	Sélectionner le diplôme requis. Les diplômes sont définis la table de codes de sélection Diplôme (code DP).
Possède l'habilitation	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent une habilitation donnée.	Sélectionner l'habilitation requise.
Possède un permis de type	Vous permet de repérer les employés/candidats qui détiennent un permis donné.	Sélectionner le permis requis. Les permis sont définis dans la table de codes de sélection Type de permis (code XI).

Type de critère	Utilisation	Composition du critère
Autres critères (interrogez la base en utilisant le requêteur)	Vous permet de définir un critère à partir des champs de la base de données. ^[705] On peut, par exemple, choisir de ne rechercher que des employés déjà à l'emploi de l'entreprise et dont l'ancienneté est de 5 ans. Parce qu'elle s'appuie sur les opérateurs logiques de recherche booléenne, cette fonctionnalité est réservée à des utilisateurs avancés.	Sélectionner le critère en ajoutant une condition simplifiée ^[717] ou une condition générique ^[709] .

6. Pour ce nouveau critère, préciser :
 - son [niveau d'importance](#)^[729] (obligatoire, souhaitable ou atout);
 - le pointage qui est attribué à l'employé/candidat si celui-ci répond effectivement à ce critère. Ce pointage permet d'établir une hiérarchie entre les différents critères d'une recherche de personnel.
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le critère.
8. Au besoin, ajouter des critères supplémentaires.
9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la recherche de personnel.

Résultat : Le nom de la personne ayant défini les critères de recherche est sauvegardé avec l'enregistrement.

Voir aussi...

[Définir la sécurité d'une recherche de personnel](#)^[726]

[Effectuer une recherche de personnel](#)^[727]

[FAQ - Recherche de personnel](#)^[729]

[Filtrer les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

Définir la sécurité d'une recherche de personnel

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Recherche de personnel

La sécurité d'une recherche de personnel est gérée en accordant divers droits (lecture, écriture, sécurité) à un ensemble d'utilisateurs (ou de groupes d'utilisateurs) donnés. On peut ainsi définir, par exemple, que les utilisateurs Isabelle Beauchamp et René Lajeunesse, ainsi que tous les utilisateurs associés au groupe « Responsables de dossiers » auront accès à la recherche de personnel dans :

- le menu **Planning** (si vous utilisez le module GTA avancée, vous pourrez alors utiliser les recherches de personnel pour [filtrer les employés](#)^[151] dans le planning)
- le menu [Recherche de personnel](#)^[727]



Attention : Il est impératif qu'au moins un utilisateur ait un accès à la sécurité. Sinon, personne ne pourra plus en modifier les droits d'accès. Afin de parer à toutes les éventualités (vacances, absence, etc.), il est toutefois recommandé que deux utilisateurs aient accès à la sécurité.

1. Ouvrir une recherche de personnel existante ou en créer une nouvelle (dans le menu **Recherche de personnel**).
2. Cliquer **Gestion de la sécurité** dans la fenêtre flottante secondaire **Sécurité**.

Résultat : Lorsque vous accédez à cette fenêtre pour la première fois, le système liste les droits d'accès par défaut.

Droits d'accès par défaut

Groupe ou utilisateur	Droits d'accès par défaut
Utilisateur ayant ajouté la recherche de personnel	Accès complet : La case Autoriser est cochée pour les droits Lecture , Ecriture et Sécurité .
Administrateurs	

3. Cliquer **Ajouter**.
4. Selon le besoin, sélectionner l'option **Utilisateurs** (pour définir la sécurité pour un utilisateur précis) ou **Groupe d'utilisateurs** (pour définir la sécurité d'un groupe d'utilisateurs).

Résultat : Le système liste l'ensemble des utilisateurs ou des groupes d'utilisateurs.

5. Cocher les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à ajouter, puis cliquer **Sélectionner**.
6. Pour chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs), indiquer à l'aide des cases **Autoriser** et **Refuser** le type de sécurité à appliquer.



Attention : Comme pour toute configuration de sécurité en général, il est déconseillé de faire des refus explicites (c'est-à-dire de cocher la case **Refuser**) à moins d'avoir une raison spéciale et réfléchie.

Types de sécurité pouvant être appliqués

Type	Description
Lecture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut visualiser la recherche de personnel.
Écriture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut modifier la recherche de personnel.
Sécurité	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut modifier les droits d'accès de la recherche de personnel

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les paramètres de sécurité.
Résultat : Le système retourne à l'écran de définition de la recherche de personnel.
8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la recherche de personnel.

Voir aussi...

[Définir les critères de recherche de personnel](#)^[721]

[Effectuer une recherche de personnel](#)^[727]

[FAQ - Recherche de personnel](#)^[729]

[Filtrer les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#)^[151]

Effectuer une recherche de personnel

Barre de menus : RH global

Menu : Salariés > Recherche de personnel

Après avoir [défini les critères d'une recherche de personnel](#)^[721] vous pouvez l'exécuter de nouveau.

1. Choisir **Salariés > Recherche de personnel** dans la barre de menus **RH Global**.

2. Sélectionner la recherche de personnel qui s'applique.
3. Vérifier les options de recherche de base.

Options de recherche de base

Option	Utilisation
Seulement les employés actifs	<p>Cocher cette case pour ne conserver que les employés actifs (les employés inactifs seront alors exclus de la recherche).</p> <p>En décochant cette case, vous pouvez repérer des employés inactifs qui ne sont plus à votre emploi, ce qui peut être utile si vous souhaitez réembaucher des employés qui ont quitté votre entreprise.</p>
Vérifier les disponibilités	<p>Au besoin, cocher la case Vérifier les disponibilités afin de définir les critères de disponibilité pour les mandats de placement en fonction d'une date donnée ou des jours de la semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le premier cas, cocher Par date et saisir la ou les dates de disponibilité recherchées. Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), l'heure de début ainsi que l'heure de fin de la disponibilité. • Dans le second cas, cocher Par jour de la semaine et cocher les jours de la semaine qui s'appliquent (ex. samedi et dimanche pour rechercher des candidats disponibles la fin de semaine). Si nécessaire, préciser ensuite le quart de travail (ex. jour ou nuit), la date et l'heure de début, ainsi que la date et l'heure de fin de la disponibilité. <p> Note : La case Vérifier les disponibilités est uniquement affichée si le module Externalisation (Mandats de placement de personnel) a été implémenté et que vous avez accès à l'instance Disponibilités (Employé).</p>

4. Un tableau de l'écran liste les différents critères définis. Cocher la case en haut de l'en-tête **Critère** (cette action a pour but de sélectionner la totalité des critères) et cliquer **Rechercher à partir des critères sélectionnés** pour obtenir une première liste. Si cette liste est insuffisante (peu de personnes répondent à l'ensemble des critères), il est possible de ne sélectionner qu'un sous-groupe de ces critères. Cette décision se prend généralement sur la base du [niveau d'importance](#)^[729] - critère obligatoire, souhaitable ou atout - et du pointage des critères. Pour ce faire, cocher la case des critères à conserver et cliquer **Rechercher à partir des critères sélectionnés** à nouveau. Répéter jusqu'à l'obtention d'une liste satisfaisante.

Résultat : La liste des employés/candidats répondant aux critères sélectionnés s'affiche. Cette liste peut être triée différemment et filtrée. De la liste, des hyperliens permettent de consulter les dossiers des employés/candidats.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la recherche de personnel. Les résultats de la recherche ne seront pas conservés, puisqu'il s'agit d'une liste dynamique.

Voir aussi...

[Définir les critères de recherche de personnel](#)^[721]

[Définir la sécurité d'une recherche de personnel](#)^[726]

[FAQ - Recherche de personnel](#)^[729]

[Filtrer les employés dans l'outil de planification \(Planning\)](#) ¹⁵¹

FAQ - Recherche de personnel

Résumé

[Quelles sont les différences entre les critères dont l'importance est Obligatoire, Souhaitable et Atout?](#) ⁷²⁹

[Puis-je combiner des critères de différentes importances \(Obligatoire, Souhaitable, Atout\) dans une même recherche?](#) ⁷³⁰

[Est-ce que la recherche s'effectue différemment si je choisis le critère « Doit répondre aux exigences obligatoires d'un poste » ou si j'importe les exigences d'un poste?](#) ⁷³¹

[Lorsque je fais une recherche de personnel, est-ce que je cherche parmi les employés actifs ou inactifs?](#) ⁷³¹

[Est-ce que ma recherche de personnel repère les candidats qui figurent dans un établissement de type « Gestion de candidats »?](#) ⁷³¹

[Pourquoi certains employés obtiennent-ils un pointage de zéro \(0\)?](#) ⁷³²

– Quelles sont les différences entre les critères dont l'importance est Obligatoire, Souhaitable et Atout?

Lorsque vous définissez les critères utilisés pour la recherche, vous devez définir l'importance de chacun des critères. L'importance a un impact majeur sur les employés qui seront repérés.

Importance	Explications
Obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> Si un employé ne répond pas à un critère obligatoire, il est automatiquement exclu de la liste des employés repérés. Seuls les employés qui ont le critère obligatoire s'affichent dans la liste des employés repérés. Si vous précisez plusieurs critères où l'importance est Obligatoire, il faut que l'employé ait TOUS les critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés. <p> Note : Le système effectue un ET ⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères où l'importance est Obligatoire et il exclut les employés qui ne répondent pas aux critères Obligatoires.</p>
Souhaitable	<ul style="list-style-type: none"> Si un employé ne répond pas à un critère souhaitable, il est automatiquement exclu de la liste des employés repérés. Seuls les employés qui ont le critère souhaitable s'affichent dans la liste des employés repérés. Si vous précisez plusieurs critères où l'importance est Souhaitable, il faut que l'employé ait l'un ou l'autre de ces critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés. <p> Note : Le système effectue un OU ⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères souhaitables et il exclut les employés qui ne répondent pas aux critères Souhaitables.</p>

Importance	Explications
Atout	<ul style="list-style-type: none"> Si vous précisez plusieurs critères où l'importance est Atout, les employés qui répondent à l'un ou l'autre de ces critères s'afficheront dans la liste des employés repérés et ils auront le pointage défini pour ce critère. <p> Note : Le système effectue un OU⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères Atout, mais il n'exclut PAS les employés qui ne répondent pas aux critères Atouts. Les employés qui ne répondent pas aux critères sont quand même présentés dans la liste des employés repérés, mais leur pointage est à zéro (0).</p>

– Puis-je combiner des critères de différentes importances (Obligatoire, Souhaitable, Atout) dans une même recherche?

Oui.



Note : Pour repérer plus rapidement les employés correspondant le mieux à l'ensemble des critères de recherche, attribuez des pointages différents selon l'importance, par exemple **Obligatoire = 20, Souhaitable = 10, Atout = 5**.

Les règles suivantes s'appliquent lorsque vous combinez des critères.

Combinaison effectuée	Explications
Uniquement plusieurs critères où l'importance est Obligatoire	<p>Il faut que l'employé réponde TOUS les critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés.</p> <p> Note : Le système effectue un ET⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères où l'importance est Obligatoire et il exclut les employés qui ne répondent pas aux critères Obligatoires.</p>
Un ou plusieurs critères où l'importance est Obligatoire , ainsi qu'un ou plusieurs critères où l'importance est Souhaitable ou Atout	<ul style="list-style-type: none"> Si vous précisez plusieurs critères où l'importance est Obligatoire, il faut que l'employé ait TOUS les critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés. Si vous précisez plusieurs critères où l'importance est Souhaitable ou Atout, il faut que l'employé ait l'un ou l'autre de ces critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés. <p> Note : Le système effectue un ET⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères où l'importance est Obligatoire, mais il fait un OU⁷⁰⁷ logique entre chacun des critères Souhaitable ou Atout.</p>
Uniquement des critères où l'importance est Souhaitable	<ul style="list-style-type: none"> Il faut que l'employé ait l'un ou l'autre de ces critères pour qu'il s'affiche dans la liste des employés repérés. Les employés qui ne répondent pas aux critères Souhaitables sont exclus de la liste des employés repérés.

Combinaison effectuée	Explications
Uniquement des critères où l'importance est Atout	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous précisez uniquement plusieurs critères où l'importance est Atout, les employés obtiendront le pointage correspondant aux critères qu'ils détiennent. <p>Attention : Cette combinaison est à utiliser avec beaucoup de prudence, car elle retourne, par défaut, l'ensemble des employés dans l'entité légale. Les employés ne répondant pas aux critères Atouts ne sont PAS n'exclus de la liste des employés repérés.</p> 

– Est-ce que la recherche s'effectue différemment si je choisis le critère « Doit répondre aux exigences obligatoires d'un poste » ou si j'importe les exigences d'un poste?

Lorsque vous choisissez le critère **Doit répondre aux exigences obligatoires d'un poste** et que vous sélectionnez un des postes définis dans votre entreprise, le système prend en considération uniquement les exigences **obligatoires** figurant dans la description du poste. Les exigences souhaitables ne sont pas prises en considération, car l'employé peut quand même occuper un poste, même s'il ne répond pas aux exigences souhaitables.



Note : S'il existe plusieurs exigences pour un poste donné, vous pouvez importer toutes ces exigences dans la recherche de personnel. Après avoir cliqué **Importer les exigences d'un poste**, vous pouvez attribuer des pointages distincts à chacune des exigences. Vous obtiendrez ainsi des résultats plus pertinents.

– Lorsque je fais une recherche de personnel, est-ce que je cherche parmi les employés actifs ou inactifs?

Tout dépend si vous avez coché ou non la case **Seulement les employés actifs**.

- Si cette case est cochée, la recherche est limitée aux employés actifs, c'est-à-dire sans date de départ dans leur dossier.
- Si cette case n'est pas cochée, la recherche s'applique à la fois aux employés actifs (avec date de départ) et inactifs (sans date de départ) dans leur dossier.

– Est-ce que ma recherche de personnel repère les candidats qui figurent dans un établissement de type « Gestion de candidats »?

Oui, si votre administrateur a défini des établissements de type **Gestion de candidats**, la recherche de personnel peut repérer les dossiers des candidats si ceux-ci répondent aux critères.



Note : Pour que votre recherche soit limitée uniquement aux candidats, ajoutez un critère élaboré où vous préciserez en condition le ou les établissements de type **Gestion de candidats**.

— Pourquoi certains employés obtiennent-ils un pointage de zéro (0)?

Les situations peuvent expliquer la présence d'un pointage à zéro :

1. Votre recherche de personnel comprend uniquement des critères de type **Atout**. Dans ce cas, le système repère l'ensemble des employés dans l'entité légale. Les employés ne répondant à aucun des critères ont le pointage 0.
2. Vous avez accordé un pointage de 0 à l'un de vos critères.

Voir aussi...

[Définir les critères de recherche de personnel](#)^[721]

[Définir la sécurité d'une recherche de personnel](#)^[726]

[Effectuer une recherche de personnel](#)^[727]

Configurer les agendas et les rappels

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Tout agenda sert à inscrire des notes et des rappels. L'agenda dans SIGMA-RH.net ne fait pas exception.

En plus d'un agenda personnel, vous pouvez avoir accès à un [agenda collectif](#)^[772]. Que vous soyez dans un agenda personnel ou collectif, vous pouvez :

- [Inscrire des notes manuellement](#)^[736] (ex. la date et l'heure d'une réunion). Chaque note manuelle peut être accompagnée d'un [rappel](#)^[737].
- Configurer [des notes automatiques](#)^[740], par exemple pour être systématiquement prévenu dès qu'un accident de travail est rapporté, qu'un événement de type **Entretien** est planifié ou qu'un nouvel événement ou suivi de dossier utilisateur est créé à partir d'un écran utilisateur. Chaque note à l'agenda créée par une configuration de note automatique peut être accompagnée d'un [rappel](#)^[745]. L'envoi de courriers électroniques est possible.

Votre administrateur peut également configurer des [notes automatiques collectives](#)^[756] qui créeront des configurations de notes automatiques dans les agendas de certains utilisateurs.

L'agenda offre plusieurs vues dont [certains paramètres peuvent être configurés](#)^[733] comme le nombre de jours implicite pour la génération des rappels, la plage d'affichage des heures et l'envoi d'un iCal.

Résumé

[Sécurité des agendas](#)^[733]

[Paramétrer un agenda](#)^[733]

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#)^[736]

[Supprimer une note dans un agenda](#)^[738]

[Imprimer un agenda](#)^[739]

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#)^[740]

[Configurer des notes automatiques collectives](#)^[756]

[Gérer les rappels](#)^[771]

[Créer un agenda collectif](#)^[772]

Sécurité des agendas

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Plusieurs mécanismes de sécurité ont été mis en place afin de contrôler les accès aux agendas des utilisateurs.

Administration des agendas	L'utilisateur qui a les pleins pouvoirs sur les agendas de tous les utilisateurs est celui dont la case Administrateur des agendas a été cochée dans son dossier d'utilisateur.
Accès aux agendas des autres utilisateurs	Les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs qui ont accès au menu Gestion des agendas et qui peuvent donc consulter – et modifier – les agendas des autres utilisateurs sont ceux à qui on a donné accès à cette instance (Lecture seule ou Lecture / écriture) dans leur dossier d'utilisateur ou leur rôle d'utilisateur. Les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à qui on a refusé l'accès ne peuvent voir que leur agenda personnel (Mon agenda).
Administration d'un agenda donné	L'utilisateur qui a accès à la fenêtre flottante Sécurité d'un agenda ^[773] donné et qui peut donc ajouter et modifier les utilisateurs de cet agenda est celui dont la case Sécurité a été cochée. Il est impératif qu'au moins un utilisateur ait accès à la sécurité de cet agenda (dans le cas contraire, seul l'administrateur des agendas pourra modifier les utilisateurs de l'agenda).

Voir aussi...

[Paramétrer un agenda](#)^[733]

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#)^[736]

[Supprimer une note dans un agenda](#)^[738]

[Imprimer un agenda](#)^[739]

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#)^[740]

[Configurer des notes automatiques collectives](#)^[758]

[Gérer les rappels](#)^[771]

[Créer un agenda collectif](#)^[772]

Paramétrer un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Plusieurs réglages peuvent être définis pour un agenda donné, soit la vue (mensuelle, quotidienne, etc.), le nombre de jours implicite pour la génération des rappels, la plage d'affichage des heures et l'envoi d'un iCal.

Résumé

[Paramétrer mon agenda](#)^[734]

[Gestion des iCal](#)^[735]

Paramétrer mon agenda

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Mon agenda** sous le nom de l'utilisateur.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran. La fenêtre flottante principale **Agenda** affiche le nom de l'utilisateur ou des utilisateurs de l'agenda.

Paramètres pouvant être définis dans la fenêtre flottante Agenda

Paramètre	Description
Rappel par défaut *	Définit le nombre de jours implicite pour la génération des rappels (ex. 1 jour avant).
Plage des heures visibles	Définit la plage des heures visibles (ex. de 00:00 à 23:59 pour afficher 24 heures).
Envoyer un iCal aux utilisateurs de cet agenda	Cocher cette case pour envoyer un iCal ⁷³⁵ qui tient compte de la norme <i>iCalendar</i> qui permet d'échanger des données de calendrier.



Une fenêtre flottante secondaire – **Mes agendas** – permet de passer facilement d'un agenda personnel à un agenda collectif. Cette fenêtre ne liste que les agendas auxquels l'utilisateur a accès.

2. Une fois ces réglages terminés, il est préférable de fermer la fenêtre flottante **Agenda** de manière à ce que l'agenda s'ouvre directement sur le calendrier.
3. Dans la fenêtre secondaire **Agenda**, sélectionner la vue de votre choix : **Annuelle**, **Hebdomadaire (5 jours)**, **Hebdomadaire (7 jours)**, **Mensuelle**, **Quotidienne** et **Tabulaire** (un tableau listant les jours et les notes éventuelles).
4. Au besoin, avancer ou reculer la vue.

Avancer ou reculer la vue

Méthode	Exemples
 Icônes de navigation	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes en vue mensuelle et que vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . • Vous êtes en vue mensuelle et vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai 2017 en cliquant .
 Icônes de navigation visibles dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant . • Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de mai en cliquant .

Méthode	Exemples
Choix de la période requise dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Vous affichez actuellement le mois de juin 2017, vous afficherez le mois de juillet 2017 en cliquant le mois suivant (Juillet) dans la fenêtre flottante secondaire Calendrier.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les paramètres de l'agenda.

– Gestion des iCal

Avec un iCal, les utilisateurs de SIGMA-RH.net peuvent envoyer par courrier électronique des rendez-vous à d'autres utilisateurs pour que ces rendez-vous puissent être insérés dans un autre logiciel de calendrier, par exemple Outlook. Lors de la réception du courrier électronique, l'utilisateur doit ouvrir le iCal envoyé en pièce jointe. Puis, il lui suffit de l'enregistrer pour que les coordonnées de l'agenda soient reportées dans le calendrier utilisé.

Pour qu'un iCal soit envoyé en pièce jointe dans le courrier électronique, il faut qu'il y ait une adresse électronique dans le dossier de l'employé :

- qui est propriétaire de l'agenda où l'on a configuré l'envoi d'un iCal;
- qui a droit de consulter les rappels de l'agenda où l'on a configuré l'envoi d'un iCal.

Lorsque la case **Envoyer un iCal aux utilisateurs de cet agenda** est cochée, l'envoi d'un iCal s'applique :

- aux [notes manuelles](#)^[736] et [notes automatiques](#)^[740] qui peuvent être ajoutées dans un agenda,
- aux notes à l'agenda créées à partir des [notes évolutives](#)^[142] qui peuvent être ajoutées dans les divers événements.



Note : L'envoi d'un iCal tient compte de la **création** ou de la [modification](#)^[735] d'une note à l'agenda (par ex. si la date ou l'heure d'une note existante change). Ce ne sont pas les rappels qui sont pris en considération. En effet, il peut y avoir envoi d'un iCal lorsqu'une note est créée et qu'elle ne comporte aucun rappel (avant ou après la création de la note à l'agenda). Lorsqu'il y a [suppression](#)^[738] d'une note à l'agenda dans SIGMA-RH.net, aucun iCal n'est envoyé.

Compatibilité avec logiciels de messagerie

Afin de recevoir des iCal en provenance de SIGMA-RH.net, votre logiciel de messagerie doit supporter le format iCal, ainsi que les rappels, une fonctionnalité qui est actuellement en vigueur dans l'agenda de SIGMA-RH.net.

L'envoi de iCal qui comprend un rappel inscrit dans SIGMA-RH.net n'est pas fonctionnel avec des versions de Outlook antérieures à 2003.

Envoi d'un iCal lors d'une modification d'une note à l'agenda

Lors de la modification d'une note à l'agenda, le nouvel iCal qui est envoyé ne met pas à jour le rendez-vous qui avait été précédemment sauvegardé dans le calendrier (Outlook ou autre logiciel supportant les iCal).

Exemple

1. Lors de la création d'une note à l'agenda (pour un rendez-vous le 13 novembre 2017) dans SIGMA-RH.net, un iCal a été envoyé en pièce jointe.
2. L'utilisateur a ouvert cet iCal, puis il l'a sauvegardé pour qu'il puisse voir le rendez-vous (avec le rappel, le cas échéant) dans son calendrier (par ex. Outlook).

3. Dans SIGMA-RH.net, la note à l'agenda est modifiée (par ex. le rendez-vous est reporté au 17 novembre 2017).
4. Le système envoie un nouvel iCal en pièce jointe.
5. L'utilisateur ouvre ce nouvel iCal et sauvegarde le rendez-vous du 17 novembre 2017 dans son calendrier. Cette sauvegarde ne modifie pas le rendez-vous initial (pour le 13 novembre 2017) qui a été consigné dans le calendrier lors de l'envoi du premier iCal.

Dans ce cas, il y aura maintenant deux rendez-vous dans le calendrier (par ex. Outlook). Ce sera à l'utilisateur d'apporter les modifications requises dans son calendrier (par ex. Outlook).

Voir aussi...

[Sécurité des agendas](#) ⁷³³

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#) ⁷³⁶

[Supprimer une note dans un agenda](#) ⁷³⁸

[Imprimer un agenda](#) ⁷³⁹

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ⁷⁴⁰

[Configurer des notes automatiques collectives](#) ⁷⁵⁸

[Gérer les rappels](#) ⁷⁷¹

[Créer un agenda collectif](#) ⁷⁷²

Inscrire des notes manuelles dans un agenda

Options génériques sous votre nom

Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Les notes manuelles servent à indiquer des événements ponctuels. Elles peuvent servir par exemple à inscrire une réunion ou un entretien à votre agenda.



Note : Si le [paramétrage de votre agenda](#) ⁷³⁵ le permet, un iCal sera envoyé lors de la création ou de la modification d'une note manuelle.

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran.

2. Cliquer le jour ou l'heure de la note (selon la vue de l'agenda) ou cliquer le bouton **Ajouter une note** de la fenêtre flottante secondaire **Agenda**.

☰ **Données à inscrire dans une note manuelle**

Champ	Description
Objet *	Saisir le texte qui sera reporté dans : <ul style="list-style-type: none"> • le titre de la note ajoutée dans l'agenda; • l'objet du courrier électronique, si vous configurez l'envoi de celui.
Début *	Inscrire la date et l'heure de début de la note.
Fin *	S'il s'agit d'un événement étalé sur plusieurs heures ou jours, indiquer la date et l'heure de fin de cette note. Dans ce cas, une barre bleue sera affichée en haut de la note.
Type	Choisir le type de note, par ex. A faire, Appel ou Rendez-vous . Les options figurant dans cette liste déroulante sont définies dans la table de codes de sélection Statut note (Note évolutive) (code SN).  Note : Ce champ s'affiche uniquement lorsque le dossier de l'utilisateur qui est propriétaire de l'agenda a été associé à un dossier d'employé.
Description *	Inscrire le texte de la note. Le texte peut être mis en page à l'aide de la barre d'outils d'édition . ⁸⁰²
Rappel	Il est possible de générer un rappel pour cette note. Ce rappel sera : <ul style="list-style-type: none"> • affiché dans la fenêtre flottante secondaire Rappels de la page d'accueil de l'application ou dans le menu Rappels.⁷⁷¹ • transmis par courrier électronique (si la case Envoyer un courrier électronique au moment du rappel est cochée). Si nécessaire, définir quand le rappel sera généré. Si aucun rappel n'est nécessaire et qu'une simple note doit être ajoutée à l'agenda, ne pas cocher la case Rappel . En inscrivant 0 jour avant ou après, le rappel s'affiche à la date de début de la note manuelle. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine avant la date de début de la note manuelle • 1 jour après la date de début de la note manuelle

Champ	Description
Envoyer un courrier électronique au moment du rappel	<p>Cocher cette case pour que le ou les utilisateurs de l'agenda soient prévenus par courrier électronique.</p> <p>Sélectionner l'option requise :</p> <p>Envoyer à la date du rappel</p> <p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p> <p>Exemple :</p> <p>L'utilisateur sélectionne Envoyer à la date du rappel. Dans le champ Rappel, il précise 10 jours avant la date de début de la note manuelle.</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 10 jours avant la date de début de la note manuelle.</p> <p>Envoyer tous les jours à partir de la date du rappel</p> <p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de début de la note manuelle.</p> <p>Exemple :</p> <p>L'utilisateur sélectionne Envoyer tous les jours à partir de la date du rappel. Dans le champ Rappel, il précise 10 jours avant la date de début de la note manuelle.</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 10 jours avant la date de début de la note manuelle, puis un autre courriel 9 jours avant, et un autre courriel 8 jours avant, etc.</p>

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la note.

Résultat : Le système retourne à l'agenda où la note est maintenant affichée.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'agenda.

Voir aussi...

[Sécurité des agendas](#) ⁷³³

[Paramétrer un agenda](#) ⁷³³

[Supprimer une note dans un agenda](#) ⁷³⁸

[Imprimer un agenda](#) ⁷³⁹

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ⁷⁴⁰

[Configurer des notes automatiques collectives](#) ⁷⁵⁸

[Gérer les rappels](#) ⁷⁷¹

[Créer un agenda collectif](#) ⁷⁷²

Supprimer une note dans un agenda

Options génériques sous votre nom

Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Vous pouvez supprimer les notes figurant dans votre agenda après en avoir pris connaissance ou lorsque ces notes sont passées.

La suppression de la note peut aussi s'effectuer en même temps que la [suppression du rappel](#) ⁷⁷¹.



Note : Certains utilisateurs préfèrent ne pas supprimer les notes dans leur agenda, car ils veulent conserver l'historique des notes.

Si le [paramétrage de votre agenda](#)^[735] permet l'envoi d'un iCal et que vous supprimez une note à l'agenda dans SIGMA-RH.net, aucun iCal n'est envoyé.

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran.

2. Cliquer sur la note requise.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...

[Sécurité des agendas](#)^[733]

[Paramétrer un agenda](#)^[733]

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#)^[736]

[Imprimer un agenda](#)^[739]

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#)^[740]

[Configurer des notes automatiques collectives](#)^[758]

[Gérer les rappels](#)^[771]

[Créer un agenda collectif](#)^[772]

Imprimer un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Au besoin, vous pouvez imprimer un agenda.

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran.

2. Cliquer **Afficher pour impression**.

Résultat : L'agenda s'affiche dans une autre fenêtre de votre navigateur.

3. Sélectionner la commande d'impression de votre navigateur (**Fichier > Imprimer**).

Voir aussi...[Sécurité des agendas](#) ^[733][Paramétrer un agenda](#) ^[733][Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#) ^[736][Supprimer une note dans un agenda](#) ^[738][Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ^[740][Configurer des notes automatiques collectives](#) ^[758][Gérer les rappels](#) ^[771][Créer un agenda collectif](#) ^[772]

Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Plusieurs des dates enregistrées dans la base de données peuvent être reliées à des notifications automatisées. Avec les notes automatiques, vous pouvez être systématiquement prévenu dès qu'un [élément déclencheur](#) ^[756] survient ou est modifié, par exemple :

- dès qu'un accident de travail est rapporté;
- dès qu'un événement de type **Entretien** est planifié;
- dès qu'une date de départ est saisie dans le dossier d'un employé;
- dès que la date de fin de période d'essai est modifiée dans le dossier d'un employé.

Les notes automatiques vous permettent d'être notifié de plusieurs façons :

- Pour la date correspondant à l'élément déclencheur, vous pouvez visualiser une note dans votre agenda.
- Pour toutes les notes ajoutées automatiquement dans votre agenda, vous pouvez configurer l'envoi automatique d'un courrier électronique, au besoin.
- Chaque note ajoutée dans votre agenda peut également être associée à un rappel. Celui-ci s'affiche dans l'application, mais il peut être envoyé par courrier électronique, au besoin.

Il est important de bien penser votre structure de rappel afin de ne pas être inondé de courriels ou de vous retrouver avec un agenda inutilement chargé.

Dans la gestion des notes automatiques figurant dans votre agenda, vous pouvez visualiser :

- les [notes automatiques individuelles](#) ^[741] que vous avez vous-même configurées;
- les notes automatiques qui ont été créées par l'entremise d'une [note automatique collective](#) ^[758] qui peut avoir été configurée par l'administrateur.

Note : Le propriétaire d'un l'agenda peut également se configurer des notes automatiques à partir des écrans utilisateurs auxquels on lui a donné accès et auxquels il a droit en vertu de la région d'utilisation qu'il a sélectionnée dans le menu **Options de l'utilisateur**. Dans ce cas, les éléments déclencheurs sont :



- une nouvelle occurrence d'un événement ou d'un suivi de dossier ajoutée à partir de la définition de cet écran utilisateur;
- toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier pour les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**;
- les champs utilisateurs de type **Date** ajoutés dans l'écran utilisateur.

Résumé

[Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[741]

[Modifier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[751]

[Copier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[752]

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[FAQ -Configurations des notes automatiques](#) ^[753]

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles](#) ^[756]

Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Plusieurs des dates enregistrées dans la base de données peuvent être reliées à des notifications automatisées. Avec les notes automatiques, vous pouvez être systématiquement prévenu dès qu'un [élément déclencheur](#) ^[756] survient ou est modifié, par exemple :

- dès qu'un accident de travail est rapporté;
- dès qu'un événement de type **Entretien** est planifié;
- dès qu'une date de départ est saisie dans le dossier d'un employé;
- dès que la date de fin de période d'essai est modifiée dans le dossier d'un employé.

Les notes automatiques vous permettent d'être notifié de plusieurs façons :

- Pour la date correspondant à l'élément déclencheur, vous pouvez visualiser une note dans votre agenda.
- Pour toutes les notes ajoutées automatiquement dans votre agenda, vous pouvez configurer l'envoi automatique d'un courrier électronique, au besoin.
- Chaque note ajoutée dans votre agenda peut également être associée à un rappel. Celui-ci s'affiche dans l'application, mais il peut être envoyé par courrier électronique, au besoin.

Il est important de bien penser votre structure de rappel afin de ne pas être inondé de courriels ou de vous retrouver avec un agenda inutilement chargé.



Note : Dès qu'une note automatique crée une note à l'agenda, un iCal est automatiquement inclus dans les notifications envoyées par courriel. Ce iCal comprend la date de début de l'événement.

Pour certains éléments déclencheurs, le iCal est fait pour une date et une heure précises. Voir la [liste des éléments déclencheurs qui prennent en considération l'heure](#) ^[753].

Résumé

[Étape 1 - Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda](#) ⁷⁴²

[Étape 2 - Préciser le titre et le texte de la note à l'agenda et des courriers électroniques envoyés](#) ⁷⁴⁴

[Étape 3 - Choisir les options d'avertissement \(notes à l'agenda, rappels, envoi de courriers électroniques\)](#) ⁷⁴⁵

[Étape 4 - Sélectionner les conditions limitant la création de notes à l'agenda \(responsable de dossier, employé ou supérieur hiérarchique\)](#) ⁷⁴⁸

[Étape 5 - Sélectionner les conditions limitant la création des notes à l'agenda \(niveau de structure administrative\)](#) ⁷⁵⁰

– Étape 1 - Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran. Une fenêtre flottante rappelle le nom de l'utilisateur ou des utilisateurs de l'agenda.

2. Cliquer **Gestion des notes automatiques** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.
3. Cliquer **Ajouter**.
4. Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda.

Champ	Description
Nom du module contenant l'élément déclencheur	Choisir le module pour lequel la note sera générée. En plus des événements standards auxquels l'utilisateur connecté a accès, le système liste également les écrans utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès.

Champ	Description								
Élément déclencheur	<p>Sélectionner l'élément déclencheur qui va provoquer la création d'une note à l'agenda (ex. Date de début d'absence/congé, Nouveau rapport d'accident, etc.). Le contenu de cette liste déroulante s'ajuste en fonction du module sélectionné précédemment.</p> <p>Si vous aviez sélectionné un écran utilisateur dans le champ Nom du module contenant l'élément déclencheur, les éléments qui peuvent générer une note à l'agenda sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="692 645 1423 1469"> <thead> <tr> <th data-bbox="692 645 911 730">Type d'écran utilisateur</th> <th data-bbox="911 645 1423 730">Élément déclencheur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="692 730 911 1043"> Événement associé à un employé </td> <td data-bbox="911 730 1423 1043"> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="692 1043 911 1249"> Événement associé à une structure administrative </td> <td data-bbox="911 1043 1423 1249"> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="692 1249 911 1469"> Suivi de dossier d'événement employé, Suivi de dossier du risque </td> <td data-bbox="911 1249 1423 1469"> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. </td> </tr> </tbody> </table>	Type d'écran utilisateur	Élément déclencheur	Événement associé à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. 	Événement associé à une structure administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. 	Suivi de dossier d'événement employé, Suivi de dossier du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur.
Type d'écran utilisateur	Élément déclencheur								
Événement associé à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. 								
Événement associé à une structure administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. 								
Suivi de dossier d'événement employé, Suivi de dossier du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. 								

Champ	Description
Type de profil utilisé pour évaluer la note automatique	<p>Sélectionner le type de profil qui sera utilisé afin que le lien qui figure dans les courriers électroniques pouvant être envoyés respecte les accès de sécurité appropriés.</p> <p>Deux types de profils (Gestion et My SigmaRH) peuvent être sélectionnés par défaut.</p> <p>Note : Au besoin, d'autres types de profils peuvent être créés. Veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL si vous voulez créer de nouveaux types de profils qui devront être attribués à d'autres barres de menus. Par exemple, si un utilisateur doit avoir une sécurité différente sur la liste des employés et le niveau de structure lorsqu'il passe de la barre de menus A.T. & Risques à la barre de menus RH global, SIGMA-RH France SARL devra créer un nouveau type de profil pour que celui-ci soit attribué à la barre de menu et aux utilisateurs appropriés.</p> 

– Étape 2 - Préciser le titre et le texte de la note à l'agenda et des courriers électroniques envoyés

Choisir les options de votre choix.

Titre de la note

Le titre de la note est reporté dans :

- le titre de la note ajoutée dans l'agenda;
- l'objet du courrier électronique, si vous configurez l'envoi de celui.

Option	Utilisation
Inscrire le texte suivant dans le titre lors de la création de la note	Sélectionnez cette option pour saisir le titre de votre choix. Vous devrez alors saisir le titre requis.
Inclure les informations de base dans le titre (contenu de base de la note)	Sélectionnez cette option pour utiliser les informations disponibles par défaut. Le titre de la note comprendra alors la mention Note automatique , suivi de l'élément déclencheur sélectionné, par exemple Note automatique - Date de début d'absence/congé.

☐ Texte de la note

Le texte de la note est reporté dans :

- la description de la note ajoutée dans l'agenda;
- le courrier électronique, si vous configurez l'envoi de celui.

Option	Utilisation
Insérer le modèle de document fusionné suivant lors de la création de la note	<p>Sélectionnez cette option pour fusionner un modèle de document ⁷⁷⁴ lorsque la note à l'agenda sera générée automatiquement.</p> <p>Vous devrez cliquer , puis sélectionnez le modèle de document requis. Seuls les modèles de document applicables pour l'élément déclencheur ⁷⁵⁶ ET dont le destinataire est Utilisateur peuvent être sélectionnés.</p> <p>Attention : Cette option peut uniquement être sélectionnée pour les éléments déclencheurs où des documents fusionnés peuvent être ajoutés ⁷⁵⁶. Par exemple, si vous choisissez l'élément déclencheur Nouvelle expertise dans le module Absence, vous ne pourrez pas sélectionner un modèle de document, car il n'est pas possible d'avoir un document fusionné dans le suivi de dossier Expertise.</p>
Inscrire les informations de base et le texte suivant dans le descriptif lors de la création de la note	<p>Sélectionnez cette option pour saisir le texte de votre choix.</p> <p>Le texte peut être mis en page à l'aide de la barre d'outils d'édition. ⁸⁰²</p>

☐ Étape 3 - Choisir les options d'avertissement (notes à l'agenda, rappels, envoi de courriers électroniques)

Choisir les options de votre choix.

Note : Dans les courriers électroniques pouvant être envoyés par les notes automatiques (que ce soit pour les rappels ou lorsque l'élément déclencheur est activé, modifié ou remis à vide), un hyperlien permet de consulter le dossier se rapportant à la note ajoutée dans l'agenda.



- Si l'utilisateur est déjà connecté à SIGMA-RH.net, il accédera au dossier approprié après avoir cliqué l'hyperlien.
- Si l'utilisateur n'est pas connecté à SIGMA-RH.net lorsqu'il clique l'hyperlien, il devra saisir son nom d'utilisateur et son mot de passe avant de pouvoir accéder au dossier approprié.

☰ À l'agenda

Option	Utilisation
<p>Lorsque l'élément déclencheur est activé, créer une note dans l'agenda</p>	<p>Cocher cette case pour qu'une note soit ajoutée dans l'agenda dès que l'élément déclencheur se produit. Cette note portera la date de l'élément déclencheur qui générera la note.</p> <p>Si cette case est cochée et que le paramétrage de l'agenda ⁷³⁵ le permet, un iCal sera envoyé lors de la création ou de la modification d'une note à l'agenda générée à partir de cette note automatique.</p>
<p>La date du rappel sera X (jours, semaines, mois ou année) avant ou après la date associée à l'élément déclencheur</p>	<p>Il est possible de générer un rappel pour une note ajoutée dans l'agenda. Ce rappel sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • affiché dans la fenêtre flottante secondaire Rappels de la page d'accueil de l'application ou dans le menu Rappels; ⁷⁷¹ • transmis par courrier électronique au propriétaire de l'agenda si la case Envoyer un courrier électronique est cochée. <p>Si nécessaire, définir quand le rappel sera généré. La période de rappel est configurable. Vous pouvez saisir le nombre de jours/semaines/mois/années avant ou après la date associée à l'élément déclencheur.</p> <p> Note : En inscrivant 0 jour avant ou après, le rappel s'affiche immédiatement lorsque l'élément déclencheur se produit. La note automatique génère systématiquement un rappel lorsque l'élément déclencheur se produit.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine avant la date associée à l'élément déclencheur (Date d'audition de contestation dans le cas d'un accident de travail) • 1 jour après la date associée à l'élément déclencheur (Date de réception d'un billet médical) • 0 jour après la date associée à l'élément déclencheur (Date de départ d'un employé) afin d'obtenir un rappel vous avisant de rencontrer l'employé la journée de son départ

Option	Utilisation									
<p>Envoyer un courrier électronique</p>	<p>Cocher cette case pour que le ou les utilisateurs de l'agenda soient prévenus par courrier électronique au moment du rappel, puis choisir l'option de votre choix.</p> <table border="1" data-bbox="544 443 1423 1384"> <thead> <tr> <th data-bbox="544 443 724 492">Option</th> <th data-bbox="724 443 1070 492">Description</th> <th data-bbox="1070 443 1423 492">Exemple</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="544 492 724 920"> <p>Le jour de la date du rappel</p> </td> <td data-bbox="724 492 1070 920"> <p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p> </td> <td data-bbox="1070 492 1423 920"> <p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 920 724 1384"> <p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p> </td> <td data-bbox="724 920 1070 1384"> <p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p> </td> <td data-bbox="1070 920 1423 1384"> <p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention : L'envoi de courriel qui tient compte de la période de rappel est fonctionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le propriétaire de l'agenda, • pour les utilisateurs qui ont le droit de visualiser les rappels dans l'agenda individuel d'un autre utilisateur. 	Option	Description	Exemple	<p>Le jour de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p>	<p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p>
Option	Description	Exemple								
<p>Le jour de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p>								
<p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p>								
<p>Supprimer la note créée dans l'agenda lorsque l'élément déclencheur est supprimé</p>	<p>Cocher cette case pour supprimer automatiquement toute note à l'agenda associée à un élément déclencheur supprimé, par exemple si une nouvelle absence a été supprimée parce qu'elle avait été ajoutée par erreur.</p>									
<p>Supprimer la note créée dans l'agenda lorsque l'élément déclencheur est remis à vide</p>	<p>Cocher cette case pour supprimer automatiquement toute note à l'agenda associée à un élément déclencheur qui a été remis à vide, par exemple un champ Date.</p>									

Par courrier électronique

1. Cocher la case **Envoyer un courrier électronique dès que l'élément déclencheur est** pour que le propriétaire de l'agenda soit prévenu par courrier électronique, puis choisir l'option de votre choix :

Option	Utilisation
Activé ou modifié ou remis à vide	C'est la valeur sélectionnée par défaut à l'ajout. Choisir cette option pour que le propriétaire de l'agenda soit prévenu par courrier électronique lorsque l'élément déclencheur est activé, modifié ou remis à vide dans le système.
Activé ou modifié	Choisir cette option afin qu'aucun courrier électronique ne soit envoyé au propriétaire de l'agenda lorsqu'un élément déclencheur de type Date est remis à vide.

2. Cocher la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique** pour que le courrier électronique comprenne un hyperlien qui permettra à l'utilisateur d'accéder directement au dossier concerné.

Par exemple, si l'élément déclencheur est la date de l'événement de l'entretien, l'utilisateur accèdera à l'entretien en cliquant sur l'hyperlien. Toutefois, si l'utilisateur n'a pas les droits requis pour accéder à ce type de dossier, il obtiendra une erreur 1201 (Accès refusé) en cliquant l'hyperlien et ne pourra pas accéder au dossier. Les droits d'accès configurés pour cet utilisateur dans SIGMA-RH.net sont respectés.



Note : En décochant la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique**, l'hyperlien ne sera pas présent dans le courrier électronique envoyé, ce qui peut être intéressant si l'utilisateur n'a jamais accès au dossier concerné, mais qu'il doit quand même être avisé par courrier électronique. Par exemple, si l'élément déclencheur est la date de l'événement de l'entretien, mais que le courrier électronique doit être envoyé à l'employé associé à l'événement, vous pourriez décocher la case pour ne pas afficher le lien si l'employé n'a pas accès à ce type de dossier.

Adresse courriel de l'expéditeur

Préciser l'adresse électronique de retour dans le champ **Courriel de retour** pour éviter les rejets des serveurs de courrier électronique. L'adresse par défaut est celle de l'utilisateur connecté, cependant vous pouvez saisir une adresse générique qui aurait été créée par votre service informatique, par exemple, RH@societeABC.com.

Étape 4 - Sélectionner les conditions limitant la création de notes à l'agenda (responsable de dossier, employé ou supérieur hiérarchique)

Sélectionner les conditions qui doivent être respectées pour qu'une note à l'agenda soit créée à partir de cette note automatique.



Note : Pour qu'une note à l'agenda soit ajoutée automatiquement, il faut aussi que l'élément déclencheur réponde à la condition sur la structure administrative définie dans l'étape **5**. Les conditions définies dans les étapes **4** et **5** sont évaluées à l'aide d'un **ET** 707 logique.

☰ Conditions pouvant être choisies



Attention : Les conditions **Le responsable de dossier associé à l'événement**, **L'employé associé à l'événement** et **Le supérieur hiérarchique de l'employé associé à l'événement** peuvent uniquement être sélectionnées lorsque l'élément déclencheur sélectionné à l'étape ① figure dans un événement associé à un employé (il peut s'agir d'un événement standard ou d'un écran utilisateur de type **Événement associé à un employé**).

Condition	Utilisation
Dans tous les cas	Choisir cette condition générique si aucun filtre ne doit être appliqué sur le responsable de dossier, l'employé associé à l'événement ou le supérieur hiérarchique de l'employé associé à l'événement.
Le responsable de dossier associé à l'événement	<p>Choisir cette condition pour qu'une note à l'agenda soit ajoutée automatiquement si le responsable de dossier sélectionné correspond au responsable de dossier figurant dans l'événement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le propriétaire de l'agenda a été désigné responsable de dossier ¹⁰⁶ pour ce type d'événement, son nom est automatiquement sélectionné s'il choisit cette condition. • Au besoin, cliquer  pour sélectionner un autre responsable de dossier. Vous pouvez uniquement sélectionner les employés ayant été désignés responsables de dossier. <p>Exemple</p> <p>Un gestionnaire veut être avisé lorsqu'il devient responsable de dossier pour un événement donné.</p>
L'employé associé à l'événement	<p>Choisir cette condition pour qu'une note à l'agenda soit ajoutée automatiquement si l'employé sélectionné correspond à l'employé pour qui l'événement est créé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom du propriétaire de l'agenda est automatiquement sélectionné s'il choisit cette condition. • Au besoin, cliquer  pour sélectionner un autre employé. Vous pouvez uniquement visualiser les employés en fonction des droits d'accès que votre administrateur a définis pour vous. <p>Exemple</p> <p>Un gestionnaire veut être avisé lorsqu'une absence est ajoutée pour un employé en particulier, parce que cet employé s'absente souvent le vendredi et que des actions disciplinaires risquent d'être entreprises si des retards trop fréquents se reproduisent.</p>

Condition	Utilisation
Le supérieur hiérarchique de l'employé associé à l'événement	<p>Choisir cette condition pour qu'une note à l'agenda soit ajoutée automatiquement si l'employé sélectionné correspond au supérieur hiérarchique de l'employé pour qui l'événement est créé.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nom du propriétaire de l'agenda est automatiquement sélectionné s'il choisit cette condition. Au besoin, cliquer  pour sélectionner un autre employé. Vous pouvez uniquement visualiser les employés en fonction des droits d'accès que votre administrateur a définis pour vous. <p>Exemple</p> <p>Un gestionnaire veut être avisé lorsqu'un entretien est ajouté pour tous les employés qui ont le même supérieur hiérarchique, parce que le supérieur hiérarchique est actuellement en congé de maladie et qu'un remplaçant temporaire se chargera des entretiens.</p>

- Étape 5 - Sélectionner les conditions limitant la création des notes à l'agenda (niveau de structure administrative)

Dans les notes automatiques individuelles, l'élément sélectionné correspondra au niveau de structure administrative de l'événement.



Note : Pour qu'une note à l'agenda soit ajoutée automatiquement, il faut aussi que l'élément déclencheur réponde à la condition sur le type d'employé définie dans l'étape **④**. Les conditions définies dans les étapes **④** et **⑤** sont évaluées à l'aide d'un [ET](#) ⁷⁰⁷ logique.

Exemple

L'utilisateur Martin Dubois a créé la note automatique suivante :

- Dans l'étape **①**, il a choisi l'élément déclencheur **Nouveau rapport d'accident**.
- Dans l'étape **④**, il a choisi la condition **Le responsable de dossier associé à l'événement**, puis il a le responsable de dossier Alexandre Thomas.
- Dans l'étape **⑤**, il a sélectionné l'établissement **ABC** dans le niveau 4 dans la structure (Etablissement).

Pour qu'une note soit ajoutée dans l'agenda de Martin Dubois à partir de cette note automatique, il faut que toutes les conditions suivantes soient respectées :

- Un nouveau rapport d'accident doit être créé dans l'établissement **ABC**.
- Le responsable de dossier sélectionné dans ce nouveau rapport d'accident doit être Alexandre Thomas.

Voir aussi...

[Modifier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ⁷⁵¹

[Copier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ⁷⁵²

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[FAQ - Configurations des notes automatiques](#) ⁷⁵³

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles](#) ⁷⁵⁶

Modifier une note automatique individuelle dans un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Vous pouvez modifier des notes automatiques que vous avez vous-même configurées.

Attention : Aucun changement n'est possible dans les étapes suivantes :



- l'étape ① (où vous avez sélectionné l'élément déclencheur et le type de profil);
- l'étape ④ (où vous avez sélectionné les conditions);
- l'étape ⑤ (où vous avez sélectionné le niveau de structure administrative requis).



Attention : Si une note automatique a été ajoutée par l'entremise d'une [note automatique collective](#)^[758] que votre administrateur a configurée, aucune modification n'est possible. L'administrateur doit [modifier la note automatique collective](#)^[768] pour que les changements soient reportés dans la note automatique correspondante qui s'affiche dans votre agenda.

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran.

2. Cliquer **Gestion des notes automatiques** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.
3. Sélectionner la note automatique qui doit être modifiée.
4. Apporter les modifications requises.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la note automatique collective.

Résultat : Les modifications s'appliqueront :

- lors de la génération de nouvelles notes à l'agenda, ainsi qu'aux rappels et courriers électroniques, si ceux-ci ont été configurés;
- lorsque l'élément déclencheur est modifié, entraînant ainsi la modification de la note à l'agenda, ainsi que des rappels et des courriers électroniques, si ceux-ci ont été configurés.

Exemple

- Deux notes à l'agenda ont été générées par l'entremise d'une note automatique pour la date de l'événement figurant dans un entretien :
 - Une note concernant l'entretien de Charles Dubois qui a été planifié le 22 août.
 - Une note concernant l'entretien de Marie Thomas qui a été planifié le 25 août.
- Le texte de la note automatique associée est modifié.
- Un nouvel entretien est planifié pour Thomas Lebon le 27 août.
 - La note à l'agenda concernant l'entretien de Thomas Lebon **comprendra** les modifications faites dans la note automatique.
- L'entretien de Charles Dubois est reporté au 2 septembre.

- o La note à l'agenda concernant l'entretien de Charles Dubois sera elle aussi repoussée au 2 septembre et elle **comprendra** les modifications faites dans la note automatique.
- o La note à l'agenda concernant l'entretien de Marie Thomas **ne comprendra pas** les modifications faites dans la note automatique.

Voir aussi...

[Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda](#)^[741]

[Copier une note automatique individuelle dans un agenda](#)^[752]

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[FAQ - Configurations des notes automatiques](#)^[753]

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles](#)^[756]

Copier une note automatique individuelle dans un agenda

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Vous pouvez copier une note automatique existante et, par la suite, apporter les changements nécessaires à la copie. Cette fonctionnalité est particulièrement utile lorsqu'une note correspond à ce que vous voulez, mais qu'elle diffère uniquement pour certains éléments, par exemple les périodes de rappel.

1. Accéder au menu requis :

Type d'agenda	Description
Agenda personnel	Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir Mon agenda sous votre nom.
Agenda collectif	Choisir Multimodules > Gestion des agendas dans la barre de menus, puis sélectionner l'agenda approprié.

Résultat : L'agenda s'affiche à l'écran.

2. Cliquer **Gestion des notes automatiques** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.
3. Sélectionner la note automatique qui doit être copiée.
4. Cliquer **Copier**.
Résultat : Une nouvelle note automatique est ajoutée.
5. Ouvrir la nouvelle note automatique.
6. Apporter les changements nécessaires puis cliquer **Enregistrer**.

Voir aussi...

[Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda](#)^[741]

[Modifier une note automatique individuelle dans un agenda](#)^[751]

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[FAQ - Configurations des notes automatiques](#)^[753]

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles](#)^[756]

FAQ - Configurations des notes automatiques individuelles

Options génériques sous votre nom

Menu : Mon agenda

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules > Gestion des agendas

Résumé

[Quels sont les déclencheurs qui tiennent compte de l'heure de l'événement?](#) ⁷⁵³

[Comment puis-je créer une note automatique individuelle sur la date de fin de période d'essai \(dans le dossier de l'employé\)?](#) ⁷⁵⁴

[Dans les notes automatiques individuelles, quels sont les éléments déclencheurs qui permettent la sélection d'un modèle de document et quels types de modèles de documents dois-je configurer?](#) ⁷⁵⁶

— Quels sont les déclencheurs qui tiennent compte de l'heure de l'événement?

Lors de la configuration des notes automatiques [individuelles](#) ⁷⁴⁰, les éléments déclencheurs ci-dessous gèrent les heures, c'est-à-dire que les notes à l'agenda et les ical envoyés sont faits pour une date ainsi qu'une heure.

Module	Déclencheur
• Employé	• Date d'embauche (utilisation de l'heure d'embauche)
• Expertise	• Date de l'expertise (utilisation de l'heure de l'expertise)
• Gestion de la prévention	• Date de la prévention (utilisation de l'heure de la prévention) • Date de réalisation (utilisation de l'heure de réalisation)
• Conséquence	• Date de début (avec utilisation de l'heure de début) • Date de fin (avec utilisation de l'heure de fin)
• Médecine du travail	• Date de réexamen (avec utilisation de l'heure de réexamen)
• Absence	• Date de l'événement (avec utilisation de l'heure de l'événement)
• Rapport d'accident	
• Exposition accidentelle	
• Exposition à l'amiante	
• Exposition aux rayonnements ionisants	
• Entretien	• Date de l'événement (avec utilisation de l'heure de l'événement. La date et l'heure de fin sont calculées en fonction du champ Durée figurant dans l'événement.)
• Entretien de recrutement	

– Comment puis-je créer une note automatique individuelle sur la date de fin de période d'essai (dans le dossier de l'employé)

La propriétaire d'un agenda (Daphné Douville) crée une note automatique pour la date de fin de période d'essai de l'employé (**Nom du module contenant l'élément déclencheur = Employé**).

Dans les options d'avertissement de l'étape ③, elle précise les valeurs suivantes :

Section	Configuration
À l'agenda	<p>Elle coche la case Lorsque l'élément déclencheur est activé, créer une note à l'agenda.</p> <p>Elle précise les données suivantes dans le paramètre : La date du rappel sera 7 jours avant la date associée à l'élément déclencheur.</p> <p>Elle sélectionne l'option Envoyer un courrier électronique le jour de la date du rappel.</p>
Par courrier électronique	<p>Elle coche la case Envoyer un courrier électronique dès que l'élément déclencheur est, puis choisi l'option Activé ou modifié.</p>

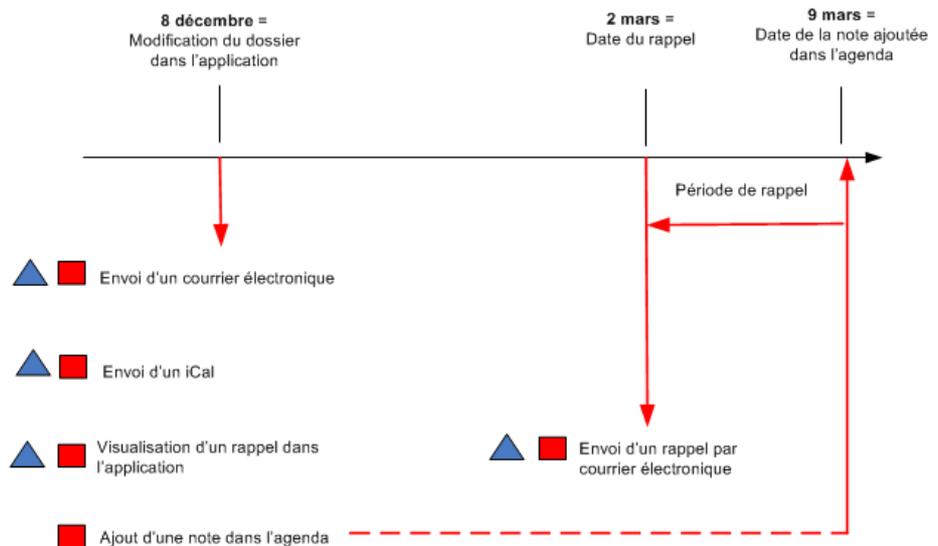
Comme elle doit s'absenter pour un congé de maternité, elle donne accès à son agenda à son remplaçant : Martin Guimond. Lorsqu'elle sécurise son agenda, elle coche les cases **Autoriser** pour les droits **Lecture** et **Rappel**.

Lors de la création d'un nouveau dossier d'employé (pour Richard Leblanc) le 8 décembre 2008, le gestionnaire RH saisit une date de fin de période d'essai qui est le 9 mars 2009.

Résultat - Qu'est qui se produit, pour qui et quand?

Quand	Qui	Quoi
8 décembre 2008	Daphné Douville, la propriétaire de cet agenda	<ul style="list-style-type: none"> Reçoit un iCal par courrier électronique (si le paramétrage⁷³⁵ de l'agenda permet l'envoi de iCal). Reçoit un courrier électronique qui l'avise qu'il y aura une fin de période d'essai pour Richard Leblanc le 9 mars 2009. Voit qu'une note a été inscrite dans son agenda en date du 9 mars 2009. Voit qu'un rappel figure dans le menu Rappels pour le 2 mars 2009. Dans ce menu, Daphné Douville peut consulter les rappels futurs en choisissant Tous dans la fenêtre flottante secondaire Filtre sur la date de rappel.

Quand	Qui	Quoi
8 décembre 2008	Martin Guimond, le remplaçant de Daphné Douville	<ul style="list-style-type: none"> Reçoit un iCal par courrier électronique (si le paramétrage⁷³⁵ de l'agenda permet l'envoi de iCal). Reçoit un courrier électronique qui l'avise qu'il y aura une fin de période d'essai pour Richard Leblanc le 9 mars 2009. Voit qu'une note a été inscrite, dans l'agenda de Daphné Douville, en date du 9 mars 2009. Voit qu'un rappel figure dans le menu Rappels pour le 2 mars 2009. Dans ce menu, Martin Guimond peut consulter les rappels futurs en choisissant Tous dans la fenêtre flottante secondaire Filtre sur la date de rappel.
2 mars 2009 (c'est-à-dire à la date du rappel - 7 jours avant le 9 mars 2009)	Daphné Douville, la propriétaire de cet agenda	<ul style="list-style-type: none"> Reçoit en rappel un courrier électronique qui l'avisera qu'il y aura une fin de période d'essai pour Richard Leblanc le 9 mars 2009.
	Martin Guimond, le remplaçant de Daphné Douville	<ul style="list-style-type: none"> Reçoit en rappel un courrier électronique qui l'avisera qu'il y aura une fin de période d'essai pour Richard Leblanc le 9 mars 2009.



Légende

- Propriétaire de l'agenda
- ▲ Utilisateur à qui le propriétaire de l'agenda a donné des droits (Lecture et Rappel) sur son agenda individuel

– Dans les notes automatiques individuelles, quels sont les éléments déclencheurs qui permettent la sélection d'un modèle de document et quels types de modèles de documents dois-je configurer?

Seuls les éléments déclencheurs disponibles dans les modules suivants permettent la sélection d'un [modèle de document](#) ^[774] dans les notes automatiques individuelles.



Note : Vous pouvez également sélectionner un modèle de document pour tous les éléments déclencheurs figurant dans les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

Pour chaque élément déclencheur, vous devez configurer un différent type de modèle de document où le destinataire est **Utilisateur**.

[-] Absentéisme

Nom du module contenant l'élément déclencheur	Élément déclencheur	Type de modèle de document devant être configuré
Absence ^[585]	<ul style="list-style-type: none"> Date de début d'absence/ congé Responsable de dossier 	Temps - Absence

Voir aussi...

[Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[741]

[Modifier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[751]

[Copier une note automatique individuelle dans un agenda](#) ^[752]

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles](#) ^[756]

Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques individuelles

Options génériques sous votre nom Menu : **Mon agenda**

Barre de menus : **Configuration** Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Note : Le propriétaire d'un l'agenda peut également se configurer des notes automatiques à partir des écrans utilisateurs auxquels on lui a donné accès et auxquels il a droit en vertu de la région d'utilisation qu'il a sélectionnée dans le menu **Options de l'utilisateur**. Dans ce cas, les éléments déclencheurs sont :



- une nouvelle occurrence d'un événement ou d'un suivi de dossier ajoutée à partir de la définition de cet écran utilisateur;
- toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier pour les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**;
- les champs utilisateurs de type **Date** ajoutés dans l'écran utilisateur.

– iCal ajouté dans le courrier électronique



Note : Dès qu'une note automatique crée une note à l'agenda, un iCal est automatiquement inclus dans les notifications envoyées par courriel. Ce iCal comprend la date de début de l'événement.

Pour certains éléments déclencheurs, le iCal est fait pour une date et une heure précises. Voir la [liste des éléments déclencheurs qui prennent en considération l'heure](#)

753

– Absence

Dossier/Suivi de dossier	Élément déclencheur
Absence <small>585</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début d'absence/congé • Responsable de dossier
Billet médical <small>117</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de réception d'un billet médical • Date du prochain rendez-vous d'un billet médical
Conséquence <small>119</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle conséquence • Date de retour au travail • Date de retour prévue
Expertise <small>136</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de demande d'expertise • Date de réception d'expertise • Date de l'expertise • Nouvelle expertise
Inaptitude <small>138</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début de l'inaptitude • Date de fin de l'inaptitude • Date de réexamen d'une inaptitude

– Demande de congé

Dossier/Suivi de dossier	Élément déclencheur
Demande de congé	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle demande de congé

Voir aussi...

[Ajouter une note automatique individuelle dans un agenda](#) 741

[Modifier une note automatique individuelle dans un agenda](#) 751

[Copier une note automatique individuelle dans un agenda](#) 752

Supprimer une note automatique individuelle dans un agenda

[FAQ - Configurations des notes automatiques](#) 753

Configurer des notes automatiques collectives

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Notes automatiques collectives**

Afin d'accélérer la configuration des [notes automatiques](#)^[740], l'administrateur peut configurer des notes automatiques collectives.

Au lieu de configurer les notes automatiques pour chaque utilisateur, cette fonctionnalité permet de créer des notes automatiques pour tous les utilisateurs respectant les conditions définies dans la note automatique collective.



Attention : L'administrateur peut uniquement configurer des notes automatiques collectives pour les événements standards dans l'application et les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé** et **Suivi de dossier d'événement employé**.



Note : Les notes automatiques collectives peuvent être particulièrement utiles dans la gestion des campagnes d'entretiens. Elles vous permettent par exemple de créer :

- des notifications à tous les employés 1 jour avant la date de leur entretien;
- des notifications à tous les responsables de dossier 3 jours avant que la date limite pour convoquer l'employé ne soit atteinte.

Résumé

[Ajouter une note automatique collective](#)^[758]

[Modifier une note automatique collective](#)^[767]

[Supprimer une note automatique collective](#)^[768]

[FAQ - Configuration des notes automatiques collectives](#)^[768]

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#)^[770]

Ajouter une note automatique collective

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Notes automatiques collectives**

Une fois qu'une note automatique collective est sauvegardée, le système créera dans les agendas de tous les utilisateurs liés à un employé qui répondent aux conditions définies dans les étapes ④ et ⑤ une note automatique dont la configuration est identique à celle figurant dans la note automatique collective.



Note : Dès qu'une note automatique crée une note à l'agenda, un iCal est automatiquement inclus dans les notifications envoyées par courriel. Ce iCal comprend la date de début de l'événement.

Pour certains éléments déclencheurs, le iCal est fait pour une date et une heure précises. Voir la [liste des éléments déclencheurs qui prennent en considération l'heure](#)^[753].



Attention : La sécurité ne s'applique pas lors de la création des notes automatiques à partir des notes automatiques collectives. Par conséquent, si l'utilisateur qui configure la note automatique collective n'a pas accès à certains dossiers d'employés, le système créera quand même les notes automatiques dans les agendas des utilisateurs liés à un employé.

Résumé

[Étape 1 - Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda](#) ⁷⁵⁹

[Étape 2 - Préciser le titre et le texte de la note à l'agenda et des courriers électroniques envoyés](#) ⁷⁶¹

[Étape 3 - Choisir les options d'avertissement \(notes à l'agenda, rappels, envoi de courriers électroniques\)](#) ⁷⁶²

[Étape 4 - Sélectionner le destinataire de la note automatique qui sera créée \(responsable de dossier, employé ou supérieur hiérarchique\)](#) ⁷⁶⁴

[Étape 5 - Sélectionner le niveau de structure administrative des employés pour lesquels la note automatique doit être créée](#) ⁷⁶⁶

– Étape 1 - Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda

1. Choisir **Multimodules > Notes automatiques collectives** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Indiquer ce qui déclenchera la création ou la modification automatique des notes à l'agenda.

Champ	Description
Nom du module contenant l'élément déclencheur	Choisir le module pour lequel la note sera générée. En plus des événements standards auxquels l'utilisateur connecté a accès, le système liste également les écrans utilisateurs de type Événement associé à un employé et Suivi de dossier d'événement employé auxquels l'utilisateur connecté a accès.

Champ	Description						
Élément déclencheur	<p>Sélectionner l'élément déclencheur qui va provoquer la création d'une note à l'agenda (ex. Date de début d'absence/congé, Nouveau rapport d'accident, etc.). Le contenu de cette liste déroulante s'ajuste en fonction du module sélectionné précédemment.</p> <p>Si vous aviez sélectionné un écran utilisateur dans le champ Nom du module contenant l'élément déclencheur, les éléments qui peuvent générer une note à l'agenda sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="692 640 1423 1249"> <thead> <tr> <th data-bbox="692 640 911 730">Type d'écran utilisateur</th> <th data-bbox="911 640 1423 730">Élément déclencheur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="692 730 911 1043"> Événement associé à un employé </td> <td data-bbox="911 730 1423 1043"> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. </td> </tr> <tr> <td data-bbox="692 1043 911 1249"> Suivi de dossier d'événement employé </td> <td data-bbox="911 1043 1423 1249"> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. </td> </tr> </tbody> </table>	Type d'écran utilisateur	Élément déclencheur	Événement associé à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. 	Suivi de dossier d'événement employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur.
Type d'écran utilisateur	Élément déclencheur						
Événement associé à un employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un événement ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. • Toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier. 						
Suivi de dossier d'événement employé	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle occurrence d'un suivi de dossier ajouté à partir de la définition de cet écran utilisateur. • Les champs utilisateurs de type Date ajoutés dans l'écran utilisateur. 						
Type de profil utilisé pour évaluer la note automatique	<p>Sélectionner le type de profil qui sera utilisé afin que le lien qui figure dans les courriers électroniques pouvant être envoyés respecte les accès de sécurité appropriés.</p> <p>Deux types de profils (Gestion et My SigmaRH) peuvent être sélectionnés par défaut.</p> <p>Note : Au besoin, d'autres types de profils peuvent être créés. Veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SIGMA-RH France SARL si vous voulez créer de nouveaux types de profils qui devront être attribués à d'autres barres de menus. Par exemple, si un utilisateur doit avoir une sécurité différente sur la liste des employés et le niveau de structure lorsqu'il passe de la barre de menus A.T. & Risques à la barre de menus RH global, SIGMA-RH France SARL devra créer un nouveau type de profil pour que celui-ci soit attribué à la barre de menu et aux utilisateurs appropriés.</p> 						

– Étape 2 - Préciser le titre et le texte de la note à l'agenda et des courriers électroniques envoyés

Choisir les options de votre choix.

☐ Titre de la note

Le titre de la note est reporté dans :

- le titre de la note ajoutée dans l'agenda;
- l'objet du courrier électronique, si vous configurez l'envoi de celui.

Option	Utilisation
Inscrire le texte suivant dans le titre lors de la création de la note	Sélectionnez cette option pour saisir le titre de votre choix. Vous devrez alors saisir le titre requis.
Inclure les informations de base dans le titre (contenu de base de la note)	Sélectionnez cette option pour utiliser les informations disponibles par défaut. Le titre de la note comprendra alors la mention Note automatique , suivi de l'élément déclencheur sélectionné, par exemple <code>Note automatique - Date de début d'absence/congé</code> .

☐ Texte de la note

Le texte de la note est reporté dans :

- la description de la note ajoutée dans l'agenda;
- le courrier électronique, si vous configurez l'envoi de celui.

Option	Utilisation
Insérer le modèle de document fusionné suivant lors de la création de la note	Sélectionnez cette option pour fusionner un modèle de document ^[774] lorsque la note à l'agenda sera générée automatiquement. Vous devrez cliquer  , puis sélectionnez le modèle de document requis. Seuls les modèles de document applicables pour l'élément déclencheur ^[769] ET dont le destinataire est Utilisateur peuvent être sélectionnés. Attention : Cette option peut uniquement être sélectionnée pour les éléments déclencheurs où des documents fusionnés peuvent être ajoutés ^[769] . Par exemple, si vous choisissez l'élément déclencheur Nouvelle expertise dans le module Absence , vous ne pourrez pas sélectionner un modèle de document, car il n'est pas possible d'avoir un document fusionné dans le suivi de dossier Expertise .
Inscrire les informations de base et le texte suivant dans le descriptif lors de la création de la note	Sélectionnez cette option pour saisir le texte de votre choix. Le texte peut être mis en page à l'aide de la barre d'outils d'édition ^[802] .

– Étape 3 - Choisir les options d'avertissement (notes à l'agenda, rappels, envoi de courriers électroniques)

Choisir les options de votre choix.

Note : Dans les courriers électroniques pouvant être envoyés par les notes automatiques (que ce soit pour les rappels ou lorsque l'élément déclencheur est activé, modifié ou remis à vide), un hyperlien permet de consulter le dossier se rapportant à la note ajoutée dans l'agenda.



- Si l'utilisateur est déjà connecté à SIGMA-RH.net, il accédera au dossier approprié après avoir cliqué l'hyperlien.
- Si l'utilisateur n'est pas connecté à SIGMA-RH.net lorsqu'il clique l'hyperlien, il devra saisir son nom d'utilisateur et son mot de passe avant de pouvoir accéder au dossier approprié.

À l'agenda

Option	Utilisation
Lorsque l'élément déclencheur est activé, créer une note dans l'agenda du destinataire de la note automatique	<p>Cocher cette case pour qu'une note soit ajoutée dans l'agenda dès que l'élément déclencheur se produit. Cette note portera la date de l'élément déclencheur qui générera la note.</p> <p>Si cette case est cochée et que le paramétrage de l'agenda le permet, un iCal sera envoyé lors de la création ou de la modification d'une note à l'agenda générée à partir de cette note automatique.</p>
La date du rappel sera X (jours, semaines, mois ou année) avant ou après la date associée à l'élément déclencheur	<p>Il est possible de générer un rappel pour une note ajoutée dans l'agenda. Ce rappel sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • affiché dans la fenêtre flottante secondaire Rappels de la page d'accueil de l'application ou dans le menu Rappels; • transmis par courrier électronique au propriétaire de l'agenda si la case Envoyer un courrier électronique est cochée. <p>Si nécessaire, définir quand le rappel sera généré. La période de rappel est configurable. Vous pouvez saisir le nombre de jours/semaines/mois/années avant ou après la date associée à l'élément déclencheur.</p> <p> Note : En inscrivant 0 jour avant ou après, le rappel s'affiche immédiatement lorsque l'élément déclencheur se produit. La note automatique génère systématiquement un rappel lorsque l'élément déclencheur se produit.</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine avant la date associée à l'élément déclencheur (Date d'audition de contestation dans le cas d'un accident de travail) • 1 jour après la date associée à l'élément déclencheur (Date de réception d'un billet médical) • 0 jour après la date associée à l'élément déclencheur (Date de départ d'un employé) afin d'obtenir un rappel vous avisant de rencontrer l'employé la journée de son départ

Option	Utilisation									
<p>Envoyer un courrier électronique</p>	<p>Cocher cette case pour que le ou les utilisateurs de l'agenda soient prévenus par courrier électronique au moment du rappel, puis choisir l'option de votre choix.</p> <table border="1" data-bbox="544 439 1423 1384"> <thead> <tr> <th data-bbox="544 439 724 488">Option</th> <th data-bbox="724 439 1070 488">Description</th> <th data-bbox="1070 439 1423 488">Exemple</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="544 488 724 920"> <p>Le jour de la date du rappel</p> </td> <td data-bbox="724 488 1070 920"> <p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p> </td> <td data-bbox="1070 488 1423 920"> <p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 920 724 1384"> <p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p> </td> <td data-bbox="724 920 1070 1384"> <p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p> </td> <td data-bbox="1070 920 1423 1384"> <p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention : L'envoi de courriel qui tient compte de la période de rappel est fonctionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le propriétaire de l'agenda, • pour les utilisateurs qui ont le droit de visualiser les rappels dans l'agenda individuel d'un autre utilisateur. 	Option	Description	Exemple	<p>Le jour de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p>	<p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p>
Option	Description	Exemple								
<p>Le jour de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel seulement lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel sera unique.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra uniquement un seul courriel 3 jours avant la date de l'événement d'un entretien.</p>								
<p>Tous les jours à partir de la date du rappel</p>	<p>Le système enverra le courriel lorsque la période de rappel sera effective. L'envoi de courriel se poursuivra jusqu'à la date de l'événement.</p>	<p>Dans le paramètre La date du rappel, on a précisé 3 jours avant la date associée à l'élément déclencheur (c'est-à-dire Date de l'événement d'un entretien).</p> <p>Dans ce cas, l'utilisateur recevra le courriel 3 jours avant la date de l'entretien, puis un autre courriel 2 jours avant, puis un autre courriel 1 jour avant.</p>								
<p>Supprimer la note créée dans l'agenda lorsque l'élément déclencheur est supprimé</p>	<p>Cocher cette case pour supprimer automatiquement toute note à l'agenda associée à un élément déclencheur supprimé, par exemple si une nouvelle absence a été supprimée parce qu'elle avait été ajoutée par erreur.</p>									
<p>Supprimer la note créée dans l'agenda lorsque l'élément déclencheur est remis à vide</p>	<p>Cocher cette case pour supprimer automatiquement toute note à l'agenda associée à un élément déclencheur qui a été remis à vide, par exemple un champ Date.</p>									

Par courrier électronique

1. Cocher la case **Envoyer un courrier électronique dès que l'élément déclencheur est** pour que le propriétaire de l'agenda soit prévenu par courrier électronique, puis choisir l'option de votre choix :

Option	Utilisation
Activé ou modifié ou remis à vide	C'est la valeur sélectionnée par défaut à l'ajout. Choisir cette option pour que le propriétaire de l'agenda soit prévenu par courrier électronique lorsque l'élément déclencheur est activé, modifié ou remis à vide dans le système.
Activé ou modifié	Choisir cette option afin qu'aucun courrier électronique ne soit envoyé au propriétaire de l'agenda lorsqu'un élément déclencheur de type Date est remis à vide.

2. Cocher la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique** pour que le courrier électronique comprenne un hyperlien qui permettra à l'utilisateur d'accéder directement au dossier concerné.

Par exemple, si l'élément déclencheur est la date de l'événement de l'entretien, l'utilisateur accèdera à l'entretien en cliquant sur l'hyperlien. Toutefois, si l'utilisateur n'a pas les droits requis pour accéder à ce type de dossier, il obtiendra une erreur 1201 (Accès refusé) en cliquant l'hyperlien et ne pourra pas accéder au dossier. Les droits d'accès configurés pour cet utilisateur dans SIGMA-RH.net sont respectés.



Note : En décochant la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique**, l'hyperlien ne sera pas présent dans le courrier électronique envoyé, ce qui peut être intéressant si l'utilisateur n'a jamais accès au dossier concerné, mais qu'il doit quand même être avisé par courrier électronique. Par exemple, si l'élément déclencheur est la date de l'événement de l'entretien, mais que le courrier électronique doit être envoyé à l'employé associé à l'événement, vous pourriez décocher la case pour ne pas afficher le lien si l'employé n'a pas accès à ce type de dossier.

Adresse courriel de l'expéditeur

Préciser l'adresse électronique de retour dans le champ **Courriel de retour** pour éviter les rejets des serveurs de courrier électronique. L'adresse par défaut est celle de l'utilisateur connecté, cependant vous pouvez saisir une adresse générique qui aurait été créée par votre service informatique, par exemple, RH@societeABC.com.

Étape 4 - Sélectionner le destinataire de la note automatique qui sera créée (responsable de dossier, employé ou supérieur hiérarchique)

Sélectionner quel sera le destinataire de la note automatique créée à partir de cette note automatique collective.



Note : Pour qu'une note automatique soit créée dans les agendas des utilisateurs liés à un employé à partir d'une note automatique collective, il faut que cet employé réponde à la condition sur la structure administrative définie dans l'étape .

Attention : La note automatique sera créée pour **tous** les utilisateurs liés à un employé, même si ces utilisateurs n'ont pas été désignés supérieur hiérarchique d'un autre employé ou responsable de dossier.



- Tant qu'un employé n'est pas le supérieur hiérarchique d'un autre employé, la note automatique ne créera aucune note dans l'agenda de cet utilisateur.
- Tant qu'un employé n'est pas désigné responsable de dossier, la note automatique ne créera aucune note dans l'agenda de cet utilisateur.

 Destinataires pouvant être choisis

Option	Utilisation
<p>Le responsable de dossier associé à l'événement</p>	<p>Choisir cette option pour que la note automatique ajoutée dans les agendas de tous les utilisateurs reliés à un employé comprenne une condition sur le responsable de dossier associé à l'événement.</p> <p>Le nom de chaque utilisateur est pré-sélectionné dans la condition Le responsable de dossier associé à l'événement.</p> <p>Exemple d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les campagnes d'entretiens, vous voulez aviser tous les responsables de dossier 3 jours avant que la date limite pour la convocation ne soit atteinte.
<p>L'employé associé à l'événement</p>	<p>Choisir cette option pour que la note automatique ajoutée dans les agendas de tous les utilisateurs reliés à un employé comprenne une condition sur l'employé associé à l'événement.</p> <p>Le nom de chaque utilisateur est pré-sélectionné dans la condition L'employé associé à l'événement.</p> <p>Exemple d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les campagnes d'entretiens, vous voulez aviser tous les employés 1 jour avant la date de leur entretien.
<p>Le supérieur hiérarchique de l'employé associé à l'événement</p>	<p>Choisir cette option pour que la note automatique ajoutée dans les agendas de tous les utilisateurs reliés à un employé comprenne une condition sur le supérieur hiérarchique associé à l'événement.</p> <p>Le nom de chaque utilisateur est pré-sélectionné dans la condition L'employé associé à l'événement.</p> <p>Exemple d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les campagnes d'entretiens, vous voulez aviser le supérieur hiérarchique d'un employé 1 jour avant la date de l'entretien réalisé pour cet employé.

☐ Impacts lors de l'ajout d'un nouvel utilisateur

Lorsqu'un nouvel utilisateur lié à un employé est ajouté (que ce soit automatiquement ou manuellement), la configuration de note automatique collective est créée dans l'agenda de cet utilisateur s'il répond aux conditions définies aux étapes ④ et ⑤.

Exemples

- Vous avez créé une note automatique collective où la condition **L'employé associé à l'événement** a été choisie.
- Un nouveau dossier d'employé est ajouté pour une nouvelle embauche.
- Dès qu'un dossier d'utilisateur est lié à ce dossier d'employé, l'utilisateur peut visualiser la configuration de note automatique collective dans son agenda.
 - Le nom de cet utilisateur est pré-sélectionné dans la condition **L'employé associé à l'événement**.
 - L'utilisateur ne peut pas modifier cette note automatique, car elle provient d'une note automatique collective.

➤ Étape 5 - Sélectionner le niveau de structure administrative des employés pour lesquels la note automatique doit être créée

Le niveau de structure sélectionné :

- détermine pour quels employés la note automatique doit être créée à partir de la note automatique collective;
- est reporté dans les notes automatiques créées à partir de la note automatique collective. Dans les notes automatiques individuelles, l'élément sélectionné correspondra au niveau de structure administrative de l'événement.

Exemple

Vous avez créé la note automatique collective suivante :

- Dans l'étape ④, vous avez choisi la condition **Le responsable de dossier associé à l'événement**.
- Dans l'étape ⑤, vous avez sélectionné l'établissement **ABC** dans le niveau 4 dans la structure (Etablissement).

Résultat : Le système ajoute, dans l'agenda de tous employés dont le dossier a été créé l'établissement **ABC**, une note automatique dont la configuration est identique à celle de la note automatique collective.

Lorsqu'un utilisateur lié à un employé visualise la note automatique dans son agenda :

- Le nom de cet utilisateur est pré-sélectionné dans le paramètre **Le responsable de dossier associé à l'événement**.
- L'utilisateur ne peut pas modifier cette note automatique, car elle provient d'une note automatique collective.

Voir aussi...

[Modifier une note automatique collective](#) ⁷⁶⁷

[Supprimer une note automatique collective](#) ⁷⁶⁸

[FAQ - Configuration des notes automatiques collectives](#) ⁷⁶⁸

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#) ⁷⁷⁰

Modifier une note automatique collective

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Notes automatiques collectives**

Une fois qu'une note automatique collective est sauvegardée, vous pouvez modifier les données figurant dans :

- l'étape ② (où vous avez configuré le titre et le texte reportés dans la note à l'agenda et les courriers électroniques);
- l'étape ③ (où vous avez configuré les options d'avertissement).

Attention : Aucun changement n'est possible dans les étapes suivantes :



- l'étape ① (où vous avez sélectionné l'élément déclencheur et le type de profil);
- l'étape ④ (où vous avez sélectionné les conditions);
- l'étape ⑤ (où vous avez sélectionné le niveau de structure administrative requis).

1. Choisir **Multimodules > Notes automatiques collectives** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Accéder à la note automatique collective de votre choix.
3. Faire les modifications requises.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la note automatique collective.

Résultat : Les modifications apportées sont reportées dans toutes les notes automatiques créées pour les utilisateurs répondant au niveau de structure défini dans l'étape ⑤. Elles s'appliqueront :

- lors de la génération de nouvelles notes à l'agenda, ainsi qu'aux rappels et courriers électroniques, si ceux-ci ont été configurés;
- lorsque l'élément déclencheur est modifié, entraînant ainsi la modification de la note à l'agenda, ainsi que des rappels et des courriers électroniques, si ceux-ci ont été configurés.

Exemple

- Deux notes à l'agenda ont été générées par l'entremise d'une note automatique pour la date de l'événement figurant dans un entretien :
 - Une note concernant l'entretien de Charles Dubois qui a été planifié le 22 août.
 - Une note concernant l'entretien de Marie Thomas qui a été planifié le 25 août.
- Le texte de la note automatique associée est modifié.
- Un nouvel entretien est planifié pour Thomas Lebon le 27 août.
 - La note à l'agenda concernant l'entretien de Thomas Lebon **comprendra** les modifications faites dans la note automatique.
- L'entretien de Charles Dubois est reporté au 2 septembre.
 - La note à l'agenda concernant l'entretien de Charles Dubois sera elle aussi repoussée au 2 septembre et elle **comprendra** les modifications faites dans la note automatique.
 - La note à l'agenda concernant l'entretien de Marie Thomas **ne comprendra pas** les modifications faites dans la note automatique.

Voir aussi...[Ajouter une note automatique collective](#) ⁷⁵⁸[Supprimer une note automatique collective](#) ⁷⁶⁸[FAQ - Configuration des notes automatiques collectives](#) ⁷⁶⁸[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#) ⁷⁷⁰

Supprimer une note automatique collective

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Notes automatiques collectives

Vous pouvez supprimer au besoin une note automatique collective.



Attention : Lorsque vous supprimez une note automatique collective, le système supprime toutes les notes automatiques créées pour les utilisateurs répondant au niveau de structure défini dans l'étape **5**.

1. Choisir **Multimodules > Notes automatiques collectives** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cocher la case correspondant à la note automatique collective qui doit être supprimée.
3. Cliquer **Supprimer**.

Voir aussi...[Ajouter une note automatique collective](#) ⁷⁵⁸[Modifier une note automatique collective](#) ⁷⁶⁷[FAQ - Configuration des notes automatiques collectives](#) ⁷⁶⁸[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#) ⁷⁷⁰

FAQ - Configuration des notes automatiques collectives

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Notes automatiques collectives

– Quels sont les déclencheurs qui tiennent compte de l'heure de l'événement?

Lors de la configuration des notes automatiques [collectives](#) ⁷⁵⁸, les éléments déclencheurs ci-dessous gèrent les heures, c'est-à-dire que les notes à l'agenda et les ical envoyés sont faits pour une date ainsi qu'une heure.

Module	Déclencheur
• Employé	• Date d'embauche (utilisation de l'heure d'embauche)
• Médecine du travail	• Date de réexamen (avec utilisation de l'heure de réexamen)
• Absence	• Date de l'événement (avec utilisation de l'heure de l'événement)
• Rapport d'accident	
• Exposition accidentelle à un produit chimique	
• Exposition aux rayonnements ionisants	

Module	Déclencheur
• Entretien	• Date de l'événement (avec utilisation de l'heure de l'événement. La date et l'heure de fin sont calculées en fonction du champ Durée figurant dans l'événement.)
• Entretien de recrutement	

– Dans les notes automatiques collectives, quels sont les éléments déclencheurs qui permettent la sélection d'un modèle de document et quels types de modèles de documents dois-je configurer?

Seuls les éléments déclencheurs disponibles dans les modules suivants permettent la sélection d'un [modèle de document](#) ⁷⁷⁴ dans les notes automatiques collectives.



Note : Vous pouvez également sélectionner un modèle de document pour tous les éléments déclencheurs figurant dans les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

Pour chaque élément déclencheur, vous devez configurer un différent type de modèle de document où le destinataire est **Utilisateur**.

☰ Absentéisme

Nom du module contenant l'élément déclencheur	Élément déclencheur	Type de modèle de document devant être configuré
Absence ⁵⁸⁵	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début d'absence/ congé • Responsable de dossier 	Temps - Absence

Voir aussi...

[Ajouter une note automatique collective](#) ⁷⁵⁸

[Modifier une note automatique collective](#) ⁷⁶⁷

[Supprimer une note automatique collective](#) ⁷⁶⁸

[Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#) ⁷⁷⁰

[Configurer les modèles de documents](#) ⁷⁷⁴

Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules > Notes automatiques collectives

Note : L'administrateur peut également configurer des notes automatiques collectives pour écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé** et **Suivi de dossier d'événement employé**.

Dans ce cas, les éléments déclencheurs sont :



- une nouvelle occurrence d'un événement ou d'un suivi de dossier ajoutée à partir de la définition de cet écran utilisateur;
- toute nouvelle attribution d'un responsable de dossier ou tout changement de responsable de dossier pour les écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**;
- les champs utilisateurs de type **Date** ajoutés dans l'écran utilisateur.

– iCal ajouté dans le courrier électronique

Note : Dès qu'une note automatique crée une note à l'agenda, un iCal est automatiquement inclus dans les notifications envoyées par courriel. Ce iCal comprend la date de début de l'événement.



Pour certains éléments déclencheurs, le iCal est fait pour une date et une heure précises. Voir la [liste des éléments déclencheurs qui prennent en considération l'heure](#)

753

– Absence

Dossier/Suivi de dossier	Élément déclencheur
Absence <small>585</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début d'absence/congé • Responsable de dossier
Billet médical <small>117</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de réception d'un billet médical • Date du prochain rendez-vous d'un billet médical
Conséquence <small>119</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle conséquence • Date de retour au travail • Date de retour prévue
Expertise <small>136</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de demande d'expertise • Date de réception d'expertise • Date de l'expertise • Nouvelle expertise
Inaptitude <small>138</small>	<ul style="list-style-type: none"> • Date de début de l'inaptitude • Date de fin de l'inaptitude • Date de réexamen d'une inaptitude

Voir aussi...[Ajouter une note automatique collective](#) [Modifier une note automatique collective](#) [Supprimer une note automatique collective](#) [FAQ - Configuration des notes automatiques collectives](#) [Liste des éléments déclencheurs disponibles pour les notes automatiques collectives](#) 

Gérer les rappels

Options génériques sous votre nom **Menu : Rappels****Barre de menus : Configuration** **Menu : Multimodules > Gestion des agendas**

Les rappels associés aux notes d'un agenda sont disponibles avec le menu **Rappels**. Ils sont aussi affichés dans la fenêtre flottante secondaire **Rappels** de la page d'accueil de l'application (cette fenêtre est cachée quand il n'y a aucun rappel actif).

Ils comprennent le nom de l'élément déclencheur ayant créé le rappel (ex. Nouvelle demande d'expertise), ainsi que le nom de l'employé concerné et du responsable de dossier. Des hyperliens vous permettent d'ouvrir la note associée à un rappel ainsi que le dossier de l'événement concerné.

Note : Les rappels en rouge sont des rappels dont la date de début ou la date de fin figurant dans la note associée sont dans le futur. Les rappels en noir sont des rappels dont la date de début ou la date de fin figurant dans la note associée sont dans le passé.
Exemples :



- Vous avez créé une note automatique pour la date de fin de période d'essai d'un employé et vous avez précisé une période de rappel de 3 jours avant la date de fin de période d'essai. Le rappel associé à cette note automatique sera en rouge jusqu'à ce que la date et l'heure de l'événement qui a généré la note (dans ce cas la date de fin de période d'essai) soit atteinte. Passé cette date, le rappel s'affichera en noir.
- Vous avez créé une note manuelle pour un rendez-vous et vous avez précisé une période de rappel de 3 jours avant la date de début de ce rendez-vous. Le rappel associé à cette note manuelle sera en rouge jusqu'à ce que la date et l'heure de fin précisées dans la note manuelle soient atteintes. Passé cette date, le rappel s'affichera en noir.

– Supprimer les rappels

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Rappels** sous le nom de l'utilisateur.

OU

Accéder à la fenêtre flottante secondaire **Rappels** de la page d'accueil de l'application.

Résultat : Les rappels s'affichent à l'écran.

2. Sélectionner les rappels à supprimer.
3. Cliquer **Supprimer rappel(s)** pour effacer les rappels dont vous avez pris connaissance ou ceux qui sont passés.
4. Au besoin, cliquer **Supprimer rappel(s) et note(s)** pour supprimer à la fois la note et son rappel.

– Filtrer les rappels

Si le nombre de rappels est trop grand, vous pouvez les filtrer.

1. Dans la barre de menu de l'écran (coin supérieur droit), choisir **Rappels** sous le nom de l'utilisateur.

OU

Accéder à la fenêtre flottante secondaire **Rappels** de la page d'accueil de l'application, puis cliquer **Détails**.

Résultat : Les rappels s'affichent à l'écran.

2. Préciser les paramètres requis pour le filtre en fonction de la date du rappel :
 - 7 derniers jours
 - Date de début comprise entre deux dates
 - Tous
3. Cliquer **Actualiser**.

Voir aussi...

[Sécurité des agendas](#) ⁷³³

[Paramétrer un agenda](#) ⁷³³

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#) ⁷³⁶

[Supprimer une note dans un agenda](#) ⁷³⁸

[Imprimer un agenda](#) ⁷³⁹

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#) ⁷⁴⁰

[Configurer des notes automatiques collectives](#) ⁷⁵⁸

[Créer un agenda collectif](#) ⁷⁷²

Créer un agenda collectif

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Gestion des agendas**

Tout utilisateur a accès à son agenda personnel. Il est cependant possible de créer des agendas collectifs auxquels plusieurs utilisateurs auront accès selon les permissions qui leur auront été accordées.



Attention : Il est impératif qu'au moins un utilisateur ait un accès à la sécurité. Sinon, personne ne pourra plus en modifier les droits d'accès. Afin de parer à toutes les éventualités (vacances, absence, etc.), il est toutefois recommandé que deux utilisateurs aient accès à la sécurité.

1. Choisir **Multimodules > Gestion des agendas** dans la barre de menus **RH Global**.
Résultat : Les agendas existants sont listés à l'écran.
2. Cliquer **Ajouter**.
Résultat : Le système crée un agenda vide.
3. Entrer la description de l'agenda (en français, en anglais ou dans les deux langues) dans la fenêtre flottante **Informations générales**.
4. Définir le délai implicite pour la génération des rappels (ex. 1 jour).

5. Cliquer **Sécuriser cet agenda** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.

Résultat : Le système liste les droits d'accès par défaut.

Droits d'accès par défaut

Groupe ou utilisateur	Droits d'accès par défaut
Utilisateur qui a créé l'agenda	Accès complet : La case Autoriser est cochée pour les droits Lecture, Ecriture, Ajout, Suppression, Sécurité, Note auto. et Rappel .
APS User	Accès partiel : La case Autoriser est cochée pour les droits Lecture, Ecriture et Ajout .

4. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système liste l'ensemble des utilisateurs ou des groupes d'utilisateurs.

5. Selon le besoin, sélectionner l'option **Utilisateurs** (pour définir la sécurité pour un utilisateur précis) ou **Groupe d'utilisateurs** (pour définir la sécurité d'un groupe d'utilisateurs).
6. Cocher les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à ajouter, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à l'écran de gestion de la sécurité, où les nouveaux utilisateurs ou groupes d'utilisateurs sélectionnés sont listés, avec des permissions minimales (lecture seulement).

7. Pour chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs), indiquer à l'aide des cases **Autoriser** et **Refuser** le type de sécurité à appliquer.



Attention : Comme pour toute configuration de sécurité en général, il est déconseillé de faire des refus explicites (c'est-à-dire de cocher la case **Refuser**) à moins d'avoir une raison spéciale et réfléchie.

Types de sécurité pouvant être appliqués

Type	Description
Lecture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut lire les notes inscrites à l'agenda.
Écriture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut modifier les notes inscrites à l'agenda.
Ajout	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut créer de nouvelles notes dans l'agenda.
Suppression	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut supprimer les notes inscrites à l'agenda.
Sécurité	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs pour avoir accès à la fenêtre flottante Sécuriser cet agenda et permet donc de gérer les utilisateurs et leurs permissions pour cet agenda.
Note auto.	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut configurer des notes automatiques pour cet agenda.

Type	Description
Rappel	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut consulter les rappels (dans la page d'accueil de l'application) et le menu Rappels pour cet agenda.

6. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les droits d'accès à l'agenda.
7. De retour dans l'agenda, [ajouter des notes automatiques](#)^[740] et [inscrire une ou plusieurs notes manuelles](#)^[736]. Puis cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'agenda.

Voir aussi...

[Sécurité des agendas](#)^[733]

[Paramétrer un agenda](#)^[733]

[Inscrire des notes manuelles dans un agenda](#)^[736]

[Supprimer une note dans un agenda](#)^[738]

[Imprimer un agenda](#)^[739]

[Configurer des notes automatiques individuelles dans un agenda](#)^[740]

[Configurer des notes automatiques collectives](#)^[758]

[Gérer les rappels](#)^[771]

Configurer les modèles de documents

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

– Qu'est-ce qu'un modèle de document et pourquoi devrais-je les utiliser?

L'outil **Modèle de document** vous permet de créer des lettres ou documents modèles (lettres de confirmation d'embauche, réception d'un curriculum vitæ, etc.). Ces modèles sont disponibles dans plusieurs modules par l'intermédiaire de la fonctionnalité [Document fusionné](#)^[129]. L'objectif est d'automatiser la création et l'envoi du courrier administratif lié à la gestion des ressources humaines. Les documents fusionnés peuvent être envoyés par courrier électronique ou simplement imprimés.

– Comment puis-je créer des modèles de documents?

Les modèles de documents peuvent être créés de deux façons :

Mode de création	À la création du modèle de document	À la création du document fusionné
<p>Modèle de document interne créé dans SIGMA-RH.net</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en page à l'aide d'outils semblables à ceux d'un logiciel de traitement de texte ordinaire. Définition des informations générales (entre autres le type de modèle et le destinataire). Sélection des champs à insérer (ex. nom et adresse du candidat, date d'embauche, salaire annuel, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Visualisation à l'écran. Remplacement des champs définis dans le modèle par les données récupérées dans la base de données (fiche de l'employé, rapport d'accident de travail, etc. selon le cas). Documents fusionnés peuvent être envoyés par courrier électronique ou simplement imprimés. Si l'envoi d'une pièce jointe est requis, cette pièce jointe peut uniquement être en format HTML. Si le document fusionné doit figurer directement dans le courrier électronique, il sera aussi en format HTML. Mise en page à l'aide d'outils semblables à ceux d'un logiciel de traitement de texte ordinaire si les droits d'accès définis pour le modèle le permettent.

Mode de création	À la création du modèle de document	À la création du document fusionné
Modèle de document créé à partir d'un document Word ⁷⁸⁰	<ul style="list-style-type: none"> Mise en page directement dans Word; aucune modification du contenu ou de la mise en forme n'est possible dans SIGMA-RH.net. Définition des informations générales (entre autres le type de modèle et le destinataire). Définition des correspondances ⁷⁸⁵ entre les champs disponibles dans SIGMA-RH.net et les champs de fusion (MERGEFIELD) figurant dans le fichier Word. 	<ul style="list-style-type: none"> Visualisation à l'écran. Remplacement des champs définis dans le modèle (par l'entremise des correspondances ⁷⁸⁵) par les données récupérées dans la base de données (fiche de l'employé, rapport d'accident de travail, etc. selon le cas). Documents fusionnés peuvent être envoyés par courrier électronique ou simplement imprimés. Si l'envoi d'une pièce jointe est requis, cette pièce jointe peut être en format PDF, HTML ou Word. Cependant, si le document fusionné doit figurer directement dans le courrier électronique, il sera en format HTML. Si le fichier Word contient des images, celles-ci ne seront pas visibles si vous choisissez le format HTML. Si le document Word comprend des images, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'utiliser le format Word ou PDF. Aucune modification du contenu ou de la mise en forme n'est possible dans SIGMA-RH.net.

Note : Si vous avez créé un modèle de document à partir d'un fichier Word, mais que des changements (par ex. formatage, ajout ou suppression de champs de fusion, etc.) doivent être apportés au fichier source, vous devrez :



- [Extraire](#) ⁷⁸⁷ le modèle de document préalablement créé dans SIGMA-RH.net (si le fichier Word initial n'est plus disponible).
- [Modifier](#) ⁷⁸⁷ le modèle de document existant en sélectionnant le fichier Word mis à jour.
- Au besoin, définir les [correspondances](#) ⁷⁸⁵ pour les champs de fusion qui auraient été ajoutés. Les correspondances existantes sont conservées.

— Est-ce que je peux restreindre l'accès des modèles de documents à certains utilisateurs?

Oui. Un système de [gestion des accès](#) ⁷⁸⁸ permet de contrôler qui peut lire et modifier les modèles et les documents fusionnés associés.

Les modèles de documents sont associés au premier niveau de votre structure administrative et s'appliqueront donc à l'ensemble de la structure, c.-à-d. à tous les niveaux.

– Comment puis-je naviguer parmi mes modèles de documents?

Le menu **Multimodules > Modèle de document** fait appel à une [grille de gestion de données](#)^[28] où vous pouvez :

- [filtrer](#)^[32] les données;
- [configurer l'affichage des colonnes](#)^[30], par exemple, sélectionner les champs présents dans la grille ou déplacer les colonnes;
- effectuer des [regroupements](#)^[34];
- [trier](#)^[35] les données;
- [imprimer](#)^[36] les données dans le format de votre choix (PDF, Excel ou HTML).

Résumé

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780]

[Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#)^[785]

[Modifier et extraire un modèle de document Word](#)^[787]

[Définir la sécurité d'un modèle de document](#)^[788]

[Copier un modèle de document](#)^[789]

[Désactiver un modèle de document](#)^[790]

[Filtrer les modèles de documents](#)^[791]

[Supprimer un modèle de document](#)^[792]

[Importer et exporter un modèle de document](#)^[793]

[Automatiser l'envoi des documents fusionnés](#)^[798]

[FAQ \(Foire aux questions\) - Modèles de documents et documents fusionnés](#)^[794]

[Barre d'outils d'édition](#)^[802]

Créer un modèle de document (interne)

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

Les modèles de document créés sont disponibles dans plusieurs modules par l'intermédiaire de la fonctionnalité [Document fusionné](#).^[129]

– Limitations

- Versions supportées d'Internet Explorer : Version 9 et ultérieure.

– Ajouter un modèle de document interne

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Ajouter**.

3. Choisir **Modèle interne**.

Résultat : L'écran de définition des modèles de documents s'affiche à l'écran. Une fenêtre flottante secondaire rappelle l'utilisateur responsable de ce modèle.

4. Entrer les données requises dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Champ	Utilisation						
Nom du modèle *	Inscrire le nom du modèle (en français, en anglais ou dans les deux langues).						
Description à utiliser lors de la fusion et comme sujet du courriel *	<p>Inscrire la description à utiliser lors de la fusion et comme sujet du courriel (en français, en anglais ou dans les deux langues).</p> <p>Note : Ce champ permet de différencier le nom du modèle et la description à afficher lors de la fusion du document. La description se retrouve également dans le sujet du courriel si le document est envoyé par voie électronique.</p> <p>Par exemple, les noms de vos modèles sont « Attestation d'emploi-Cadres » et « Attestation d'emploi-Employés », mais la description qui va apparaître lors de la fusion peut être « Lettre d'attestation d'emploi ».</p>						
Actif	<p>Sélectionner le statut du modèle de document.</p> <p> Note : Lors de la création d'un modèle de document, cette case est cochée par défaut. Conservez cette valeur par défaut. Lorsqu'un modèle de document devient désuet, vous pouvez décocher la case afin de désactiver^[790] le document de document. Vous pouvez filtrer^[791] les modèles de documents qui ont été désactivés.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>État de la case</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cochée</td> <td>Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné^[129] si les paramètres de sécurité^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.</td> </tr> <tr> <td>Non cochée</td> <td>Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné^[129], mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.</td> </tr> </tbody> </table>	État de la case	Utilisation	Cochée	Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.	Non cochée	Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] , mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.
État de la case	Utilisation						
Cochée	Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.						
Non cochée	Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] , mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.						

Champ	Utilisation
Disponible dans les conversations	<p>Indiquer la disponibilité du modèle de document dans les conversations ^[121].</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner Oui pour que ce modèle de document puisse être utilisé dans les conversations afin de générer une réponse prédéfinie. • Sélectionner Non pour que ce modèle de document ne s'affiche pas lorsqu'un utilisateur tente de générer une réponse prédéfinie dans une conversation.
Type de modèle *	<p>Sélectionner le type de modèle.</p> <p>Ce choix conditionne les champs disponibles ^[779] pour la création du modèle ainsi que la disponibilité du modèle pour générer des documents fusionnés.</p>
Destinataire *	<p>Choisir le destinataire.</p> <p>Le destinataire a un impact lors de la création d'un document fusionné ^[129] généré à partir du modèle de document sélectionné.</p> <p>Note : Les types de destinataires disponibles varient selon le type de modèle de document sélectionné précédemment.</p>
Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel	<p>Cocher Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel si le document fusionné obtenu par l'utilisation de ce modèle de document doit être envoyé comme pièce jointe. Inscrire alors un court texte dans le champ Introduction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe sera HTML. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique.
Introduction	<p>Si vous avez coché Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel, inscrire un court texte dans le champ Introduction (ex. <i>Veillez trouver ci-joint un ...</i>). Si la notification est envoyée par courrier électronique, c'est ce texte qui figurera dans le courriel qui sera transmis.</p>

5. Taper le contenu de la lettre et insérer les champs requis à l'aide de la [barre d'outils d'édition](#) ^[802]
6. [Définir la sécurité de ce modèle de document](#) ^[788]
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de document.

Voir aussi...[Barre d'outils d'édition](#) ^[802][Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#) ^[780][Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#) ^[785][Définir la sécurité d'un modèle de document](#) ^[788][Copier un modèle de document](#) ^[789][Supprimer un modèle de document](#) ^[792][Importer et exporter un modèle de document](#) ^[793][FAQ \(Foire aux questions\) - Modèles de documents et documents fusionnés](#) ^[794][Documents fusionnés](#) ^[129]

Créer un modèle de document (à partir d'un fichier Word)

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Modèle de document

Les modèles de document créés à partir d'un fichier Word sont disponibles dans plusieurs modules par l'intermédiaire de la fonctionnalité [Document fusionné](#). ^[129]

Note : Si vous avez créé un modèle de document à partir d'un fichier Word, mais que des changements (par ex. formatage, ajout ou suppression de champs de fusion, etc.) doivent être apportés au fichier source, vous devez :



1. [Extraire](#) ^[787] le modèle de document préalablement créé dans SIGMA-RH.net (si le fichier Word initial n'est plus disponible).
2. [Modifier](#) ^[787] le modèle de document existant en sélectionnant le fichier Word mis à jour.
3. Au besoin, définir les [correspondances](#) ^[785] pour les champs de fusion qui auraient été ajoutés. Les correspondances existantes sont conservées.

Limitations

- Versions de Word supportées : 1997 à 2003. Seul le format .doc est supporté. Si vous utilisez la version Word 2007, assurez-vous de sauvegarder le fichier Word en format .doc et non en format .docx.
- Lors de la création d'un élément de niveau 1 dans la structure administrative (Entité légale), les modèles de document provenant de Word ne peuvent pas être copiés à partir d'un niveau 1 existant.
- Le fichier Word utilisé pour créer un modèle de document ne doit pas contenir d'images liées. Si vous insérez une image dans un document Word, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'incorporer les images au document Word plutôt que de les lier.
 - Seuls les champs de fusion (MERGEFIELD) figurant dans le fichier Word peuvent faire l'objet de correspondances avec les champs dans SIGMA-RH.net. Afin d'insérer la date dans le modèle de document, vous devrez utiliser un champ de fusion (MERGEFIELD), puis définir une correspondance pour ce champ à l'aide des champs SIGMA-RH.net de type **Fonction**. Les champs Word de type DATE, qui sont souvent utilisés pour afficher les dates dans les lettres, ne peuvent pas faire l'objet de correspondance.
 - Si le fichier Word contient des images, celles-ci ne seront pas visibles si vous choisissez le format HTML :
 - lorsque vous cliquez **Visualiser** pour afficher le document fusionné;
 - lorsque vous envoyez en pièce jointe un document fusionné en format HTML;

- lorsque la case **Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel** n'est pas cochée et que le document fusionné figure directement en format HTML dans le courriel électronique.

Si le fichier Word comprend des images, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'utiliser le format **Word** ou **PDF**.

- Si le fichier Word est fusionné en lot (par ex. pour plusieurs candidats dans un recrutement, pour plusieurs employés inscrits à une session de formation, pour plusieurs employés pour qui on gère les médecines du travail) ou par l'entremise d'une tâche dans l'Assistant personnel ([Fusionner des documents](#)⁷⁹⁹) ou **Fusionner des documents pour les formateurs** le document fusionné figure toujours dans le corps du texte du courriel électronique (en format HTML). Si le fichier Word comprend des images, celles-ci ne s'affichent pas dans le corps du texte, car les images ne sont pas supportées en HTML.

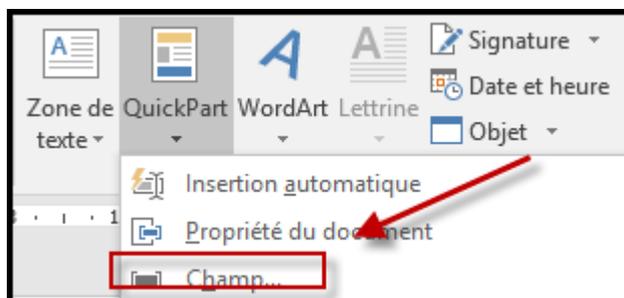
– Configuration préalable - Ajouter un champ de fusion dans un document Word

Avant d'ajouter le modèle de document, vous devez vous assurer que les champs de fusion ont été insérés dans le document Word.

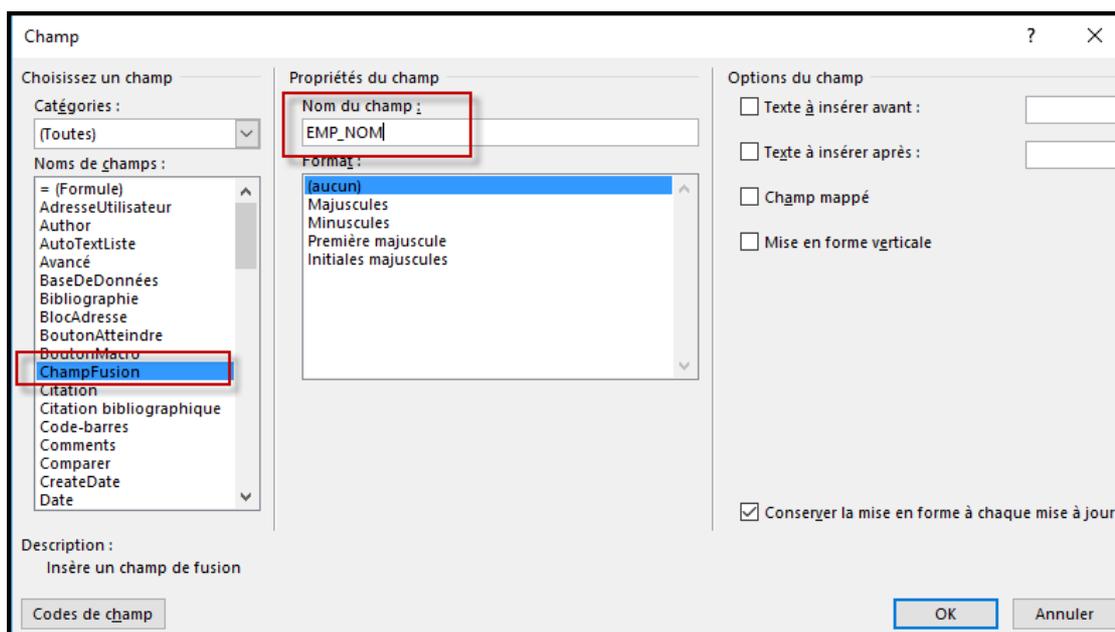


Note : La procédure illustrée ci-dessous s'applique pour Word 2016.

1. Dans Word, accéder à l'onglet **Insérer**.
2. Cliquer **QuickPart**, puis choisir **Champ**.



3. Sélectionner le champ nommé **ChampFusion**.
4. Saisir un nom unique pour le champ qui doit faire l'objet d'une correspondance avec un champ SIGMA-RH.net.



Note : Assurez-vous de donner des noms significatifs à chacun des champs de fusion (ex. EMP_NOM, EMP_PRENOM, etc.). Ce sera plus facile de vous y retrouver lorsque vous ferez les correspondances avec les champs SIGMA-RH.net.

5. Cliquer OK pour insérer le champ de fusion dans le document Word.

— Ajouter un modèle de document à partir d'un fichier Word

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Choisir **Modèle Word**.

Résultat : L'écran de définition des modèles de documents s'affiche à l'écran. Une fenêtre flottante secondaire rappelle l'utilisateur responsable de ce modèle.

4. Entrer les données requises dans la fenêtre flottante principale **Informations générales**.

Champ	Utilisation
Nom du modèle *	Inscrire le nom du modèle (en français, en anglais ou dans les deux langues).
Description à utiliser lors de la fusion et comme sujet du courriel *	<p>Inscrire la description à utiliser lors de la fusion et comme sujet du courriel (en français, en anglais ou dans les deux langues).</p> <p>Note : Ce champ permet de différencier le nom du modèle et la description à afficher lors de la fusion du document. La description se retrouve également dans le sujet du courriel si le document est envoyé par voie électronique.</p> <p>Par exemple, les noms de vos modèles sont « Attestation d'emploi-Cadres » et « Attestation d'emploi-Employés », mais la description qui va apparaître lors de la fusion peut être « Lettre d'attestation d'emploi ».</p>

Champ	Utilisation						
Actif	<p>Sélectionner le statut du modèle de document.</p> <p>Note : Lors de la création d'un modèle de document, cette case est cochée par défaut. Conservez cette valeur par défaut. Lorsqu'un modèle de document devient désuet, vous pouvez décocher la case afin de désactiver^[790] le document de document. Vous pouvez filtrer^[791] les modèles de documents qui ont été désactivés.</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>État de la case</th> <th>Utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cochée</td> <td>Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné^[129] si les paramètres de sécurité^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.</td> </tr> <tr> <td>Non cochée</td> <td>Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné^[129], mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.</td> </tr> </tbody> </table>	État de la case	Utilisation	Cochée	Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.	Non cochée	Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] , mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.
État de la case	Utilisation						
Cochée	Ce modèle de document peut être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui fusionne le document le permettent.						
Non cochée	Ce modèle de document ne peut plus être sélectionné lors de la création d'un nouveau document fusionné ^[129] , mais il reste visible dans les documents fusionnés existants qui ont déjà été créés à partir de ce modèle si les paramètres de sécurité ^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise le document fusionné le permettent.						
Disponible dans les conversations	<p>Indiquer la disponibilité du modèle de document dans les conversations^[121].</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner Oui pour que ce modèle de document puisse être utilisé dans les conversations afin de générer une réponse prédéfinie. • Sélectionner Non pour que ce modèle de document ne s'affiche pas lorsqu'un utilisateur tente de générer une réponse prédéfinie dans une conversation. 						
Modèle Word *	<p>Cliquer Parcourir, puis sélectionner le fichier Word qui doit être utilisé dans le modèle de document. Le fichier sélectionné doit comporter l'extension .doc. Les fichiers comportant l'extension .dot ou .docx ne sont pas supportés.</p>						
Type de modèle *	<p>Sélectionner le type de modèle.</p> <p>Ce choix conditionne les champs disponibles lorsque vous définissez les correspondances pour les champs de fusion^[785] ainsi que la disponibilité du modèle pour générer des documents fusionnés.</p>						

Champ	Utilisation
Destinataire *	<p>Choisir le destinataire.</p> <p>Le destinataire a un impact lors de la création d'un document fusionné^[129] généré à partir du modèle de document sélectionné.</p> <p>Note : Les types de destinataires disponibles varient selon le type de modèle de document sélectionné précédemment.</p>
Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel	<p>Cocher Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel si le document fusionné obtenu par l'utilisation de ce modèle de document doit être envoyé comme pièce jointe. Inscrire alors un court texte dans le champ Introduction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si cette case est cochée, le format de cette pièce jointe peut être défini dans le champ Format de la pièce jointe. • Si cette case n'est pas cochée, le document fusionné figurera en format HTML directement dans le courrier électronique. Seul le format HTML est permis dans ce cas.
Format de la pièce jointe	<p>Si vous avez coché Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel, sélectionner le format que devra prendre cette pièce jointe : HTML, PDF, Word.</p> <p>Attention : Si le fichier Word contient des images, celles-ci ne seront pas visibles si vous choisissez le format HTML :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque vous cliquez Visualiser pour afficher le document fusionné; • lorsque vous envoyez en pièce jointe un document fusionné en format HTML; • lorsque la case Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel n'est pas cochée et que le document fusionné figure directement en format HTML dans le courrier électronique. <p>Si le fichier Word comprend des images, par exemple pour créer un en-tête, assurez-vous d'utiliser le format WORD ou PDF.</p>
Introduction	<p>Si vous avez coché Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel, inscrire un court texte dans le champ Introduction (ex. <i>Veillez trouver ci-joint un ...</i>). Si la notification est envoyée par courrier électronique, c'est ce texte qui figurera dans le courriel qui sera transmis.</p>

5. Au besoin, définir les [correspondances](#)^[785] pour les champs de fusion (**MERGEFIELD**) qui peuvent figurer dans le modèle Word sélectionné.
6. [Définir la sécurité de ce modèle de document](#).^[788]
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de document.

Voir aussi...[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777][Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#)^[785][Définir la sécurité d'un modèle de document](#)^[788][Copier un modèle de document](#)^[789][Supprimer un modèle de document](#)^[792][Importer et exporter un modèle de document](#)^[793][FAQ \(Foire aux questions\) - Modèles de documents et documents fusionnés](#)^[794][Documents fusionnés](#)^[129]

Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Modèle de document

Après avoir [créé un modèle de document à partir d'un fichier Word](#)^[780] vous devez définir des correspondances entre les champs de fusion (MERGEFIELD) figurant dans le fichier Word et les champs disponibles dans SIGMA-RH.net.

Note : Si vous avez créé un modèle de document à partir d'un fichier Word, mais que des changements (par ex. formatage, ajout ou suppression de champs de fusion, etc.) doivent être apportés au fichier source, vous devez :



1. [Extraire](#)^[787] le modèle de document préalablement créé dans SIGMA-RH.net (si le fichier Word initial n'est plus disponible).
2. [Modifier](#)^[787] le modèle de document existant en sélectionnant le fichier Word mis à jour.
3. Au besoin, définir les [correspondances](#)^[785] pour les champs de fusion qui auraient été ajoutés. Les correspondances existantes sont conservées.

1. Ouvrir un modèle de document existant ou en créer un nouveau (**Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus).
2. Cliquer **Correspondance des champs** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.
Résultat : Le système liste tous les champs de fusion (MERGEFIELD) figurant dans le fichier Word sélectionné dans le modèle de document.
3. Pour chaque champ de fusion, cliquer  pour sélectionner le champ correspondant dans SIGMA-RH.net.



Note : Les champs affichés varient en fonction du type de modèle sélectionné. Par exemple, si l'utilisateur a créé un modèle de type **Employé**, les champs relatifs aux accidents de travail ne seront pas affichés. Cependant, certaines [situations supplémentaires](#)^[808] ont également un impact sur la disponibilité des champs.

☐ Utiliser l'arbre de sélection des champs

☐ Naviguer dans l'arbre de sélection des champs

Les champs sont regroupés par catégorie et présentés sous forme d'arborescence. Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

Opération	Procédure
Ouvrir et fermer une catégorie	Par défaut, chaque catégorie est fermée, sauf si elle comprend un seul champ. 1. Cliquer sur le nom de la catégorie. Résultat : Tous les champs de cette catégorie s'affichent. 2. Cliquer de nouveau sur le nom de la catégorie pour masquer les champs.
Ouvrir toutes les catégories simultanément	Cliquer Ouvrir tout .
Fermer toutes les catégories simultanément	Cliquer Fermer tout .

☐ Rechercher un champ

Si vous connaissez le nom du champ que vous voulez ajouter, vous pouvez le rechercher plutôt que de naviguer dans l'arborescence.



Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans cet arbre de sélection; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche. Par exemple en tapant *embauche vous repérez les champs suivants: **Date d'embauche, Année d'embauche, Heure d'embauche, Mois d'embauche.**

1. Dans la zone de texte, entrer le nom du champ recherché.

2. Appuyer sur la touche **Entrée** ou cliquer l'icône .

Résultat : Les champs ou les catégories correspondant au terme de recherche s'affichent en gras pour que vous puissiez bien les distinguer. La catégorie dans laquelle le champ repéré se trouve s'affiche également pour que vous puissiez la situer dans l'arborescence.

☐ Sélectionner un champ

Vous pouvez sélectionner un champ en naviguant dans l'arborescence ou après avoir effectué une recherche.

1. Cliquer sur le nom du champ requis.

2. Cliquer **Sélectionner**.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les correspondances pour les champs de fusion.

Résultat : Le système retourne à l'écran de définition du modèle de document.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de document.

Voir aussi...[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777][Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780][Définir la sécurité d'un modèle de document](#)^[788][Copier un modèle de document](#)^[789][Supprimer un modèle de document](#)^[792][Importer et exporter un modèle de document](#)^[793][Documents fusionnés](#)^[129]

Modifier et extraire un modèle de document Word

Barre de menus : Configuration**Menu : Multimodules > Modèle de document**

Si vous avez [créé un modèle de document à partir d'un fichier Word](#)^[780], mais que des changements (par ex. formatage, ajout ou suppression de champs de fusion, etc.) doivent être apportés au fichier source, vous pouvez :

1. [Extraire](#)^[787] le modèle de document préalablement créé dans SIGMA-RH.net, par exemple si le fichier Word initial n'est plus disponible.
2. [Modifier](#)^[787] le modèle de document existant en sélectionnant le fichier Word mis à jour.
3. Au besoin, définir les [correspondances](#)^[785] pour les champs de fusion qui auraient été ajoutés. Les correspondances existantes sont conservées.

– Extraire le fichier Word ayant servi à créer un modèle de document

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Accéder au modèle de document pour lequel le fichier Word doit être extrait.
3. Cliquer **Extraire le modèle**.
4. Enregistrer le fichier Word dans un répertoire sur le poste de travail.
5. Ouvrir le fichier Word, puis apporter les changements requis (par ex. formatage, ajout de texte, ajout ou suppression de champs de fusion).
6. Enregistrer le fichier Word dans un répertoire sur le poste de travail.

– Modifier un modèle de document Word

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Accéder au modèle de document pour lequel le fichier Word doit être extrait.
3. Cliquer **Modifier le modèle**.
4. Cliquer **Parcourir**, puis sélectionner le fichier Word qui doit être utilisé dans ce modèle de document.



Attention : Le fichier sélectionné doit comporter l'extension .doc. Les fichiers comportant l'extension .dot ou .docx ne sont pas supportés.

5. Vérifier les [correspondances](#)^[785] entre les champs de fusion et les champs disponibles dans SIGMA-RH.net en cliquant **Correspondance des champs**.

6. Au besoin, ajouter les correspondances pour les champs de fusion ajoutés.
7. Enregistrer le modèle de document.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#) ⁷⁸⁰

[Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#) ⁷⁸⁵

[Définir la sécurité d'un modèle de document](#) ⁷⁸⁸

Définir la sécurité d'un modèle de document

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

La sécurité d'un modèle de document est gérée en accordant divers droits (lecture, écriture, sécurité) à un ensemble d'utilisateurs (ou de groupes d'utilisateurs) donnés. On peut ainsi définir, par exemple, que les utilisateurs Isabelle Beauchamp et René Lajeunesse, ainsi que tous les utilisateurs associés au groupe « Responsables de dossiers » auront accès au modèle de document.



Attention : Il est impératif qu'au moins un utilisateur ait un accès à la sécurité. Sinon, personne ne pourra plus en modifier les droits d'accès. Afin de parer à toutes les éventualités (vacances, absence, etc.), il est toutefois recommandé que deux utilisateurs aient accès à la sécurité.

1. Ouvrir un modèle de document existant ou en créer un nouveau (**Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus).
2. Cliquer **Gestion de la sécurité** dans la fenêtre flottante secondaire **Liens utiles**.

Résultat : Lorsque vous accédez à cette fenêtre pour la première fois, le système liste les droits d'accès par défaut.

Droits d'accès par défaut

Groupe ou utilisateur	Droits d'accès par défaut
Utilisateur ayant ajouté le modèle de document	Accès complet : La case Autoriser est cochée pour les droits Lecture , Ecriture et Sécurité .
Administrateurs	

3. Cliquer **Ajouter**.
4. Selon le besoin, sélectionner l'option **Utilisateurs** (pour définir la sécurité pour un utilisateur précis) ou **Groupe d'utilisateurs** (pour définir la sécurité d'un groupe d'utilisateurs).
Résultat : Le système liste l'ensemble des utilisateurs ou des groupes d'utilisateurs.
5. Cocher les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs à ajouter, puis cliquer **Sélectionner**.
6. Pour chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs), indiquer à l'aide des cases **Autoriser** et **Refuser** le type de sécurité à appliquer.



Attention : Comme pour toute configuration de sécurité en général, il est déconseillé de faire des refus explicites (c'est-à-dire de cocher la case **Refuser**) à moins d'avoir une raison spéciale et réfléchie.

☰ Types de sécurité pouvant être appliqués

Type	Description
Lecture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut visualiser le modèle de document.
Écriture	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut modifier le modèle de document.
Sécurité	L'utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut modifier les droits d'accès du modèle de document.

7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder les paramètres de sécurité.
Résultat : Le système retourne à l'écran de définition du modèle de document.
8. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de document.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780]

[Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#)^[785]

[Copier un modèle de document](#)^[789]

[Supprimer un modèle de document](#)^[792]

[Importer et exporter un modèle de document](#)^[793]

[Barre d'outils d'édition](#)^[802]

[Documents fusionnés](#)^[129]

Copier un modèle de document

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

Vous pouvez copier un modèle de document existant et, par la suite, apporter les changements nécessaires à la copie. Cette fonctionnalité est particulièrement utile lorsqu'un modèle de document correspond à ce que vous voulez, mais qu'il diffère uniquement pour certains éléments, par exemple certains champs.



Attention : Seuls les [modèles de document internes](#)^[777] créés dans SIGMA-RH.net peuvent être copiés. Les [modèles de document créés à partir d'un document Word](#)^[780] ne peuvent pas être copiés.

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Sélectionner le modèle de document à partir duquel vous souhaitez faire une copie.
3. Cliquer **Copier**.
Résultat : Le système crée une copie du modèle de document qu'il appelle Copie de ...
4. Ouvrir le modèle de document intitulé Copie de...
5. Dans le champ **Nom du modèle (Français)**, renommer le modèle de document.
6. Apporter les changements nécessaires puis cliquer **Enregistrer**.

Voir aussi...[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777][Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780][Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#)^[785][Définir la sécurité d'un modèle de document](#)^[788][Supprimer un modèle de document](#)^[792][Importer et exporter un modèle de document](#)^[793][Barre d'outils d'édition](#)^[802][Documents fusionnés](#)^[129]

Désactiver un modèle de document

Barre de menus : Configuration**Menu : Multimodules > Modèle de document**

Vous pouvez désactiver un modèle de document qui est désuet et qui ne doit plus être utilisé pour créer de nouveaux [documents fusionnés](#)^[129].

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Accéder au modèle de document de votre choix.
3. Décocher la case **Actif**.
4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le modèle de document.

Résultat : Le modèle de document ne pourra plus être sélectionné au moment de la création d'un document fusionné.

— Pourquoi certains modèles de documents ne peuvent-ils pas être désactivés?

Si la case **Actif** figurant dans la définition du modèle de document est grisée et que vous ne pouvez pas la décocher, c'est que vous avez automatisé la création d'un document fusionné à partir de ce modèle de document dans l'Assistant personnel.

Afin de désactiver ce modèle de document, vous devez d'abord supprimer les tâches planifiées et les tâches où ce modèle de document est sélectionné.

Le modèle de document peut avoir été sélectionné dans une tâche ayant l'une des combinaisons **Catégorie / Modèle** suivantes :

Catégorie	Modèle
Employé	• Fusionner des documents ^[799]
Événement de l'employé	• Fusionner des documents ^[799]
Formation	• Fusionner des documents pour les formateurs

Voir aussi...[Configurer les modèles de documents](#) ^[774][Créer un modèle de document \(interne\)](#) ^[777][Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#) ^[780][Définir la sécurité d'un modèle de document](#) ^[788][Filtrer les modèles de documents](#) ^[791][Supprimer un modèle de document](#) ^[792][Documents fusionnés](#) ^[129]

Récupérer une version antérieure d'un modèle de document

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Modèle de document

Vous pouvez récupérer une version antérieure d'un modèle de document, par exemple si les derniers changements apportés ne s'appliquent plus et que vous voulez restaurer la version initiale.



Note : En récupérant une version antérieure d'un modèle de document, vous perdrez le contenu actuel du modèle de document. Pour conserver la version actuelle, faites une [copie](#) ^[789] au préalable.



Attention : La récupération d'une version antérieure s'applique seulement aux [modèles de document internes](#) ^[777] créés dans SIGMA-RH.net. Cette fonctionnalité ne s'applique pas aux [modèles de documents créés à partir d'un document Word](#) ^[780].

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus appropriée.
2. Accéder au modèle de document requis.
3. Cliquer **Historique du modèle**.

Résultat : Le système affiche l'historique des modifications apportées au modèle de document.

4. Choisir la version antérieure qui doit être récupérée dans l'historique.
5. Cliquer **Récupérer**.

Résultat : L'avertissement suivant s'affiche : « La récupération de cette version va remplacer le contenu de la version actuelle. Voulez-vous continuer? ».

6. Cliquer **OK** pour récupérer la version antérieure choisie.

Voir aussi...[Créer un modèle de document \(interne\)](#) ^[777][Supprimer un modèle de document](#) ^[792][Importer et exporter un modèle de document](#) ^[793][Barre d'outils d'édition](#) ^[802][Documents fusionnés](#) ^[129]

Filtrer les modèles de documents

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Modèle de document

Le menu **Multimodules > Modèle de document** fait appel à une [grille de gestion de données](#) ^[28] où vous pouvez :

- [filtrer](#) ^[32] les données;

- [configurer l'affichage des colonnes](#)^[30], par exemple, sélectionner les champs présents dans la grille ou déplacer les colonnes;
- effectuer des [regroupements](#)^[34];
- [trier](#)^[35] les données;
- [imprimer](#)^[36] les données dans le format de votre choix (PDF, Excel ou HTML).

En plus des filtres disponibles dans la grille de gestion de données, vous pouvez également choisir d'afficher ou non les modèles de documents qui ont été [désactivés](#)^[790].

Un modèle de document désactivé ne peut plus être utilisé pour créer de nouveaux documents fusionnés. Cependant, il demeure visible dans les documents fusionnés existants si les [paramètres de sécurité](#)^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise ce document le permettent.

Filtres	Utilisation
Afficher les modèles désactivés	<p>Cocher la case pour visualiser les modèles désactivés dans la grille de gestion de données.</p> <p>Par défaut, cette case est décochée pour que vous puissiez visualiser uniquement les modèles de documents actifs dans la grille de gestion de données.</p>

Voir aussi...

[Configurer les modèles de documents](#)^[774]

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780]

[Copier un modèle de document](#)^[789]

[Désactiver un modèle de document](#)^[790]

[Filtrer les modèles de documents](#)^[791]

[Supprimer un modèle de document](#)^[792]

[Importer et exporter un modèle de document](#)^[793]

Supprimer un modèle de document

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

Vous pouvez uniquement supprimer un modèle de document si celui-ci n'a pas été utilisé pour créer un [document fusionné](#)^[129]. Dès qu'un modèle de document a été utilisé pour créer un document fusionné, la suppression de ce modèle de document n'est plus permise.



Note : Si un modèle de document ne doit plus être utilisé pour créer des documents fusionnés (par exemple, parce qu'il est désuet), il est préférable de le [désactiver](#)^[790].

Un modèle de document désactivé ne peut plus être utilisé pour créer de nouveaux documents fusionnés. Cependant, il demeure visible dans les documents fusionnés existants si les [paramètres de sécurité](#)^[788] octroyés à l'utilisateur qui visualise ce document le permettent.

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Sélectionner le modèle de document à supprimer.
3. Cliquer **Supprimer**.
Résultat : Un message de confirmation s'affiche.
4. Cliquer **OK**.

Voir aussi...[Créer un modèle de document \(interne\)](#) ^[777][Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#) ^[780][Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#) ^[785][Définir la sécurité d'un modèle de document](#) ^[788][Copier un modèle de document](#) ^[789][Importer et exporter un modèle de document](#) ^[793][Barre d'outils d'édition](#) ^[802][Documents fusionnés](#) ^[129]

Importer et exporter un modèle de document

Barre de menus : Configuration**Menu :** Multimodules > Modèle de document

Vous pouvez exporter ou importer un modèle de document afin de constituer et d'utiliser une librairie de modèles de document disponibles à l'ensemble des entreprises utilisant SIGMA-RH.net.

Attention : Les restrictions suivantes s'appliquent :



- Seuls les [modèles de document internes](#) ^[777] créés dans SIGMA-RH.net peuvent être importés ou exportés. Les [modèles de document créés à partir d'un document Word](#) ^[780] ne peuvent pas être importés ou exportés.
- Parce qu'elle est spécifique à votre entreprise, la sécurité du modèle de document interne ne peut pas être exportée.

Exporter un modèle de document

Cette fonctionnalité vous permet d'exporter les données d'un ou plusieurs modèles de document dans un fichier xdd que vous pouvez ensuite transmettre, par courrier électronique par exemple, à l'équipe de SIGMA-RH France SARL ou tout autre utilisateur de l'application (par exemple, la personne chargée de gérer les modèles de document dans un autre niveau de structure).

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Cocher le ou les modèles de document à exporter et cliquer **Import-Export de modèle(s) de document**.
3. Sélectionner **Exporter les modèles sélectionnés** dans la fenêtre contextuelle.

Résultat : Le système génère un fichier `DocumentTemplate*.xdd` dont le nom comprend la date et un numéro.

4. Sauvegarder ce fichier dans le répertoire adéquat sur le réseau, le disque dur, une disquette ou un CD-Rom. Ce fichier peut ensuite être transmis à une tierce personne par courrier électronique ou tout autre moyen de transmission.

Importer un modèle de document

Cette fonctionnalité vous permet d'importer un ou plusieurs modèles de document contenus dans un fichier d'export fourni par une tierce personne.

1. Choisir **Multimodules > Modèle de document** dans la barre de menus.
2. Cliquer **Import-Export de modèle(s) de document**, puis sélectionner **Importer un ou plusieurs modèles** dans la fenêtre contextuelle.
3. Localiser le fichier `xdd` à importer, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système liste les différents modèles de document compris dans le fichier d'import.

4. Sélectionner le ou les modèles appropriés, puis cliquer **Importer le(s) modèle(s) de document sélectionné(s)**.

Résultat : Le système retourne à la liste des modèles de document où le nouveau modèle est maintenant disponible.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780]

[Définir les correspondances pour les champs de fusion dans un modèle de document Word](#)^[785]

[Définir la sécurité d'un modèle de document](#)^[788]

[Copier un modèle de document](#)^[789]

[Supprimer un modèle de document](#)^[792]

[Barre d'outils d'édition](#)^[802]

[Documents fusionnés](#)^[129]

FAQ (Foire aux questions) - Modèles de documents et documents fusionnés

Résumé

Quelles sont les différences entre les modèles de documents Word et les modèles de documents internes?

[Où puis-je ajouter un document fusionné?](#)^[795]

[Quels sont les destinataires disponibles en fonction des types de modèles de documents?](#)^[796]

– Quelles sont les différences entre les modèles de documents Word et les modèles de documents internes?

Voici les principales différences entre les [modèles de documents internes](#)^[777] et les [modèles de documents Word](#)^[780].

	Modèle de documents internes	Modèles de documents Word
Le document fusionné peut être envoyé par courrier électronique.	✓ Oui	✓ Oui
Le document fusionné peut être imprimé et envoyé par la poste.	✓ Oui	✓ Oui
Le document fusionné peut être envoyé à divers types de destinataires.	✓ Oui	✓ Oui

	Modèle de documents internes	Modèles de documents Word
Le formatage peut être fait dans SIGMA-RH.net, ce qui peut accélérer les mises à jour subséquentes.	✓ Oui	✗ Non, des champs de fusion (MERGEFIELD) doivent être ajoutés dans le fichier Word et on l'on doit configurer des correspondances pour les champs requis dans SIGMA-RH.net.
Le document fusionné peut être modifié une fois qu'il a été fusionné.	✓ Oui	✗ Non
Le document fusionné peut être envoyé en pièce jointe en format HTML (s'il est envoyé par courrier électronique).	✓ Oui	✓ Oui
Le document fusionné peut être envoyé en pièce jointe en format PDF ou Word (s'il est envoyé par courrier électronique).	✗ Non	✓ Oui
Le modèle de document peut inclure des images (par exemple pour créer un en-tête).	✓ Oui, les images peuvent être conservées à un URL précis ou directement dans votre référentiel d'images.	✓ Oui, mais les images liées ne peuvent pas être utilisées.
Les images s'affichent si le document fusionné est une pièce jointe en format PDF ou Word envoyé dans un courrier électronique.	✗ Non	✓ Oui
Les images s'affichent si le document fusionné est une pièce jointe en format HTML envoyé dans un courrier électronique.	✓ Oui	✗ Non
Les images s'affichent si le document fusionné est copié dans le corps du courrier électronique (toujours en format HTML).	✓ Oui	✗ Non
Les images s'affichent si le document fusionné est généré en lot par une tâche dans l'Assistant personnel ⁽⁷⁹⁸⁾ ou pour plusieurs employés à la fois dans un recrutement, une session de formation ou la gestion des médecines du travail).	✓ Oui	✗ Non

— Où puis-je ajouter un document fusionné?

Les documents fusionnés peuvent être générés à partir de plusieurs menus dans SIGMA-RH.net.

Lorsque vous générez un document fusionné dans un menu donné, vous aurez uniquement accès aux types de modèles de document applicables dans ce menu (ex. pour un document fusionné relatif à un accident de travail, seuls les modèles de document de type **SST - Accident de travail** seront disponibles).

Le type est défini dans le [modèle de document](#).^[779]



Note : Il s'agit également d'un suivi de dossier standard qui peut être ajouté aux écrans utilisateurs de type **Événement associé à un employé**.

Si votre entreprise a défini ce type d'écrans utilisateurs, vous pouvez donc créer des modèles de document pour ce type d'événement et gérer des documents fusionnés dans ces événements.



Attention : Même si vous pouvez sélectionner les modèles de documents dans les notes automatiques ([individuelles](#)^[741] ou [collectives](#)^[758]), la génération des documents fusionnés à partir de ces modèles ne s'effectue pas lors de la configuration des notes automatiques. Cette génération est effectuée automatiquement (sans aucune intervention d'un utilisateur) lorsqu'une note à l'agenda est créée à partir d'une configuration de notes automatiques.

[-] Absence

Type de modèle	Menu où ce type de modèle de document est disponible
Temps - Absence	<p>Lors de l'ajout d'un suivi de dossier de type Document fusionné dans les menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GTA > Absence^[585] • Gestion express^[101] (Ajouter > Absence / congé) <p>Dans les notes automatiques individuelles et les notes automatiques collectives pouvant être ajoutées à partir des menus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon agenda^[741] (si l'élément déclencheur sélectionné permet la création d'un document fusionné^[756]) • Multimodules > Notes automatiques collectives^[758] (si l'élément déclencheur sélectionné permet la création d'un document fusionné^[769])

[-] Quels sont les destinataires disponibles en fonction des types de modèles de documents?

[-] Destinataire de type Employé

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	Le nom de l'employé est récupéré de l'événement pour lequel le document fusionné est généré (ex. nom du travailleur victime d'un accident de travail, si le document est créé à partir d'un rapport d'accident de travail). Son adresse électronique est récupérée dans la fiche d'employé.

☐ Destinataire de type Supérieur

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	Les coordonnées du supérieur de l'employé pour lequel le document fusionné est généré - adresse électronique, nom, prénom - seront automatiquement récupérées dans la base de données.

☐ Destinataire de type Utilisateur

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>Les modèles de documents ayant ce destinataire peuvent être fusionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les notes automatiques individuelles^[745] et les notes automatiques collectives^[761] afin de générer le texte de la note créée dans l'agenda; • dans les recrutements afin de générer le texte de l'offre d'emploi publiée dans l'application.

☐ Destinataire de type Type d'organisme

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>L'utilisateur peut sélectionner comme destinataire un organisme associé de ce type qui aurait été défini dans le menu Gestion des organismes. Les organismes présentés tiennent compte de la région d'utilisation^[136] de l'organisme et du niveau de structure (Etablissement) auquel l'employé est associé.</p> <p>Le document fusionné pourra être envoyé par courrier électronique, mais l'adresse électronique doit être saisie manuellement dans le champ Courriel.</p>

☐ Destinataire de type Expert

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>L'utilisateur peut sélectionner un expert défini dans le menu Expert^[831]. Le document fusionné pourra être envoyé par courrier électronique, mais l'adresse électronique doit être saisie manuellement dans le champ Courriel.</p>

 Destinataire de type Responsable de dossier

Disponibilité dans les types de modèles de documents suivants	Impact lors de la création d'un document fusionné
Temps - Absence	<p>Le nom du responsable du dossier est récupéré de l'événement pour lequel le document fusionné est généré (ex. nom du responsable de dossier pour le travailleur victime d'un accident de travail, si le document est créé à partir d'un rapport d'accident de travail). Son adresse électronique est récupérée dans la fiche d'employé.</p> <p>Les responsables de dossier sont désignés dans le menu Gestion des responsables de dossier^[106].</p>

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Créer un modèle de document \(à partir d'un fichier Word\)](#)^[780]

[Documents fusionnés](#)^[129]

Automatiser l'envoi de documents fusionnés à partir d'un modèle de document

À l'aide de l'Assistant personnel, vous pouvez définir des tâches planifiées qui vous permettront d'automatiser :

- la création de [documents fusionnés](#)^[129] à partir d'un [modèle de document](#)^[774];
- l'envoi par courrier électronique des documents fusionnés aux destinataires requis.

Catégorie de tâche	Modèle de tâche	Exemples de documents fusionnés
Employé	Fusionner des documents ^[799]	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'embauche • Confirmation d'augmentation salariale annuelle • Message avisant le supérieur d'un employé que la date de fin de période d'essai arrive bientôt.
Événement de l'employé	Fusionner des documents ^[799]	<ul style="list-style-type: none"> • Message avisant un employé de la date à laquelle son entretien annuel aura lieu • Message avisant un employé de la date à laquelle se tiendra une session de formation auquel il est inscrit • Message avisant un candidat (ajouté dans un recrutement) que sa candidature a été retenue ou rejetée

Catégorie de tâche	Modèle de tâche	Exemples de documents fusionnés
Formation	Fusionner des documents pour les formateurs	<ul style="list-style-type: none"> Message avisant les formateurs du nombre et des noms des employés inscrits à une session de formation

Résumé

[Définir une tâche « Fusionner des documents »](#) ⁷⁹⁹

Définir une tâche « Fusionner des documents »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Automatisation par l'APS

Cette tâche vous permet de générer un ou plusieurs documents relatifs à un employé ou un événement donné (accident de travail, absence, entretien, etc.) à partir des [modèles de document](#) ⁷⁷⁴. Ces documents peuvent être envoyés par courrier électronique à l'employé ou à son supérieur.

Il peut s'agir d'une lettre pour confirmer la réception d'un curriculum vitæ, planifier une rencontre pour l'entretien, etc.

Les documents fusionnés pour un employé sont conservés dans sa fiche d'employé.

Les documents fusionnés pour un événement de l'employé sont traités comme des éléments de suivi de cet événement. Dans ce cas, c'est le type du modèle de document utilisé qui conditionne le type d'événement associé au document fusionné (ex. un modèle de document de type **SST - Accident de travail** sera associé à un événement de type **Accident de travail**). Il sera alors important de définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée (fenêtre flottante **Condition**) pour éviter que le document fusionné ne se retrouve dans tous les accidents de travail.

Voir [Documents fusionnés pour plus de détails sur les documents fusionnés.](#) ¹²⁹

Limitations

Cas	Explications
Format du document fusionné	<p>Lors d'une fusion en lot, le document fusionné sera toujours copié directement dans le corps du courrier électronique (en format HTML). Le système ne prend pas en considération les paramètres suivants qui figurent dans le modèle de document : Envoyer en tant que pièce jointe dans le courriel et Introduction. Donc, le document fusionné n'est pas envoyé en pièce jointe et le contenu du champ Introduction (figurant dans le modèle de document) ne figure pas dans le courriel.</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le document a été fusionné à partir d'un modèle de document Word qui comprenait une image, celle-ci ne sera pas visible. Si vous utilisez des modèles de document Word qui comprennent des images, par exemple pour imprimer un en-tête, assurez-vous de fusionner ces documents individuellement dans le dossier concerné et non en lot. Si le document a été fusionné à partir d'un modèle de document interne qui comprenait une image, celle-ci sera visible si l'utilisateur accepte de télécharger cette image qui a été sauvegardée à une URL précise dans le modèle de document.

Cas	Explications
Champs à occurrences multiples exigeant une sélection de la part de l'utilisateur	<p>Si le modèle de document comprend des champs à occurrences multiples qui exigent une sélection de la part de l'utilisateur, le document fusionné ne peut pas être créé. Ce cas se produit, par exemple, lorsque le modèle de document comprend des champs sur la conséquence (Date de début, Date de fin, etc.). Comme il peut y avoir plusieurs conséquences dans un même événement, l'utilisateur doit choisir manuellement la conséquence requise. La fusion en lot ne permet pas ce type de sélection.</p> <p>Par conséquent, si vous ajoutez ce type de champs dans des modèles de document, assurez-vous de les fusionner individuellement dans le dossier concerné et non en lot. Vous pourrez alors sélectionner l'occurrence requise du champ (conséquence, etc.) et obtenir les données appropriées dans le document fusionné.</p>

← Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

← Configurer le modèle de tâche

- Selon le cas, choisir l'une des combinaisons **Catégorie / Modèle** suivantes :
 - Employé / Fusionner des documents,
 - Événement de l'employé / Fusionner des documents.
- Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
- Sélectionner le [modèle de document](#)⁷⁷⁴ à utiliser.

Seuls les modèles de documents dont les destinataires sont des employés ou des responsables de dossier sont disponibles. Cependant, selon la combinaison **Catégorie / Modèle** sélectionnée dans la tâche, seuls certains types de modèles de documents sont disponibles.

☐ Type de modèle de document affiché selon la combinaison Catégorie / Modèle dans la tâche

Catégorie / Modèle	Type de modèle de document disponible
Événement de l'employé / Fusionner des documents	Temps - Absence
Employé / Fusionner des documents	Employé

- Preciser si le document fusionné doit être sauvegardé ou envoyé par courrier électronique.

Selon la combinaison **Catégorie / Modèle** sélectionnée, préciser où le document doit être sauvegardé.

Catégorie / Modèle	Case
Événement de l'employé / Fusionner des documents	Sauvegarder le document dans le suivi de dossier de l'événement qui y est associé
Employé / Fusionner des documents	Sauvegarder le document dans la fiche d'employé



Note : Il n'est pas obligatoire de sauvegarder le document fusionné. Si l'utilisateur choisit de ne pas sauvegarder le document, le système ne conservera aucune trace.

5. Cocher la case **Envoyer le document par courrier électronique à l'employé** pour expédier le document par courriel à tous les employés répondant aux conditions définies dans la tâche planifiée.
6. Cocher la case **Envoyer le document par courrier électronique aux supérieurs de l'employé** pour expédier le document par courriel aux supérieurs hiérarchiques de l'employé.
7. Cocher la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique** pour que le courrier électronique comprenne un hyperlien qui permettra à l'utilisateur d'accéder directement au dossier concerné.

Par exemple, si le document est fusionné dans l'entretien, l'utilisateur accédera à cet événement en cliquant sur l'hyperlien. Toutefois, si l'utilisateur n'a pas les droits requis pour accéder à ce type de dossier, il obtiendra une erreur 1201 (Accès refusé) en cliquant l'hyperlien et ne pourra pas accéder au dossier. Les droits d'accès configurés pour cet utilisateur dans SIGMA-RH.net sont respectés.



Note : En décochant la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique**, l'hyperlien ne sera pas présent dans le courrier électronique envoyé, ce qui peut être intéressant si l'utilisateur n'a jamais accès au dossier concerné, mais qu'il doit quand même être avisé par courrier électronique. Par exemple, si le document est fusionné dans l'entretien, mais que le courrier électronique doit être envoyé à l'employé associé à l'événement, vous pourriez décocher la case pour ne pas afficher le lien si l'employé n'a pas accès à ce type de dossier.

8. Si la case **Ajouter un lien pour accéder au dossier directement depuis le courrier électronique** a été cochée, choisir le type de profil qui doit être utilisé pour évaluer la sécurité à appliquée au lien qui figurera dans le courriel envoyé.
9. Si le courrier électronique doit être envoyé à d'autres destinataires, qui ne correspondent pas aux conditions définies dans la tâche planifiée, préciser l'adresse électronique de ces destinataires dans la fenêtre **Adresses supplémentaires**.



Envoyer un courrier électronique à un employé

1. Sélectionner le type **Employé** dans la liste déroulante.
2. Cliquer .
3. Faire une recherche pour repérer l'employé.
4. Cocher l'employé qui convient, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre principale où le nom de l'employé sélectionné est affiché.

5. Cocher le type de destinataire :

- **A** s'il s'agit du destinataire principal,
- **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
- **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

Envoyer un courrier électronique à un destinataire qui n'est pas un employé

1. Sélectionner le type **Autre** dans la liste déroulante.

2. Entrer directement l'adresse (ex. polka@bktours.com).

3. Cocher le type de destinataire :

- **A** s'il s'agit du destinataire principal,
- **Cc** pour envoyer une copie du courriel à titre informatif,
- **Cci** pour cacher le nom du destinataire.

Résultat : L'adresse et le type du destinataire sont affichés au-dessus des boutons de sélection.

Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Réurrence**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Barre d'outils d'édition

Les fonctionnalités disponibles dans la barre d'outils d'édition diffèrent légèrement selon que vous vous trouvez dans un [modèle de document interne](#) ⁷⁷⁷ un modèle de portail ou dans les autres écrans de l'application.

Résumé

[Utiliser la barre d'outils d'édition dans un modèle de document interne et un modèle de portail](#) ⁸⁰³

[Utiliser la barre d'outils d'édition dans les autres écrans de l'application](#) ⁸⁰³

[Mise en forme du texte](#) ⁸⁰⁴

[Insérer des champs dans un modèle de rapport ou un modèle de portail](#) ⁸⁰⁴

[Insérer des statistiques \(graphiques, rapports, tableaux de données\) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) ⁸⁰⁹

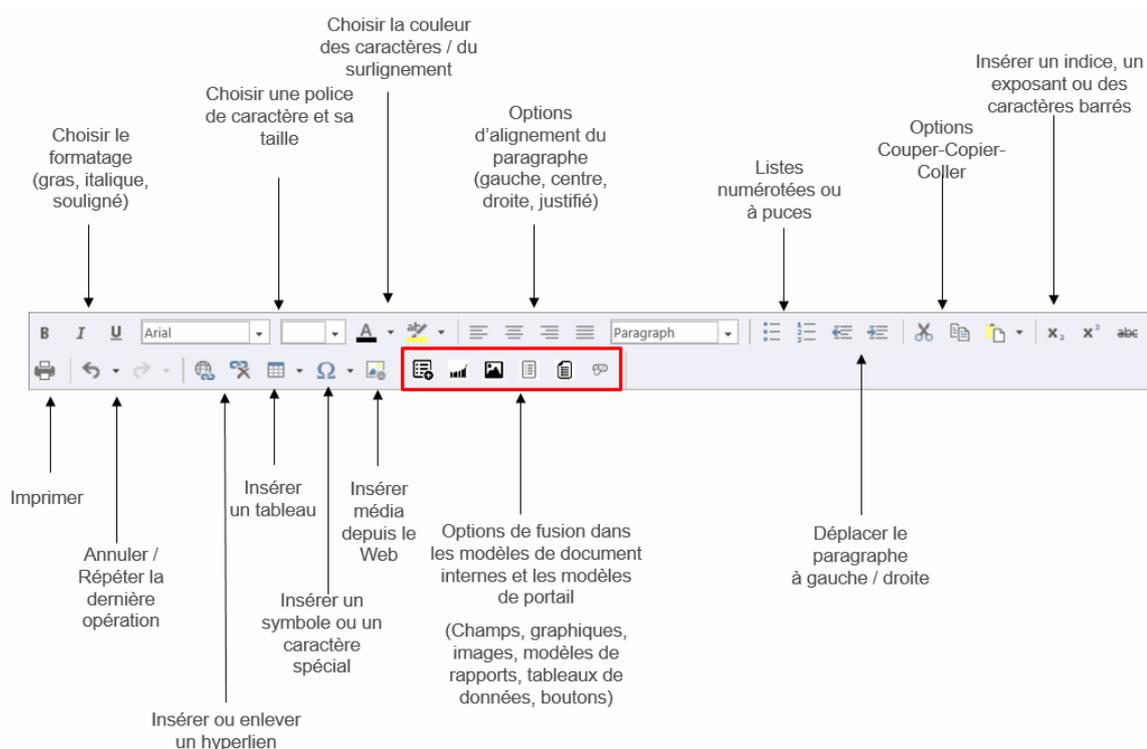
[Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) ⁸¹⁴

[Utiliser l'éditeur de tableau dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) ⁸¹⁸

Utiliser la barre d'outils d'édition dans un modèle de document interne et un modèle de portail

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans la barre d'outils d'édition lorsque vous formatez les éléments suivants :

- les [modèles de documents internes](#) ⁷⁷⁷.

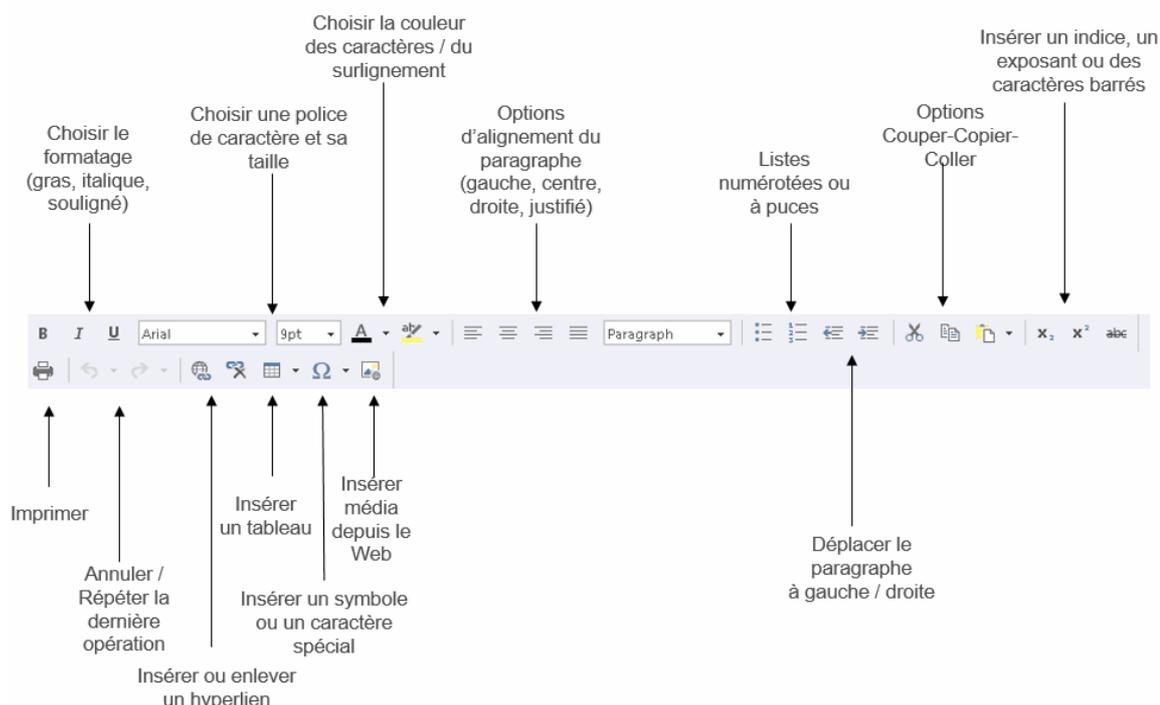


Utiliser la barre d'outils d'édition dans les autres écrans de l'application

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans la barre d'outils d'édition lorsque vous formatez les éléments suivants :

- les [documents fusionnés créés à partir d'un modèle de document interne](#) ¹²⁹.

- la description de poste et de tâches dans un poste défini dans la structure organisationnelle;
- la description des domaines, métiers et emplois configurés dans la structure GPEC d'une structure organisationnelle;
- les instructions pouvant être affichées dans la feuille de temps qui peuvent être configurées dans le [modèle de gestion du temps](#)^[425];
- les [conversations](#)^[121];
- les [notes manuelles](#)^[736] pouvant être ajoutées dans un agenda;
- les [notes automatiques individuelles](#)^[741];
- les [notes automatiques collectives](#)^[758];
- les [notes évolutives](#)^[142].



— Mise en forme du texte

Il existe deux méthodes pour appliquer une mise en forme sur du texte à l'aide de la barre d'outils d'édition.

- Taper votre texte, sélectionner le texte qui doit être mis en forme (à l'aide de la souris), puis appliquer la mise en forme requise.
- Choisir la mise en forme requise, puis taper votre texte. Dans ce cas, la mise en forme sélectionnée s'appliquera tant qu'elle ne sera pas modifiée.

Insérer des champs dans un modèle de document ou un modèle de portail

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules > Modèle de document

Barre de menus : Configuration

Menu : Portails > Modèle de portail

Les [modèles de document internes](#)^[777] ou les modèles de portail peuvent contenir des champs qui réfèrent à des informations saisies dans l'application. Vous verrez les informations qui ont été saisies dans l'application dans les champs correspondants, par exemple :

- Lorsqu'un [document fusionné](#) ¹²⁹ est généré à partir d'un modèle de document interne.
- Lorsqu'un modèle de portail est visualisé dans le portail de l'entreprise.

Résumé

[Opérations pouvant être effectuées pour les champs](#) ⁸⁰⁵

[Utiliser l'arbre de sélection des champs](#) ⁸⁰⁶

[Mettre en forme les champs insérés dans un modèle de document interne ou un modèle de portail](#) ⁸⁰⁷

[Disponibilité des champs pour les modèles de document](#) ⁸⁰⁸

— Opérations pouvant être effectuées pour les champs

Opération	Procédure
Insérer un champ	<p>Prendre soin d'insérer des espaces entre les champs (par ex. entre le champ Prénom et le champ Nom d'un destinataire).</p> <p> Note : Les champs affichés varient en fonction du type de modèle sélectionné. Par exemple, si l'utilisateur a créé un modèle de type Employé, les champs relatifs aux accidents de travail ne seront pas affichés. Cependant, certaines situations supplémentaires ⁸⁰⁸ ont également un impact sur la disponibilité des champs.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail. 2. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition ⁸⁰². 3. Choisir le champ requis dans l'arbre de sélection des champs.
Déplacer un champ	<p>Les champs peuvent être déplacés dans le modèle de document à l'aide de la souris (cliquer-déposer).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer le champ à déplacer. 2. Glisser la souris jusqu'à l'emplacement requis.
Ajouter un champ Date	<ol style="list-style-type: none"> 1. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail. 2. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition ⁸⁰². 3. Sélectionner le format de date requis (jj.mm.aa, Le jj mmmm aaaa, etc.) dans la catégorie Fonctions de l'arbre de sélection des champs.

Opération	Procédure
Ajouter un champ permettant d'insérer la mention Monsieur ou Madame	<p>Le choix Monsieur/Madame est basé sur le sexe (masculin ou féminin) inscrit dans la fiche de l'employé.</p> <ol style="list-style-type: none"> Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition . Sélectionner le champ M. ou Mme.
Ajouter un champ permettant de signer le document	<ol style="list-style-type: none"> Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition . Sélectionner le champ requis (nom, prénom, adresse, etc.) dans la catégorie Utilisateur de l'arbre de sélection des champs.
Mettre en page le modèle de document	Tout le contenu de la lettre, y compris les champs, peut être mis en page à l'aide de la barre d'outils d'édition . 

— Utiliser l'arbre de sélection des champs

▣ Naviguer dans l'arbre de sélection des champs

Les champs sont regroupés par catégorie et présentés sous forme d'arborescence. Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

Opération	Procédure
Ouvrir et fermer une catégorie	<p>Par défaut, chaque catégorie est fermée, sauf si elle comprend un seul champ.</p> <ol style="list-style-type: none"> Cliquer sur le nom de la catégorie. Résultat : Tous les champs de cette catégorie s'affichent. Cliquer de nouveau sur le nom de la catégorie pour masquer les champs.
Ouvrir toutes les catégories simultanément	Cliquer Ouvrir tout.
Fermer toutes les catégories simultanément	Cliquer Fermer tout.

☰ Rechercher un champ

Si vous connaissez le nom du champ que vous voulez ajouter, vous pouvez le rechercher plutôt que de naviguer dans l'arborescence.



Note : Les règles de recherche habituelles s'appliquent également dans cet arbre de sélection; vous pouvez utiliser l'astérisque devant un terme de recherche. Par exemple en tapant *embauche vous repérez les champs suivants: **Date d'embauche, Année d'embauche, Heure d'embauche, Mois d'embauche.**

1. Dans la zone de texte, entrer le nom du champ recherché.

2. Appuyer sur la touche **Entrée** ou cliquer l'icône .

Résultat : Les champs ou les catégories correspondant au terme de recherche s'affichent en gras pour que vous puissiez bien les distinguer. La catégorie dans laquelle le champ repéré se trouve s'affiche également pour que vous puissiez la situer dans l'arborescence.

☰ Sélectionner un champ

Vous pouvez sélectionner un champ en naviguant dans l'arborescence ou après avoir effectué une recherche.

1. Cliquer sur le nom du champ requis.

2. Cliquer **Sélectionner**.

☰ Mettre en forme les champs insérés dans un modèle de document interne ou un modèle de portail

Lorsqu'un [champ est inséré](#) ⁷⁷⁹ dans une ligne, il prend la mise en forme déjà appliquée sur cette ligne.

Cependant, dans les cas suivants, vous devez appliquer tous les éléments de mise en forme requis **avant** d'insérer le champ :

- La mise en forme d'un champ est différente de la mise en forme de la ligne où ce champ est inséré (par exemple, champ en gras dans une ligne qui n'est pas en gras).
- La mise en forme d'un champ est différente de la mise en forme de la ligne précédant l'insertion de ce champ (par exemple, champ en gras inséré seul sur une ligne alors que le reste du texte n'est pas en gras).

Application de la mise en forme initiale sur un champ

Utilisez des caractères « guides » pour faciliter la mise en forme des champs. Ces caractères « guides » peuvent par la suite être supprimés.

1. Dans le modèle de document, insérer deux caractères « guides ». Ces deux caractères vous permettront de visualiser correctement à l'écran la mise en forme du champ qui sera inséré.
2. Appliquer la mise en forme requise pour ces deux caractères « guides » (gras, italique, couleur, etc.)
3. Placer le curseur entre les deux caractères « guides ».
4. Insérer le champ requis entre les deux caractères « guides ».
5. Supprimer les deux caractères « guides » pour que ceux-ci ne s'affichent pas dans le document fusionné.

Résultat : Lorsque vous fusionnez un document à partir de ce modèle de document, la mise en forme choisie sera appliquée au contenu du champ.

Modification de la mise en forme d'une ligne contenant un champ ou d'un champ déjà inséré

Comme la mise en forme des champs doit être faite **avant** l'insertion du champ, vous devez insérer de nouveau les champs dans les cas suivants :

- Vous modifiez la mise en forme d'une ligne contenant un champ. Dans ce cas, il vous suffit de supprimer les champs déjà insérés, puis de les insérer de nouveau.
- Vous modifiez la mise en forme d'un champ déjà inséré. Dans ce cas, vous pouvez utiliser la technique des caractères « guides » pour effectuer vos changements. Vous ne pouvez pas modifier la mise en forme d'un champ déjà inséré en le sélectionnant et en appliquant de nouveaux éléments de mise en forme.

– Disponibilité des champs pour les modèles de document

Les champs disponibles pour les modèles de document sont conditionnés par le type de modèle choisi. Cependant, les éléments supplémentaires suivants ont également un impact sur la disponibilité des champs :

Éléments	Explications
Région d'utilisation	La liste des champs affichés tient compte de la région d'utilisation qui a été sélectionnée dans le menu Options de l'utilisateur . Par exemple, si l'utilisateur a sélectionné la région d'utilisation Québec, il ne peut pas choisir les champs spécifiques à la France, comme le numéro de sécurité sociale. Si le modèle de document exige des champs spécifiques à une région d'utilisation, il faut d'abord sélectionner cette région dans le menu Options de l'utilisateur .
Champs utilisateurs	Les champs disponibles comprennent les champs utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès.
Droits d'accès accordés dans le dossier de l'utilisateur	Certains champs s'affichent uniquement si l'administrateur a accordé les droits d'accès requis à l'utilisateur connecté. Par exemple, si l'utilisateur n'a pas le droit de voir les champs de rémunération, qui figurent dans la fiche de l'employé, il ne peut pas visualiser ces champs (ou les sélectionner) dans le modèle de document.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)⁷⁷⁷

[Barre d'outils d'édition](#)⁸⁰²

[Insérer des statistiques \(graphiques, rapports, tableaux de données\) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail](#)⁸⁰⁹

[Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail](#)⁸¹⁴

Insérer des statistiques (graphiques, rapports, tableaux de données) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules >
Modèle de document

Barre de menus : Configuration

Menu : Portails >
Modèle de portail



Administrateur

Vous pouvez insérer des statistiques (graphiques, rapports, tableaux de données) et des images dans un [modèle de document interne](#) ou un modèle de portail.

Attention : Les paramètres de sécurité du [modèle de document](#) ou du modèle de portail outrepassent les paramètres de sécurité des graphiques, modèles de rapports et tableaux de données. Assurez-vous d'inclure des graphiques, modèles de rapports ou tableaux de données que les destinataires finaux ont le droit de visualiser.

Exemple



- Le graphique ABC peut uniquement être visualisé par le groupe **Administrateurs**.
- Par mégarde, le graphique ABC est inséré dans un modèle de document pouvant être visualisé par le groupe **Gestionnaires**.
- Lorsqu'on génère un document fusionné à partir du modèle de document, le graphique sera présent dans le document fusionné. Les utilisateurs du groupe **Gestionnaires** pourront donc visualiser les statistiques de ce graphique, même s'ils n'avaient pas initialement les droits de le voir.



Note : Pour assurer une meilleure disposition des divers éléments dans le modèle de portail ou le modèle de document, [insérez d'abord un tableau](#) qui comprend de multiples cellules ou colonnes. Puis ajoutez les éléments requis (graphiques, rapports, tableaux de données, images, boutons) dans les cellules ou colonnes.

Résumé

[Insérer un graphique](#)

[Insérer une image](#)

[Insérer un rapport](#)

[Insérer un tableau de données](#)

[Exemple : Ajout d'un tableau de données pour aviser les salariés des contacts en cas d'urgence saisis dans leur dossier.](#)

— Insérer un graphique



Attention : Lorsque vous insérez un graphique dans un modèle de document ou un modèle de portail, assurez-vous que les utilisateurs qui visualiseront le document fusionné ou le modèle de portail ont bien accès à ces informations.

1. Accéder au modèle de document interne ou au modèle de portail de votre choix.
2. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail.

3. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition.

Résultat : Le système affiche les graphiques auxquels l'utilisateur connecté a accès.

4. Choisir le graphique requis.
5. Fixer la taille du graphique.

Des valeurs par défaut sont attribuées à la largeur et la hauteur (en pixels), mais ces valeurs peuvent être modifiées.

6. Cliquer **Enregistrer**.

Résultat : Un graphique générique est inséré dans le modèle de document ou le modèle de portail. Ce n'est qu'au moment où le modèle de document ou le modèle de portail est fusionné que l'utilisateur verra le résultat de ce graphique.

— Insérer une image

1. Accéder au modèle de document interne ou au modèle de portail de votre choix.
2. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail.

3. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition.

Résultat : Le système affiche les images définies dans votre référentiel d'images.

4. Choisir l'image requise.
5. Fixer la taille de l'image.

Des valeurs par défaut sont attribuées à la largeur et la hauteur (en pixels), mais ces valeurs peuvent être modifiées.

6. Cliquer **Enregistrer**.

Résultat : Une image générique est insérée dans le modèle de document ou le modèle de portail. Ce n'est qu'au moment où le modèle de document ou le modèle de portail est fusionné que l'utilisateur verra l'image réelle.

— Insérer un rapport

1. Accéder au modèle de document interne ou au modèle de portail de votre choix.
2. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail.

3. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition.

Résultat : Le système affiche les modèles de rapports auxquels l'utilisateur connecté a accès.

4. Choisir le modèle de rapport requis, puis cliquer **Sélectionner**.

Résultat : Le titre du modèle de rapport est inséré dans le modèle de document ou le modèle de portail. Ce n'est qu'au moment où le modèle de document ou le modèle de portail est fusionné que l'utilisateur verra le résultat de ce modèle de rapport.

– Insérer un tableau de données



Note : L'insertion d'un tableau de données dans un modèle de documents est particulièrement utile si vous voulez que le destinataire visualise des informations à « occurrences multiples », entre autres si vous voulez aviser les salariés :

- de leur solde dans plusieurs [compteurs](#)^[76] à une date précise;
- des contacts en cas d'urgence qui ont été saisis dans leur dossier afin vous assurer de l'exactitude des données.

Voir un [exemple de mise en situation](#)^[81].

1. Accéder au modèle de document interne ou au modèle de portail de votre choix.
2. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail.
3. Au besoin, ajouter un tableau de données lié uniquement au présent modèle.



Attention : Les tableaux de données liés à un modèle ne peuvent être réutilisés dans d'autres modèles de documents ou modèles de portails. Si certains tableaux de données doivent être réutilisés dans plusieurs modèles, il est préférable de les créer au préalable, puis de les insérer dans les modèles requis.

Dans la fenêtre flottante secondaire **Tableaux de données liés à ce modèle** :

- Cliquer **Ajouter**.
 - Configurer le tableau de données en y ajoutant les éléments requis (champs, conditions, etc.)
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le tableau de données et revenir dans le modèle de document ou le modèle de portail.
4. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition.

Résultat : Le système affiche les tableaux de données auxquels l'utilisateur connecté a accès.

5. Choisir le tableau de données requis.

Résultat : Un tableau de données générique est inséré dans le modèle de document ou le modèle de portail. Ce n'est qu'au moment où le modèle de document ou le modèle de portail est fusionné que l'utilisateur verra le tableau de données réel.

– Exemple : Ajout d'un tableau de données pour aviser les salariés des contacts en cas d'urgence saisis dans leur dossier.

Chaque année, vous voulez envoyer un courrier électronique à chaque salarié afin de les aviser des contacts en cas d'urgence saisis dans leur dossier. Comme les salariés peuvent modifier ces données eux-mêmes dans My SigmaRH, vous vous assurez de l'exactitude des informations figurant dans vos dossiers.

Exemple de résultat final

Madame Dionne,  1

Vous trouverez ci-dessous la liste des contacts en cas d'urgence que nous avons à notre dossier.  2

Veuillez vérifier attentivement ces informations et apportez les modifications requises à partir de My SigmaRH (Mon dossier d'employé > Mes contacts en cas d'urgence).

Prénom	Nom	Civilité	Lien	Téléphone domicile
Leblanc	Charles	Monsieur	Conjoint	1234567891
Leblanc	Marc	Monsieur	Enfant	2391202932

 3

Légende

- 1 Champs fusionnés au moment de la génération du document fusionné
- 2 Texte « fixe » affiché pour tous les salariés
- 3 Tableau de données qui affiche les informations s'appliquant uniquement au salarié pour qui le document est fusionné

Configuration requise

1. Créer un tableau de données.
 - Insérer dans ce tableau les colonnes appropriées, par exemple Nom, Prénom, Civilité, etc.
 - Choisir les options de tri et le style pour l'en-tête et le texte dans chaque ligne.
2. Dans le tableau de données, ajouter une constante.
 - Dans la fenêtre **Champs calculés et constantes**, cliquer **Ajouter**, puis choisir **Constante**.
 - Choisir le type de données **Employé**.
 - Sélectionner n'importe quel employé dans le champ **Valeur**. Cet employé sera redéfini au moment de la génération du document fusionné à l'aide de la condition définie à l'étape 3.

Configuration de la constante

Informations générales

Nom (Français):*	Validation des employés
Nom (Anglais):	
Type de données:*	Employé 
Valeur:*	Leblanc, Yvan (0000000025)  




Exemple de constante

3. Dans le tableau de données, ajouter une condition générique.
 Cette condition doit être faite sur le champ **Employé** et vous devez vous assurer que l'opérateur est **Égal** à la constante créée à l'étape 2.

4. Créer un modèle de document.
 - Ajouter le texte fixe requis.
 - Ajouter les champs qui doivent être fusionnés (nom, prénom, etc.)
5. Dans le modèle de document, insérer le tableau de données configuré aux étapes 1 à 3 à l'aide de l'icône .

Résultat : L'écran de configuration du tableau de données s'affiche.

- Aucun changement n'est requis pour l'étape ①.
- Dans l'étape ②, cliquez sur la constante qui a été créée précédemment. Avec cette configuration, les données affichées dans le tableau au moment de la génération du modèle de document correspondront aux informations s'appliquant à l'employé pour qui le modèle de document est fusionné.

- Choisir l'option **Valeur basée sur un champ**, puis choisir le champ **Employé**, tel qu'illustré ci-dessous.

- Enregistrer la configuration du tableau de données.
- Enregistrer le modèle de document.

6. Au besoin, créer une [tâche planifiée](#)^[799] afin d'automatiser la génération du document fusionné pour l'ensemble des salariés visés.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#)^[777]

[Barre d'outils d'édition](#)^[802]

[Insérer des champs dans un modèle de rapport ou un modèle de portail](#)^[804]

[Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail](#)^[814]

Configurer les tableaux de données

Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules >
Modèle de document**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Portails >
Modèle de portail**



Administrateur

Vous pouvez insérer des boutons dans un [modèle de document interne](#)^[777] ou un modèle de portail.

Lorsque les utilisateurs cliquent sur ces boutons, ils pourront accéder :

- à une page Web;
- à une fonctionnalité du système;
- à un modèle de portail;
- au résultat d'une liste ou un rapport figurant dans la liste des favoris;
- au résultat d'un modèle de rapport;
- à un tableau de bord qui comprend des graphiques.

Attention : Les paramètres de sécurité du [modèle de document](#)  ou du modèle de portail outrepassent les paramètres de sécurité des éléments pouvant être présentés sur les boutons (fonctionnalité du système, liste ou rapport figurant dans la liste des favoris, modèles de rapports et graphiques figurant dans les tableaux de bord). Assurez-vous d'inclure des éléments (fonctionnalités, listes ou rapports figurant dans la liste des favoris, modèles de rapports, graphiques) auxquels les destinataires finaux ont le droit de visualiser.



Exemple

- Le modèle de rapport XYZ peut uniquement être visualisé par le groupe **Administrateurs**.
- Par mégarde, le modèle de rapport XYZ est inséré dans un modèle de document pouvant être visualisé par le groupe **Gestionnaires**.
- Lorsqu'on génère un document fusionné à partir du modèle de document, le modèle de rapport sera présent dans le document fusionné. Les utilisateurs du groupe **Gestionnaires** pourront donc visualiser les statistiques de ce modèle de rapport, même s'ils n'avaient pas initialement les droits de le voir.



Note : Pour assurer une meilleure disposition des divers éléments dans le modèle de portail ou le modèle de document, [insérez d'abord un tableau](#)  () qui comprend de multiples cellules ou colonnes. Puis ajoutez les éléments requis (graphiques, rapports, tableaux de données, images, boutons) dans les cellules ou colonnes.

– Ajouter un bouton

1. Accéder au modèle de document interne ou au modèle de portail de votre choix.
2. Placer le curseur à l'emplacement requis dans le modèle de document ou le modèle de portail.
3. Cliquer  dans la barre d'outils d'édition.
4. Choisir la fonctionnalité qui sera appelée à partir de ce bouton.

Fonctionnalité	Procédure						
Adresse Internet	1. Saisir l'adresse Internet de la page Web.						
Fonctionnalité du système	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p>Résultat : Le système affiche les fonctionnalités du système et les écrans utilisateurs auxquels l'utilisateur connecté a accès.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Choisir la fonctionnalité requise. 						
Modèle de portail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . <p>Résultat : Le système affiche les modèles de portails auxquels l'utilisateur connecté a accès.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Choisir la fonctionnalité requise. 3. Choisir le niveau minimum d'affichage et le niveau maximum d'application du filtre. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Explications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Niveau minimum d'affichage</td> <td> <p>Choisir le niveau de structure administrative qui doit être sélectionné par défaut dans le menu Structures > Sélection d'une structure administrative pour que l'affichage soit permis. Si ce niveau n'est pas respecté, l'utilisateur ne peut pas visualiser le portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau minimum est le niveau 4 (Etablissement). • Le niveau de structure administrative choisi par un utilisateur est le niveau 1 (Entité légale). • Comme l'utilisateur ne respecte pas le niveau minimum demandé, il ne peut pas visualiser le portail d'entreprise. L'utilisateur doit choisir l'élément de niveau 4 (Etablissement) pour lequel il veut visualiser le modèle de portail. </td> </tr> <tr> <td>Niveau maximum d'application du filtre</td> <td> <p>Choisir le niveau de structure maximal qui sera appliqué sur les filtres des informations contenues dans le modèle de portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Option	Explications	Niveau minimum d'affichage	<p>Choisir le niveau de structure administrative qui doit être sélectionné par défaut dans le menu Structures > Sélection d'une structure administrative pour que l'affichage soit permis. Si ce niveau n'est pas respecté, l'utilisateur ne peut pas visualiser le portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau minimum est le niveau 4 (Etablissement). • Le niveau de structure administrative choisi par un utilisateur est le niveau 1 (Entité légale). • Comme l'utilisateur ne respecte pas le niveau minimum demandé, il ne peut pas visualiser le portail d'entreprise. L'utilisateur doit choisir l'élément de niveau 4 (Etablissement) pour lequel il veut visualiser le modèle de portail. 	Niveau maximum d'application du filtre	<p>Choisir le niveau de structure maximal qui sera appliqué sur les filtres des informations contenues dans le modèle de portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p>
Option	Explications						
Niveau minimum d'affichage	<p>Choisir le niveau de structure administrative qui doit être sélectionné par défaut dans le menu Structures > Sélection d'une structure administrative pour que l'affichage soit permis. Si ce niveau n'est pas respecté, l'utilisateur ne peut pas visualiser le portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau minimum est le niveau 4 (Etablissement). • Le niveau de structure administrative choisi par un utilisateur est le niveau 1 (Entité légale). • Comme l'utilisateur ne respecte pas le niveau minimum demandé, il ne peut pas visualiser le portail d'entreprise. L'utilisateur doit choisir l'élément de niveau 4 (Etablissement) pour lequel il veut visualiser le modèle de portail. 						
Niveau maximum d'application du filtre	<p>Choisir le niveau de structure maximal qui sera appliqué sur les filtres des informations contenues dans le modèle de portail.</p> <p>Les huit niveaux de structure peuvent être choisis.</p>						

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#) ⁷⁷⁷

Configurer les modèles de portail

[Barre d'outils d'édition](#) ⁸⁰²

[Insérer des champs dans un modèle de rapport ou un modèle de portail](#) ⁸⁰⁴

[Insérer des statistiques \(graphiques, rapports, tableaux de données\) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) ⁸⁰⁹

Configurer les tableaux de bord

Utiliser l'éditeur de tableau dans un modèle de document ou un modèle de portail

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Modèle de document**

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Portails > Modèle de portail**



Administrateur

Vous pouvez ajouter des tableaux dans un modèle de document ou un modèle de portail. Ces tableaux vous permettent, entre autres, de mieux contrôler l'emplacement des [statistiques](#) ⁸⁰⁹ ou des [boutons](#) ⁸¹⁴.

Opération	Procédure
Insérer un tableau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . 2. Choisir le nombre de colonnes et de cellules.
Accéder aux propriétés du tableau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer . 2. Choisir Éditeur de tableau.

Opération	Procédure
Définir la couleur de fond d'une cellule	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer dans la cellule requise. <p> Attention : Il ne doit pas y avoir de texte dans cette cellule. La couleur de fond peut uniquement être appliquée si la cellule ne contient aucun texte. Cependant, une fois que la couleur de fond est appliquée, on peut saisir du texte dans cette cellule.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Cliquer , puis choisir Éditeur de tableau. 3. Dans la section Propriétés de la cellule, saisir le code de couleur HTML dans le champ Couleur de fond. <p> Attention : Ne pas saisir les codes de couleur en format RGB. Seuls les code de couleur HTML sont supportés.</p> <p> Note : Vous pouvez obtenir les codes de couleur HTML sur de nombreux sites Web, entre autres : https://fr.wikipedia.org/wiki/Couleur_du_Web</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • #FF0000 =  • #00FF00 =  • #0000FF =  • #FFFF00 = 
Insérer une colonne dans un tableau existant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer dans une colonne. 2. Cliquer , puis choisir Éditeur de tableau. Résultat : Les propriétés du tableau s'affichent. 3. Avec la souris, sélectionner du texte dans la colonne cliquée à l'étape 1. 4. Cliquer Insérer colonne à gauche ou Insérer colonne à droite.
Enlever une colonne dans un tableau existant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer dans une colonne. 2. Cliquer , puis choisir Éditeur de tableau. Résultat : Les propriétés du tableau s'affichent. 3. Avec la souris, sélectionner du texte dans la colonne cliquée à l'étape 1. 4. Cliquer Enlever colonne.

Opération	Procédure
Insérer une ligne dans un tableau existant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer dans une ligne. 2. Cliquer , puis choisir Éditeur de tableau. Résultat : Les propriétés du tableau s'affichent. 3. Avec la souris, sélectionner du texte dans la ligne cliquée à l'étape 1. 4. Cliquer Insérer ligne au dessus ou Insérer ligne au dessous.
Enlever une ligne dans un tableau existant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer dans une ligne. 2. Cliquer , puis choisir Éditeur de tableau. Résultat : Les propriétés du tableau s'affichent. 3. Avec la souris, sélectionner du texte dans la ligne cliquée à l'étape 1. 4. Cliquer Enlever ligne.

Voir aussi...

[Créer un modèle de document \(interne\)](#) 

Configurer les modèles de portail

[Barre d'outils d'édition](#) 

[Insérer des champs dans un modèle de rapport ou un modèle de portail](#) 

[Insérer des statistiques \(graphiques, rapports, tableaux de données\) et des images dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) 

[Insérer des boutons dans un modèle de document ou un modèle de portail](#) 

Configurer les compteurs

Barre de menus : Configuration

Menu : Multimodules > Compteurs

Un service des ressources humaines occupe souvent une bonne partie de son temps à répondre à des questions du type « Combien de jours de congé me reste-t-il pour cet été? » ou « Est-ce que j'ai encore droit à des journées de formation? ». Avec les compteurs, les employés peuvent trouver par eux-mêmes des réponses à ces questions, permettant ainsi au personnel des ressources humaines de se consacrer à d'autres tâches.

Vous pouvez associer les compteurs aux éléments suivants :

- Feuilles de temps par l'intermédiaire des [facteurs](#) : le système peut ainsi calculer les quantités qui doivent être accumulées dans le compteur de l'employé en fonction des quantités saisies dans les feuilles de temps.
- [Outil d'analyses de temps](#) : le système peut ainsi ajouter ou déduire des heures ou des montants dans les compteurs des employés.
- Demandes de congé et absences par l'intermédiaire des [raisons d'absence](#) : le système peut ainsi ajouter dans le compteur de chaque employé une transaction négative qui viendra déduire la durée de ces demandes de congé ou absences.
- [Modèles de RTT](#) : le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des RTT dans le compteur de chaque employé pour chacune des périodes d'un [calendrier](#)  donné.

- [Modèles de tickets restaurant](#) :^[94] le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des tickets restaurant dans le compteur de chaque employé pour chacune des périodes d'un [calendrier](#)^[825] donné.
- [Modèles de congés payés](#) :^[80] le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des congés payés dans le compteur de chaque employé pour chacune des périodes d'un [calendrier](#)^[825] donné.

En associant les compteurs à ces divers éléments, le gestionnaire RH peut automatiser [l'ajout de transactions](#)^[78] dans les compteurs de chaque employé. De plus, le gestionnaire RH peut également configurer une tâche dans l'Assistant personnel afin d'automatiser l'ajout de transactions dans les compteurs de chaque employé

De plus, vous pouvez utiliser les compteurs pour obtenir une date d'ancienneté calculée qui tient compte du nombre d'heures ou de jours de service qui figure dans le compteur de l'employé.

Ajouter un compteur

1. Choisir **Multimodules > Compteurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

Informations générales

Champ	Description
No du compteur *	Entrer le numéro unique que vous voulez voir afficher pour le compteur.
Nom (Français et Anglais) *	Saisir le nom que vous voulez voir afficher pour le compteur (en français, en anglais ou dans les deux langues).
Type d'accumulation	Choisir l'option requise dans la liste déroulante (Euro , Heure ou Jour). Euro sert essentiellement à la gestion des dépenses, alors que Heure et Jour sont réservés au temps de travail et aux absences (congé, formation ou maladie).
Description (Français) et Description (Anglais)	Entrer une description, au besoin. Cette description est affichée, à titre informatif seulement, lorsque vous assignez le compteur à un employé.
Règle(s) (Français) et Règle(s) (Anglais)	Entrer les règles d'application, au besoin. Ces règles d'application sont affichées, à titre informatif seulement, lorsque vous assignez le compteur à un employé. Par exemple, il peut être utile de spécifier que les journées accumulées en dehors du quota habituel ne seront pas rémunérées.

☰ Paramètres

Champ	Description
Solde maximum alloué	<p>Inscrire le solde maximum alloué (ex. 10 pour un congé annuel de deux semaines en conjonction avec Jour au champ précédent).</p> <p>Le solde maximum alloué est affiché à titre informatif seulement lors de l'ajout de nouvelles transactions dans le compteur de l'employé^[78], que l'ajout de ces transactions se fasse manuellement ou automatiquement. Si vous tentez d'ajouter une nouvelle transaction dans le compteur de l'employé et qu'avec cette transaction, le solde maximum alloué sera dépassé, l'avertissement suivant s'affiche : « Une transaction de XXX donnera un solde supérieur au maximum alloué. Voulez-vous continuer? ». Si vous cliquez OK, la transaction sera quand même ajoutée, et ce, même si l'ajout de cette transaction fait en sorte que le solde maximum alloué est dépassé.</p>
Pourcentage du salaire payable	<p>Entrer, aux fins de rémunération, le pourcentage du salaire qui sera payé à l'employé pour les heures (jours ou montants d'argent) accumulées dans le compteur de l'employé (par ex. 75,00 % pour un congé parental additionnel).</p>
Ne pas avertir l'utilisateur si le solde devient négatif	<p>Lorsque cette case est décochée, un message d'avertissement s'affiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une transaction ajoutée manuellement^[78] dans le compteur de l'employé fait en sorte que le solde est négatif. Par exemple, si le solde de jours de vacances d'un employé est de 4 heures et qu'une transaction manuelle de -8 heures est ajoutée. Cet avertissement s'affiche à titre informatif seulement. Il n'empêche pas l'ajout de la transaction. • Dans le module My SigmaRH, lorsqu'un employé fait une demande de congé avec l'option Calcul automatique de la durée selon l'horaire et que le solde dans le compteur n'est pas suffisant pour répondre à la demande. Par exemple, si le solde de jours de vacances d'un employé est de 8 heures et qu'il fait une demande de congé pour 16 heures. Cet avertissement s'affiche à titre informatif seulement. Il n'empêche ni la création ni l'approbation de la demande de congé. <p>Note : Cet avertissement ne s'affiche pas si l'employé utilise l'option Saisie manuelle détaillée de la durée.</p>

Champ	Description
<p>Ne pas afficher ce compteur dans le dossier salarié</p>	<p>Cette option est utilisée lorsqu'on veut utiliser des compteurs systèmes, par exemple, pour connaître des soldes (ou des transactions) de nombreux compteurs qui seront exportés vers un système de paie externe. On peut ainsi réduire considérablement le nombre de compteurs affichés par défaut dans le dossier de l'employé.</p> <p>Lorsque cette case est cochée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gestionnaires ne pourront pas, par défaut, visualiser ce compteur dans la fenêtre flottante secondaire Compteurs dans le dossier de l'employé. S'ils veulent visualiser les transactions dans ce compteur, ils doivent cocher la case Afficher les compteurs masqués une fois qu'ils auront accédé aux détails des compteurs de l'employé. • La case Afficher ce compteur dans My SigmaRH est grisée et ne peut être cochée. Par conséquent, les utilisateurs ne pourront pas visualiser ce compteur dans My SigmaRH, que ce soit dans le menu Mes compteurs ou dans la badgeuse virtuelle.
<p>Afficher ce compteur dans My SigmaRH</p>	<p>Cocher cette case pour que le compteur soit disponible dans le module My SigmaRH.</p> <p>Une fois que cette case est cochée, le compteur sera visible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le menu Mes compteurs; • dans la page d'accueil dans My SigmaRH; • dans l'écran de gestion des demandes de congé; • dans l'écran d'édition des demandes de congé; • dans la badgeuse virtuelle (si l'on coche également la case Afficher les soldes sur le terminal de badges).

Champ	Description
<p>Afficher les soldes sur le terminal de badgeage</p>	<p>Cette case s'affiche uniquement lorsque le module GTA avancée et que le système de badgeages sont activés.</p> <p>Si cette case est cochée et que la case Afficher les soldes sur le terminal de badgeage a été cochée dans le modèle de gestion de temps^[432] de l'employé, le solde en vigueur à la date du jour dans le compteur de l'employé s'affichera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le terminal physique; • dans la badgeuse virtuelle visible (on doit alors également cocher la case Afficher les soldes sur le terminal de badgeages). <ul style="list-style-type: none"> ○ en mode Gestion lorsque vous ajoutez/modifiez un badgeage dans le menu Badgeages; ○ dans le module My SigmaRH lorsque vous ajoutez un badgeage dans le menu Ma badgeuse virtuelle; ○ dans le module My SigmaRH lorsque vous ajoutez/modifiez un badgeage dans le menu Mes badgeages. <p>Note : Il est recommandé d'activer cette case uniquement pour les compteurs où sont comptabilisées les heures travaillées en provenance des badgeages. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section FAQ - Comment configurer le module GTA avancée si les employés ne remplissent pas de feuilles de temps?^[317]</p> 
<p>Ajuster automatiquement la date de début d'assignation du compteur à l'employé et Ajuster automatiquement la date de fin d'assignation du compteur à l'employé</p>	<p>Cocher ces cases pour repousser la date de fin ou devancer la date de début d'un compteur si une transaction automatique (absence ou demande de congé par exemple) doit être faite dans le compteur de l'employé avant la date de début ou après la date de fin. Si cette situation se présente et que ces options ne sont pas cochées dans le compteur, alors la transaction automatique devrait créer une deuxième assignation pour le compteur dans la fiche de l'employé.</p>

☰ **Transfert**

Champ	Description
Rediriger les transactions qui excèdent le solde maximum vers	<p>Cocher cette case pour automatiquement rediriger les transactions dépassant le solde maximum alloué défini précédemment vers une autre assignation de compte pour l'employé visé.</p> <p>Exemple : Lorsqu'un employé dépasse le solde maximum alloué dans le compteur <i>Heures supplémentaires</i>, l'employeur peut transférer automatiquement les transactions dépassant ce solde vers une autre assignation de compte pour cet employé (c'est-à-dire <i>Heures supplémentaires payées</i>).</p> <p>Sélectionner un compteur destinataire du solde. Préciser ensuite le coefficient qui s'applique au transfert. Par exemple, si le solde est transféré tel quel, entrer 1; si le solde est majoré de 25 %, entrer 1,25.</p> <p>Note : Le transfert n'est possible qu'entre des compteurs de même type (ex. accumulation de type Heure).</p>
Débiter le compteur	<p>Cocher cette case pour débiter automatiquement une autre assignation de compteur lorsque le solde de l'assignation courante de compteur n'est pas suffisant.</p> <p>Exemple : Lorsqu'un employé a épuisé les congés précisés dans le compteur <i>Congé payé</i>, l'employeur peut débiter automatiquement une autre assignation de compteur (par exemple, <i>RTT</i>) lorsque l'employé prendra de nouveaux congés.</p> <p>Sélectionner le compteur où le système doit soustraire les transactions. Préciser ensuite le coefficient qui s'applique. Par exemple, si les transactions doivent être soustraites telles quelles, entrer 1; si les transactions doivent être majorées de 25%, entrer 1,25.</p> <p>Note : Le transfert n'est possible qu'entre des compteurs de même type (ex. accumulation de type Heure).</p>

3. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le compteur.

Voir aussi...

[Assigner un compteur à un employé](#) ⁷⁷

[Ajouter manuellement une transaction dans le compteur de l'employé](#) ⁷⁸

[Définir une tâche de type « Effectuer une transaction dans les compteurs »](#) ⁶⁵⁹

Configurer les calendriers

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Calendrier**

Les calendriers servent à définir le nombre et la durée des périodes dans une année. Comme il s'agit essentiellement de calendriers financiers, ces périodes correspondent habituellement aux périodes de paie et peuvent avoir une durée fixe ou variable selon le cas.

Les dates de début et de fin des calendriers sont souvent calquées sur celles de l'année financière en cours, mais ce n'est pas obligatoire. Il est en effet possible de définir un calendrier pour plusieurs années.

Les calendriers sont reliés au premier niveau de votre structure et serviront donc pour tous les niveaux subséquents.

Les calendriers sont associés aux éléments suivants :

– Gestion du temps

- [Heures travaillées](#)^[574] : le gestionnaire RH peut ainsi définir un calendrier qui couvre plusieurs années et qui sert à produire les listes standard [Liste des fréquences et gravités absence](#)^[577] et [Liste des fréquences et gravités accident](#)^[581].
- [Modèles de RTT](#)^[87] : le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des RTT dans le [compteur](#)^[77] de chaque employé pour chacune des périodes d'un calendrier donné.
- [Modèles de tickets restaurant](#)^[94] : le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des tickets restaurant dans le [compteur](#)^[77] de chaque employé pour chacune des périodes d'un calendrier donné.
- [Modèles de congés payés](#)^[80] : le gestionnaire RH peut ainsi attribuer des congés payés dans le [compteur](#)^[77] de chaque employé pour chacune des périodes d'un calendrier donné.
- [Modèles de gestion du temps](#)^[416] : le gestionnaire RH peut ainsi générer une feuille de temps pour chacune des périodes d'un calendrier donné.
- [Modèles de gestion du temps](#)^[416] : les entreprises qui utilisent le module [GTA avancée](#)^[315] peuvent ainsi protéger les données de ce module en fonction de l'état de la période de ce calendrier.
- [Intervalles de temps](#)^[338] : les entreprises qui utilisent le module [GTA avancée](#)^[315] peuvent ainsi sélectionner le calendrier utilisé pour définir l'année de référence associée à l'horaire de travail.

Résumé

[Ajouter un calendrier](#)^[826]

[Modifier l'état d'une période dans un calendrier](#)^[828]

[Définir une tâche « Fermeture automatique des périodes de calendrier »](#)^[829]

Ajouter un calendrier

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Calendrier**

Il existe deux types de calendriers :

- **Calendrier automatique** : L'administrateur n'a pas à prolonger ces calendriers afin d'ajouter de nouvelles périodes avant le début de chaque nouvelle année. L'ajout des nouvelles périodes est faite automatiquement par SIGMA-RH.net en fonction des paramètres précisés dans le calendrier.
- **Calendrier manuel** : L'administrateur doit prolonger ces calendriers en leur ajoutant de nouvelles années et de nouvelles périodes avant de début de chaque nouvelle année.



Note : Il existe également des calendriers « Système » ayant une périodicité annuelle, trimestrielle, mensuelle, hebdomadaire et aux deux semaines. Ces calendriers sont prolongés automatiquement par SIGMA-RH.net. La seule modification pouvant être faite par l'administrateur sur un calendrier « Système » est la [modification de l'état d'une période](#)^[828].



Attention : Si vous optez pour la création de calendrier manuels, l'administrateur **doit** absolument prolonger les calendriers avant le début de chaque nouvelle année. Si cette prolongation n'est pas faite, les fonctionnalités utilisant les calendriers (par exemple, les feuilles de temps) seront perturbées.

Résumé

[Ajouter un calendrier automatique](#) ⁸²⁷

[Ajouter un calendrier manuel](#) ⁸²⁷

– Ajouter un calendrier automatique

1. Choisir **Multimodules > Calendrier** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**, puis choisir **Calendrier manuel**.
3. Entrer un code et une identification du calendrier à créer.
4. Indiquer la fréquence de base sur laquelle les périodes du calendrier sont créées.

Fréquence	Résultat
Annuelle	Création d'une seule période : <ul style="list-style-type: none"> • Du 1^{er} janvier au 30 décembre
Trimestrielle	Création de 4 périodes : <ul style="list-style-type: none"> • Du 1^{er} janvier au 31 mars • Du 1^{er} avril au 30 juin • Du 1^{er} juillet au 30 septembre • Du 1^{er} octobre au 30 décembre
Mensuelle	Création de 12 périodes, une pour chaque mois de l'année
Toutes les deux semaines	Création de 26 périodes; chaque période aura 14 jours
Hebdomadaire	Création de 52 période; chaque période aura 7 jours

5. Indiquer pendant combien d'années dans le futur le système doit générer les périodes.
6. Pour les calendrier ayant une base **Hebdomadaire** ou **Toutes les deux semaines**, indiquer le premier jour de la semaine.
7. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le calendrier.

– Ajouter un calendrier manuel

Les calendriers manuels sont définis en deux temps. Saisir d'abord l'en-tête dans la fenêtre principale, puis le sauvegarder en cliquant **Enregistrer**. De retour dans la liste des calendriers, cliquer le calendrier à modifier et définir les périodes dans la fenêtre secondaire.

1. Choisir **Multimodules > Calendrier** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**, puis choisir **Calendrier manuel**.
3. Entrer un code et une identification du calendrier à créer.

4. Définir le nombre de périodes annuelles correspondant à ce calendrier. Dans bien des cas, ces périodes correspondent aux périodes de paie, mais ce n'est pas une obligation.

Exemple :

- 12 pour 12 mois;
- 13 pour 13 périodes de 4 semaines;
- 4 pour 4 trimestres.

Résultat: L'en-tête du calendrier est maintenant saisi.

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le calendrier.
6. Dans la liste des calendriers, cliquer le calendrier à modifier afin de définir les périodes incluses dans l'année.
7. Dans la fenêtre flottante secondaire **Ajouter une année**, créer une nouvelle année pour ce calendrier en indiquant l'année, le nombre de jours inclus dans les périodes et la date de début de l'année.

	Année	Nombre de jours par période	Date de début
12 périodes mensuelles	2017	0	01/01/2017
26 périodes de 2 semaines chacune (jour de paie = jeudi)	2012	14	05/01/2012
24 périodes bimensuelles	2017	14 ajuster les périodes manuellement	01/01/2017

8. Cliquer **Ajouter**.

Résultat : Le système génère le nombre de périodes requis en fonction des paramètres saisis pour l'année.

9. Modifier ces périodes si nécessaire.
- Pour faciliter la tâche, le système ajuste automatiquement la date de fin d'une période selon la date de début de la période précédente (et vice-versa).
 - Le système corrige aussi automatiquement certaines fautes de frappe. Par exemple,
 - 31/11/2017 sera corrigé pour 01/12/2017 (le jour suivant, 30 jours seulement en novembre);
 - 00/12/2017 sera corrigé pour 30/11/2017 (le jour précédent).
10. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le calendrier.

Voir aussi...

[Modifier l'état d'une période dans un calendrier](#)⁸²⁸

Modifier l'état d'une période dans un calendrier

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Calendrier**

Certaines entreprises modifient l'état de chacune des périodes dans le calendrier, par exemple :

- Les entreprises qui utilisent le module GTA avancée et qui ont choisi un calendrier dans le paramètre **Calendrier sur lequel les périodes de la GTA sont basées** dans les [modèles de gestion du temps](#) ^[419].
- Les entreprises qui ont activé le paramètre **Sécuriser les feuilles de temps de ce modèle en utilisant l'état des périodes de ce calendrier** dans les modèles de gestion du temps.

Chaque période peut passer par l'un des états suivants : **En attente**, **Ouvert**, **Fermée**, **Scellée** ou **Correction**.



Note : Vous pouvez configurer une [tâche](#) ^[829] afin d'attribuer automatiquement l'état **Fermée** aux périodes de calendrier une fois qu'un certain nombre de jours s'est écoulé après la date de fin de chacune des périodes.

1. Choisir **Multimodules > Calendrier** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer le calendrier pour lequel vous voulez modifier l'état d'une période.
3. Pour la période requise, cliquer l'état actuel.

Résultat : La fenêtre **Changement d'état d'une période de calendrier** s'affiche. La fenêtre flottante **Historique des changements** présente des informations sur les divers états qui ont été attribués à cette période (date du changement, état précédent nouvel état, utilisateur ayant effectué le changement).

4. Sélectionner le nouvel état de cette période.
5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder cette période.

Voir aussi...

[Ajouter un calendrier](#) ^[826]

[Définir une tâche « Fermeture automatique des périodes de calendrier »](#) ^[829]

Définir une tâche « Fermeture automatique des périodes de calendrier »

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **APS > Tâches planifiées (Assistant)**



Cette tâche vous permet d'attribuer l'[état](#) ^[828] **Fermée** aux périodes des [calendriers](#) ^[825] une fois qu'un certain nombre de jours s'est écoulé après la date de fin de chacune des périodes.

– Étape précédente

Avant de définir ce modèle de tâche, assurez-vous de créer la tâche planifiée dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** ou de créer la tâche dans le menu **Gestion des tâches**.

– Configurer le modèle de tâche

1. Choisir la catégorie **Général** et le modèle **Fermeture automatique des périodes de calendrier**.
2. Entrer une description de la tâche à exécuter (en français, en anglais ou dans les deux langues).
3. Saisir le nombre de jours après lequel les périodes de tous les calendriers seront fermées.

— Étape suivante

- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Gestion des tâches**, précisez les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**, puis enregistrez la tâche. Vous devrez ensuite passer par le menu **Tâches planifiées (Assistant)** afin de créer la tâche planifiée où vous combinerez ce modèle de tâche à la planification et aux conditions requises.
- Si vous définissez ce modèle de tâche dans le menu **Tâches planifiées (Assistant)** :
 - Préciser les paramètres requis dans la fenêtre **Récurrance**.
 - Définir les conditions régissant l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Condition**
 - Définir les paramètres de planification de l'exécution de la tâche planifiée dans la fenêtre **Planification**.
 - Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder la tâche planifiée.

Configurer les métiers

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Métier**

Vous pouvez ajouter, modifier ou supprimer (seulement si non utilisé) des métiers qui figurent dans :

- les dossiers des employés,
- les [absences](#) ⁵⁸⁷,
- les postes définis dans les structures organisationnelles.

Les métiers sont spécifiquement associés au premier niveau de votre structure administrative et devront donc être reproduits pour chaque élément de niveau 1 (Entité légale).

Ajouter un métier

1. Choisir **Multimodules > Métier** dans la barre de menus **RH Global**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les données requises dans la fenêtre flottante **Informations générales**.

Code *

Le code doit être unique au niveau 1 de votre structure administrative (Entité légale).

Description longue et Description abrégée *

Saisir une description longue et une description abrégée en français, en anglais ou dans les deux langues.

Note : La disponibilité des champs de description en français ou en anglais, ainsi que la langue dans laquelle ces descriptions sont obligatoires sont définies dans les paramètres d'entreprise.

Catégorie

Sélectionner la catégorie appropriée.

Ces catégories sont définies dans la table de codes de sélection **Catégorie de métier** (code Z8).

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder.
5. Cliquer **Quitter** pour mettre fin à la définition des métiers.

Voir aussi...

Configurer les experts

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Expert**

L'option **Expert** vous permet de gérer les experts inclus dans les éléments suivants :

- [billets médicaux](#):^[117]
- [expertises](#):^[136]
- [inaptitudes](#):^[136]
- courrier envoyé par l'entremise des [documents fusionnés](#).^[129]

Les experts sont associés au premier niveau de votre structure administrative et s'appliqueront donc à l'ensemble de la structure, c.-à-d. à tous les niveaux.

Note : Vous pouvez également ajouter « à la volée » les dossiers des experts dont vous avez besoin à partir :



- [des billets médicaux](#):^[117]
- [des inaptitudes](#):^[138]
- [des expertises](#):^[136]

Cependant, si des modifications ultérieures doivent être apportées aux dossiers des experts créés à la volée (par ex. changement de numéro de téléphone, adresse, etc.), vous devrez effectuer ces modifications à partir du menu **Multimodules > Expert**.

Ajouter un expert

1. Choisir **Multimodules > Expert** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.
3. Saisir les informations obligatoires pour cet expert.

Informations générales

Champ	Utilisation
Nom * et Prénom	Inscrire le nom de famille de l'expert. Ajouter son prénom.

Champ	Utilisation
Date de fin d'activité	<p>Tout comme il est possible de désactiver – temporairement ou définitivement – un utilisateur sans pour autant supprimer la fiche associée, il est possible d'indiquer qu'un expert est inactif. Cela permet d'empêcher que cet expert soit sélectionné alors qu'il n'est plus actif (l'expert peut, par exemple, être maintenant retraité ou avoir pris un congé sabbatique et reprendra ses activités d'expertise à son retour).</p> <p>Si l'expert n'est plus actif, c.-à-d. s'il ne rend plus de services à l'entreprise, indiquer la date de fin d'activité.</p> <p>Note : Même si l'expert est inactif et ne peut donc plus être sélectionné, il reste visible dans les données auxquelles il est associé. Par exemple, le nom de l'expert Albert Finch, signataire d'un billet médical l'an passé, reste visible dans le billet médical, même si ce médecin a depuis pris sa retraite.</p>
Sexe	Préciser s'il s'agit d'un homme ou d'une femme.
Langue	Indiquer la langue parlée par cet expert. Les langues sont définies dans la table de codes de sélection Langue (Employé) (code LA).
Téléphone, Numéro de poste, Télécopieur, Courrier électronique	Indiquer les numéros de téléphone et télécopieur, ainsi que l'adresse de courrier électronique aux moyens desquels l'expert peut être contacté.

☐ **Liste des écrans et champs de sélection où un expert désactivé est bloqué**

Absence

Écran	Champ
Billet médical ^[117]	Date de la signature

Suivis de dossier standards

Écran	Champ
Expertise ^[136]	Date d'expertise
Documents fusionnés ^[129]	Date
Inaptitude ^[138]	Date de début

☐ **Informations sur l'expert**

Champ	Utilisation
Type d'expert	Sélectionner le type d'expert (ex. administratif, légal, médical ou technique). Les types sont définis dans la table de codes de sélection Type d'expert (Expert) (code TE). S'il s'agit d'un expert médical, indiquer son numéro. Ceci permet d'empêcher que l'expert soit sélectionné dans certains écrans alors qu'il n'est plus actif.

Champ	Utilisation
Spécialité	Saisir la spécialité de l'expert.

4. Saisir l'adresse de l'expert.

Les champs d'adresse pouvant être renseignés sont contrôlés par le format d'adresse défini pour la région d'utilisation sélectionnée dans l'entité légale dans laquelle l'expert a été créé.

Utilisation des outils de géolocalisation

Si vous utilisez les [outils de géolocalisation](#)^[673], vous pouvez [afficher](#)^[678] cette information sur une carte géographique en cliquant .

Validation des codes postaux

Les codes postaux saisis doivent être compatibles avec la région d'utilisation sélectionnée dans l'entité légale dans laquelle l'expert a été créé :

	Longueur maximale	Format
Afrique	6	aucun format spécifique
Canada (toutes les provinces)	6	A0A0A0
Luxembourg	5, 7 ou 8 caractères	00000 ou A-00000 ou AA-00000
Ailleurs	5	00000

5. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder l'expert.

Voir aussi...

[Billets médicaux](#)^[117]

[Expertises](#)^[136]

[Inaptitudes](#)^[138]

Configurer les clients et les fournisseurs

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Clients et fournisseurs**

L'option **Clients et fournisseurs** vous permet de créer une base de données de clients et de fournisseurs, servant dans les modules suivants :

Gestion des suivis de dossier Dépenses dans les événements

- Gérer les fournisseurs qui vous donnent les services précisés dans les suivis de dossier de type [Dépense](#)^[126] qui peuvent être ajoutés dans certains événements.

Temps et activités

- Définir des critères de recherche pouvant être utilisés lors des [recherches de personnel](#)^[721] qui servent à [filtrer les employés dans le planning](#)^[151]
- Qualifier les badgeages d'activité qui peuvent être [configurés pour les terminaux](#)^[263].

- Qualifier les entrées des [feuilles de temps](#)^[270] et compiler des statistiques (suivi des dépenses et des [budgets](#)^[297]/[projets](#)^[299]).

Production de statistiques

- Ajouter des conditions simplifiées sur les clients/fournisseurs dans les listes, les modèles de rapports et les graphiques.

Résumé

[Ajouter un client ou fournisseur](#)^[834]

[Copier un client ou un fournisseur](#)^[837]

[Définir un ou plusieurs sites pour un client ou un fournisseur](#)^[838]

[Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur](#)^[839]

Ajouter un client ou un fournisseur

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Clients et fournisseurs**



Note : Il est recommandé de sauvegarder le dossier du client/fournisseur avant de saisir les sites et les contacts. La saisie complète d'un client/fournisseur se fera donc en deux temps : informations générales, puis [sites](#)^[838] et [contacts](#)^[839].

1. Choisir **Multimodules > Clients et fournisseurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer **Ajouter**.

Fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Description
Liens utiles	Dans le cas d'une firme de placement de personnel ou de recrutement professionnel, vous pouvez cliquer sur les hyperliens (Liste préférentielle, Liste des postes, Mandats de placement de personnel, Mandats de recrutement professionnel) qui vous permettront de gérer les différents mandats de cette firme.
Contacts	Permet de définir les contacts ^[839] de ce client ou fournisseur.
Entreprises liées	Cette fenêtre flottante s'affiche uniquement dans le dossier d'un client qui a été désigné comme une maison mère ^[835] pour un ou plusieurs clients. Cette fenêtre liste tous les clients qui ont la même maison mère. Un hyperlien permet d'accéder au dossier de chacun des clients.
Documents associés	Permet d' ajouter un ou plusieurs documents ^[127] à ce client/fournisseur. Il peut s'agir, par exemple, d'une brochure publicitaire, de la liste des cours pour un trimestre donné ou d'une ou plusieurs factures préalablement numérisées.
Structure	Permet de choisir le niveau de structure administrative dans lequel le client/fournisseur doit être sauvegardé.

3. Sélectionner le type d'entreprise (**Client** ou **Fournisseur**) et indiquer le type de services requis ou offerts.

Type d'entreprise	Type de service
Client	<ul style="list-style-type: none"> • Client seulement • Placement et recrutement • Placement de personnel • Recrutement professionnel
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur seulement • Organisme de formation • Produit chimique • Contrôle de substance

4. Saisir les informations obligatoires dans la fenêtre flottante **Identification**.

 **Numéro ***

Suivant les paramètres d'entreprise, il est possible que le numéro soit généré par le système. Il ne peut alors être modifié. Sinon, entrer ce numéro selon les politiques de votre entreprise.

 **Nom ***

Saisir le nom qui vous permettra d'identifier le client/fournisseur.

 **Maison mère**

Cliquer  pour sélectionner le client qui est considéré comme la maison mère. Lorsqu'un client est désigné comme une maison mère, vous pouvez cliquer sur un hyperlien dans la fenêtre de gestion des clients et des fournisseurs. En cliquant l'hyperlien, vous pourrez visualiser :

- le client qui a été désigné comme la maison mère;
- tous les clients liés à cette maison mère.

Note : Seuls les dossiers où le type d'entreprise est **Client** permettent la désignation des maisons mères. Si le type d'entreprise est uniquement **Fournisseur** (comme c'est le cas pour les organismes de formation), la sélection d'une maison mère n'est pas possible.

5. Dans la fenêtre flottante **Adresse**, saisir l'adresse du client/fournisseur.

Les champs d'adresse pouvant être renseignés sont contrôlés par le format d'adresse défini pour la région d'utilisation sélectionnée dans l'entité légale dans laquelle le client ou le fournisseur a été créé.

Utilisation des outils de géolocalisation

Si vous utilisez les [outils de géolocalisation](#)^[673], vous pouvez [afficher](#)^[678] cette information sur une carte géographique en cliquant .

☐ Validation des codes postaux

Les codes postaux saisis doivent être compatibles avec la région d'utilisation sélectionnée dans l'entité légale dans laquelle le client ou le fournisseur a été créé :

	Longueur maximale	Format
Afrique	6	aucun format spécifique
Canada (toutes les provinces)	6	A0A0A0
Luxembourg	5, 7 ou 8 caractères	00000 ou A-00000 ou AA-00000
Ailleurs	5	00000

6. Dans la fenêtre flottante **Informations générales** :

- Choisir un profil d'entreprise si nécessaire, puis indiquer la devise dans laquelle seront effectuées les transactions financières avec le client/fournisseur (ex. facturation).
- Saisir les numéros de téléphone et télécopieur de l'entreprise, son adresse Internet et l'adresse générale de courriel.
- Inscrire éventuellement sa spécialité, des conditions particulières ou une note.
- Si des contacts ont été définis, indiquer le contact principal. Sélectionner aussi un répartiteur implicite, c.-à-d. l'employé responsable des relations avec cette entreprise.
- Indiquer si le client/fournisseur est actif ou non, et ajouter la raison du changement de statut.
- Il est parfois préférable de ne pas supprimer le client/fournisseur, mais plutôt de le désactiver temporairement en modifiant son statut. Par exemple, le client/fournisseur peut fermer pour des raisons financières et rouvrir dès qu'il a trouvé du financement. Dans ce cas, il est plus simple de le désactiver plutôt que de le supprimer et de le recréer par la suite.

☐ Impacts du statut sur la visibilité de client/fournisseur dans l'application

Le statut provient de la table de codes de sélection ZL (Statut (Clients et fournisseurs)) qui est définie dans le menu **Gestion des codes de sélection**. Il a un impact direct sur la visibilité de ce dossier lors d'une recherche qui pourrait se produire entre autres lors de la gestion :

- des feuilles de temps
 - des suivis de dossier **Dépenses** pouvant être ajoutés dans certains événements
- Cependant, dans le menu **Clients et fournisseurs**, tous les clients ou fournisseurs s'affichent, peu importe leur statut.
- Si le statut est « Actif », le client/fournisseur est visible lorsque l'utilisateur fait une recherche. Par défaut, dans la configuration du code de sélection correspondant à ce statut, la case **Actif** est cochée, ce qui rend le client/fournisseur visible lors d'une recherche.
 - Si le statut est « Inactif », le client/fournisseur n'est plus visible lorsque l'utilisateur fait une recherche. Par défaut, dans la configuration du code de sélection correspondant à ce statut, la case **Actif** est décochée, ce qui masque le client/fournisseur lors d'une recherche.
 - Si vous créez de nouveaux statuts dans la table de codes de sélection ZL (Statut (Clients et fournisseurs)) dans le menu **Gestion des codes de sélection**, cochez la case **Actif** si les clients ou fournisseurs ayant ce statut doivent être visibles lors de la recherche ou décochez la case **Actif** si les clients ou fournisseurs ayant ce statut doivent être masqués lors de la recherche.
7. La fenêtre flottante **Informations financières** sert à des fins de facturation.
 - Sélectionner le type de facturation.
 - Inscrire les numéros de banque et de compte, le nom de la banque, les termes de paiement (ex. 30 jours), la limite de crédit de l'entreprise, ainsi que le taux d'intérêt (ex. 1,5 % mensuel) dû pour les paiements en retard.
 8. Au besoin, définir dans la fenêtre flottante **Sites additionnels de l'entreprise**, les divers [sites](#)^[838] du client ou du fournisseur.
 9. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le client/fournisseur.

Voir aussi...

[Configurer les clients et les fournisseurs](#)^[833]

[Copier un client ou un fournisseur](#)^[837]

[Définir un ou plusieurs sites pour un client ou fournisseur](#)^[838]

[Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur](#)^[839]

Copier un client ou un fournisseur

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Clients et fournisseurs**

Vous pouvez copier le dossier d'un client ou d'un fournisseur, ainsi que les [contacts](#)^[839] et les [sites](#)^[838] qui y figurent.

1. Choisir **Multimodules > Clients et fournisseurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cocher la case correspondant au client ou fournisseur requis.
3. Cliquer **Copier**.
4. Cocher les cases **Contacts** et **Sites** pour copier ces informations dans le nouveau dossier du client/fournisseur.

5. Cocher la case **Référence** (située à côté de la case **Contacts**), pour que les contacts du client/fournisseur source soient référencés. Donc, si vous modifiez le contact du client « A », le contact de « Copie de A » sera modifié puisqu'il s'agit du même contact.

Note : Si la case **Référence** n'est pas cochée, les contacts du client/fournisseur seront copiés. Dans ce cas, si vous modifiez le contact du client « A », ces modifications n'affecteront pas le contact de « Copie de A ».

6. Cliquer **Effectuer la copie**.

Voir aussi...

[Ajouter un client ou fournisseur](#)⁸³⁴

[Définir un ou plusieurs sites pour un client ou un fournisseur](#)⁸³⁸

[Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur](#)⁸³⁹

Définir un ou plusieurs sites pour un client ou un fournisseur

Barre de menus : **Configuration**

Menu : **Multimodules > Clients et fournisseurs**

Un même client ou fournisseur peut avoir plusieurs usines ou bureaux. Ces différents sites peuvent tous être définis dans l'enregistrement du client ou du fournisseur.

1. Choisir **Multimodules > Clients et fournisseurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer le client ou le fournisseur pour lequel des sites doivent être définis.
3. Dans la fenêtre flottante **Sites additionnels de l'entreprise**, cliquer **Ajouter**.



Note : Si certains clients sont associés à la même [maison mère](#)⁸³⁵, cliquer **Importer un site d'un autre client et fournisseur**. Pour importer des sites, il faut que les clients soient liés entre eux : soit qu'ils appartiennent à la même maison mère ou que le client ait été désigné comme une maison mère.

Résultat : L'écran de définition des sites s'affiche à l'écran.

Fenêtres flottantes secondaires

Fenêtre flottante	Utilisation
Informations sur l'entreprise	Rappelle le nom et l'adresse de l'entreprise.
Contacts	Liste uniquement les contacts ⁸³⁹ qui ont été associés à ce site et non tous les contacts définis pour le client ou le fournisseur. Cliquer Détails... pour gérer ces contacts (ajout, modification ou suppression). Au besoin, vous pouvez aussi associer un utilisateur à ce contact.

- Le numéro du site est géré par le système et ne peut donc être modifié.
- Inscrire le nom du site.
- Ajouter les coordonnées du site.
- Sélectionner un profil d'entreprise et entrer une note si nécessaire.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le site.

Résultat : Le système retourne à l'écran précédent où le nouveau site est maintenant listé.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le client/fournisseur.

Voir aussi...[Configurer les clients et les fournisseurs](#) ⁸³³[Ajouter un client ou fournisseur](#) ⁸³⁴[Copier un client ou un fournisseur](#) ⁸³⁷[Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur](#) ⁸³⁹

Définir un ou plusieurs contacts pour un client ou un fournisseur

Barre de menus : Configuration**Menu : Multimodules > Clients et fournisseurs**

Il est intéressant de saisir au moins un contact pour ce client ou fournisseur afin de faciliter les relations de travail. Ce contact peut également être défini comme un utilisateur du système afin de pouvoir créer lui-même des mandats de placement par exemple. Voir Créer un dossier d'utilisateur pour plus de détails.

1. Choisir **Multimodules > Clients et fournisseurs** dans la barre de menus **Configuration**.
2. Cliquer le client ou le fournisseur auquel des contacts doivent être ajoutés.
3. Dans la fenêtre flottante secondaire **Contacts**, cliquer **Détails...**, puis **Ajouter**.



Note : Si certains clients sont associés à la même [maison mère](#), ⁸³⁵ cliquer **Associer un contact d'un autre client et fournisseur**. Pour associer des contacts, il faut que les clients soient liés entre eux : soit qu'ils appartiennent à la même maison mère ou que le client ait été désigné comme une maison mère.

- Inscrire le nom, prénom et titre du contact.
- Indiquer si ce contact est actif ou non. Il est parfois préférable de ne pas supprimer un contact, mais plutôt de le désactiver temporairement. Par exemple, quand un contact part en congé sabbatique, il est plus simple de le désactiver plutôt que de le supprimer à son départ et de le recréer à son retour.
- Saisir les différents numéros de téléphone auxquels ce contact peut être joint et ajouter son adresse électronique. Un hyperlien **Ecrire** permet d'envoyer un courriel à cette adresse.
- Le contact peut être associé à un site précis. Dans ce cas, sélectionner ce site parmi les choix offerts dans la liste déroulante. Pour utiliser l'adresse générale saisie dans le client/fournisseur plutôt que celle d'un site en particulier, choisir **Aucun**.
- Saisir le nom du département pour lequel travaille ce contact.
- Si ce contact a des horaires de travail particuliers, il est intéressant d'indiquer quand on peut le joindre. Dans ce cas, sélectionner le quart de travail qui s'applique.
- Inscrire une note si nécessaire.
- Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le contact.

Résultat : Le système retourne à la fenêtre **Contacts** où le nouveau contact est maintenant listé.

4. Cliquer **Enregistrer** pour sauvegarder le client/fournisseur.

Voir aussi...[Configurer les clients et les fournisseurs](#) ⁸³³[Ajouter un client ou fournisseur](#) ⁸³⁴[Copier un client ou un fournisseur](#) ⁸³⁷[Définir un ou plusieurs sites pour un client ou un fournisseur](#) ⁸³⁸

Configurer My SigmaRH

Vous devrez effectuer certaines configurations en mode Gestion afin que les utilisateurs puissent accéder aux fonctionnalités dans My SigmaRH.

– Gestion du temps et des activités

Note : En plus des configurations s'appliquant spécifiquement aux feuilles de temps, aux demandes de congé ou aux badgeages dans My SigmaRH qui sont énumérées ci-dessous, les configurations de base suivantes doivent être faites :



- [Configuration de base pour la gestion du temps et des activités](#) ³¹⁵
- [Configurer les modèles de gestion du temps](#) ⁴¹⁴
- [Définir les données requises pour la gestion du temps et des activités dans le dossier de l'employé](#) ⁵²¹

Fonctionnalités	Configuration requise
Feuilles de temps	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les paramètres de gestion et d'approbation des feuilles de temps (dans le dossier d'un salarié) ⁵⁷¹ • Configurer les notifications envoyées aux approbateurs de feuilles de temps ²⁷³ • Configurer les notifications envoyées aux salariés qui ont une feuille de temps ²⁷⁵

Fonctionnalités	Configuration requise		
Demandes de congé	<p align="center">Paramétrage</p>	<p align="center">Demandes de congé en mode « évolué » <small>[596]</small></p>	<p align="center">Demandes de congé en mode « standard » <small>[596]</small></p>
	Paramétrer un workflow sur l'approbation des demandes de congé	✓	✗
	Configurer les absences et les conséquences <small>[640]</small>	✓	✓
	Définir les paramètres de gestion et d'approbation des demandes de congé dans le dossier d'un salarié <small>[63]</small>	✗	✓
	Définir les employés pouvant être responsables de dossier pour la gestion des événements <small>[106]</small>	✓	✓
	Configurer une tâche dans l'Assistant personnel pour les notifications envoyées aux approbateurs de demandes de congé <small>[665]</small>	✗	✓
	Configurer une tâche dans l'Assistant personnel pour les notifications envoyées aux salariés qui font des demandes de congé <small>[668]</small>	✗	✓
Badgeages	<ul style="list-style-type: none"> • Configurer le module Badgeuse <small>[261]</small> • Définir le numéro de badge d'un employé <small>[53]</small> 		
Mes compteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Configurer les compteurs <small>[820]</small> (assurez-vous que la case Afficher ce compteur dans My SigmaRH soit cochée pour les compteurs devant être visibles dans My SigmaRH) 		
Mes jours fériés à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Configurer les jours fériés <small>[70]</small> • Associer une liste de jours fériés à un employé <small>[67]</small> 		

Résumé

Visualiser les fiches de postes

Index

- A -

absences

- accéder à partir du menu Badgeages 254
- ajouter 164, 252, 587
- ajouter dans feuille de temps 283
- approuver/refuser 595
- calcul des jours perdus (durée) 621
- calcul des jours perdus en mode Automatique 622
- calcul des jours perdus en mode Manuel 634
- calcul des jours perdus en mode saisie détaillée 636
- configurer l'affichage dans la planification 115
- configurer le calcul des jours perdus (codes de conséquences) 640
- configurer les raisons d'absences 648
- conséquence 119
- créer entrées dans feuille de temps à partir d'une absence 449
- enregistrer dans feuille de temps 283
- exemple de statistiques de jours perdus dans la conséquence 633, 646
- FAQ sur calcul des jours perdus 638
- gérer à partir du Planning 163
- liste standard pour fréquences et gravités 577
- modifier 594
- modifier dans feuille de temps (par approbateur) 282
- modifier dans feuille de temps (résumé des règles de saisie) 283
- planifier 112
- supprimer 594
- supprimer dans feuille de temps 284
- transférer suivi de dossier vers 144
- visualiser après approbation d'une demande de congé 596
- visualiser sur une carte 675

accidents de travail

- créer entrées dans feuille de temps à partir d'un accident de travail 449
- gérer à partir du Planning 163
- liste standard pour fréquences et gravités 581

accidents de travail - calcul des jours perdus

- configurer le calcul des jours perdus (codes de conséquences) 640
- en mode Automatique 622
- en mode Manuel 634

- en mode saisie détaillée 636
- exemple de statistiques de jours perdus dans la conséquence 633, 646
- FAQ sur calcul des jours perdus 638
- impact du calcul manuel des jours perdus sur statistiques de gravité 635
- notions de base 621

activités (pour feuilles de temps)

- associer une activité à un projet 297
- définir une activité 296

adresses

- saisir dans le client/fournisseur 835
- saisir dans l'expert 833
- utiliser les outils de géolocalisation 673, 678
- utiliser les outils de géolocalisation pour les recherches de personnel 680
- utiliser les outils de géolocalisation pour les recherches d'employés/candidats 680

agendas 771

- configuration de base 733
- éléments déclencheurs pour les notes automatiques collectives 770
- éléments déclencheurs pour les notes automatiques individuelles 756
- imprimer 739
- notes à l'agenda - ajouter 736
- notes à l'agenda - supprimer 738
- notes automatiques - ajouter 741
- notes automatiques - copier 752
- notes automatiques - modifier 751
- notes automatiques collectives - ajouter 758
- notes automatiques collectives - modifier 767
- notes automatiques collectives - supprimer 768
- rappels - ajouter pour note automatique collective 762
- rappels - ajouter pour note automatique individuelle 745
- rappels - ajouter pour note manuelle 737
- rappels - filtrer 771
- rappels - supprimer 771
- sécurité 733

agendas collectifs

- ajouter un utilisateur à 773
- créer 772

aide contextuelle

- créer 38

aide en ligne personnalisée

- créer 38

ajouter un enregistrement à une liste 28, 37

alertes

- résumé des options pouvant être utilisées 695

analyses de temps

- analyses de temps
 - associer à un employé 56
 - notions de base 501
 - schéma des informations nécessaires 505
 - analyses de temps (d'intervalle)
 - définir 526
 - sauvegarde des critères d'analyses 531
 - analyses de temps (finales)
 - définir 509
 - exemple - crédits et débits 533
 - exemple - heures supplémentaires avec majoration 535
 - exemple - heures supplémentaires avec majoration par intervalles 536
 - exemple - heures supplémentaires pour un seul intervalle 538
 - exemple - heures travaillées la nuit (planifiées) 551
 - exemple - heures travaillées la nuit (réalisées) 543
 - exemple - heures travaillées les jours fériés 547
 - exemple - heures travaillées les samedis et dimanches 545
 - exemple - modulation du temps de travail 556
 - exemple - temps réalisé provenant des badgeages 553
 - exemple - validation du temps planifié par jour 549
 - exemple (avec intervalle mixte) 540
 - sauvegarde des critères d'analyses 531
 - sélectionner dans l'outil d'analyses 505
 - analyses de temps (plancher)
 - définir 522
 - sauvegarde des critères d'analyses 531
 - annuler
 - une demande de congé 618
 - anomalies (GTA avancée)
 - notions de base 453
 - visualiser dans le planning 220
 - visualiser pour les heures de présence 238
 - anomalies (Santé et Sécurité)
 - transférer dans un autre accident de travail 144
 - approbateurs (de demandes de congé)
 - désigner dans le dossier de l'employé 64
 - approbateurs (de feuilles de temps)
 - désigner dans le dossier de l'employé 59
 - désigner un approbateur de secours 61, 65
 - désigner un réviseur de feuilles de temps 59
 - approbateurs délégués
 - configurer pour les workflows 47
 - approbation (demandes de congé)
 - définir paramètres 63
 - approbation (feuilles de temps)
 - définir paramètres 57
 - approuver
 - une demande de congé 610
 - arrondi en entrée 373
 - arrondi en sortie 376
 - Assistant personnel
 - attribuer des congés payés à partir d'un modèle 86
 - attribuer des RTT à partir d'un modèle 93
 - attribuer des tickets restaurant à partir d'un modèle 99
 - mise à jour du calcul des jours perdus 659
 - résumé des tâches requises pour les modules GTA avancée et Badgeuse 562
 - résumé des tâches requises pour les outils de géolocalisation 692
 - associer
 - activité à un projet 296
 - budget à un client 298
 - budget à un projet 298
 - projet à un budget 301
 - projet à un client 302
 - projet à un employé 300
 - projet à une activité 302
- B -**
- badge, numéro de (de l'employé) 53
 - badgeages
 - accéder à partir du planning 221
 - accéder au planning de l'employé 257
 - ajouter 231
 - ajouter une transaction dans les le compteur de l'employé 254, 256
 - analyser 505, 512
 - appliquer un découpage journalier à un employé 242
 - configurer la couleur des types de badgeage 241
 - configurer la création automatique dans le modèle de gestion du temps 433
 - exemple d'analyse de temps - crédits et débits 533
 - exemple d'analyse de temps - heures supplémentaires avec intervalles mixtes 540
 - exemple d'analyse de temps - heures supplémentaires avec majoration 535
 - exemple d'analyse de temps - heures supplémentaires avec majoration par intervalles 537

- badgeages
 - exemple d'analyse de temps - heures supplémentaires pour un seul intervalle 538
 - exemple d'analyse de temps - heures travaillées la nuit (réalisées) 543
 - exemple d'analyse de temps - heures travaillées les congés fériés 547
 - exemple d'analyse de temps - heures travaillées les samedis et dimanches 545
 - exemple d'analyse de temps - temps réalisé 553
 - filtrer 229
 - imprimer 237
 - modifier 235
 - règles de validation pour anomalies (module GTA avancée) 487
 - restaurer le découpage journalier d'un employé 251
 - supprimer 237
 - tâche automatique par l'Assistant personnel 570
 - tâche requise dans l'Assistant personnel 566, 570
 - visualiser 225, 240
 - visualiser le tableau des présences des employés 224
 - visualiser les anomalies 238
 - Badgeuse (module)
 - activer l'affichage des soldes sur les terminaux 432
 - ajouter une absence 252
 - configurer 261
 - configurer la création automatique des badgeages 433
 - définir le numéro de badge de l'employé 53
 - définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence 436
 - définir les autorisations d'accès aux terminaux 431
 - définir les configurations de terminaux 263
 - définir les règles de validation - analyse des badgeages 487
 - définir les règles de validation - analyse du découpage journalier 495
 - définir les terminaux 269
 - gérer les absences 254
 - tâche - analyser les badgeages 566
 - tâche pour transfert des employés vers serveur de badgeages 570
 - tâches APS - résumé des tâches requises 562
 - barre d'outils d'édition 802
 - barres de menus 18
 - billet médical
 - ajouter 117
 - bonus
 - ajouter dans feuille de temps 283
 - enregistrer dans feuille de temps 283
 - modifier dans feuille de temps (par approbateur) 282
 - modifier dans feuille de temps (résumé des règles de saisie) 283
 - supprimer dans feuille de temps 284
 - boutons
 - insérer dans modèle de document/modèle de portail 814
 - budgets (pour feuilles de temps)
 - associer un budget à un client 298
 - associer un budget à un projet 298
 - définir un budget 297
- C -**
- calcul des jours perdus
 - calcul automatique en fonction de l'horaire de travail de l'employé 622
 - calcul manuel 634
 - configuration dans table des codes de sélection 642
 - créer entrées dans feuilles de temps 449
 - exemple de statistiques dans la conséquence 633, 646
 - FAQ 638
 - inscription dans la conséquence 120, 593
 - mis à jour par tâche APS 659
 - saisie détaillée 636
 - calendrier de travail
 - associer à un modèle de congés payés 81
 - associer à un modèle de gestion du temps 416
 - associer à un modèle de RTT 88
 - associer à un modèle de tickets restaurant 95
 - configurer 826
 - définition 825
 - fermer automatiquement les périodes de calendrier 829
 - modifier état d'une période 828
 - protéger les données du module GTA avancée en fonction de l'état des périodes du calendrier 419
 - sécuriser feuilles de temps en utilisant l'état des périodes du calendrier 419
 - calendrier des événements
 - afficher 112
 - configurer l'affichage 115
 - champs
 - formater dans un modèle de document 807

- champs
 - insérer dans modèle de document/modèle de portail 804
- chevauchement de dates
 - pour les conséquences 646
- clients
 - ajouter 834
 - copier 837
 - définir contacts 839
 - définir sites (bureaux et usines) 838
 - définition 833
- cloisonnement
 - pour le module GTA avancée 322
- codes postaux 22
- commentaires
 - ajouter pour une journées dans le planning 218
- compteurs
 - ajouter une transaction automatiquement avec l'Assistant personnel 659
 - ajouter une transaction manuellement dans les compteurs de l'employé 78, 254, 256
 - assigner manuellement à un employé 256
 - associer à un facteur de feuille de temps 332
 - associer à un modèle de congés payés 81
 - associer à un modèle de RTT 88
 - associer à un modèle de tickets restaurant 95
 - associer à une raison d'absence 649
 - associer manuellement à un employé 77
 - configurer 820
 - règles de validation pour anomalies (module GTA avancée) 471
 - survol des options possibles 76
 - transférer des heures à l'aide de l'outil d'analyse de temps 505
 - visualiser le solde ou les transactions pour un employé 79
- conditions
 - modifier 719
 - notions de base 705
 - supprimer 719
- conditions génériques 709
- conditions simplifiées
 - ajouter 717
 - exemples 718
- congés (absentéisme)
 - configurer l'affichage dans le calendrier des événements 115
 - configurer le calcul des jours perdus (codes de conséquences) 640
 - configurer les raisons d'absences 648
 - gérer à partir du Planning 163
 - planifier 112
- congés payés
 - associer modèle à un employé 80
 - attribuer manuellement à partir d'un modèle 86
 - automatiser l'attribution des congés payés à partir d'un modèle 86
 - configurer un modèle 81
 - définition du modèle de congés payés 80
- conséquences
 - ajouter 119
 - calcul du nombre de jours perdus (mode automatique) 622
 - calcul du nombre de jours perdus (saisie détaillée) 636
 - calcul du nombre de jours perdus (saisie manuelle) 634
 - configurer le calcul des jours perdus (absences et rapports d'accidents) 640
 - configurer paramètres d'affichage 652
- consulter un enregistrement 28, 37
- contacts (clients et fournisseurs) 839
- conversations 121
- copier
 - cellules dans le planning 211
 - client ou fournisseur 837
 - modèle de document 789
 - modèle de gestion du temps 430
 - note automatique individuelle 752
- couleurs
 - configurer dans planning 213
- courrier électronique
 - envoyer aux employés avec un document fusionné 129
 - résumé des méthodes permettant l'envoi 695
- courrier électronique (automatisation de l'envoi)
 - aux employés en fonction de conditions 699
 - de messages récurrents 701
 - demandes de congé - message aux approbateurs 665
 - demandes de congé - message aux employés qui soumettent des demandes 668
 - documents fusionnés 799
 - feuilles de temps - message aux approbateurs 273
 - feuilles de temps - message aux employés qui ont une feuille de temps 275
 - notes automatiques collectives 758
 - notes automatiques individuelles 740
- D -
- découpages journaliers
 - ajouter 352

- découpages journaliers
 - appliquer un découpage journalier existant dans le menu Badgeages 243
 - appliquer un découpage journalier existant dans l'outil de planification 184
 - appliquer un découpage journalier existant dans un horaire de travail 404
 - appliquer un découpage journalier existant dans une séquence 385
 - appliquer un découpage journalier sur mesure dans le menu Badgeages 244
 - appliquer un découpage journalier sur mesure dans l'outil de planification 185
 - appliquer un découpage journalier sur mesure dans un horaire de travail 404
 - appliquer un découpage journalier sur mesure dans une séquence 385
 - copier 363
 - créer à la volée à partir de l'outil de planification 192
 - créer à la volée à partir d'une séquence 392
 - définition 350
 - exemple: arrondi en entrée 373
 - exemple: arrondi en sortie 376
 - exemple: lissage d'arrondi en entrée et en sortie 378
 - exemple: lissage de fin de journée 372
 - exemple: lissage en entrée et en sortie 370
 - exemple: temps de pause 380
 - exemples 366
 - modifier 361
 - modifier un découpage journalier sur mesure dans l'outil de planification 200
 - règles de validation pour anomalies (module GTA avancée) 495
 - restaurer le découpage journalier dans l'outil de planification 212
 - restaurer le découpage journalier d'un employé dans le menu Badgeages 251
 - supprimer 364
 - demandes de congé
 - ajouter 603
 - annuler 618
 - approuver 610
 - configurer l'affichage dans le calendrier des événements 115
 - définir paramètres d'approbation 63
 - désigner les approbateurs 64
 - modifier 608
 - modifier après envoi pour approbation 609
 - modifier avant envoi pour approbation 608
 - planifier 112
 - processus de gestion des demandes de congé 600
 - refuser 612
 - retourner au demandeur 614
 - supprimer 609
 - visualiser 602
 - visualiser les notifications 620
 - visualiser l'historique d'approbation 619
 - dépenses
 - ajouter dans feuille de temps 283
 - enregistrer dans feuille de temps 283
 - modifier dans feuille de temps (par approbateur) 282
 - modifier dans feuille de temps (résumé des règles de saisie) 283
 - saisir les données dans suivi de dossier 126
 - supprimer dans feuille de temps 284
 - désactiver
 - le client/fournisseur 836
 - un contact 839
 - documents associés
 - saisir les données dans suivi de dossier 127
 - documents fusionnés
 - ajouter avec l'Assistant personnel 799
 - ajouter manuellement 129
 - outils d'édition 802
 - documents médicaux
 - billet médical 117
 - dossiers de recrutement
 - utiliser les outils de géolocalisation pour les recherches de personnel 680
 - dossiers d'employés
 - associer un compteur à un employé 77, 256
 - associer une liste de jours fériés à un employé 67
 - informer un employé des jours fériés à venir 69
 - rechercher à partir de critères élaborés 721
 - vue d'ensemble 51
 - droits d'accès aux agendas 733
 - durée (absences et accidents de travail)
 - calcul automatique en fonction de l'horaire de travail de l'employé 622
 - calcul manuel 634
 - créer entrées dans feuilles de temps 449
 - FAQ 638
 - notions de base 621
 - saisie détaillée 636
- E -**
- effectuer des regroupements 35
 - employés
 - ajouter événements dans Gestion express 104

- employés
 - associer un compteur à un employé 77, 256
 - associer une liste de jours fériés à un employé 67
 - définir les données pour la gestion du temps et des activités 52
 - définir les responsables de dossier pour la gestion des événements 106
 - filtrer événements dans Gestion express 103
 - gérer les heures de présences (badgeages) 223
 - informer un employé des jours fériés à venir 69
 - rechercher à partir de critères élaborés 721
 - rechercher dans Gestion express 101
 - visualiser événements sur un TimeLine 105
 - employés actifs
 - filtrer lors d'une recherche de personnel 728
 - obtenir liste des employés actifs dans un rapport 715
 - entrées dans feuilles de temps
 - ajouter 283
 - créer à partir des absences et accidents de travail 449
 - enregistrer 283
 - modifier 281, 283
 - résumé des règles de saisie 282
 - supprimer 284
 - entrées dans feuilles de temps - validation des projets
 - annuler la validation d'une entrée de feuille de temps 295
 - configuration initiale 285
 - filtrer les entrées de feuilles de temps 290
 - modifier une entrée de feuille de temps 294
 - notifications 288
 - notions de base 284
 - processus 287
 - rejeter une entrée de feuille de temps 293
 - valider une entrée de feuille de temps 292
 - ET (opérateur logique dans les conditions) 707
 - état (période dans calendrier de travail)
 - modifier 828
 - protéger les données du module GTA avancée en fonction de l'état des périodes du calendrier 419
 - sécuriser feuilles de temps en utilisant l'état des périodes du calendrier 419
 - événements d'un employé
 - ajouter dans Gestion express 104
 - définir les responsables de dossier 106
 - éléments de suivi associés 117
 - filtrer dans Gestion express 103
 - gérer à partir du Planning 163
 - pouvant créer des notes automatiques 756, 770
 - rechercher dans Gestion express 101
 - tâche requise dans l'Assistant personnel pour le planning 565
 - transférer suivi de dossier 144
 - visualiser calendrier des événements 112
 - visualiser sur un TimeLine 105
 - expertises (médicales etc.)
 - saisir les données dans suivi de dossier 136
 - transférer dans un autre accident de travail 144
 - experts (médicaux etc.)
 - saisir coordonnées à la volée dans documents médicaux 118
 - saisir coordonnées manuellement 831
 - exporter
 - emploi du temps des employés dans planning 215
 - modèles de documents 793
- F -**
- facteurs (pour gestion du temps)
 - associer à un code de conséquence 644
 - associer à un code de raison d'absence 649
 - associer à un congé férié 72
 - associer à un type de plage 347
 - définir 331
 - exemple d'utilisation avec un intervalle cumulé 336
 - exemple d'utilisation avec un intervalle simple 335
 - exemple d'utilisation avec un plafond 337
 - exemple d'utilisation avec un taux double 334
 - notions de base 330
 - familles (GTA avancée)
 - associer une famille à un employé 56
 - familles de base 462
 - familles élémentaires 464
 - notions de base 460
 - règles de validation - analyse des badgeages 487
 - règles de validation - analyse du découpage journalier 495
 - règles de validation - analyse du temps de repos 477
 - règles de validation - Analyse d'un compteur 471
 - règles de validation - analyse d'une feuille de temps 483
 - règles de validation - notions de base 467
 - tâche permettant d'ajouter l'association aux employés 568
 - tâche permettant de modifier l'association aux employés 567

FAQ	
calcul des jours perdus	638
modèles de documents	794
notes automatiques individuelles	753, 768
notifications et alertes	695
planning	222
recherches de personnel	729
fenêtres flottantes	
définition	38
fermées	38
ouvertes	38
fenêtres principales	22
fenêtres secondaires	37
fermer	
périodes de calendrier	829
feuilles de temps	
accéder à partir de l'écran des badgeages	257
ajouter une entrée	283
automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle	448
configurer les notifications/alertes	272
configurer les notifications/alertes aux approbateurs	273
configurer les notifications/alertes aux employés	275
créer entrées pour absences et accidents de travail	449
créer manuellement	279
définir paramètres d'approbation pour l'employé	57
désigner les approbateurs	59
désigner les approbateurs de secours	61, 65
désigner les réviseurs de feuilles de temps	59
employés associés un modèle de gestion du temps	449
enregistrer une entrée	283
exemple de validation des dates	303, 304, 334
lister	278
modifier	281
modifier des dépenses	282
modifier le temps non travaillé	282
modifier le temps travaillé	282
modifier les paramètres (par l'approbateur)	280
modifier un bonus	282
modifier une entrée	283
processus de création	272
processus de saisie et d'approbation	271
règles de validation pour anomalies (module GTA avancée)	483
résumé des règles de saisie	282
supprimer	279
supprimer une entrée	284
tâche APS - envoi automatique d'approbation	573
feuilles de temps - analyses de temps	
exemple - crédits et débits	533
exemple - heures supplémentaires avec intervalles mixtes	540
exemple - heures supplémentaires avec majoration	535
exemple - heures supplémentaires avec majoration par intervalles	536
exemple - heures supplémentaires pour un seul intervalle	538
exemple - heures travaillées la nuit (planifiées)	551
exemple - heures travaillées la nuit (réalisées)	543
exemple - heures travaillées les jours fériés	547
exemple - heures travaillées les samedis et dimanches	545
gérer les analyses de temps finales	509
gérer les outils d'analyses de temps	505
feuilles de temps - configuration	
activités	296
analyses de temps et outils d'analyses de temps	501
budgets	297
calendriers de travail	826
facteurs	330
modèles de gestion du temps	414
projets	299
unités	330
feuilles de temps - modèles de gestion du temps	
assigner un modèle à un employé	60, 60
copier un modèle de gestion du temps	430
créer pour tous les employés associés à un modèle	449
créer un modèle de gestion du temps	416
définir les données à saisir dans modèle de gestion du temps	440
définir les vues pour la saisie dans modèle de gestion du temps	445
feuilles de temps - projets	
configurer	299
définition	299
filtrer	307
gérer pour un employé à partir de son dossier	73
visualiser un récapitulatif	307
feuilles de temps - projets - validation	
annuler la validation d'une entrée de feuille de temps	295
configuration initiale	285
filtrer les entrées de feuilles de temps	290

- feuilles de temps - projets - validation
 - modifier une entrée de feuille de temps 294
 - notifications 288
 - notions de base 284
 - processus 287
 - rejeter une entrée de feuille de temps 293
 - valider une entrée de feuille de temps 292
- fiche employé
 - associer un compteur à un employé 77, 256
 - associer une liste de jours fériés à un employé 67
 - informer un employé des jours fériés à venir 69
 - rechercher à partir de critères élaborés 721
 - vue d'ensemble 51
- fiche récapitulative individuelle (GTA) 575
- filtrer
 - liste 25
 - liste (avec grille dynamique) 32
- foire aux questions
 - calcul des jours perdus 638
 - modèles de documents 794
 - notes automatiques individuelles 753, 768
 - recherches de personnel 729
- foires aux questions
 - notifications et alertes 695
 - planning 222
- formulaire médicaux
 - billet médical 117
- fournisseurs
 - ajouter 834
 - copier 837
 - définir contacts 839
 - définir sites (bureaux et usines) 838
 - définition 833
- frais d'expertise 126
- fréquence des absences/accidents de travail
 - définition des heures travaillées pour statistiques 574
 - produire la liste pour les absences 577
 - produire la liste pour les accidents de travail 581
- fuseaux horaires
 - modifier 42
- fusionner des documents
 - dans l'Assistant personnel 799
- G -**
- géolocalisation
 - des adresses saisies dans l'application 678
- des employés/candidats 680
- des employés/candidats avec une recherche de personnel 680
- modifier l'unité de mesure dans la région d'utilisation 691, 691
- modifier l'unité de mesure d'un utilisateur 45, 692
- notions de base 673
- résumé des tâches APS requises 692
- visualiser tous les enregistrements dans une grille 674
- gérer les enregistrements d'une liste
 - ajouter un enregistrement 28, 37
 - consulter un enregistrement 28, 37
 - supprimer un enregistrement d'une liste 28, 37
- Gestion express 103
 - ajouter un événement 104
 - filtrer la liste des événements 103
 - icônes expliquant le statut de l'événement 103
 - notions de base 101
 - rechercher un employé 101
 - visualiser événements sur un TimeLine 105
- graphiques
 - créer pour affichage sur une carte géographique 685
 - insérer dans modèle de document/modèle de portail 809
- gravité des absences/accidents de travail
 - définition des heures travaillées pour statistiques 574
 - impact du calcul manuel des jours perdus sur statistiques 635
 - produire la liste pour les absences 577
 - produire la liste pour les accidents de travail 581
- grille dynamique
 - configurer l'affichage 30
 - effectuer des regroupements 34
 - filtrer des données 32
 - imprimer une liste affichée à l'écran 36
 - trier des données 35
- GTA avancée
 - anomalies 453
 - badgeages - configurer la création automatique 433
 - badgeages - gérer 223
 - découpages journaliers 350
 - employé - associer un horaire de travail 54
 - employé - associer un modèle de gestion du temps 55
 - employé - associer un outil d'analyses de temps 56

GTA avancée

- employé - date limite de publication du planning 75
- employé - visualiser les familles associées 56
- familles - de base 462
- familles - définir les règles de validation 467
- familles - élémentaires 464
- familles - notions de base 460
- horaires de travail - ajouter année 399
- horaires de travail - appliquer découpage journalier 403
- horaires de travail - appliquer séquence 401
- horaires de travail - en-tête 396
- horaires de travail - modifier 411
- horaires de travail - notions de base 394
- horaires de travail - processus de création 395
- horaires de travail - supprimer 413
- horaires de travail - supprimer une année 412
- horaires de travail - visualiser les dates 400
- intervalles de temps 338
- niveau de cloisonnement 322
- notions de base 315
- planning (outil de planification) 148
- processus d'utilisation 315
- séquences 382
- tâche APS - Ajouter l'association des familles aux employés 568
- tâche APS - analyser les badgeages 566
- tâche APS - création automatique des badgeages 570
- tâche APS - mise à jour des événements dans le planning 565
- tâche APS - Modifier l'association des familles aux employés 567
- tâche APS - publication du planning de l'employé 572
- tâches APS - résumé des tâches requises 562
- terminaux 269
- terminaux (configuration) 263
- types de plage 339
- imprimer 237
- modifier 235
- supprimer 237
- visualiser 225, 240
- visualiser le tableau 224
- heures effectives
 - calcul dans le module GTA avancée 258
- heures planifiées
 - calcul dans le Planning 166
 - exemples de calcul dans le Planning 170
- heures réalisées
 - calcul dans le module GTA avancée 258
- heures travaillées
 - définir par niveau de structure administrative 574
- historiques
 - condition dans modèle de rapport pour obtenir statistiques à une date d'historique 717
- horaire de travail 622
 - utiliser dans le modèle de congés payés 81
 - utiliser pour calculer les jours perdus dans l'absence 622
 - utiliser pour calculer les jours perdus dans l'accident de travail 622
 - utiliser pour créer des entrées dans la feuille de temps 450
- horaires de travail (pour le module GTA avancée)
 - ajouter une année 399
 - appliquer un découpage journalier 403
 - appliquer une séquence 401
 - associer un horaire de travail à un employé 54
 - définir l'en-tête 396
 - modifier 411
 - notions de base 394
 - processus de création 395
 - supprimer 413
 - supprimer une année 412
 - visualiser la liste des dates 400

- H -

heures de présence

- accéder à partir du planning 221
- accéder au planning de l'employé 257
- ajouter 231
- configurer la couleur des types de badgeage 241
- configurer la création automatique dans le modèle de gestion du temps 433
- filtrer 229

- I -

images

- insérer dans modèle de document/modèle de portail 809

importer

- modèles de documents 793

impression 705

imprimer 27

- emploi du temps des employés dans planning 215
- un agenda 739

imprimer 27
 une liste 27, 36
 une liste affichée à l'écran 27, 36
 inaptitudes 138
 interface utilisateur 15
 intervalle (analyses de temps)
 définir 526
 sauvegarde des critères d'analyses 531
 intervalle cumulé
 exemple d'utilisation dans facteurs pour feuilles de temps 336
 intervalle simple
 exemple d'utilisation dans facteurs pour feuilles de temps 335
 intervalles de temps 338

- J -

jours fériés
 ajouter avec l'Assistant personnel 664
 associer une liste de jours fériés à un employé 67
 configurer 70
 informer un employé des jours fériés à venir 69
 survol des options possibles 66
 visualiser dans le planning 162
 jours perdus
 calcul automatique en fonction de l'horaire de travail de l'employé 622
 calcul manuel 634
 configuration du calcul dans table des codes de sélection 642
 créer entrées dans feuilles de temps 449
 exemple de statistiques dans la conséquence 633, 646
 FAQ 638
 inscription du calcul dans la conséquence 120, 593
 mise à jour du calcul par tâche APS 659
 saisie détaillée 636

- L -

langue d'affichage
 modifier dans les options de l'utilisateur 40
 limitations fonctionnelles 138
 lissage d'arrondi en entrée 378
 lissage d'arrondi en sortie 378
 lissage de fin de journée 372
 lissage en entrée 370

lissage en sortie 370
 liste de données
 configurer l'affichage 30
 effectuer des regroupements 34
 filtrer 25
 filtrer (avec grille dynamique) 32
 imprimer 27, 36
 trier 26
 trier (avec grille dynamique) 35
 liste des feuilles de temps 278
 listes standard
 fiche récapitulative individuelle (GTA) 575
 liste des fréquences et gravités absence 577
 liste des fréquences et gravités accident 581
 planification collective (GTA) 577

- M -

médecins
 saisir coordonnées à la volée dans documents médicaux 118
 saisir coordonnées manuellement 831
 mesures correctives et anomalies
 transférer dans un autre accident de travail 144
 métier
 définir pour utilisation RH 830
 modèle de gestion du temps
 associer à un employé 55
 modèles de congés payés
 associer à un employé 80
 attribuer manuellement congés payés à partir d'un modèle 86
 automatiser l'attribution des congés payés à partir d'un modèle 86
 configurer 81
 définition 80
 modèles de documents
 automatiser l'envoi de documents fusionnés 798
 copier 789
 créer à partir d'un fichier Word 780
 créer directement dans l'application 777
 définir correspondances pour champs de fusion (modèle Word) 785
 définir la sécurité 788
 désactiver 790
 exporter et importer 793
 FAQ (foire aux questions) 794
 filtrer 791
 insérer des boutons 814
 insérer des champs 804

- modèles de documents
 - insérer des graphiques 809
 - insérer des images 809
 - insérer des modèles de rapports 809
 - insérer des tableaux de données 809
 - modifier à partir d'un fichier Word 787
 - outils d'édition 802
 - récupérer une version antérieure 791
 - supprimer 792
 - utiliser l'éditeur de tableau 818
 - modèles de gestion du temps
 - activer l'affichage des soldes sur les terminaux 432
 - associer à un employé 60
 - automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle 448
 - configurer la création automatique des badgeages 433
 - copier 430
 - créer 416
 - créer entrées pour absences et accidents de travail 449
 - créer feuilles de temps pour tous les employés associés à un modèle 449
 - définir le paramètre sur le calcul du temps planifié restant à l'ajout d'une absence 436
 - définir les autorisations d'accès pour les terminaux 431
 - définir les données à saisir dans les feuilles de temps 440
 - définir les paramètres sur l'exposition à la pénibilité 437
 - définir les vues pour la saisie 445
 - employés associés un modèle de gestion du temps 449
 - modèles de portail
 - insérer des boutons 814
 - insérer des champs 804
 - insérer des graphiques 809
 - insérer des images 809
 - insérer des modèles de rapports 809
 - insérer des tableaux de données 809
 - outils d'édition 802
 - utiliser l'éditeur de tableau 818
 - modèles de rapports
 - insérer dans modèle de document/modèle de portail 809
 - modèles de RTT
 - associer à un employé 88
 - attribuer manuellement des RTT à un employé 93
 - automatiser l'attribution des RTT à partir d'un modèle 93
 - configurer 88
 - définition 87
 - modèles de tickets restaurant
 - associer à un employé 95
 - attribuer manuellement des tickets restaurant à un employé 99
 - automatiser l'attribution des tickets restaurant à partir d'un modèle 99
 - configurer 95
 - définition 94
 - modifier
 - demande de congé 608
 - une feuille de temps 281
 - modulation du temps de travail
 - exemple d'analyse de temps 556
 - mot de passe
 - changer 39
 - soumettre une demande de réinitialisation 16
 - My SigmaRH
 - badgeages - configuration de base 840
 - badgeages - configuration de la raison de la saisie manuelle 262
 - calendrier des événements - configuration 115
 - compteurs - configuration requise 823
 - demandes de congé - configuration de l'approbation 63
 - demandes de congé - configuration requise 840
 - feuilles de temps - configuration de l'approbation 57
 - feuilles de temps - configuration requise 840
 - jours fériés - configuration requise 840
- N -**
- niveau de cloisonnement
 - pour le module GTA avancée 322
 - notes à l'agenda
 - ajouter rappel dans l'agenda pour note automatique collective 762
 - ajouter rappel dans l'agenda pour note automatique individuelle 745
 - ajouter rappel dans l'agenda pour note manuelle 737
 - ajouter une note manuelle 736
 - supprimer 738
 - notes automatiques
 - ajouter 741
 - copier 752
 - éléments déclencheurs disponibles 756
 - FAQ 753
 - modifier 751
 - notions de base 740

notes automatiques
pour absences et demande de congé 670

notes automatiques collectives
ajouter 758
éléments déclencheurs disponibles 770
FAQ 768
modifier 767
notions de base 758
supprimer 768

notes évolutives
ajouter rappel dans l'agenda 144
saisir les données dans suivi de dossier 142
transférer dans un autre accident de travail 144

notifications
pour approbateurs de feuilles de temps 273
pour employés qui ont une feuille de temps 275
pour feuilles de temps 272
résumé des options pouvant être utilisées 695
numéro de badge (de l'employé) 53

- O -

opérateurs logiques dans les conditions 707
options d'affichage
configurer dans le planning 216
OU (opérateur logique utilisé dans les conditions)
707
outil d'analyses de temps
associer à un employé 56
définir 505
notions de base 501
schéma des informations nécessaires 505
outils 721

- P -

pauses
exemple de configuration dans le découpage
journalier 380
pénibilité
définir les paramètres dans le modèle de gestion
de temps 437
périodes dans calendrier de travail
configurer 826
fermer automatiquement 829
modifier état 828
protéger les données du module GTA avancée en
fonction de l'état des périodes du calendrier 419
sécuriser feuilles de temps en utilisant l'état des
périodes du calendrier 419

plafond
exemple d'utilisation dans facteurs pour feuilles de
temps 337
plancher (analyses de temps)
définir 522
sauvegarde des critères d'analyses 531
planification collective (GTA) 577
planification des absences des employés
afficher 112
configurer 115
planning
accéder à partir de l'écran des badgeages 257
accéder aux badgeages de l'employé 221
ajouter un commentaire pour une journée 218
appliquer un découpage journalier à un employé
182
appliquer une séquence à un employé 206
calcul des heures planifiées 166
calcul des heures planifiées - exemples 170
configurer les couleurs 213
configurer les options d'affichage 216
conseils de navigation 149
copier, coller et inverser des cellules 211
définir la date limite pour la publication dans le
dossier de l'employé 75
exporter l'emploi du temps des employés 215
FAQ 222
filtrer et trier les employés 151
gérer les événements 163
lancer la validation du temps travaillé planifié
220
modifier un découpage journalier sur mesure
200
restaurer le découpage journalier 212
tâche requise pour date de fin de publication du
planning 572
tâche requise pour mise à jour des événements
565
visualiser la planification individuelle 160
visualiser les détails du jour 219
visualiser les jours fériés 162
présences des employés
accéder à partir du planning 221
accéder au planning de l'employé 257
ajouter 231
configurer la couleur des types de badgeage
241
configurer la création automatique dans le modèle
de gestion du temps 433
filtrer 229
imprimer 237
modifier 235

- présences des employés
 - supprimer 237
 - visualiser 225, 240
 - visualiser le tableau 224
- problèmes techniques 48
- projets
 - associer un projet à un budget 301
 - associer un projet à un client 302
 - associer un projet à un employé 300
 - associer un projet à une activité 302
 - configurer 299
 - filtrer 307
 - gérer pour un employé à partir de son dossier 73
 - visualiser un récapitulatif 307
- projets - validation
 - annuler la validation d'une entrée de feuille de temps 295
 - configuration initiale 285
 - filtrer les entrées de feuilles de temps 290
 - modifier une entrée de feuille de temps 294
 - notifications 288
 - notions de base 284
 - processus 287
 - rejeter une entrée de feuille de temps 293
 - valider une entrée de feuille de temps 292
- publication du planning de l'employé
 - définir la date limite dans le dossier de l'employé 75
 - modifier en lot dans le dossier des employés à l'aide d'une tâche APS 572
- R -**
- raisons d'absences
 - configurer 648
 - configurer paramètres d'affichage 652
- rappels à l'agenda 771
 - ajouter pour notes automatiques 745
 - ajouter pour notes automatiques collectives 762
 - ajouter pour notes évolutives 144
 - ajouter pour notes manuelles 737
 - configuration 733
 - filtrer 771
 - supprimer 771
- rapporter un problème technique 48
- rapports d'accidents de travail
 - configurer le calcul des jours perdus (codes de conséquences) 640
 - créer entrées dans feuille de temps à partir d'un accident de travail 449
- gérer à partir du Planning 163
- liste standard pour fréquences et gravités 581
- transférer suivi de dossier vers 144
- rechercher
 - employés 721
 - événements d'un employé dans Gestion express 101
- recherches de personnel
 - définir la sécurité 726
 - définir les critères 721
 - effectuer une recherche 727
 - notions de base 721
 - questions les plus fréquemment posées 729
- recrutement
 - utiliser les outils de géolocalisation pour les recherches de personnel 680
- réduction du temps de travail
 - Voir RTT 87
- refuser
 - une demande de congé 612
- région d'utilisation
 - impact de la région d'utilisation de l'organisme dans document fusionné 136
 - impact sur champs affichés lors de la création d'un modèle de document 785, 805
 - impact sur champs affichés lors de la création d'un modèle de rapport 808
 - impact sur champs affichés lors de l'ajout de conditions génériques 710
 - modifier dans les options de l'utilisateur 40
- règles de validation
 - analyse des badgeages 487
 - analyse du découpage journalier 495
 - analyse du temps de repos 477
 - analyse d'un compteur 471
 - analyse d'une feuille de temps 483
 - lancer la vérification dans planning 220
 - notions de base 467
- regroupements
 - dans une grille 34
- responsable de dossier
 - définir 106
 - modifier 110
- RTT
 - associer un modèle à un employé 88
 - attribuer manuellement des RTT à un employé 93
 - automatiser l'attribution des RTT à partir d'un modèle 93
 - configurer le modèle 88
 - définition 87

- S -

sécurité

- des agendas 733
- des modèles de documents 788
- des recherches de personnel 726

séquences

- ajouter 208, 210, 383, 402
- appliquer une séquence existante dans l'outil de planification 207
- appliquer une séquence existante dans l'horaire de travail 402
- définition 382
- modifier 393
- supprimer 393

serveur de badgeages

- tâche pour transfert des employés 570

signature électronique

- configurer pour les workflows 46

soutien technique 48

suivis de dossier

- disponibles pour chaque événement 117
- transférer vers absence ou rapport d'accident 144

supprimer

- demande de congé 609
- un enregistrement d'une liste 28, 37
- une entrée dans une feuille de temps 284
- une feuille de temps 279

- T -

tableaux

- insérer dans modèle de document/modèle de portail 818

tableaux de données

- insérer dans modèle de document/modèle de portail 809

tâches APS

- résumé des tâches requises pour les modules GTA avancée et Badgeuse 562

tâches APS (création à partir d'un modèle)

- attribuer des congés payés à partir d'un modèle 86
- attribuer des RTT à partir d'un modèle 93
- attribuer des tickets restaurant à partir d'un modèle 99

tâches APS (modèles disponibles)

- employé - assigner une table de jours fériés à un employé 664

employé - effectuer une transaction dans les compteurs 659

employé - envoi automatique d'approbation de feuilles de temps 573

employé - fusionner des documents 799

employé - publication du planning de l'employé 572

événement de l'employé - fusionner des documents 799

général - création automatique des badgeages 570

général - fermer automatiquement les périodes de calendrier 829

tâches APS (tâches systèmes)

ajouter l'association des familles aux employés 568

analyse des badgeages 566

calcul des jours perdus 659

calculer les distances 692

géolocaliser les adresses 694

mise à jour des événements dans le planning 565

modifier l'association des familles aux employés 567

transférer les employés vers le serveur de badgeages 570

temps de repos

règles de validation pour anomalies (module GTA avancée) 477

temps de travail, modulation du

exemple d'analyse de temps 556

temps double

exemple d'utilisation dans facteurs pour feuilles de temps 334

temps non-travaillé

ajouter dans feuille de temps 283

enregistrer dans feuille de temps 283

modifier dans feuille de temps 282

modifier dans feuille de temps (résumé des règles de saisie) 283

supprimer dans feuille de temps 284

temps travaillé

ajouter dans feuille de temps 283

enregistrer dans feuille de temps 283

modifier dans feuille de temps 282

modifier dans feuille de temps (résumé des règles de saisie) 283

supprimer dans feuille de temps 284

temps, modèles de gestion du

associer à un employé 55, 60

automatiser la création des feuilles de temps à partir du modèle 448

copier 430

temps, modèles de gestion du

- créer 416
- créer entrées pour absences et accidents de travail 449
- créer feuilles de temps pour tous les employés associés à un modèle 449
- définir les données à saisir dans les feuilles de temps 440
- définir les vues pour la saisie 445
- employés associés un modèle de gestion du temps 449

terminaux

- activer l'affichage des soldes 432
- définir les autorisations d'accès 431
- définir les configurations 263
- définir pour le module GTA avancée 269

tickets restaurant, modèles de

- associer à un employé 95
- attribuer manuellement des tickets restaurant à un employé 99
- automatiser l'attribution des tickets restaurant à partir d'un modèle 99
- configurer 95
- définition 94

TimeLine

- visualiser les événements des employés 105

transactions

- ajouter manuellement dans les compteurs de l'employé 78
- ajouter une transaction manuellement dans les compteurs de l'employé 254, 256

transférer

- employés vers serveur de badgeages (tâche APS) 570
- suivi de dossier vers absence ou rapport d'accident 144

trier une liste 26, 35

types de champs 19

types de fenêtres 15

- fenêtres flottantes 38
- fenêtres principales 22
- fenêtres secondaires 37

types de plage

- définir 339
- exemple: arrondi en entrée 373
- exemple: arrondi en sortie 376
- exemple: lissage d'arrondi en entrée et en sortie 378
- exemple: lissage de fin de journée 372
- exemple: lissage en entrée et en sortie 370
- exemple: temps de pause 380

- U -

unité de mesure

- modifier 45, 692
- modifier dans la région d'utilisation 691, 691

unités (feuilles de temps) 330

utilisateurs

- ajouter à un agenda collectif 773
- soumettre une demande pour obtenir 17

- V -

vacances

- configurer l'affichage dans le calendrier des événements 115
- configurer le calcul des jours perdus (codes de conséquences) 640
- configurer les raisons d'absences 648
- gérer à partir du Planning 163
- planifier 112

validation des codes postaux 22

validation des projets

- annuler la validation d'une entrée de feuille de temps 295
- configuration initiale 285
- filtrer les entrées de feuilles de temps 290
- modifier une entrée de feuille de temps 294
- notifications 288
- notions de base 284
- processus 287
- rejeter une entrée de feuille de temps 293
- valider une entrée de feuille de temps 292

- W -

Word

- créer un modèle de document à partir d'un fichier Word 780
- définir correspondances pour champs de fusion dans modèle de document 785
- modifier un modèle de document à partir d'un fichier Word 787

workflows

- configurer sa signature électronique 46
- désigner des approbateurs délégués 47